

Université de Montréal

Terres de nos aïeux :
la représentation du territoire historique dans l'historiographie canadienne-française

par
Stéphanie St-Pierre

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire

Février 2020

© Stéphanie St-Pierre, 2020

Université de Montréal
Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences

Cette thèse intitulée

Terres de nos aïeux :
la représentation du territoire historique dans l'historiographie canadienne-française

Présentée par
Stéphanie St-Pierre

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Michèle Dagenais
Président-rapporteur

Thomas Wien
Directeur de recherche

Michel Bock
Codirecteur

Marcel Martel
Membre du jury

Yves Frenette
Examineur externe

RÉSUMÉ

Les mouvements migratoires à partir du Québec du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930 mènent à l'implantation de communautés francophones dans diverses régions de l'Amérique du Nord, créant ainsi des contextes favorables à la formulation d'un discours sur le passé. Ce discours participe-t-il au grand récit historique de la nation canadienne-française, ou propose-t-il une *mise en récit* propre à la région ? L'analyse proposée étudie en parallèle l'historiographie produite au Québec et celles qui émergent en périphérie, soit en Ontario, dans l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre, en examinant plus particulièrement les représentations du *territoire historique* et l'élaboration d'un *discours d'enracinement*. Cette étude croisée et comparative permet de mieux saisir la dynamique et les tensions entre « région » et « nation » qui influencent la mise en récit de l'histoire au Canada français.

S'échelonnant sur plus d'un siècle, l'étude privilégie certains moments clés de la production historique au Québec et dans les régions à l'étude. La mise en parallèle de la production historique au Québec et en milieu minoritaire nous permet d'examiner les points de convergence et de divergences entre le travail historique en région et au « centre » québécois. La thèse s'interroge donc sur la place de la *nation* et de la *région* dans ce discours d'enracinement afin d'en saisir le rôle dans l'historiographie au Québec ainsi que dans la diaspora canadienne-française jusqu'aux années 1960 et à « l'éclatement » du Canada français. L'objectif ici est de faire ressortir les particularités régionales de même que les dissemblances ou contrastes qui, jusqu'alors, ont le plus souvent échappé aux chercheurs.

Mots clés : historiographie, histoire intellectuelle, territoire, nation, nationalisme, Canada français, francophonie canadienne, milieu minoritaire, Québec, Ontario français, Manitoba français, Nouvelle-Angleterre, Ouest canadien, Canadiens français, Franco-Américains, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Québécois.

ABSTRACT

Migratory movements from Quebec between the mid-19th century and 1930 led to the establishment of Francophone communities in various regions of North America, thus creating contexts favourable to the formulation of historical discourse. In the course of this dissertation, we analyze whether this discourse contributed to the great historical narrative of the French-Canadian nation, or if it proposed a region-specific narrative. The dissertation compares the historiography produced in Quebec to that emerging in the periphery, in Ontario, Western Canada and New England, examining more specifically the representations of historical territory and the development of a *discours d'enracinement* (or a sense of rootedness). This comparative study provides a better understanding of the dynamics between regions and nation that influence historical narrative in French Canadian history.

Spanning more than a century, the study focuses on certain key moments in historical production in Quebec and in the selected regions we study. By drawing parallels between historical production in Quebec and in various minority settings, we examine the points of convergence and divergences between historical work in the regions and in Quebec. This dissertation therefore examines the place of the nation and the region in historical discourse, through the analysis of the *discours d'enracinement* or sense of rootedness, in order to understand the role it plays in Quebec's historiography and in historical work being produced in the French Canadian diaspora until the 1960s. The objective here is to highlight regional experiences and the similarities and contrasts that have generally escaped researchers.

Key words: historiography, intellectual history, territory, nation, nationalism, Canadian francophone communities, French Canada, minority setting, Québec, Ontario, Manitoba, Western Canada, New England, French Canadians, Franco-Ontarians, Franco-Manitobans, Franco-Americans, Québécois.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	viii
REMERCIEMENTS	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 – CADRE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE	8
1. Cadre théorique	8
1.1. Identité et appartenance	8
1.2. L’identité et la nation	10
1.3. Construction historique de la nation	12
1.4. Colonialisme de peuplement	14
2. Mise en contexte	16
2.1. Le Canada français et son histoire : quelques balises	16
3. Bilan historiographique	19
3.1. Écrire l’histoire. Grandes tendances historiographiques	19
3.2. L’historiographie nationale au XIX ^e siècle	30
3.2.1. La nation par l’histoire	32
3.2.2. Les années 1840 comme témoin d’une régression	34
3.3. Rupture ou continuité?	36
3.3.1. Mutations identitaires et transformations référentielles	40
3.3.2. L’éclatement et son contexte	43
4. Problématique	44
4.1. Méthodologie	52
5. Présentation des chapitres	54
PREMIÈRE PARTIE – LE CANADA FRANÇAIS DE 1845 AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE	56
1. Introduction	56
2. Mise en contexte	57
3. Bref(s) historique(s) des mouvements migratoires	63
3.1. Les Franco-Américains	63
3.2. Les Canadiens français de l’Ouest	66
3.3. L’Ontario	66
CHAPITRE 2 – L’ÉLABORATION D’UN TERRITOIRE HISTORIQUE	69
1. Les débuts : la production historique avant 1845	71
2. François-Xavier Garneau, premier historien « national »	74
2.1. Garneau et le territoire historique	77
2.1.1. L’espace	79
2.1.2. L’exploration (ou les « découvertes »)	83
2.1.3. Fondation, colonisation et occupation du territoire	98

3. Jean-Baptiste-Antoine Ferland	103
3.1 Ferland et le territoire historique	106
3.1.1. La France comme territoire historique	107
3.1.2. L'Amérique comme territoire historique	109
4. Sur les traces de Garneau et Ferland	115
5. Conclusion.....	117
CHAPITRE 3 – COMMENT S'ÉCRIRE?	119
1. Présentation du corpus	121
2. La représentation de l'espace	127
2.1. Entre ici et ailleurs, entre enracinement et exil	129
2.2. Espace urbain et espace sauvage.....	142
3. Images rétrospectives de la Nouvelle-France	145
4. Représentation des colons et des habitants	148
5. La représentation du clergé	150
5.1 Institutions	151
5.2 Missionnaires et membres du clergé	153
6. Altérité	155
6.1. L'anglophone	156
6.2. Les Premières Nations et les Métis	158
7. Conclusion	163
DEUXIÈME PARTIE – LE CANADA FRANÇAIS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE	166
1. Introduction	166
2. Enjeux historiques et nationalisme canadien-français	167
3. Survol historique : les Canadiens français sur le territoire	170
4. Brefs survols des régions à l'étude : histoire et production historique	172
4.1. États-Unis	172
4.2. L'Ontario	174
4.3. L'Ouest canadien	177
5. La production historique	180
5.1. Historien... une discipline?	180
5.2. Survol de la production historique : 1900 à 1950	183
5.3. La production historique : quel territoire?	185
CHAPITRE 4 – LE LOYALISTE ET LE NATIONALISTE : THOMAS CHAPAIS, LIONEL GROULX ...	191
1. Biographies et choix d'ouvrages	192
1.1. Thomas Chapais	193
1.2. Lionel Groulx	194
2. Chapais et Groulx, deux pratiques historiennes	197
3. La Nouvelle-France, territoire historique des Canadiens français	206
3.1. Un pays si peu autochtone	207
3.2. La France, territoire historique des Canadiens?	212
3.3. La vallée laurentienne, berceau de la nation	218
3.4. Une Nouvelle-France en large et en long	223

3.5. Expansion et revendications	235
4. Conclusion	243
CHAPITRE 5 – LA RÉGION COMME ÉLÉMENT CLÉ DE LA NATION	246
1. Survol de la production historique en région	249
1.1. Présentation du corpus	255
2. La représentation de l’espace	259
2.1. Ancienneté, altérité, continuité	267
2.2. Missionnaires et pionniers de la foi	275
2.3. Une terre « sauvage »?	279
3. Conclusion	284
CHAPITRE 6 – LE RÔLE DES SOCIÉTÉS SUR L’ÉVOLUTION HISTORIOGRAPHIQUE	287
1. Les sociétés historiques : fondations, rôles et évolutions	289
1.1. L’acte de fonder et le discours d’enracinement	291
2. Partie 1 : Les premières sociétés historiques	294
2.1. Société historique de Montréal	295
2.1.1. Publications de la Société historique de Montréal	298
2.2. La Société historique franco-américaine	301
2.2.1. Publications de la Société historique franco-américaine.....	305
2.3. La Société historique de Saint-Boniface	306
2.3.1. Publications de la Société historique de Saint-Boniface	311
2.4. Étude de cas : regard croisé sur le discours d’enracinement à la SHSB et la SHFA	312
2.5. Bref retour sur les activités de la SHFA	327
3. Conclusion	330
4. Partie 2 : Les Sociétés historiques de la deuxième vague	331
4.1. Société historique du Saguenay	333
4.1.1. Publications de la Société historique du Saguenay	335
4.2. La Société historique du Nouvel-Ontario	336
4.2.1. Publications de la Société historique du Nouvel-Ontario	340
4.3. Étude de cas : le discours d’enracinement à la SHNO.....	342
4.3.1. Le territoire historique	345
4.3.2. L’altérité et le rapport à l’Autre	348
5. Conclusion	352
ÉPILOGUE – DE CANADA FRANÇAIS À FRANCOPHONIE(S) CANADIENNE(S)	353
CONCLUSION GÉNÉRALE	361
BIBLIOGRAPHIE	368

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ACFAS : Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
ACFÉO : Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario
ACFO : Association canadienne-française de l'Ontario
ACJC : Association catholique de la jeunesse canadienne
AECFM : Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba
CHA : Canadian Historical Association
CHR : Canadian Historical Review
CEFCO : Centre d'études franco-canadien de l'Ouest
CFCO : Cahiers franco-canadiens de l'Ouest
CRCCF : Centre de recherche en civilisation canadienne-française
CREFO : Centre de recherche en éducation franco-ontarienne
CVFA : Conseil de la vie française en Amérique
DOPELFNO : Documents pédagogiques en langue française pour l'Ontario
IFO : Institut franco-ontarien
GREF : Groupe de recherche en études francophones
RHAF : Revue d'histoire de l'Amérique française
SHFA : Société historique franco-américaine
SHM : Société historique de Montréal
SHNO : Société historique du Nouvel-Ontario
SHS : Société historique du Saguenay
SHSB : Société historique de Saint-Boniface

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet ouvrage est le fruit d'un processus d'analyse et d'introspection. Ce travail de longue haleine n'aurait jamais été possible sans l'appui de mes deux directeurs, Thomas Wien et Michel Bock. Je vous remercie pour votre patience et vos paroles encourageantes. Nos multiples échanges et discussions ont beaucoup nourri mes réflexions. Cette thèse n'existerait pas sans vous et les mots ne suffisent pas pour exprimer ma gratitude.

Je souhaite également remercier les membres du jury, Michèle Dagenais, Yves Frenette et Marcel Martel pour leur lecture attentive et leurs précieux commentaires. Je vous suis très reconnaissante.

Du fond du cœur, je remercie également ma famille. À mes parents, Ginette Cheff et Jocelyn St-Pierre, à mon frère Joey St-Pierre et sa conjointe Karolyn Raymond, et à ma cousine Nancy Girard; vous avez eu confiance en moi lorsque je n'y croyais plus et ce genre d'appui n'a pas de prix.

À mes ami.e.s et collègues qui m'ont accompagnée et encouragée à un moment ou à un autre au cours de ce long périple, je vous exprime toute ma reconnaissance. De la Laurentienne à l'Université Sainte-Anne, en passant par l'Université de Montréal, de nombreuses personnes ont influencé mon parcours. Elles sont trop nombreuses pour les nommer toutes ici. Je tiens toutefois à remercier Linda Ambrose, Marcel Bénéteau, Joel Belliveau, Carmen d'Entremont, Anne Gilbert, Kristin Hall, Elizabeth Harvey, Lucie Hotte, Maude-Emmanuelle Lambert, Daniel Long, Jimmy Thibeault et Chantal White. Un merci particulier à mon amie Tina Desabrais. Merci pour tout! Je remercie aussi Janelle Crowley et Ramona Blinn pour leur travail comme assistantes de recherche. Je tiens aussi à souligner le rôle de certains professeurs de l'Université Laurentienne qui ont marqué le début de mon parcours : Gratien Allaire, Pierre Cameron, Guy Gaudreau et Gaétan Gervais. Je souhaite aussi reconnaître l'excellent travail des employé.e.s des divers centres de recherche et d'archives que j'ai visités, dont le CRCCF, les archives provinciales de la Saskatchewan et de l'Alberta, Bibliothèque et archives Canada et le Centre du patrimoine de Saint-Boniface.

Mon parcours doctoral a bénéficié de l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et d'une bourse de recherche du CRCCF.

Je ne saurais terminer ces remerciements sans une petite pensée pour « la thèse », cette omniprésence qui meuble ma vie depuis si longtemps. Tu m'as enseigné la persévérance et l'humilité. Grâce à toi, je me suis retrouvée.

Finalement, je dédie ce travail à mes deux enfants, Samuel et Lauryane.

INTRODUCTION

Entre le milieu du XIX^e siècle et 1930, des centaines de milliers de Canadiens français quittent le Québec pour les États-Unis ou d'autres parties du Canada, notamment l'Ontario et les provinces de l'Ouest¹. Cette diaspora s'installe dans un vaste territoire qui constitue, pour l'essentiel, l'espace évoqué lorsqu'on se réfère au Canada français – ou, plus largement, à une certaine *Amérique* canadienne-française, dans la mesure où nous nous penchons sur les « petits Canadas » de la Nouvelle-Angleterre aussi bien que le Québec, l'Ontario et le Manitoba français. Depuis une quarantaine d'années, on a étudié de près cette grande migration et les controverses qui l'accompagnent, ainsi que l'implantation des communautés francophones qu'elle entraîne en Amérique extraquébécoise². Alors que l'émigration à partir du Québec crée des contextes favorables à la formulation de discours sur le passé – bien souvent, sur la Nouvelle-France³, l'exploration et la colonisation – on s'intéresse très peu à la mise en récit de cette histoire.

En effet, en dépit de la richesse du sujet et de la variété des sources, les retombées historiographiques du mouvement expansionniste liées aux migrations du Canada français ont moins retenu l'attention des chercheurs. Cette thèse cherche à combler cette lacune en étudiant la mise en récit de l'histoire dans les historiographies canadiennes-françaises du Québec, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ontario et de l'Ouest canadien à compter de 1845 jusqu'aux années 1960. L'analyse proposée s'appuie sur le fondement selon lequel le récit historique est l'un des vecteurs d'un discours institutionnalisé qui participe au processus de construction des identités

¹ De la moitié du XIX^e siècle jusqu'à environ 1930, plus de 900 000 Canadiens français originaires du Québec quittent la province en direction des États-Unis. Pierre Anctil et Yves Frenette, « Franco-Américain », dans *L'Encyclopédie canadienne*, (Toronto : Historica Canada), page consultée le 1^{er} février 2007, <http://www.canadianencyclopedia.ca/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0003023>. Dans le cas des Franco-Ontariens, « la population des petites communautés francophones de l'Ontario ne s'accroît pas avant les années 1840, lorsque la population en accroissement rapide du Québec commence à se déverser dans l'Est de l'Ontario, puis après 1880, dans la région de Sudbury et enfin, au tournant du siècle, dans les « ceintures d'argile » du Nord (Haileybury-Hearst). » Pierre Savard, « Franco-Ontariens », dans *L'Encyclopédie canadienne* (Toronto : Historica Canada), page consultée le 3 avril 2007, www.canadianencyclopedia.ca/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1SEC850500.

² Voir, par exemple, les travaux de François Weil, Yves Roby, Yves Frenette, Marcel Martel, Gaétan Gervais et Michel Bock.

³ On a souvent noté – citons les travaux récents de Gérard Bouchard – que le souvenir diversement apprêté de la Nouvelle-France hante l'Amérique (canadienne) française. Voir, par exemple, Bouchard, *La pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)* (Montréal, Boréal, 2004) ; *Id.*, « Une crise de la conscience historique. Anciens et nouveaux mythes fondateurs dans l'imaginaire québécois », 29-51 dans *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Stéphane Kelly, dir. (Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 2002) ; *Id.*, « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James : un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle », *Canadian Historical Review* LXXX, 4 (1989).

collectives⁴. Pour Paul Ricoeur, l'histoire permet de concrétiser l'appartenance des hommes à une même humanité⁵. L'évolution de l'historiographie ne correspond donc pas à un progrès nécessaire, mais davantage à une capacité de mettre en récit le passé. Sans adhérer aux modèles « narrativistes » ou « déconstructivistes⁶ » postmodernes – selon lesquels il est impossible de parler des intentions des acteurs du passé puisque l'écriture de l'histoire n'est que construction subjective de l'imaginaire – nous abordons davantage l'historiographie par une analyse qui s'intéresse plus particulièrement à la *mise en récit de l'histoire*.

Centrée sur l'évolution du concept de nation canadienne-française, cette thèse aborde l'objet autrement, tant par l'espace que par le temps. L'analyse porte sur l'ensemble du territoire habité par les Canadiens français tout en étant à l'affût des divergences régionales. Alors que les études portant sur ses diverses régions abondent, elles ne se penchent pas, de manière générale, sur l'ensemble du territoire ayant jadis constitué le Canada français, exception faite de quelques rares synthèses⁷. Qui plus est, les chercheurs tendent à se spécialiser en fonction de tranches temporelles, de sorte que les études longitudinales sont moins nombreuses. La juxtaposition de territoires et le regard sur la longue durée nous permettent donc d'interroger autrement l'historiographie canadienne-française. Le cadre spatio-temporel permet surtout d'analyser les éléments clés du *discours d'enracinement* afin d'y examiner la relation dialectique entre nation et région.

S'interrogeant sur le sentiment d'appartenance au Canada français, cette thèse étudie l'évolution de la place du territoire dans l'historiographie. Nous étudions cette évolution par l'analyse d'un corpus d'ouvrages historiques qui sont rédigés dans l'ensemble de l'espace ayant constitué le Canada français à compter de 1845. L'analyse s'oriente ainsi autour de deux concepts clés : le *discours d'enracinement* et le *territoire historique*. S'ajoute à ces deux concepts celui de *l'ouvrage pionnier* comme *acte fondateur*. Le concept de *discours d'enracinement* que nous avons élaboré dans le cadre de cette recherche correspond à une forme de discours fortement empreinte de références à l'histoire. Ces références portent plus particulièrement sur l'histoire vécue par le

⁴ Jimmy Thibeault, *Des idées mouvantes : Se définir dans le contexte de la mondialisation* (Montréal : Nota Bene, 2015), 14-15.

⁵ Paul Ricoeur, *Histoire et vérité* (Paris : Seuil, 1955), dans « Narration et historiographie. Le cas du XIX^e siècle canadien-français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française* 3, 1 (2002) : 9-26.

⁶ Voir par exemple, comme cité dans le périodique de la note précédente : Hayden White, *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe* (Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1973); Paul Veyne « Comment on écrit l'histoire » (Paris : Seuil, 1971); Jacques Derrida, *L'écriture de la différence* (Paris : Seuil, 1967).

⁷ Frenette, *Brève histoire des Canadiens français* (Montréal : Éditions Boréal, 1998), 209.

groupe d'appartenance, ou certains représentants de ce groupe⁸, en l'occurrence les gens d'origine française, dans un lieu ou un territoire donné. Ces références historiques, qui constituent le *discours d'enracinement*, servent ainsi à ancrer ou à *enraciner* ce groupe d'appartenance à un lieu donné ou, par ricochet, à légitimer sa présence sur le territoire.

La référence au territoire et au rôle qu'il joue dans l'histoire – le *territoire historique* – constitue pour sa part l'expression la plus concrète du *discours d'enracinement*. Les références à ce *territoire historique* s'inscrivent dans la trame narrative de l'histoire du Canada français par le biais d'événements marquants qui servent souvent à démontrer l'ancienneté sur le territoire : les explorations à l'époque de la Nouvelle-France, la colonisation, la fondation de paroisses, etc. C'est pour ainsi dire l'historiographie qui investit le territoire d'un sens en l'inscrivant dans la trame historique et en donnant une portée particulière aux événements qui s'y déroulent. Le récit ainsi constitué prend la forme d'un *discours d'enracinement*. Nous verrons que les références à l'ancienneté de la présence française s'adressent non seulement aux populations locales dont il s'agit de développer le sentiment d'appartenance, mais aussi à la majorité anglophone – canadienne ou états-unienne – dont il s'agit de mériter le respect et la reconnaissance. Ce dialogue entre peuples colonisateurs met en évidence l'absence totale des Premières Nations dans cette course à l'ancienneté qui caractérise le discours historique, épiphénomène du colonialisme de peuplement⁹.

L'*acte fondateur*, pour sa part, renvoie à deux actions : bien entendu, à celle d'établir, dans un lieu donné, un groupe ou une institution¹⁰ qui a comme objectif de faire connaître l'histoire d'une région, mais aussi à celle d'écrire un texte de nature historique qui se veut pionnier. C'est donc aussi l'évolution institutionnelle et son rôle dans le développement de moyens de production et de diffusion du discours historique qui retiennent notre attention. Parmi les *actes fondateurs* que nous analysons, nous retrouvons l'établissement de sociétés historiques, d'institutions éducatives et de revues savantes. Ces institutions jouent une fonction primordiale dans la diffusion des connaissances et dans l'élaboration d'un discours sur le passé, de même que sur la définition identitaire. Mettre en place les conditions de production d'un discours historique, c'est témoigner

⁸ Le groupe d'appartenance dont il est question figure généralement dans le discours d'enracinement comme public cible et/ou comme acteur central dans le théâtre de l'action historique.

⁹ Isabelle Côté propose un survol de la genèse et une présentation des enjeux relatifs aux théories du colonialisme de peuplement dans la francophonie canadienne dans « Théorie postcoloniale, décolonisation et colonialisme de peuplement : quelques repères pour la recherche en français au Canada », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 31, 1 (2019) : 25–42.

¹⁰ Nous nous inspirons de l'approche d'Andrée Fortin pour la fondation de revues savantes. Voir Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, (Sainte-Foy ; PUL, 199), 406 p.

d'un vide historiographique – réel ou ressenti – que l'on cherche à combler. Dans les espaces périphériques du Canada français, ces multiples actes fondateurs indiquent souvent que l'histoire qui est racontée dans le centre ne correspond pas à la réalité de la région. Ou du moins, que l'histoire du centre ne reflète pas ce que l'on ressent le besoin de dire et de raconter ailleurs. Ainsi, l'acte même de créer de telles institutions participe directement au discours d'enracinement que nous étudions.

Le texte historique pionnier, c'est-à-dire les publications fondatrices de l'histoire d'une région, est analysé dans la même optique. Il est particulièrement révélateur de l'évolution d'une historiographie et de la transformation des moyens de diffusion de l'histoire. Ainsi, par leur simple existence, les premières monographies ont un sens et une raison d'être distinctives dans notre réflexion portant sur le territoire historique. Ces publications – qui racontent l'histoire d'un territoire donné – deviennent *aussi* des actes ou gestes fondateurs qui contribuent cette fois au *discours* d'enracinement. Ces gestes d'écriture sont des actes fondateurs qui prolongent l'enracinement en célébrant l'histoire – souvent l'histoire de la fondation – qui sera véhiculée par le contenu. Ce discours accorde un passé et, par là, un avenir au groupe qu'on situe ainsi dans le temps et dans l'espace. Les premières publications répondent, pour ainsi dire, à une demande de sens ressentie par l'auteur et à laquelle il cherche à répondre.

L'analyse proposée étudie en parallèle l'historiographie produite au Québec et celles qui émergent en périphérie, soit en Ontario, dans l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre. Ces trois régions abritent des concentrations importantes de gens d'origine canadienne-française dont l'histoire a été bien documentée. Ces populations se dotent rapidement de moyens de production et de diffusion du savoir et nous avons identifié des publications de nature historique qui paraissent dès la seconde moitié du XIX^e. La présence d'institutions, dont les collèges classiques, contribue à ces premiers balbutiements d'un discours intellectuel. En multipliant les régions et en nous penchant sur la diaspora canadienne-française dans son ensemble – sans exclure le Québec et sans limiter notre recherche aux frontières du Canada – nous procédons à une analyse comparative de la mise en récit de l'histoire et du discours d'enracinement qui en découle. Cette étude nous permet de mieux saisir le sentiment d'appartenance exprimé par les récits historiques en tenant compte des forces centripètes et centrifuges, ou des tensions entre région et nation, qui influencent la mise en récit de l'histoire au Canada français. Bien que le corpus québécois se résume à certains auteurs clés, l'inclusion de discours véhiculés par l'élite canadienne-française du Québec est essentielle

pour comprendre leur apport à la formulation du discours d'enracinement en région. La mise en parallèle de la production historique au Québec et en milieu minoritaire nous permet d'examiner les points de convergence et les déviations régionales – ou les divergences – entre le travail historique en région et au « centre » québécois. Alors qu'il existe des analyses de la production historiographique respective de certaines régions¹¹, l'étude croisée de l'historiographie produite dans différentes parties du territoire dans son ensemble constitue un élément central de cette thèse et de l'originalité de sa contribution à l'historiographie. L'objectif ici est de faire ressortir à la fois certaines particularités ou ressemblances entre différentes expériences régionales et les dissemblances ou contrastes qui, jusqu'alors, ont le plus souvent échappé aux chercheurs.

S'échelonnant sur plus d'un siècle, l'étude privilégie certains moments clés de la production historique et certains ouvrages qui sont, à notre avis, représentatifs de l'évolution de la mise en récit de l'histoire au Canada français. Parmi les producteurs québécois d'histoire, nous avons ciblé quelques figures majeures, les grands historiens de leur temps. Le corpus d'ouvrages provenant des régions a toutefois fait l'objet de critères de sélection plus souples qui permettent de respecter l'évolution particulière de la production historique dans les régions et de ses moments forts. Si certaines précisions relatives au choix du corpus figurent dans les chapitres, nous pouvons néanmoins expliciter certains critères de sélection plus généraux dont le lieu de publication, l'objet d'étude, le lieu de résidence de l'auteur, le rôle comme texte pionnier et, dans une moins grande mesure, la portée et l'influence du texte. Nous accordons donc une place particulière aux textes historiques pionniers et aux actes fondateurs qui annoncent l'éclosion d'une réflexion historique. Le coup d'envoi de la thèse correspond à la parution de *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, auteur souvent présenté comme le premier historien national canadien-français. Tout en passant par d'autres auteurs importants, dont Thomas Chapais et Lionel Groulx au Québec, et Gabriel-Adrien Morice et Denis-Michel-Aristide Magnan dans les régions périphériques, l'analyse s'interroge aussi sur la fondation des sociétés historiques et des revues savantes dans cet espace francophone.

¹¹ Sylvie Beaudreau et Yves Frenette, « Historiographie et identité collective en Amérique française : le cas des élites francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1872-1991 » dans *Identités et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Simon Langlois, dir. (Québec : Presses de l'Université Laval/CEFAN, 1995), 233-254 ; Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français », dans *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Jacques Cotnam, Yves Frenette, Agnès Whitfield, dir. (Ottawa : Le Nordir, 1995) ; Serge Dupuis et Stéphane Savard, « Arpenté, défriché, mais pas encore entièrement labouré : le champ de l'historiographie franco-ontarienne en bref. » *Bulletin d'histoire politique* 24, 2 (2016).

Alors que les études portant sur le Canada français retiennent généralement comme césure importante les années 1960, cette thèse explore l'émergence de références régionales qui précèdent cette date charnière. Le cadre temporel englobe ainsi la période s'étendant du milieu du XIX^e siècle, alors que germe le projet national canadien-français, jusqu'aux années 1960 avec quelques pistes de réflexion en épilogue portant sur la période qui suit « l'éclatement » des années 1960. La thèse permet donc de situer l'usage de références au territoire historique dans le débat historiographique sur la « régionalisation » des identités au Canada français, à même l'étude longitudinale du discours d'enracinement. Si l'analyse se termine dans les années 1960, nous proposons en épilogue quelques pistes de réflexion sur les décennies suivantes. Aussi la thèse débouche-t-elle sur la fondation, en 1991, de la revue *Francophonies d'Amérique*, une revue pluridisciplinaire universitaire qui incarne en quelque sorte les tendances « post-canadiennes-françaises » de cette période. En ce sens, la fondation de cette revue constitue un jalon important dans la représentation de l'espace et dans les études portant sur l'après Révolution tranquille en Amérique francophone.

C'est donc à partir de ce cadre temporel que nous abordons nos analyses. Si les chercheurs stipulent qu'il y a, au Canada français, une fragmentation identitaire après les années 1960, comment ces identités « provinciales » sont-elles nées et se sont-elles développées? Qu'est-ce qui explique qu'on y adhère si largement, et ce, aussi rapidement après l'éclatement institutionnel du Canada français? Existe-t-il des éléments précurseurs de ces identités provinciales dans la mise en récit de l'histoire en milieu minoritaire? Et au Québec? Est-ce que le contact avec l'*Autre* (les peuples autochtones¹² ou les Anglais) dans certaines régions du Canada français mène à une conception de soi différente de celle qui s'observe dans la production historique du XIX^e siècle? En contrepartie, qu'en est-il du discours d'appartenance à la nation canadienne-française? Qui en est le producteur? Existe-t-il des vestiges de cette référence identitaire après l'éclatement au Québec et ailleurs? A-t-on complètement évacué le discours d'enracinement de la nation canadienne-française ou a-t-on substitué au Canada français une autre entité parapluie, soit la (les) francophonie(s) du Canada? Sans négliger pour autant le cadre institutionnel de la production de l'histoire, notre démarche est double : étudier des formulations successives d'un discours d'enracinement au Québec et dans les communautés canadiennes-françaises hors Québec; réfléchir à l'effet des migrations et de l'émergence des historiographies régionales sur le récit historique des

¹² Bien que ces termes ne soient pas utilisés à l'époque que nous étudions, nous utilisons les termes « peuples autochtones », « Premières Nations » ou « Autochtones » pour désigner les peuples présents sur le territoire américain avant l'arrivée des colons européens.

Canadiens français. S'il n'est pas besoin de signaler l'étroite association entre récit historique et identités nationales¹³, la même observation vaut sans aucun doute pour les identités régionales... ouvrant la porte à un jeu d'interférence et de superposition fascinant. C'est la matière même de cette enquête.

Cette entrée en matière annonce le Chapitre 1. Ce chapitre campe le décor de la thèse. Nous y présentons le cadre théorique présentant les concepts entourant l'identité et l'appartenance, la nation et le territoire. S'ensuivent une brève mise en contexte historique et un bilan historiographique abordant trois thèmes : 1) Survol des grandes tendances historiographiques au Canada français et au Québec; 2) Comment écrire la nation : l'historiographie des années 1840, entre républicanisme et nationalisme; et 3) Les années 1960 et les thèses de « l'éclatement » du Canada français. Nous passons ensuite à la présentation plus ciblée du sujet et de notre problématique. Nous présentons enfin quelques éléments clés de la méthode, de même qu'un survol des chapitres à venir.

¹³ Voir Benedict Anderson, *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat (Paris : Éditions de la découverte, 2007); Christian Laville, « Minorités, compréhension mutuelle et usage de l'histoire », *Cahiers de Clio*, 84 (1985).

CHAPITRE 1

Cadre théorique et problématique

1. Cadre théorique

1.1. *Identité et appartenance*

Dans le cadre de cette recherche, les analyses proposées nous plongent dans l'univers des récits fondateurs de l'identité collective par le discours d'enracinement et la représentation du territoire historique. De nombreux ouvrages abordent les questions d'identité collective et de mémoire collective, de même que la représentation et l'appartenance. Précisons que le concept de « représentation » se limite à son sens propre, soit l'action de se représenter quelque chose, de le faire concevoir par l'esprit. Nous ne désirons pas entrer dans les débats associés à ce terme tel qu'il est utilisé en psychologie, psychanalyse et sociologie, bien que nous soyons conscientes des diverses utilisations du terme et de l'importance d'en clarifier les balises¹. La définition donnée par Roger Chartier nous apparaît ainsi la mieux adaptée à notre conception du terme. Il écrit :

À l'idée, construction consciente d'un esprit individué, s'oppose terme à terme à la mentalité toujours collective qui règle, sans qu'ils le sachent, les représentations et les jugements des acteurs sociaux. Le rapport entre la conscience et la pensée est donc posé d'une manière nouvelle, proche de celle des sociologues de la tradition durkheimienne, portant l'accent sur les schèmes ou les contenus de pensée qui, même s'ils sont énoncés sur le mode individuel, dépendent, en fait, des conditionnements non sus et intériorisés qui font qu'un groupe ou une société partage, sans qu'il soit besoin de les expliciter, un système de représentations et un système de valeurs².

Chartier explique qu'il existe deux façons de penser les représentations collectives. Premièrement, si on les examine par le haut, il peut s'agir d'un rapport de force entre les représentations imposées par ceux qui ont le pouvoir de nommer et la définition que se donnent les communautés soumises ou résistantes. Deuxièmement, il peut s'agir d'un « découpage social objectivé comme la traduction du crédit accordé à la représentation que chaque groupe donne de lui-même, partant de sa capacité à faire reconnaître son existence à partir d'une même exhibition d'unité³. » Ainsi, la représentation peut être soit imposée par un groupe externe ayant le pouvoir – comme, dans le cas de notre thèse, l'élite –, soit créée par le groupe pour se définir. Dans le cas du Canada français ainsi que de la

¹ Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude* (Paris : Albin Michel, 1998).

² *Ibid.*, 38.

³ *Ibid.*, 78-79.

francophonie canadienne et de son histoire, ces deux postures nous apparaissent comme étroitement liées. Tel que nous le verrons dans les chapitres qui suivent, l'élite – dont les historiens – demeure très proche du groupe d'appartenance et de son territoire historique. Les producteurs d'histoire que nous étudions, pour l'essentiel des membres de l'élite, propagent leur vision du passé. Nous observons toutefois un ton de revendication dans certaines publications.

En filigrane de la thèse se profile bien évidemment la notion d'*identité*. Ce concept galvaudé incite certains, dont Rogers Brubaker et Frederick Cooper⁴, à vouloir le remplacer. Mais tout est dans la manière et nous pensons, avec Kathleen Wilson, qu'il demeure utile :

[A]s a host of distinguished historians and postcolonial critics have observed, a politics of identity has been in place since the beginning of colonization and slavery, even if it has not been acknowledged as such. From this perspective, although identity functions as an analytic or interpretive concept, it also could radically configure historical experience.⁵

Elle poursuit :

[I]dentity results from the negotiation between where one is placed and where one places oneself within social networks, working through what is possible as well as what is forbidden. Existing in time as neither a "stable unchanging and continuous fram[e] of reference" nor a facet of the past waiting to be recovered, identity is a historical process, "a matter of 'becoming' as well as of 'being,' " as Stuart Hall has evocatively put it, that produces and is produced by people's positioning in the narratives of the past⁶.

Notre réflexion sur l'identité et la référence au Canada français est largement nourrie par les travaux de Fernand Dumont. Bien que le discours d'enracinement que nous ciblons soit véhiculé par l'élite intellectuelle, nous croyons, comme Dumont, que l'historiographie est une forme de représentation du sentiment d'appartenance à un groupe⁷. Dumont utilise le concept de *référence* qui « [...] meuble la conscience de former une communauté en regroupant l'idée d'une origine commune, d'une expérience historique partagée et d'une mémoire collective⁸ ». L'histoire y figure comme pièce importante, jouant un rôle primordial dans la formation d'un sentiment

⁴ Rogers Brubaker et Frederick Cooper, « Identity » dans *Colonialism in Question: Theory, Knowledge, History* (Berkeley : University of California Press, 2005), 59-90.

⁵ Kathleen Wilson, *The Island Race: Englishness Empire and Gender in the Eighteenth Century* (New York : Routledge, 2003), 2.

⁶ *Ibid.*, 3.

⁷ François-Olivier Dorais, *Un historien dans la Cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2016.

⁸ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise* (Montréal : Éditions du Boréal, 1996 [1993]), 13.

d'appartenance ou, dans le cas de notre thèse, dans la formulation d'un discours d'enracinement. Qui plus est, dans le cas de groupes minoritaires, ces références à l'histoire revêtent une importance particulière. Christian Laville explique que :

[l'histoire] fut longtemps à l'usage des princes et des grands. Puis le XIX^e siècle lui confia de constituer l'identité fondatrice de l'État-nation. [...] Maintenant, alors que la préoccupation pour le fait national – celui-ci désormais bien établi, – cède le pas à celle pour le social, on voudrait voir l'histoire au service de groupes, notamment de groupes minoritaires. Les minorités s'en serviraient pour constituer leurs identités⁹.

Pour Dumont, l'origine, la langue et l'État sont des repères d'identité, des symboles, mais on ne peut leur attribuer le statut d'éléments « créateurs » ou de « fondateurs » de la nation. « Il reste que ces symboles sont liés à des pratiques et à des institutions, que des représentations et des débats leur prêtent consistance¹⁰. » Il poursuit :

Un cran de plus est franchi lorsque intervient le discours : des idéologies disent la nation, en décrivent les traits, la distinguent d'autres nations, dénoncent les périls qui la guettent. Le nationalisme en est la forme la plus nette, susceptible d'ailleurs d'espèces multiples. Des discours racontent l'histoire de la nation, en font voir le développement dans le temps, la gratifient d'une mémoire collective. La symbolique nationale s'insinue jusque dans la littérature¹¹.

1.2 L'identité et la nation

Dans le contexte de production historique que nous allons explorer, l'identité passe par certains concepts clés, dont celui de *minorité* et de *nation* qui sont, par ailleurs, récurrents dans l'historiographie canadienne-française et québécoise. Les ouvrages de notre corpus s'intéressent principalement à l'histoire des populations de langue française dont les ancêtres sont des Canadiens français du Québec, de sorte qu'il s'agit d'une étude portant sur « l'Amérique canadienne-française¹² ». Ces notions méritent donc d'être explorées davantage étant donné le rôle qu'elles ont eu à jouer. Règle générale, les concepts de *nation* et de *minorité* sont perçus par les historiens que

⁹ Laville, *loc.cit.*, 17.

¹⁰ Dumont, *op.cit.*, 15.

¹¹ *Ibid.*

¹² Il est important de préciser ce que nous entendons par Amérique canadienne-française. Puisque notre étude s'intéresse aux populations d'origine canadienne-française, ci-inclus les Franco-Américains, l'expression « Canada français » semble trop limitatif. Toutefois, en raison du fait que sont exclus les Acadiens, Cajuns et Créoles, nous ne pouvons pas non plus utiliser le terme « Amérique française ». Ainsi, il s'agit de l'Amérique (canadienne) française. Pour une description des groupes francophones de la Louisiane, voir Isabelle Dion, *Pouvoir politique et minorités ethniques : portrait des francophones de la Louisiane, 1850-1885* (Mémoire de M.A. en histoire et sciences politiques, Université de Sherbrooke, 2000), 35.

nous ciblons dans cette étude comme étant circonscrits à leurs définitions propres, s'esquivant ainsi de la critique usuelle des « concepts » dans l'historiographie¹³. Pourtant, « nation » et « minorité » ne sont pas exemptes d'interprétations. Comme le veut la boutade de J. Létourneau, le concept de « nation » dans l'historiographie québécoise est un postulat semblable au concept de classe dans l'historiographie marxiste¹⁴.

Deux définitions représentant des idéaux types du concept de nation coexistent. Perméables, les croisements entre les deux interprétations sont par ailleurs fréquents. Selon la première définition, la nation désigne un groupe humain qui partage une même culture, une même histoire et une même langue. Cette utilisation du terme¹⁵ est donc intimement liée à l'individu, se rapprochant par sa définition au terme « peuple ». Une seconde définition, plus politique, définit cependant la nation comme étant un groupe humain qui habite un territoire donné et qui y possède des institutions politiques communes. Elle s'inspire du principe de « contrat social » des Lumières. Sont alors exclus les principes de culture, de langue et d'histoire communes, l'accent étant placé sur le territoire et ses frontières géopolitiques. Cette définition se rapproche davantage de celle d'État plutôt que de celle de peuple.

Dans les analyses qui suivront, nous constaterons aussi qu'il y a, au-delà de l'idée d'une origine commune et d'une histoire partagée, certes présente dans le discours, une évolution et une malléabilité du sens d'appartenance dans l'espace et dans le temps. Cette malléabilité du sens d'appartenance s'explique aussi par le contexte de production et le public ciblé. Il s'agit donc, pour reprendre le concept évoqué par Marie Lebel, de situer au sein de ces représentations les « demandes de sens¹⁶ » qui, pour les fins de nos analyses, puisent leurs racines dans l'histoire et la représentation du territoire historique.

¹³ À noter comme exception à la règle les commentaires de Jocelyn Létourneau, « Pour un autre récit de l'aventure québécoise », dans *idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme, dir., (Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 2004).

¹⁴ « Dans l'historiographie québécoise, le concept de nation joue en quelque sorte un rôle semblable au concept de classe dans l'historiographie marxiste. Il est un postulat des analyses, un élément indispensable au décor explicatif, une boussole pour éviter de se perdre dans les interstices de la vie vivante, une piste lumineuse pour faire finalement atterrir l'interprétation. Je crois personnellement que pareil usage du concept de nation et de la problématique du national en général est fautif. » *Ibid.*

¹⁵ Notons l'ancienne définition du mot « nation » : Groupe d'hommes ayant une origine commune.

¹⁶ Marie Lebel, *Prises de parole et modes de l'engagement intellectuel dans le Nouvel-Ontario (1970-1995)* (Québec : Université Laval, 2010), 2, 12, 36.

Ce projet s'inspire aussi du concept des *lieux de mémoire*¹⁷ élaboré par Pierre Nora puisque le *territoire historique* analysé est aussi un lieu de mémoire que l'on crée par crainte qu'il ne disparaisse ou, à tout le moins, que ne se dissipe le sens qu'on lui accorde par son origine française ou canadienne-française. L'analyse des images changeantes de ce territoire dans le temps et dans l'espace permet de voir émerger des perspectives historiographiques régionales.

1.3 Construction historique de la nation

L'intégration des concepts de « nation » et de « nationalisme » à notre analyse de l'historiographie canadienne-française permet aussi de se questionner sur le rôle de l'histoire dans la construction et le maintien de la nation. John Breuilly explique: « Nationalist history is one way of gathering together past, present and future »¹⁸. L'historiographie canadienne-française est-elle un bon exemple de cette construction du passé pour l'avenir? D'une pratique historique de nature pragmatique chez Thucydide où l'histoire offre des leçons pour l'avenir, à celle de l'histoire comme indice du progrès, le rôle de l'histoire dans la construction de la nation est en perpétuelle évolution. Reinhart Koselleck¹⁹ précise qu'une nouvelle conception du passé survient dans la période qui s'échelonne de 1750 à 1850. Cette période, qu'il nomme « axial age », accorde une place particulière à la notion de progrès dont la portée est universelle plutôt que nationale. On insiste ainsi, de façon optimiste, d'ailleurs, sur le fait que l'avenir ne sera pas comme le passé, transformant par le fait même le rapport au passé. « Mankind was seen as on a determinate and generally upward path, passing through a set of stages. Different societies occupy different stages. [...] The task of the historian is to uncover the forces which bind together and push forward progressive change [...]»²⁰.

Cette vision des choses ne permet donc pas au passé de jouer le rôle pragmatique et de guide moral qu'il avait jadis occupé. Certains historiens rejettent toutefois cette conception de l'histoire à portée plus universelle, notamment les historiens nationalistes. Ces derniers conservent cependant

¹⁷ Pierre Nora, « Between Memory and History : Les Lieux de Mémoire », *Representations* 26, (1989) : 7-25; *Id.*, *Les Lieux de mémoire*, vols I, II, III (Paris : Gallimard, 1984-1992).

¹⁸ John Breuilly, « Nationalism and the Making of National Pasts » dans *Nations and their Histories: Constructions and Representations*, Susana Carvalho et François Gemenne, dir., (New York : Palgrave Macmillan, 2009), 7.

¹⁹ Reinhart Koselleck, *Futures Past: On the Semantics of Historical Time* (New York : Columbia University Press, 2004), dans John Breuilly, *op.cit.*, 9.

²⁰ *Ibid.*, 9

certaines éléments de l'universalité de l'histoire qu'ils appliquent autrement²¹. Les historiens nationalistes du XIX^e siècle véhiculent ainsi l'idée de l'influence salvatrice de la nation qui passe par son histoire. Dans le cas du Canada français, cette transformation de la représentation du passé sera-t-elle présente? Cette influence salvatrice, qui peut s'étendre aux membres du groupe national, de même qu'aux autres qui lui sont subordonnés, aurait-elle influencé la production historique nationaliste au Canada français?

Alors que Breuilly inscrit ses réflexions dans le contexte européen, nous soutenons que certaines observations s'appliquent au contexte canadien et canadien-français. Comme l'explique Breuilly, les historiens du milieu du XIX^e siècle « saw 'national character' as moulded from 'within' and passed along from generation to generation²². » Ce caractère national s'exprime par la culture, la langue, les coutumes, l'ascendance et la race et les historiens misent sur les particularités ou « uniqueness » de la nation. « This alternative view justified itself by drawing on or constructing myths and memories, elaborating cultural stereotypes, and insisting that 'history' was not subject to some extra-historical force called 'reason' which enlightenment writers claimed to have discovered²³. » Il poursuit:

This laid the basis for a national appropriation of the past. It took the form not only of historical accounts of past events but a historicising approach to language and literature, art and architecture, law and institutions. It repudiated universal history in favour of national history²⁴.

L'idée selon laquelle la nation et le nationalisme sont des phénomènes construits, notamment par l'entremise de l'histoire, est intéressante dans la mesure où cette période de transformation du discours nationaliste en Europe correspond à l'émergence de l'historiographie au Canada français et du projet national. S'il est vrai que Breuilly se penche davantage sur les transitions antérieures à la période à l'étude dans cette thèse, nous nous inspirons néanmoins de son approche puisqu'elle permet d'examiner jusqu'à quel point certains motifs apparaissent dans le discours historique que nous étudions.

L'évolution ultérieure de la nation et du nationalisme se résume souvent comme une transition entre la nation culturelle et la nation civique. Dans le cas de l'Amérique canadienne-française, l'étude sur la longue durée de l'historiographie et de la variable *territoire*, nous permet

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*, 10.

d'étudier la construction symbolique de la nation depuis le milieu du XIX^e siècle, de même que la conception d'un deuxième pôle identitaire, celui de la région. C'est en étudiant le rôle de l'histoire et des historiens dans l'élaboration de ces deux pôles identitaires que nous pourrions explorer les tensions qui existent entre nation et région.

1.4. Colonialisme de peuplement

Alors que le concept de colonialisme de peuplement ou de *settler colonialism* connaît une ascendance marquée dans les historiographies anglophones, il demeure moins utilisé par les chercheurs franco-canadiens. L'historien australien Patrick Wolfe est l'un des premiers chercheurs à développer le concept, depuis adapté et adopté par des chercheurs de plusieurs disciplines, dont l'anthropologie, la sociologie et l'histoire, surtout dans les pays anglo-saxons. Certains facteurs pourraient expliquer sa place mitigée dans l'historiographie de langue française. D'une part, le terme *settler*, largement répandu dans l'historiographie de langue anglaise pour traiter de colonialisme/post-colonialisme/décolonisation ne semble pas avoir d'équivalent français. Les termes utilisés, dont colons ou pionniers, n'ont pas tout à fait le même sens. D'autre part, la situation particulière du Canada confère à l'idée même de colonialisme un niveau de complexité particulier²⁵. Le territoire est colonisé par deux grandes puissances européennes, la France et l'Angleterre et ce, successivement. Les Canadiens français sont donc à la fois peuple « colonisé » et peuple colonisateur dont l'historiographie est imprégnée d'une histoire nationaliste misant sur les hauts faits de sa période coloniale : la Nouvelle-France.

L'évolution de l'historiographie canadienne-française nous offre donc un regard particulier sur le colonialisme de peuplement. Selon Lorenzo Veracini « *settler societies produce narratives about the inevitable vanishing of Indigenous people and [...] settlers routinely claim indigeneity*²⁶ ». Qu'en est-il de l'historiographie canadienne-française? S'ajoutent à cela les conditions de production du savoir très inégales entre le peuple colonisé et colonisateur. Comment doit-on alors situer la production historique du Canada français?

²⁵ Il existe très peu de travaux portant sur la situation au Québec et dans la Francophonie canadienne. L'article d'Isabelle Côté s'interroge d'ailleurs sur cette absence et sur la place du colonialisme de peuplement dans l'enseignement au Canada dans les régions minoritaires. I. Côté, *op.cit.*

²⁶ Lorenzo Veracini, *Settler Colonialism: A Theoretical Overview* (New York : Palgrave Macmillan, 2010), 362 dans Jeffrey Ostler and Nancy Shoemaker « *Settler Colonialism in Early American History: Introduction* », *The William and Mary Quarterly* 76, 3 (2019), 362.

Si le concept de colonisation de peuplement est principalement tributaire des travaux de Patrick Wolfe sur la colonisation de l’Australie après 1780²⁷, certains éléments de son modèle sont difficilement transférables au contexte nord-américain, notamment en ce qui a trait à l’époque de la Nouvelle-France. En effet, Allan Greer est critique de la théorie de la colonisation de peuplement, telle qu’elle est formulée par Wolfe pour l’Australie. Wolfe postule que le colonialisme de peuplement comprend deux grandes postures. La première, c’est qu’elle s’inscrit dans une logique d’élimination (*logic of elimination*) par opposition aux autres formes de colonisation qui cherchent à exploiter les ressources. La seconde, c’est que c’est un processus structurant et non pas un événement (*invasion is a structure not an event*)²⁸. Pour Greer, la logique d’élimination n’est pas compatible avec la Nouvelle-France²⁹ qui s’appuyait largement sur les peuples autochtones dans l’exploration et le commerce. Nous soutenons toutefois qu’il y a lieu de retenir certaines prémisses du « settler colonialism », notamment dans la période qui suivra le déclin de la traite des fourrures au Canada.

L’analyse du discours historique formulé par les Canadiens français, peuple « colonisé » ou conquis et peuple colonisateur, pourrait donc bénéficier de certains éléments rattachés au concept de colonialisme de peuplement, notamment en ce qui a trait au rapport à l’Autre et à l’usage de l’histoire pour situer le Canada français comme groupe fondateur en quelque sorte *indigène* dont la présence sur le territoire est antérieure à celle de son rival, les Anglais ou les Britanniques. Cette étude, qui explore le discours d’enracinement et la représentation du territoire historique, apportera un éclairage intéressant au concept à la lumière de l’historiographie canadienne-française.

²⁷ « Most scholars of North America who have engaged settler colonialism have done so via the scholarship of the Australian historian Patrick Wolfe, who provided several extended analyses of settler colonialism, often peppered with a series of pithy formulations. » dans Ostler and Shoemaker, *loc.cit.*, 361.

²⁸ Wolfe dans Ostler et Shoemaker, *loc.cit.*, 362.

²⁹ « The “logic of elimination” is a basic drive to get rid of the Indigenous presence by one means or another and to replace it with a new society. This approach encompasses material as well as discursive aspects; massacre, removal, assimilation, and immigration are part of its repertoire, and so too are various forms of racism, legal instruments of dispossession, and historical narratives denying violence. Heavily indebted to Marxism and postcolonial theory, Wolfe grounded his concept in material considerations: the basic distinction between settler colonialism and the “ordinary” colonialism of the sort one finds in nineteenth-century India or Africa is that the latter depends on the exploitation of native labor while the former had no real need for the natives’ work and only wanted their land. » Il ajoute « Wolfe was aware that settlers did sometimes rely on Indigenous labor, coerced or otherwise, and acknowledged that this practice was at odds with his definition of settler colonialism. » Allan Greer, « Settler Colonialism and Empire in Early America », *William and Mary Quarterly*, 76, 3 (2019) : 384.

2. Mise en contexte

2.1. *Le Canada français et son histoire : quelques balises*

La thèse étudie la production historique au Québec et dans la diaspora canadienne-française en débordant largement des cadres temporels généralement utilisés par les historiens, afin d'analyser, sur une longue durée, le discours d'enracinement et le sentiment d'appartenance évoqués par des textes historiques. Plus précisément, la thèse cherche à mieux comprendre les tensions qui existent entre nation et région dans l'élaboration de ce discours d'enracinement à compter du moment où émerge une réflexion historique au XIX^e siècle et jusqu'aux années 1960. Les textes sélectionnés correspondent aux ouvrages pionniers, aux publications influentes et aux parutions qui témoignent d'une métamorphose dans la mise en récit de l'histoire par le sujet abordé ou le moyen de diffusion utilisé. Puisque cette production historique est intimement liée au projet national canadien-français, la thèse sera structurée de manière à tenir compte de certains moments clés de l'histoire de la *nation*.

Ce résumé, certes incomplet, sert de mise en contexte afin de situer le lecteur. Pour débiter, il importe de noter que le Canada français, de même que la diaspora canadienne-française, font l'objet de nombreuses études tant historiques que littéraires, sociologiques, et autres. Le vocable « Canada français » est à la base un concept, une idée, voire un idéal identitaire s'appuyant sur un complexe institutionnel qui sert de point d'ancrage. Le terme renvoie aussi à la fois à un espace habité et à une époque, voire à un espace institutionnel. Si le découpage géographique du Canada français semble quelque peu malléable – inclusion ou exclusion des Franco-Américains, notamment – ses balises temporelles sont restées sensiblement les mêmes chez les intellectuels, soit du milieu du XIX^e siècle aux années 1960. L'idée du Canada français survit toutefois, du moins à certains égards, à son démantèlement institutionnel. Le bilan historiographique brosera d'ailleurs le portrait des thèses entourant cette balise temporelle du Canada français et de la continuité du Canada français au-delà de cette période. L'Acadie, dotée d'une référence et d'une identité qui lui est propre, mène une existence en parallèle à celle du Canada français. S'il est vrai qu'elle partage plusieurs points de ressemblance avec le Canada français, dont le rôle du clergé dans le réseau institutionnel, et qu'elle est parfois décrite comme faisant partie de cette entité, nous avons choisi de l'écarter de notre analyse. Son évolution distincte de même que son rapport au territoire historique, largement influencé par le Grand Dérangement, rendait difficile l'intégration de son historiographie à notre démarche.

Alors qu'il nous est impossible d'aborder le corpus complet d'ouvrages ayant trait au Canada français, il importe de noter qu'il existe quelques moments clés autour desquels les chercheurs se sont penchés afin de mieux saisir l'évolution de ce Canada français et de son projet national : les Rébellions de 1837-1838 et l'émergence du projet national canadien-français dans les années 1840, les Rébellions dans l'Ouest canadien en 1869-1879 et 1885, les migrations qui s'échelonnent du milieu du XIX^e siècle aux années 1930, les crises scolaires de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, l'institutionnalisation et la disciplinarisation du métier d'historien dans la première moitié du XX^e siècle, et l'éventuel « éclatement » du Canada français dans les années 1960.

Les balises géographiques du Canada français sont plus difficiles à définir. Pour commencer, elles sont bien sûr mouvantes, à la faveur de mouvements migratoires importants qui s'échelonnent sur près d'un siècle. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, on voit poindre un certain débat entourant ce que l'on nomme « l'exode » des Canadiens français. Ces grandes migrations et les débats qui les entourent seront présentés plus longuement dans l'introduction de la première partie. Notons tout simplement qu'à compter de la fin du XIX^e siècle, chez les membres du clergé comme chez les intellectuels laïques, on s'entend que le Canada français s'étend jusqu'aux plaines de l'Ouest auxquelles s'ajoutent certains bastions situés à l'extérieur des frontières du Canada, soit aux États-Unis³⁰.

Dans le cas de notre étude, cette transformation du *territoire national*, attribuable aux mouvements de migration, est d'autant plus importante qu'elle survient quelques années à peine après l'émergence d'un véritable projet national, largement alimenté par l'histoire. Si le Canada français comme *nation* est né au milieu du XIX^e siècle, après l'échec des Rébellions, la nation canadienne-française s'est par la suite largement développée, tant géographiquement (par le biais des migrations) que politiquement avec l'Église comme institution centrale. À défaut de se constituer en État-nation, la nation canadienne-française se serait dotée d'une Église-nation autour de laquelle la vie socioculturelle et intellectuelle gravite. On fonde des paroisses qui deviennent, pour reprendre les paroles d'Henri Bourassa, la « pierre angulaire » de la nation. C'est autour de ces paroisses que naissent des institutions complémentaires, tels les écoles, les hôpitaux et les clubs sociaux, qui sont chargés d'assurer la survivance de la « race » canadienne-française.

Les migrations mènent à l'élargissement du territoire canadien-français, la vallée laurentienne y maintient évidemment un statut particulier étant donné l'ancienneté de son

³⁰ Voir, entre autres, Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques* 38, 3 (1997) : 419.

peuplement par des francophones. Il s'agit du berceau du Canada français, du lieu de naissance du peuple canadien-français, qui y habite depuis l'époque de la Nouvelle-France. Au moment des grandes migrations, la vallée laurentienne a une histoire française qui remonte à près de trois siècles. Alors qu'il existe un mouvement expansionniste sous le Régime français, duquel les historiens de la périphérie s'inspireront d'ailleurs, c'est néanmoins dans la vallée du Saint-Laurent que réside alors la grande majorité des habitants.

Rappelons que s'appuyant fortement sur l'histoire, le projet national se définit aussi en réaction au rapport Durham. Tel que nous le verrons dans le bilan historiographique, l'histoire – notamment celle de la Nouvelle-France – devient centrale au projet national. C'est à ce titre qu'elle figurera largement dans le discours d'enracinement tant au Québec que dans la périphérie. Cette Nouvelle-France héroïque fournit en quelque sorte les assises territoriales de l'espace nouvellement colonisé, au XIX^e siècle, voire plus tard, par les Canadiens français. Ainsi, les références à la Nouvelle-France forment un élément unificateur du discours d'enracinement, tant et si bien qu'on parle parfois même d'une *reconquête* du territoire par le biais des migrations. Tel que nous l'observerons, la Nouvelle-France comme assise de la nation devient donc l'un des éléments communs du discours d'enracinement partout sur le territoire qui correspond au Canada français.

Au cours des décennies qui suivent, le Canada français prend forme comme entité marquée par la relation entre le centre québécois et la périphérie peuplée de Canadiens français en situation minoritaire. On sait que le Québec continue de jouer un rôle important pour les Canadiens français de la minorité, il est source d'appui lors de certains conflits, dont les conflits scolaires, et il est à l'origine d'un flux ininterrompu de migrants. Ces mouvements migratoires incluent notamment des membres de l'élite cléricale, hommes et femmes, qui travaillent à parfaire les divers paliers institutionnels de « l'Église-Nation³¹ » dans les régions. Certains prêtres contribuent à former une élite locale par le biais des collèges classiques, entre autres.

À compter du milieu du XX^e siècle, et plus particulièrement au cours des années 1960, la nation canadienne-française, comme projet national, se transforme. Le projet national et politique qui l'anime ne colle plus à la réalité de l'élite canadienne-française, notamment celle du Québec, et l'Église est en perte de vitesse – la Seconde Guerre mondiale et l'État providence bouleversent son rôle au sein de la société. Bien qu'il existe un débat entourant « l'éclatement » du Canada

³¹ Voir Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme. » *Études d'histoire religieuse* 8, 1-2 (2015) : 15–37.

français, débat dont nous étudierons le pendant historiographique dans les pages à venir, les chercheurs s'entendent généralement pour dire qu'avec la Révolution tranquille et les États-Généraux, le Canada français subit une métamorphose importante.

Ce condensé historique n'est qu'un survol auquel plusieurs nuances s'imposeraient. Il nous permet néanmoins de situer le cadre spatio-temporel de la thèse dans laquelle on retrouve des mises en contexte précédant chaque partie. Dans le bilan historiographique qui suit, nous examinerons de façon plus détaillée deux moments clés de l'historiographie canadienne-française et de l'histoire de la nation : l'émergence de son projet national au milieu du XIX^e siècle et le moment de son éclatement dans les années 1960. Ces deux moments clés et les débats historiographiques qui les entourent ont nourri notre réflexion et orienté notre questionnement et notre positionnement historiographique.

3. Bilan historiographique

Cette étude s'insère plus largement dans l'historiographie de l'Amérique française, du Canada français dans son ensemble et de ses minorités de langue française dispersées sur le continent nord-américain. La thèse s'inscrit dans le courant de l'histoire intellectuelle avec un intérêt marqué pour la production historique. Elle s'interroge aussi sur les concepts d'identité et de représentation, de même que sur l'influence des forces centripètes et centrifuges, ou des forces entre la référence à la nation et à la région, dans l'élaboration d'un discours d'enracinement au Canada français. Étant donné le cadre temporel de la présente étude, nous avons ciblé trois champs historiographiques pertinents : les grandes tendances historiographiques au Canada français et au Québec; l'historiographie nationale au milieu du XIX^e siècle; les débats historiographiques entourant l'éclatement du Canada français dans les années 1960.

3.1 Écrire l'histoire. Grandes tendances historiographiques au Canada français et au Québec

Lorsqu'on explore les cadres qui voient naître l'historiographie au Canada français, c'est de prime abord la notion même d'*historiographie* qui fera l'objet d'un questionnement explicite. Il s'agit donc d'une étude de l'histoire de l'Histoire, qui cherche à comprendre la naissance d'historiographies régionales à l'échelle du territoire à l'étude – tant au Québec que chez les Canadiens français habitant hors Québec – leurs évolutions, leurs points de ressemblance et de divergence, de même que les tensions entre nation et région.

L'intérêt chez les praticiens de l'histoire d'analyser le travail de l'historien n'est pas chose récente³². Aux réflexions sur le travail de l'historien et au rôle de l'histoire s'ajoutent les analyses de l'historiographie et de la production historique. Au Canada, plusieurs études se sont par ailleurs penchées sur la production historique de langue française au Canada, notamment au Québec. L'œuvre magistrale de Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, demeure une source importante en la matière. S'ajoutent à cette étude de nombreuses publications³³ sans compter les articles, thèses et mémoires qui abordent l'historiographie de façon plus vaste ou qui analysent les interprétations historiographiques d'un personnage clé, d'un historien, ou d'un événement marquant³⁴.

Plus largement consacrées à l'histoire produite en français sur le territoire québécois, ces analyses historiographiques présentent à leur façon le développement de la discipline historique et les divers débats historiographiques qui en découlent. Si ces études sont nombreuses, elles portent généralement sur la production historique du Québec. Dans certains cas, la production historique d'historiens d'ailleurs est incluse, notamment dans les survols historiographiques qui précèdent les années 1960. Dans le cas des francophones en milieu minoritaire, il existe aussi certains survols de la production historique. Ces derniers se limitent généralement à une région précise, tel que celui

³² Avec le *linguistic turn* dans les années 1970 à 1980, on se penche de plus en plus sur la façon d'écrire l'histoire. Éric Bédard explore ces tendances et brosse le portrait des contributions de certains auteurs dont Jacques Derrida, Paul Ricoeur, Hayden White et Paul Veyne ayant contribué à cette réflexion sur la valeur de l'histoire et le rôle de l'historien comme maître de son récit. Éric Bédard, « Récits de fondation et téléologie. Réflexions autour de l'historiographie du réformisme canadien-français » dans *La rénovation de l'héritage démocratique : Entre fondation et refondation*, Anne Trépanier, dir., (Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2009), 20-48.

L'expression apparaît pour la première fois dans l'ouvrage du philosophe américain Richard Rorty, *The Linguistic Turn. Recent Essays in Philosophical Method* (Chicago : University of Chicago Press, 1967). Le concept ne se limite toutefois pas à une école de pensée. Il s'agit plutôt d'une proposition forte, soit que « l'expérience et son rapport à la réalité ne peuvent être pensés en dehors de la médiation du langage. De manière plus radicale, la réalité demeure hors de toute prise, le langage seul peut l'exprimer et le langage seul constitue une réalité ». Bertrand Müller, « Linguistic turn », dans *Encyclopædia Universalis* (France : Encyclopædia Universalis), page consultée le 28 juillet 2015, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistic-turn-histoire/>

³³ Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx* (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1978) ; Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français 1920-1950 », *RHAF* 51, 2 (1997) : 167-176.; Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois* (Montréal : VLB, 2002); Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2003) ; Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie* (Montréal : Québec/Amérique, 2002) ; Dumont, *L'avenir de la mémoire* (Québec : Nuit blanche, 1995).

³⁴ Voir notamment : Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous* (Hull : Vents d'Ouest Hull, 1998) ; Dorais, *Un historien dans la Cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2016).

de Gaétan Gervais³⁵ sur l'historiographie en Ontario français, ou celui d'Yves Frenette et de Sylvie Beaudreau³⁶ sur l'historiographie des Franco-Américains.

Puisque nous proposons d'étudier l'évolution de la mise en récit de l'histoire, il nous paraît important de présenter les grandes lignes de cette historiographie afin de se positionner par rapport aux ouvrages ayant déjà étudié la question. Aux fins de cette thèse, nous proposons un découpage de l'historiographie de langue française au Canada, et plus particulièrement l'historiographie produite au Québec, qui se résume à cinq générations (au sens large du terme) : les anciens, les modernisateurs³⁷, les révisionnistes et deux tendances plus récentes et post-révisionnistes, soit les hyper-révisionnistes et la nouvelle sensibilité.

La première génération, celle des anciens³⁸, s'échelonne de François-Xavier de Charlevoix à Lionel Groulx en passant par François-Xavier Garneau, J.-B.-A. Ferland et Thomas Chapais. Ces derniers s'inscrivent dans un genre traditionnel parfois qualifié d'approche clérico-nationaliste. Les historiens de cette génération œuvrent avant la professionnalisation du métier d'historien, et leur production historique est généralement événementielle et descriptive plutôt qu'analytique. Les historiens de cette génération ne se perçoivent cependant pas ainsi. Comme l'explique Éric Bédard :

Ce qui frappe cependant dans les écrits de ces historiens autodidactes, c'est leur soif de vérité. L'histoire, expliquent-ils chacun à leur façon, n'est pas un récit inventé, fruit d'une imagination fertile, elle est devenue, pour reprendre les mots de Garneau, « une science analytique rigoureuse » qui requiert, selon Gérard Malchelosse, de « considérables labeurs de recherches »³⁹.

Bien qu'elle s'éloigne des chroniqueurs qui la précèdent, la production historique des anciens retient néanmoins certains traits de ces derniers, notamment en ce qui a trait à la mise en récit. Rudin souligne par ailleurs la place prépondérante de la *survivance* dans les propos de ces historiens. Si les membres de ce groupe ont plusieurs points en commun, il n'en demeure pas moins qu'il existe, malgré tout, de grands débats idéologiques et épistémologiques parmi ces « Anciens » dont la production s'étale sur près d'un siècle.

³⁵ Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *op.cit.*

³⁶ Beaudreau et Frenette, *op.cit.* et Yves Frenette, « L'historiographie des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1872-2015 », *Bulletin d'histoire politique* 24, 2 (2016) : 75-103

³⁷ Les expressions « Anciens » et « Modernisateurs » sont d'Éric Bédard.

³⁸ Expression utilisée par Éric Bédard et Julien Goyette dans *Paroles d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec* (Québec : Les Presses de l'Université de Montréal, 2006), entre autres.

³⁹ Bédard, « Texte de présentation » dans *Paroles d'historiens, op.cit.*, 15.

La deuxième génération d'historiens, les « modernisateurs », regroupe les premiers historiens professionnels. Ces derniers commencent leur carrière universitaire dans les années 1940 et sont actifs jusqu'au début des années 1960. La reconnaissance de l'histoire comme discipline, de même que la fondation de *l'Institut d'histoire de l'Amérique française* en 1947 et de sa revue en 1948, consolide la professionnalisation du métier d'historien. Ayant presque tous obtenu un diplôme de 3^e cycle, ces historiens sont très critiques des « Anciens » à qui ils reprochent les tendances trop littéraires et patriotiques. Les « modernisateurs » s'intéressent surtout à l'histoire sociale et économique, de même qu'à la dimension structurelle de l'expérience historique des Canadiens français. L'œuvre de Groulx, qui s'étend sur plusieurs décennies, chevauche cette frontière entre les générations de sorte qu'il se voit aussi devenir la cible de certaines critiques⁴⁰. Au cours de cette période, c'est aussi autour des deux grandes universités de langue française du Canada que l'on voit naître des instituts d'histoire ainsi que deux écoles de pensée: celle de Montréal et celle de Québec⁴¹.

Le néonationalisme canadien-français proposé par l'école de Montréal passe par une réinterprétation du rôle de la Conquête. Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet reprennent les propos tenus par Groulx en 1920 dans *Lendemain de conquête*⁴², et présentent la conquête comme une catastrophe pour l'élite de la Nouvelle-France et un schisme important de l'évolution des Canadiens français, maintenant soumis à des forces extérieures : l'élite britannique. Ainsi privés d'une élite qui leur soit propre, ils sont incapables de surmonter les difficultés économiques de sorte que la nation canadienne-française accuse, dès lors, un retard vis-à-vis du Canada. La thèse du retard sera aussi reprise par des chercheurs de l'Université Laval. L'école dite "de Québec" et ses historiens « néo-libéralistes », pour reprendre l'expression de Michael Behiels⁴³, regroupe plusieurs chercheurs, mais comporte, on le sait, trois chefs de file, soit Marcel Trudel, Jean Hamelin et Fernand Ouellet. Ces historiens soutiennent que le retard du Canada français vis-à-vis du reste du Canada est attribuable à des facteurs qui sont internes à la société canadienne-française. Bien

⁴⁰ Bédard souligne, entre autres, la rupture entre Groulx et Brunet, rupture d'autant plus marquante puisque Groulx était son maître à penser. *Ibid.*, 17.

⁴¹ Pour une présentation complète de la question « d'école », voir : Dorais, *Un combat d'école? Le champ historiographique vu de Québec (1947-1965)* (Thèse de Ph.D, Université de Montréal, 2019).

⁴² Lionel Groulx, *Lendemain de conquête* (Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1920).

⁴³ Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960* (Kingston : McGill-Queen's University Press, 1985).

qu'ils réfléchissent toujours en termes de « Canada français », ces chercheurs utilisent comme balises les frontières correspondant à celles de la province du Québec.

En dépit de leurs propos divergents, notamment en ce qui a trait au rôle de la Conquête⁴⁴, ces deux écoles ont plusieurs points communs. Comme l'explique François-Olivier Dorais :

par-delà les conceptions différentes du passé qui furent à la source du désaccord, ces deux groupes d'historiens ont eu en partage un univers de références et de questionnements – l'horizon des empêchements et des disparités du Québec par rapport au reste du Canada, l'acquiescement à l'État-providence, la nécessité d'appuyer la science historique sur des fondements plus « scientifiques » – à partir duquel ils purent interroger l'histoire et le destin particulier de la collectivité franco-québécoise⁴⁵.

Il s'agit, en quelque sorte, de la première cohorte de modernes dont les propos reposent pour l'essentiel sur les causes du « retard » de la nation canadienne-française. Les historiens de cette génération s'entendent donc sur l'importance de moderniser le Québec, en passant par la modernisation de la discipline historique. Selon Bédard :

[à] leurs yeux, le développement politique, idéologique et social du Québec ne pourra s'opérer que si les historiens savent identifier avec le plus de justesse et de distance possible les causes structurelles du retard. La mission des historiens n'est plus de proposer des récits édifiants ni de trouver des héros à canoniser, mais d'expliquer les faits structurants qui permettent de comprendre les carences dont hérite la société québécoise. Il ne s'agit plus, avant tout, de faire aimer l'histoire nationale, mais de la comprendre et d'en révéler toutes les dimensions, fussent-elles sombres, sinon tristes⁴⁶.

Alors que les analyses portant sur l'infériorité économique des Canadiens français s'inscrivent dans une certaine tendance à présenter le Québec comme une société moderne, les historiens de cette génération gardent néanmoins l'idée du caractère distinct de la société québécoise⁴⁷.

La troisième génération d'historiens, qui œuvrent de la fin des années 1960 aux années 1980, a fait l'objet d'un important débat historiographique. Alors que Bédard parle de la génération de

⁴⁴ Selon Ronald Rudin « Au cours des décennies de 1950 et 1960, un fossé se creusa peu à peu entre les historiens qui avaient entrepris leur carrière à l'Université de Montréal, dont Frégault, Séguin et Brunet, et ceux qui l'avaient entreprise à Laval, comme Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin. Ils étaient tous de formation professionnelle et croyaient tous devoir expliquer pourquoi les Québécois de leur époque étaient politiquement et économiquement moins avantagés que les Anglo-Canadiens. Mais si le groupe montréalais estimait, avec Groulx, que les francophones ne s'étaient jamais remis de la Conquête, le groupe de Laval, héritier de Chapais et de Maheux, avait plutôt tendance à attribuer aux Québécois la responsabilité de leurs propres problèmes. » Gagnon, *op.cit.*, 115.

⁴⁵ Dorais, *Un combat d'école?*, *op.cit.*, 10.

⁴⁶ *Ibid.*, 17.

⁴⁷ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec* (Sillery : Septentrion, 1998), 197-200.

l'ère moderniste⁴⁸, Rudin qualifie cette génération de « révisionniste » en raison du fait qu'ils ont, selon lui, « rejeté le discours de la différence qui avait dominé l'historiographie québécoise depuis plus d'un siècle⁴⁹ ». Pour Bédard, cette génération s'inscrit dans la continuité, poursuivant le travail des « modernisateurs » caractérisé par l'autonomie de la recherche universitaire. Assez nombreux pour atténuer les querelles entre les écoles de Montréal et de Québec, c'est comme si « cette seconde génération d'historiens professionnels n'avait plus à justifier la pertinence de ses travaux de recherche⁵⁰. » Bédard poursuit :

L'histoire de ces modernistes n'est plus celle des Canadiens français, mais des Québécois de toutes origines, on cherche moins à faire voir le parcours d'un peuple qu'à décrire les caractéristiques d'une population sur un territoire donné. [...] C'est moins l'histoire de la *nation* canadienne-française que celle de la *société* québécoise qui intéresse les modernistes, une évolution conceptuelle fondamentale qui marque une rupture importante avec les modernisateurs [...]⁵¹.

Selon Rudin, ces historiens⁵² auraient été influencés par deux paradigmes⁵³, soit l'histoire sociale (selon le modèle proposé par l'École des Annales⁵⁴) et la modernité du Québec. Ce deuxième paradigme est particulièrement influent puisqu'il transforme le cadre spatio-temporel d'intérêt des chercheurs : les historiens de cette génération tendent à délaisser le Régime anglais et la Nouvelle-France pour se tourner davantage vers l'histoire du Québec contemporain, soit après la Confédération en 1867. D'autres notent que c'est aussi au cours de cette période que l'on remarque une diminution dans la publication d'articles portant sur la Nouvelle-France et sur l'histoire de la diaspora canadienne-française dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*,⁵⁵

⁴⁸ Bédard propose aussi une périodisation plus courte que celle que nous adoptons, allant de la fin des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970.

⁴⁹ Rudin, *Faire de l'histoire*, *op.cit.*, 200.

⁵⁰ Bédard, *Parole d'historiens*, *op.cit.*, 17.

⁵¹ *Ibid.*, 17-18.

⁵² Les historiens ciblés par Rudin dans son analyse sont Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, Serge Courville, Jacques Rouillard et Normand Séguin, entre autres.

⁵³ Tel que présenté par Bédard, *op.cit.*, 18.

⁵⁴ « Certains furent influencés par les Annales, d'autres furent marxistes, d'autres encore partisans des méthodes quantitatives qu'on perfectionnait alors aux États-Unis. Mais ils admettaient tous le même postulat : que les sociétés suivaient toutes certains parcours et que le changement social était fonction de facteurs matériels. Ils partageaient, a écrit Jocelyn Létourneau, « la conception (...) de la personne comme étant un sujet rationnel. » et puisque l'histoire était peuplé d'êtres rationnels, aucune raison n'existait pour que le Québec ait évolué différemment des autres sociétés occidentales. » Rudin, *op.cit.*, 202.

⁵⁵ Fernand Harvey et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, 1947-1972 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 26, 2 (1972) : 163-183.

de même qu'un rétrécissement des frontières du « Canada français » chez certains historiens et professeurs du Québec⁵⁶.

Alors que les historiens de la génération « révisionniste » divergent les uns des autres sur plusieurs points, ils se distinguent néanmoins de la génération précédente qui s'accordait sur le caractère distinct du Québec. Chez les révisionnistes, c'est davantage le désir de présenter le Québec dans une perspective de « normalité », négligeant ainsi certains aspects de la réalité québécoise qui contribuent à sa « particularité », notamment le rôle de l'Église et les conflits entre Canadiens français et Canadiens anglais. Selon Rudin :

[p]endant les années 1960 [...] les historiens cessèrent de s'intéresser à ce caractère distinct pour se concentrer plutôt sur la normalité de vieille date de leur société. Ils allaient donc étudier le passé afin de démontrer que le Québec n'avait pas évolué différemment des autres sociétés occidentales. Ce faisant, ils ont mis l'accent depuis trente ans sur les forces matérielles et ont, du même coup, marginalisé certaines articulations fondamentales de l'historiographie québécoise, par exemple le rôle de la religion et l'antipathie envers les conquérants anglais – toutes caractéristiques qui plaçaient les Québécois à l'écart de la dynamique occidentale.⁵⁷

Selon Rudin, si les critiques existent, l'interprétation révisionniste domine toujours au moment de la parution de son ouvrage à la fin des années 1990. Les révisionnistes cherchent à dissiper l'idée d'un Québec différent donc ils prennent toutes les occasions de présenter cette province comme « normale ». Rudin critique cette posture, précisant qu'on devrait pouvoir considérer à la fois la normalité et la spécificité de l'histoire du Québec. Au moment de publier, il précise que les critiques de cette génération d'historiens commencent à se manifester, quoique pas encore de manière cohérente⁵⁸.

Si les historiens révisionnistes des années 1970 jusqu'à la fin du XX^e siècle sont présentés, à tort, comme formant un ensemble relativement homogène auquel s'ajoutent des détracteurs, l'écriture de l'histoire depuis le milieu des années 1990 est généralement qualifiée d'éclatée, tant

⁵⁶ Comme l'explique Rudin, c'est avec un nouveau cours inauguré par René Durocher en 1967 que le département d'histoire de l'Université de Montréal propose d'étudier l'histoire du Québec remplaçant ainsi le cours d'histoire du Canada français. Il poursuit : « Et comme leurs leçons ne portaient pas sur les seuls francophones du Québec, mais aussi sur les Acadiens et les Franco-Ontariens, ils avaient tendance à s'attacher exclusivement au sort malheureux d'une minorité linguistique. Mais vers la fin des années 1960, en pleine construction d'un état moderne, les historiens se tournaient vers le territoire québécois, lieu d'une majorité francophone et de phénomènes d'urbanisation, d'industrialisation et de laïcisation en tous points semblables à ceux que l'on vivait ailleurs en Occident. Aux Canadiens français victimes du destin succédaient des Québécois devenus acteurs importants dans leur siècle. Le Canadien français « vaincu, humilié, démoralisé », explique Jocelyn Létourneau, avait cédé sa place dans l'histoire au Québécois « accompli, entreprenant et ambitieux. » Rudin, *Faire de l'histoire, op. cit.*, 211-212.

⁵⁷ *Ibid.*, 200.

⁵⁸ Rudin, *Faire de l'histoire, op.cit.*, 233.

en raison des approches que des sujets abordés. En dépit du fait que notre période d'analyse se termine dans les années 1960, il importe d'apporter quelques précisions sommaires vis-à-vis de l'historiographie plus récente, notamment en ce qui a trait à l'histoire intellectuelle. La critique des révisionnistes, dont l'article de Jean-Marie Fecteau⁵⁹ et les échanges qui s'ensuivent, contribue à alimenter le discours sur l'histoire au Québec dans la période post-révisionniste. Depuis le milieu des années 1990, les historiens semblent s'éloigner de la posture révisionniste ouvrant la porte à plusieurs réflexions,⁶⁰ dont la « nouvelle sensibilité ».

La nouvelle sensibilité est un courant historiographique et sociologique qui émerge dans les années 2000 et qui s'intéresse plus particulièrement à l'histoire intellectuelle. Plusieurs chercheurs qui s'inscrivent dans cette tendance historiographique fondent d'ailleurs la revue *Mens : Revue d'histoire culturelle et intellectuelle* en 2000. Ce courant de pensée n'adhère pas à la notion de normalité pour le Québec et le Canada français. Qui plus est, les historiens de la nouvelle sensibilité n'excluent pas la catholicité québécoise des « courants ayant animé la société au XX^e siècle. Elle affirme que la « modernité » québécoise a ses racines dans la pensée des intellectuels canadiens-français, de l'entre-deux-guerres à la Révolution tranquille⁶¹. »

Pour Stéphane Kelly, la génération post-révisionniste de la nouvelle sensibilité forme une génération d'historiens éclatée qui se distingue néanmoins de la génération précédente, notamment en raison de sa perspective plus critique du Québec. Dans l'ouvrage qu'il dirige, l'auteur propose par ailleurs un éventail de textes portant sur cette « nouvelle sensibilité » qui se veut beaucoup plus inclusive que la définition que nous adoptons. Alors que l'ouvrage de Kelly regroupe plusieurs historiens dans cette catégorie, dont Gérard Bouchard, nous sommes d'avis qu'il y a lieu de distinguer les historiens qui s'intéressent à l'approche uchronique de l'histoire (dont Bouchard) de

⁵⁹ Jean-Marie Fecteau, « La quête d'une histoire normale : réflexion sur les limites épistémologiques du "révisionnisme" au Québec », *Bulletin d'histoire politique* 4, 2 (1995).

Voir aussi Damien-Claude Bélanger, « Note de lecture : Les historiens révisionnistes et le rejet de la 'canadianité' du Québec : Réflexions en marge de la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* de Gérard Bouchard », *Revue Mens* 2, 1 (2001), 105-112.

⁶⁰ Voir Stéphane Kelly, *Les idées mènent...*, *op.cit.* ; Thierry Nootens et Fecteau, « "Les idées mènent le Québec" ? Sur une nouvelle sensibilité et ses apories », *Bulletin d'histoire politique* 12, 1 (2003), 161-169 ; Dominique Foisy-Geoffroy, « L'esprit d'une nouvelle sensibilité », *Études d'histoire religieuse*, 70 (2004): 107-112 ; Martin Petitclerc « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *RHAF* 63, 1 (2009): 83-113; Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec: retour sur une tradition oubliée* (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2010), 82.

⁶¹ Catherine Larochelle, « Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes », *RHAF* 67, 3-4 (2014) : 277.

ceux qui s'intéressent à l'histoire intellectuelle du XIX^e et XX^e siècle en tenant compte des particularités du nationalisme canadien-français⁶².

Bédard, pour sa part, souligne que les historiens de la « nouvelle sensibilité » sont critiques des historiens de la génération précédente (1970-1980). Il se questionne à savoir : « [c]ette critique féroce du modernisme fait-elle de tous ces auteurs des « post-modernistes »? Si par « postmoderne », on fait référence au *linguistic turn*, c'est-à-dire à la sensibilité épistémologique qui accorde une importance plus grande à l'écriture de l'histoire, la réponse pourrait, dans certains cas, être positive⁶³. » Alors qu'il note des travaux de Jocelyn Létourneau, de Pierre Savard et de Pierre Trépanier, il précise qu'on « chercherait en vain dans toutes ces critiques de l'historiographie moderniste un seul et même nouveau programme⁶⁴. » Pour Bédard, la période post-révisionniste correspond essentiellement à l'éclatement ou à l'absence de paradigme unificateur, sans qu'il s'agisse d'un repli ou d'un refus de dialoguer.

Alors que certains chercheurs tendent à placer tous les historiens post-révisionnistes dans une même catégorie qui porte le nom de « post révisionniste » ou de « nouvelle sensibilité », nous distinguons certains historiens, que nous qualifions d'hyperrévisionnistes⁶⁵ des historiens de la nouvelle sensibilité. En somme, les hyperrévisionnistes tendent à adopter – du moins en partie – certaines postures des révisionnistes. Ils s'intéressent principalement au cadre spatial québécois et ils développent ou adoptent certaines thèses, dont celle de l'américanité, dont il sera question dans les pages à venir. Selon Pierre Trépanier, la thèse de l'américanité s'inscrit davantage dans la même trame que le révisionnisme. Trépanier écrit que cette historiographie « hyper-révisionniste » normative « vise ouvertement à rééduquer la mémoire » dans une approche futuriste qui tente de « construire une américanité canonique, d'y soumettre le passé et de frapper d'illégitimité toute déviance par rapport au modèle⁶⁶ ». Il poursuit en précisant qu'on « ne peut reconstituer l'univers intellectuel du XIX^e ou du XX^e siècle sans étudier le conservatisme et son noyau dur, le

⁶² Le texte de Bouchard, qui paraît dans l'ouvrage dirigé par Kelly, semble expliquer cette approche inclusive lorsqu'il écrit : « les idées maîtresses (de la 'nouvelle sensibilité') ne sont pas encore toutes formulées et on la caractérise plus facilement par ce qu'elle rejette que par ce qu'elle propose. » Bouchard dans Kelly, *op.cit.*, 38-39.

⁶³ Bédard, *Parole d'historiens, op.cit.*, 19-20.

⁶⁴ *Ibid.*, 20.

⁶⁵ Ce terme est utilisé par Pierre Trépanier.

⁶⁶ Trépanier, « L'historien et la tradition » dans Michel Ducharme, Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal, *Les idées en mouvement: perspectives en histoire intellectuelle et culturelle au Canada* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2004), 79.

traditionalisme, en eux-mêmes et non pas seulement en leur négativité, en tant qu'ils ont empêché ou différé la naissance et l'épanouissement du libéralisme⁶⁷. »

Si notre thèse ne permet pas de trancher sur la thèse de l'américanité, elle contribue néanmoins à la discussion. Ce bref survol de la thèse de l'américanité ne cible que certains éléments clés de cette approche. Notons toutefois que la nation dite culturelle qu'est le Canada français est parfois analysée par les chercheurs comme un ensemble qui se voulait homogène. Dans un article qui se veut au stade préliminaire de son argumentation plus étoffé, Gérard Bouchard précise :

D'une part, la nation doit être représentée comme homogène. Le sentiment de sa fragilité comme de son unité essentielle enlève ainsi toute pertinence à une recherche de la diversité, des clivages et des divisions auxquelles elle pourrait faire place. D'autre part, et comme en corollaire, les mêmes raisons invitent à la représenter a priori comme fondamentalement différente de ses voisines nord-américaines. Nous pensons que ce double postulat de l'homogénéité et de la différence a, pour une très large part, circonscrit l'aire épistémologique de l'historiographie⁶⁸.

Notre analyse permettra de vérifier si tel est le cas, notamment lorsqu'on tient compte de la production historique en région.

Ce survol des divers courants historiographiques de 1840 à nos jours, bien qu'il ne puisse prétendre à l'exhaustivité, permet néanmoins de préciser notre propos. S'appuyant largement sur des ouvrages d'analyse de l'historiographie, il permet aussi un premier constat : les études portant sur l'historiographie de langue française au Canada s'intéressent majoritairement à la production historique québécoise. À l'exception de quelques publications, il n'existe que très peu d'ouvrages portant sur l'historiographie hors Québec. L'analyse que nous proposons serait donc la première qui présente, dans son ensemble, les historiographies de la diaspora canadienne-française, tout en incluant la production historique du Québec.

Les textes de Gaétan Gervais, de même que celui de Serge Dupuis et Stéphane Savard sur la production historique en Ontario français⁶⁹ et de Frenette et Beaudreau⁷⁰ sur la production historique des Franco-Américains méritent toutefois une attention particulière. Il s'agit d'analyses

⁶⁷ *Ibid.*, 80.

⁶⁸ Bouchard, « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille : étude d'un refus », *RHAF* 44, 2 (1990) : 204-205.

⁶⁹ Dupuis et Savard, « Arpenté, défriché, mais pas encore entièrement labouré », *op.cit.*

⁷⁰ Yves Frenette et Sylvie Beaudreau « Historiographie et identité collective en Amérique française : le cas des élites francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1872-1991 » dans *Identités et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Simon Langlois, dir. (Québec : Presses de l'Université Laval/CEFAN, 1995), 233-254. L'article de Beaudreau et Frenette a par ailleurs largement nourri notre réflexion et nos analyses de la place du discours d'enracinement chez les historiens franco-américains.

de l'historiographie régionale en tant qu'objet indépendant de la production canadienne-française globale. Dans les deux cas, les auteurs postulent qu'il existe une historiographie propre au groupe étudié. Alors que l'objectif de Gervais est de démontrer l'existence et la portée de cette historiographie franco-ontarienne, l'article de Beaudreau et Frenette cherche plutôt à analyser la portée de l'historiographie sur la construction identitaire des Franco-Américains, historiographie dont l'unité réside dans l'objet d'étude.

Pour Gervais, il est évident que ce processus de construction identitaire passe par l'histoire pour essayer « d'interpréter sa présence et son enracinement en Ontario depuis près de quatre siècles⁷¹. » Selon lui, « [p]uisqu'il existe une histoire de cette communauté, il y a aussi, forcément, une historiographie franco-ontarienne⁷². » Cette histoire se veut toutefois inclusive puisque, toujours selon Gervais, « l'Ontario français forme aujourd'hui une *communauté culturelle de lieu*⁷³ » de sorte qu'il ne faut pas distinguer les gens de souche des gens d'autres origines. Pour analyser cette historiographie franco-ontarienne, Gervais propose trois niveaux : le premier, l'état des connaissances, le deuxième, l'ampleur et le contenu du corpus bibliographique, le troisième, les caractéristiques du corpus. L'article de Gervais permet toutefois de noter que la *reconnaissance* ou la véritable *prise de conscience* de cette historiographie franco-ontarienne distincte s'inscrit dans la foulée des années 1960 avec la création de centres de recherche – le CRCCF, l'IFO et le GREF⁷⁴ – et en raison de l'éclatement de la référence canadienne-française. Alors que l'auteur fait remonter cette historiographie aux chroniqueurs de la Nouvelle-France, son raisonnement n'en demeure pas moins soumis à la logique canadienne-française et à l'idée d'une redéfinition identitaire après les années 1960.

L'historiographie franco-américaine se distingue de celle du Québec, principalement en termes de l'usage du vocable « identité nationale » auquel Frenette et Beaudreau substituent « identité ou groupe ethnique ». Les auteurs tracent toutefois des parallèles entre la lutte de l'intelligentsia canadienne-française du Québec pour la survivance et celle des Franco-Américains :

Ces hommes – puisqu'il s'agissait presque seulement d'hommes – avaient conscience d'appartenir à une communauté de langue, de religion, de traditions, de culture, qui comprenait des centaines de milliers de personnes et qui, depuis la Conquête de 1760,

⁷¹ Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *op. cit.*, 124.

⁷² *Ibid.*, 125.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ CRCCF fondé en 1958 à l'Université d'Ottawa, l'IFO fondé en 1976 à l'Université Laurentienne de Sudbury.

luttait pour sa survie. C'était le devoir de cette intelligentsia de continuer le combat au sud de la frontière. Pour les élites francophones de la Nouvelle-Angleterre, l'identité n'était donc pas question de choix, mais constituait à la fois un droit et une obligation de naissance imprimée dans l'histoire et façonnée par plusieurs siècles de souffrance et de sacrifices collectifs. L'histoire était primordiale dans leur projet de société, l'avenir devant être construit sur les bases du passé.⁷⁵

Les auteurs qualifient aussi l'historiographie des francophones de la Nouvelle-Angleterre comme « engagée, voire utilitaire » puisqu'elle « visait à former la mémoire collective du groupe, plus spécifiquement à abreuver et à propager l'idéologie de la survivance⁷⁶. » Ils ajoutent : « La situation de minoritaires des francophones de la Nouvelle-Angleterre intensifia le rôle de l'historiographie comme arme de combat⁷⁷. » Comme nous le verrons dans les analyses à suivre, cette représentation de l'historiographie colle aussi à la production historique des autres régions du Canada français.

Le postulat de Gervais quant à l'existence *de facto* d'une historiographie franco-ontarienne est intéressant. Pour Gervais, l'historiographie accorde un sens aux événements du passé. Sans elle, il n'y aurait pas d'histoire, il n'y aurait que le passé. Suivant cette logique, toutes les régions à l'étude dans notre thèse seraient dotées d'une historiographie qui leur soit propre. Alors qu'il est peut-être encore prématuré de parler d'historiographies de langue française entièrement *distinctes* de l'historiographie canadienne-française dans les régions à l'étude, il n'en demeure pas moins qu'il existe des différences marquées entre la production historique du Québec et celle de la diaspora qui méritent d'être explorées dans une approche globale et longitudinale. Ce sont ces points de divergences et de convergences qui feront l'objet d'un questionnement plus poussé dans les chapitres à venir.

3.2. *L'historiographie nationale au XIX^e siècle*

L'histoire produite au Canada français dans la seconde moitié du XIX^e siècle s'inscrit dans un courant historiographique à saveur « nationaliste » qui s'observe tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Cette affirmation nationale passe parfois par la rédaction d'épopées historiques patriotiques. Au Canada, c'est avec la parution de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau que l'historiographie nationaliste se manifeste. Alors qu'il existe certaines publications

⁷⁵ Frenette et Beaudreau, *op. cit.*, 234.

⁷⁶ *Ibid.*, 234-235.

⁷⁷ *Ibid.*, 235.

historiques antérieures, l'ouvrage de Garneau se distingue de la production plus ancienne des chroniqueurs. Sous le Régime français, on s'intéresse beaucoup au passé colonial, bien que l'ensemble de la production s'inscrive dans un cadre impérial dont le public cible est métropolitain. Pensons, à titre d'exemple, à François-Xavier de Charlevoix. À compter du milieu du XIX^e siècle, le contexte de production change : davantage influencées par les perspectives loyalistes et nationales, ces publications s'adressent à un public local et reflètent les luttes politiques du début du siècle. Ces ouvrages sont aussi largement influencés par le mouvement romantique, selon lequel l'état politique tire sa légitimité de la nation organique qui renvoie au peuple et à sa religion, sa langue et sa culture.

Nous nous penchons plus amplement sur les débats historiographiques qui portent sur cette période en raison de l'objet de notre étude. La période qui succède immédiatement aux Rébellions de 1837-1838 correspond non seulement à l'émergence du projet national canadien-français, mais aussi à la naissance d'une réflexion historique nationaliste avec la publication de l'ouvrage de François-Xavier Garneau, la première étant intimement liée à la seconde. En raison de la place qu'occupe cet historien dans notre étude, nous aborderons plus largement les interprétations vis-à-vis de son œuvre au Chapitre 2. Bien qu'une brève mise en contexte de l'œuvre de Garneau s'impose, cette section cherche plutôt à situer la période dans certains des grands débats historiographiques des dernières années.

La place centrale de Garneau dans ces débats relève de son rôle comme historien « national ». L'ouvrage fondateur de Garneau, que nous utilisons comme première balise de notre cadre temporel, témoigne des tendances occidentales en matière de nationalisme tout en s'inscrivant dans le contexte particulier du Canada. Ainsi, bien qu'il existe une production historique qui précède la publication de Garneau – que nous explorerons sommairement au Chapitre 2 – la publication de son *Histoire du Canada* constitue un point marquant. Il sera, par ailleurs, le premier historien à recevoir de l'aide financière de l'État⁷⁸. Comme l'explique Thomas Wien :

[à] partir du milieu du siècle, le groupe des historiens s'internationalise et se structure davantage, sans pour autant se rapprocher beaucoup de l'université – et sans s'ouvrir aux femmes. La parution à partir de 1845 de *l'Histoire du Canada* de François-

⁷⁸ Gagnon, *op.cit.*, 36.

Xavier Garneau, la première étude qui s'impose des normes de l'histoire « science analytique rigoureuse » est un des jalons du changement⁷⁹.

Les années 1830 à 1840, de même que l'histoire produite au XIX^e siècle, ont fait l'objet de nombreuses interprétations, car le milieu du XIX^e siècle constitue un tournant pour le Canada français : les Rébellions de 1837-1838 et le Rapport Durham transforment le paysage identitaire, plongeant ainsi les Canadiens (français) dans une période de transition. C'est d'ailleurs en raison de cette période de transition que les années 1830 à 1840 ont été largement étudiées par rapport à la dialectique qui oppose les visions nationalistes et républicaines, traditionnelles et « américaines ». C'est tout le débat entourant l'idée d'une « normalisation⁸⁰ » de l'histoire du Québec et de l'américanité de la nation québécoise qui s'intéresse à cette période qui marque le début du « long hiver de la survivance⁸¹ » canadienne-française.

Parmi les nombreuses interprétations de nature historiographique portant sur cette période, deux d'entre elles nécessitent une attention plus particulière. D'une part, certains chercheurs interprètent les années 1840 comme correspondant à la naissance de la nation canadienne-française, nation organique et culturelle fortement influencée par l'histoire comme élément clé de sa définition. D'autre part, certains interprètent les années suivant l'échec des Rébellions comme une période de régression de la nation qui délaisse ses valeurs républicaines pour adopter des valeurs traditionnelles, largement empreintes de l'influence cléricale. Ces derniers analysent parfois cette période à l'aune de la thèse de l'américanité que nous explorons plus loin.

3.2.1. *La nation par l'histoire : les années 1840 et la naissance de la nation*

Avec l'échec des Rébellions, le Canada français cherche à se redéfinir en passant par l'histoire. Michel Ducharme établit un lien entre cette représentation positive de l'histoire et l'émergence du projet national canadien-français qui se définit davantage en termes culturels. Des Patriotes à François-Xavier Garneau, de l'américanité au traditionalisme, du projet politique bas-canadien au

⁷⁹ Thomas Wien, « En attendant Frégault. À propos de quelques pages blanches de l'histoire du Canada », dans *De Québec à l'Amérique française : Histoire et mémoire*, Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette, dir., (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006), 72.

⁸⁰ L'école de Montréal s'intéresse peu aux Rébellions puisqu'elle mise davantage sur l'histoire du Québec après la Confédération. Séguin cherche néanmoins à replacer les rébellions dans le parcours historique « normal » de la société québécoise. Mathieu Arseneault, « L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XX^e siècle : débats et rôles structurants dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec » (Mémoire de M.A., l'Université du Québec à Montréal (Université du Québec à Rimouski), 2013), 10.

Voir aussi Rudin, *op.cit.*

⁸¹ Ce terme, maintes fois repris, serait attribuable à Dumont.

projet culturel canadien-français, on doit « créer » une mémoire collective qui passe par l’histoire et les historiens. Le passé devient l’objet central de cette nouvelle identité, un objet qui représente l’avenir de sorte que l’on mise moins sur la rupture avec le passé, notamment le passé colonial.

Rédigé à la suite du Rapport Durham, l’*Histoire du Canada* de Garneau participe activement à la construction de cette identité collective pour la nation canadienne-française. Lord Durham a raison d’une certaine façon lorsqu’il proclame que les Canadiens français sont un peuple « sans histoire » en 1837 en raison de l’absence d’une production historiographique. Michel Ducharme précise toutefois que l’historiographie canadienne-anglaise n’est pas beaucoup plus riche⁸², même si les Canadiens anglais peuvent se rattacher à l’histoire de l’Empire britannique. Ainsi, selon Ducharme : « Le développement de la littérature et de l’historiographie après 1840, aussi bien au Canada français qu’au Canada anglais, entraîne l’apparition de deux mémoires collectives distinctes⁸³. » Ces deux mémoires collectives confèrent à ces deux nations une légitimité qui provient du passé en s’appuyant largement sur l’histoire et des mythes fondateurs : la Conquête au Canada français et le « loyalisme » au Canada anglais⁸⁴. Comme l’explique Ducharme :

Le passé ne sert pas à déterminer d’où on vient, mais plutôt à légitimer où on va. Cette mémoire constitue d’abord et avant tout une justification du présent et un programme pour l’avenir où le passé sert essentiellement d’alibi discursif. Le processus de la construction des mémoires collectives canadienne-française et canadienne (anglaise) repose donc sur une volonté d’asseoir les identités en émergence sur des bases historiques, eu égard au passé comme tel⁸⁵.

Il poursuit :

Les mémoires canadienne-française et canadienne (anglaise) n’en sont pas moins issues d’un même processus, d’un même questionnement, d’un même objectif. La différence entre les deux mémoires repose sur la manière particulière de penser la nation, et non sur un rapport différent au passé⁸⁶.

Cette importance accordée à la Conquête précède la mise en place d’une historiographie héroïque de la Nouvelle-France, qui se concrétise avec les ouvrages de l’abbé Ferland⁸⁷. Ferland, comme Garneau, adopte le culte du passé. Il se distingue toutefois de Garneau puisqu’il s’éloigne

⁸² Michel Ducharme, « Se souvenir de demain : réflexions sur l’édification des mémoires collectives au Canada-Uni », *Mens : revue d’histoire intellectuelle* 7, 1 (2006) : 12.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*, 32-33.

⁸⁵ *Ibid.*, 13-14.

⁸⁶ *Ibid.*, 14.

⁸⁷ *Ibid.*, 21.

du libéralisme de ce dernier pour s'inscrire dans l'ultramontanisme, complétant ainsi la transition entre le républicanisme des Patriotes et les valeurs ultramontaines. Son approche aura des répercussions importantes sur la production historiographique dont il sera question dans cette thèse.

Les chercheurs qui se penchent sur les années 1840 s'intéressent aussi à la nation canadienne-française et québécoise. Le projet national des années 1840 émane du vide causé par l'échec des Rébellions et inspiré par le rapport Durham qui donne aux Canadiens français un élément sur lequel s'unir : l'histoire. La mise en récit de l'histoire figure ainsi de façon dominante dans le projet national du Canada français et participe à la formulation d'une nouvelle identité canadienne-française. La nation *politique* de l'époque des Patriotes se transforme ainsi en nation *culturelle* qui s'appuie essentiellement sur la religion, la langue, le droit, ainsi que ses institutions sociales et parlementaires⁸⁸.

3.2.2. Les années 1840 comme témoin d'une régression

L'époque qui marque la création de cette nation culturelle est aussi présentée par certains comme marquant une régression de la nation par l'abandon d'un rêve d'autonomie politique. Cette interprétation de l'histoire est adoptée par deux mouvements historiographiques : les modernisateurs (ou révisionnistes) et les hyperrévionnistes. D'une part, on retrouve la représentation des années 1840 comme le début de la « grande noirceur » ou de « l'hiver de la survivance ». Cette approche est adoptée par les « modernes » (1950-1960). Les « modernisateurs » ou « révisionniste » (1970-1990), selon l'interprétation de Rudin, tendent à nier la spécificité canadienne-française au profit d'une histoire « normalisante » du Québec. Les effets du mouvement révisionniste sur les études portant sur cette période ont été explorés par Mathieu Arsenault qui note que l'intérêt pour les Patriotes demeure mitigé jusqu'au tournant des années 1990 étant donné l'approche des révisionnistes largement centrée sur l'histoire sociale et économique et sur la période post-confédération⁸⁹. L'intérêt grandissant pour les Patriotes et leur nationalisme s'observe à compter des années 1990 par le biais d'une historiographie, que nous qualifions d'hyperrévionniste, en ce sens qu'elle s'inscrit dans le même filon que celle des révisionnistes.

⁸⁸ *Ibid.*, 15-16. Voir aussi Dumont, *Genèse*, *op. cit.*

⁸⁹ Arsenault note toutefois la parution de deux publications de Jean-Paul Bernard dans cette période. Arsenault, *op. cit.*

C'est au sein de cette historiographie hyperrévionniste que s'inscrit l'approche bouchardienne qui présente ainsi l'échec des Rébellions comme le moment clé où la trajectoire de la société québécoise bifurque de son destin comme nation du Nouveau Monde. L'élite post-Rébellion se serait tournée vers la France, établissant ainsi une certaine continuité avec la mère patrie. Il n'y aurait donc pas eu la nécessaire rupture avec la mère patrie qui mène, selon l'auteur, à la création d'une nouvelle conscience nationale.

Le peuplement des États-Unis a donné lieu à un mythe fondateur, c'est-à-dire à la formulation d'un nouveau projet collectif articulé à une nouvelle identité. Ce discours de recommencement national n'a pas réussi à prendre racine au Québec. En effet, dans le discours de la plupart de ses dirigeants, de ses intellectuels, et en particulier de ses historiens jusqu'en 1960-1970, la société québécoise n'a jamais été instituée et célébrée comme société neuve, différente⁹⁰.

Cette notion de rupture avec l'Europe et de « société neuve » qu'évoque Bouchard renvoie aux thèses de l'américanité qui, elles aussi, remontent aux Rébellions et à la génération de 1840. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, l'échec des Rébellions véhiculant des valeurs républicaines (étudiées notamment par Louis-Georges Harvey⁹¹) aurait créé des conditions propices à l'émergence d'un projet national fondamentalement traditionnel, tourné vers le passé dans une forme de continuité filiale française. C'est sur la vision d'un passé à saveur plus républicaine que s'appuie la thèse de l'américanité. Le paradigme de l'américanité, qui naît d'abord chez les littéraires, prend forme au cours des années 1970 et 1980. Il repose sur l'idée qu'en adhérant au républicanisme à l'époque des Rébellions, les Canadiens français s'inscrivaient résolument dans l'américanité.

L'étude des années 1840 sert ainsi à interroger le passage des valeurs républicaines aux valeurs nationalistes auxquelles contribuent les historiens comme François-Xavier Garneau et Jean-Baptiste-Antoine Ferland, notamment. Marcel Bellavance, dans son livre *Le Québec au siècle des nationalités*, nuance le propos en précisant qu'on ne peut présenter de façon dichotomique les concepts de libéralisme et de nationalisme qui sont, pour l'essentiel, les revers d'une même médaille. Destin inachevé de l'américanité ou continuité nationalitaire, les réflexions portant sur la suite des Rébellions abondent. L'idée d'une régression de la nation dans les années 1840 déborde le cadre de l'américanité. Éric Bédard explique, par ailleurs, qu'il s'agit d'un constat

⁹⁰ Bouchard, « L'historiographie du Québec rural », *op.cit.*, 221.

⁹¹ Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837* (Montréal : Éditions Boréal, 2005).

métahistorique auquel Fernand Dumont et Gérard Bouchard⁹² adhèrent. Toujours selon Bédard, l'approche de Dumont est néanmoins différente de celle de Bouchard en raison de la narration utilisée. Pour Bédard, Dumont aurait été plus compréhensif de ce retour sur le passé lors de cette période sombre de transition puisqu'il aurait servi à signaler l'existence du groupe de référence sur la longue durée et à se représenter un temps autre que le temps présent.

3.3. Rupture ou continuité? L'historiographie de l'éclatement du Canada français

Les années 1960 figurent largement dans les études portant sur le Canada français et la francophonie canadienne qui en émerge. Les chercheurs considèrent généralement cette période comme un tournant décisif au Canada français – l'éclatement de cette référence nationale ayant mené à une mutation identitaire chez les Canadiens français habitant l'espace hors Québec. Plusieurs éléments auraient contribué à cette transformation identitaire. Le cadre institutionnel – notamment l'Église et son rôle dans la cohésion sociale et culturelle des Canadiens français de partout au pays. Au Québec tranquillement révolutionnaire, mais aussi ailleurs en pays francophone, bien des transformations s'ensuivront...

Le Québec et le néonationalisme québécois figurent largement dans les débats entourant l'éclatement du Canada français. Dans les recherches qui en découlent, on peut cibler trois approches ou interprétations qui problématisent cette période : celles de la rupture, de la continuité et de la « reproblématisation » ou nouvelle sensibilité. Dans un premier temps, les tenants de la thèse de la rupture soutiennent que c'est autour de la Révolution tranquille et des États généraux sur le Canada français que la rupture s'effectue. La rupture est donc, pour l'essentiel, attribuable au Québec et à son « abandon » de la *référence* canadienne-française. L'ancien Canada français se divise désormais entre le Québec et les autres – les autres se constituant tour à tour en regroupements provinciaux, soit les Franco-Ontariens, Franco-Albertains, Franco-Manitobains, Fransaskois, etc. D'autres ont voulu nuancer ou contredire la thèse de la rupture en proposant que l'éclatement du Canada français ne correspond pas à une *rupture* ou *déchirure* violente et soudaine. Ils proposent que l'éclatement du Canada français s'inscrit dans une *continuité* en examinant certains éléments traces ou événements dans l'histoire du Canada français en amont des années 1960. Ces derniers n'attribuent pas la mutation identitaire à une rupture nette qui serait liée aux

⁹² Comme nous le verrons plus tard, Bouchard, pour sa part, fait davantage preuve de « présentisme » en ce sens qu'il interprète cette régression comme moment clé où le destin d'autonomie québécoise aurait bifurqué et la Révolution tranquille comme un retour du balancier.

années 1960, mais bien à une évolution de la réalité franco-canadienne sur la longue durée. Finalement, des chercheurs dont Michel Bock, Serge Miville et François-Olivier Dorais, ont « reproblématisé » l'éclatement en étudiant la période qui suit l'éclatement et les vestiges de la référence canadienne-française.

Jusqu'au début des années 2000, les thèses de la rupture dominaient dans l'historiographie, notamment en ce qui a trait aux études sur l'Ontario français. Dans le cas de l'Ontario français, cette interprétation voulait que la consolidation de l'identité franco-ontarienne à la fin des années 1960 et au cours des années 1970 survienne pour combler le vide laissé par l'abandon du Québec. Le néonationalisme québécois, dont il a été question brièvement dans la section portant sur l'école de Montréal, et la Révolution tranquille sont donc au cœur du débat.

Le néonationalisme québécois n'est cependant pas chose neuve puisqu'il émerge depuis la Deuxième Guerre mondiale. S'opposant au nationalisme traditionaliste canadien-français, il s'exprime aussi contre la conception plus « organique » de la nation que ce nationalisme propose, limitant ainsi le territoire national aux frontières québécoises. Les retombées de ce néonationalisme québécois passent par les références mémorielles et la rupture avec l'idée même de la nation canadienne-française. Toutes les références historiques et identitaires qui s'y rattachent, dont la mission providentielle des Canadiens français et la réappropriation du territoire par les migrations, sont aussi balayées. Gaétan Gervais souligne néanmoins que certains symboles sont rapatriés à la nouvelle « nationalité »⁹³.

Bien que le néonationalisme québécois soit déjà présent depuis près de vingt ans, la Révolution tranquille provoque une montée du nationalisme de sorte que les thèses de la rupture font des années 1960 la période clé de la déchirure. La rupture s'effectue cependant par étapes : le démantèlement de l'Ordre de Jacques-Cartier en 1965 et les États-Généraux en 1967. Rappelons que l'Ordre de Jacques-Cartier avait été fondé en 1927 comme organe pancanadien de revendication canadienne-française.

Alors que les États généraux étaient relativement méconnus des historiens avant les années 1990 et la publication de la thèse de Marcel Martel, les années 1960 étaient déjà reconnues comme période importante du parcours historique du Canada français en raison de la Révolution tranquille. Martel propose que les États généraux scellent la « rupture » du Canada français⁹⁴ que le

⁹³ Il cite, à titre d'exemple, les Saint-Martyrs québécois. Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *op.cit.*

⁹⁴ Voir Marcel Martel, *Le deuil*, *op. cit.*.

démantèlement de l'Ordre de Jacques-Cartier avait annoncée en 1965. C'est l'absence de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario lors des assises de 1969 qui sonne le glas. L'ACFÉO s'oppose ainsi publiquement au néonationalisme québécois qui ne cadre plus avec les besoins des Franco-Ontariens. Chez Martel, c'est donc le néonationalisme québécois qui explique la rupture qui sème le doute dans l'identité franco-ontarienne⁹⁵.

La période voit aussi l'essor du mouvement souverainiste québécois qui, selon Pierre Savard⁹⁶, est à l'origine de la provincialisation des références identitaires. Gaétan Gervais, lui, offre une interprétation nuancée, voire ambiguë, de la chose qui se situe entre rupture politique et continuité culturelle. Il précise qu'en dépit de « ruptures profondes », l'identité franco-ontarienne s'inscrit dans la continuité d'une identité canadienne-française qui, elle, naît d'une identité française⁹⁷. Dans son texte portant sur l'historiographie franco-ontarienne, présenté ci-dessus, la position de Gervais prend tout son sens. Précisant le rôle qu'occupe l'histoire en Ontario, Gervais explique :

Comme la mémoire, l'histoire est un dialogue permanent du présent avec le passé. Elle exprime, à un moment donné, l'ordre que la raison introduit dans la masse des faits historiques. Or l'Ontario français, depuis trente ans, subit une transformation fondamentale, cessant d'être *la partie ontarienne du Canada français* pour devenir *la partie française de l'Ontario*⁹⁸.

Cette mutation profonde – attribuable à l'éclatement du Canada français – transforme le regard sur le passé de la communauté franco-ontarienne et l'on assiste ainsi à la naissance d'une nouvelle historiographie, produite par de nouveaux auteurs. Gervais poursuit qu'à l'époque du Canada français, l'Ontario français était « tributaire des réseaux culturels canadiens-français ancrés à Québec, à Montréal et à Ottawa⁹⁹ », trois villes qui forment des « capitales idéologiques du Canada français » pour reprendre l'expression de l'auteur. Tenant de la thèse de la rupture, Gervais

⁹⁵ Marcel Martel, « De la certitude au doute : l'identité canadienne-française de l'Ontario de 1937 à 1967 », dans *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Linda Cardinal, dir. (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1993), 65-76.

⁹⁶ Pierre Savard, « Relations avec le Québec » dans *Les Franco-Ontariens*, Cornelius J. Jaenen, dir. (Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993), 231-263 dans Dorais, « *L'Ontario français c'est le nom d'un combat* » : Gaétan Gervais, acteur et témoin d'une mutation référentielle (1944-2008) (Thèse de Ph.D en Histoire, Université d'Ottawa, 2013), 3.

⁹⁷ Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix : I* (Sudbury : Société Charlevoix et Éditions Prise de parole, 1995), 168. Voir aussi Dorais, « Gaétan Gervais : témoin et agent d'une mutation référentielle en Ontario français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle* 13, 2 (2013) : 87.

⁹⁸ Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *op.cit.*, 123.

⁹⁹ *Ibid.*

soutient dans cet article que la « québéçisation » de l'identité canadienne-française prive les autres Canadiens français du bagage culturel d'autrefois.

Déracinement du Canada français, enracinement de l'Ontario français : voilà les deux données du problème franco-ontarien. Les unes après les autres, les minorités françaises du Canada, suivant l'exemple des Acadiens et des Québécois, tentèrent de définir leur nouvelle identité¹⁰⁰.

Alors que l'auteur fait remonter cette historiographie aux chroniqueurs de la Nouvelle-France, son raisonnement n'en demeure pas moins assujéti à la logique canadienne-française et à l'idée d'une redéfinition identitaire après les années 1960.

Dans son texte « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure », Fernand Harvey explique pour sa part qu'il y a, depuis longtemps, une dialectique entre les Canadiens français hors Québec et le Québec, ou entre deux logiques, soit celle d'un repli sur les frontières du Québec et celle d'un maintien des liens avec les Canadiens français d'outre-frontière. Se situant quelque part entre continuité et rupture, Harvey note, de son côté, que les années 1960 marquent la fin de cette dialectique par une décision qui favorise le Québec au détriment des minorités. Bien qu'il soulève l'importance d'autres événements marquants dans la création d'une identité « provinciale », dont les crises scolaires, Harvey présente néanmoins les années 1960 comme marquant une déchirure définitive. Pour lui, cette rupture mène à la redéfinition identitaire des groupes provinciaux, mais aussi à l'émergence d'une nouvelle notion, celle de francophonie canadienne qui vient remplacer celle de Canada français. L'auteur précise toutefois qu'« il s'agit bien davantage que d'un simple changement d'appellation puisque le référent culturel a été profondément modifié, notamment par l'élimination de la dimension religieuse explicite¹⁰¹. »

Michel Bock s'intéresse aussi à cette « canadianisation » de la référence. Il précise que le projet national du Canada français continue d'influencer les groupes de langue française du Canada et que la rupture, entamée dans les années 1960, se solde de façon irréversible dans les années 1980 dans l'optique du rapatriement de la Charte en 1982 et de l'accélération de la « canadianisation » de la référence identitaire des minorités francophones au tournant des années 1990. Ainsi, l'utilisation du terme « francophonie canadienne » renvoie à cette « canadianisation » des minorités

¹⁰⁰ *Ibid.*, 124.

¹⁰¹ Fernand Harvey, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure » dans *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Simon Langlois, dir. (Québec : Presses de l'Université Laval, 1995), 62.

canadiennes qui, plutôt que de se situer hors Québec (et donc en marge), sont maintenant partie intégrante du Canada¹⁰².

3.3.1. Mutations identitaires et transformations référentielles

Bien que la thèse de la rupture soit répandue dans les années 1990, certains historiens y apportent des nuances importantes, dont Yves Frenette et Gratien Allaire. Ces derniers abordent l'idée d'une longue mutation, parfois qualifiée de « continuité », qui explique l'existence de références identitaires qui perdurent notamment dans certaines régions après l'éclatement du Canada français. Leurs réflexions portent aussi sur les indices de transformation des références identitaires qui précèdent les années 1970. Dans *Brève histoire des Canadiens français*, Yves Frenette précise que le fractionnement observé après la Première Guerre mondiale sera exacerbé par l'urbanisation, entre autres. Il y a donc une succession de moments importants qui contribuent à cet éclatement, dont les États-Généraux et le néonationalisme québécois. Bien qu'il s'agisse de facteurs importants, la transformation s'inscrit dans la longue durée. Son article sur l'historiographie franco-américaine dont il a été question précédemment, co-écrit avec Sylvie Beaudreau, abonde dans le même sens. Alors que l'article offre un survol de la production historique chez les Franco-Américains, il n'emprunte pas les mêmes balises temporelles que celui de Gervais. Alors que pour Gervais le réveil envers la production identitaire s'effectue dans la foulée de l'éclatement du Canada français, Beaudreau et Frenette proposent une réflexion sur la longue durée. Ils expliquent que l'on assiste, dès le début du XX^e siècle, à la :

[n]aissance d'une identité proprement franco-américaine [qui] se traduit par une explosion historiographique et un besoin de se donner des racines historiques profondes et prestigieuses, c'est-à-dire par la revendication des origines françaises, par opposition aux origines canadiennes-françaises, cette appropriation culturelle continue au milieu du siècle et l'affirmation ethnique devient tellement forte que les perspectives sont inversées : les héros glorieux de l'aventure française en terre américaine deviennent des Franco-Américains. La filiation ne saurait être plus directe¹⁰³.

¹⁰² Michel Bock, « Des braises sous les cendres. L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans *Retour sur les États généraux du Canada français: Continuités et ruptures d'un projet national*, Laniel, Jean-François et Joseph-Yvon Thériault, dir. (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2016), 167-232.

¹⁰³ Frenette et Beaudreau, *op.cit.*, 236.

Par opposition au discours historiographique franco-ontarien, le discours se dissipe dans les années 1960 avec la disparition des historiens amateurs et en raison des « relations des élites francos avec le groupe montant des historiens professionnels [qui] sont empreintes d’ambiguïté¹⁰⁴. »

Gratien Allaire apporte aussi des nuances aux thèses de la rupture, notamment en avançant de près d’une décennie certains des moments clés de la « métamorphose ». Comme d’autres, il présente le démantèlement de l’Ordre de Jacques Cartier comme un moment décisif, auquel s’ajoutent l’épuisement du Conseil de vie française en Amérique et les transformations de la Société Saint-Jean-Baptiste au tournant des années 1960¹⁰⁵. Dans son récent article, Allaire va encore plus loin dans sa réflexion sur la continuité et explique :

La Francophonie canadienne a une légitimité historico-géographique fondée sur sa diversité. Elle est un ensemble de communautés. Elle prend la suite du Canada français, une entité nationale qui mettait l’accent sur les caractéristiques communes des groupes de langue française présents au Canada et aux États-Unis¹⁰⁶.

Alors qu’il précise que le Canada français « s’est fragmenté au cours des années 1960 avec le recul franco-américain, le sabordage de l’Ordre de Jacques Cartier, la mise à l’écart du Conseil de la vie française en Amérique », l’auteur précise qu’avec une approche macrosociale, on arrive à des « nuances considérables », notamment en ce qui a trait aux nombreuses distinctions du Canada français national dès le XX^e siècle, distinctions attribuables aux luttes scolaires et linguistiques, entre autres, qui mènent à la création d’associations provinciales distinctes¹⁰⁷. Présentant la Francophonie canadienne comme la continuité du Canada français, Allaire ajoute :

Dans la Francophonie canadienne, il faut voir un ensemble de communautés, comprenant plusieurs niveaux, chacune avec ses caractéristiques propres, qui se retrouvaient dans la francité, la catholicité et la ruralité, et qui se reconnaissent maintenant dans la francité, dans leur histoire et dans leur relation à la majorité anglophone¹⁰⁸.

Les historiens ne sont pas les seuls à s’interroger sur l’éclatement du Canada français. La

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Gratien Allaire, « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960 : le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l’Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d’Amérique*, 17 (2004) : 108-117.

¹⁰⁶ *Id.*, « La Francophonie canadienne, un ensemble légitime en changement », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 5 (2015) : 172.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 174.

¹⁰⁸ *Ibid.*, 177. L’auteur abonde dans le même sens en conclusion : La Francophonie canadienne est la continuation du Canada français, un Canada français qui était tout aussi unitaire que le Canada anglo-britannique. [...] Elle est tout en nuances, inclusive, un ensemble de communautés provinciales, régionales, locales, qui se savent légitimes et dont on reconnaît la légitimité, tant sur le plan sociopolitique que sur les plans constitutionnel et juridique. *Ibid.*, 191.

politologue Linda Cardinal propose pour sa part que la « rupture » s'inscrit dans une trame plus large, telle que soulevée par les thèses « révisionnistes », d'une évolution normale du pluralisme idéologique et identitaire¹⁰⁹. Dans son texte « Sortir de la nostalgie, en finir avec le ressentiment », elle note que les études universitaires portant sur l'éclatement sont largement empreintes de nostalgie. À cet égard, Bock écrit que Cardinal voit dans ces études une nostalgie qui « amplifierait la capacité qu'avait l'idéologie canadienne-française traditionnelle d'agir en tant que "rempart" contre l'assimilation des minorités de langue française, et exagérerait, du coup, les liens de solidarité culturelle et nationale qui les rattachaient au Québec avant la Révolution tranquille¹¹⁰.» Claude Denis, de son côté, soutient que le Canada français en tant qu'entité territoriale n'a jamais existé à l'extérieur du Québec et qu'il s'agit d'un concept créé au moment de la Révolution tranquille afin de distinguer le néonationalisme québécois du nationalisme traditionnel¹¹¹.

Dans un essai qui recoupe expériences personnelles et analyses, le politologue Raymond Hébert présente le Manitoba comme partie prenante du Canada français jusqu'aux années 1960. Il est d'avis que les enjeux qui préoccupent les Canadiens français du Québec au moment de la Révolution tranquille auraient été magnifiés dans le contexte manitobain en raison de sa situation minoritaire *La Révolution tranquille au Manitoba français*, aborde, entre autres, l'expression de solidarité parfois exprimée par la jeunesse franco-manitobaine à l'endroit des Québécois et l'adoption de certaines des critiques formulées ailleurs au Canada français à l'égard des effets néfastes de la cléricatisation¹¹².

Dans le cas de l'Ontario français, les littéraires et les sociologues se sont aussi intéressés à cette période, notamment à l'émergence de nouvelles identités après la rupture. Cette reformulation identitaire est parfois perçue comme positive et libératrice¹¹³ alors que d'autres, comme Roger

¹⁰⁹ Linda Cardinal, « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture », dans *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Marcel Martel et Robert Choquette, dir. (1998) 213-232.; *Id.*, « Sortir de la nostalgie, en finir avec le ressentiment : les francophones hors Québec et la coopération interprovinciale », dans *Briser les solitudes. Les francophonies canadiennes et québécoise*, Simon Langlois et Jean-Louis Roy, dir. (Québec : Nota bene, 2003), 15-27.

¹¹⁰ Bock, « Des braises », *op.cit.*

¹¹¹ Claude Denis, « La patrie et son nom : essai sur ce que veut dire le "Canada français" », *Francophonies d'Amérique*, 6 (1996), 185-198. Voir la critique que Marcel Martel a formulée de cette thèse : Martel, « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux », dans *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, dir. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2004), 129-145.

¹¹² Raymond-M. Hébert, *La révolution tranquille au Manitoba français : Essai* (Saint-Boniface : Les éditions du Blé, 2012).

¹¹³ Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe, « Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition », dans *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*, Alain Baudot et al., dir.

Bernard, voient plutôt l’effritement de plusieurs institutions canadiennes-françaises, dont la famille¹¹⁴. Le littéraire René Dionne, pour sa part, s’oppose à l’idée même d’une « nouvelle identité » qui s’inscrit dans la foulée des années 1960. Il propose que l’identité franco-ontarienne s’établisse cinquante ans auparavant avec les crises scolaires et le Règlement XVII. Selon le littéraire :

Affirmer que les Franco-Ontariens n’ont pas pris la parole en Ontario avant 1970, c’est faire une insulte aux générations antérieures qui ont lutté avec succès, par la parole et par l’action, pour établir et faire croître en Ontario la communauté francophone à laquelle nous appartenons et qui leur doit jusqu’à présent la conservation de sa langue et de sa culture française¹¹⁵.

Bien qu’elle ne soit pas née dans la foulée de l’éclatement du Canada français, cette conscience identitaire serait plutôt mise en valeur dans les années 1970¹¹⁶.

3.3.2. L’éclatement et son contexte

Plus récemment, des chercheurs dont Michel Bock, Serge Miville et François-Olivier Dorais, s’intéressent aux transformations du projet national du Canada français dans la seconde moitié du XX^e siècle. Leurs études cherchent notamment à contextualiser « l’éclatement » du Canada français en analysant sa transformation, soit la « puissance mobilisatrice du projet national canadien-français hors Québec¹¹⁷ ». Dans « Des braises sous les cendres », Michel Bock analyse le discours des leaders politiques de l’Ontario français et de la francophonie canadienne. Il postule que les derniers vestiges intellectuels du projet national canadien-français disparaissent au début des années 1990 et non pendant les années 1960. Alors que le Canada français dans sa forme institutionnelle traditionnelle (« l’Église-nation ») éclate bel et bien pendant la Révolution tranquille, l’action politique des communautés francophones continue, pendant près d’un quart de siècle, de s’inscrire malgré tout dans la « mémoire » du projet national canadien-français. Serge

(Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1980), 60-71 dans Serge Miville, « À quoi sert au Canadien français de gagner l’univers canadien si il perd son âme de francophone? » Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la ‘rupture’ du Canada français (1969-1986) (Mémoire de maîtrise, Université d’Ottawa, 2012), 30.

¹¹⁴ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie* (Ottawa : Le Nordir, 1997), 132-133 dans Miville, *Ibid.*

¹¹⁵ René Dionne, « 1910. Une première prise de parole collective en Ontario français », *Cahiers Charlevoix*, 1 (1995) : 18.

¹¹⁶ *Id.*, « La littérature franco-ontarienne : Esquisse historique (1610-1987) », dans Cornelius Jaenen, *Les Franco-Ontariens* (Ottawa : Les Presses de l’Université d’Ottawa, 1993), 341-417.

¹¹⁷ Bock, « Des braises », *op.cit.*

Miville, pour sa part, démontre que la référence canadienne-française perdure dans les journaux de l'Ontario français bien au-delà des années 1960¹¹⁸.

Les participants aux débats entourant l'éclatement du Canada français s'entendent généralement sur l'existence d'une référence à la nation canadienne-française qui perd sa cohérence, qui s'effrite. Les avis sont toutefois partagés sur le calendrier de cet effritement – ou sur le moment précis de cet « éclatement »: les années 1960 pour les tenants de la thèse de la rupture, les années 1910 pour les tenants de la thèse de la continuité, ou les années 1980 et 1990 pour les chercheurs qui reproblématisent l'éclatement. Tous s'entendent pour constater qu'il y a un « point tournant » ou un point de rupture où l'on voit se transformer définitivement le Canada français (institutionnel et idéologique), la référence à la nation, ou l'identité. L'analyse que nous proposons tâche d'aborder ces questions avec un certain recul, en examinant l'évolution dans le discours historique de deux références identitaires visant, respectivement la nation et la région (ou la province).

4. Problématique

Tel que nous l'avons mentionné dans l'introduction, cette recherche s'intéresse à la production historique au Canada français. La problématique s'interroge plus précisément sur le travail de ceux qui s'efforcent de façonner la conscience historique de leur groupe, soit en s'adressant aux Canadiens français dans leur ensemble, soit en donnant au récit national des inflexions régionales en l'enracinant dans un territoire imaginaire plus circonscrit¹¹⁹. Ce sont justement les tensions entre nation et région dans l'élaboration de ce *discours d'enracinement* qui sont au cœur de notre problématique. laquelle analyse les forces centripètes et centrifuges qui agissent sur le *discours d'enracinement*. Notre réflexion nous amène à nous interroger sur la coexistence de discours d'enracinement qui témoignent d'un sens d'appartenance à la nation et à la région.

Si les chercheurs s'intéressent à l'histoire de la diaspora canadienne-française en terre d'Amérique, la mise en récit de leur histoire a moins retenu l'attention. La richesse documentaire

¹¹⁸ Miville, *op. cit.*

¹¹⁹ Notre notion de conscience historique est bricolée et elle contient des éléments de mémoire (lieux, événements), de trame (récit historique), ainsi que d'historicité (mise en rapport du passé, du présent et du futur). Toute conscience est d'emblée individuelle, mais celle-ci s'ouvre bien entendu sur différentes collectivités grâce à la communication entre individus, elle-même modulée par le pouvoir. C'est ainsi que nos auteurs sont dans la position d'influencer la conscience historique des Canadiens français (l'ensemble, différents sous-groupes régionaux, etc.) sans pouvoir la déterminer. Sur ces questions, voir Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris : Édition du Seuil, 2000) ; François Hartog, *Régimes d'historicité* (Paris : Édition du Seuil, 2003).

est cependant notable. De fait, plusieurs travaux ont bien montré comment on justifiait en des termes historiques l'essor de l'Amérique française, au Québec et au-delà¹²⁰. D'autres signalent qu'avant la fin du XIX^e siècle, des notables issus des « petits Canadas » de la Nouvelle-Angleterre fondent des sociétés historiques et, parfois, publient des ouvrages d'envergure rappelant le passé francophone de leur pays d'adoption¹²¹. La parution avant 1900 de travaux sur l'histoire des francophones de l'Ouest canadien ou de la région de Détroit-Windsor indique que les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre n'étaient pas les seuls parmi les migrants à avoir découvert leur fibre historique¹²². L'émigration à partir du Québec crée des contextes favorables à la formulation de discours sur le passé – bien souvent, sur la Nouvelle-France¹²³ et la colonisation.

Les retombées historiographiques retiennent toutefois moins l'intérêt des chercheurs. C'est surtout en privilégiant des historiens influents – par exemple, Michel Bock sur Lionel Groulx – ou les débats qui entourent l'exode des Canadiens français – comme dans les ouvrages d'Yves Roby – que l'historiographie récente a abordé le discours historique qui accompagne l'essor de l'Amérique canadienne-française. De Serge Gagnon à Ronald Rudin, les études qui portent sur l'évolution de l'historiographie francophone se concentrent à toutes fins pratiques sur la production québécoise. Rares sont les auteurs qui, comme François Weil et Yves Roby, signalent l'émergence d'une production historique *dans* cet espace francophone récemment « colonisé ». Notons toutefois les études de Gaétan Gervais sur l'historiographie franco-ontarienne et François-Olivier Dorais sur le rôle de Gervais dans cette historiographie, et de Frenette et Beaudreau sur l'historiographie franco-américaine, dont nous avons parlé dans une autre partie de ce chapitre.

¹²⁰ Voir notamment, Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx* (Montréal : Hurtubise HMH, 2004), 452 p. ; *Id.*, « Le Québec a charge d'âmes : L'Action française de Montréal et les minorités françaises (1917-1928) », *RHAF* 54, 3 (2001) : 345-384.

¹²¹ Les sociétés historiques, dont la Société historique franco-américaine (1899) et la Société historique de Saint-Boniface (1902), dont il sera question au Chapitre 3, sont parmi les exemples les plus frappants. Voir aussi François Weil, *Les Franco-Américains, 1860-1980* (Paris : Belin, 1989) ; *Id.*, *Chantiers d'histoire américaine* (Paris : Belin, 2000).

¹²² Téléspore Saint-Pierre, *Histoire des Canadiens français du Michigan et du comté d'Essex, Ontario* (Sillery : Septentrion, 2000 [1897]) ; l'abbé Georges Dugas, *Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge* (Montréal : C.O. Beauchemin & fils, 1889) ; *Id.*, *Légendes du Nord-Ouest* (Montréal : C.O. Beauchemin & fils, 1890) ; *Id.*, *L'Ouest Canadien, sa découverte par le Sieur de la Vérendrye, son exploitation par les Compagnies de traiteurs jusqu'à 1822* (Montréal : Cadieux & Derome, 1896) ; *Id.*, *Un voyageur des Pays d'en Haut* (Montréal : Beauchemin, 1904) ; *Id.*, *Histoire véridique des faits qui ont préparé le Mouvement des Métis à la Rivière-Rouge, en 1869* (Montréal : Beauchemin, 1905).

¹²³ On a souvent noté – citons les travaux récents de Gérard Bouchard – que le souvenir diversement apprêté de la Nouvelle-France hante l'Amérique (canadienne) française. Voir, par exemple, Gérard Bouchard, *La pensée impuissante.*, *op.cit.* ; *Id.*, « Une crise de la conscience historique. », *op.cit.* ; *Id.*, « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James », *op.cit.*

Cette étude cherche donc à combler ces lacunes en se penchant sur la production historique en milieu minoritaire et au Québec depuis l'émergence d'une historiographie canadienne-française, qui coïncide avec celle du projet national qu'elle a longtemps nourrie. Le cadre spatio-temporel retenu constitue l'élément central de la thèse : l'intérêt pour la production historique québécoise *et* celle du Canada français plus large, de même que l'analyse de l'évolution de cette production historique dans le temps.

Premièrement, examinons le cadre spatial. Cette étude se veut innovatrice par l'analyse de la production historique dans un cadre spatial élargi, soit le Canada français dans son ensemble, ci-inclus les Canadiens français du Québec, les Franco-Américains et les Canadiens français de l'Ontario et de l'Ouest. Tel que l'a démontré le bilan historiographique, les études en francophonie canadienne tendent à diviser en deux « champs d'études » le Québec et les « minorités ». Cette division nuit à la vue d'ensemble du phénomène de la francophonie en Amérique.

Notre étude nous permet d'étudier les points de convergence et de divergence dans l'élaboration du discours d'enracinement et du sentiment d'appartenance chez les Canadiens français, peu importe leur lieu de résidence. Elle permet de se questionner sur l'émergence d'un fort sentiment d'appartenance à la région, dont témoignent des discours d'enracinement qui s'insèrent pourtant dans un discours à portée plus vaste, exprimé au nom de la nation. Fernand Harvey postule qu'il y a toujours eu une tension au Canada français entre a) se limiter aux confins du fleuve du Saint-Laurent et b) appuyer les efforts de colonisation partout sur le continent nord-américain¹²⁴. Cette étude permet d'en étudier le pendant historiographique en se questionnant sur l'évolution de ces deux formes de discours d'enracinement qui coexistent : le premier, à l'échelle de la région, qui cherche à enracer les Canadiens français au territoire qu'ils habitent, le deuxième, visant l'espace canadien-français ou même, dans le cas des Franco-Américains, la France, qui rappelle à ces Canadiens français éparpillés sur le continent qu'ils appartiennent à une entité beaucoup plus vaste que leur village ou leur région. Cet espace de référence plus étendu n'est cependant pas toujours le même, les Franco-Américains s'identifiant tour à tour au Canada français et à la France. Cette recherche permet de mieux comprendre l'évolution du Canada français par l'entremise de l'appartenance et l'utilisation du *territoire* comme objet d'étude. Elle permet d'assurer l'inclusion des références portant non seulement sur les anciens bastions de la vallée du

¹²⁴ Voir Harvey, « Le Québec et le Canada français », *op.cit.*

Saint-Laurent, mais aussi sur les appropriations plus récentes du territoire à la suite des grandes migrations des XIX^e et XX^e siècles.

Deuxièmement, nous proposons de faire éclater les frontières usuelles du temps en étudiant l'évolution de l'historiographie d'origine canadienne-française sur plus d'un siècle. Cette analyse sur la longue durée nous permet, entre autres, d'explorer : a) *l'émergence* du projet national canadien-français – largement inspiré par l'histoire – de même que *l'émergence* d'une conscience historique et d'un discours sur le passé dans les divers “bastions” canadiens-français à l'étude; b) l'évolution, sur la longue durée, de cette production historique afin de mieux comprendre comment s'est construit le discours d'enracinement jusqu'aux années 1960. Dans un bref épilogue, nous jetterons un coup d'œil à l'évolution et aux conditions de la production savante dans les années 1960 à 1991. Le mot clé de cette partie de la thèse: *hors Québec*.

Reprenons les éléments évoqués ci-dessus. Premièrement, si le coup d'envoi de la thèse correspond à l'émergence d'une historiographie dite *nationale* canadienne-française, il s'inscrit aussi dans l'émergence d'un projet national. Si le projet national canadien-français prend forme après 1840, c'est qu'il a fallu le construire et, par la suite, le diffuser et obtenir qu'on y adhère aux niveaux régional et local. Il ne s'agit pas d'un projet qui va de soi puisqu'il relève d'une construction intellectuelle et institutionnelle. Les tensions entre région et nation que nous observons dès l'émergence de ce projet national, et que nous analysons sur la longue durée, nous permettent de mieux comprendre comment on y a adhéré en nous interrogeant sur la mise en récit de l'histoire. Ainsi, la thèse cherche à montrer que le discours historique portant sur le territoire, que nous nommons ici *discours d'enracinement*, s'inscrit dans l'histoire « *at large* ». Influencé par les événements marquants – qu'ils soient sociaux, politiques ou culturels – ce discours historique répond à une demande ainsi qu'un besoin de sens. Lorsque l'on fixe les balises du cadre temporel, la naissance du projet national canadien-français – qui s'inspire largement de l'histoire – s'impose. Nous soutenons donc, comme Michel Bock, qu'il existe un projet national au Canada français jusqu'au milieu du XX^e siècle :

Ce projet fut porté par un réseau institutionnel et associatif d'envergure pancanadienne, voire panaméricaine, et était fondé sur la notion de tradition, entendue ici non pas dans son sens anthropologique ou primaire, mais plutôt dans son sens secondaire, comme référence partagée à un même passé et à une expérience collective distincte. Ce projet, pour exister, ne nécessitait pas forcément l'adhésion unanime de tous ceux que ses définisseurs visaient à regrouper. Il fut suffisamment important, toutefois, pour mobiliser de nombreux intellectuels et militants sur plusieurs générations, jusqu'au moment où la tendance à la fragmentation

l'emporterait sur la tendance à la cohésion, où les forces centrifuges prendraient plus clairement le dessus. Dès lors, si le réseau institutionnel et associatif sur lequel reposait le projet national canadien-français fut démantelé, le rapport au passé de la francophonie canadienne en serait profondément bouleversé et cesserait largement d'agir comme élément de définition identitaire¹²⁵.

Si, comme le souligne Bock, la nation s'appuyait sur un réseau institutionnel et associatif, qu'en est-il de l'histoire et de la production historique? Participe-t-elle à ce rôle de cohésion pour le groupe? Et comment? L'Histoire étant l'un des éléments clés du projet national, il nous apparaît intéressant d'explorer l'évolution de la mise en récit de l'histoire afin de mieux comprendre l'évolution de la nation telle qu'elle se définit au Québec et dans ses multiples bastions. C'est pour cela que nous avançons que le projet national canadien-français, de pair avec les mouvements migratoires des Canadiens français, a contribué à la production historique de langue française dans les régions qui accueillent ses migrants.

En publiant son *Histoire du Canada*, Garneau donne donc le coup d'envoi à une historiographie nationale qui s'ancre dans ce projet national et qui aura des échos dans d'autres régions de ce vaste territoire. La publication de Garneau va à la rencontre d'une quête de sens¹²⁶ de la part des Canadiens français du Québec. Elle s'inscrit dans une réflexion propre à son époque, en relation, voire en réaction, aux événements politiques, sociaux et culturels qui l'entourent. À titre de premier historien national, il s'inscrit dans une mouvance propre à l'établissement de ce mouvement nationaliste, de ce projet national, qu'est le Canada français.

L'émergence de cette conscience historique chez Garneau trouve des échos dans les autres bastions canadiens-français, notamment aux États-Unis, en Ontario et autour de Saint-Boniface où l'on voit émerger un discours d'enracinement qui s'inspire largement de l'histoire. L'émergence de ces consciences historiques – ou d'historiographies – constitue un élément clé de notre réflexion sur le territoire historique et le discours d'enracinement. Dans les chapitres qui suivent, nous explorerons ce désir de se raconter par l'histoire en explorant les références à l'histoire. Nous examinerons aussi en quoi ces références nourrissent le discours historique national auquel participent les auteurs influents du Québec de même que le discours historique régional dans lequel il est produit.

¹²⁵ Bock, « Tradition et territoire dans le projet national canadien-français », dans *Balises et références : Acadies, francophonies*, Martin Pâquet et Stéphane Savard, dir. (Québec : CEFAN/Presses de l'Université Laval, 2007), 57.

¹²⁶ La notion de quête de sens est empruntée de Marie Lebel qui lui accorde la même définition dans sa thèse de doctorat.

Deuxièmement, la thèse cherche à suivre l'évolution, sur la longue durée, de cette production historique afin de mieux comprendre comment s'est construit le discours d'enracinement. Nous nous penchons notamment sur les forces centripètes et centrifuges – ou les tensions entre région et nation – qui participent à l'élaboration de ce discours d'enracinement. Quels sont les points de convergence ou de divergence dans le discours d'enracinement? Comment s'exprime le sentiment d'appartenance? Si les historiens s'entendent pour dire qu'il existe une certaine production historique en Amérique française qui déborde les frontières du Québec, qu'en est-il du discours d'enracinement qu'elle véhicule? René Dionne postule qu'il existe une littérature franco-ontarienne et, par ricochet, une prise de conscience identitaire en Ontario français qui remonte à 1910. Qu'en est-il de la conscience historique et du discours d'enracinement? Une analyse de longue durée de la production historique sur ce vaste territoire nous permet d'explorer cette question.

Troisièmement, la thèse s'interroge sur la place de la *nation* dans ce discours d'enracinement au Québec ainsi que dans la diaspora. Alors qu'on s'attarde souvent sur la notion d'éclatement du Canada français, notamment lorsqu'on étudie la diaspora, ce phénomène est généralement présenté comme un état des faits. Toutefois, lorsque l'on intègre au sein d'une même analyse un si vaste espace, force est d'avouer que cet *état des faits* ne s'adapte pas à tous les contextes historiques. Qui plus est, le cadre spatial utilisé par les chercheurs relève souvent de leur posture. À titre d'exemple, rappelons que les tenants des thèses de la transformation référentielle ou de la continuité référentielle, de même que ceux qui « reproblématisent » l'éclatement du Canada français, proposent diverses dates charnières qui signalent l'effritement ou l'éclatement du Canada français. Yves Frenette avance que la Première Guerre mondiale est un moment charnière. Les études qui portent sur la Nouvelle-Angleterre utilisent la fin de l'émigration de masse vers les États-Unis, soit les années 1930 ou une date antérieure, pour clore leurs études¹²⁷. Pour les tenants des thèses de la rupture, ce sont souvent les États généraux du Canada français – qui s'échelonnent de

¹²⁷ Jean Lamarre, *Les Canadiens français du Michigan : leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914* (Sillery : Septentrion, 2000); Paul-André Linteau, « Les migrants américains et franco-américains au Québec, 1792-1940 : un état de la question », *RHAF* 53, 4 (2000) : 41 ; Frenette, « La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre : Lewiston, Maine, 1800-1880 », dans *Historical Papers/Communications historiques*, 24, 1 (1989) ; Bruno Ramirez, *La ruée vers le sud : migrations du Canada vers les États-Unis, 1840-1930* (Montréal : Boréal, 2003) ; *Id.*, *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique 1860-1914* (Montréal : Éditions du Boréal, 1991).

Certaines exceptions existent cependant, dont Weil, *Les Franco-Américains 1860-1980, op.cit.*; Frenette, *Les francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1524-2000* (Montréal : INRS-Urbanisation, culture et société, 2001).

1966 à 1969 – ou encore la Révolution tranquille des années 1960 qui bouclent leur périodisation¹²⁸. Selon Fernand Harvey, le début des années 1960 correspond aux premières manifestations d'une « grande déchirure identitaire¹²⁹ » pour les Canadiens français. Notre analyse s'éloigne de la posture d'un « point tournant » pour analyser, sur la longue durée, les différences (ou points de divergence) et sur les liens qui unissent (ou points de convergence) la région et la nation dans l'élaboration du discours d'enracinement. Notre analyse permet ainsi d'explorer la possibilité d'une coexistence des deux discours qui se nourrissent l'un et l'autre.

Alors qu'on commence à « reproblématiser » l'éclatement du Canada français, les historiens n'ont toujours pas étudié les antécédents ou les conséquences de cette « déchirure identitaire » chez les historiens et leurs œuvres. De plus, puisqu'on fixe généralement cet éclatement dans les années 1960, on perçoit la provincialisation des identités comme découlant de l'éclatement du Canada. Toutefois, on peut se demander pourquoi il est possible de développer, si rapidement après l'éclatement, des identités provinciales aussi fortes. Est-ce possible qu'il y ait existé, en amont de l'éclatement, un rapport au territoire historique qui témoigne d'un discours d'enracinement plus régional? Autrement dit, est-il possible d'identifier, dès l'émergence d'une prise de conscience historique en milieu minoritaire, des identités régionales ou provinciales fortes qui sont, en quelque sorte, mises de l'avant avec l'éclatement du Canada français?

Par l'élaboration du concept de *discours d'enracinement*, nous adhérons donc, dans une certaine mesure, au concept de *référence* chez Dumont. Les identités pouvant être multiples, une utilisation plus inclusive du concept d'« identité » est essentielle à cette étude en raison du métissage identitaire et de la superposition d'appartenances. Pensons, par exemple, aux Franco-Américains qui sont aussi des Canadiens français, ou aux Métis de l'Ouest qui participent aussi à la grande nation canadienne-française tout en ayant une identité propre. Dumont observe aussi cette difficulté à maintenir, dans les régions, une « référence » canadienne-française qui soit homogène¹³⁰. Alors qu'il présente le Canada français comme « une identité fluente, dans la mesure

¹²⁸ Bouchard, *La pensée impuissante.*, *op.cit.*; Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1997). L'exception à cette tendance semble être la *Brève histoire des Canadiens français*, d'Yves Frenette qui se poursuit jusque dans les années 1990 : Frenette, *Brève histoire des Canadiens français* (Montréal : Boréal, 1998).

¹²⁹ Harvey, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure » dans *Les Discours de l'altérité, Actes du douzième colloque du CEFICO* (Regina : Institut de formation linguistique, 1994), 3-18.

¹³⁰ Dumont, *Essor et déclin du Canada français*, *op.cit.*

où elle recouvrait une grande diversité¹³¹», il présente aussi la *référence* en Ontario français comme la suite de « tentatives pour redéfinir la référence¹³² » ou de tentatives pour « refaire une mémoire en fonction d'une situation radicalement nouvelle¹³³ » dans la période post-Révolution tranquille. Cette idée de « redéfinir » la référence sous-tend une dichotomie entre la référence canadienne-française d'autrefois et celle de l'Ontario français naissant. Le modèle que nous proposons cherche plutôt à cibler les points de divergence et de convergence entre région et nation dans le discours d'enracinement afin de voir si ce discours d'enracinement s'inscrit sur deux plans, la région et la nation, tout en se nourrissant de l'autre schème de « référence ». Si notre modèle est largement inspiré de celui proposé par Dumont, le concept de « discours d'enracinement » se veut cependant plus nuancé puisque davantage ouvert sur l'idée que l'identité, forcément mouvante, peut se situer ponctuellement sur un continuum entre les pôles de référence « nation » et « région ».

En nous interrogeant sur les tensions entre la nation et la région, nous suivons l'émergence et l'évolution d'identités locales ou régionales, fondées sur l'histoire, qui s'insèrent dans l'identification nationale sans nécessairement la miner. Nous pourrions aussi déterminer si les références à la nation et la région se nourrissent l'une et l'autre ou si elles sont en perpétuel conflit. Le réaménagement du rapport dynamique entre région et nation mène-t-il à la « dénationalisation » du discours d'appartenance? L'étude de l'historiographie nous permet de nous questionner sur ces références identitaires de même que sur le changement d'appellation du groupe d'appartenance régional et *national* au fil des ans. Si la façon de nommer la chose change, le territoire historique évoqué, de même que le rôle que ce territoire historique occupe dans le discours d'enracinement, demeure-t-il sensiblement les mêmes?

La représentation du territoire historique par le discours d'enracinement sera analysée en s'interrogeant sur certains éléments clés. Premièrement, l'ancienneté sur le territoire, que l'on associe à un droit d'appartenance. Deuxièmement, la présence continue sur ce territoire, qui cherche à établir un droit historique d'y rester¹³⁴. Finalement, l'appartenance au milieu qui s'exprime sur deux niveaux : l'appartenance au lieu (la région ou la province) et l'appartenance à la collectivité ou un « groupement par référence¹³⁵ » plus large qui évolue avec le temps.

¹³¹ *Ibid.*, 430.

¹³² *Ibid.*, 436.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ Le sentiment d'appartenance au lieu habité (que ce soit la province ou la région) passe indéniablement par l'histoire vécue par les Français ou les Canadiens français sur ce territoire.

¹³⁵ Dumont, *Genèse, op. cit.*

L'historiographie semble indiquer que la représentation d'un large territoire canadien-français qui correspond à une « nation » semble avoir été du ressort des historiens en provenance du Québec. Pour les historiens qui se penchent sur l'histoire dans les milieux hors Québec (notamment l'Ouest et les États-Unis), le regard porte-t-il davantage sur la région et ses particularités que sur un ensemble plus vaste?

4.1 Méthodologie

Les principaux objectifs de la thèse sont de suivre un certain nombre de pistes thématiques dans l'historiographie, de s'interroger sur l'émergence d'une histoire à accents régionaux, principalement selon l'axe comparatif du Québec et des régions à forte présence canadienne-française hors Québec. Il s'agit donc d'une étude qui, elle-même, à l'image des migrations canadiennes-françaises, explore un territoire plutôt vaste. S'intéressant à une large gamme de pratiques historiennes, l'enquête ne se limite pas à la courte bibliographie des ouvrages dits classiques et au cercle restreint de leurs auteurs. Elle s'étend à ceux qui œuvrent au sein de sociétés historiques, par exemple, et se penche sur certaines conférences, certains articles et autres formes d'expression historique visant un public plus large.

Le volet historiographique de l'étude se consacre aux représentations du territoire dans l'historiographie canadienne-française au sens large du terme, faisant abstraction des historiographies de langue anglaise aux États-Unis et au Canada. Les publications parues dans trois régions qui abritent une concentration importante de gens d'origine canadienne-française ont été retenues : l'Ouest canadien (notamment la région de Saint-Boniface), l'Ontario et la Nouvelle-Angleterre. La présence d'un collège classique a aussi motivé notre choix puisque ces derniers servent de pôle d'attraction et de création d'un discours intellectuel, et ce, longtemps avant leur éventuel passage au statut de faculté ou d'université. On retrouve, autour des collèges classiques, une vie culturelle plus développée qui s'exprime souvent par des journaux, des publications et des sociétés historiques, notamment dans les cas d'Ottawa, de Sudbury et de Saint-Boniface. Les collèges sont présents tôt dans la période à l'étude, soit dès 1848 à Ottawa et 1855 à Saint-Boniface¹³⁶. Dans le cas de Sudbury, le collège du Sacré-Cœur est fondé en 1913 en tant qu'institution bilingue, en raison du Règlement XVII. Dès 1916, par contre, l'enseignement y est

¹³⁶ La première institution d'enseignement (et ancêtre du collège) est fondée en 1818.

fait uniquement en français¹³⁷. Aujourd'hui, ces villes jouent toujours un rôle important par leurs sociétés historiques et leurs institutions postsecondaires – l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne à Sudbury et l'Université de Saint-Boniface. Dans le cas des Franco-Américains, c'est principalement du côté de la Nouvelle-Angleterre que nous avons répertorié la production historique, en grande partie en raison de la présence de la Société historique franco-américaine et du collège Assomption de Worcester, qui héberge maintenant un Institut français. Pour le Québec, notre regard porte sur l'historiographie plus générale, alors que nos analyses plus approfondies se sont plutôt organisées autour d'auteurs influents, de même que de certaines institutions, notamment l'Institut d'histoire de l'Amérique française et quelques sociétés historiques.

Ces études plus locales, privilégiant les endroits stratégiques, permettent de cerner de plus près les producteurs d'histoire et, par le fait même, les groupes porteurs du discours historique. Nous étudions aussi les représentations du territoire dans les études produites par les Canadiens français de ces régions, que ce soit par des professionnels ou des amateurs, ayant contribué au discours historique. Nous procédons ensuite à une analyse comparative des diverses représentations du territoire historique dans les différents écrits répertoriés afin de mieux saisir l'image changeante du territoire. Parmi les pistes que nous avons explorées, il y a le traitement réservé aux différents explorateurs du territoire (au sens large du terme : missionnaires, commerçants, militaires, etc.); l'émergence de travaux aux préoccupations régionales, voire locales; la mise en valeur du rôle des Canadiens français dans la colonisation ou le développement de régions où ils s'installent par milliers au tournant du XX^e siècle, ou préalablement dans le cas des Métis; la mise en parallèle d'images historiques de l'Autre autochtone et des nouveaux maîtres anglophones du territoire qui devront subir la « (re)conquête paisible » des Canadiens français; le sentiment d'exil ou la représentation du territoire par la distance, etc. Le but ultime est de voir jusqu'à quel point le territoire de référence évolue et, avec lui, le groupement de référence au nom duquel on formule des récits historiques. Nous cherchons à expliquer les éventuels changements en analysant les périodes charnières et les ruptures sociopolitiques marquant le passé récent des historiens¹³⁸.

¹³⁷ Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français* (Montréal : Fides, 1978), 82-86; Pierre Riopel, « Le Collège du Sacré-Cœur », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (Québec : Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, 2007), page consultée août 2019, www.ameriquefrancaise.org/fr/article-249/

¹³⁸ Par exemple le Règlement XVII en Ontario, les crises scolaires du Manitoba, l'incident des « Chinois de l'Est » aux États-Unis.

En raison de la nature historiographique de notre thèse, des sources qui seraient habituellement considérées comme des sources secondaires sont ici traitées comme des sources primaires. La thèse traite plus précisément des travaux d'historiens canadiens-français, qu'ils soient professionnels ou amateurs, portant directement ou indirectement sur le territoire.

Alors que dans certaines régions les ouvrages d'historiens professionnels tardent à s'insérer dans l'historiographie, certaines institutions, telles des sociétés historiques, des journaux ou des collèges classiques, existent dès le début de la période d'étude. En fin de période, des professeurs-chercheurs s'intéressant à l'histoire des francophones hors Québec viennent s'ajouter au paysage historiographique. La thèse donnera une place de choix aux travaux publiés de ces différents producteurs d'histoire, quelle que soit l'ampleur de leur diffusion. Il est important de noter qu'en raison de l'étendue de notre cadre spatio-temporel, certaines précisions d'ordre méthodologique seront présentées en cours de route puisque chaque chapitre est doté de son propre corpus. De plus, certaines analyses portent largement, mais non exclusivement, sur les préfaces des ouvrages puisqu'il s'agit de textes clés pour la compréhension du discours d'enracinement. Nos lectures et nos observations permettent de constater que ce sont principalement dans les textes de préface ou d'introduction que les auteurs explorent les notions clés relatives à l'enracinement. Les auteurs y établissent le « ton » de leur texte en s'adressant plus directement au public ciblé. Qui plus est, ce sont dans les préfaces et/ou les introductions, et à l'occasion dans les conclusions que les auteurs se donnent une certaine liberté d'explorer plus largement l'histoire et sa relation avec le présent. Les références au territoire historique et à l'enracinement y sont ainsi plus fréquentes et, surtout, plus explicites. La mise en valeur des textes d'introduction éclipse parfois le contenu de l'ouvrage dans son ensemble et nous tenons à préciser que si la représentation du territoire historique dans le texte d'introduction n'est pas toujours fidèle à celle dans l'ensemble de l'ouvrage, il n'en demeure pas moins une manifestation de l'idéologie de son auteur et de ses objectifs sous-jacents. Cette façon de procéder sera reprise dans les analyses d'ouvrages utilisés aux Chapitres 2, 3, 4 et 5, et dans une certaine mesure dans le Chapitre 6 et l'épilogue qui examinent l'acte fondateur des Sociétés historiques et des Revues savantes.

5. Présentation des chapitres

La thèse est divisée en deux parties qui comprennent chacune une introduction et des chapitres d'analyse. La première partie de la thèse, qui s'intéresse à la seconde moitié du XIX^e siècle, période

de changements majeures au Canada français. Le rapport Durham et les structures politiques qu'il annonce, la Confédération, l'émergence d'un projet national et les mouvements migratoires marquent cette période. Le Chapitre « L'élaboration d'un territoire historique : la Nouvelle-France chez les premiers historiens du Canada français » porte sur les travaux des historiens François-Xavier Garneau et l'abbé Ferland. Le Chapitre 3 « Comment s'écrire ? Ou l'émergence d'un récit historique en milieu minoritaire » dresse le portrait de la prise de conscience historique dans ces régions. Nous y analysons les premières monographies dans l'Ouest canadien, en Ontario et en Nouvelle-Angleterre.

La seconde partie de la thèse porte sur la période de 1900 à 1960. L'introduction porte sur l'évolution du projet national jusqu'à la Révolution tranquille, l'effritement de « l'Église-nation », avec un intérêt particulier pour les années 1930 que certains qualifient de « pré-révolution tranquille ». Cette deuxième partie est composée de trois chapitres. Le Chapitre 4, s'intitule « Le loyaliste et le nationaliste : Thomas Chapais, Lionel Groulx ». Le Chapitre 5 « La région comme élément clé de la nation : l'historiographie régionale de 1900-1950 » porte sur les visions régionales avec des analyses des ouvrages de type synthèse de D.M.A Magnan et du père Adrien Gabriel Morice, avec une réflexion sur l'absence de grandes synthèses en Ontario français. Il sera suivi d'un Chapitre 6 qui porte sur l'émergence des sociétés historiques en Amérique française. Ce chapitre, intitulé : « Le rôle des sociétés historiques sur l'évolution historiographique : Contexte de fondation et premières publications » est divisé en deux grandes sections qui se réfèrent aux deux « vagues » de fondation de sociétés historiques. La première, au tournant du XX^e siècle, et la seconde qui s'inscrit dans le courant régionaliste des années 1930.

La thèse se termine avec un épilogue intitulé « De Canada français à Francophonie(s) canadienne(s) » dans lequel nous proposons certaines pistes de réflexion quant à l'écriture de l'histoire de 1960 à 1991 et au processus d'intellectualisation du territoire historique par le biais de Centres de recherche et de revues savantes hors Québec.

PREMIÈRE PARTIE

Le Canada français de 1845 au début du XX^e siècle

1. Introduction

Cette première section s'interroge sur l'émergence d'une réflexion historique au Canada français dans la période qui s'échelonne de 1845 au début du XX^e siècle. Coup d'envoi de notre analyse, l'an 1845 correspond à deux éléments clés de notre étude : l'histoire et l'historiographie. En effet, il s'agit d'un moment décisif de l'historiographie de langue française en Amérique, soit la parution du premier tome de *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, ouvrage pionnier et publication incontournable. Pour l'histoire, il s'agit aussi d'une période clé avec la formulation du projet national canadien-français dont nous avons présenté les principaux jalons historiographiques au Chapitre 1.

Entre 1845 et le début du XX^e siècle, le Canada français évolue dans un contexte complexe doté d'une riche histoire politique, sociale et culturelle. Dans un premier temps, on assiste à l'émergence d'un projet national qui a comme trame de fonds les Rébellions de 1837-1838, le Rapport Durham et l'Acte d'Union de 1840. Dans un deuxième temps, le nationalisme et la « Nation » sont aussi en pleine expansion, tant sur le plan territorial qu'institutionnel. Cette expansion territoriale s'exprime notamment par de nombreux mouvements de colonisation vers l'Ouest et le Sud. Les mouvements de migration vers les États-Unis et les débats qui en découlent polarisent l'opinion de l'élite quant à la survie des Canadiens français expatriés. Les mouvements migratoires dans certaines régions du Québec et dans les provinces de l'Ouest attirent aussi de nombreux Canadiens français qui quittent la vallée du Saint-Laurent pour s'établir dans ces espaces nouvellement colonisés. Présentés comme une « reconquête providentielle » d'un territoire jadis détenu par la France, ces mouvements migratoires s'accompagnent d'une expansion de l'Église. L'Église assure ainsi une cohésion sociale et culturelle aux groupes canadiens-français qui s'établissent sur le territoire par le biais de ses institutions, la paroisse et les écoles, notamment. Avec ces migrations, les tensions montent : les crises scolaires ébranlent les Canadiens français partout sur le territoire, tout comme les Rébellions dans l'Ouest qui opposent les Métis (francophones, surtout) et les Canadiens anglais sur les questions de langue et de division des terres.

Puisque les chapitres 2 et 3 portent sur la même période historiographique, cette introduction permet de les situer à la fois dans l'Histoire plus large et dans l'historiographie. Dans un premier temps, nous allons faire un bref survol des grandes préoccupations historiques et

historiographiques de cette période suivi d'une présentation sommaire des deux chapitres. Nous proposerons ensuite de brefs survols historiques de trois régions de l'Amérique canadienne-française – l'Ontario, la région de la Nouvelle-Angleterre aux États-Unis et l'Ouest canadien – dont il sera question au Chapitre 3 afin de permettre au lecteur de mieux comprendre l'histoire de ces régions, histoire qui aura une incidence sur l'émergence d'une conscience historique.

2. Mise en contexte

Rappelons d'abord la naissance du projet national abordée dans le chapitre précédent. Les décennies de 1830 et de 1840 occupent une place importante dans l'histoire du Canada français et dans l'historiographie. L'échec des Rébellions de 1837-1838, présentées par certains comme l'apogée de l'esprit républicain des Canadiens français, entraîne une redéfinition identitaire importante qui passe par l'histoire. Tel que nous l'avons présenté au chapitre précédent, le discours historique nourrit largement le projet national canadien-français. Ces préférences historiographiques seront influencées par le « réveil religieux¹ » du Canada français à partir des années 1840, dont témoignent la fondation de collèges classiques et la hausse dans le nombre de religieux et de prêtres², un mouvement qui se répand à tout le Canada français.

Le rapport Durham, publié en 1839, participe à ce retour aux sources historiques par ses commentaires perçus comme désobligeants à l'égard des Canadiens français. Alors qu'il stipule que les Canadiens sont un peuple sans histoire, le rapport Durham propose aussi l'union du Haut et du Bas-Canada. Avec l'union législative des deux Canadas en 1840³, projet largement appuyé par la bourgeoisie anglophone du Bas-Canada, les Canadiens français, qui sont majoritaires dans la colonie, se retrouvent minoritaires à la nouvelle Assemblée législative du Canada-Uni. Même après la Confédération de 1867, la situation demeure tendue. La résistance des Métis et les

¹ Un débat autour du phénomène de « réveil » ou « renouveau » religieux du Canada français dans les années 1840 se développe au milieu des années 1990 avec les travaux de Louis Rousseau et du groupe de recherche Renouveau religieux montréalais au XIX^e siècle d'une part et les travaux de René Hardy d'autre part. Le texte qui « lance » le débat est celui de René Hardy, « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIX^e siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières) ». *RHAF* 48, 2 (1994) : 187-212. Il s'agit d'un texte qui découle d'une communication prononcée au Colloque international de Montréal en mai 1992.

La différence la plus importante entre l'approche de Hardy et celle de Rousseau et du RRM XIX est la vitesse à laquelle le renouveau (ou réveil) s'opère. Selon Hardy, il s'agit d'une transformation rapide qui s'exprime dans les années 1840 alors que pour Rousseau, le terrain se prépare dès 1819 et tout au long des années 1820 et 1830. Rousseau présente les grandes lignes du débat dans « À propos du « réveil religieux » dans le Québec du XIX^e siècle : où se loge le vrai débat? », *RHAF* 49, 2 (1995) : 223-245.

² Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, op.cit., 20-21.

³ L'Acte d'Union est adopté en 1840 et proclamé en 1841.

Rébellions de 1869 et 1885 contribuent aux tensions politiques qui influenceront grandement la production historique, comme en témoigneront les ouvrages à l'étude.

L'émergence du projet national et la redéfinition identitaire des Canadiens français – notamment en milieu minoritaire – sont influencées par les mouvements migratoires. Puisque ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une présentation formelle dans le cadre du chapitre d'introduction, nous esquissons ici les principaux jalons de cette histoire. Du milieu du XIX^e siècle jusqu'à environ 1930, des centaines de milliers de Canadiens français quittent le Québec pour les États-Unis, les régions nordiques du Québec et l'Ouest dans des espaces qui deviendront l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Ce sont d'ailleurs les villes industrielles américaines qui accueillent le plus grand nombre d'émigrants. François Weil explique que les Canadiens français de cette époque ont trois options : la ville canadienne, les nouvelles terres de colonisation ou les États-Unis. Pour bon nombre d'entre eux, ce n'est qu'après l'échec des deux premières options qu'ils quitteront le Québec pour les États-Unis⁴. Selon Yves Roby, 900 000 personnes quittent le Québec pour les États-Unis entre 1840 et 1930. François Weil note pour sa part qu'un Canadien français sur trois habite les États-Unis en 1901. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène marginal. Christian Morissonneau voit même, dans cette grande mobilité, un trait fondamental de l'identité québécoise⁵.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, cette émigration vers les États-Unis et, dans une moins grande mesure, l'Ontario, l'Ouest canadien et le Nord québécois, constitue une préoccupation fondamentale de l'élite cléricale et laïque. Les opinions à cet effet sont divergentes et on se questionne sur l'avenir de ces Canadiens français qui quittent la patrie. Jusqu'en 1870, plusieurs chercheurs indiquent que l'on perçoit ce mouvement de migration comme une saignée, une perte irréparable pour les Canadiens français. Les travaux d'Yves Roby⁶ et de Sylvie Beaudreau suggèrent que l'image d'une saignée n'a cependant pas fait l'unanimité chez les intellectuels québécois⁷. Voyant leur incapacité d'arrêter ou même de ralentir cette migration, le clergé change son fusil d'épaule. À compter des années 1870, on présente cette migration comme découlant d'un destin providentiel des Canadiens français de faire rayonner, partout en Amérique du Nord, la francité et, surtout, la catholicité. La Providence joue un rôle dans l'historiographie de

⁴ Weil, *Les Franco-Américains*, *op.cit.*, 16-17.

⁵ Christian Morissonneau, *La terre promise : le mythe du Nord québécois* (Montréal : Hurtubise HMH, 1978).

⁶ Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : Rêves et réalités* (Montréal : Septentrion, 2000). L'auteur y étudie l'évolution du discours identitaire de l'élite franco-américaine.

⁷ Sylvie Beaudreau, « Quebec and the problem of French Canadian emigration to the United States, 1840-1896 » (Thèse de Ph.D, Université York, 1992).

la fin du XIX^e siècle et marque, plus largement, le climat intellectuel de l'époque. Dans le demi-siècle qui suit la Confédération canadienne des crises scolaires éclatent partout dans le pays nouvellement constitué. La première a lieu au Nouveau-Brunswick en 1871. La seconde se déroule au Manitoba en 1890, et celles, conjointes, de l'Alberta et de la Saskatchewan auront lieu en 1905. En Ontario, les tensions montent à compter des années 1880 et culminent par l'imposition du Règlement XVII en 1912.

Ce demi-siècle de tumulte résulte en des « mutations identitaires qui reposent sur l'appréhension ressentie par la communauté canadienne-française de perdre totalement la maîtrise de son avenir⁸. » Ces incertitudes, qui émanent de crises vécues ou appréhendées, motivent un retour sur le passé dont témoigne les textes historiques. Dans les régions périphériques, il s'agit d'une période clé de l'historiographie en raison de la publication d'œuvres pionnières qui agissent comme actes fondateurs d'une conscience historique. Ces œuvres seront analysées dans le Chapitre 3. Il s'agit de textes fondateurs qui sont définis par le climat politique, certes, mais aussi (et surtout) par l'exode de Canadiens français du Québec vers d'autres contrées. Ainsi, l'écriture de l'histoire semble avoir joué un rôle pour consigner ce désir de se définir par des références au passé. On observe donc, dans ces premiers balbutiements des historiographies régionales, un *discours d'enracinement* fortement empreint de références au territoire historique qui ressemble, sur plusieurs points, à celui présent dans les ouvrages pionniers du Québec.

Au Québec comme dans le reste de l'Amérique française, l'émergence de cette conscience historique précède la professionnalisation du métier d'historien et les principaux contributeurs sont des membres du clergé ou des non professionnels qui ont un souci littéraire bien développé. Comme nous le verrons dans les pages à venir, plusieurs ouvrages rédigés au cours de cette période sont le fruit du labeur de membres du clergé et les principales institutions intellectuelles gravitent autour d'institutions catholiques – évêchés, paroisses, collèges classiques, etc. Selon Gagnon, plus de la moitié des historiens⁹ de l'époque sont des religieux et les autres, à l'exception de Garneau et de Sulte, sont issus des collèges classiques¹⁰. Les conservateurs ultramontains influencent grandement

⁸ P. Groulx, *Pièges*, *op.cit.*, 92.

⁹ « Ce n'est pas par hasard si, de 1840 à 1920, plus de la moitié des historiens de la Nouvelle-France sont des clercs et si la très grande majorité des laïcs a donné une version conservatrice du passé national. » Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, *op. cit.* 25.

¹⁰ « Presque tous ont passé par le collège classique, à deux exceptions près, Garneau et Sulte, les plus anticléricaux de tous les historiens », *Ibid.*, 35.

les interprétations historiques de l'époque et on ne trouve que quelques auteurs, notamment Sulte¹¹, qui n'adhèrent pas à la vision ultramontaine de l'époque. Gagnon soutient par ailleurs que les auteurs franco-canadiens sont conscients des productions historiques de leurs contemporains français, britanniques ou américains et que, tout comme eux, ils ont un souci de vérité, d'impartialité et d'objectivité. Toutefois :

leurs critères d'authenticité du récit sont généralement soumis à la transcendance de la vérité révélée ainsi qu'aux normes morales que propose le christianisme aux fidèles. Les critères de vérité de la science positive n'ont pas influencé les historiens canadiens-français de la seconde moitié du XIX^e siècle. L'ultramontanisme imprègne la majorité des récits historiques¹².

L'ultramontanisme dont est empreinte l'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle n'est cependant pas la seule caractéristique marquante. En effet, la production historique de cette période revêt aussi un certain optimisme qui transparait en dépit des tensions vis-à-vis de l'avenir. Maxime Raymond-Dufour, qui s'intéresse aux manuels scolaires de 1870-1880, explique :

[L]es élites promotrices de la *survivance* sont en état de panique et leur conservatisme sert à isoler le Canada français des possibilités qu'offre l'étranger, particulièrement les États-Unis, qui risquent de détruire la nation par un bilan migratoire négatif. Il apparaît que ce « repli » est aussi caractérisé par la construction d'un discours positif et optimiste, qui valorise le destin du Canada français¹³.

Tout comme le propose Raymond-Dufour, nous croyons que le discours récent entourant le paradigme de la *survivance* – notamment dans l'œuvre de Gérard Bouchard – présente le nationalisme des clérico-nationalistes¹⁴ comme « xénophobe, replié sur lui-même, voire craintif et culturellement homogénéisant¹⁵ » alors que la réalité est beaucoup plus complexe. Il ne s'agit pas d'un nationalisme monolithique ni d'un nationalisme « frileux », pour reprendre l'expression de Raymond-Dufour. Il explique :

[C]omment les mêmes nationalistes auraient pu vouloir à la fois le repli et l'expansion, la crainte et le messianisme, la concentration sur le territoire québécois et une entreprise de missionnaire aux quatre coins du continent? [...] [L]e discours national clérico-conservateur des manuels scolaires perçoit la nation canadienne-

¹¹ « [L]'historiographie du XIX^e siècle est généralement au service de l'Église, si l'on excepte ces quelques marginaux qui, comme Benjamin Sulte, appartenant à la génération de *Canada Revue*, se sont fait les francs-tireurs d'une "vérité" de moins en moins admise dans leur milieu. » *Ibid.*, 27.

¹² *Ibid.*, 39-40.

¹³ Maxime Raymond-Dufour, « Le Canada français face à sa destinée : La survivance confrontée au discours nationaliste des manuels scolaires, 1870-1880 » (Mémoire de M.A., Université de Montréal, 2009), 14-15.

¹⁴ Raymond-Dufour utilise plutôt le terme cleric-conservateurs.

¹⁵ *Ibid.*, 102.

française non comme colonisée, mais plutôt comme colonisatrice¹⁶.

Nos observations et analyses de l'élaboration d'un territoire historique dans la seconde moitié du XIX^e siècle abondent dans le même sens que celles de Raymond-Dufour. La « survivance » se définit plus largement comme un discours nationaliste conservateur qui mise sur le maintien (la « survivance ») de caractéristiques françaises et catholiques, le catholicisme agissant comme valeur refuge contre l'assimilation. Certains chercheurs, qui insistent sur les notions d'assimilation et de perte, réduisent par le fait même les idéaux de courage et de persévérance qui y sont aussi associés. Ces valeurs marquent le discours historique du XIX^e siècle. Le destin du Canada français passe par une mission : celle de répandre la civilisation et le catholicisme partout sur le territoire de l'Amérique du Nord¹⁷.

S'il existe certains points de convergence dans les publications historiques de la deuxième moitié du XIX^e siècle, il importe de noter la coexistence de plusieurs thèmes dans le discours d'enracinement. Selon Serge Gagnon – dont l'analyse se limite à l'historiographie québécoise – trois thèmes caractérisent l'écriture historique de 1845 à 1920 : la Conquête, les Rébellions de 1837-1838 et la religion catholique. La Conquête figure comme moment charnière de l'histoire des Canadiens français en raison de l'événement – somme toute important – de même que de ses retombées. Par ailleurs, « [c]et événement de longue portée a exercé une influence psychologique, un sentiment d'insécurité né de la mise en minorité par le groupe conquérant¹⁸ ». Vient ensuite la Rébellion de 1837-1838, que Gagnon décrit comme une « aventure avortée de libération nationale¹⁹ ». Finalement, la religion – préoccupation centrale de l'élite – occupe un rôle de « valeur refuge sécurisante²⁰ », conséquence, selon Gagnon, du statut minoritaire de la population francophone du Canada. Puisque notre analyse de l'historiographie de cette période déborde largement les frontières du Québec, d'autres thèmes clés s'ajoutent à ceux proposés par Gagnon. L'espace, l'altérité et l'exil, trois thèmes que nous examinerons au Chapitre 3, témoignent des influences multiples agissant sur la représentation que l'on fait du territoire historique. À cela s'ajoute le désir de valorisation de l'histoire des Canadiens français, notamment par l'entremise du

¹⁶ *Ibid.*, 15.

¹⁷ Cette notion se retrouve aussi dans *Ibid.*, 16.

¹⁸ Gagnon, *op.cit.*, 9.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

discours héroïque qui porte sur les explorations et l'ancienneté sur le territoire. La Nouvelle-France est donc un sujet prisé présenté comme l'heure de gloire²¹ de la nation.

Il importe aussi de noter qu'en termes de production historique, la période dont il est question dans les deux chapitres à venir correspond aussi à de nombreuses commémorations²². Ces dernières se manifestent par l'entremise de statues et de célébrations, de même que par la production de textes. L'hagiographie et la biographie héroïque connaissent un succès grandissant dans la seconde moitié du XIX^e. Puisque cette période précède la professionnalisation du métier d'historien, qui amène son lot de transformations dans la façon de « faire de l'histoire », la production historique repose sur un « réseau d'érudits et de commémorateurs²³ » influencés par le « réveil religieux » du Canada français.

Nation, tensions et expansion : c'est sur cette trame de fond que se dresse l'historiographie qui sera à l'étude dans cette première section de la thèse. Le Chapitre 2, qui s'intéresse à l'émergence d'une conscience historique dans la province actuelle du Québec, porte principalement sur *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau et sur le *Cours d'histoire du Canada* de Jean-Baptiste-Antoine Ferland. Ces deux auteurs clés servent de point d'ancrage de deux grandes tendances qui animeront l'historiographie dans les années à venir au Québec et ailleurs dans la diaspora. Le Chapitre 3 analyse l'émergence d'une conscience historique aux États-Unis, en Ontario et dans l'Ouest canadien par une analyse de la première vague d'écrits historiques. Ce chapitre analyse certaines monographies produites avant le début du XX^e siècle par des gens qui habitent le territoire à l'étude. Il importe de noter que ces dernières sont produites avant la création de sociétés savantes qui représentent une certaine forme d'institutionnalisation de l'histoire. L'analyse s'interroge aussi sur le processus d'écriture et les motivations des auteurs qui contribuent, par leurs ouvrages, à faire rayonner l'histoire des Canadiens français dans ces régions. Qui plus est, ces monographies sont généralement écrites *pour* leurs compatriotes canadiens-français de sorte qu'elles servent aussi à les « outiller » en créant des assises historiques qui serviront à d'éventuelles revendications.

²¹ Selon Gagnon : « À la naissance de l'historiographie française, l'époque de la Nouvelle-France est "revalorisée par un réflexe de défense devant l'envahissement anglophone", a écrit justement Pierre Savard à propos des historiens de la seconde moitié du XIX^e siècle. » *Ibid.*, 15.

²² Voir Paul Readman, « The Place of the Past in English Culture, c. 1890-1914 », *Past and Present*, 186 (2005) : 147-199; P. Groulx, *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, (Gatineau : Vents d'Ouest, 2008).

²³ P. Groulx, *Ibid.*, 34.

3. Bref(s) historique(s) des mouvements migratoires

Le milieu du XIX^e siècle correspond à l'émergence d'une historiographie en Amérique canadienne-française, à l'élaboration du projet national canadien-français, de même qu'à l'important mouvement de migration des Canadiens français qui quittent la vallée du Saint-Laurent pour s'installer dans d'autres régions du continent. Bien que cette migration débute dans la première moitié du XIX^e siècle, elle s'accélère après 1860. De fait, les historiens s'entendent généralement pour dire que le mouvement migratoire est le plus important entre 1860 et 1930.

Les raisons qui motivent les Canadiens français à quitter leurs terres ancestrales sont multiples. Le manque de terres agricoles laisse le Québec incapable d'absorber le surplus de population et le marché de l'emploi industriel émergent est incapable de prendre la relève. Le traité de réciprocité entre les États-Unis et l'Amérique du Nord britannique, qui entre en vigueur en 1854, favorise l'essor de l'industrie canadienne, et ce, jusqu'à la fin du traité en 1866. L'économie de marché et l'importance du travail salarié laissent peu d'options aux Canadiens français qui choisissent de migrer vers les villes industrielles du Sud de même que vers l'Ontario et l'Ouest canadien. On développe aussi de nouveaux fronts de colonisation dans le nord du Québec jusque dans les années 1930.

3.1. Les Franco-Américains

Le mouvement de migration le plus notable est de loin celui vers les États-Unis par lequel près d'un million de Canadiens français franchissent la frontière. Ce phénomène a déjà été exploré par divers historiens, dont Yves Roby, Yves Frenette, François Weil, Bruno Ramirez et Sylvie Beaudreau pour ne nommer que ceux-là. Ces chercheurs se sont intéressés à la fois aux retombées de cet exode et aux réactions politiques et intellectuelles. Les migrations vers les États-Unis commencent progressivement. Yves Roby précise :

Avant la guerre de Sécession, les émigrés vivent en petites communautés de quelques dizaines ou centaines de personnes, isolées et dispersées, littéralement noyées au sein d'une population anglo-saxonne et protestante. C'est, au dire de l'historien américain Mason Wade, l'âge noir de la Franco-Américanie. Parce qu'il s'agit d'une migration temporaire, la plupart des émigrés ont conscience d'être des Canadiens français de passage aux États-Unis²⁴.

²⁴ Roby, *op.cit.*, 11.

Dès 1860, le nombre de Canadiens français du Québec qui quittent la province en direction des États-Unis s'accélère. Comme l'explique François Weil, ces derniers réagissent à l'urbanisation qui s'opère au Canada. Alors qu'il n'y avait que quelques centres urbains dans la province du Québec en 1851, la majorité des Canadiens français habitent la ville en 1920²⁵. Qui plus est, Weil note qu'en 1901, le tiers des Canadiens français habite les États-Unis²⁶ et que la majorité de ces Franco-Américains²⁷ s'installent dans la ville.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la situation se stabilise menant à la fondation d'institutions mises en place par l'élite locale. Selon Weil, il existe cinq régions d'accueil²⁸ des Canadiens français dans la Nouvelle-Angleterre : Lewiston, Biddeford et Waterville dans l'État du Maine²⁹; la vallée de la Merrimack dans le New Hampshire et le Massachusetts, région dans laquelle on retrouve de nombreuses villes dont Lowell, de même que la région de Boston dans le Massachusetts; Fall River et New Bedford dans l'état du Massachusetts, de même que Providence et Woonsocket dans le Rhode Island³⁰; la vallée du Connecticut dans l'ouest de la Nouvelle-Angleterre, où l'on retrouve Springfield, Holyoke et Chicopee; et finalement, la région de Worcester au Massachusetts³¹. Ces cinq régions ont de nombreuses similitudes et elles s'organisent de façon plutôt semblable. Les Canadiens français s'y regroupent dans des quartiers généralement pauvres que l'on nomme Petits Canadas, French Patch (à Biddeford), French Village (à Fall River) ou encore Frenchville (Holyoke). Ces quartiers se dotent d'institutions, principalement sous la direction ou le patronage du clergé et des autres membres de l'élite locale. La paroisse en est le pilier, suivie des associations et sociétés nationales, ainsi que de la presse que Weil décrit comme étant « l'édifice idéologique et culturel³² ». À compter de 1865, on fonde des paroisses dans l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Angleterre. L'Église québécoise accepte d'envoyer des prêtres outre-frontière, puis on fonde 80 paroisses dites « bilingues » entre 1865 et 1891. Weil

²⁵ Weil, *Les Franco-Américains*, *op.cit.*, 14.

²⁶ *Ibid.*, 26.

²⁷ À noter que le terme Franco-Américain ne fait pas toujours l'unanimité. Pour Weil, il représente uniquement les Canadiens français qui s'établissent en Nouvelle-Angleterre alors que Lamarre parle aussi des Franco-Américains du Michigan. Qui plus est, on retrouve aussi en Nouvelle-Angleterre des Acadiens qui ne sont pas, non plus, systématiquement retenus comme étant des Franco-Américains.

²⁸ Pour la présentation des régions, voir Weil, *op.cit.*, 84-85.

²⁹ Weil note par ailleurs que ces régions, qui forment un triangle, sont accessibles via le chemin de fer Grand Tronc et qu'ils sont propices à l'émigration en raison de ses multiples usines en quête de main d'œuvre.

³⁰ Cette région est dominée par Fall River qui viendra remplacer Lowell comme ville du textile.

³¹ Weil précise que cette région est la plus originale puisqu'on y retrouve une économie diversifiée qui ne s'oriente pas uniquement autour de l'industrie textile.

³² Weil, *Les Franco-Américains*, *op.cit.*, 100.

explique : « Le développement de la Survivance suggère que dès le début de la migration existait en Nouvelle-Angleterre une classe moyenne composée de prêtres, de médecins, d'avocats, de journalistes et de commerçants³³. » Bien que les Canadiens français migrent aussi dans d'autres régions des États-Unis, et qu'ils y fondent des paroisses et des sociétés nationales, ces dernières ne sont pas aussi nombreuses qu'en Nouvelle-Angleterre et dans la région du Détroit où on retrouve des institutions d'une plus grande ampleur.

L'échec du rapatriement³⁴, dont les tentatives ont cours principalement dans les années 1870, marque un tournant. De fait :

[v]ers 1880, un moment de l'histoire des Canadiens français de Nouvelle-Angleterre se termina. L'époque « héroïque » des premières communautés, des bâtisseurs, était passée. Les dirigeants canadiens-français avaient fait le choix des États-Unis contre le rapatriement. Les ouvriers canadiens-français avaient fait de même. Les structures s'étaient lentement mises en place. Tous les éléments étaient donc réunis au début des années 1880 pour que les Canadiens français cessent de rentrer au pays. Ce tournant était le prélude à la naissance d'une identité franco-américaine distincte de l'identité canadienne-française³⁵.

Étant donné l'importance de ce flux migratoire, on dénote une transformation des mentalités vis-à-vis des émigrés. L'élite – cléricale et laïque – passe du désespoir à la vue des Canadiens français quittant le Québec à l'espoir d'une reconquête (parfois providentielle) du continent américain par la migration³⁶. Dès la fin des années 1880, on complète le réseau paroissial, qui passe de 86 paroisses nationales en 1891 à 202 en 1902, sans compter les 101 missions³⁷. De plus, bien que la paroisse ait un rôle important à jouer, les historiens de la Franco-Américanie font aussi généralement état des réseaux migratoires. Une fois instaurés, ces derniers encouragent fortement l'exode vers les États-Unis plutôt que vers l'ouest du Canada en raison de la présence de communautés canadiennes-françaises où habitent souvent parents et amis. Ce sens nouveau donné à la migration inspire les auteurs et historiens qui s'inscriront dans cette mentalité d'une reconquête du territoire par la migration présentée comme un acte providentiel. La représentation du territoire historique chez ces historiens, qu'ils soient laïcs ou clercs, en est largement teintée.

³³ *Ibid.*

³⁴ Roby, *op.cit.*, 106.

³⁵ *Ibid.*, 115.

³⁶ Weil, *Les Franco-Américains, op.cit.*, 30.

³⁷ Roby, *op.cit.*, 145.

3.2. *Les Canadiens français de l'Ouest*

Le contexte de migration vers l'Ouest canadien, bien qu'il s'apparente à celui qui pousse les Canadiens français à migrer vers le Sud, s'en distingue cependant sur plusieurs points. Premièrement, la migration vers l'Ouest ne s'arrime pas à l'urbanisation. La région est décrite comme éloignée et isolée, et le terme « sauvage » est repris dans les publications pour décrire le territoire. Le mode de vie qu'on souhaite y vivre n'est donc pas celui de salarié, mais bien celui de colon défricheur. Deuxièmement, le clergé ne s'oppose pas aux mouvements de migration vers l'Ontario et l'Ouest. Bien au contraire, l'Ouest figure dans les tentatives du clergé pour enrayer les départs vers le Sud en redirigeant ce flux migratoire, du moins jusqu'à 1890 et la crise des écoles manitobaines³⁸. On semble toutefois favoriser le Nord québécois et le Nord-Est ontarien aux contrées plus éloignées des Prairies. Finalement, il existe déjà une population de langue française dans ce territoire : les Métis. Étant donné les objectifs de notre thèse, soit la représentation du territoire par des historiens Canadiens français, ces derniers occupent une place marginale dans la thèse qui ne reflète en rien leur importance réelle dans l'histoire ni la place qu'ils occupent dans l'historiographie. Bien que nous abordions certains éléments de leur rôle dans les ouvrages à l'étude, nous ne pouvons prétendre avoir produit ici une analyse exhaustive de la question des Métis dans l'historiographie.

La production historique de cette période se concentre principalement autour de Saint-Boniface. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Saint-Boniface sert de pivot pour les Canadiens français de l'Ouest. Siège épiscopal, puis archiépiscopal, Saint-Boniface sera un centre intellectuel important qui verra naître de nombreuses publications dont la première, de nature autobiographique, publiée par Mgr Norbert Provencher en 1843. Elle sera suivie des publications de Mgr Taché, son successeur, parues en 1866 et 1869. C'est cependant davantage par les publications de l'abbé Dugas, dont *La première canadienne*, qui paraît en 1883, que s'entame un discours historiographique plus substantiel.

3.3. *L'Ontario*

L'Ontario, pour sa part, figure comme troisième région à l'étude dans cette première partie de la thèse. L'Ontario est un cas intrigant en raison de l'ancienneté de sa population de langue française,

³⁸ André Lalonde, « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien, 1870-1930 », *RHAF* 2, 33 (1979) : 163-185.

qui gravite autour de la ville de Détroit, et de la présence sur son territoire de la capitale du Canada-Uni – et par la suite du Canada – dès 1857. De plus, l’Ontario est en pleine expansion. Au cours de cette période, on assiste à l’établissement de nouvelles zones de colonisation, tels l’Outaouais et le Nouvel-Ontario. Aux Canadiens français qui travaillent dans l’industrie du bois depuis le début du XIX^e siècle s’ajoutent des fonctionnaires et des colons de langue française dans ce territoire jusqu’alors largement anglophone, mise à part l’ancien bastion de francophones dans les comtés d’Essex et Kent.

Ces particularités historiques influencent aussi l’historiographie. On retrouve donc en Ontario deux types de production historique : celle d’Ottawa et celle d’ailleurs qui s’illustre avec l’auteur et journaliste Téléphore Saint-Pierre de Windsor³⁹. Pour Gaétan Gervais⁴⁰, qui dresse un bilan de l’historiographie dans la province⁴¹, les fonctionnaires constituent un groupe important au sein de l’élite franco-ontarienne de la fin du XIX^e siècle, auquel s’ajoutent le clergé (dont les Oblats), les hommes politiques et les journalistes. Le survol de la production historique de Gervais regroupe de nombreuses publications qui ne sont toutefois pas retenues dans notre analyse puisqu’elles ne portent pas sur l’Ontario. En effet, les auteurs Canadiens français de l’Ontario, bien que prolifiques, publient généralement des textes qui portent sur des sujets généraux ou sur des événements historiques ou des régions situées au Québec⁴². Avec Québec et Montréal, Ottawa sert de pôle intellectuel du Canada français et les fonctionnaires qui y habitent ont souvent le regard tourné vers le Bas-Canada/Québec. Cette élite, religieuse et laïque, s’est d’ailleurs rapidement dotée d’institutions, dont l’Institut canadien-français d’Ottawa, fondé en 1852 (qui sera, par ailleurs, l’hôte de la première convention littéraire du Canada en 1877), et la Société royale du Canada, fondée en 1882. Qui plus est, on fonde aussi à Ottawa des lieux de savoir, notamment le Collège de Bytown⁴³, en 1848, qui sera l’ancêtre des Universités d’Ottawa et de Saint-Paul.

³⁹ Originaire de Montréal, Téléphore Saint-Pierre s’installe dans la région du Détroit avec sa famille alors qu’il est âgé de neuf ans. À l’âge de 16 ans, il devient rédacteur au journal de Windsor, *Progrès*. Roby, « Saint-Pierre, Téléphore », *Dictionnaire biographique du Canada* 14 (Université Laval/University of Toronto, 1998).

⁴⁰ Gervais, « L’historiographie franco-ontarienne », *op.cit.*, 129-130.

⁴¹ Notons toutefois que Gervais considère comme un ouvrage franco-ontarien tout ouvrage publié par quelqu’un ayant déjà habité le territoire. Ainsi, la liste d’ouvrages proposé par Gervais, bien qu’exhaustive, ne sera pas reprise de façon systématique dans notre thèse étant donné les objectifs particuliers de cette étude.

⁴² À titre d’exemple, un ouvrage rédigé par Benjamin Sulte sur Trois-Rivières, alors qu’il réside à Ottawa, nous intéresse peu.

⁴³ Le collège de Bytown est fondé en 1848 par des pères Oblats. Il devient le Collège d’Ottawa en 1861 et décerne son premier grade en 1872.

Les analyses proposées dans les deux chapitres de cette section s'inscrivent donc dans ce contexte d'expansion. De nouvelles régions s'ajoutent au Canada français (ou à l'Amérique canadienne-française) dont on repousse les frontières. Dans la vallée laurentienne comme dans les espaces limitrophes, des élites développent une conscience historique dans laquelle le territoire historique occupe une place de choix. Au Québec (Chapitre 2) et dans les autres régions de l'Amérique canadienne-française (Chapitre 3), des textes pionniers attirent notre attention afin de mieux saisir l'émergence de ce discours sur le passé.

CHAPITRE 2

L'élaboration d'un territoire historique : La Nouvelle-France chez les premiers historiens du Canada français

La parution de *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau marque un tournant de la production historique de la langue française en Amérique du Nord. Bien qu'il existe des ouvrages à saveur historique qui le précèdent, *l'Histoire* de Garneau est une publication pionnière qui marque l'historiographie et le nationalisme canadien-français naissants. Cet ouvrage « nationaliste » s'inscrit dans notre réflexion portant sur la représentation du territoire historique et le discours d'enracinement en raison de son poids historiographique et de son rôle comme « acte fondateur » d'une conscience historique dans une région, soit le Canada français et, plus particulièrement, la vallée laurentienne. Le regard que porte Garneau sur le territoire historique est d'autant plus intéressant qu'il coïncide avec l'émergence du projet national canadien-français, largement alimenté par l'histoire.

Servant de point de départ chronologique de la thèse, *Histoire du Canada* de Garneau est donc centrale à notre analyse de l'émergence d'une historiographie canadienne-française. Notre regard ne se limite toutefois pas à cette publication. Dans le cadre de ce chapitre, qui s'interroge sur l'élaboration du *territoire historique*¹ chez les premiers historiens canadiens-français, deux ouvrages seront analysés en profondeur : *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau – avec une attention particulière au tome 1 et le *Cours d'histoire du Canada* de Jean-Baptiste-Antoine Ferland. Ces deux auteurs sont retenus ici afin de représenter les deux principaux courants historiographiques au Canada français avant la Révolution tranquille : Garneau, qui représente le nationalisme libéral, et Ferland qui représente le courant loyaliste. Dans le cadre de ce chapitre, nous allons également explorer la production historique au Québec² dans son ensemble en présentant un bref survol de la production historique au XIX^e siècle avant et après la parution de *l'Histoire du Canada* de Garneau. Ce survol, qui ne se veut pas exhaustif, servira principalement à préciser le contexte de production dans lequel se situent les deux ouvrages principaux de notre analyse.

¹ Rappelons le concept de territoire historique se définit par le sens accordé par l'historiographie au lieu et aux actions qui s'y déroulent (événements marquants, explorations, fondations). Il s'agit de l'expression la plus concrète du discours d'enracinement.

² Pour simplifier les choses, nous utilisons le toponyme « Québec » de façon transhistorique pour désigner à la fois la province de ce nom et ses prédécesseurs, le Bas-Canada et le Canada Est.

Ainsi, après avoir présenté sommairement la production historique au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le reste du chapitre analysera ces deux auteurs incontournables et leurs œuvres. La première section analytique portera sur Garneau et la seconde, moins longue, sur Ferland avec quelques points de comparaison présentés en conclusion. Nous examinerons en profondeur la représentation de l'espace et l'appropriation du territoire en privilégiant la période de la Nouvelle-France et les récits historiques de l'exploration et de la colonisation. Tel que présenté dans le chapitre d'introduction, notre analyse du corpus nous permet de constater que ce sont principalement dans les textes de préface ou d'introduction que les auteurs explorent les notions importantes relatives à l'enracinement. Si la mise en valeur des textes d'introduction éclipse parfois le contenu de l'ouvrage dans son ensemble, nous tenons à préciser que la représentation du territoire historique dans le texte d'introduction n'est pas toujours fidèle à celle que l'on retrouve dans l'ensemble de l'ouvrage. C'est-à-dire que certains thèmes qui sont présentés de façon prioritaire dans la préface n'occupent pas forcément une plus grande place dans l'ensemble du texte. Cette présentation témoigne néanmoins de l'idéologie de l'auteur et du message qu'il souhaite véhiculer.

L'analyse que nous proposons accorde une place prépondérante à l'histoire de la Nouvelle-France. Le choix s'explique de deux façons. Premièrement, comme le souligne Hélène Destrempes, « les auteurs ultramontains ou religieux se concentrent presque exclusivement sur la période de la Nouvelle-France³ » dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Deuxièmement, c'est souvent par le biais de références à la Nouvelle-France que les historiens forment un discours sur le territoire historique. Ce regard rétrospectif s'inscrit pleinement dans le présent, participant à l'élaboration du *discours d'enracinement*. Puisque notre étude s'amorce au moment où se définit plus clairement un projet national canadien-français, elle s'inscrit dans une réflexion portant sur la nation et sur le rôle de l'histoire dans la (re)définition du territoire « national ». L'ouvrage de Garneau est donc crucial pour notre étude, d'autant plus qu'il écrit au moment où les grandes migrations ne font que commencer. Alors qu'il œuvre à définir la « nation » et le « territoire national », Garneau ne peut s'imaginer que la nation dont il est question au milieu du XIX^e siècle, de même que l'espace géographique qu'elle occupe, est sur le point d'entamer un demi-siècle de grandes mutations.

³ Hélène Destrempes, « Mise en discours et médiatisation des figures de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain au Canada français dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Tangence*, 90 (2009) : 89.

1. Les débuts : la production historique de langue française en Amérique avant 1845

L'intérêt pour l'histoire française en Amérique remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles avec de nombreux récits de voyage et « essais » à saveur historique. L'écriture de cette histoire est cependant parcellaire ou sporadique avant la parution du tome 1 de *l'Histoire du Canada* de Garneau. L'émergence d'une véritable historiographie s'opère donc au milieu du XIX^e siècle avec une ferveur que l'on ne peut pas nier. De plus, tel que nous l'avons montré dans le Chapitre 1, il y a lieu de distinguer la production historique du milieu du XIX^e siècle et la production historique qui la précède, notamment en raison du cadre qui l'a fait naître – soit les Rébellions et l'Acte d'Union – de même que le public ciblé par les publications. À compter du XIX^e siècle, les textes sont destinés à un public local avec une publication qui s'effectue sur place.

Avant la parution de *l'Histoire du Canada* de Garneau, on dénombre quelques chroniques d'histoire ou récits de voyage dont les auteurs habitent, ou non, le territoire. Pensons à François Du Creux, s. j.⁴ dont le texte en latin écrit en 1664 a été traduit par *The Champlain Society* en 1951, ou encore à Pierre Boucher, sieur de Grosbois avec son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*⁵ qui sera suivi par d'autres auteurs de la même mouvance⁶. Ou, pour clore cette période, pensons à François-Xavier de Charlevoix qui écrit *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*⁷ en 1744 et qui semble avoir été le dernier « chroniqueur » avant l'émergence d'une historiographie en la personne du premier historien national, François-Xavier Garneau, en 1845. Pierre Savard distingue par ailleurs Charlevoix des autres chroniqueurs de son époque :

Dans la production historiographique des XVII^e et XVIII^e siècles, il faut faire une place à part à *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, ouvrage publié à Paris en 1744, du jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Historien ayant déjà publié des ouvrages, l'auteur connaît la Nouvelle-France, où il séjourne de 1705 à 1709. Il y retourne de 1720 à 1722 et il voyage de Québec à la Nouvelle-Orléans par la vallée du Mississippi. *L'Histoire* extrêmement bien documentée de Charlevoix

⁴ François Du Creux, s.j., *The History of Canada or New France*, trad. du latin Percy J. Robinson (Toronto : The Champlain Society, 1951 [éd. latine 1664]), 182-183.

⁵ Pierre Boucher, sieur de Boucherville avec son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada* (Paris : Chez Florentin Lambert, 1664).

⁶ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la mer glaciale [...]* (Utrecht : Chez Guillaume Broedelet, 1697); *Id.*, *Nouveau voyage d'un pais plus grand que l'Europe avec les réflexions des entreprises du Sieur de LaSalle sur les mines de St-Barbe [...]* (Utrecht : Chez Antoine Schouten, 1698); Louis Armand de Lom d'Arce Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale, ou, La suite des voyages de Mr. le baron de Lahontan* (LaHaye : Chez les frères L'honoré, 1704).

⁷ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (Paris: Chez Nyon, 1744).

suit fidèlement le cours des événements politiques, militaires et religieux du début du XVI^e siècle jusqu'à 1736. Pendant cent ans, elle restera la meilleure histoire de la colonie française⁸.

Ces auteurs sont tous d'origine française et ils visent un lectorat métropolitain de sorte que l'on n'assiste pas encore à une conscience historique canadienne. Dans le cas de Charlevoix, l'ouvrage dépasse la simple chronique pour prendre la forme d'une histoire en bonne et due forme. Garneau s'en inspire par ailleurs largement lors de la préparation de son manuscrit.

Au cours de ce siècle qui s'écoule entre Charlevoix et Garneau, la production historique n'est pas très volumineuse. Cette histoire qu'on a parfois qualifiée d'« histoire primitive⁹ » débute vers la fin du XVIII^e siècle et porte principalement sur le Régime français. Thomas Wien attribue cet intérêt à la situation politique, notamment à l'établissement de l'Assemblée bas-canadienne en 1791¹⁰. Qui plus est, il s'agit plutôt d'ouvrages qui s'apparentent à la collection de documents qu'à l'interprétation historique¹¹. Il n'est donc pas surprenant de noter que ces premiers « passionnés d'histoire » sont souvent fonctionnaires ou élus¹². Par opposition à ce siècle plutôt aride, la dernière moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle correspondent à une période importante dans l'historiographie, période au cours de laquelle plusieurs ouvrages d'envergure de nature historique sont publiés, et ce, partout au Canada français. La parution de l'*Histoire du Canada* de Garneau constitue en ce sens un tournant dans l'historiographie. Jusqu'en 1840-1850, les publications sont de valeur inégale, passant des chronologies aux compilations. Wien précise par ailleurs que « [l]e partage des informations semble la règle¹³. »

Garneau a cependant deux prédécesseurs qui se distinguent des autres chroniqueurs : Michel Bibaud, qui est davantage un essayiste et un journaliste qu'un historien, et Jacques Labrie, patriote et journaliste, fondateur du *Canadien* et du *Journal de Québec*¹⁴. Bibaud est généralement oublié de l'historiographie canadienne-française, car son ouvrage, rédigé dans un style qualifié de

⁸ Fernande Roy et Pierre Savard, « Historiographie de langue française » dans *L'Encyclopédie canadienne*, (Toronto : Historica Canada, 2006), page consultée août 2019, <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/historiographie-de-langue-francaise>

⁹ Joseph-Edmond Roy, « Les archives du Canada à venir », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Troisième série, IV, I (1910) : 89 dans Wien, « En attendant Frégault », *op.cit.*, 71.

¹⁰ Wien, « En attendant Frégault », *op.cit.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*, 72.

¹⁴ Sœurs de Sainte-Anne, « Histoire » dans *Histoire des littératures française et canadienne* (Lachine : procure des Missions Mont Sainte-Anne, 1954), 386-392.

monotone, est peu apprécié de ses compatriotes¹⁵. Comme le résume habilement Céline Cyr, l'ouvrage de Bibaud « même s'il fit œuvre de pionnier, fut dénigré et boudé lors de sa parution¹⁶. »

Elle poursuit :

Le récit, chronologique et factuel, rédigé dans un style monotone et fastidieux, repose en bonne partie sur les écrits de Pierre-François-Xavier de Charlevoix et de William Smith. Bibaud décrit difficilement l'évolution de la vie politique canadienne. Historien partial, il écrit l'histoire au profit des Britanniques. Il se qualifie de vrai réformiste : il se prononce en faveur de la monarchie constitutionnelle tout en préconisant l'obtention du gouvernement responsable. Il sympathise complaisamment avec le gouvernement colonial et se montre d'une extrême sévérité vis-à-vis des Canadiens français, en particulier envers le parti patriote qu'il juge incapable, imbu de doctrines échevelées et engagé dans une lutte chimérique¹⁷.

Dans le cas de Labrie, son *Histoire du Canada*, manuscrit auquel il se consacra pendant près de 30 ans¹⁸, ne sera jamais publié. Mort subitement en octobre 1831 à l'âge de 48 ans, il aurait confié le manuscrit à un ami, le notaire Girouard¹⁹, qui devait se charger de la publication. En novembre, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada vote pour appuyer financièrement la parution du document à la suite d'une pétition présentée par sa veuve Marie-Marguerite Gagnier²⁰. Le manuscrit est cependant perdu définitivement dans l'incendie de Saint-Benoît lors des événements de 1837²¹. La publication des Sœurs de Sainte-Anne précise :

La disparition en a été généralement jugée comme une perte pour les lettres et la nationalité canadiennes. Depuis Charlevoix, plus d'un siècle s'était écoulé sans que le Canada eût véritablement son historien. Labrie semblait destiné à ce rôle par ses travaux sur notre constitution et notre histoire²².

¹⁵ Céline Cyr, « Michel Bibaud », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, (Université Laval/University of Toronto, 1985), page consultée le 25 juin 2013, http://www.biographi.ca/fr/bio/bibaud_michel_8F.html

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Cyr poursuit : « La partisannerie de Bibaud le rendit impopulaire auprès de ses contemporains. Il avait préparé un troisième volume de son histoire, lequel portait sur les événements survenus entre 1830 et 1837 ; toutefois, compte tenu de ses prises de position et des représailles possibles de la part du parti patriote, il s'abstint de le publier. Son fils Jean-Gaspard le fit paraître en 1878 et l'ouvrage fut durement accueilli par les critiques. Mal connue, sinon inconnue, l'œuvre historique de Bibaud sombra dans les ténèbres. « Histoire partielle, histoire caduque », disait l'historien québécois Guy Frégault qui estimait Bibaud chanceux que l'oubli l'ait sauvé du ridicule. » *Ibid.*

¹⁸ Il entame la rédaction en 1807 et il meurt subitement en 1831, quoiqu'on indique aussi qu'il y aurait consacré plus de temps à compter de 1825. Gilles Boileau, « Jacques Labrie : médecin, député, historien et patriote », *Histoire Québec* 7, 3 (2002) : 35.

Dans sa présentation chronologique de la vie de Labrie, Jonathan Lemire précise qu'il y œuvre de 1825 à 1831. Jonathan Lemire, *Jacques Labrie. Écrits et correspondances* (Québec : Septentrion, 2009), 12.

¹⁹ Boileau, *loc.cit.*, 34.

²⁰ Lemire, *loc.cit.*, 13.

²¹ Boileau, *loc.cit.*, 35.

²² Sœurs de Sainte-Anne, *op.cit.*

Le travail de Labrie a plus récemment été mis en valeur dans un ouvrage de Jonathan Lemire intitulé *Jacques Labrie. Écrits et correspondances*. On y retrouve deux documents de travail de l'historien, *Notes sur l'Histoire du Canada* et *Extraits de notes pour servir à l'Histoire du Canada, Vol. 14ième*. Ces deux documents, conservés au Séminaire de Québec, sont les seuls ayant survécu à l'incendie²³.

2. François-Xavier Garneau, premier historien « national »

Par opposition à Bibaud et Labrie, Garneau est généralement présenté par ses contemporains et les historiens qui l'ont suivi comme un incontournable. L'homme et son œuvre font l'objet de nombreuses études par des historiens qui s'entendent généralement sur son rôle de précurseur ou de défricheur de la science de l'histoire, et ce jusqu'à nos jours²⁴. Son œuvre occupe donc une place importante dans l'étude de la représentation historique et de l'historiographie, ayant été la première publication canadienne d'envergure à s'interroger sur cette histoire à la manière de l'historien, avec un regard rétrospectif qui manifeste un désir d'objectivité. Cette objectivité demeure toutefois relative lorsque l'on considère la dimension « politique » de son œuvre, de même que le contexte de production.

Né le 15 juin 1809 dans un foyer modeste de Québec, Garneau ne poursuit pas d'études classiques étant donné la situation financière de ses parents. En 1825, alors âgé de 16 ans, Garneau choisit de devenir notaire et il obtient sa qualification en 1830 après cinq années de cléricature. C'est en 1845 qu'il publie le premier volume de son *Histoire du Canada*. Bien qu'il ait publié quelques ouvrages littéraires auparavant²⁵, il est surtout connu pour son travail d'historien. Rédigée en trois tomes et publiée de 1845 à 1848 (avec un supplément qui paraît en 1852), l'*Histoire* est rééditée huit fois et devient un incontournable pour ses successeurs. L'ouvrage de Garneau est parfois perçu comme une œuvre publiée en réaction aux affirmations du Lord Durham dans son rapport, affirmations selon lesquelles les Canadiens français n'ont ni littérature ni histoire. Il

²³ Lemire, *loc. cit.*, 10.

²⁴ « L'œuvre de François-Xavier Garneau : de l'*Histoire* et du savoir historique », *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018).

²⁵ « De 1831 à 1841, Garneau publie plusieurs poèmes dans les journaux de l'époque, principalement dans *le Canadien*. Dix-neuf de ses poèmes apparaissent dans *le Répertoire national, ou recueil de littérature canadienne* (Montréal) édité par James Huston en 1848. » P. Savard et Paul Wyczynski, « Garneau, François-Xavier », dans *Dictionnaire biographique du Canada* 9, (Université Laval/University of Toronto, 2003), page consultée le 18 septembre 2015, http://www.biographi.ca/en/bio/garneau_francois_xavier_9F.html

importe de noter que Garneau entame la rédaction de cette œuvre dans les années 1830²⁶, alors que le Rapport Durham est rendu public le 4 février 1839²⁷. Comme l'expliquent Pierre Savard et Paul Wyczynski :

Si Garneau s'intéresse sérieusement à l'histoire depuis 1837, c'est l'union des Canadas, mesure dangereuse pour la survie de la nation canadienne-française, qui l'a sans doute confirmé dans sa vocation d'historien et qui explique sa détermination à écrire une histoire du Canada. Ce faisant, Garneau cherche à ranimer le courage de ceux qui, parmi ses concitoyens, éprouvent des inquiétudes et des doutes ; il se propose d'exciter leur volonté de vivre et il veut lutter contre le mépris qu'affichent les Britanniques à l'égard des « Canadiens »²⁸.

Raymond-Dufour, qui étudie les manuels d'histoire de 1870 à 1880, constate aussi que l'histoire nationaliste du XIX^e siècle se veut édifiante, par opposition à une histoire des tensions entre Français et Anglais²⁹. La parution de *l'Histoire du Canada* de Garneau s'inscrit donc dans une logique nationale, dans la foulée du projet national canadien-français naissant, contribuant ainsi à la conception même de « nation » présentée au Chapitre 1.

Les réactions enthousiastes face à la production historique de Garneau sont nombreuses et presque immédiates. *L'Histoire du Canada* de Garneau est admirée pour sa qualité et pour son sujet, soit la glorieuse histoire de la Nouvelle-France, quoique l'auteur soit aussi critiqué par le clergé pour certains aspects libéraux et gallicans.

L'ouvrage semble d'abord bien accueilli. Mais peu de temps après sa parution, les journaux publient des lettres et des comptes rendus qui jugent sévèrement *l'Histoire du Canada*. Des auteurs anonymes, souvent des ecclésiastiques, reprochent à Garneau sa défense de la liberté de conscience, ses regrets que les autorités françaises aient exclu les huguenots du Canada et surtout ses critiques de l'autoritarisme de Mgr de Laval³⁰.

Dans les volumes subséquents, de même que dans ses rééditions du premier tome, Garneau se ravise et son prétendu anticléricalisme n'est plus soulevé par l'élite cléricale de l'époque. Micheline Cambron présente, pour sa part, la réception de l'œuvre de Garneau en cinq grandes périodes. La première réception est présentée comme double – si au Québec il y a une polémique

²⁶ Savard, « Garneau, François-Xavier », dans *L'Encyclopédie canadienne*, (Toronto : Historica Canada, 2008), page consultée août 2019, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/garneau-francois-xavier>

²⁷ Philip A. Buckner, « Lord Durham », dans *L'Encyclopédie canadienne*, (Toronto : Historica Canada, 2008), page consultée août 2019, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/john-george-lambton-1st-earl-of-durham>

²⁸ Savard et Wyczynski, *loc.cit.*

²⁹ Raymond-Dufour, *op.cit.*, 103-110.

³⁰ Savard et Wyczynski, *loc.cit.*

en raison des questions religieuses, l'ouvrage est bien reçu à l'étranger puisqu'on s'intéresse principalement à sa contribution à l'historiographie générale. Cambron observe ensuite une seconde réception qui entoure la publication de l'*Abrégé*, destiné à l'enseignement. Cette seconde réception serait largement orientée sur la biographie et les motivations de l'auteur. Avec l'édition Alcan, l'*Histoire* de Garneau est surtout analysée dans la perspective de l'exactitude historique alors que, toujours selon Cambron, la quatrième réception, autour de la réédition de 1945, porte surtout sur son « actualité ». Elle attribue finalement la dernière réception, qu'elle qualifie de « savante » aux activités de chercheurs qui font de l'œuvre de Garneau un objet d'étude³¹.

L'intérêt pour l'historien déborde le simple contenu de ses publications. Dès 1883, il fait l'objet d'une biographie de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau³² intitulée *François-Xavier Garneau : Sa vie et ses œuvres*. Plusieurs historiens se sont depuis penchés sur la place de Garneau dans l'historiographie canadienne-française. On se questionne sur son influence dans la littérature³³, sur son rôle dans la construction de la mémoire collective³⁴ et sur l'œuvre elle-même, notamment en ce qui a trait aux rééditions et modifications liées aux réactions du clergé³⁵. On trace aussi une filiation entre Garneau et la création du paradigme de la *survivance* en passant par Lionel Groulx³⁶ dont il a été question précédemment.

Alors que Garneau a été dans la mire de nombreux historiens, cet incontournable n'a cependant jamais fait l'objet d'une étude portant sur son rapport au territoire³⁷. Notre analyse de l'*Histoire* de Garneau se penche sur la représentation du territoire historique par l'historien. Nous nous intéressons notamment aux représentations de l'action de la France dans les territoires situés à l'extérieur du Québec. En tant qu'historien dit « national », Garneau est surtout étudié dans une perspective québécoise que certains superposent, à tort, au concept de *nation canadienne*-

³¹ P. Groulx, « Genèse de l'Histoire du Canada (1845-1852) », *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018) : 14-37.

³² Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *François-Xavier Garneau : Sa vie et ses œuvres* (Montréal : Beauchemin & Valois libraires-imprimeurs, 1883).

³³ Joseph Isabel McNamara, « *Fact or Fiction : l'Histoire du Canada and its influence on French Canadian novels* » (Mémoire de M.A., Université Concordia, 1998).

³⁴ Gérard Bergeron, « François-Xavier Garneau et la construction d'une mémoire : le 150^e anniversaire de l'"Histoire du Canada" », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 41 (1995) : 28-31.

³⁵ Savard, « Les rééditions de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau devant la critique, 1913-1946 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 28, 4 (1975) : 539-553.

³⁶ Raymond-Dufour, *op.cit.*, 107-108.

³⁷ Raymond-Dufour aborde sommairement la question du territoire national dans son article publié dans le Dossier « L'œuvre de François-Xavier Garneau » sans pour autant se questionner sur l'impact des frontières dans l'élaboration d'un territoire historique pour la nation.

Raymond-Dufour, « Entre progrès et émulation : l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau (1845-1852) » dans le dossier : L'œuvre de Garneau, *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018) : 66-92.

française. Toutefois, si l'on se penche sur l'émergence de ce projet national au milieu du XIX^e siècle, la nation « organique » qu'est le Canada français ne se limite pas aux frontières du Bas-Canada. Il s'agit d'une nation culturelle dont le « territoire historique » correspond à un espace beaucoup plus vaste qui, à plusieurs égards, recouvre le territoire ayant jadis constitué la vaste Nouvelle-France de la vallée du Saint-Laurent et ses bourgs, jusqu'aux Pays-d'en-Haut. C'est donc dans cette perspective que nous abordons l'*Histoire du Canada* de Garneau. Il va sans dire, puisque Garneau nous intéresse en tant que précurseur ou historien pionnier, que nous utilisons la première version de son ouvrage, l'objectif étant de bien saisir le « premier » Garneau tel qu'il est apparu avant que son œuvre ne soit modifiée par la réécriture des éditions subséquentes.

2.1 Garneau et le territoire historique

Dans la préface de son ouvrage, Garneau souligne qu'on a déjà écrit beaucoup au sujet de la Nouvelle-France et des origines du Canada, mais qu'on a fait peu d'histoire, le genre prédominant ayant été celui de la chronique. Il nomme cependant François-Xavier de Charlevoix comme un précurseur, le décrivant comme ayant été le « créateur de l'histoire du Canada³⁸ », et ce, en dépit d'une « pieuse crédulité » qu'il juge pourtant « pardonnable dans celui dont l'état imposait des obligations que le caractère d'historien ne pouvait même [...] faire rompre³⁹. » Garneau s'inspire beaucoup de l'histoire de Charlevoix et le discours d'enracinement qui s'en dégage est largement influencé par l'histoire coloniale de la France en Amérique continentale, y compris en Louisiane ou en Acadie. Il existe toutefois une composante très « canadienne » chez cet auteur puisque, comme le fait remarquer Patrice Groulx, les ouvrages de Garneau permettent « d'affirmer à la fois l'identité et les tâches du Canada français⁴⁰ ».

Le « Canada » de Garneau est présenté dans son acception la plus large, ne se limitant pas aux confins de la vallée du Saint-Laurent. L'auteur situe les frontières de son *Histoire* au-delà du Canada-Est⁴¹ en englobant un espace qui s'étend sur le continent nord-américain avec une vue d'ensemble en ce qui a trait à l'histoire française en Amérique du Nord. Qui plus est, Garneau précise le contexte de cette histoire en présentant plus largement l'épopée européenne en terre

³⁸ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Tome premier, (Québec : Imprimerie de N. Aubin, 1845), 3.

³⁹ *Ibid.*, 2.

⁴⁰ P. Groulx, *Pièges*, *op.cit.*, 89.

⁴¹ À noter : Dans le tome 1, Garneau ne se réfère pas au territoire « actuel » comme le Canada-Est, préférant l'appellation Bas-Canada.

d'Amérique, de sorte que son regard n'est pas exclusivement tourné vers l'histoire du contingent français/canadien et de sa descendance. Cette vision du territoire a peut-être été influencée par le *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique* préparé par Georges-Barthélémi Faribault. Selon Gilles Gallichan, le Catalogue de Faribault aurait influencé Garneau et Ferland⁴².

Il écrit :

François-Xavier Garneau est aussi redevable aux travaux de Faribault pour la rédaction de son Histoire du Canada, dont le premier tome paraît en 1845. Grâce à Faribault, Garneau put consulter certains manuscrits peu connus à l'époque, comme le *Journal des jésuites* rédigé entre 1645 et 1672 par les supérieurs de la communauté en Nouvelle-France. Garneau a écrit à propos de ce document : « Ce manuscrit [...] m'a été procuré par M. G.-B. Faribault, bien connu pour l'ardeur avec laquelle il s'occupe depuis plusieurs années à recueillir et tirer de l'oubli divers travaux propres à l'histoire du Canada; et auteur d'un catalogue raisonné d'ouvrages sur l'Amérique⁴³. »

L'influence de Faribault sur ces deux auteurs est particulièrement intéressante en ce qui a trait à leur élaboration du territoire historique. Comme le note Gallichan, la bibliographie de Faribault a des dimensions « américaines » en ce sens qu'elle recouvre tout le continent nord-américain. Il ajoute : « En abordant dans ce travail toutes les sources d'histoire de la Nouvelle-France, il s'imposait une ouverture sur le continent et sur l'ensemble de la colonisation européenne, en particulier sur tout l'espace français de l'Amérique⁴⁴. »

C'est avec cette même « ouverture sur le continent » que Garneau élabore et conçoit le territoire historique du Canada. Le « Discours préliminaire » de Garneau permet d'éclairer son propos. Dans ce texte, qui sert de préface à l'ouvrage, Garneau explicite plus clairement ses motivations ainsi que sa vision de l'*Histoire* et du rôle qu'elle est amenée à jouer. Le discours préliminaire figure de façon importante dans les analyses qui suivront⁴⁵. Ainsi, afin de faciliter

⁴² Gallichan note aussi l'influence de Faribault sur Ferland, sur laquelle nous allons revenir. Il note que Ferland est aussi redevable à Faribault « pour son Cours d'histoire du Canada qui se veut une réponse à l'Histoire du Canada de l'abbé Brasseur de Bourbourg publiée à Paris en 1852. » Gilles Gallichan, « Georges-Barthélémi Faribault et le Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique » dans *L'histoire de la culture et de l'imprimé : Hommages à Claude Galarneau* (Presses de l'Université Laval, 1996), 218.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*, 218-219.

⁴⁵ Nous devons aussi apporter une précision quant à la méthodologie. Du volumineux ouvrage de Garneau, nous avons fait une analyse complète de la préface et du discours préliminaire. Nous avons ensuite procédé par mots clés pour le reste de l'ouvrage afin de déterminer le sens accordé au territoire et au discours d'enracinement sous-jacent. Les mots clés permettaient ainsi de cibler des passages clés que nous avons ensuite répertoriés et analysés et qui ont servi à déterminer les trois thèmes : exploration, fondation et occupation du territoire. Les mots clés sélectionnés sont : explor (pour explorateur, exploration), découv (découverte, découvrir, découvrir), fond (fonde, fondation, fonder), colon (colon, colons, colonie, colonisation), établi (établir, établissement), habitant, territoire, premier.

l'analyse de la représentation du territoire historique que nous propose Garneau, nous avons ciblé trois thèmes qui seront repris dans les chapitres à venir et qui sont intimement liés au territoire : *l'espace*, tel qu'il est présenté de façon générale par l'auteur, *l'exploration du territoire et la représentation des explorateurs* et finalement *l'occupation du territoire*, par le biais des fondations et de la colonisation.

2.1.1. *L'espace*

Garneau est conscient de son positionnement envers le territoire qu'il présente. Il explique que l'ouvrage se veut vaste, tant du point de vue de la chronologie que du territoire. En effet, son approche au territoire se veut inclusive des nombreuses colonies qui forment la Nouvelle-France. Garneau présente le plan de son ouvrage dans l'introduction.

Le plan de cet ouvrage a dû occuper notre attention très sérieusement, vu surtout la différence des théâtres sur lesquels se passe l'action multiple de la colonisation de la Nouvelle-France, dont Québec était le grand centre. Quoique par son titre cette histoire ne paraisse embrasser que le Canada proprement dit, elle contiendra en réalité celle de toutes les colonies françaises de cette partie de l'Amérique jusqu'à la paix de 1763⁴⁶.

Cette histoire du Canada devient une histoire nord-américaine par le territoire historique sur lequel se déroule l'action. Garneau réserve de nombreuses pages de son ouvrage non seulement aux bastions français partout sur le territoire (de la vallée du Saint-Laurent à la Louisiane, et ce, même s'il s'agit d'établissements huguenots), mais aussi aux colonies britanniques, notamment les Treize Colonies. Le territoire historique évoqué s'étend ainsi bien au-delà des frontières du Canada-Est, connu sous le vocable Bas-Canada jusqu'en 1841.

⁴⁶ Garneau, *Histoire du Canada, Tome 1, op. cit.*, 4-5.

Introduction intégrale : « Quoique par son titre cette histoire ne paraisse embrasser que le Canada proprement dit, elle contiendra en réalité celle de toutes les colonies françaises de cette partie de l'Amérique jusqu'à la paix de 1763. L'unité de gouvernement et les rapports intimes qui existaient entre ces diverses provinces, ne permettent point d'en séparer l'histoire sans diminuer essentiellement l'intérêt de l'ensemble, et s'exposer à mal représenter l'esprit du système qui les régissait. Néanmoins, nous ne mènerons pas toujours de front les événements [*sic*] de ces différens [*sic*] lieux, parce que cela nous paraît sujet à plusieurs inconvénients [*sic*], dont le moindre est de causer des interruptions fréquentes qui deviennent à la longue fatigantes pour le lecteur. Nous rapporterons ceux qui se passaient dans chaque colonie, séparément et à part, autant que cela pourra se faire sans nuire à l'enchaînement et à la clarté. Ainsi, l'histoire de l'Acadie formera généralement des chapitres qui, selon le besoin, s'arrêteront en deçà, ou descendront au-delà, des époques correspondantes de celle du Canada proprement dit.

Dans le même système de présenter les faits comme par tableaux où l'on puisse voir leur ensemble d'un coup-d'œil, l'aperçu des mœurs des Indiens et celui du régime civil et ecclésiastique du Canada, la relation des découvertes dans l'intérieur du continent, etc., formeront autant de chapitres ou groupes; ce qui ajoutera à l'intérêt et permettra en même temps d'abrèger, lorsqu'il s'agira des provinces qui dépendaient autrefois du gouvernement canadien, et qui s'en sont ensuite séparées, par exemple la Louisiane, dont l'histoire ne nous intéresse guère plus que d'une manière générale. » *Ibid.*, 4-6.

Cette vision très large de l'auteur à l'endroit du « théâtre des actions » de ce qui constitue l'histoire du Canada lui permet d'explorer un espace dans lequel les frontières sont peu présentes, notamment en ce qui a trait aux frontières du Canada-Est/Bas-Canada. L'auteur distingue néanmoins l'Acadie du Canada dans son survol de l'histoire coloniale et sa représentation de l'histoire de la Nouvelle-France. La place de l'Acadie est importante chez Garneau, qui y réserve des sections particulières tout au long du premier volume où il précise que certaines actions se déroulent en Acadie par opposition à la vallée laurentienne. Pour ce qui est de la colonie du Canada et du reste du territoire exploré, les frontières entre le Canada-Est et le reste de l'Amérique, voire du Canada et de l'ensemble du continent, ne semblent pas préoccuper l'auteur⁴⁷. En certains endroits, lorsqu'il s'agit de lieux qui se situent aux États-Unis, Garneau précise le nom de l'État actuel pour délimiter l'espace. On sent toutefois que les espaces qui s'éloignent de la vallée du Saint-Laurent, notamment dans le cas du Canada-Ouest, ne représentent pas un « ailleurs » chez Garneau. Nous y reviendrons.

Ce regard englobant de Garneau influence inévitablement son rapport au territoire historique, de sorte qu'il accorde beaucoup de place aux colonies situées à l'ouest de la rivière des Outaouais et au sud du Saint-Laurent. Qui plus est, cet intérêt pour ces vastes territoires s'étend aux colonies tant françaises que hollandaises, anglaises, suédoises ou espagnoles. Bref, Garneau contextualise l'histoire de la nation tout en établissant un *territoire historique* qui est très représentatif de la nation canadienne-française, telle qu'elle est conçue au XIX^e siècle. Garneau, « historien national », lance l'historiographie canadienne-française (voire québécoise, selon la vision que l'on adopte) avec un ouvrage qui embrasse le reste du territoire qui deviendra canadien, sans oublier la Louisiane et les colonies continentales britanniques. À certains moments, il distingue à peine le Québec du reste de ses bastions français éparpillés sur le vaste territoire nord-américain.

La représentation du territoire historique chez Garneau est aussi alimentée par sa représentation critique de la place du clergé dans l'histoire nord-américaine. Ce ton critique, remarqué dès la parution de son ouvrage, s'exprime notamment lorsqu'il aborde la fondation

⁴⁷ À titre d'exemple, une analyse du volume 1 révèle que les références aux frontières du Canada sont peu nombreuses. Le terme « Canada-Est » n'est jamais utilisé par l'auteur, qui utilise plutôt l'appellation « Bas-Canada ». Il compare le climat du Bas-Canada et du Haut (*Ibid.*, 185-186) Lorsqu'il évoque les fondations d'institutions religieuses et éducatives, il écrit que ces dernières perdurent au Bas-Canada (*Ibid.*, 260) et finalement, il mentionne le Bas Canada en le comparant aux États-Unis lorsqu'il parle de la colonisation durable. Ainsi, il explique qu'au Bas-Canada comme aux États-Unis, la multiplication de foyers de colonisation a un effet durable sur l'implantation à long terme puisque les foyers évoluent simultanément. (*Ibid.*, 316)

d'institutions cléricales, de même que la place des Huguenots. Cette critique du clergé lui permet ainsi de s'ouvrir à certains « théâtres » qui mettent en scène ces protestants français. Ces derniers, que l'auteur présente comme des représentants de l'action française en Amérique, participent au récit dans une perspective de colonisation plutôt que d'idéologique religieuse⁴⁸. Garneau propose que les contingents huguenots qui s'installent au sud de la frontière qui divise aujourd'hui le Canada des États-Unis auraient été d'un précieux secours à la colonie, tant en raison de leur apport démographique qu'en raison de la richesse (parfois importante) qu'ils auraient pu investir⁴⁹. En dépit de son ouverture sur les huguenots, on voit néanmoins, chez Garneau, cet optimisme observé par Raymond-Dufour vis-à-vis l'histoire présentée dans les manuels scolaires de 1870-1880, optimisme face à l'avenir de la nation canadienne-française et de son rôle de nation colonisatrice.

La représentation du territoire historique chez Garneau est aussi influencée par sa représentation des Premières Nations. Bien que Garneau accorde beaucoup de place aux populations autochtones, le ton est détaché. Dès le discours préliminaire, le lecteur constate que la place réservée aux Premières Nations s'inscrit dans l'*altérité*, puisque Garneau dépeint certaines caractéristiques plutôt négatives des « sauvages » qui jouent un rôle plutôt mitigé dans son *Histoire*. Les références aux peuples autochtones servent à situer ce groupe par opposition aux Canadiens (français). Comme le souligne Bruce G. Trigger⁵⁰, Garneau écrit à une époque où les Autochtones sont de plus en plus isolés de la population d'origine européenne par le biais des réserves. Ce dernier aurait donc eu très peu de contacts avec eux. De plus, l'objectif de son ouvrage affecte sa représentation des Autochtones. En se référant à l'*Histoire du Canada* de Garneau, Trigger écrit :

This book was written explicitly to be a history of the French-Canadian nation and sought to glorify the struggle of a people to survive and maintain their cultural identity in the face of the British threat. Because of this, native people were accorded a more restricted and negative role than they had been previously⁵¹.

Ces propos sont d'ailleurs repris par Denys Delâge qui décrit Garneau comme l'un des nombreux auteurs « qui ont pris la plume pour répondre au projet visant la disparition de leur

⁴⁸ Il s'agit d'une interprétation courante. Voir, entre autres, Philippe Joutard, « Les Huguenots en Amérique, un patrimoine paradoxal », dans *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (Québec : Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, 2007), page consultée le 20 septembre 2015, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-733/> ; Savard, « Les rééditions de l'*Histoire du Canada* », *loc.cit.*

⁴⁹ Garneau, *Histoire du Canada, Tome 1, op. cit.*, 82, 91.

⁵⁰ Bruce G. Trigger, « *The Historian's Indian: Native Americans in Canadian Historical Writing from Charlevoix to the Present* », *Canadian Historical Review* 67, 3 (1986).

⁵¹ *Ibid.*, 318.

nation⁵²» dont quatre ont une influence marquante – Garneau, Ferland, Octave Crémazie et Louis-Frédéric. Toujours selon Delâge :

Chacun retourne aux origines de la Nouvelle-France. S'il est impossible d'ignorer alors la présence amérindienne, comment intégrer celle-ci dans la mémoire sans aller à l'encontre des mobiles prévalant à l'écriture de ces œuvres, c'est-à-dire la promotion de la fierté plutôt que de la honte de soi et la légitimité des revendications de reconnaissance d'un peuple civilisé, bien que vaincu et minoritaire⁵³?

Alors que nous proposons que les objectifs de Garneau dépassent largement l'histoire du Canada français, il n'en demeure pas moins que nous observons la même représentation négative de l'Autochtone. Toujours selon Trigger, Garneau s'inscrit dans un courant qui cherche à glorifier les exploits des Français en démontrant leur courage face aux multiples menaces, dont la menace autochtone :

Unlike Charlevoix, [Garneau] had little, if any, personal contact with native people. Hence, nothing inhibited him from developing his main theme by contrasting the moral and physical courage and Christian virtues of the French not only with the cruelty and fiendishness of the Iroquois but also with the primitiveness of all native peoples⁵⁴.

Influencé par le romantisme européen du XIX^e siècle, Garneau aurait propagé des images stéréotypées⁵⁵ abondantes dans la littérature américaine de l'époque, reflétant ainsi les conflits entre les colons d'origine européenne et les Premières Nations pour le contrôle des terres⁵⁶.

La création d'un *territoire historique* français dans l'œuvre de Garneau passe ainsi par l'absence d'autres acteurs marquants sur le territoire avant l'arrivée des Européens. S'ils sont présents sur le territoire, les Premières Nations sont toutefois absentes du discours entourant l'appropriation du territoire ou l'ancienneté. Cette absence pourrait témoigner de la croyance de l'époque d'une supériorité biologique des Européens sur les Autochtones⁵⁷. Comme l'explique Trigger, vers la fin du XIX^e siècle, sous la plume de Sulte notamment, les Premières Nations seront présentées comme un groupe voué à la disparition⁵⁸. L'usage du vocable « découvertes », largement utilisé par Garneau et les autres historiens de son époque, renvoie par ailleurs à cette image d'une prise de possession d'un espace *vide* qui ne tient pas compte de la présence de l'*Autre*.

⁵² Denys Delâge, « “La peur de passer pour des Sauvages” », *Les Cahiers des dix*, 65 (2001) : 23.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Trigger, « *The Historian's Indian* », *op.cit.*, 319.

⁵⁵ Voir aussi les travaux de P. Groulx.

⁵⁶ Trigger, *loc. cit.*, 319.

⁵⁷ *Ibid.*, 320.

⁵⁸ *Ibid.*

C'est donc dans l'altérité que l'on peut mieux comprendre cette description des populations autochtones. Il s'agit d'âmes à convertir dont les valeurs s'opposent aux valeurs chrétiennes des Canadiens. L'influence de Garneau sur ses successeurs à cet effet est d'ailleurs notée par Bruce G. Trigger qui explique que cette représentation négative de l'Autochtone, qui commence avec Garneau, s'accroît avec les prêtres historiens de la seconde moitié du XIX^e siècle, soit J.-B.-A. Ferland, Étienne-Michel Faillon et Henri-Raymond Casgrain, qui misent davantage sur le rôle des missionnaires⁵⁹.

À l'instar des populations indigènes, les Métis sont aussi absents de l'œuvre de Garneau. Dans un article portant sur la place des Métis dans l'historiographie canadienne-française, Étienne Rivard fait remarquer « l'entrée tardive du « cousin » dans le récit historique du Canada français. Pourtant, le fait métis est déjà bien connu dès les débuts du XIX^e siècle, voire quelques décennies auparavant⁶⁰. » Il ajoute : L'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau en est la plus belle illustration, l'auteur restant muet à cet égard, se contentant d'un chapitre sur l'exploration du Nord-Ouest par La Vérendrye dans les décennies 1730 et 1740⁶¹. »

2.1.2 L'exploration (ou les « découvertes »)

L'exploration est un élément central du discours d'enracinement chez Garneau comme chez les historiens qui lui succèdent. Dans le cas de l'*Histoire du Canada*, c'est par l'exploration que l'on délimite le territoire historique sur lequel l'intrigue se rattache. C'est aussi par l'exploration que l'on insiste sur l'ancienneté de la présence française en Amérique. L'exploration figure donc comme l'élément déclencheur du regard rétrospectif que l'on promène sur ce territoire qui devient, pour ainsi dire, le territoire national ou *territoire historique* de la nation. La représentation qu'en fait l'auteur s'exprime de deux façons : l'exploration comme amorce ou comme finalité. Dans le cas de l'amorce, l'exploration est présentée comme le début de l'histoire de la colonisation. Elle mène tantôt à un contact répété, tantôt à une alliance avec les Premières Nations, à une fondation (d'un poste de traite ou d'un fort) et, finalement, à une occupation permanente (ou à long terme) d'un territoire donné. Dans le cas de territoires habités par des Canadiens français au moment de la publication, l'exploration contribue clairement au discours d'enracinement puisqu'elle sert de

⁵⁹ *Ibid.*, 319-320.

⁶⁰ Étienne Rivard, « Les Bois-Brûlés et le Canada français : une histoire de famille éclatée », *Bulletin d'histoire politique* 24, 2 (2016) : 58.

⁶¹ *Ibid.*

point de départ à un enracinement progressif sur le territoire étudié. Qui plus est, l'exploration d'un tel espace – soit un espace toujours habité par des Canadiens français – sert aussi à préciser l'ancienneté de cette présence, de sorte que le territoire historique devient aussi un outil potentiel de revendication.

L'amorce n'est cependant pas la seule façon de se représenter le territoire historique et l'enracinement sur le territoire par l'entremise des explorateurs. L'exploration est aussi présentée comme une finalité : l'acte même d'avoir exploré, d'avoir « pris possession » comme c'est la pratique à l'époque, ou même d'avoir tout simplement mis les pieds sur un territoire donné, est parfois rattaché à un discours d'enracinement plus global. Les explorations sont d'autant plus importantes lorsqu'elles permettent d'affirmer que les Français sont les « premiers » (c'est-à-dire les premiers Européens) à « découvrir » le territoire. Lorsque l'exploration ne mène pas à une présence francophone durable, les historiens abordent la question du territoire historique autrement, n'insistant pas sur l'héritage français des Canadiens qui habitent toujours le territoire. Comme nous le verrons dans les chapitres à venir, le rôle du territoire historique dans le discours d'enracinement qui en découle, bien que pertinent pour l'analyse, ne s'exprime pas de la même façon pour un territoire qui n'est plus « français » ou qui n'est pas devenu « canadien-français ».

Dans son texte, Garneau se veut élogieux à l'égard des explorations françaises du continent, rappelant ainsi la biographie de héros ou l'hagiographie. Toutefois, à trop vouloir lui attribuer un rôle d'historien dit « national », on sous-estime parfois la place qu'occupe l'exploration au sens large dans ses écrits. Garneau n'est pas uniquement ébloui par la présence et par le « zèle » des Français et des Canadiens. Bien au contraire, Garneau est ébloui par l'exploration en tant que telle, même lorsqu'elle est effectuée par d'autres Européens⁶². Il valorise le travail et le courage de ces premiers hommes à voyager et à explorer (ou à découvrir, pour reprendre un terme courant à l'époque), en ciblant certains personnages historiques plus que d'autres. Cette vision de l'exploration relève de son schéma des peuples : les Européens, maîtres de l'avenir, découvrent et explorent, alors que les Premières Nations, qui sont en quelque sorte hors du temps historique habité par les auteurs, se laissent découvrir.

L'exploration figure, pour ainsi dire, comme un des éléments clés de ce qu'est l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord. Dans une élogieuse envolée, sur laquelle nous reviendrons,

⁶² Garneau, *Histoire du Canada, Tome I, op. cit.*, 33-58. Dans le Chapitre premier, Garneau présente les explorations portugaises, espagnoles et anglaises, notamment.

Garneau présente sommairement les faits saillants de l'histoire du Canada, dont le rôle des colons, les fondations et « la découverte de presque tout l'intérieur de l'Amérique septentrionale, depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'aux nations qui habitaient les rives occidentales du Mississippi⁶³ ». La « découverte » de l'Amérique passe, bien évidemment, par la figure de « l'explorateur⁶⁴ » ou du « voyageur ». Chez Garneau, ce personnage pourrait se voir accoler la définition suivante : homme blanc, aux bonnes mœurs, courageux (ou plein de « zèle », pour reprendre un terme privilégié de Garneau), doué pour les alliances avec les nations autochtones et reconnu de ses pairs et des décideurs.

Garneau privilégie l'histoire des voyageurs et des explorateurs, dans ce qui semble avoir été une tentative de laïciser cette histoire dans laquelle les membres du clergé, notamment les missionnaires jésuites, sont omniprésents. Si le rôle qu'occupent les personnages de Cartier et de Champlain dans la seconde moitié du XIX^e siècle a été analysé par Hélène Destrempe⁶⁵, nous nous penchons aussi sur les contrastes entre les voyageurs et les missionnaires. Cette comparaison occupe une place importante dans notre analyse de l'exploration telle qu'elle figure dans le texte de Garneau. Dans la citation qui suit, on peut voir l'importance que Garneau accorde aux voyageurs :

De leur côté, les voyageurs guidés tantôt par le désir de s'illustrer par de brillantes découvertes, tantôt par un esprit aventureux et avide de nouveautés, tantôt enfin par l'amour des richesses tout à la fois et de l'indépendance, ont sur plusieurs points, devancé les missionnaires. Les plus célèbres sont, Champlain lui-même, Perrot, Joliet et La Salle⁶⁶.

Le voyageur est présenté ici sous plusieurs facettes : la découverte, l'aventure et l'appât du gain. Autre fait à noter, le voyageur est présenté ici comme ayant devancé les missionnaires « sur plusieurs points ».

Le texte étant présenté de façon chronologique, il n'est pas surprenant que le premier représentant de ce personnage type soit Jacques Cartier, à qui Garneau attribue la découverte du Saint-Laurent⁶⁷. Notons que cette « découverte » survient pourtant après que « deux naturels » lui aient révélé son existence. Dans une section subséquente de l'ouvrage, il présente Cartier comme

⁶³ *Ibid.*, 19.

⁶⁴ Raymond-Dufour, « Héroïsme et libéralisme : les héros de François-Xavier Garneau », *Cahiers d'histoire* 26, 3 (2007) : 23-41.

⁶⁵ Destrempe, *loc.cit.*

⁶⁶ Garneau, *Histoire du Canada, Tome I, op. cit.* 444.

⁶⁷ *Ibid.*, 61.

personnage central de l'exploration française en Amérique. Ce passage nous permet de mieux saisir le rôle qu'occupe l'exploration dans la représentation du territoire historique :

Avec [Cartier] commence la longue série de voyageurs qui ont découvert l'intérieur de l'Amérique du Nord. Le Saint-Laurent qu'il remonta jusqu'au Sault-Saint-Louis fut la grande voie qu'il indiqua aux Français, et qui les conduisit successivement dans la vallée du Mississippi, dans le bassin de la baie d'Hudson, et jusque dans les immenses contrées que baigne la mer Pacifique. Pour récompense de ses découvertes, il fut anobli, dit-on, par le roi de France. Mais sa gloire la plus durable sera toujours celle d'avoir placé son nom à la tête des annales canadiennes, et ouvert la première page d'un nouveau livre dans la grande histoire du monde⁶⁸.

Cette citation renvoie à deux éléments clés du territoire historique chez Garneau. Premièrement, Cartier est présenté comme personnage étroitement identifié au fleuve Saint-Laurent. Garneau voit chez cet explorateur le point de départ de toutes les explorations dans le continent ayant employé cette voie maritime. En énumérant les confluent du Saint-Laurent, il permet d'étendre le territoire historique français à l'ensemble du continent nord-américain : le Mississippi au sud, baie d'Hudson au nord et le Pacifique. Deuxièmement, il présente l'histoire du Canada comme un « livre dans la grande histoire du monde », confirmant ainsi son désir d'inscrire les divers théâtres sur lesquels s'écrit l'histoire du Canada dans une grande trame mondiale. Ces territoires entrent ainsi littéralement dans l'histoire par les explorateurs. Le Saint-Laurent, de par ses confluent, sert de route principale pour toutes les découvertes qui en découlent de sorte que Cartier est présenté comme l'ancêtre des futurs explorateurs. Élogieux à tous égards, Garneau sous-entend aussi par ce passage que la notoriété de l'homme ne passe pas par la noblesse qui lui sera attribuée, mais plutôt par cette grande « découverte » et, surtout, par la reconnaissance de cette découverte dans les annales canadiennes et mondiales.

Ce ton élogieux se maintient avec la description de Champlain qui s'étend sur quelques paragraphes. Le fondateur, présenté en surhomme chargé d'une mission⁶⁹, semble être exempt de défauts. On voit déjà se manifester dans cette vision très valorisante du fondateur une représentation du *personnage* fortement empreinte d'un discours d'enracinement :

Natif de Brouage en Saintonge (Charente-Inférieure,) il embrassa, comme beaucoup de ses concitoyens, le métier de la mer, et se distingua au service d'Henri IV. Sa

⁶⁸ *Ibid.*, 79-80.

⁶⁹ « Champlain avait toutes les qualités nécessaires pour remplir la mission dont il fut chargé. A un jugement droit et perspicace, à un grand courage et une persévérance dont près de 30 ans d'efforts pour fonder cette vaste province, sont la preuve, il joignait le don précieux, pour un homme dans sa situation, d'une grande, décision de caractère, personne mieux que lui ne sachant prendre un parti dans une occasion difficile et qui ne souffrait point de délai. » *Ibid.*, 252.

conduite ayant attiré sur lui l'attention du commandeur de Chaste, celui-ci lui fournit l'occasion d'entrer dans une carrière qui devait le mener à l'immortalité.

Champlain avait toutes les qualités nécessaires pour remplir la mission dont il fut chargé. À un jugement droit et perspicace, à un grand courage et une persévérance dont près de 30 ans d'efforts pour fonder cette vaste province, sont la preuve, il joignait le don précieux, pour un homme dans sa situation, d'une grande décision de caractère, personne mieux que lui ne sachant prendre un parti dans une occasion difficile et qui ne souffrait point de délai. Son génie pratique pouvait concevoir et suivre sans jamais s'en écarter un plan compliqué. Il assura ainsi à son pays la possession des immenses contrées de la Nouvelle-France, sans le secours presque d'un seul soldat, et par le seul moyen des missionnaires et d'alliances contractées à propos. Il a été blâmé de s'être déclaré contre les Iroquois ; mais l'on ne doit pas oublier que la guerre existait entre les Indigènes lorsqu'il arriva dans le pays, et qu'il ne cessa jamais de faire des efforts pour les maintenir en paix. Sa mort fut un grand malheur pour les Hurons, qui avaient beaucoup de confiance en lui, et qu'il aurait peut-être arrachés à la destruction qui vint fondre sur eux peu de temps après.

On lui a reproché aussi de ne pas s'être imposé de suite comme médiateur entre les parties belligérantes. Mais on oublie qu'il était impossible alors de forcer les Indigènes à reconnaître une suprématie ; il fut obligé de subir les conséquences des événements [*sic*] qu'il ne pouvait maîtriser, dans l'intérêt de la conservation de son établissement. [...]

Champlain avait une belle figure et un port noble. Une constitution vigoureuse le mit en état de résister à toutes les fatigues de corps et d'esprit qu'il éprouva dans sa rude carrière. Il traversa l'Atlantique plus de vingt fois, pour aller défendre les intérêts de Québec à Paris⁷⁰.

Dans sa description du fondateur de Québec, Garneau utilise un ton on ne peut plus admiratif. Champlain y est présenté comme un personnage primordial de l'histoire, doté d'une « mission » qu'il a habilement accomplie, notamment en raison de sa personnalité. Qui plus est, Garneau précise que les quelques fautes qu'on lui reproche souvent – telle celle de ne pas s'être imposé comme médiateur – ne sont pas de son ressort. Aux yeux de Garneau, Champlain aura été le principal défenseur de la nation naissante auprès des décideurs à Paris.

Ces représentations de Champlain et de Cartier s'inscrivent dans une tendance qui émerge avec Garneau et qui s'observera pendant les décennies suivantes. Destrempe note que c'est au cours de cette période que l'on voit naître un panthéon de figures héroïques, tant dans la fiction que dans l'historiographie, qui se « dessine ainsi sur un fond de geste national »⁷¹. Les personnages de Champlain et de Cartier se distinguent des autres. Comme le souligne Destrempe :

⁷⁰ *Ibid.*, 253-254.

⁷¹ Destrempe, *loc.cit.*, 89.

De fait, le « découvreur du Canada » et le « fondateur de Québec » partagent dans l'ensemble du discours historiographique de l'époque un même destin glorieux, une certaine sacralité propre aux figures que l'on vénère ou que la critique ne peut atteindre. L'idéalisation, pour ne pas dire la monumentalisation de ces personnages historiques s'observe dans tous les genres et reflète, en partie du moins, les enjeux sociaux et politiques de la seconde moitié du XIX^e siècle au Canada français. C'est d'ailleurs au cours de cette période que les œuvres de Champlain et de Cartier sont rééditées, de nombreuses biographies de l'explorateur et du géographe publiées et que sont érigés des monuments en leur honneur⁷².

Champlain n'est pas le seul à se voir couvrir d'éloges par l'auteur. C'est aussi le cas de La Salle, qu'il représente à la fois comme un explorateur et un fondateur, et d'une quantité d'autres « voyageurs », terme qu'il substitue parfois à celui d'explorateur pour des raisons qui semblent davantage liées au style qu'à la sémantique. Le cas de La Salle nous paraît intéressant étant donné son rôle d'explorateur des territoires situés à l'extérieur des frontières du Québec actuel⁷³. Sur ce dernier, Garneau multiplie les éloges.

La Nouvelle-France comptait alors au nombre de ses habitans [*sic*] un Normand nommé La Salle (Robert Cavalier de), possédé de la double passion de faire une grande fortune et de parvenir à une réputation brillante. Ce personnage avait acquis dans la société des Jésuites, où il avait passé sa jeunesse, l'activité, l'enthousiasme, le courage d'esprit et de cœur, que ce corps célèbre savait si bien inspirer aux âmes ardentes, dont il aimait à se recruter. [...]

Il était venu en Canada avec le projet de chercher un passage au Japon et à la Chine par le nord ou par l'ouest de cette colonie ; pauvre, il n'avait rien apporté avec lui que son énergie et ses talents [*sic*], et cependant son entreprise exigeait de grands moyens. Il commença donc par se faire des amis et des protecteurs, et sut captiver les bonnes grâces du comte de Frontenac qui aimait en lui la hardiesse des idées, l'esprit entreprenant et courageux, et ce caractère ferme et résolu qui le distinguait lui-même⁷⁴.

⁷² *Ibid.*

⁷³ La toute première mention de l'explorateur se trouve à la page 438. Dans un passage qui évoque le début des hostilités et une menace de guerre pour laquelle La Salle est, selon Garneau, injustement blâmé, Garneau note que ce dernier « venait d'achever la découverte du Mississippi. » et que « loin de pouvoir désirer la guerre, ce voyageur célèbre devait la redouter plus que personne, puisque tous ses projets se trouvaient ruinés par elle. » Il poursuit ainsi : « Il est temps de revenir sur nos pas pour reprendre la chaîne de nos découvertes dans l'intérieur de l'Amérique, découvertes qui ne sont pas une des moindres parties de la gloire française, et qui n'avaient pas cessé de s'étendre sous l'administration de M. de Frontenac qui les avait encouragées comme M. Talon. Il avait protégé d'une manière spéciale M. la Salle dont il aimait l'esprit hardi et aventureux, et auquel il avait affermé le fort de Catarocoui au pied du lac Ontario en 1675. Ces découvertes en augmentant les possessions des Français, les avaient mis en relation avec un grand nombre de peuples inconnus jusque-là, avaient compliqué leurs alliances, leurs intérêts, et accru par là même les causes de guerre. » À la page 444, Garneau le présente comme l'un des explorateurs les plus célèbres, aux côtés de Champlain, Perrot et Joliet. Garneau, *Histoire du Canada, Tome I, op.cit*

⁷⁴ *Ibid.*, 466-467. À noter que l'origine de la citation qu'utilise Garneau au début de cet extrait n'est pas précisée par l'auteur. Garneau poursuit : « Favorisé par Courcelles et Talon, en arrivant dans le pays il établit un comptoir pour la traite près de Montréal, à Lachine, nom qu'on prétend avoir donné à ce lieu par allusion satirique à l'entreprise qu'il

La place qu'occupe LaSalle dans la réflexion de Garneau indique clairement que l'auteur ne cherche pas à situer son propos uniquement dans la vallée du Saint-Laurent. En le présentant comme un être ouvert d'esprit et entreprenant, Garneau souligne que ses voyages d'exploration sont pertinents et pleins d'espoir. Certains des termes élogieux qu'il utilise pour décrire, dont le courage, refont surface. Les multiples exploits de La Salle sont énumérés par Garneau dans les pages qui suivent. Il y mentionne, entre autres, l'utilisation du premier brigantin à naviguer le lac Ontario⁷⁵, la présence du premier navire sur le lac Érié⁷⁶, de même que le rôle de La Salle comme fondateur du Niagara⁷⁷. À propos du navire qu'il construit sur le lac Érié, Garneau explique :

Le Griffon, c'est le nom qu'il donna à ce vaisseau, voulant, disait-il, faire voler le griffon par-dessus les corbeaux par allusion à ses ennemis que ses projets avaient rendus fort nombreux, fut lancé sur la rivière Niagara en 1679, au milieu d'une salve d'artillerie, des chants du *Te Deum* et des cris de joie des Français, auxquels vinrent se mêler ceux qu'arrachait la surprise superstitieuse des Indigènes, qui appelaient les premiers *Otkon*, c'est-à-dire, esprits perçants⁷⁸.

Garneau raconte aussi l'exploration de la région du Détroit, en citant Hennepin :

Le 7 août de la même année, le Griffon armé de 7 pièces de canon et chargé d'armes, de vivres et de marchandises, portant en outre trente[-]deux hommes, et deux missionnaires, entra dans le lac Erié au milieu des détonations de l'artillerie et de la mousqueterie, dont le bruit frappait pour la première fois les échos de ces contrées désertes et silencieuses. La Salle triomphant de l'envie de ses ennemis et de tous les autres obstacles inhérents à son entreprise, salua de son bord, au bout de quelques jours de passage, avec un secret plaisir les rives du Détroit, dont l'aspect enchantait tous ses compagnons : chaque point de vue leur sembla autant de lieux de plaisance et de belles campagnes. « Ceux, dit Hennepin, qui auront le bonheur de posséder un jour les terres de cet agréable et fertile pays, auront de l'obligation aux voyageurs qui leur en ont frayé le chemin, et qui ont traversé le lac Erié pendant cent lieues d'une navigation inconnue ». C'est La Salle qui donna en passant au lac qu'il y a vers le milieu du Détroit, le nom de Sainte-Clair⁷⁹.

avait formée d'aller en Asie par le Nord-Ouest. Il visita pour son commerce le lac Ontario et le lac Erié. La découverte du Mississippi le trouva comme on vient de le dire à Québec. Saisissant avec avidité le moment où tout le Canada était encore dans l'excitation causée par cet événement, il communiqua ses vues au comte de Frontenac. Il se flattait qu'en remontant jusqu'à la source du fleuve nouvellement découvert, il pourrait trouver un passage qui le conduirait à l'Océan, objet principal de son ambition ; dans tous les cas, la découverte de son embouchure ne serait pas sans gloire ni sans avantage ». *Ibid.*, 467-468.

⁷⁵ « Dès le 18 novembre, le premier brigantin qu'on eût encore vu sur le lac Ontario, sortait du port de Cataracoui (Kingston) à grandes voiles chargé de marchandises et d'objets nécessaires pour la construction d'un fort et d'un nouveau vaisseau à Niagara, second poste dont son entreprise nécessitait l'établissement. » *Ibid.*, 469.

⁷⁶ *Ibid.*, 471.

⁷⁷ *Ibid.*, 470.

⁷⁸ *Ibid.*, 471. À noter l'ethnocentrisme de Garneau qu'évoque le vocabulaire employé.

⁷⁹ *Ibid.*, 471-472.

Cette référence à La Salle dépasse largement la simple exploration. En se penchant sur le *territoire historique* de la région du Détroit, Garneau contribue au discours d'enracinement des colons d'origine française qui habitent cette région. Rappelons que la région du Détroit est la seule dans ce qui deviendra l'Ontario à avoir fait l'objet d'une colonisation française permanente à l'époque de la Nouvelle-France. En raison de cette présence continue, la référence à Hennepin et à la fécondité du territoire est particulièrement intéressante. Au milieu du XIX^e siècle, la région du Détroit devient une zone agricole des plus importantes, de sorte que la réflexion de Garneau s'inscrit peut-être aussi dans la réalité de son époque. Le fait de relever, par la référence à Hennepin, « ceux qui auront le bonheur de posséder un jour ces terres » prend ainsi tout son sens. Ce seront d'abord et avant tout les Français qui fonderont la région du Détroit. De plus, cette région sera prisée par les Canadiens français qui migrent vers l'Ouest et qui s'y installent progressivement tout au long du XIX^e siècle dans ce qu'on appelle la deuxième vague de colonisation du Détroit. Sans vouloir trop nous avancer, nous pourrions voir dans cet extrait une référence implicite aux Canadiens français, descendants des premiers colons français, qui habitent la région.

Mises à part les présentations élogieuses que fait Garneau des explorateurs, dont nous avons présenté quelques exemples sélectionnés pour leur qualité et leur représentativité, l'*Histoire du Canada* contient aussi des références au territoire exploré par les missionnaires. Son introduction au chapitre II du livre IV, qui porte sur la découverte du Mississippi, est révélatrice à cet égard : « Si nous voulions caractériser en peu de mots ce qui a amené les Européens en Amérique, nous dirions que les Espagnols y vinrent pour chercher de l'or, les Anglais la liberté civile et religieuse et les Français pour y répandre les lumières du christianisme⁸⁰. » Ce n'est pas peu dire. Le travail des missionnaires figure donc largement dans l'ouvrage de Garneau qui inscrit leurs exploits dans le discours d'enracinement. L'auteur présente ces derniers comme des hommes de Dieu, certes, mais surtout comme des explorateurs ou des voyageurs. La citation suivante en témoigne :

Leurs missionnaires, ayant leur point d'appui à Québec, se répandirent en effet de là parmi toutes les tribus indiennes, depuis la baie d'Hudson jusque dans les contrées qu'arrosent les eaux du bas Mississippi. Un bréviaire suspendu au cou et une croix à la main, ils ont souvent devancé nos plus intrépides voyageurs. On leur doit la découverte de plusieurs vastes pays, avec les peuples desquels ils formaient alliance au nom de cette même croix qu'ils mettaient entre eux et le ciel. L'effet que cet emblème religieux produisait sur l'esprit des Sauvages, devait avoir, au milieu des forêts sombres et silencieuses du Nouveau-Monde, quelque chose de triste et de touchant qui désarmait,

⁸⁰ *Ibid.*, 439-440.

qui amollissait leurs cœurs farouches, mais neufs et sensibles aux sentiments [*sic*] profonds et vrais. C'étaient dans ces sensations que le missionnaire français fondait l'amitié qui le faisait rechercher de l'homme des bois. Les doctrines douces qu'il enseignait contribuaient aussi à resserrer les nœuds qui l'unissaient à ses néophytes. De là les facilités qu'il trouvait pour pénétrer d'une cabane à une autre cabane, d'une peuplade à une autre peuplade, jusque dans les contrées les plus reculées⁸¹.

Il est intéressant de noter, dans cet extrait, comment Garneau précise que ce sont les missionnaires qui ont « souvent devancé nos plus intrépides voyageurs » alors qu'il écrit, ailleurs, que les voyageurs ont parfois même devancé les missionnaires. Dans la citation ci-dessus, l'auteur précise que les missionnaires découvrent « plusieurs vastes pays » jusque « dans les contrées les plus reculées. » L'idée que le missionnaire est aussi un voyageur permet, encore une fois, de concrétiser le *territoire historique* par ses nombreuses découvertes. Le missionnaire est donc présenté comme étant dans la même catégorie que les voyageurs ou les traitants qui, partout sur le territoire, représentent la France.

Mais l'activité et la hardiesse des missionnaires et des traitants [*sic*], que l'on trouvait partout sur les bords de la baie d'Hudson, sur les côtes du golfe St-Laurent, et jusqu'à l'entrée des forêts du Michigan, donnaient aux peuplades qu'ils visitaient une haute idée de la nation française. Elles ne pouvaient voir en effet sans une espèce d'étonnement, ses prêtres et ses voyageurs s'abandonner seuls au milieu de leurs forêts, à la recherche de tribus inconnues, et s'enfoncer courageusement vers le nord, vers le midi, vers le couchant, dans des contrées que leur imagination leur peignait remplies de dangers et peuplées d'hommes et d'animaux cruels et féroces⁸².

La notion de s'abandonner seul afin de partir à la recherche des tribus lointaines témoigne de ce courage que Garneau attribue aux missionnaires et, dans le cas du passage ci-dessus, aux traitants. Ainsi, tant les traitants ou voyageurs, que les prêtres missionnaires, auraient donné aux peuples autochtones une « haute idée » de la nation française. Garneau ne fait donc aucune distinction, ici, entre les divers représentants de la France qui participent aux explorations et qui étendent le territoire historique en Amérique. L'auteur précise même que certains missionnaires, dont Allouez, Marquette et Dablon, « s'illustrèrent, moins encore par les services qu'ils rendirent à la religion,

⁸¹ *Ibid.*, 440.

⁸² *Ibid.*, 450.

que par ceux qu'ils ont rendus à la science⁸³ », en raison de la description qu'ils font de leurs explorations, notamment le fleuve Mississippi⁸⁴.

Si la définition que Garneau accorde au « voyageur » demeure quelque peu ambiguë⁸⁵, on peut cependant noter que le missionnaire occupe une place dans l'exploration, au-delà de la simple « visite » de territoires donnés. Les contrées qu'explorent les missionnaires sont aussi présentées comme des « conquêtes de ces intrépides apôtres⁸⁶ ». Le terme « conquête » est, en soi, porteur de sens. Garneau décrit ainsi leur rôle :

Les Jésuites étendirent aussi [...] le cercle des découvertes dans le nord et dans l'ouest du continent. Tel était leur zèle, que le P. Raimbaut avait même formé le dessein de pénétrer jusqu'à la Chine en évangélisant les nations, et de compléter ainsi le cercle des courses des missionnaires autour du monde. Quoique les conquêtes de ces intrépides apôtres se soient faites en dehors de l'action de son gouvernement, elles n'en jettent pas moins de l'éclat sur lui⁸⁷.

La comparaison entre le voyageur et le missionnaire est par ailleurs abordée directement par Garneau qui les décrit successivement tout en tirant quelques parallèles entre ces deux personnages mythiques de l'histoire de la Nouvelle-France. Il débute par une description des Jésuites, comme « le phénomène d'hommes qui, saisis d'une ambition et d'un héroïsme religieux qui méprisaient tous les obstacles, allaient soumettre les infidèles à la foi, non pas comme les croisés, par le fer et la flamme, mais comme le Christ, par une éloquence persuasive qu'ils portèrent, au milieu des fatigues et des dangers, jusqu'aux extrémités du monde⁸⁸. » Cette présentation du rôle héroïque des Jésuites ne se limitant pas aux forêts nord-américaines, Garneau poursuit :

Ils firent briller la croix des rives du Japon aux forêts du Nord-Ouest [*sic*] de l'Amérique, et depuis les glaces de l'Islande jusqu'aux îles de l'Océanie. De quelque manière que l'on envisage un pareil dévouement, l'on ne peut s'empêcher d'admirer une résignation si profonde chez des hommes dont les lumières et les talents [*sic*] devaient

⁸³ *Ibid.*, 456.

⁸⁴ La citation complète se lit comme suit : Allouez, Marquette et Dablon s'illustrèrent, moins encore par les services qu'ils rendirent à la religion, que par ceux qu'ils ont rendus à la science. Ce dernier fut le premier auteur de l'expédition du Mississippi ; les termes avec lesquels les naturels parlaient de la magnificence de ce fleuve, ayant excité puissamment sa curiosité, il avait résolu d'en tenter la découverte en 1669 ; mais il en fut empêché par ses travaux évangéliques, quoiqu'il s'approcha assez près de ce fleuve. Allouez et Dablon pénétrèrent dans leurs courses, entre 1670 et 1672, jusque dans le Ouisconsin et le nord de l'État de l'Illinois, visitant les Mascontins (ou nation du feu), les Kikapous et les Outagarais sur la rivière aux Renards qui prend sa source du côté du Mississippi et se décharge dans le lac Michigan. L'intrépide Dablon avait même résolu de pénétrer jusqu'à la mer du Nord, pour s'assurer si l'on pouvait passer de là à la mer du Japon. *Ibid.*, 456.

⁸⁵ Stéphane Couture, « L'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur des bois, 1744-2005 » (Mémoire de M.A., Université Laval, 2007), 19-20.

⁸⁶ Garneau, *Histoire du Canada, Tome 1, op.cit.*, 266.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*, 442.

dissiper tout fanatisme crédule, tout sentiment d'obéissance aveugle et sans but. Ces hommes dont l'existence était toute intellectuelle, s'étaient donc fait une image bien parfaite des dogmes religieux et sociaux, puisqu'ils allaient si loin et enduraient tant de fatigues pour les répandre, sans en retirer aux yeux du monde des avantages équivalens [*sic*] pour eux-mêmes⁸⁹.

À la suite de ce vaste survol du rôle du missionnaire dans une perspective mondiale, Garneau s'interroge sur sa place dans l'histoire nord-américaine. C'est dans le passage suivant que l'importance qu'il accorde aux missionnaires dans l'élaboration d'un *territoire historique* prend tout son sens.

C'est ce dévouement héroïque et humble tout à la fois qui étonna le philosophe et conquis [*sic*] l'admiration des protestans [*sic*], qui ont voulu aussi les imiter. C'est lui qui a inspiré de si belles pages à M. Bancroft, l'éloquent historien des colonies qui forment maintenant les États-Unis, à la noblesse des sentiments, et à l'impartialité duquel en ce qui touche le Canada, je me plais à rendre ici hommage. Écoutons ce qu'il dit des missionnaires infatigables de la Nouvelle-France : - « Trois ans après la seconde occupation de ce pays (1636), le nombre des Jésuites s'élevait dans la province à quinze ; et toutes les traditions rendent témoignage à leur mérite. Ils avaient les défauts qui dérivent d'une superstition ascétique ; mais ils supportaient les horreurs d'une vie canadienne dans le désert avec un courage passif invincible et une profonde tranquillité d'âme. Privés des choses qui rendent la vie agréable, éloignés des occasions de satisfaire une vaine gloire, ils étaient morts au monde, et leur âme jouissait d'une paix inaltérable. Le petit nombre de ceux qui ont vécu vieux, courbés sous le poids de longs travaux, était encore animé d'une ferveur, d'un zèle tout apostolique. L'histoire des travaux des missionnaires se rattache à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte, sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin⁹⁰.

En reprenant une citation de Bancroft, historien américain influent, Garneau fixe, subtilement certes, le rôle des Français aux États-Unis. L'usage du texte d'un auteur influent comme Bancroft⁹¹ permet à Garneau de se distancer du propos en accordant à autrui le poids de l'éloge. Si le contenu de la citation est important, il importe de noter que cette référence à Bancroft sert non seulement à souligner l'apport des Français sur le territoire qui deviendra les États-Unis, mais aussi pour reconnaître qu'on accorde aux Français une attention marquée dans l'historiographie produite au

⁸⁹ *Ibid.*, 442-443.

⁹⁰ *Ibid.*, 443-444.

⁹¹ Garneau ne précise pas la publication à laquelle il se réfère dans ce passage. Il fait toutefois une première référence plus générale à George Bancroft et à son ouvrage *History of the United States. (History of the United States from the discovery of the American continent* (Boston : Little, Brown and company, 1844) vol 3, 122 dans *Ibid.* p. 84

sud de la frontière. Il accentue ainsi le prestige rattaché aux événements racontés en soulignant l'intérêt qu'ils suscitent de la part d'un chercheur du calibre de Bancroft.

Le rapport entre Garneau et Bancroft se veut celui de collègues. Garneau offre au passage quelques compliments à l'auteur américain, soulignant la « noblesse des sentiments » et son « impartialité [...] en ce qui touche le Canada »⁹². Ainsi, bien que Bancroft soit critique des missionnaires jésuites et de leurs « défauts qui dérivent d'une superstition ascétique », Garneau choisit d'utiliser ce passage, dans sa totalité, puisqu'il illustre l'importance des Français dans les explorations continentales et, qui plus est, dans le regard d'un Américain. L'utilisation de ce à long passage de Bancroft est d'autant plus intéressante qu'il sert à clôturer une large section de l'ouvrage de Garneau qui porte sur le rôle des missionnaires dans les explorations. En s'appuyant sur Bancroft, Garneau s'inscrit dans un discours de revendication qui trouvera un écho dans les ouvrages qui seront publiés par les Franco-Américains dans les décennies à venir. Le fait de reprendre les paroles de Bancroft, selon lesquelles « toutes les villes célèbres de l'Amérique française » et tous les trajets puisent à la même racine, permet aussi à Garneau de prolonger son regard sur le reste de l'Amérique.

Après avoir ainsi présenté le rôle des missionnaires, Garneau passe à celui de l'explorateur, qu'il nomme ici, comme ailleurs dans son ouvrage, « voyageur ». Alors que les missionnaires sont présentés comme des hommes « saisis d'une ambition et d'un héroïsme religieux » prêts à tout pour convertir les Autochtones, les voyageurs sont « guidés tantôt par le désir de s'illustrer par de brillantes découvertes, tantôt par un esprit aventureux et avide de nouveautés, tantôt enfin par l'amour des richesses tout à la fois et de l'indépendance⁹³ ». Ces derniers, qui « ont sur plusieurs points, devancé les missionnaires⁹⁴ », comptent des hommes célèbres dont Champlain, Perrot, Joliet et La Salle. Il poursuit :

Nous avons vu déjà que le fondateur de Québec a découvert pour sa part le lac Champlain, le lac Ontario, le lac Nipissing au nord du lac Huron, et remonté une grande partie de la rivière des Outaouais. Tandis qu'il agrandissait ainsi vers l'Ouest le champ de la géographie américaine⁹⁵, le P. d'Olbeau, en mission chez les Montagnais de Tadoussac, parcourait les pays montagneux et pittoresques qu'arrosent les eaux du Saguenay. Il visita les Betsiamites et d'autres tribus qui habitaient les contrées situées

⁹² *Ibid.*, 443.

⁹³ *Ibid.*, 444.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ À noter ici l'utilisation du terme « géographie américaine » plutôt que canadienne qui tend à témoigner du désir de Garneau de bien ancrer leurs actions sur un vaste théâtre historique continental plutôt que de le concentrer uniquement sur ce qui deviendra le Canada.

au septentrion du golfe St.-Laurent ; mais il ne paraît pas qu'il ait lui, remonté bien haut vers la source du Saguenay. Ce n'est qu'en 1647 que le lac St.-Jean, que traversait cette rivière au sein de la nation du Porc-Epic, fut découvert par le P. Le Quen. Plus tard les PP. Druillettes et Dablon s'élevèrent jusqu'à la source de la rivière Nekouba, un peu plus qu'à mi-chemin entre le St.-Laurent et la baie d'Hudson, cherchant à pénétrer dans la mer du Nord, dont les nations avaient fait demander un missionnaire aux Français et la traite. L'on reprit ce projet dans la suite avec plus de succès comme on va le voir⁹⁶.

Fidèle à ses propos et à la place qu'il accorde à l'action laïque sur le territoire, cette synthèse sert à boucler les éloges tout en soulignant que les voyageurs ont « sur plusieurs points, devancé les missionnaires ». Garneau renvoie aussi directement au *territoire historique* en énumérant les points saillants de leurs avancées en s'appuyant tour à tour sur les actions des missionnaires et des voyageurs. Ce survol s'inscrit plus largement dans une conclusion portant sur les explorations et les explorateurs. Ceci dit, comme nous l'avons mentionné précédemment, Garneau s'impressionne aussi du travail de tous les explorateurs européens, dont il énumère les nombreux exploits⁹⁷.

De ce fait, l'appropriation du territoire par la France demeure, pour ainsi dire, un élément clé de sa présentation, tel qu'en témoigne la référence à la baie d'Hudson et au rôle qu'y joue Bourdon. Hudson, bien qu'habile et hardi, ne fait qu'explorer une portion de ces rives arides alors que Bourdon ose s'avancer jusqu'au fond de la baie et prendre possession du territoire. On voit ici, comme ailleurs dans le texte, la référence au courage du Français qui ose, en dépit de la faiblesse de ses moyens, en l'occurrence d'un « petit bâtiment de 30 tonneaux. » On peut y voir une façon subtile de minimiser l'exploit anglais. Bien qu'on ne puisse nier l'ancienneté des Anglais, « premiers venus », il n'en demeure pas moins que les Français les surpassent par leur courage et leur capacité à tisser des liens avec les populations autochtones.

La place qu'occupent les explorations dans l'ouvrage de Garneau nous permet aussi de constater l'importance accordée aux négociations entre Français et Autochtones. Dans un passage qui aborde l'exploration de « l'intérieur de l'Amérique » en passant par le fleuve du Saint-Laurent, Garneau s'attache à décrire le travail des « traitans [*sic*]⁹⁸ et missionnaires⁹⁹ » comme acteurs clés des négociations politiques. Il présente le marchand Perrot, que l'intendant Talon choisit pour orchestrer une rencontre politique entre diverses nations¹⁰⁰. Garneau explique que les tribus de la

⁹⁶ Garneau, *Histoire du Canada, Tome I, op.cit.*, 444-445.

⁹⁷ *Ibid.*, 445-447..

⁹⁸ Le terme « traitans » est utilisé ici comme synonyme de « voyageur ».

⁹⁹ Garneau, *op.cit.*, 447.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 408-410.

grande famille algonquine « occupaient une portion considérable du continent à l'est du Mississippi, avec les Hurons¹⁰¹ » et que :

pour ouvrir la négociation qui devait amener un résultat définitif, il fallait trouver une personne propre à remplir officiellement cette mission délicate et difficile avec les tribus occidentales. Personne ne lui parut plus capable qu'un voyageur renommé, Nicolas Perrot, homme assez instruit, de beaucoup d'esprit, et parlant bien la langue de ces peuples parmi lesquels il avait acquis une grande influence. Perrot avait l'ordre de « pousser aussi loin que possible ses découvertes » de sorte qu'il rencontra « grand nombre de peuplades »¹⁰².

Les voyageurs, dont Perrot, ne sont pas les seuls à occuper ce rôle de « négociateur ». Garneau présente aussi certains missionnaires comme des négociateurs auprès des populations autochtones : « L'on peut dire qu'à cette époque [1646] la force du Canada résidait complètement dans les missionnaires, qui conservaient dans son alliance toutes les nations indigènes, excepté les Iroquois¹⁰³. » La citation complète¹⁰⁴, bien qu'elle soit plutôt longue, nous permet de reconnaître plusieurs éléments clés du discours d'enracinement chez Garneau. L'action, qui se situe près du Sault-Sainte-Marie, gravite autour de dix-huit missionnaires jésuites et « plusieurs Français attachés à leur ministère, qui entraînés par leur zèle,¹⁰⁵ » visitent ces « vastes pays » de 1634 à 1647. Garneau propose, entre autres, le tracé de leurs divers points de contact en précisant qu'ils sont souvent les « premiers Européens » à rencontrer certains peuples autochtones. Qui plus est, il précise que le territoire exploré correspond à « la vaste vallée du Saint-Laurent », créant ainsi une

¹⁰¹ *Ibid.*, 408.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*, 450.

¹⁰⁴ L'hostilité des Iroquois, rendant la navigation du lac Ontario dangereuse, obligeait pour atteindre ces contrées de passer par la rivière des Outaouais ; de sorte que la nation Neutre visitée par Champlain, et le sud du lac Erié au-delà de Buffalo, étaient restés presque inconnus ; on résolut vers 1640 d'y envoyer les PP. Chaumonot et Brébeuf, et leur voyage compléta la reconnaissance de la grande vallée du St.-Laurent, depuis le pied du lac Supérieur jusqu'à l'Océan. Les deux Jésuites, Charles Raimbault et Isaac Jogues, envoyés vers le lac Supérieur, après une navigation de dix-sept jours, dont une partie au milieu des îles nombreuses et pittoresques du lac Huron, trouvèrent au Sault- Ste.-Marie un assemblage de deux mille Indiens, par lesquels ils furent très bien accueillis. A mesure que l'on avançait, les bornes du continent américain semblaient reculer ; ils apprirent là les noms d'une foule de nations qui habitaient les contrées du Sud et de l'Ouest, et qui n'avaient jamais vu d'Européens ; et entre autres les Sioux dont le pays était à dix-huit jours de marche du lac Supérieur. On leur parla aussi de tribus guerrières vivant de la culture du sol, dont la race et la langue étaient inconnues. « Ainsi, observe un auteur américain, le zèle religieux des Français avait porté la croix sur les bords du Sault-Ste.-Marie et sur les confins du lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre des Sioux dans la vallée du Mississippi, cinq ans avant qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût adressé seulement une parole aux Indiens qui étaient à six milles du havre de Boston ». L'on peut dire qu'à cette époque (1646) la force du Canada résidait complètement dans les (450) missionnaires, qui conservaient dans son alliance toutes les nations indigènes, excepté les Iroquois. *Ibid.*, 448-450.

¹⁰⁵ *Ibid.*, 448.

certaine continuité de la colonie laurentienne avec les « vastes pays » des terres intérieures. Il écrit d'ailleurs : « À mesure que l'on avançait, les bornes du continent américain semblaient reculer¹⁰⁶. »

Au-delà du tracé, Garneau situe ces explorations par l'ancienneté, qu'il exprime ici en s'appuyant sur un auteur américain qu'il cite sans le nommer :

Ainsi, observe un auteur américain, le zèle religieux des Français avait porté la croix sur les bords du Sault-Ste.-Marie et sur les confins du lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre des Sioux dans la vallée du Mississippi, cinq ans avant qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût adressé seulement une parole aux Indiens qui étaient à six milles du havre de Boston¹⁰⁷.

Dans ces quelques passages, le discours d'enracinement chez Garneau est plus explicite. Par ce geste pourtant religieux, l'auteur attire le regard du lecteur sur un vaste territoire qu'il rattache néanmoins à la vallée du Saint-Laurent par ses multiples confluent. De plus, il y évoque la notion d'ancienneté des Français sur le territoire en passant par un auteur américain (que l'on présume de descendance anglaise) et il présente les missionnaires comme des envoyés politiques qui permettent d'établir les relations avec les Premières Nations au nom du Canada. Il poursuit, par ailleurs, par une critique de la France à l'égard des maigres ressources qu'elle offre à sa colonie, de sorte que sa référence au Canada lorsqu'il présente les missionnaires qui en font la force est un choix pesé de la part de l'auteur.

Le survol qu'il fait de l'histoire de la Nouvelle-France se veut largement sécularisé, notamment en ce qui a trait aux explorations qui passent tour à tour par les missionnaires et les voyageurs. Le rôle du missionnaire ne se limite pas au religieux puisqu'il est présenté par Garneau comme un explorateur, voire un homme de science. En contrepartie, Garneau valorise aussi le voyageur et les traitants qui sont présentés à la fois comme intrépides et courageux, représentants fidèles de la France auprès des populations autochtones. Ces derniers jouent un rôle clé dans le développement de la nation et de l'enracinement éventuel des populations sur le vaste territoire de l'Amérique française. Ce qu'il importe surtout de noter, c'est la représentation de l'occupation d'un vaste territoire et la valorisation de la présence française qui nourrissent le discours d'enracinement que Garneau propose aux héritiers canadiens-français. Le missionnaire serait à l'origine de nombreuses villes et établissements permanents. L'explorateur, lui, serait responsable des relations

¹⁰⁶ *Ibid.*, 449.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 449-450.

économiques, de même que de l'exploration du territoire et de la « découverte » de nouvelles contrées.

Ainsi, les références aux explorations et aux découvertes chez Garneau nous permettent de situer le discours d'enracinement dans son œuvre par le biais du territoire historique qu'il construit. Son intérêt pour l'exploration faite à l'extérieur des frontières du Canada-Est (ou Bas-Canada), notamment dans les territoires qui deviendront les États-Unis et l'Ontario, permet d'établir les limites d'un vaste *territoire historique*. En s'appuyant sur les actions des missionnaires et des voyageurs, Garneau précise les tracés des explorateurs, signale le rôle central du Saint-Laurent et de ses affluents dans l'appropriation du territoire, précise les apports français et canadien dans les divers « théâtres » de l'action historique en terre d'Amérique, et ce, tout en situant l'ancienneté de la présence française sur le territoire. Qui plus est, il ouvre la porte à certaines observations quant à la suite de cette histoire de l'exploration en se référant à certains événements plus contemporains.

2.1.3. *Fondation, colonisation et occupation du territoire*

La représentation du *territoire historique* chez Garneau passe aussi par l'occupation permanente du territoire par le biais des fondations et de la colonisation. Alors que la représentation de la colonisation dans l'histoire renvoie plus expressément à un *discours d'enracinement*, l'acte de fonder et d'occuper un territoire est souvent présenté comme la suite de l'exploration. Si Garneau s'intéresse aux explorateurs et aux missionnaires, sur lesquels il s'appuie pour délimiter le *territoire historique*, l'historien est aussi très élogieux du colon et de l'acte de coloniser, se montrant par ailleurs sévère envers ceux qui, selon lui, nuisent à l'établissement durable sur le territoire. Il reproche plus précisément au clergé d'avoir été davantage préoccupé par la conversion que par la colonisation. Il est également très critique de la France¹⁰⁸ ainsi que des responsables de la colonie lorsque ces derniers prennent des décisions qui ne favorisent pas l'établissement. Il voit d'un mauvais œil les décisions relatives à l'occupation du territoire, notamment le désir de la cour de donner aux compagnies le rôle d'agent de colonisation alors que ces dernières ne veulent que s'enrichir. Les quelques éloges qu'il fait des Français visent précisément leurs politiques favorables à la colonisation ou à l'occupation du territoire.

¹⁰⁸ À l'égard de la réception que réserve la France aux explorations de Cartier, il écrit : « Tout en France a des ennemis acharnés ; même les choses les plus utiles. » *Ibid.*, 74.

Ceci dit, nous examinerons les références à l'occupation du territoire en nous interrogeant sur trois thèmes : l'occupation comme suite de l'exploration, notamment en lien avec le commerce des fourrures ; l'occupation par la fondation d'institutions religieuses ; et l'occupation du territoire par la colonisation. Ce rapport à l'occupation du territoire correspond au discours d'enracinement exprimé par l'auteur ailleurs dans son ouvrage. Comme pour l'exploration, le territoire historique évoqué par Garneau est vaste et outrepassé les frontières laurentiennes. L'ouvrage recèle de références aux établissements des États-Unis¹⁰⁹. Garneau parle ainsi longuement des explorations de La Salle et Marquette dans l'Illinois jusqu'au golfe du Mexique. De plus, il présente la Nouvelle-Orléans comme étant fondée « par l'un de nos compatriotes¹¹⁰ » en référence à Bienville, un Canadien.

Tel que nous l'avons mentionné dans la section précédente de ce chapitre, la colonisation et la fondation sont souvent présentées de pair avec l'exploration. À titre d'exemple, Champlain est présenté à la fois comme un explorateur¹¹¹ et comme le plus important des fondateurs. Il est alors difficile de distinguer les deux rôles de ce personnage clé de l'histoire de la Nouvelle-France. Rappelons aussi que l'exploration prend deux formes : 1) l'exploration comme amorce, présentée comme une action qui mène éventuellement à l'établissement permanent, et 2) l'exploration comme finalité, présentée ici comme une action qui a comme objectif d'étendre le territoire connu des Français et des Européens sans pour autant y établir des colons. L'exploration comme finalité est, par ailleurs, intimement liée à l'économie et aux zones de traite. Pour les Européens, l'exploration ouvre la voie à l'établissement de comptoirs, de forts et, éventuellement, de colonies de peuplement. Pour Garneau, la traite de fourrure est primordiale puisque « [c]'est à ce commerce enfin que sont dus en grande partie les premiers établissements que l'on va voir bientôt se former au Canada et dans l'Acadie¹¹². »

La fondation d'institutions religieuses occupe aussi une place importante dans l'élaboration du territoire historique chez Garneau. En effet, la fondation de ces institutions constitue une action importante qui s'intègre au discours d'enracinement, et ce, jusqu'aux mouvements de migration du

¹⁰⁹ Garneau note la fondation d'un établissement en Caroline-du-Sud par des Huguenots. *Ibid.*, 84.

¹¹⁰ *Ibid.*, 482.

¹¹¹ De leur côté, les voyageurs guidés tantôt par le désir de s'illustrer par de brillantes découvertes, tantôt par un esprit aventureux et avide de nouveautés, tantôt enfin par l'amour des richesses tout à la fois et de l'indépendance, ont sur plusieurs points, devancé les missionnaires. Les plus célèbres sont, Champlain lui-même, Perrot, Joliet et La Salle. Nous avons vu déjà que le fondateur de Québec a découvert pour sa part le lac Champlain, le lac Ontario, le lac Nipissing au nord du lac Huron et a remonté une grande partie de la rivière des Outaouais. *Ibid.*, 444.

¹¹² *Ibid.*, 92.

milieu du XIX^e siècle. Adoptant une approche chronologique, Garneau intègre la fondation de plusieurs institutions et établissements religieux à sa trame narrative. Il présente sommairement la fondation du Collège de Québec par le père Daniel¹¹³ et le Collège jésuite de Québec par René de Rohaut¹¹⁴, et il qualifie Marguerite Bourgeoys de « digne fondatrice¹¹⁵ ». Garneau présente aussi le rôle des bienfaiteurs dans la fondation de ces communautés, établissements d'enseignement, monastères. Il écrit qu'il s'agit d'établissements motivés par « la charité ou l'amour des lettres » qui sont « destinés à l'instruction de la jeunesse, ou au soulagement de l'humanité¹¹⁶ ».

S'il précise que les religieux occupent une place importante dans l'histoire de la nation, Garneau se permet (mais discrètement) une perspective critique. Considérons, à titre d'exemple, le passage qui porte sur la fondation d'un couvent récollet lors des premières années de la colonisation permanente :

Les Récollets commencèrent aussi à se construire cette année un couvent sur la rivière St-Charles, quoique la population de Québec ne dépassât pas encore une cinquantaine d'âmes, en y comprenant même ces moines. Mais tel était l'esprit de dévotion en France que différents ordres religieux purent, par les libéralités des personnes pieuses, élever au milieu des forêts du Canada, qu'ils étaient obligés de défricher pour en poser les fondations, les vastes établissements scolaires et de bienfaisance qui font aujourd'hui encore l'honneur de ce pays. Des corps religieux les Récollets qui y sont venus les premiers, sont aussi les premiers qui en ont disparu. Ce qui frappait davantage autrefois l'étranger en arrivant sur ces bords, c'étaient nos institutions conventuelles, comme dans les provinces anglaises, c'étaient les monuments du commerce et de l'industrie : cela était caractéristique de l'esprit des deux peuples. Tandis que nous érigeons des monastères, le Massachusetts se faisait des vaisseaux pour commercer avec toutes les nations¹¹⁷.

Garneau présente ainsi le travail des Récollets, et leur esprit de dévotion, tout en se permettant un regard comparatif percutant. Après avoir précisé que les Récollets ont disparu de l'Amérique du Nord, l'auteur ajoute qu'on mise davantage sur le commerce et l'industrie dans les provinces anglaises que sur les institutions conventuelles, sans pour autant dévaloriser ces dernières qui font toujours « l'honneur de ce pays. » La citation précédente témoigne aussi de l'inquiétude de l'historien devant la faiblesse démographique des Français en terre d'Amérique. Il s'agit d'une

¹¹³ *Ibid.*, 233.

¹¹⁴ *Ibid.*, 251. Afin de mieux saisir la place de ces fondations dans la trame narrative de Garneau, ajoutons qu'il poursuit, à la page 252 : « À peine venait-on de jeter les fondements de ce premier temple élevé à la science dans ce pays, que la joie publique fut troublée par la mort de Champlain, arrivée le 25 décembre [1635]. »

¹¹⁵ *Ibid.*, 362.

¹¹⁶ *Ibid.*, 360.

¹¹⁷ *Ibid.*, 145. Il s'agit là d'une citation célèbre de Garneau qui sera maintes fois reprises.

inquiétude récurrente chez l'auteur. Au-delà de la fondation, c'est l'occupation du territoire par les Canadiens qui occupe une place de choix dans sa réflexion. S'il s'intéresse à la colonisation, c'est en raison du rôle qu'elle joue dans l'occupation permanente du territoire. Il précise, par ailleurs, les motivations des divers pays européens qui colonisent.

La découverte du Nouveau-Monde avait activé ce grand mouvement. Les nations s'étaient mises à coloniser, les unes pour se débarrasser de sectaires remuants, d'autres pour ouvrir un champ aux travaux des prédicateurs chrétiens, toutes pour se créer des sources de richesse et de puissance. La France s'est surtout distinguée par ses efforts pour convertir les infidèles et l'on peut dire à l'honneur de sa foi qu'aucun autre peuple n'a tant fait pour cette cause toute de sainteté et de philanthropie. C'est par cela probablement que l'on peut expliquer l'estime que toutes les nations indiennes ont eue dans tous les temps pour elle sur tous les autres peuples¹¹⁸.

Les diverses actions fondatrices de la France en Amérique n'ont pas toutes la même portée ou la même notoriété. Ainsi, dans le cas de certains établissements de moins grande envergure, l'auteur mise surtout sur l'histoire récente, se référant à l'histoire davantage pour préciser les origines. Tel est le cas de Kingston, dont il rappelle les origines françaises :

Un des derniers actes administratifs de M. de Courcelles fut une convention qu'il conclut avec les Iroquois pour la fondation de Catarocoui, aujourd'hui Kingston. [...] Il convoqua dans cette vue une assemblée de leurs chefs à Catarocoui où il se rendit lui-même ; et il leur déclara qu'il allait bâtir un fort pour qu'ils puissent y faire la traite plus commodément avec les Français. Soit qu'ils ne comprissent pas le but du gouverneur, soit qu'ils s'abusassent sur leurs propres forces, ils trouvèrent ce projet très bien imaginé ; mais avant que celui-ci pût faire commencer les travaux, arriva, comme on vient de le dire, M. de Frontenac qui comprit de suite l'importance de l'entreprise. Il se transporta de sa personne sur les lieux l'année suivante et ordonna la construction du fort au confluent de la rivière Catarocoui avec le St.-Laurent. Telle fut l'origine de la ville qui vient d'être temporairement la capitale du Canada¹¹⁹.

En précisant les origines, de même que le rôle que viendra jouer cette région dans l'histoire du Canada, Garneau intègre la ville de Kingston et ses exploits au territoire historique qu'il trace, tout en misant sur l'ancienneté sur le territoire.

Si Garneau s'intéresse aux établissements français sur tout le territoire, il s'intéresse aussi à la vallée laurentienne, le cœur du Canada français. De plus, il se préoccupe de la représentation de cette occupation du territoire par les Canadiens au fil du temps en s'attaquant à certaines critiques.

L'on a reproché aux Canadiens d'avoir mal formé leurs établissements et d'avoir placé leurs habitations à une telle distance les unes des autres qu'elles n'avaient point de

¹¹⁸ *Ibid.*, 102-103.

¹¹⁹ *Ibid.*, 411-412.

communication ; qu'elles étaient hors d'état de se secourir contre les attaques des Sauvages. L'on sait que le premier besoin du cultivateur est une communication facile pour transporter ses denrées au marché. Le St-Laurent se trouva pour lui une route toute faite, sur les bords de laquelle le sol était en outre d'une extrême fertilité ; les établissements au lieu de s'étendre dans toutes les directions autour d'un centre commun, se disséminèrent naturellement le long de ce fleuve. L'expérience du reste a démontré qu'en général ce système était le meilleur, et que plus on a éparpillé les établissements dans un vaste cercle, plus leurs progrès ont été rapides, parce qu'une fois les noyaux formés, ils grossissaient ensuite simultanément et en peu de temps : témoin les États-Unis où plusieurs provinces ont été fondées à la fois, et même le Bas-Canada, qui est de toutes les colonies commencées par Louis XIV et ses prédécesseurs, celle où l'on trouve la plus forte population française¹²⁰.

Tout comme les historiens qui lui succéderont, Garneau semble vouloir présenter les exploits de la colonisation comme ayant été principalement du ressort de Canadiens, avec un appui (parfois mitigé) de la métropole.

Ce survol de l'*Histoire du Canada* de Garneau, premier historien national, nous permet d'entamer la réflexion sur le discours d'enracinement qui est véhiculé par les historiens du Canada français. Bien qu'il écrive à partir du territoire québécois, Garneau nous propose un tour d'horizon complet de l'histoire des Français en Amérique du Nord. Il prend parfois certains détours pour nous offrir une mise en contexte, avec un regard qui dépasse, parfois largement, les frontières de ce que l'on pourrait considérer l'histoire du Canada français et du Canada. Son approche, de même que son intérêt pour l'histoire du Canada, est certes influencée par le contexte de production. Alors que l'on peut voir chez Garneau l'influence d'un Charlevoix ou d'un Faribault, son ouvrage demeure un point de départ important pour analyser l'historiographie de la langue française en Amérique. Garneau, par son désir d'inclure dans cette histoire les vastes espaces ayant jadis constitué la Nouvelle-France, façonne le *territoire historique*, dessinant des frontières qui seront à l'image de la nation dont le projet national n'est qu'à sa forme embryonnaire. Dans les années qui ont suivi la publication de son *Histoire*, plusieurs historiens et chercheurs ont analysé les publications de Garneau dans une perspective nationaliste centrée sur le Québec, de sorte que l'on a parfois omis de préciser que le regard qu'il porte sur l'histoire est largement continental. Le territoire historique qui en découle l'est tout autant.

La présentation qu'il fait des explorations, de même que celle de la colonisation et de l'occupation du territoire, nous permet certaines réflexions. Si Garneau fait l'éloge des Européens

¹²⁰ *Ibid.*, 316-317.

dans leurs rôles d'explorateurs et de fondateurs, il se soucie aussi de préciser l'ancienneté des Français, de même que leurs exploits particuliers et, par le fait même, leur présence dans un espace qui dépasse largement les frontières de ce qui est, à l'époque, le Canada-Est. Bien que l'on puisse observer un discours d'enracinement qui cherche à inscrire le rôle des Français et, plus particulièrement, des Canadiens dans l'histoire mondiale, Garneau adopte un ton plus posé que certains de ses contemporains et prédécesseurs, dont Charlevoix et Ferland. Ainsi, l'historien n'écrit pas la glorieuse histoire de la Nouvelle-France avec un ton de revendication aussi marqué que celui que l'on observera chez certains de ses successeurs franco-américains ou encore chez Lionel Groulx.

3. Jean-Baptiste-Antoine Ferland

Jean-Baptiste-Antoine Ferland¹²¹ est un prêtre et historien dont le principal ouvrage à l'étude, *Cours d'histoire du Canada*, est publié en deux tomes en 1861 et en 1865. Né à Montréal le 25 décembre 1805, il est le fils d'Élizabeth Lebrun de Duplessis et d'Antoine Ferland, décédé avant sa naissance. Ordonné prêtre en 1828 alors qu'il n'a que 22 ans, Ferland sera le principal soutien familial de sa mère. Selon Serge Gagnon, la famille maternelle de Ferland semble avoir été « convertie au "bilinguisme" dès les débuts du Régime anglais¹²². » Il apprend l'anglais très jeune et déménage avec sa mère à Kingston lorsqu'il a huit ans. En 1815, il sera étudiant au Collège de Nicolet où il retourne en 1841 à titre de professeur de littérature, d'histoire et de philosophie. De 1848 à 1850, il y occupe le rôle de supérieur¹²³. Dans sa biographie de l'historien, Gagnon précise que c'est au cours des années 1850 que la carrière d'historien de Ferland commence à prendre forme. Professeur à la faculté des arts de l'Université Laval dès 1854, Ferland donne un cours public d'histoire du Canada. Dans le cadre de sa préparation, il visite des dépôts d'archives en Europe où il transcrit de nombreux documents à la demande du séminaire de Québec qui finance la moitié de son voyage en France. Alors qu'il est difficile de connaître l'importance de ses cours publics, sa conférence sur les années de la Conquête aurait attiré une foule de 300 à 400 personnes¹²⁴. Le *Cours d'histoire* que nous analysons dans ce chapitre est une publication qui découle directement de cette série de conférences.

¹²¹ Les informations biographiques sont tirées de Gagnon, « Ferland, Jean-Baptiste-Antoine », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, (Université Laval/University of Toronto, 2003), page consultée le 7 octobre 2015,

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*

Par opposition à Garneau, qui « s'était fait le défenseur des valeurs libérales dans son interprétation du passé canadien¹²⁵ », la vision de Ferland est davantage conforme à la version ultramontaine de l'histoire que soutient le clergé¹²⁶. Gagnon explique que « le clergé s'est donné, en la personne de l'abbé Ferland [...], un porte-parole de son interprétation du passé¹²⁷. » Il ajoute que « la volumineuse histoire du Canada du prêtre historien s'inscrit dans la lutte sociale du XIX^e siècle, au cours de laquelle le clergé est sorti vainqueur de cette fraction de plus en plus marginale de notables nourris du libéralisme doctrinal européen¹²⁸. » Toujours selon Gagnon :

Ses *Cours d'histoire du Canada* sont, en effet, une réponse aux libéraux ainsi qu'aux prêtres historiens trop bavards sur les conflits qui avaient divisé le clergé dans l'histoire nationale. [...] Dans la synthèse de Ferland, tout se déroule comme si le clergé n'avait presque jamais été aux prises avec des problèmes aigus qui le mettaient en concurrence avec l'autorité civile. Le peuple, à la suite des beaux exemples de vertu des élites aussi bien laïques que religieuses, aurait suivi la voie tracée par les chefs et se serait conformé aux modèles de comportement proposés par eux. Les Amérindiens auraient obéi aux missionnaires, l'exemple des chrétiens de race blanche et la parole de l'Évangile ayant suffi à les convaincre de la vérité du christianisme¹²⁹.

Il va sans dire que les deux volumes du *Cours d'histoire du Canada*¹³⁰ de Ferland sont bien reçus de la critique puisqu'ils correspondent à l'idéologie cléricalo-nationaliste. Le deuxième volume, publié de façon posthume, fait d'ailleurs l'objet d'un texte intitulé « Notice sur l'auteur » dans lequel on présente une courte biographie très élogieuse. Ce texte s'insère dans l'ouvrage après un « Avis de l'éditeur » dans lequel on précise que c'est Charles-Honoré Laverdière, un historien qui a publié les rééditions des *Œuvres de Champlain* et du *Journal des Jésuites*, qui prendra la relève afin d'assurer que le texte, toujours à l'état de manuscrit, sera publié¹³¹. Depuis, le *Cours d'histoire* de Ferland a été maintes fois analysé par les chercheurs. Si le rôle du clergé catholique

¹²⁵ *Ibid.* Voir aussi Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois* (Montréal : Boréal Express, 1984); Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'église catholique au Québec* (Montréal : Éditions du Boréal, 1999).

¹²⁶ Il importe toutefois de souligner que l'œuvre de Garneau, de par les rééditions, finira aussi par y adhérer.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'histoire du Canada : Première partie : 1534-1663*, (Québec : Augustin Côté, éditeur-imprimeur, 1861), 522 p. ; Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'histoire du Canada : Seconde partie : 1663-1759*, (Québec : Augustin Côté, éditeur-imprimeur, 1865), 620 p.

¹³¹ L'ouvrage contient un « Avis de l'éditeur » dans lequel on précise : L'éditeur doit ici remercier M. Laverdière qui s'est imposé cette tâche rude et ingrate. Le manuscrit de M. Ferland était rédigé, il est vrai ; mais, la mort n'ayant pas laissé à l'auteur le loisir de mettre la dernière main à son œuvre, on conçoit qu'il devait rester bien des détails, qui devenaient, pour tout autre que lui, bien difficiles à régler. Ici, c'était une répétition, ou une rédaction faite en double ; là une de ces expressions échappées dans un premier jet et qui n'auraient pu soutenir une révision soignée. Ferland, *Cours d'histoire : Seconde partie, op. cit.*, ii.

en Amérique a retenu l'intérêt, la place qu'occupent les Autochtones dans l'œuvre de Ferland a aussi fait l'objet de certaines recherches. Il s'agit de deux éléments clés sur lesquels nous reviendrons.

Ferland figure ainsi en tête de liste d'une série de prêtres historiens conservateurs – ultramontains, traditionalistes de même que loyalistes, qui influenceront l'historiographie de langue française en Amérique. Son loyalisme s'inscrit dans la continuité d'un mouvement qui, selon Damien-Claude Bélanger, aurait été inauguré par Jean-François Perrault¹³² et qui se poursuit dans l'œuvre de nombreux historiens, notamment Thomas Chapais dont il sera question au Chapitre 4. En raison de cette prise de position loyaliste et cléricale qui inspire sa production historique, l'œuvre de Ferland est aussi constituée de publications moins considérables qui répondent ou critiquent d'autres historiens, dont Brasseur de Bourbourg¹³³.

Ferland est conscient de la pratique historique qui l'entoure et de la place qu'il occupe dans cette historiographie naissante. Dans son texte d'introduction, Ferland se penche d'ailleurs sur les travaux de ses précurseurs, qu'il présente succinctement dans un survol historiographique. Cette présentation – qui recoupe les historiographies de langue française et anglaise – débute avec Charlevoix, après qui Ferland note un vide qui ne sera comblé qu'en 1815 avec la parution d'une *Histoire du Canada* de William Smith. « Cet ouvrage est remarquable par les préjugés anti-catholiques de l'auteur et par sa partialité contre tout ce qui tient à la France ; aussi mérite-t-il l'oubli dans lequel il est tombé dès les premiers temps après sa publication¹³⁴. » Viennent ensuite Jacques Viger, Faribault, Michel Bibaud et finalement Garneau, un contemporain dont la publication principale précède celle de Ferland de plus d'une décennie, mais qui est néanmoins son cadet. Cette présentation de ses prédécesseurs est suivie de celle de son travail qu'il offre « à la religion et à la patrie. » Il poursuit : « Canadien par la naissance et par le cœur, et Catholique avant tout, nous avons étudié l'histoire du Canada et nous l'avons traitée comme Canadien et comme Catholique. Nous avons cherché la vérité aux sources qui nous ont paru les plus sûres, et nous avons essayé de la présenter telle que nous l'avons rencontrée¹³⁵. »

¹³² D.-C. Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 65, 4 (2012), 446-447.

¹³³ Dans un premier temps, on retrouve la publication de l'*Histoire du Canada, de son Église et de ses missions depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours* de Charles-Étienne Brasseur de Bourbourg, qui paraît en France en 1852. Ferland répondra à cette publication dans une série d'articles, parus dans le *Journal de Québec* et rassemblés dans un ouvrage paru en 1853 : *Observations sur un ouvrage intitulé Histoire du Canada* [...]. Gagnon, « Ferland », *op.cit.*

¹³⁴ Ferland, *Cours d'histoire ... : Première partie, op. cit.*, iv.

¹³⁵ *Ibid.*, xi.

Dans le cadre de cette deuxième partie du chapitre, l'analyse gravite autour des mêmes thèmes que dans la section portant sur l'*Histoire* de Garneau. Dans un premier temps, la représentation du territoire historique sera explorée de façon plus générale afin de la situer au sein de la trame narrative de l'ouvrage de Ferland. Nous explorerons notamment la représentation de la France et de l'Amérique comme territoire historique. Dans le cas du territoire historique nord-américain, l'analyse portera, tout comme dans le cas de Garneau, sur des références à l'exploration et à l'occupation du territoire. Ces thèmes nous permettront d'aborder brièvement la représentation du clergé et le rapport à l'*Autre*, qu'il soit anglophone ou autochtone, dans l'élaboration du discours d'enracinement chez Ferland.

3.1 Ferland et le territoire historique

La vision religieuse de l'histoire dont est empreinte le *Cours d'histoire* confirme que Ferland est un historien de son temps. Le texte d'introduction nous permet de saisir les thèmes importants qui seront abordés par Ferland, dont la religion catholique, les populations autochtones et les conflits entre la France et l'Angleterre. Le regard tourné vers l'Église et la mission providentielle des Canadiens français, son *Cours d'histoire* accorde une place importante aux missions et aux populations autochtones que l'on cherche à convertir. Les personnages clés qu'il présente, dont Cartier et Champlain¹³⁶, sont dotés de valeurs morales et religieuses tout comme on l'observe sous la plume de Garneau. Chez Ferland, la Nouvelle-France est principalement moulée par la religion, élément primordial de son interprétation, qui affecte largement sa présentation du territoire historique. Comme l'explique l'auteur, « dès le début de la colonie, on voit la religion occuper la première place¹³⁷. »

Tout comme le « Discours préliminaire » de Garneau, le texte d'introduction et l'avant-propos¹³⁸ de l'ouvrage de Ferland regorgent de références à un riche discours d'enracinement. Avec les Canadiens français comme public cible, les références semblent être principalement concentrées sur la vallée laurentienne. Ces deux textes figurent de façon importante dans nos analyses, nous permettant de situer certains éléments clés du territoire historique et du discours d'enracinement formulé par l'auteur. L'introduction, somme toute sommaire, ne peut toutefois pas

¹³⁶ Destrempe, *loc.cit.*, 89-106.

¹³⁷ Ferland, *Cours d'histoire ... : Première partie, op.cit.*, iv.

¹³⁸ Pour la forme, précisons que l'ouvrage de Ferland débute par une longue introduction, suivi d'un avant-propos qui précède le Chapitre 1. L'avant-propos aborde les explorations jusqu'à Verrezanni alors que le Chapitre 1 commence avec le premier voyage de Jacques Cartier.

servir de reflet fidèle de la représentation du territoire dans l'ensemble de son œuvre. L'analyse de l'ensemble du document, par l'entremise de mots clés, nous permet de bonifier nos réflexions.

3.1.1. *La France comme territoire historique*

Au-delà de son rôle comme texte de présentation de l'œuvre, l'introduction du *Cours d'histoire* de Ferland, tout comme le « Discours préliminaire » de Garneau, nous permet de dresser les frontières du territoire historique et du « Canada », tel que perçu et présenté par l'auteur. Cette histoire revêt « un caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent la religion et l'origine du peuple canadien¹³⁹. » Cette « origine » du peuple canadien revêt d'une importance marquée chez l'auteur qui décrit l'histoire de la Nouvelle-France (et du Canada) comme étant tributaire de la « patrie de nos ancêtres, la belle France, qui apparaît au premier rang des nations ». Ferland présente ainsi la France comme un premier territoire historique sur lequel il importe de s'arrêter. Le discours d'enracinement qu'il propose aux Canadiens français passe d'abord et avant tout par la mère patrie « [f]ille aînée de l'Église et gardienne des nobles traditions¹⁴⁰ ». L'expression « Foi et honneur ! », qu'il présente comme une devise française, occupe une place importante dans le texte d'introduction. Ferland y reprend l'expression à trois reprises. Tel un cri de ralliement, la devise est rattachée à des phrases chargées de symbolisme qui permettent d'entrevoir certains éléments clés de sa représentation du passé¹⁴¹. Les deux derniers usages de la devise permettent aussi de situer le territoire historique, tel que conçu par l'auteur. Ferland écrit : « Foi et honneur ! portant ces deux mots sur les lèvres et dans les cœurs, les missionnaires ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des tribus qui dormaient plongées dans la nuit de l'infidélité. » On voit déjà poindre, dès les premiers paragraphes de son ouvrage, la place prépondérante qu'occupent les membres du clergé et les missionnaires, de même que la motivation principale des explorations : la conversion. Finalement, la devise est présentée comme le « gage d'union et d'amour que la France remit à ses enfants qu'elle envoyait se créer une nouvelle patrie dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves de l'Amérique¹⁴². » Il conclut que

¹³⁹ Ferland, *op.cit.*, iv.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Dans un premier temps, Ferland écrit « Foi et honneur ! C'était la devise qu'elle remettait à ses preux chevaliers, lorsqu'elle les envoyait en Orient délivrer le tombeau du Christ. » *Ibid.*, iv.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une référence directe au territoire historique, cette première évocation permet néanmoins de situer l'histoire du Canada dans la foulée des croisades saintes menées par la France.

¹⁴² *Ibid.*

l'histoire nous démontre que les Canadiens français, enfants de la France, « ont respecté les enseignements de leur mère¹⁴³. »

Cette présentation de la foi et de l'honneur comme deux caractéristiques unifiant la France et les Canadiens français, ses enfants, indique que le discours d'enracinement chez Ferland s'inscrit dans deux territoires historiques. Le premier, la France, celui des ancêtres auquel on se sent encore attaché par ce « gage d'union et d'amour ». Le deuxième, l'Amérique du Nord dans son ensemble puisque l'auteur se réfère aux « grands fleuves d'Amérique » et non pas au « grand fleuve », indiquant un territoire de référence beaucoup plus vaste que la vallée laurentienne. Cette filiation à la France, très évidente dans le texte d'introduction de Ferland, est encore plus explicite qu'elle ne l'est chez Garneau qui est souvent critique de la métropole. Elle renvoie à cette idée selon laquelle la nation existe par la civilisation et que cette civilisation est un héritage de la France. Cet héritage est d'autant plus important que, comme le souligne Ferland, l'histoire du Canada n'a pas le « grave cachet d'antiquité¹⁴⁴ » des histoires européennes. L'auteur explique que l'histoire du pays ne remonte qu'à deux siècles et demi avec la fondation de Québec par Champlain en référence à la colonie des berges du Saint-Laurent¹⁴⁵. Un siècle en arrière, on se retrouve « aux profondes ténèbres dans le sein desquelles ont pris naissance les traditions huronnes et algonquines¹⁴⁶. » Cette représentation de l'histoire nous permet ainsi de mieux saisir la place que l'auteur accorde à l'histoire européenne et française, dont découle l'histoire canadienne, de même qu'à celle des Premières Nations. Il compare la situation européenne et canadienne en s'appuyant largement sur l'héritage religieux. Il précise :

Si l'on trouve dans les Annales de l'Europe tant de pages dignes de fixer l'attention, quel intérêt ne doit pas inspirer l'histoire de notre pays, puisqu'elle renferme le tableau animé des épreuves, des souffrances, des succès de nos ancêtres ; puisqu'elle nous retrace les moyens qu'ils ont employés pour fonder une colonie catholique sur les bords du Saint-Laurent, et désigne en même temps la voie que doivent suivre les Canadiens afin de maintenir intacte la foi, la langue et les institutions de leurs pères¹⁴⁷!

Ainsi, Ferland présente un territoire historique qui s'inscrit dans une continuité France-Amérique qui s'exprime par la voie à suivre afin de conserver les mœurs et traditions des ancêtres,

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ *Ibid.*, iii-iv.

¹⁴⁶ *Ibid.*, iv

¹⁴⁷ *Ibid.*

de même que par un sentiment de renouveau qui distingue la vieille Europe et ses Annales de la nouvelle aventure en terre d'Amérique.

3.1.2. *L'Amérique comme territoire historique*

Comme Garneau, Ferland utilise largement la documentation rassemblée par Faribault, ce qui influence son rapport au territoire. Le territoire historique qu'il aborde dans ses *Cours d'histoire* s'étend sur l'ensemble des territoires de l'Amérique du Nord. Dans son paragraphe d'introduction, celui dans lequel il rappelle la filiation à la France, il précise aussi que les « enfants » créent une nouvelle patrie en terre d'Amérique « dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves d'Amérique¹⁴⁸ ». Il semble donc se référer non seulement au fleuve Saint-Laurent, mais aux autres cours d'eau importants du continent, dont le Mississippi. Toutefois, par opposition à Garneau, Ferland ne mise pas forcément sur les mêmes événements clés ou personnages. La périodisation de l'ouvrage de Ferland y est pour quelque chose puisqu'il s'interroge plus longuement sur la période ayant précédé la fondation de Québec. Ce n'est qu'au début du *Livre second* (Volume 1) que l'auteur en arrive aux événements de 1608. De plus, il accorde une place importante à la fondation de l'Acadie, dont il aborde les grandes lignes au chapitre 4 du *Livre premier*. De plus, Ferland semble attribuer plus d'importance à la concurrence entre Français et Anglais pour l'occupation du territoire, évoquant à plus d'une reprise la notion du « droit de première occupation » sur lequel nous reviendrons.

Si le territoire historique évoqué par Ferland ratisse large par endroits en raison de références aux multiples explorations et tentatives de colonisation européennes¹⁴⁹, il précise aussi à l'occasion que le principal théâtre de l'action se situe sur les rives du Saint-Laurent. Il explique :

[L]'histoire de notre pays [...] renferme le tableau animé des épreuves, des succès de nos ancêtres ; puisqu'elle nous retrace les moyens qu'ils ont employés pour fonder une colonie catholique sur les bords du Saint-Laurent et désigne en même temps la voie que doivent suivre les Canadiens afin de maintenir intacte la foi, la langue et les institutions de leurs pères¹⁵⁰!

¹⁴⁸ *Ibid.*, iii.

¹⁴⁹ Dans son « avant-propos » il note les explorations antérieures des gallois, norvégiens et islandais, de même que de Christophe Colomb et le baron de Léry et de Saint-Just qui, en 1518, avait établi un premier établissement « dans l'intention d'y jeter les fondements d'une colonie française ». *Ibid.*, 12. Il s'intéresse aussi aux explorations de Verrazzano sur lesquelles nous reviendrons.

¹⁵⁰ *Ibid.*, iii-iv.

Rappelons qu'il insiste sur la fondation de Québec dans son introduction pour lancer cette histoire qu'il distingue de l'histoire européenne remontant à l'antiquité¹⁵¹. Cette référence à la fondation de Québec exclut ainsi l'Acadie, pourtant présente dans la réflexion de Garneau, tout en situant le territoire des « ancêtres » dans la vallée laurentienne.

C'est aussi dans le texte d'introduction que Ferland décrit succinctement l'histoire et l'évolution des Canadiens français. Il y présente d'abord les colons de la Nouvelle-France comme des enfants. Il explique : « Pendant son enfance, il fut guerrier et chasseur par nécessité » le colon « étant obligé de négliger la culture de ses petits champs pour fournir à ses premiers besoins par la chasse et pour lutter dans des combats tous les jours contre les farouches tribus iroquoises¹⁵². » L'importance de l'agriculture revient à plusieurs endroits dans le texte. Dans une note de bas de page, l'auteur précise d'ailleurs qu'en dépit de la critique qui pèse sur eux, les jeunes voyageurs ont généralement l'objectif de travailler dans la traite afin d'accumuler des fonds pour s'acheter une terre¹⁵³. L'histoire qu'il présente est aussi intimement liée à la Providence. Ferland explique :

[À] la suite de revers causés par les désordres de la cour de Louis XV, par l'insouciance des autorités et par les spéculations honteuses des employés, la France se vit arracher sa plus ancienne colonie, les 70 000 Canadiens qui restèrent sur le sol de la patrie eurent la fois dans la providence et dans leur union. Abandonné des nobles et des riches, délaissé par la mère-patrie, le peuple se réfugia sous les ailes de la religion, qui l'aida à conserver ses institutions, ses coutumes et sa langue. Parmi les bénédictions que Dieu lui a accordées, celle que le Seigneur donnait à Adam et à sa famille, *Crescite et Multiplicamini*, ne lui a pas manqué, puisqu'aujourd'hui les provinces de l'Amérique britannique renferment au moins un millier d'individus d'origine française¹⁵⁴.

Il conclut :

Voilà, en peu de mots, l'histoire du Canada. Elle n'est pas très brillante, comme on le voit; mais elle est rendue intéressante, quelquefois même émouvante, par les traits de courage et de cruauté, de noble franchise et d'astuce, de dévouement et d'égoïsme, qui se présentent sous toutes les formes, dans les rapports entre l'homme civilisé et l'homme sauvage, entre le missionnaire chrétien armé de sa croix et le jongleur secouant le sac de médecine, entre les soldats disciplinés de la France et le guerrier

¹⁵¹ *Ibid.*, iv.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Le nom de coureurs des bois a été plus tard remplacé par celui de voyageurs des pays d'en haut, ou simplement voyageurs. Presque tous les jeunes gens, surtout ceux des gouvernements de Montréal et de Trois-Rivières, devenaient coureurs des bois pendant quelques années au moins afin d'obtenir les moyens de s'établir sur une terre. Quelques-uns réussissaient à mettre de côté quelques épargnes ; tandis que d'autres perdaient le goût de l'agriculture et même de la vie civilisée. [...] Pendant longtemps, l'on regardait comme un fainéant et un lâche l'homme qui n'avait pas fait ses campagnes dans les pays d'en haut. On trouvait parmi les coureurs des bois des jeunes gens appartenant aux premières familles de la colonie. Ferland, *Cours d'histoire... : Deuxième partie, op. cit.*, 168.

¹⁵⁴ Ferland, *Cours d'histoire ... : Première partie, op. cit.* v.

iroquois ou algonquin, fier de sa liberté et portant au combat ses habitudes d'indépendance¹⁵⁵.

La religion et le clergé y occupent une place de choix. Ferland explique que : « Dès le début de la colonie, on voit la religion occuper partout la première place¹⁵⁶ » ou encore, que les « Rois de France chargent Champlain et Cartier d'aller « à la découverte de pays à civiliser et à convertir au christianisme » puisque la France était appelée à « bénir les fondations des bourgades françaises sur le grand fleuve, elle envoyait ses prêtres porter le flambeau de la foi chez les nations sauvages de l'intérieur du continent [...]»¹⁵⁷. » Pour Ferland :

la religion a exercé une puissante et salutaire influence sur l'organisation de la colonie française au Canada ; elle a reçu des éléments divers, sortis des différentes provinces de la France ; elle les a fondus ensemble ; elle en a formé un peuple uni et vigoureux, qui continuera de grandir aussi longtemps qu'il demeurera fidèle aux traditions paternelles¹⁵⁸.

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, le *Cours d'histoire du Canada* est divisé en deux volumes qui représentent deux parties, lesquelles abordent respectivement la période de 1534 à 1663 et de 1663 à 1759. Ferland s'inspire d'une variété de sources primaires, qu'il énumère dans son ouvrage, dont les *Voyages de Champlain* et les *Relations des Jésuites*, sans compter quelques publications d'explorateurs non français¹⁵⁹. Il rappelle aussi à ses lecteurs, avec regret, que la riche documentation lui permettant de s'interroger sur le passé canadien est souvent colligée et hébergée par des étrangers¹⁶⁰. Bien que le regard de Ferland soit « européocentré », il attribue néanmoins une certaine place aux populations autochtones, qu'il nomme « Américains » ou encore « Sauvages d'Amérique ». Il explique :

Avant de nous préoccuper spécialement de l'histoire du Canada, il ne sera pas hors de propos de faire quelques observations sur l'origine des peuples que les découvreurs

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Ibid.*, vi.

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Il nomme et décrit une série d'ouvrages, dont les voyages de Jacques Cartier, de Jean-François de la Rocque, sieur de Roberval, conservés soit par Richard Hakluyt, soit par Ramusio. Ferland précise aussi que les rapports des premiers navigateurs (exception faite de Cartier), qui sont « si honorables à la France » sont conservés et transmis par des étrangers, soit « l'italien Ramusio et à Richard Hakluyt, ministre anglican et géographe distingué. » Il poursuit son énumération et sa description des sources utilisées, qui incluent les textes de Laudonnière, Lescarbot, Biard, Champlain, Sagard, et Mère Marie de l'Incarnation, sans oublier les Relations des jésuites.

¹⁶⁰ « Il est digne de remarque que les rapports des premiers navigateurs, dont les découvertes dans le nord de l'Amérique ont été si honorables à la France, nous sont transmis par des étrangers. À l'exception de la relation du premier voyage de Cartier, les autres pièces sont dues à l'italien Ramusio et à Richard Hakluyt, ministre anglican et géographe distingué. » Ferland, *Cours d'histoire ... : Première partie, op. cit.* viii-iv.

européens du quinzième siècle trouvèrent dans le nouveau monde. Le continent américain était déjà habité dans toute son étendue¹⁶¹.

Ferland est néanmoins sévère dans sa description des populations autochtones. À titre d'exemple, il cherche à rectifier ou à contrebalancer certains éloges offerts à Jacques Cartier. Il précise :

Il ne faut pas se laisser éblouir par ces grands mots, de royaume de Saguenay et de Canada, si souvent répétés par Cartier. Il apportait avec lui les idées européennes et il n'est pas surprenant qu'il ait cru retrouver ici les institutions du vieux monde. Le roi du Saguenay était sans doute le premier chef du canton, de même que Donnacona était le grand chef du pays que Cartier nomme terre et province de Canada, et qu'il fait commencer à l'île aux Coudres¹⁶².

Il corrige aussi Cartier pour préciser que les populations du Labrador ne sont pas « des hommes de belle taille et grandeur, mais indomptés et sauvages¹⁶³. » Après la longue description de Cartier, Ferland écrit : « Les naturels ici mentionnés étaient des Esquimaux, qui ne sont pas tels que les ont peints certains voyageurs. » En note, il ajoute : « Les Esquimaux sont en général fort laids; une tradition explique l'origine de leur laideur : deux loups-marins, fatigués de la mer, se réfugièrent sur la terre ferme et devinrent les ancêtres des Esquimaux, à qui ils ont légué leur physionomie¹⁶⁴. »

Le territoire exploré par Ferland se situe principalement autour de Québec et de la vallée du Saint-Laurent. Cette représentation est largement redevable à l'approche de Ferland qui prend la forme d'une histoire héroïque qui passe par de nombreux personnages, dont Cartier et Champlain. Les références à ces personnages sont souvent parsemées de références à leur sens du devoir ou à leur ferveur religieuse. Ferland accorde aussi une place importante aux missions et aux diverses fondations,¹⁶⁵ notamment lorsque cette fondation crée une forme de précédent. Tel est le cas de la construction du Collège de Québec, « un an avant celui de Harvard, près de Boston, qui ne fut commencé qu'en 1638 ». Dans une note de bas de page, il précise d'ailleurs : « Le premier professeur employé à l'enseignement dans le collège de Harvard fut Nathanael Eaton, qui, selon Winthrop, avait été formé chez les Jésuites¹⁶⁶. » On note ainsi une importance soutenue du rôle du clergé et de l'Église.

¹⁶¹ *Ibid.*, 2.

¹⁶² *Ibid.*, 23.

¹⁶³ *Ibid.*, 18.

¹⁶⁴ *Ibid.*, 19.

¹⁶⁵ Il présente la tristesse des Récollets de ne pas pouvoir rester au Canada (*Ibid.*, 255), la construction de la première église paroissiale du Québec après le retour de Champlain (*Ibid.*, 266), la fondation de Trois-Rivières (*Ibid.*, 270).

¹⁶⁶ *Ibid.*, 272.

S'il est important de relever la place de la religion, il nous faut aussi rappeler que Ferland se dit ouvertement contre la présence des Huguenots. Le rôle qu'il accorde à ce groupe protestant s'éloigne d'ailleurs de celui de Garneau. Il précise qu'en Nouvelle-France « [o]n eut le soin d'éloigner les Huguenots, dont la présence était un sujet de discorde dans la mère patrie¹⁶⁷. » Il ajoute, à la page suivante : « Quelles que soient les opinions qu'on puisse entretenir sur l'article de la tolérance religieuse, il faut avouer que l'exclusion des Huguenots a eu pour effet de procurer plus de liaison entre les différents éléments de la société canadienne, et d'empêcher de graves divisions à l'intérieur¹⁶⁸. » Il présente d'ailleurs les Huguenots français comme ayant été « les premiers dans le Nouveau-Monde à donner le signal de la guerre entre les Européens » par leurs actes de pirateries envers les Espagnols en 1565¹⁶⁹. Ces derniers sont présentés comme étant de « caractère remuant » avec un « esprit d'insubordination¹⁷⁰ »

En dépit des différences marquées dans l'approche des deux auteurs, les points de convergence entre le texte de Garneau et celui de Ferland sont nombreux. Premièrement, ils s'appuient tous deux sur la documentation de Faribault et sur les mêmes sources primaires. Deuxièmement, ils délimitent le territoire historique national de façon similaire, s'intéressant à l'action française sur un vaste territoire. Les explorations et la période qui précède les premiers établissements permanents attirent leur attention. Là où les approches se distinguent l'une de l'autre, c'est dans la définition même de ce qui permet au peuple canadien-français de s'enraciner en terre d'Amérique. Pour Ferland, l'enracinement se situe dans la continuité de la mère patrie, par le respect de la tradition et des mœurs des ancêtres. Pour Garneau, c'est davantage en raison de l'esprit d'aventure et la soif de l'exploration ou de la « découverte » que les Canadiens français s'enracinent en Amérique du Nord. Chez Garneau, le courage et l'aventure caractérisent les Canadiens français. Chez Ferland, ces derniers se définissent par la foi et la langue.

4. Sur les traces de Garneau et Ferland

¹⁶⁷ *Ibid.*, 274.

¹⁶⁸ *Ibid.*, 275.

¹⁶⁹ *Ibid.*, 52.

¹⁷⁰ *Ibid.*, 57.

Si notre analyse se limite à Garneau et Ferland, il n'en demeure pas moins que la seconde moitié du XIX^e siècle foisonne de publications historiques au Québec et ailleurs. Il s'agit d'une période qui est marquée par de nombreux historiens dont Benjamin Sulte et Rameau de Saint-Père. Sulte, un auteur prolifique qui publie en français et en anglais, représente une sorte de riposte anticléricale¹⁷¹ dont il sera question sommairement au Chapitre 3 en raison de sa présence en Ontario. Rameau de Saint-Père, pour sa part, se situe en marge de notre analyse principale puisqu'il est un auteur français n'ayant jamais habité le territoire nord-américain. Il mérite néanmoins une attention particulière étant donné son rôle de précurseur dans l'historiographie de langue française en Amérique.

L'œuvre de Rameau de Saint-Père s'inscrit dans le contexte de la redécouverte française de l'ancien territoire colonial, largement inspiré par le moment « Capricieuse » en 1855. Généralement connu comme un historien de l'Acadie¹⁷², Rameau de Saint-Père publie, en 1859, *La France aux Amériques*, ouvrage qui ne correspond pas aux critères de sélection établis, mais qui mérite néanmoins notre attention. Cet ouvrage, qui sert d'outil de référence pour d'autres auteurs, sera donc influent dans l'émergence de l'historiographie franco-américaine dans les décennies à venir. L'ouvrage porte sur tous les gens de « race française » qui habitent l'Amérique et offre, dans la première section, un découpage territorial qu'il importe de noter. Après la parution de cet ouvrage en 1859, Rameau de Saint-Père effectue un voyage d'études en Amérique du Nord. Il visitera l'Acadie, le Québec et la Louisiane, et il prononcera aussi un discours à Détroit, lequel sera par la suite publié.

Dans *La France aux colonies*, Rameau de Saint-Père cherche à valoriser les bastions francophones du continent américain auprès des Français. Dans une longue introduction, sur laquelle se fonde l'essentiel de notre analyse, il énumère les divers espaces explorés par les Français. Il divise ensuite son ouvrage en deux grandes sections, la première étant consacrée à l'Acadie, la seconde servant à rappeler aux Français l'existence des colonies françaises en Amérique. Dès la première phrase de son texte, Rameau de Saint-Père nous situe dans l'espace en énumérant le vaste territoire sur lequel on retrouve des gens d'origine française.

Les populations que nous allons étudier dans ce volume sont établies ou dispersées dans la portion de l'Amérique du nord [*sic*], qui entoure le golfe Saint-Laurent, et embrasse dans sa profondeur toute l'Amérique anglaise et les régions ouest et nord-

¹⁷¹ Gagnon, *Quebec and its historians*, *op.cit.*, 67.

¹⁷² La première synthèse historique portant sur le peuple acadien est publiée en 1881 par Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique – l'Acadie (1603 – 1881)* (Paris : Plon, 1881).

ouest des États-Unis, savoir, dans l'Amérique anglaise : L'île de Terre-Neuve, Le Nouveau-Brunswick, Plus dans le nord et dans l'ouest des États-Unis : Quant aux États de Iowa, du Missouri, du Kansas, de Arkansas, du Mississippi, du Tennessee [sic] et de la Louisiane, ils appartenaient également à la France, mais ils dépendaient du gouvernement de la Louisiane [...] ¹⁷³.

Rameau de Saint-Père cherche ainsi à créer un lien entre le territoire habité par les Canadiens français en 1854 et les anciens territoires de la France. Il décrit ensuite chacun de ces territoires : le climat, l'économie et la population. Cette population, il la dénombre en précisant les origines de ses habitants : Acadiens, Canadiens et, parfois, Français, en précisant qu'ils appartiennent tous à la « race » française. Du Haut-Canada, il écrira que c'est là que se dirige le plus récent flux de migrants d'origine anglaise, sans toutefois dénombrer les Canadiens français sur ce territoire ¹⁷⁴. Pour la région de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, il dénombre aussi les « Bois-brûlés », ou Métis, en précisant, tout comme il l'a fait pour les provinces maritimes, la proportion qu'ils représentent de la population générale.

En ce qui a trait aux États-Unis, plusieurs États sont mentionnés et l'on y retrouve un dénombrement des populations acadiennes, canadiennes et françaises, sans préciser la population globale des États ¹⁷⁵. Le Michigan, pour sa part, fait l'objet d'une plus longue description en raison de la présence des francophones de la région de Détroit. En guise de conclusion, il revient sur la notion des anciens territoires français en précisant :

Toutes ces contrées étaient autrefois comprises, sous notre domination, dans le gouvernement du Canada ou Nouvelle-France, qui renfermait alors environ la moitié de nos possessions de l'Amérique du nord [sic]; tandis que l'autre moitié formait le gouvernement de la Louisiane ¹⁷⁶.

Rameau de Saint-Père cherche ainsi à associer l'histoire de la France à celle de l'Amérique en présentant certains éléments d'actualité en relation aux explorations françaises du territoire. Son rapport au territoire propose un cadre de référence éminemment français, en ce sens qu'il s'y

¹⁷³ *Id.*, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les français en Amérique, Acadiens et Canadiens* (Paris : A. Jouby libraire-éditeur, 1859), 1.

¹⁷⁴ *Ibid.*, 6.

¹⁷⁵ Rameau de Saint-Père présente les éléments démographiques suivants : Pour le Maine, il note une petite population acadienne de 4 000 à 5 000 personnes qui dépendent, selon lui, des Acadiens de Madawaska. Il précise qu'il n'y a aucun groupe français dans le New-Hampshire alors qu'on compte 14 000 Franco-Canadiens dans le Vermont. La population française de New-York se chiffre à 60 000 personnes venant de France et du Canada. En Ohio et en Pennsylvanie, on retrouve 12 000 Français et plus de 6 000 Canadiens qui sont dispersés sur le territoire avec comme seuls îlots considérables celui de Sandusky sur la rive du lac Érié. Au Michigan, il précise que ce sont les Français qui ont peuplé la région de Détroit et de Sainte-Claire et il précise que Détroit est le chef-lieu du pays. *Ibid.*, 6-10.

¹⁷⁶ *Ibid.*, 10.

intéresse dans la mesure où ce dernier s'inscrit aussi dans la grande épopée française. Son objectif est d'ailleurs de permettre à ses compatriotes français de mieux connaître l'histoire de leurs exploits en Amérique, objectif qu'il laisse aisément entrevoir en publiant ce texte. La conclusion de l'introduction de l'ouvrage résume bien ses propos.

Les Acadiens sont principalement répandus dans l'île du Cap-Breton, où est leur groupe le plus important, dans l'Île du Prince-Edouard ou Saint-Jean, dans la Nouvelle-Écosse, leur patrie primitive, dans le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine et, en général, dans presque toutes les côtes et les îles du golfe Saint-Laurent. Les Canadiens, qui peuplent le Bas-Canada et quelques cantons du Haut-Canada, de New-York, du Michigan et de l'Illinois, sont répandus en groupes assez notables dans tout l'ouest des États-Unis, et forment la majeure partie de la population européenne des territoires du nord-ouest¹⁷⁷.

Cette conclusion nous permet de voir qu'il s'intéresse non seulement à l'histoire d'une France coloniale, mais aussi à la situation contemporaine de ces populations, expliquant, du moins en partie, son désir d'y séjourner l'année suivante.

Si Garneau est le premier à aborder l'histoire de l'Amérique française, Rameau de Saint-Père mérite néanmoins une attention particulière en ce sens qu'il se penche particulièrement sur l'ensemble des bastions à l'étude dans la thèse. L'œuvre de Rameau, bien qu'intéressante, ne figure pas dans notre corpus formel étant donné qu'elle est rédigée par un Français n'ayant pas habité le territoire. Il n'en demeure pas moins que sa représentation du territoire historique, par laquelle il juxtapose directement les activités françaises ainsi que les espaces habités par des Canadiens français et Acadiens contemporains, fait de lui un incontournable. On écrit : « Parmi les historiens québécois, on peut dire que Rameau a eu deux maîtres : F.-X. Garneau et, surtout, J.-B.-A. Ferland¹⁷⁸. » De plus, il exerce à son tour une influence marquée sur certains auteurs ultérieurs, notamment en Acadie, qui raviveront la flamme nationale par l'histoire de la Nouvelle-France, et ce, jusqu'au milieu du XX^e siècle.

5. Conclusion

Garneau, premier historien national, nous permet d'entamer la réflexion sur le discours d'enracinement qui est véhiculé par les historiens du Canada français. Bien qu'il écrive à partir du

¹⁷⁷ *Ibid.*, 13.

¹⁷⁸ Pierre Trépanier et Lise Trépanier, « Rameau de Saint-Père et le métier d'historien », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33, 3 (1979) : 347.

territoire québécois, à une époque qui précède les mouvements de migration massifs de Canadiens français vers le Sud et l'Ouest, Garneau nous propose néanmoins un tour d'horizon complet de l'histoire des Français en Amérique du Nord. Il prend parfois certains détours pour contextualiser cette histoire avec un regard qui dépasse, parfois largement, les balises de ce que l'on pourrait considérer comme l'histoire du Canada français et du Canada. Selon Pierre Savard :

Garneau révèle aux Canadiens français la fécondité de l'histoire comme facteur d'identité nationale. Dans cette foulée, l'idéologie conservatrice qui domine le Québec du milieu du XIX^e siècle aux années 1960 favorise la multiplication d'écrits historiques exaltant un passé national et religieux¹⁷⁹.

Son intérêt pour l'histoire du Canada est influencé par l'époque, certes, mais on observe aussi un désir d'inclure dans cette histoire les vastes espaces ayant jadis constitué la Nouvelle-France et qui, à toutes fins pratiques, s'inscrivent dans l'image de la nation projetée par ce projet national qui n'en est qu'à sa forme embryonnaire. Toutefois, la « québéçisation » rétrospective de Garneau occulte parfois le regard qu'il pose sur une histoire largement continentale.

Son apport à l'élaboration d'un territoire historique est fécond, contribuant à façonner un discours d'enracinement. Si Garneau présente les Européens dans leur ensemble de manière élogieuse en raison de leurs explorations, il se soucie cependant de bien représenter le rôle d'explorateurs français sur le vaste territoire de l'Amérique du Nord, documentant, par le fait même, leur présence partout sur le continent. Les frontières du territoire historique que trace Ferland sont sensiblement les mêmes. Misant sur l'heure de gloire de la France en Amérique, son ouvrage porte exclusivement sur la Nouvelle-France, soit de 1534 à 1763, avec un intérêt marqué pour les populations autochtones de même que pour les exploits français à l'extérieur de la vallée laurentienne. Si la majeure partie de l'action se déroule autour de Montréal et de Québec, c'est surtout en raison de l'approche de l'auteur qui gravite autour de personnages ou de moments déterminants.

La présentation des explorations que nous avons analysées dans les pages précédentes, de même que celle de la colonisation et de l'occupation du territoire, nous inspirent certaines réflexions. Premièrement, on remarque chez Garneau une valorisation du rôle et de la démarche des explorateurs français. Il ne s'agit cependant pas là de revendications par l'exploration, comme ce sera le cas chez certains auteurs franco-américains ou chez son successeur Lionel Groulx. Là où

¹⁷⁹ Roy et Savard, *loc.cit.*

Groulx revendique ouvertement, au nom des Canadiens français, en passant par l'histoire, Garneau le fait plus subtilement. Déjà chez Ferland, le ton revendicateur est un peu plus présent par les références au droit de première occupation et aux prétentions de l'Angleterre sur les territoires français. Si Garneau adopte par moments un ton plus nuancé que celui de ses successeurs, il n'en demeure pas moins qu'il établit les assises d'un territoire historique français en terre d'Amérique sur lequel les historiens qui le suivront s'appuieront.

Dans le chapitre suivant, le rapport au territoire historique sera analysé à partir d'ouvrages publiés dans les espaces périphériques, où de nombreux Canadiens français ont élu domicile dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces publications, qui sont de moins grande envergure que celles de Ferland et de Garneau, permettent néanmoins de saisir la place qu'occupe le territoire habité ou le territoire d'appartenance dans l'élaboration du discours d'enracinement au moment de l'émergence d'une conscience historiographique hors Québec. Si l'on s'éloigne des grandes synthèses d'intellectuels canadiens-français du Québec, on assiste quand même à la création d'une pensée autonome sur un territoire qui se veut distinct. Alors que la nation servira de trame de fond à cette réflexion, force est de constater qu'il existe déjà, à la fin du XIX^e siècle, des points de divergence importants dans l'élaboration d'un discours historique dans la diaspora.

CHAPITRE 3

Comment s'écrire ? Ou l'émergence d'un récit historique en milieu minoritaire Les cas de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Angleterre

Si l'historiographie canadienne-française émerge d'abord sur le territoire actuel du Québec, la prise de conscience historique se remarque aussi à plus petite échelle dans les diverses régions situées en dehors du Québec (Bas-Canada, Canada-Est)¹. Dans la foulée des migrations de Canadiens français vers les États-Unis, l'Ontario et l'Ouest canadien, qui prennent une certaine ampleur quelques années à peine après la parution de *l'Histoire du Canada* de Garneau, nous voyons l'émergence de consciences historiques qui, tout en demeurant canadiennes-françaises, témoignent aussi de différents enracinements régionaux dans l'Amérique extra-québécoise. Comme au Québec, le processus par lequel ces historiographies régionales prennent forme précède l'institutionnalisation du métier d'historien². Cette production voit le jour surtout dans la seconde moitié du XIX^e siècle, calendrier qui épouse jusqu'à un certain point celui des temps forts de la commémoration en Occident³, mais surtout celui de la consolidation des communautés francophones régionales et l'émergence en leur sein d'une demande d'histoire. Épiphénomène de la recherche identitaire de la population, cette demande est à la fois partagée et alimentée par les membres de l'élite qui ont leurs propres raisons de mettre en forme l'histoire régionale : *leur* histoire qui, du coup, donnera des accents régionaux au récit des Canadiens français.

Ce chapitre offre un survol analytique de cette nouvelle production historiographique en Ontario, au Manitoba et en Nouvelle-Angleterre afin d'y étudier le discours d'enracinement. Tout comme dans le Chapitre 2, l'analyse gravite autour de la notion d'ouvrages pionniers. Si Garneau occupe une place dans l'analyse à titre de pionnier, il ne fait pas figure d'exception. Plusieurs publications dans les régions périphériques jouent aussi un rôle semblable, toutes proportions gardées, puisqu'elles posent les assises d'une réflexion historique ancrées dans un espace circonscrit. Les premières monographies, bien qu'elles ne soient pas des ouvrages majeurs ou particulièrement influents, ont un sens et une raison d'être. De par leur simple existence, elles s'inscrivent dans nos réflexions sur l'enracinement puisque ces publications – qui racontent

¹ Pour simplifier les choses, nous utilisons le toponyme « Québec » de façon transhistorique pour désigner à la fois la province de ce nom et ses prédécesseurs le Bas-Canada et le Canada Est.

² Ce qui ne nous empêchera toutefois pas d'appeler « historiens » les auteurs du corpus.

³ Voir P. Groulx, *La marche des morts illustres*, op. cit., 34; Readman, « The Place of the Past in English Culture », loc.cit., 147-199.

l'histoire d'un territoire donné – sont *aussi* un acte ou geste fondateur, faisant écho en quelque sorte aux exploits des premiers colons – au même titre, d'ailleurs, que les sociétés historiques ou les sociétés savantes qui seront à l'étude dans les chapitres à venir.

Les monographies⁴ émettent un discours d'enracinement en célébrant des actes fondateurs historiques. Comme le fait l'histoire nationale plus généralement, ce discours insère dans le temps long l'histoire du groupe, une histoire racontée en mode héroïque, le passé étant garant de l'avenir. Tel que nous l'évoquions au premier chapitre, les premières publications dans les régions à l'étude viennent à la rencontre d'une demande de sens *par* les membres du groupe dans lequel elles naissent tout en formulant un discours d'enracinement *pour* le groupe. Vouloir se dire, vouloir s'écrire, c'est d'abord et avant tout constater qu'on ne se dit pas. C'est aussi une prise de conscience, au sein de l'élite – nommément les lettrés qui produisent des textes historiques – que les textes historiques existants ne parlent pas de « nous ». C'est vouloir se raconter en l'absence d'un récit ou parce que la trame narrative du récit qui existe ne colle pas à sa réalité. Puisque ces récits prennent naissance dans des lieux qui s'éloignent du bassin laurentien, ces récits possèdent nécessairement une dimension territoriale et identitaire.

Ceux qui prennent la plume pour raconter l'histoire du groupe contribuent à la construction d'une image du territoire historique. Ils en délimitent les frontières tout en insistant sur les hauts faits qui s'y sont déroulés. Leur représentation du territoire historique possède aussi une dimension répartitive dans la mesure où il s'agit d'insérer l'espace appartenant au groupe régional dans celui, beaucoup plus vaste, de la Nation : la nation canadienne-française ou états-unienne. Tout participe au discours d'enracinement dans cette historiographie émergente : le choix du territoire à décrire, la description que l'on en fait, les personnages qui l'habitent, les antécédents qui sont présentés. Ces membres de l'élite détiennent un certain capital symbolique, tout en étant à l'écoute des besoins évoqués par le groupe d'appartenance.

Dans le cas du Canada français au sens le plus étendu du terme, c'est surtout dans les zones périphériques que se manifeste ce désir de se raconter autrement en privilégiant un territoire

⁴ Selon Harvey, la production d'histoire régionale s'effectue en quatre phases dont la première correspond à la production que nous explorons dans ce chapitre. F. Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, 55 (2001) : 90 Il s'agit des monographies de colonisation, produites de 1850 à 1914. Ce découpage chronologique a aussi été proposé par Gilles Sénécal dans « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographique. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec*, 36 no 97 (1992). Nous observons que ce type de publication semble toutefois avoir perduré dans la production historiographique de certaines régions, notamment dans les publications de la SHNO. On retrouve d'ailleurs dans ce chapitre certains textes qui correspondent à ce que Sénécal présente comme l'émergence d'un « genre »..

historique régional. On note donc que l'émergence d'une réflexion historique portant sur les divergences et les particularités d'un sous-groupe, tels les Canadiens français de l'Ouest, de l'Ontario ou des États-Unis, se fait plus rapidement et prend de l'ampleur lorsqu'on s'éloigne du « centre », soit le Québec et la vallée laurentienne. L'ouvrage pionnier marque donc le point de départ d'une réflexion historique en région qui se peaufinera, se précisera et évoluera au fil des décennies.

Les textes pionniers seront donc analysés dans le cadre de ce chapitre, de même que certains textes à caractère révélateur publiés dans les années qui suivent l'*ouvrage pionnier* et ayant contribué à l'émergence d'une réflexion historique dans les régions à l'étude : l'Ontario, le Manitoba et la Nouvelle-Angleterre principalement. L'analyse qui suit la présentation du corpus à l'étude gravite autour de cinq thèmes qui permettent d'explorer la représentation territoire historique : représentations de l'espace, l'ancienneté et images rétrospectives de la Nouvelle-France, valorisation du colon, valorisation du clergé, altérité.

1. Présentation du corpus

Le choix des ouvrages à étudier respecte trois critères de sélection. Premièrement, il s'agit de monographies – critère assez vaste se livrant à de nombreuses variations au niveau de la portée, de l'influence et de la longueur. Les textes retenus ont donc fait l'objet d'une publication autonome. Les documents gouvernementaux, les ouvrages publiés sous forme de feuilleton dans les bulletins paroissiaux ou les articles de la presse sont exclus de l'analyse, de même que les discours non publiés⁵. Deuxièmement, les auteurs *habitent* le territoire : ils y sont nés, ou y ont élu domicile, et y résident depuis assez longtemps pour se sentir investis par l'histoire et l'avenir de la population canadienne-française qui s'y trouve. Ce critère est primordial en raison de l'objectif central de la thèse, soit de mieux comprendre le discours d'enracinement qui se transmet par les historiens régionaux. Nous soutenons, par ailleurs, que le lieu de naissance figure parfois un peu arbitrairement dans les analyses que l'on peut faire d'un corpus puisque d'autres facteurs, tel le

⁵ À noter que nous avons consulté quelques discours qui contribuent à notre réflexion lors de l'analyse, mais qui ne figurent néanmoins pas parmi notre corpus de textes analysés. Il s'agit, notamment, de discours gouvernementaux qui ont déjà fait l'objet d'interprétation historique et qui nous permettent d'établir le climat politique et social entourant l'émergence des historiographies à l'étude.

sens d'appartenance, influencent davantage le parcours d'un intellectuel que son lieu de naissance⁶. De plus, en raison de l'important flux migratoire, peu de francophones qui font de l'histoire dans ces régions en sont natifs. Ce qui importe pour l'analyse c'est qu'ils font partie de la population canadienne-française régionale où qu'ils s'y identifient – qu'ils possèdent le regard d'un « compatriote », pour reprendre un terme largement utilisé au milieu du XIX^e siècle, plutôt que d'un touriste. Finalement, *la publication comme geste fondateur* est un critère de sélection fondamental. Tel que nous l'avons expliqué en début de chapitre, notre intérêt pour ces publications repose non seulement sur le message véhiculé, mais sur l'existence même du livre en tant qu'œuvre pionnière ou se voulant pionnière. Le premier auteur connu d'une histoire d'une région donnée est systématiquement retenu dans notre analyse puisque l'acte d'écrire constitue ici un geste qui contribue au discours d'enracinement. Il ne s'agit pourtant pas forcément des ouvrages les plus reconnus ou influents⁷.

La liste des publications sélectionnées se veut représentative de l'émergence d'une conscience historique chez les Canadiens français des États-Unis, de l'Ouest canadien et de l'Ontario. Ces ouvrages témoignent forcément de l'influence d'un patrimoine commun, qu'il s'agisse du legs de Garneau et de ses successeurs immédiats ou plus largement des idéaux projetés par le projet national du Canada français. Et dans chacun des foyers régionaux à l'étude, les travaux que nous avons choisis s'insèrent dans un champ littéraire plus large où poèmes, pièces de théâtre et romans⁸ véhiculent eux aussi des thèmes historiques. Les ouvrages du corpus sont répartis de façon inégale entre les trois régions, tant du point de vue de l'espace que de celui de la chronologie. Bien que les dates de parution des ouvrages pionniers qui nous intéressent ici s'échelonnent sur une période de cinq décennies (1843 à 1899), les trois régions connaîtront un crescendo de publication qui marque le dernier tiers du siècle, signe d'une préoccupation accrue avec le passé régional qui se manifestera à la longue, aussi, par la création de sociétés historiques (Chapitre 6). Autre contexte partagé, les écrits que nous privilégions se situent, de façon plus ou moins explicite

⁶ Il est évidemment difficile de parler de motivations et de sens d'appartenance. Toutefois, certains éléments clés transparaissent dans les publications, nous permettant d'affirmer que les ouvrages sélectionnés répondent généralement à ce critère. Nous indiquons nos réserves dans les cas contraires.

⁷ Nous nous sommes aussi appuyés sur quelques études historiographiques dont Lionel Dorge, *Introduction à l'étude des Franco-Manitobains : Essai historique et bibliographique* (Saint-Boniface : La Société historique de Saint-Boniface, 1973) ; Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *loc.cit.*, 129-130 ; Gervais et Jean-Pierre Pichette, *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2010) ; Frenette et Beaudreau, *op.cit.*

⁸ Louis-Joseph-Cyprien Fiset, « Jude et Grazia ou les malheurs de l'émigration canadienne », *Les soirées canadiennes* I, (1861), 175-204.

selon le cas, par rapport au débat de l'heure – du siècle, presque – quant à l'opportunité même de quitter le foyer laurentien pour d'autres parties de l'Amérique⁹.

Dans le calendrier de leur publication et dans le profil de leurs auteurs, les ouvrages qui forment notre corpus renvoient également, et nécessairement, aux circonstances qui sont particulières à chaque région présentée de façon générale dans l'introduction de la Partie 1. Quatorze ouvrages publiés par dix auteurs sont retenus pour l'analyse : six pour l'Ouest canadien, trois pour l'Ontario et cinq pour la Nouvelle-Angleterre.

L'Ouest canadien est la région la plus précoce en raison du contexte de colonisation. Les membres du clergé prédominent parmi les francophones lettrés et ce sont eux qui prennent la parole pour raconter l'histoire de cette région, souvent sous forme d'autobiographies. Dans cette région, nous avons retenu des travaux de trois auteurs et membres du clergé¹⁰ : Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, son successeur, Mgr Taché, et l'abbé Georges Dugas. Mgr Joseph-Norbert Provencher est l'auteur présumé¹¹ de *Notice sur la Rivière Rouge*, un texte autobiographique publié à Rome en 1836 avec une réédition en 1843. Pour les fins de cette étude, nous utilisons la version de 1843 – reproduite de façon intégrale dans *Les Cloches de Saint-Boniface* en 1927¹². Mgr Alexandre-Antonin Taché est l'auteur de *Vingt années de mission*¹³ publié en 1866 et *Esquisses sur le Nord-Ouest* publié en 1869¹⁴. Le premier texte est rédigé par Taché pour rendre compte de l'œuvre missionnaire oblate alors que le deuxième est écrit pour un public plus général pour faire connaître la région du Nord-Ouest. Trois publications de l'abbé

⁹ Les grandes lignes des mouvements migratoires et des débats qui les entourent figurent dans l'introduction de la partie 1.

¹⁰ La région de Saint-Boniface est particulièrement riche pour la production littéraire et historique dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Aux textes du corpus s'ajoutent des récits de voyage de Joseph Royal et Mgr Vital Grandin, de même que trois dictionnaires de langues autochtones.

¹¹ Un certain doute plane sur l'identité de l'auteur de cette notice. Si plusieurs sources indiquent qu'elle est signée par Mgr Provencher (Lucien Lemieux, « Joseph-Norbert Provencher », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, (Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 2003) ; Gamilla Morcos, *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1998), 270), il importe de noter que la Société historique de Saint-Boniface indique qu'il n'est pas l'auteur de l'édition de 1843, quoiqu'il aurait influencé le contenu. Le texte aurait été écrit en collaboration avec Charles-Félix Cazeau, secrétaire du diocèse de Québec. SHSB, « Notice sur la Rivière Rouge », Site du Centre du patrimoine, https://shsb.mb.ca/Notice_sur_la_Riviere-Rouge_1843.

¹² « Notice sur la Rivière-Rouge (1843) », LCSB, vol. 26 no 4, avril 1927, pp. 88-93 ; no 5, mai 1927, pp. 113-117, no 8, août 1927, pp. 177-182, no 9, septembre 1927, pp. 202-207, no 10, octobre 1927, p. 229-233, no 11, novembre 1927, p. 251-244, no 12, décembre 1927, pp 278-284.

¹³ Alexandre-Antonin Taché, *Vingt années de mission dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, (Montréal : Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Éditeur, 1866), 245 p.

¹⁴ Alexandre-Antonin Taché, *Esquisses sur le Nord-Ouest*, (Montréal : Charles Payette, 1869), 146 p.

Georges Dugas¹⁵ sont retenues pour l'analyse, soit *La première canadienne* publié en 1884, *Mgr Provencher et les missions de la Rivière Rouge* publiée en 1889 et *L'Ouest canadien* publié en 1896. Le premier véritable ouvrage qui s'ancre dans une démarche historique non autobiographique est *La première canadienne*, soit une biographie de Marie-Anne Gaboury.

Aux États-Unis, l'émigration vers de nombreux centres urbains permet de développer une élite socialement plus développée qui expliquerait la production polycentrique de même que la moindre place du clergé parmi nos auteurs. Bien que la controverse sur l'émigration et les publications qui en découlent dès le début des années 1860 contiennent des éléments historiques, les dates de publications des premiers ouvrages qui respectent nos critères s'échelonnent de 1872 à 1899¹⁶, année de fondation de la Société historique franco-américaine à l'étude au Chapitre 6. On y retrouve des textes de Thomas-Aimé Chandonnet, d'Hugo Dubuque et d'Edouard Hamon.

Chandonnet¹⁷ est l'auteur de *Notre-Dame-des-Canadiens aux États-Unis* publié en 1872. Cet ouvrage fait œuvre de pionnier puisqu'il s'agit du premier ouvrage de nature historique publié par un Canadien français qui réside aux États-Unis. Hugo Dubuque¹⁸ est l'auteur d'un texte intitulé *Le guide des Canadiens-français ou almanach des adresses de Fall River, et notes historiques sur les Canadiens de Fall River*, publié en 1883. Dubuque semble être le premier laïc à s'interroger sur l'histoire des Canadiens français. Originaire de Saint-Hyacinthe, il s'installe à Fall River, au Massachusetts, en 1870 et y fera sa vie¹⁹. Tour à tour avocat, politicien et enseignant, cet historien

¹⁵ Dugas fait aussi paraître d'autres textes, dont un recueil de légendes paru en 1883. C'est par ailleurs ce recueil qui semble avoir attiré le plus l'attention des chercheurs.

¹⁶ Parmi les textes qui n'ont pas été retenus, l'exclusion de la brochure de Mgr Louis-Joseph de Goesbriand, premier évêque de Burlington au Vermont, paru en 1889, mérite une explication. Ce texte, qui se veut la réponse au Pape à l'égard de l'émigration canadienne française vers les États-Unis sera souvent cité par les auteurs à l'étude. La brochure comme tel n'est cependant pas un texte historique.

De plus, l'exclusion de deux textes qui participent au mouvant annexionniste méritent une note explicative : Louis-Honoré Fréchette, *United States for French Canadians*, 1871. (Ce texte à saveur politique, publié en anglais, prône l'annexion aux États-Unis. Fréchette habite Chicago de 1866 à 1871.); George Batchelor, *Appel aux gens de langue et de cœur français en faveur de l'union du Canada aux États-Unis*, 1871. (Batchelor n'est pas Franco-Américain).

¹⁷ T.-A. Chandonnet est un clerc originaire du Québec, docteur en théologie, philosophie et droit canon qui habite les États-Unis au moment de la rédaction et qui semble s'identifier à la population franco-américaine, quoiqu'il rentre éventuellement au bercail. Bien qu'il ne soit pas historien, son ouvrage offre un panorama historique qui fera l'objet d'analyses dans les sections thématiques à venir. Roby, « T.-A. Chandonnet », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, (Université Laval/University of Toronto, 1994), page consultée aout 2019, http://www.biographi.ca/FR/009004-119.01-f.php?&id_nbr=6762

¹⁸ Hugo Dubuque, *Le guide des Canadiens-français ou almanach des adresses de Fall River, et notes historiques sur les Canadiens de Fall River* (Fall River : Massachusetts : E-F. Lamoureux, 1888). Réimpression d'un texte paru en 1883 (Fall River : Imprimerie du journal Le Castor).

¹⁹ Il existe très peu d'information biographique sur cet auteur. Nous avons toutefois répertorié une biographie tirée d'un site d'une association de généalogie en Nouvelle-Angleterre qui cite l'ouvrage suivant : Alanson Borden, *Our*

amateur²⁰ présente une histoire très récente de Fall River dans une perspective régionale, voire locale, qui cherche à valoriser les Canadiens français ayant migré dans cette ville²¹.

Edouard Hamon est l'auteur de *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*²² publié en 1891. Ce Franco-Américain d'origine française²³ publiera aussi d'autres ouvrages qui ne sont pas retenus dans l'analyse dont *Église et État*, discours prononcé à Québec à l'occasion des festivités de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin 1878. Yves Roby, qui signe une biographie de l'auteur, explique que par ce discours, « il s'y révèle un ultramontain orthodoxe et intransigeant²⁴ ». Il signe aussi une œuvre de fiction : *Exil et Patrie*²⁵.

S'ajoute à ce trio un dernier écrivain que nous qualifions de Franco-Américain, soit Eugène Brault, auteur d'un petit opuscule intitulé *L'histoire des Canadiens-français du Rhode-Island*, paru en 1895²⁶.

En Ontario, la production historique, bien que précoce, traite de sujets non ontariens. La production régionale plus tardive s'explique par le fait qu'Ottawa, lieu de production bien établi, lorgne surtout vers le Québec de sorte que les auteurs font quasiment abstraction de la Rivière des Outaouais et que l'essentiel de la production offre une perspective résolument québécoise. Ville frontalière, Ottawa s'inscrit après tout dans le triangle intellectuel du Canada français avec Montréal et Québec, en raison de la présence (souvent temporaire) dans la capitale canadienne de plusieurs intellectuels et fonctionnaires originaires du Québec. Mais au XIX^e siècle, même Ottawa figure parmi les lieux où prendra forme un ensemble d'écrits historiques exprimant une conscience qui est à la fois canadienne-française et régionale – ou, mieux, qui situe dans une perspective régionale variée l'appartenance canadienne-française de leurs auteurs et des populations au nom desquelles ils prennent la parole. Ainsi, on peut retrouver des Canadiens français qui habitent au

county and its people: A descriptive and biographical history of Bristol County, Massachusetts (Boston : The Boston History Company Publishers, 1899).

²⁰ Il sera aussi membre d'un cercle littéraire, Le Cercle de Salaberry, dans *Ibid.*

²¹ De par cette valorisation de la migration, le ton diffère radicalement de celui que l'on pouvait observer quelques années plus tôt, provenant d'auteurs canadiens-français du Bas-Canada. Beaudreau, *op. cit.*

²² Edouard Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre* (Québec : N.S. Hardy, 1891).

²³ Roby, « Edouard Hamon » *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1994), page consultée août 2019,

²⁴ Roby dans *Ibid.*

²⁵ Hamon, *Exil et patrie, un drame en cinq actes* (Montréal : Beauchemin, 1881).

²⁶ D'autres ouvrages n'ayant pas été rédigés par des Franco-Américains ne sont pas retenus dans la thèse en raison de nos critères de sélection. Les plus notables : *La question du jour : Resterons-nous français?* (1890) et *Les États de Jersey et la langue française* (1893) du Québécois Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice; de même que deux ouvrages d'Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien* (1896) et *L'Âme américaine, les origines, la vie historique* (1900), ouvrage en deux volumes.

moins provisoirement l'Ontario tout en publiant des ouvrages historiques dont le sujet est résolument laurentien²⁷. Le plus souvent, les études historiographiques ont intégré ces travaux à la production québécoise²⁸, et ce, avec raison (à notre sens), car ces auteurs ne se distinguent guère de leurs confrères du Québec quant aux perspectives exprimées, voire les sujets étudiés – à moins de considérer Ottawa, comme le fait Serge Gagnon, comme une sorte de refuge de la critique du clérico-nationalisme ou traditionalisme régnant au Québec. Sulte en est sans doute le meilleur exemple : ce résidant d'Ottawa, à l'anticléricalisme mesuré, est connu notamment pour sa volumineuse *Histoire des Canadiens français* et, à moindre échelle, toute une série de travaux sur Trois-Rivières²⁹. Mais il s'intéresse peu à l'espace extra-québécois, du moins dans ses publications d'une certaine envergure³⁰.

Deux auteurs retiennent donc notre attention en raison de nos critères de sélection : Téléphore Saint-Pierre et le capucin français, Alexis de Barbezieux, né Georges Derouzier. Chez Téléphore Saint-Pierre, auteur de *Histoire des Canadiens du Michigan et du Comté d'Essex, Ontario*, le regard porte sur la région de Détroit dans son ensemble dans une perspective plus régionale qui ressemble, à bien des égards, aux synthèses régionales qui seront publiées dans les décennies à venir. De plus, l'intérêt de Saint-Pierre porte davantage sur les francophones des États-Unis qui habitent la région du Détroit, de sorte que son propos s'arrime aussi à celui des Franco-Américains. Dans le cas de Barbezieux, nous analysons *L'Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, paru en 1897. Il s'agit d'un ouvrage rédigé à la demande de l'archevêque d'Ottawa, Thomas Duhamel³¹, alors que Barbezieux habite l'Ontario. Moins riche que celui de Saint-Pierre en ce qui a trait au discours d'enracinement, il est

²⁷ À titre d'exemple, certains fonctionnaires, dont Joseph-Charles Taché, Cyprien Tanguay et Joseph Tassé, publient des textes historiques en Ontario qui portent sur le Québec. Stanislas Drapeau, publie *Histoire des institutions de charité, de bienfaisance et d'éducation du Canada depuis leur fondation jusqu'à nos jours* (1877). L'ouvrage devait se composer de plusieurs volumes, mais seul le premier, qui porte sur Québec et Montréal, sont publiés.

²⁸ Voir Gagnon, *Quebec and its historians*, *op.cit.*, et P. Groulx, *La marche des morts illustres*, *op.cit.*

²⁹ Sulte, *Histoire de la ville de Trois Rivières et de ses environs* (Montréal : Eusebe Sénécal Imprimeur-Éditeur, 1870).

³⁰ À titre d'exemple, voir Sulte, *Histoire des Canadiens français, 1608-1880* (Montréal : Wilson & Cie., 1882) ; Gagnon, *Quebec and its historians*, *op.cit.*, et P. Groulx, *La Marche*, *op.cit.* Au total, P. Groulx a répertorié 22 ouvrages dont aucun ne traite directement de l'Ontario. Il y a un document qui porte sur les régions hors Québec, soit *L'expédition militaire de Manitoba, 1870* (Montréal : Eusèbe Sénécal, 1871). Auteur prolifique, Sulte publie aussi de nombreux articles dans les *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, dont 34 sont répertoriés dans l'ouvrage de P. Groulx. De cette liste, on en dénombre huit publiés entre 1903 et 1918 qui portent directement sur les territoires à l'Ouest de l'Outaouais. Puisqu'il ne s'agit pas de monographies, nous ne les avons pas retenus pour notre analyse.

³¹ Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *op.cit.*

néanmoins retenu pour les analyses. Nous retenons aussi dans le corpus une publication sans auteur portant sur le village de Bonfield³² qui paraît en 1897. Notons aussi l'existence d'une biographie de Mgr Guigues³³, parue en 1874, de quelques récits de voyage³⁴ et d'un texte de Rameau de Saint-Père sur Détroit³⁵ qui n'ont pas été retenus.

2. La représentation de l'espace

Rappelons que la notion de territoire est omniprésente dans les ouvrages à l'étude. Elle semble, par ailleurs, s'exprimer davantage dans les préfaces et les introductions d'ouvrages, sur lesquelles nous nous appuyons largement, de même que dans certaines conclusions. Tel que nous l'avons mentionné préalablement, c'est là que l'on retrouve les indices les plus évidents de la représentation du territoire historique comme élément clé d'un discours d'enracinement. Les ouvrages qui sont à l'étude expriment, parfois de façon bien précise, et parfois plus subtilement, ce désir d'enracinement. Quelle que soit la région dont on célèbre l'histoire, certains thèmes récurrents témoignent de préoccupations durables, partagées par des auteurs qui répondent eux-mêmes à une demande de sens. L'enracinement par l'histoire et l'importance accordée à un territoire historique s'inscrivent à la fois dans une perspective individuelle des historiens, dans une perspective collective du groupe d'appartenance, de même qu'à une idéologie du Canada français et de son projet national. Nous soutenons donc qu'il y a convergence – de même que multiplicité de points de vue individuels – en ce qui a trait au territoire historique et à l'usage de cette référence à des fins de revendication et d'enracinement.

L'espace et la représentation de cet espace constituent des éléments clés de la compréhension du discours d'enracinement chez les auteurs qui écrivent au sujet des Canadiens ayant migré à l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent. Il importe de comprendre non seulement comment ils perçoivent le Canada français et les frontières de cette nation en construction, mais aussi leur représentation de leur région de résidence et comment ce lieu s'inscrit au sein de la nation. S'agit-

³² *Bonfield illustré* (Mattawa: Imprimerie « La Sentinelle », 1897).

³³ Louis de Gonzague Gladu, *Monseigneur J.E.B. Guigues, 1^{er} évêque d'Ottawa. Sa vie et ses œuvres* (Ottawa : Imprimerie du « Courrier », 1874).

³⁴ Jean-Baptiste Proulx, *À la baie d'Hudson ou Récit de la première visite pastorale de Mgr N.Z. Lorrain Évêque de Cythère et Vicaire apostolique de Pontiac, dans ses missions sauvages de Témiscamingue, d'Abbittibi, de New-Post, de Moose et d'Albany* (Montréal : Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886); Joseph Tassé, *Témiskaming. Lettres de voyage par Joseph Tassé* (Montréal : Imprimerie générale, 1887).

³⁵ Rameau de Saint-Père, *Notes historiques sur la colonie canadienne de Détroit, Lecture prononcée par Mr. Rameau à Windsor sur le Détroit, comté d'Essex, C.W. le lundi 1^{er} avril 1861* (Montréal : J.B. Rolland et fils, 1861).

il d'un endroit où l'on est à l'extérieur du berceau maternel ? D'une terre d'accueil ? D'un espace étranger dans lequel on y vit un exil ?

Il importe de préciser qu'il existe une très grande distinction entre la représentation de l'espace dans les publications de l'Ontario et de l'Ouest, et celles des Franco-Américains. Les auteurs de l'Ontario, plus précisément ceux de l'Outaouais, par leur proximité avec le Québec, tardent à développer une conscience historique distincte de celle produite chez les historiens québécois. Exception à la règle, l'ouvrage de Téléphore Saint-Pierre se prête généralement aux analyses portant sur la représentation de l'espace. Il importe donc de noter que notre analyse de certains thèmes s'appuie plus largement sur les auteurs de l'Ouest canadien (soit la région de Saint-Boniface) et des États-Unis. En dépit de leurs ressemblances, il importe de souligner deux différences marquantes dans le rapport au territoire des auteurs de l'Ouest canadien et des États-Unis. Premièrement, les futurs Franco-Américains quittent la campagne québécoise pour habiter la ville, alors que le migrant canadien-français, qui met le cap sur le Manitoba, quitte la campagne pour des régions qui en sont aux premières étapes de la colonisation agricole. La notion d'un espace « sauvage » à habiter figure dans les textes de l'Ouest et elle exprime tour à tour deux rapports à l'espace. D'une part, elle renvoie au sentiment d'exil, souvent présent dans les textes de l'Ouest, tant par la référence à l'espace inculte que par la référence à la distance, qui évoque un « ailleurs » qui diffère de la vallée laurentienne. D'autre part, l'espace « sauvage » à habiter contribue au sentiment d'appartenance puisqu'on l'apprivoise et on le fait « sien ». De plus, les colons Canadiens français précèdent les autres colons européens participant ainsi à la notion d'antériorité ou d'ancienneté. Cette notion, si présente dans les écrits francophones (comme dans les écrits anglophones, d'ailleurs) écarte les droits territoriaux des Autochtones (nous y reviendrons). Il faut donc contextualiser l'idée selon laquelle il s'agit d'un territoire inhabité.

Deuxièmement, les trois régions se distinguent quant au degré de centralisation du travail historique. La Nouvelle-Angleterre voit paraître de nombreuses publications d'auteurs divers qui écrivent au sujet de communautés distinctes parsemées sur tout le territoire. En Ontario, on retrouve des ouvrages publiés dans la région d'Ottawa et de ses affluents, et de Windsor uniquement. Dans l'Ouest, les travaux répertoriés sont rédigés autour du pôle intellectuel des Prairies, soit Saint-Boniface au Manitoba.

Afin de brosser un portrait global de la production historique, nous avons ciblé des thèmes qui préoccupent à peu près tous nos auteurs alors qu'ils donnent forme à cette première

historiographie canadienne-française hors Québec : la *représentation de l'espace*, les *images rétrospectives de la Nouvelle-France*, la *représentation des colons et de la colonisation*, la *représentation du clergé et de ses institutions*, et *l'Autre* ou le rapport à l'altérité. Nous traiterons d'eux à tour de rôle.

2.1. *Entre ici et ailleurs, entre enracinement et exil : comment définir son espace*

Rédigés pendant une période de fortes migrations, les textes que nous étudions accordent presque inévitablement une place importante à la représentation de l'espace et aux notions d'appartenance et d'exil. Lorsqu'on examine la *représentation de l'espace*, il importe de situer d'abord géographiquement les limites ou frontières proposées par l'auteur afin de bien cerner le territoire qu'il présente dans son ouvrage, de même que ce qu'il représente comme ayant été la « terre maternelle » ou le territoire d'origine. En gros, il faut nous situer entre *l'ici* et *l'ailleurs*, en examinant le rapport au Canada français dans son ensemble et les notions de terre maternelle, de terre d'accueil, de terre nourricière ou de lieu d'appartenance³⁶. L'auteur présente donc le territoire à l'étude comme étant son lieu d'appartenance (*ici*) ou comme étant un lieu qui se situe à l'extérieur du lieu réel d'appartenance (*ailleurs*). Ce que l'on considère comme étant le lieu d'appartenance peut varier d'un auteur à un autre. En d'autres termes, le lieu habité n'est pas toujours le lieu d'appartenance. Il peut à la fois être présenté comme une terre d'exil par un auteur de la région, alors qu'un autre auteur de la même région se représente le lieu habité comme lieu d'enracinement et d'appartenance. Cette représentation d'un lieu comme étant *ici* ou *ailleurs* renvoie directement au discours d'enracinement puisqu'on peut difficilement s'enraciner dans un lieu habité que l'on se représente comme étant *ailleurs* par rapport au véritable lieu d'appartenance. C'est l'idée même de la *nation canadienne-française* qui est parfois représentée quelque part entre *ici* et *ailleurs*. La *nation* peut s'étendre jusque dans les Prairies ou aux États-Unis (donc *ici*) ou encore se limiter à la vallée du Saint-Laurent, un espace que l'on a quitté (donc *ailleurs*).

En premier lieu, la distance physique influence grandement la distinction qui s'opère entre *ici* et *ailleurs*, distinction qui s'avère plus ou moins nette d'un auteur au suivant. Cette représentation davantage géographique du territoire historique figure dans la première partie de cette section de l'analyse. En deuxième lieu, nous explorerons comment cet *ici*, soit le territoire

³⁶ Ces observations ne sont pas sans rappeler le concept de *triadic nexus* de Rogers Brubaker puisque nous observons aussi la dynamique entre État parent et État hôte. Rogers Brubaker, *Nationalism reframed : nationhood and the national question in the New Europe* (Cambridge : Cambridge University Press, 1996).

d'appartenance, est présenté en nous penchant plus précisément sur deux interprétations que l'on observe dans un continuum : le rapport entre l'espace urbain et l'espace sauvage, c'est-à-dire l'Ouest canadien, considéré à l'époque comme un terrain vierge à coloniser, de même que le rapport entre l'exil et l'enracinement.

Nos auteurs franco-américains distinguent généralement les États-Unis – lieu de résidence et objet d'étude – du Canada. Cette distinction s'observe par l'usage de termes tels « anciennes paroisses ». Le rapport entre *ici* et *ailleurs* dans l'élaboration d'un territoire historique chez les auteurs franco-américains répertoriés est souvent ambigu. Chez Chandonnet, on sent que l'on est dans une région qui est hors de quelque chose, sans pour autant que les espaces soient clairement définis. Chez Hamon, qui se prononce contre l'émigration dans certaines publications, on sent bien que la Nouvelle-Angleterre est une région à part entière du Canada français dans laquelle agit la Providence par le biais des migrations et, plus particulièrement, des migrants³⁷. Dubuque, pour sa part, définit plus clairement le territoire historique. Dans son étude de Fall River, les Canadiens français sont présentés comme étant bien ancrés dans cette ville de la Nouvelle-Angleterre dont l'auteur loue la richesse et la prospérité. Il décrit la population de Fall River comme une « colonie canadienne-française ». L'usage du terme « colonie » témoigne du lieu habité comme terre d'accueil dans laquelle des membres de la nation (canadienne-française) s'installent pour former une colonie (soit un groupe homogène). La colonie est présentée comme légitime dont la présence n'a rien de surprenant. La cohésion du groupe est telle que Dubuque, inquiet par la menace de l'assimilation, n'utilise pas le vocable « étranger » pour désigner les migrants, mais bien pour désigner toute personne qui n'est pas canadienne-française. Ainsi, selon Dubuque :

Il y a de grands dangers qui nous menacent, au point de vue national, et nul doute que la plus grande crainte que nous puissions éprouver de voir disparaître la langue française ne se réalisera que d'une manière : en ne la parlant plus dans les églises franco-canadiennes. Les prêtres étrangers qui desservent les Canadiens conservent toujours une certaine prédilection pour leur langue maternelle et un accent plus ou moins prononcé. Chez quelques-uns même, l'on remarque une certaine répugnance à parler notre langue³⁸.

Les Canadiens s'installent dans leur « colonie » tels des maîtres. La menace de la langue ne provient donc alors pas de leur statut d'étranger dans une terre d'accueil, mais bien par l'entremise de l'*Autre* (Américain), présenté comme « étranger ».

³⁷ Nous reviendrons sur les notions de Providence en conclusion du chapitre.

³⁸ Dubuque, *op.cit.*, 6.

Dans l'Ouest, Dugas présente les régions de Saint-Boniface et du Canada comme deux espaces entièrement séparés. Dans l'esprit de Dugas, comme ce fut le cas sous la plume de Provencher et de Taché, on quitte le Canada pour des contrées sauvages ou inhabitées. C'est par ailleurs le même ton que l'on retrouve dans l'opuscule de Provencher, publié près d'un demi-siècle plus tôt³⁹. Ainsi, treize ans après la création de la province du Manitoba, Dugas présente toujours le territoire comme étant à l'extérieur du Canada (et du Canada français). Dans ses trois premières publications, le territoire présenté est généralement celui de Saint-Boniface et, à la limite, du Manitoba, bien que ses ambitions à titre d'auteur semblent parfois s'orienter vers un « Ouest canadien » plus vaste, comme dans *Légendes du Nord-Ouest* ou *Première Canadienne*. Dans le cas de ce dernier ouvrage, l'intrigue se déroule partout où l'héroïne, Marie-Anne Gaboury, a habité ou séjourné dans l'Ouest canadien. Bien que la majeure partie du récit se déroule à la colonie de la Rivière-Rouge (Saint-Boniface), le récit de voyage de son héroïne commence par les péripéties du trajet de Maskinongé à la rivière Rouge en passant par le fort William, le lac Winnipeg, le fort Gibraltar et la rivière Assiniboine⁴⁰. Il raconte aussi les multiples lieux que Marie-Anne Gaboury a visités et habités lors de ses premières années dans les plaines canadiennes, dont Pembina, Grand-Camp ou fort des Prairies (Edmonton)⁴¹. Ce regard plus régional sera par ailleurs central dans sa dernière et plus ambitieuse publication, *L'Ouest canadien*. Si le territoire historique de Dugas est rapidement identifiable à l'Ouest canadien dans son ensemble, et qu'il présente cet espace comme un lieu d'enracinement important, il n'en demeure pas moins qu'on retrouve, dans son œuvre, une évocation forte de la vallée laurentienne et des vieilles paroisses. Le berceau du Canada français figure comme un lieu d'appartenance et d'enracinement important puisqu'il représente le lieu d'origine des Canadiens qui habitent maintenant *ici*, soit l'Ouest canadien.

Cette représentation du territoire historique, empreint de cette ambiguïté entre *ici* et *ailleurs*, que l'on observe chez Dugas, est largement répandue chez les auteurs de l'Ouest. Pour ces derniers, la vallée du Saint-Laurent occupe un rôle important dans la représentation du territoire historique,

³⁹ Dans ce texte, destiné en partie aux lecteurs du Bas-Canada, Provencher décrit la région en précisant qu'il s'agit d'un espace situé à l'extérieur du Canada, mais qui abrite des colons Canadiens et un clergé qui relève de Québec. L'introduction du texte se lit comme suit : « La Rivière Rouge étant peuplée en grande partie de Canadiens, ou de leurs descendants, le clergé étant Canadien aussi et tenant encore à l'archevêché de Québec doit naturellement intéresser le clergé et le peuple du Canada. Ils voient dans ce pays des compatriotes et des frères qui se rattachent à eux, surtout sur le point de vue religieux. Nous pensons donc faire plaisir à nos compatriotes, en donnant quelques détails sur une colonie dont on a beaucoup parlé autrefois et dont on connaît peu l'état actuel. » Provencher, *Notice*, (1843) *op.cit.*

⁴⁰ Dugas, *La première canadienne*, *op.cit.*, 18-27.

⁴¹ *Ibid.*, 27, 30, 34.

car il s'agit du lieu d'origine des principaux acteurs qui jouent un rôle quasi mythique. C'est le lieu que l'on a eu à abandonner, un lieu que l'on ne reverra plus jamais. C'est aussi un espace de comparaison en ce qui a trait au climat et à l'agriculture⁴² ou à la culture des habitants⁴³. Du point de vue de l'enracinement, il s'agit aussi d'un espace duquel on s'est détaché ou exilé. Ce sentiment d'exil, qui colore le discours d'enracinement, sera davantage exploré dans la section suivante.

La représentation de cet *ailleurs* est d'autant plus importante à saisir dans les ouvrages publiés dans l'Ouest qu'elle se caractérise par la distance. Cette distance, qui influence le rapport à l'espace chez Dugas et les autres auteurs de l'Ouest canadien, a beaucoup moins d'ampleur chez les auteurs de la région d'Ottawa. Tel que présenté ci-dessus, la région ontarienne de l'Outaouais – par sa proximité avec le Québec et son rôle comme l'un des trois pôles intellectuels du Canada français – ne semble pas produire un récit historique autonome de celui formulé par les historiens nationalistes du Québec. Le cas d'Ottawa n'empêche pas d'autres auteurs, dont Saint-Pierre et Barbezieux, d'adopter plutôt une perspective « ontarienne ». Il en va de même pour la monographie qui porte sur le village de Bonfield dans le Nord ontarien.

Barbezieux, dont *l'Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa* est une publication commanditée, est peut-être moins porté que ses confrères de l'Ouest canadien à donner libre cours à des préoccupations identitaires dans son ouvrage. Ses origines françaises contribuent sans doute aussi à son interprétation. Sa représentation du territoire historique mise néanmoins sur des comparaisons entre l'Ontario et le Québec, et il présente les particularités de la région d'Ottawa, notamment du diocèse d'Ottawa qui s'étend des deux côtés de l'Outaouais⁴⁴. On retrouve aussi, chez Barbezieux, un rapport au territoire qui évoque – dans une moins grande mesure cependant que chez les auteurs de l'Ouest – le fait d'être « à l'extérieur » de quelque chose.

Cette histoire du diocèse d'Ottawa est moins une histoire ecclésiastique, dans le sens restreint du mot, que l'histoire de la civilisation et de la colonisation catholiques. Nous avons pensé que nous atteindrions mieux ainsi le public, et que nous donnerions au sentiment national et religieux plus d'aliment, l'histoire des conciles, de la discipline, etc., etc., etc., en un mot de tous les détails de l'organisation religieuse, conviendrait mieux à Québec, qui est resté, jusqu'à nos

⁴² Georges Dugas, *L'Ouest canadien, sa découverte par le Sieur de la Vérendrye, son exploitation par les compagnies de traiteurs jusqu'à l'année 1822*, (Montréal : Cadieux & Derome, 1896), 254-255.

⁴³ « Ceux qui sont venus plus tard s'établir au Nord-Ouest se sont étonnés de ce que les métis avaient dédaigné si longtemps l'agriculture, préférant la vie de chasseur à celle de fermier. Cependant, il n'y a rien là de bien étonnant, et pour peu qu'on y réfléchisse, la chose s'explique tout naturellement. » *Ibid.*, 267.

⁴⁴ Voir notamment la section « notions préliminaires » dans Barbezieux, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa, vol 1* (Ottawa: La compagnie d'imprimerie d'Ottawa, 1897), xi-xii.

jours, le vrai centre du pays. Le même motif nous a poussé à laisser de côté les personnalités, dont nous n'avons parlé qu'incidemment. Notre livre pourrait justement porter le titre de : Commencements de la conquête catholique de la vallée de l'Ottawa. Ce n'est donc point sans raison que nous avons longuement parlé des origines du pays et de la colonisation, avant d'arriver à l'histoire diocésaine proprement dite⁴⁵.

Ainsi, pour Barbezieux, Ottawa se situe en marge de Québec qui reste le « vrai centre du pays », dans un espace à « conquérir » et l'approche historique en est affectée.

Pour Saint-Pierre, le rapport au territoire est davantage empreint d'un discours de revendication et d'enracinement. Dans son cas, le territoire historique est sans contredit la région de Détroit et on retrouve peu de références à un *ailleurs*. La riche histoire de la région qu'il raconte sous forme d'épopée est présentée presque en vase clos, comme excentrée de la trame narrative habituelle de l'histoire de l'Amérique du Nord. Les moments marquants de l'histoire française en Amérique passent en sourdine et l'intrigue est résolument tournée vers la région à l'étude. L'histoire débute avec l'arrivée dans la région du Détroit de l'explorateur Nicollet et se poursuit au fil des activités françaises sur ce territoire historique. Les événements historiques qui sont présentés gravitent autour des exploits de la population de descendance française sur le territoire. Cette population est présentée dans des termes presque aussi élogieux que ceux qu'utilise Dubuque pour décrire les Franco-Américains, de sorte qu'on tend à oublier que Saint-Pierre est contre l'émigration vers le Michigan et le Sud-Ouest de l'Ontario. S'il nous rappelle sa position politique par endroits⁴⁶, l'essentiel de son récit entre en contradiction avec elle. Nous y reviendrons.

Dans l'introduction de l'ouvrage sur Bonfield, les auteurs offrent un « mot au lecteur » dans lequel ils précisent : « Le présent opuscule est fait sans prétention, mais il semble appeler à révéler à plus d'un l'existence d'un petit Nouveau Monde. C'est le motif qui nous a inspiré la publication⁴⁷ ». L'esquisse historique de Bonfield, qui compose l'essentiel de la monographie, brosse un portrait très large de la colonisation partout au Canada sans faire mention du mouvement migratoire vers les États-Unis. Les valeurs évoquées sont traditionnelles, de sorte que le texte se

⁴⁵ *Ibid.*, iv.

⁴⁶ « Dans un autre ouvrage, nous avons combattu énergiquement l'idée que les Canadiens-français aient en général amélioré leur position de fortune en se rendant aux États-Unis. Sans nous attarder de nouveau sur ce point, nous devons répéter ici même les conclusions auxquels nous sommes arrivés après une enquête très longue et très complètes, savoir : que si ceux qui vont chercher leur fortune aux États-Unis voulaient seulement mettre de côté l'orgueil et les préjugés qui ruinent la province de Québec, pour vivre et travailler comme ils le font à l'étranger, la majorité d'entre eux réussiraient mieux au milieu de leurs amis et de leurs parents que dans la république américaine. » Saint-Pierre, *op. cit.*, 397.

⁴⁷ *Bonfield illustré, op.cit.*, pages liminaires.

veut aussi un outil de promotion de la colonisation plutôt que de l'émigration vers les villes de la Nouvelle-Angleterre. On évoque la Providence qui « a permis ce rapatriement à une époque bien solennelle de notre histoire⁴⁸. » On se penche ensuite plus particulièrement sur le cas de l'Ontario en décrivant sommairement les divers lieux dans lesquels les Canadiens français s'installent, c'est-à-dire en précisant les endroits où ses derniers sont majoritaires. On présente ensuite de façon plus détaillée le cas de Bonfield et de la paroisse de Sainte-Philomène⁴⁹.

Le rapport à la nation et au territoire national influence largement la représentation du territoire historique chez les auteurs. Ces derniers définissent le territoire historique et précisent le rapport à l'espace à une époque où le territoire « national » (ou, à tout le moins, le territoire habité par les Canadiens français) ne cesse de se transformer et de s'élargir. L'ambiguïté qui s'observe entre *ici* – soit le territoire étudié – et *ailleurs* – soit la vallée du Saint-Laurent ou les vieilles paroisses – s'explique donc par cette période de transition. Ainsi, certains auteurs présentent le territoire étudié comme un territoire historique dans lequel s'enracine une population canadienne-française. D'autres présentent le territoire étudié comme un espace à conquérir qui se situe en marge du véritable territoire historique ou lieu d'appartenance historique. Certains auteurs écrivent à partir de ces deux perspectives, le concept de territoire historique renvoyant à la fois au lieu habité et au pays des ancêtres. Entre *ici* et *ailleurs*, le discours d'enracinement qui en découle est inévitablement façonné par cette manière de concevoir l'espace.

La représentation des sentiments d'exil et d'appartenance constitue un continuum intéressant en ce qui a trait au discours d'enracinement. Du côté des auteurs franco-américains, dont les publications s'échelonnent de 1872 à 1895, les perspectives varient de sorte que ces publications se situent à divers endroits sur le continuum. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces divergences, dont la durée de temps qui sépare l'arrivée des premiers Canadiens français sur le territoire étudié et la date de publication.

Chandonnet offre un exemple frappant de l'existence du continuum exil-enracinement au sein d'un même texte. Dans son ouvrage *Notre-Dame-des-Canadiens et les Canadiens aux Etats-Unis* (1872), soit le plus ancien de notre corpus franco-américain, on présente tour à tour l'espace habité comme un lieu d'exil, un territoire étranger et une terre d'accueil. Il est intéressant de noter que pour Chandonnet, il y a lieu de distinguer entre le territoire que l'on occupe et les gens qui y

⁴⁸ *Ibid.*, 4.

⁴⁹ *Ibid.*

habitent. Chez cet auteur, la notion de terre d'accueil est donc davantage liée au peuple qui l'habite qu'à la situation géographique ou l'histoire même de la région. Dans une section intitulée « Objet et but de cet opuscule » qui sert d'introduction au texte, l'auteur dresse le portrait de son expérience aux États-Unis. Il y partage son étonnement en se retrouvant à Worcester, petit bastion canadien-français qui fait l'objet de son étude.

Quand on a vécu un temps séparé des siens, isolé, sur une terre lointaine, sous un ciel étranger – nous allions presque dire en exil – tomber tout-à-coup au milieu d'un peuple de frères, retrouver, avec les traits sacrés de la religion, cette physionomie, cette langue, ce caractère, ces allures, ces mœurs, à jamais restés chers, et toujours regrettés, - est-il vraiment bonheur pareil? Est-il beaucoup d'instant, du moins dans la vie, qu'on puisse préférer à cet instant?

Si ce n'est là la patrie, c'est son ombre sacrée, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus généreux. Vous le voyez, vous le sentez partout, autour de vous. Plus le poids qui pèse sur vos épaules fatiguées et presse sur tous vos membres ; l'air froid qui pénétrait jusqu'à la moelle de vos os, et glaçait le sang du cœur a fait place à une chaleur douce et bienfaisante. L'atmosphère, le ciel, la terre, tout s'est transformé, et a pris une teinte, revêtu des couleurs connues et familières. L'œil est satisfait, vous respirez à l'aise, vous êtes libre. – Ce n'est pas une illusion. – Vous êtes ravi.⁵⁰

Ainsi, Chandonnet semble créer un lien entre patrie et peuple, sans pour autant y voir une adéquation : il semble voir chez le peuple, si ce n'est la patrie, du moins « son ombre sacrée ». De plus, il appuie ses observations en partie sur ses échanges lors de rencontres avec les Canadiens français de la région à l'étude, évoquant ainsi les expériences des diverses familles interrogées. La notion d'exil revient lorsqu'il indique vouloir comprendre :

les conditions générales de prospérité ou de malaise, [et de] voir surtout à quel degré s'élève ou a pu s'abaisser le niveau intellectuel ou religieux de ces colonies aventureuses qui ont osé s'implanter dans un sol étranger, et [d']essayer de vivre de leur vie sous un soleil nouveau, dans une atmosphère réputée délétère et empestée⁵¹.

Il décrit son travail comme celui de chroniqueur qui a le devoir de se renseigner sur la paroisse qu'il étudie. Il poursuit en décrivant le lieu, soit la ville de Worcester, qu'il représente comme une paroisse où se regroupent des « enfants détachés de mille points différents du pays, et un prêtre à leur tête qui parle leur langue, qui les comprend et qu'ils comprennent; qui vit, en un mot, du même sang qu'eux⁵². »

⁵⁰ Abbé Thomas-Aimé Chandonnet, *Notre-Dame-des-Canadiens et les Canadiens aux États-Unis* (Montréal : Georges E. Desbarats, 1872), VII. Nous soulignons.

⁵¹ *Ibid.*, VII-VIII.

⁵² *Ibid.*, VIII.

Le sentiment d'exil est néanmoins très présent dans le texte de Chandonnet. L'abbé, qui a œuvré aux États-Unis et qui y habite au moment d'écrire ces quelques pages, ne s'y installera cependant pas en permanence. Son propos est d'ailleurs empreint d'un mélange d'inquiétude et d'espoir vis-à-vis de ces gens qu'il rencontre dans l'objectif de publier son opuscule. Serait-ce un élément pouvant servir à expliquer cette ambiguïté quant au sentiment d'enracinement et d'exil chez l'auteur? Est-ce en raison de son statut transitoire qu'il distingue aussi nettement le territoire et les gens qui l'habitent? Ne s'étant jamais installé lui-même en Nouvelle-Angleterre, il semble faire des gens sa patrie à défaut de développer une appartenance au territoire.

Cet effet des déplacements et de la précarité ne figure aucunement chez H.-A. Dubuque⁵³ dans son texte portant sur Fall River au Massachusetts. L'introduction nous permet de situer géographiquement cette ville manufacturière des États-Unis qui, écrit fièrement Dubuque, est aux États-Unis ce que Manchester est à l'Angleterre⁵⁴. Tout comme Chandonnet, l'espace que l'on retrouve chez Dubuque est résolument local : il décrit Fall River, il situe la ville géographiquement par rapport à certaines grandes villes (New York, Boston, Providence et Newport et, finalement, Montréal) et il raconte son histoire dans une perspective quasi exclusivement franco-canadienne. Il ne note pas la date de fondation de la ville et il ne parle à peu près pas de son histoire antérieure à 1858, date de l'arrivée de la première famille canadienne-française. Il mentionne toutefois que la ville, avant qu'elle ne soit une ville, avait jadis porté le nom de Troy. Tout comme Chandonnet, Dubuque caractérise aussi l'arrivée de Canadiens français dans la région de Fall River de « colonisation » et parle de Fall River comme d'une « colonie⁵⁵ », soit un terme à double sens. Selon la conception antique du terme, ce dernier renvoie à un regroupement de personnes qui s'installe en pays étrange. Dans le cas présent, le terme évoque plus probablement l'idée d'un prolongement de la nation ou d'une appropriation d'un nouveau territoire par la nation. Ce qui frappe dans l'usage de ce mot c'est qu'il sert à décrire une région urbaine à une époque où la colonisation de vastes régions, jusqu'alors inhabitées par les Européens, bat son plein. Qui plus est, avec le mouvement de rapatriement qui cherche à enrayer les migrations vers les États-Unis en les redirigeant vers les fronts de colonisation, il faut se questionner à savoir si l'auteur utilise le terme « colonie » en réaction à des membres de l'élites qui s'opposent aux migrations.

⁵³ Dubuque, *op.cit.*

⁵⁴ *Ibid.*, 3.

⁵⁵ *Ibid.*, 6. « La colonie de Fall River a fait bien du progrès depuis dix ans. » et « À Fall River comme dans toutes les colonies franco-canadiennes de la Nouvelle-Angleterre [...] » et encore aux pages 7, 8, 17 et 19.

Dans l'ouvrage de Dubuque, comme dans celui de Chandonnet, la représentation de l'espace se limite aux frontières de la ville à l'étude. Les deux textes abordent toutefois la situation des Franco-Américains de façon différente. Alors que Chandonnet s'intéresse aux expériences vécues par les gens qui habitent la paroisse qu'il étudie, Dubuque parle du succès économique collectif des Franco-Américains, de la place prépondérante des diverses institutions canadiennes-françaises dans la ville, ainsi que des bienfaits de ces derniers pour les familles de Fall River. Il faut par ailleurs noter que la publication de Dubuque semble avoir été largement financée par des annonces publicitaires. Les quelque dix pages d'annonces qui suivent le texte de 21 pages proviennent de divers commerces et associations de Fall River, ce qui explique peut-être l'importance que l'auteur leur accorde⁵⁶.

Dans *Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre*, le jésuite Hamon⁵⁷ propose une étude à saveur plus sociologique qu'historique puisqu'il s'intéresse à la situation contemporaine des Franco-Américains. Son livre retient néanmoins notre attention puisqu'il est publié en 1891 et qu'il revient sur les éléments clés entourant la migration des Canadiens français vers les États-Unis. Qui plus est, le traitement que Hamon accorde aux concepts d'enracinement et d'exil est particulièrement riche, et la migration est présentée comme un acte providentiel. En ce qui a trait au territoire, Hamon présente les États-Unis comme une terre étrangère⁵⁸. Il insiste toutefois aussi sur le désir d'enracinement de ces populations, notamment grâce au clergé qui vient à leur secours. Il cite par ailleurs, à cet effet, le zèle de Mgr Goesbriand⁵⁹.

Il importe d'ailleurs de noter que l'ouvrage de Hamon s'adresse aux lecteurs du Québec, situant le point de vue du narrateur dans cette province. Il précise que son texte a pour objectif de faire valoir les points de convergence entre les Canadiens français des vieilles paroisses et ceux qui ont migré, et il privilégie le terme Canadien français dans l'ensemble de son œuvre, exception faite d'une référence aux Franco-Américains⁶⁰. Dans son ouvrage, il explique que « [l]e cœur de ces émigrés bat à l'unisson de notre cœur, leur langue est la même, en toute vérité, c'est bien un peuple catholique et canadien-français qui vit à côté de nous dans la Nouvelle-Angleterre »⁶¹. Ce rapport

⁵⁶ *Ibid.*, pages non numérotées 21 à 32.

⁵⁷ Hamon, *Les Canadiens-Français*, *op.cit.*

⁵⁸ « Voyons quelle est, sur la terre étrangère, leur situation matérielle et sociale, comment ils [les Canadiens français] y pratiquent leur religion, les secours et les difficultés qu'ils rencontrent » *Ibid.*, 3.

⁵⁹ *Ibid.*, 3.

⁶⁰ *Ibid.*, 391.

⁶¹ *Ibid.*, xiv.

au « nous », qui renvoie à son public cible (Canadiens français du Canada), laisse présager une appartenance qui soit plus ambiguë face au territoire habité : la Nouvelle-Angleterre. Toutefois, le message qu'il souhaite transmettre est celui d'une légitimité de la présence canadienne-française aux États-Unis par l'entremise d'un plan divin. Il poursuit en citant les propos de Mgr Goesbriand, évêque de Burlington, pour évoquer le rôle de la Providence. Hamon écrit : « Je crois sincèrement à la clairvoyance de Mgr de Burlington qui disait en 1869 : " La Providence qui gouverne le monde a, dans cette émigration qui nous étonne, des vues qui nous sont inconnues, laissons la faire [*sic*]. Elle saura tirer le bien de ce qui nous semble un mal" »⁶². Il ne s'agit pas de la seule référence au rôle de la Providence par l'auteur. Dans son texte d'introduction, il explique :

La providence semble réserver à ces Canadiens-Français un rôle important dans les États de l'Est où ils s'implantent d'une manière si rapide et si extraordinaire. Déjà même, l'on peut entrevoir les grandes lignes de ce plan divin, et prévoir la noble mission qu'auront à remplir ces fils de la vieille France, pourvu qu'ils restent fidèles à leurs traditions catholiques et à la direction sage et intelligente de leurs pasteurs⁶³.

La Providence reviendra d'ailleurs souvent dans l'œuvre de Hamon, généralement pour signaler la présence de Canadiens français aux États-Unis comme prédestinée⁶⁴.

Dans le bref historique qu'il dresse au début de son ouvrage, Hamon revient sur certains éléments clés de l'histoire des Canadiens français des États-Unis qui remonte, selon lui, aux troubles de 1837, c'est-à-dire les Rébellions de 1837-1838. Il précise :

L'émigration canadienne dans les États de l'Est remonte à peine à quelque vingt-cinq ans. Les troubles politiques de 1837 avaient bien, il est vrai, jeté un certain nombre de Canadiens sur les bords du lac Champlain, dans les montagnes du Vermont et le nord de l'État de New-York, mais ces groupes avaient peu de consistance. Isolés au milieu de populations protestantes, encore fortement imprégnées du vieux fanatisme puritain, les Canadiens eussent bien vite perdu et leur foi et leur nationalité, si le zèle de Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington, ne fût venu à leur secours en leur donnant des prêtres français et canadiens qui, peu à peu, les ramenèrent à la pratique oubliée de leurs devoirs religieux⁶⁵.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*, 3.

⁶⁴ *Ibid.*, 10, 49, 68, 72, 99, 115, 131, 132. Lorsqu'il évoque la Providence, il s'agit parfois de citations de Goesbriand. *Ibid.*, 56, 61, 143.

Une référence à la providence détonne de notre analyse. À la page 9, il écrira que les « vagabonds », un groupe d'émigrants qu'il décrit, s'appuient sur la « providence de Dieu qui nourrit les oiseaux, et daigne aussi s'occuper des vagabonds. »

⁶⁵ *Ibid.*, 3-4.

Il divise l'histoire du mouvement migratoire des Canadiens français vers les États-Unis en deux grandes périodes (soit pendant ou après les « troubles ») et il associe la forte émigration de la fin du XIX^e siècle, notamment à compter de 1860, non pas à des difficultés économiques au Québec ou à un paysage démographique changeant, mais bien à l'amour de l'aventure, au luxe et à l'inconduite⁶⁶. Ce n'est pas sans rappeler le discours critique de l'élite canadienne-française du Québec dont il a été question dans le texte d'introduction de la première partie de la thèse.

En effet, si Hamon présente l'émigration vers les États-Unis d'un point de vue plutôt favorable dans cet ouvrage de synthèse, il importe de noter que la pièce de théâtre qu'il publiait en 1882 exprime une vision différente de l'immigration. De fait, Hamon proposait d'encourager la migration vers la région de l'Outaouais afin de contrer l'exode vers les États-Unis. Dans cet extrait de la préface de l'ouvrage que nous analysons, *Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre*, Hamon fait référence au discours pessimiste à l'égard de l'émigration. Nous y voyons donc une apologie de ses anciennes convictions :

Il fut un temps, (et ce temps n'est pas très éloigné) où l'on ne pouvait parler des Canadiens émigrés qu'à condition de les peindre sous les couleurs les plus sombres. C'étaient des malheureux plongés dans la misère la plus noire, des esclaves au service de maîtres impitoyables, des catholiques qui perdaient à la fois leur langue et leur religion. Ils avaient quitté la patrie où coulait le lait et le miel pour s'en aller manger les oignons d'Égypte dans l'abjection et les larmes. Tous ces hommes, bien entendu, étaient perdus pour la religion et la nationalité. Aujourd'hui, grâce à Dieu, la lumière commence à se faire sur cette migration étrange de près d'un demimillion [*sic*] d'hommes⁶⁷.

Bien qu'il s'agisse là d'un point de vue que Hamon a soutenu dans la pièce de théâtre qu'il a publié une décennie plus tôt, il tend à s'en dissocier dans l'ensemble de son ouvrage de 1891. Les raisons ayant potentiellement motivé ce changement de cap sont multiples. D'une part, Hamon est maintenant en contact direct avec ces émigrés. D'autre part, le discours de l'élite s'adoucit à leur égard⁶⁸.

Ainsi, Hamon se situe en quelque sorte au centre du continuum de l'enracinement et de l'exil. À première vue, l'espace étudié – les États-Unis – semble résolument un lieu d'exil. On y est, pour reprendre les paroles de l'auteur, en « terre étrangère ». Hamon évoque toutefois l'enracinement

⁶⁶ *Ibid.*, 5.

⁶⁷ *Ibid.*, xiii.

⁶⁸ Roby, « Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires », *RHAF* 41, 1 (1987). ; Marie Belisle, « Warren, Rhode Island. L'évolution d'Une petite communauté canadienne-française établie en Nouvelle-Angleterre, 1895-1910 » (Mémoire de M.A., Université de Montréal, 2011), 6-8.

par la notion d'appartenir à la terre. Il ne s'agit cependant pas d'un enracinement qui passe par l'histoire sur le territoire. Au contraire, il s'agit, à la manière de Chandonnet, d'un enracinement par le peuple et ses institutions religieuses. Fortement centré sur les institutions religieuses et le rôle du clergé, le discours d'enracinement proposé par Hamon sera davantage exploré dans la section à venir. Ce sur quoi il faut cependant attirer l'attention, c'est qu'à l'instar de certains auteurs, Hamon présente un espace qui est directement influencé par le peuple et où la présence religieuse devient le vecteur par lequel il peut y avoir enracinement. C'est donc en fonction de leur rôle de « missionnaire » ou de « commissionnaires de Dieu » (pour reprendre le vocable utilisé par Roby) et non de leur ancienneté que l'auteur justifie leur présence⁶⁹. En d'autres termes, cette terre étrangère qu'il décrit et qu'il présente se métamorphose lorsqu'elle est habitée par le clergé qui y fait foisonner des institutions. Son statut de terre étrangère est alors remplacé par celui de terre d'accueil où les Canadiens peuvent s'épanouir.

Si les textes d'auteurs franco-américains s'intéressent souvent à une seule paroisse ou ville, celui de Téléphore Saint-Pierre est résolument régional. Pour l'auteur de l'*Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex, Ontario*⁷⁰, paru en 1895, tout débute avec l'arrivée de Jean Nicollet dans le Michigan⁷¹. Saint-Pierre fait (à peine) référence aux autres territoires de la Nouvelle-France ou aux grands personnages de cette période, si ce n'est en lien avec cet explorateur à qui « revient l'honneur d'avoir été le premier Européen qui ait mis le pied sur le sol du Michigan⁷². » Les histoires de Nicollet attirent les « zélés apôtres », dont le père Vimont qui avait connu l'explorateur à Trois-Rivières. Ces dernières inciteront aussi les pères Raybault et Jogues à se rendre dans l'Ouest⁷³. Bien que ces derniers ne se soient pas rendus jusqu'au Détroit, il est intéressant de noter que Saint-Pierre se concentre sur ces quelques tentatives d'expansion vers l'Ouest, loin de la vallée laurentienne, en rappelant l'épopée des missions qui bornent les Grands Lacs et le Sault-Sainte-Marie. Si Saint-Pierre est présenté comme un auteur du corpus ontarien, soulignons que c'est davantage le regard tourné vers le Sud que vers l'Est et la vallée du Saint-Laurent qu'il présente l'espace et le territoire. Il nous paraît évident, pour cet auteur, que la région

⁶⁹ Roby, « Les Canadiens français des États-Unis », *loc.cit.*, 13.

⁷⁰ Il est à noter que l'ouvrage de Saint-Pierre et réimprimé chez Septentrion en 2000 dans sa version intégrale sous le titre « Histoire des Canadiens français du Michigan et du comté d'Essex, Ontario »

⁷¹ Il est à noter que Saint-Pierre cite Sulte en indiquant en note de bas de page : « M. Benjamin Sulte est l'historien qui s'est le plus occupé de Jean Nicolet ; pour tout ce qui concerne cet explorateur voir ses ouvrages. »

⁷² Saint-Pierre, *Histoire*, *op.cit.*, 1.

⁷³ *Ibid.*

de Détroit forme une entité organique en dépit de la frontière qui se dessine entre le Canada et les États-Unis. Si la notion d'exil n'y est pas prépondérante, l'auteur souligne la futilité des migrations dans la région et se prononce contre les départs du Québec.

On retrouve ainsi chez Saint-Pierre, un certain paradoxe. D'une part, l'espace qu'il décrit est attrayant et invitant. D'autre part, Saint-Pierre se prononce contre la migration, inquiet du sort des Canadiens français qui cherchent à s'enrichir en s'éloignant de la vallée du Saint-Laurent. Les contradictions de l'auteur à cet effet sont marquantes. À titre d'exemple, on retrouve dans la monographie une section entière intitulée « Quelques contemporains » consacrée à certains personnages importants des régions à l'étude⁷⁴. On y présente des portraits admiratifs d'hommes d'affaires ou de politiciens, en soulignant leur rôle dans la région. Ailleurs dans le manuscrit, Saint-Pierre s'exprime contre l'émigration en partance du Québec, en soulignant que les gens qui migrent le font à perte. Fait intéressant à noter, l'auteur et ses propres parents migrent dans la région alors qu'il est enfant. Cette expérience de migrant aurait-elle teinté le regard de l'auteur ? Les propos ambivalents de Saint-Pierre semblent se situer, au sein d'une même œuvre, au cœur même du continuum entre exil et enracinement. L'attachement de l'auteur au territoire et aux gens qui l'habitent demeure néanmoins évident, même s'il y a ambiguïté.

Le rapport entre exil et enracinement est aussi perceptible chez les auteurs de l'Ouest, dont Provencher, Taché et Dugas. Le rôle du territoire est d'autant plus personnel lorsqu'il s'agit de textes autobiographiques. Taché parle d'exil en évoquant surtout l'action de quitter le lieu d'origine. Ces départs sont associés à un profond déchirement, à un sentiment d'abandon et de tristesse quasi intenable pour les personnages historiques présentés. Un fort sentiment d'appartenance au lieu d'origine est la contrepartie évidente de cette impression d'exil vécu. Dans *La première canadienne* de Dugas, l'héroïne, Marie-Anne Gaboury, vit comme une rupture complète la transition entre l'ancienne vie à Maskinongé et la nouvelle dans les Prairies canadiennes⁷⁵. Ses parents s'opposent à ce déménagement parce qu'ils savent qu'ils ne la reverront « plus jamais sur terre⁷⁶ », mais Gaboury, qui suit les conseils de son curé, « se remet entre les mains de la divine Providence »⁷⁷.

⁷⁴ *Ibid.*, 273-304.

⁷⁵ Le titre complet à la page titre est *La première canadienne du Nord-Ouest : biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806 et décédée à Saint-Boniface à l'âge de 96 ans*.

⁷⁶ Dugas, *La première canadienne du Nord-Ouest* (Montréal : Cadieux & Dérome, 1883) 14.

⁷⁷ *Ibid.*, 15.

Dans la biographie de Mgr Provencher, la rupture est tout aussi présente. Provencher est présenté sous des traits héroïques par Dugas qui écrit :

Sans doute, il a fallu du courage et de la vertu à tous ceux qui sont venus plus tard, sur les traces des premiers missionnaires, continuer leur œuvre ; mais on peut dire sans exagération qu'il a fallu de l'héroïsme à celui qui, le premier, est venu, non pour un an ou deux, mais avec l'idée d'ensevelir pour toujours son existence dans ce pays sauvage⁷⁸.

La présence d'un sentiment d'exil n'exclut cependant pas l'attachement au nouveau territoire, et cette dernière citation nous permet de mieux observer en quoi ces deux concepts vont de pair. Selon Dugas, Provencher « ensevelit pour toujours son existence », donc se détache et s'exile, mais il y a néanmoins dans cette même citation le désir de s'investir : il y vivra pour toujours.

2.2 Espace urbain et espace sauvage

De la ville industrielle du Massachusetts aux contrées dites sauvages de l'Ouest canadien, aux vieilles paroisses de la vallée laurentienne, il existe des contrastes importants. Ce contraste, bien que présent, est néanmoins beaucoup moins important dans les publications ontariennes à l'étude. Ce sont d'ailleurs ces contrastes qui nous permettent de cibler certaines particularités ou singularités du rapport au territoire historique. C'est souvent par des références à la ville – avec ses manufactures – et aux espaces sauvages que les auteurs expriment clairement qu'*ici*, le territoire historique se distingue de celui de la vallée du Saint-Laurent. Qui plus est, c'est souvent en se référant à ces deux éléments distinctifs que les auteurs réussissent à faire valoir qu'il y a une histoire à raconter qui s'éloigne de la trame narrative canadienne-française existante. Si, dans la section précédente, l'objectif était d'étudier le continuum entre l'enracinement et l'exil, dans cette partie de la thèse nous analysons les références à l'urbanité et à l'espace sauvage comme des éléments qui distinguent le territoire historique à l'étude de la vallée laurentienne et ses « vieilles paroisses ». Les espaces sauvages servent d'éléments clés dans la représentation du territoire historique chez les auteurs de l'Ouest, alors que la notion d'urbanité est principalement évoquée dans les écrits canadiens-français des États-Unis.

Chez les auteurs des États-Unis, l'urbanité est présentée comme un élément de contraste important. On y voit parfois la force d'attraction vers les États, comme chez ceux qui suivent

⁷⁸ *Id.*, *Monseigneur Provencher et les missions de la Rivière Rouge*, (Montréal : O. Beauchemin & Fils, 1889), 81-82.

l'influent Goesbriand en soulignant l'attrait des manufactures⁷⁹ pour les Canadiens. On évoque parfois tout simplement la différence, comme le fait Hamon qui distingue le Canada et la Nouvelle-Angleterre en précisant que l'on quitte les campagnes pour les villes et les villages⁸⁰.

Alarmé par cet exode qui menaçait de dépeupler les campagnes, le gouvernement canadien tâcha par tous les moyens possibles d'arrêter le mouvement et de le tourner vers la colonisation à l'intérieur. Ce fut en vain. Le flot de l'émigration renversa tous les obstacles, franchit toutes les digues, et, poussé par une force irrésistible, continua d'envahir les villes et les villages de la Nouvelle-Angleterre⁸¹.

Hamon met également l'accent sur ce contraste lorsqu'il décrit la situation des immigrants qui retournent au Canada pour s'établir sur une terre avec leurs enfants après un séjour aux États-Unis. Selon lui, « les jeunes gens, déshabitués des travaux pénibles de la campagne, s'ennuient vite au fond des concessions et reprennent bientôt le chemin des villes américaines⁸². »

Ces villes manufacturières américaines sont décrites par Hamon avec minutie et détail, nous permettant de mieux saisir la situation économique et sociale des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre. Il n'est pas le seul à se pencher sur le contexte économique. Dubuque s'y intéresse lui aussi, présentant une ville de Fall River très urbaine dont il décrit l'aménagement et les nombreuses manufactures⁸³. Il fait, par ailleurs, l'éloge de l'urbanité alors qu'il fait le portrait des Canadiens français de Fall River, en précisant qu'ils sont des citoyens moraux formant une population « sobre, industrielle et morale ». Et il poursuit : « Leurs mœurs sont les mêmes que celles des habitants du Canada, si ce n'est qu'ici, ils ont les moyens de se vêtir avec plus de luxe, et de se donner l'aisance des villes »⁸⁴. Cette association de la ville à l'aisance et au luxe est d'autant plus frappante lorsqu'on sait que les Canadiens français des villes états-uniennes étaient principalement prolétaires.

Dans le corpus d'ouvrages de Dugas, où l'on retrouve de nombreuses références au « pays sauvage », c'est aussi l'immensité du territoire qui retient l'attention de même que la distance qui

⁷⁹ « Nous étions surpris et attristé de voir les chars remplis de familles Canadiennes se dirigeant vers quelques-unes des nombreuses manufactures vers lesquelles elles étaient attirées dans l'espoir d'améliorer leur condition. Nous étions attristés en demandant, ou vont-elles y que vont devenir leurs enfants » Louis-Joseph de Goesbriand, *Brochure : Les Canadiens des États*, 3 dans Hamon, *Les Canadiens-français, op. cit.*, 170. Rappelons que Goesbriand n'est cependant pas contre l'émigration, mais plutôt inquiet de l'attrait de la manufacture.

⁸⁰ Hamon, *Les Canadiens-français, op.cit.*, 4.

⁸¹ *Ibid.*, 4.

⁸² *Ibid.*, 8.

⁸³ Dubuque, *op.cit.*, 6.

⁸⁴ *Ibid.*

sépare nettement les anciennes paroisses du Canada de la région de Saint-Boniface. C'est par la représentation de l'immensité que Dugas illustre bien le sentiment d'isolement, si palpable chez les auteurs de l'Ouest, surtout lorsqu'on les compare à leurs confrères ontariens. Nous sommes ici dans un « ailleurs » très prégnant, notamment par des références à l'énormité du territoire. On retrouve des références dans *Légendes du Nord-Ouest* et *La première canadienne*, entre autres. Dans sa biographie de Taché, par exemple il parle d'un immense diocèse⁸⁵ qui est comme un vaste champ reçu de Mgr Provencher⁸⁶. Taché lui-même évoque aussi cette vastitude en décrivant un territoire qui porte plusieurs noms et dont l'étendue nourrit tous les espoirs :

Si l'on compare cette immensité de terrain à l'exigüité de celui qu'occupent quelques-unes des plus puissantes nations du monde, on est frappé du contraste, et l'on se demande tout naturellement si ces vastes solitudes doivent toujours rester dans l'état où la Providence les a tenues jusqu'à ce jour. Isolé dans ces déserts sans bornes, on se prend souvent à écouter si le bruit et l'agitation du monde d'outre-mer, si l'agitation plus fébrile, si l'ambition plus hardie de la grande république voisine, si la création de la Puissance du Canada ne produiront pas ici un écho puissant.

Nos belles et grandes rivières, nos lacs immenses ne porteront-ils jamais que le léger canot d'écorce du sauvage ou la berge aux lourdes rames du commerçant de fourrures? Les ressources agricoles de ce pays, ses richesses minérales, les trésors que renieraient ses forêts ou ses eaux quels qu'ils soient, sont-ils destinés à n'être jamais connus ou appréciés à leur juste valeur? N'y a-t-il rien ici qui puisse attirer, l'attention des hommes? Y a-t-il assez pour encourager ceux qui rêvent en sa faveur un avenir prospère et brillant? Les rigueurs du climat sont-elles capables de déconcerter toute entreprise? La nature du sol dédommagerait-elle des efforts faits pour la culture, ou boirait-elle inutilement les sueurs de ceux qui viendraient la sillonner? Enfermé dans les limites que nous venons de tracer, le département du Nord est-il tout à fait inaccessible? Faut-il, pour y arriver, la hardiesse des aventuriers qui veulent s'enrichir à tout prix, toute l'abnégation de ceux qui ont soif du salut des âmes, ou l'insatiable curiosité des touristes⁸⁷?

C'est par cette immensité que l'auteur explore les thèmes de la culture, de l'agriculture, des aventuriers. On évoque aussi la « soif du salut des âmes » en référence au rôle du clergé. L'immensité renvoie aussi à l'image d'un lieu isolé, dans lequel l'auteur cherche les pistes d'avenir pour les populations qui l'habitent. Certains thèmes évoquent ici la distance et la notion d'exil, de même que l'image d'une terre promise qui n'est pas sans rappeler l'ouvrage de Doug O'ram, *Promise of Eden*, dans lequel on associe l'Ouest à l'avenir du pays.

⁸⁵ Dugas, *Mgr Provencher, op.cit.*, 6.

⁸⁶ *Ibid.*, 5.

⁸⁷ Taché, *Vingt années, op. cit.*, 3-4.

Les images que l’auteur présente sont chargées de sens avec une omniprésence de représentations de l’eau (et de son absence) : vastes solitudes désertiques, l’aridité des sols, la soif du salut des âmes, la notion d’insatiabilité, auxquels on contraste la richesse et la promesse d’avenir sous la forme des lacs immenses et des rivières. Ces éléments visuels rapprochent le texte au territoire et au vécu journalier des gens. Dans sa préface, Owram précise d’ailleurs que certaines idées de l’élite s’abreuvent à une source plus populaire. Il écrit : «The expansionists were an elite but the ideas themselves were not elitist ones. Indeed, the assumption of this school of intellectual history is that in many instances elite-originated ideas can be profoundly popular⁸⁸. »

3. Images rétrospectives de la Nouvelle-France

Dans l’ensemble du corpus constitué pour ce chapitre, les historiens du territoire canadien, soit l’Ouest et l’Ontario, accordent davantage d’importance à la Nouvelle-France que ne le font leurs confrères franco-américains – en attendant que ce passé colonial connaisse son heure de gloire dans les publications de la Société historique franco-américaine, qui sera fondée en 1899, et dont il sera question au Chapitre 6, ou dans le regard d’auteurs du Québec, notamment Lionel Groulx dont il sera question au Chapitre 5. Dans les cas de l’Ontario et de l’Ouest, cette image rétrospective de la Nouvelle-France met en scène les explorateurs : Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye pour l’Ouest et Jean Nicolet pour l’Ontario. Ainsi, dans le texte de Saint-Pierre, les lignes d’introduction du chapitre qui porte sur les premiers explorateurs français, se lisent ainsi : « C’est à Jean Nicolet que revient l’honneur d’avoir été le premier Européen qui ait mis le pied sur le sol du Michigan »⁸⁹. Il est toutefois important de noter que Saint-Pierre se trompe vraisemblablement en disant que Nicolet explora la côte méridionale de la péninsule supérieure du futur Michigan : c’est plutôt la côte nord avec pignon sur lac Supérieur⁹⁰. Alors que Saint-Pierre fait remonter l’histoire de la région de Détroit à la Nouvelle-France et à Jean Nicolet, il en va de même pour Barbezieux dans la vallée de l’Outaouais. Sous la plume de ce dernier, l’histoire de la vallée débute en 1603, avec

⁸⁸ Doug Owrarn, *The Promise of Eden: The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900*, (Toronto: University of Toronto Press, 1980 [1992]), xii.

⁸⁹ Saint-Pierre, *op.cit.*, 1. Il indique, par ailleurs, en note, que « M. Benjamin Sulte est l’historien qui s’est le plus occupé de Jean Nicolet ; pour tout ce qui concerne cet explorateur voir ses ouvrages. Notons que Sulte a toutefois tort de le faire explorer le lac Michigan.

⁹⁰ Marcel Trudel, « Jean Nicolet dans le lac Supérieur et non dans le lac Michigan », *RHAF* 34, 2 (1980) : 183-196.

la première mention de la rivière par Samuel de Champlain⁹¹. Chose surprenante, la « naissance » de l'histoire de la région n'est pas lié à une action concrète sur le territoire par des explorateurs français. En effet, c'est l'action de nommer la rivière, sans l'avoir explorée, qui incite Barbezieux à inscrire ce lieu dans la trame narrative de l'histoire en vue d'en faire un repère pour l'ancienneté des Français.

Le rôle attribué à La Vérendrye dans l'Ouest est encore plus révélateur de la place que l'on peut accorder aux explorateurs dans le discours d'enracinement⁹². Dans *Vingt ans de mission*, ouvrage qui se donne par moments des allures de récit de voyage autobiographique⁹³, Taché souligne la présence de La Vérendrye sur le territoire qu'il explore en quelques endroits, notamment :

Les terres au-delà du lac Supérieur étaient restées inconnues, quoique peut-être parcourues par les coureurs de bois, jusqu'en 1731, époque à laquelle le généreux et intrépide sieur Varennes de La Vérendrye commença la série d'expéditions qui lui fit découvrir une grande partie du diocèse de Saint-Boniface⁹⁴.

Ou encore :

En continuant notre route, nous traversâmes le lac de la Croix. C'est sur une île de ce lac que les Sioux massacrèrent, en 1786, un parti de voyageurs sous les ordres de l'un des fils de M. de la Vérandrye [*sic*]. Le P. Arneau [*sic*], second missionnaire de ce diocèse de Saint-Boniface, avait été tué avec ses compagnons ; nous priâmes ce généreux apôtre de nous obtenir le zèle de dépenser notre existence au service de la cause sainte, et au besoin, de verser, nous aussi, notre sang pour elle⁹⁵.

⁹¹ « C'est en 1603 que Champlain fait, pour la première fois, mention de notre rivière. À cette date, en effet, il rencontra, parmi les sauvages descendus à la traite de Tadoussac, un chef algonquin, du nom de Tessouat, dont la tribu habitait bien loin à l'ouest, dans l'île des Allumettes. Quelques semaines plus tard, ayant remonté jusqu'à l'île de Montréal pour recueillir des renseignements sur les sources du Saint-Laurent, il fait une courte allusion à l'Ottawa : " Il y a, dit-il, une rivière qui mène au pays des Algonquins qui résident à environ soixante lieues du Saint-Laurent." » Barbezieux, *op. cit.*, 3. Notons, au passage, que plus de la moitié du Livre I, soit 50 pages, porte sur le Régime français. À titre comparatif, le Livre III, qui a pour titre *Épiscopat de Mgr. Guigues – 1848-1874*, occupe près de 400 pages.

⁹² Le rôle de l'explorateur prend tout son sens dans les travaux de la Société historique de Saint-Boniface que nous étudions au chapitre 6. Nous analyserons certains textes, dont ceux de Prud'homme – membre fondateur de la société – qui publie une première biographie de Lavérendrye dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada* en 1905.

⁹³ Rappelons que dans son ouvrage *Vingt ans de mission*, Taché a du mal à adopter un ton uniforme dans l'ouvrage, qu'il écrit, soit dit en passant, en s'appuyant sur des notes prises au fil des ans. Il s'agit, en effet, de son premier rapport officiel à son supérieur et on peut y reconnaître une ambiguïté quant à l'approche qu'il souhaite adopter. Ainsi, il passe de la troisième personne, au 'je', et, lorsqu'il raconte ses exploits plus récents, il se réfère à lui-même comme 'l'évêque de Saint-Boniface'.

⁹⁴ Taché, *Vingt années*, *op.cit.*, 8.

⁹⁵ *Ibid.*, 9-10.

Notons, au passage, que l'auteur présente le père Messenger comme le premier missionnaire du diocèse de Saint-Boniface, puisque c'est lui qui accompagne « le sieur Varennes de La Vérendrye » lors de sa première expédition en 1731.

Taché va jusqu'à utiliser l'image de La Vérendrye dans la représentation d'un autre acte qui se veut pionnier, soit sa propre ordination, première sur ce territoire.

Ces vœux sont non seulement les premiers prononcés dans ce pays, par un Oblat, mais même les premiers connus ; et, circonstance peut-être assez digne d'attention pour être signalée ici, c'est que ces vœux, faits sur les bords de la Rivière-Rouge, l'étaient par l'un des arrière-neveux de celui qui a le premier découvert cette rivière et les pays avoisinants. Non seulement une partie de la vallée de la Rivière-Rouge, mais la plus grande partie de l'immense bassin du lac Winnipeg fut découverte par le sieur Varennes de la Vérandrye, nommé plus haut, lié par sa mère et par l'une de ses nièces à la famille de la Broquerie, ancêtres maternels du P. Taché⁹⁶.

Taché se voit donc comme un pionnier qui reprend, à sa façon, les exploits de son célèbre ancêtre.

Cette représentation de la Nouvelle-France comme une sorte de socle historique du Manitoba actuel n'est cependant pas unanime chez les auteurs de l'Ouest canadien. À titre d'exemple, le texte de Provencher précise que l'histoire de la région débute en 1811 ou 1812 avec l'arrivée des colons d'origine écossaise menés par lord Selkirk⁹⁷. En revanche, chez Dugas, le rôle de La Vérendrye est incontestable :

Un historien anglais, le Révérend Bryce de Winnipeg, prétend qu'en l'année 1688, deux ans après l'expédition du chevalier de Troyes, un jeune Anglais partit de la baie d'Hudson pour faire une excursion dans l'intérieur du pays, et qu'il eut la gloire de découvrir la rivière Rouge, cinquante ans avant le sieur de la Vérendrye. Si le Révd. Bryce eût connu son histoire de la baie d'Hudson, et s'il eût pris la peine de se renseigner sur la géographie de cette partie du pays, il eût évité de revendiquer, pour un des siens, un honneur qui ne lui appartient pas.⁹⁸

Dugas poursuit avec une longue explication qui lui permet de conclure que l'exploit de cet Anglais (Henry Kelsey) est impossible et qu'à cette époque, l'intérieur des terres appartenait aux Français, les Anglais étant trop craintifs pour quitter les rives de la baie d'Hudson⁹⁹.

Le rôle que l'on accorde au premier Européen venu dans le but de préciser la préséance des Français sur le territoire, tel qu'il s'observe dans cette historiographie régionale émergente, n'est

⁹⁶ *Ibid.*, 11.

⁹⁷ Provencher, *op. cit.*, 3.

⁹⁸ Dugas, *L'Ouest canadien, op.cit.*, 49. Le jeune anglais aurait été Henri Kelsey.

⁹⁹ K. G. Davies, « KELSEY, HENRY », dans *Dictionnaire biographique du Canada* 2 (Université Laval/University of Toronto, 2003–), page consultée le 11 août 2019, http://www.biographi.ca/fr/bio/kelsey_henry_2F.html.

pas sans rappeler la représentation que l'on retrouve dans les ouvrages de Garneau et de Ferland discutés dans le Chapitre 2. L'ancienneté sur le territoire est par ailleurs un enjeu fondamental du discours d'enracinement, car il légitime le sentiment d'être chez soi et devient fondement de la demande de reconnaissance et de respect par le groupe majoritaire et anglophone. Cette course du premier venu marginalise les peuples autochtones dont on ignore le droit d'ancienneté (sans le faire explicitement). Ces références à la Nouvelle-France servent généralement à camper la présence française et à la faire remonter jusqu'aux premiers explorateurs dans l'objectif, parfois bien explicité, de démontrer que les Français sont présents avant les Autres, notamment les Anglais.

4. Représentation des colons et des habitants

La place qu'occupe la population canadienne-française dans ces histoires de colonisation ou de fondations est évidemment au cœur du discours d'enracinement. Puisque les références aux habitants du territoire sont nombreuses, nous nous pencherons principalement sur des contradictions quant à la représentation des premiers habitants chez un certain nombre de nos auteurs. Ces derniers décrivent les gens qui habitent le territoire de façon très générale (les Canadiens, etc.), ce qui revient à en faire un groupe homogène. Certains historiens à l'étude consacrent aussi des notices biographiques à des personnages historiques qu'ils estiment importants : Provencher et Anne-Marie Gaboury pour l'Ouest¹⁰⁰, Mgr Guigues¹⁰¹ ou Jean Nicolle pour l'Ontario. Dans les cas de l'Ontario et des Franco-Américains, certains auteurs réservent aussi une section aux « contemporains » ou aux « notables » de la région. Tel est le cas de Saint-Pierre, de même que d'Eugène Brault chez les Franco-Américains. Saint-Pierre propose, en guise de préconclusion, une série de biographies de contemporains qui occupe plus de vingt pages de son ouvrage¹⁰². L'ouvrage de Brault est presque exclusivement composé de notices biographiques du même genre avec lesquelles seules les annonces publicitaires peuvent rivaliser, notices qu'il a réparties en fonction de la ville d'attache au Rhode Island de chaque individu avec une préface de Charles R. Daoust¹⁰³.

¹⁰⁰ Dugas, *Provencher, op. cit. et I.d., La première canadienne, op. cit.*

¹⁰¹ Une section de l'ouvrage de Barbezieux et consacré à l'épiscopat de Mgr Guigues. « Livre III : Episcopat de Monseigneur Guigues », dans Barbezieux, *Histoire, op. cit., Histoire, Livre III*. 243-609.

¹⁰² Saint-Pierre, *op.cit.*, 273-304.

¹⁰³ Eugène Brault, *Les Canadiens du Rhode Island* (s.l. : s.é., 1895).

La colonisation et le colon sont parfois représentés de façon contradictoire. Bien qu'il puisse y avoir éloge d'un personnage, ou d'un groupe de personnages, on dénote aussi, dans certains cas, une désapprobation de la part de l'auteur qui découle tout naturellement de son attitude négative envers l'émigration en partance du Québec. Prenons, à des fins de démonstration, trois auteurs représentant les trois régions à l'étude : Téléphore Saint-Pierre pour l'Ontario, Georges Dugas pour l'Ouest et Edouard Hamon pour la Nouvelle-Angleterre.

Téléphore Saint-Pierre, tel que nous l'avons mentionné, propose une image négative de la migration en précisant que ce n'est pas avantageux pour les Canadiens français de migrer vers les États-Unis. Il consacre toutefois une importante partie de son ouvrage à la colonisation de Détroit. Dugas, lui, consacre une œuvre entière à la première Canadienne de l'Ouest qu'il représente sous les traits d'une pionnière courageuse. Il cherche à faire remonter les origines de l'Ouest francophone, et plus particulièrement de la colonie de la rivière Rouge, à la Nouvelle-France par l'entremise de La Vérendrye. Il effectue cela en soulignant la continuité de la présence française sur le territoire qui passe par la traite de fourrures. Toutefois, on retrouve aussi, chez Dugas, le passage suivant, qui témoigne d'une certaine ambiguïté vis-à-vis des premiers habitants :

La Compagnie [du Nord-Ouest] a prétendu et des historiens ont répété que le nombre de Canadiens qu'elle avait employés pour son commerce au Nord-Ouest avait été comme un bienfait public. Eh bien, même à ce point de vue, nous croyons que ce fut une chose déplorable, qui causa alors au Canada le même dommage que l'émigration canadienne d'aujourd'hui aux Etats-Unis.

Il y a un siècle, la nation canadienne avait non seulement autant, mais plus besoin qu'aujourd'hui de tous les bras de ses enfants. Les belles terres de la vallée du Saint-Laurent étaient encore en grande partie couvertes de forêts. Nous avions à former des paroisses et à nous fortifier chez nous par la colonisation. Chaque Canadien qui partait alors du pays nous causait une perte plus grande que le départ de vingt Canadiens aujourd'hui. Or, ce fut par centaines et par milliers que la Compagnie les enleva de nos campagnes, puisque le nombre de ses voyageurs s'élevait à deux mille et que chaque année elle avait à en remplacer plusieurs.

Si maintenant, ces milliers de nos compatriotes, au lieu d'aller dépenser leur énergie et user leurs forces au profit des traiteurs de pelleteries, se fussent établis sur des terres pour les défricher et y élever de nombreuses familles, le service rendu à la nation n'eût-il pas été préférable à celui dont se vantait la Compagnie ?

C'est à peine si nous pouvons calculer les dommages que nous causèrent ces nombreux départs pour les pays sauvages. Ceux qui ont admiré l'énergie des traiteurs du Nord, n'ont peut-être pas assez réfléchi à ce côté de la question. Pour nous, nous croyons qu'envisagée à ce point de vue, la Compagnie fut plutôt un fléau qu'un bienfait pour la nation canadienne¹⁰⁴.

¹⁰⁴ Dugas, *L'Ouest Canadien*, *op.cit.*, 195-196.

Rappelons que l'ouvrage est publié en 1896 et qu'il est vraisemblablement rédigé lors de la crise scolaire du Manitoba qui s'échelonne de 1890 à 1896, se terminant avec la signature de l'accord Laurier-Greenway. S'il est impossible de savoir si ce contexte politique influence le regard de Dugas, il n'en demeure pas moins que l'auteur tire un parallèle entre la perte encourue par les migrations vers l'Ouest canadien et celle que représentent les départs à destination des États-Unis. Ici, c'est l'agriculture et la famille nombreuse qui agissent comme valeur refuge. S'y ajoute l'idée d'un « chez nous » bien laurentien, qui s'applique au Régime français et non au présent de l'auteur : « Nous avons à former des paroisses et à nous fortifier chez nous par la colonisation. »

Hamon, pour sa part, présente les Canadiens français qui migrent vers les États-Unis comme des gens qui sont motivés par l'amour de l'aventure, le luxe et l'inconduite. Alors que Dugas tente de blâmer la Compagnie du Nord-Ouest pour le comportement des Canadiens français, Hamon s'attaque davantage aux immigrants eux-mêmes. Il se prononce contre l'émigration, se dit désolé que le flux migratoire n'ait pu être enrayé et redirigé vers l'intérieur¹⁰⁵, tout en étant ravi de constater que la migration n'affecte ni la langue ni la foi des Canadiens. Il finit toutefois, nous l'avons vu, par se ranger derrière la Providence. Bien qu'il reconnaisse la place qu'occupent les actions individuelles des Canadiens français qui choisissent de migrer, Hamon croit néanmoins que l'enracinement des Canadiens français sur le territoire est attribuable à leur mission providentielle, dont la manifestation la plus évidente est la religion, l'Église et son armature institutionnelle¹⁰⁶.

5. La représentation du clergé

Si les premiers Européens à habiter le territoire occupent une place de choix dans les ouvrages historiques à l'étude, les membres du clergé forment une catégorie distincte parmi ces pionniers. On présente en parallèle le premier explorateur et le premier missionnaire ou, encore, les institutions économiques ou politiques ainsi que les institutions religieuses. Il importe donc de reconnaître la place qu'occupe le clergé dans la représentation du territoire, et ce, tant dans une perspective institutionnelle (paroisses, écoles, œuvres charitables, etc.) qu'individuelle (personnages importants, héros, etc.).

¹⁰⁵ Hamon, *Les Canadiens-français, op. cit.*, 4.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 5.

5.1. Institutions

La paroisse est l'institution qui a fait couler le plus d'encre dans l'historiographie émergente à l'étude dans ce chapitre. Comme l'explique Frenette

[à] l'extérieur du Québec, les paroisses posent les premiers jalons de l'action militante en faveur du maintien de la culture d'expression française et de la foi catholique, devenant de véritables enclaves en territoire étranger. Plus qu'au Québec sans doute, elles sont le pivot autour duquel gravite toute l'activité sociale. [...] L'encadrement paroissial donne au migrant une identité, un sentiment de sécurité et d'appartenance dans un milieu étranger. Croyant fermement à l'adage « Qui perd sa langue, perd sa foi », le clergé en vient à caresser à la fin du XIXe siècle un projet de société centré sur un Canada biculturel qui, chez les plus optimistes, comprend aussi la Nouvelle-Angleterre¹⁰⁷.

Le rôle de la paroisse et du clergé dans les régions de migration est incontournable et occupe une place centrale chez bon nombre d'auteurs des trois régions à l'étude. La religion sert parfois de fil conducteur pour présenter l'histoire d'une région entière, comme dans le cas de Barbezieux ou, plus tardivement, de Morice présenté au Chapitre 5. Chez les auteurs franco-américains, comme chez les auteurs canadiens-français de l'Ouest, c'est surtout la paroisse qui forme le cadre d'une des formes d'enracinement les plus notables. Selon ces auteurs, c'est d'abord et avant tout le terreau paroissial qui offre une prise salvatrice aux racines des migrants canadiens-français. Comme nous l'avons mentionné précédemment dans notre analyse de la représentation de l'espace, Chandonnet présente l'Église comme le principal cadre de vie de la population canadienne-française. Ces ouvrages laissent entendre que c'est le peuple qui a choisi l'église et sa paroisse comme lieu de représentation et d'identification – comme lieu d'enracinement¹⁰⁸.

Au-delà de la paroisse, ce sont les congrégations religieuses qui jouent un rôle clé pour encadrer les fidèles et cimenter les communautés. Lorsque Chandonnet entreprend ses recherches sur le terrain afin de mieux comprendre la réalité des Canadiens français ayant migré aux États-Unis, il s'appuie *de facto* sur ce postulat afin d'aller à la rencontre de la population. Il écrit :

Y a-t-il une église autour de laquelle sont venus se grouper ces enfants détachés de mille points différents du pays, et un prêtre à leur tête qui parle leur langue, qui les comprend et qu'ils comprennent; qui vit, en un mot, du même sang qu'eux, alors, le travail d'investigation devient facile. En peu de temps vous saurez tout¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Frenette, *Brève histoire*, op. cit., 103.

¹⁰⁸ Les conflits scolaires au Canada, de même que les conflits au sein du clergé entre Canadiens-français et Irlandais s'accroissent à compter du début du XXe siècle. Cette période sera abordée plus longuement dans la Partie 2 de la thèse.

¹⁰⁹ Chandonnet, op.cit., VII-VIII.

Son enquête cible les églises afin de faire d'une pierre deux coups : raconter l'histoire des fidèles à travers celle de l'institution. L'histoire des Franco-Américains se résume à celle de ces populations « groupées » autour d'une église qui a, comme leader spirituel, un prêtre « du même sang qu'eux ». Ce rapport à l'institution paroissiale – canadienne-française et non irlandaise – est semblable chez Dubuque qui, dans sa description de la fondation des paroisses de Fall River et des environs, écrit :

Partout où les Canadiens-Français sont desservis par des prêtres de leur nationalité, l'on peut noter les progrès qui se font parmi eux, soit sous le rapport moral, intellectuel ou national. Nous avons comparé les paroisses Notre-Dame-de-Lourdes et Ste-Anne pour s'en rendre compte. Celle-ci est la plus riche et la plus nombreuse, mais elle ne possède pas encore les institutions de charité et d'enseignement que l'on voit dans l'autre. Les sociétés nationales n'y trouvent pas, non plus, le même encouragement. Quels que soient le zèle et la bonne volonté que nous nous plaisons à reconnaître chez les missionnaires irlandais, les Canadiens préfèrent leurs nationaux : ceux-ci sentent mieux leurs besoins et connaissent mieux leur caractère¹¹⁰.

Qui plus est, on sent chez Dubuque que la paroisse nationale est aussi garante de la langue car il note que la première famille à s'installer à Fall River est celle de Louis Noros (ou Noreaux), qui arrive aux États-Unis pour enseigner le français. Dubuque signale au passage que ses enfants ne parlent pas la langue, bien qu'ils soient toujours catholiques¹¹¹. Des observations de ce genre s'inscrivent bien évidemment dans le conflit, de moins en moins larvé à la fin du XIX^e siècle, entre catholiques francophones et irlandais, qui se livrent une bataille pour le contrôle des institutions paroissiales, certes, mais bientôt aussi pour les institutions diocésaines et universitaires. Il en sera question dans la Partie 2 de la thèse.

Pour Dubuque, qui pourtant est un laïc, le rôle du clergé est central dans l'histoire de sa région. Il note l'arrivée des premiers missionnaires, qui sont d'origine française, suivie de l'intégration du clergé franco-canadien en soulignant les difficultés d'adaptation de ces deux groupes. Lui aussi se montre convaincu de l'importance d'un clergé « national » et se réfère aux conflits de l'Église catholique dans sa région.

Si l'objet même de l'ouvrage de Barbezieux est l'histoire ecclésiastique, le clergé occupe aussi une place de choix dans l'*Histoire* de Télesphore Saint-Pierre qui lui consacre le chapitre XVIII intitulé « Organisation paroissiale ». Comme Dubuque, il explique le rôle de la paroisse :

¹¹⁰ Dubuque, *op.cit.*, 5.

¹¹¹ *Ibid.*, 4.

Les sociétés nationales [objet du chapitre précédent] ont un grand rôle à jouer aux États-Unis pour la conservation de notre race ; mais leur propre existence dépend dans une large mesure de l'organisation paroissiale. Là où elle n'est pas soutenue par un curé sympathique, la société nationale, après avoir lutté pendant quelques années, finit par faiblir et tomber dans un état de léthargie qui atteste de la dégénérescence du patriotisme chez nos compatriotes. Le prêtre canadien est appelé à jouer aux États-Unis le même rôle qui incombait à notre clergé national au lendemain de la conquête. Au sein de ces colonies pauvres, désorientées, où les hommes instruits sont rares et sans moyen d'action sérieux, le curé est le seul chef accepté qui puisse avoir une influence assez considérable sur le peuple pour lui faire faire les sacrifices nécessaires pour perpétuer l'idée nationale. C'est le curé qui pourra parler avec le plus d'autorité à ces émigrés des gloires du passé, des glorieuses destinées qui nous attendent, des bienfaits qui peuvent résulter d'une bonne éducation dans les deux langues, comme c'est lui seul qui pourra recueillir l'argent nécessaire pour maintenir une église et une école canadienne, les seuls ramparts [*sic*] efficaces de notre nationalité¹¹².

Ainsi, pour Saint-Pierre, la paroisse et l'église sont les remparts de l'édifice national, et le curé joue à la fois le rôle d'homme instruit, d'organisateur social, voire d'historien responsable de « parler des gloires du passé ». Il en va de même dans *Bonfield illustré* : le texte principal de dix-huit pages brosse le portrait de la paroisse de Sainte-Philomène, institution phare de cette nouvelle zone de colonisation.

5.2. Missionnaires et membres du clergé

Nous avons vu que dans l'Ouest, les deux premiers ouvrages du corpus sont de nature quasi autobiographique. Ils sont rédigés par deux hommes qui arrivent dans l'Ouest à titre de missionnaires et qui deviendront des acteurs importants de l'histoire de l'Église dans ces contrées éloignées. Taché explique que le missionnaire y joue un rôle de héros et d'éclaireur qui apporte l'espoir aux populations autochtones¹¹³, de même qu'aux populations métisses¹¹⁴, dont les pères

¹¹² Saint-Pierre, *op. cit.*, 261.

¹¹³ « Comment redire ce qui se passa dans l'âme des Missionnaires en touchant la main à des centaines de pauvres sauvages avides d'entendre parler de Dieu, et remerciant à grands cris ceux qui venaient continuer l'œuvre commencée par M. Thibault, qui les avait visités de nouveau cette même année, et qui leur était si cher à tous ? » Taché, *op.cit.*, 13-14.

« Ces pauvres Iroquois ont apporté du Canada la foi catholique, qui les avait arrachés à la barbarie. Isolés dans les montagnes Rocheuses, au milieu de tribus alors toutes infidèles, ils n'ont point oublié le don précieux qu'ils avaient reçu, ; ils l'ont transmis aux enfants qu'ils ont eus, par suite d'alliances avec ces tribus, et quelques centaines de ces métis Iroquois n'attendaient que l'arrivée des prêtres, pour compléter l'éducation religieuse commencée par leurs frères sur les genoux de leurs mères infidèles. » *Id.*, *Esquisses, op. cit.*, 65.

¹¹⁴ « Ce voyage ne fut pas entrepris pour voir du pays, mais uniquement afin de pourvoir plus amplement aux besoins des missions du Canada. Il avait reçu les années précédentes plusieurs requêtes de vingt ou trente familles Canadiennes, établies sur la Rivière Wallamette [...], affluent de la Colombie, dans l'Orégon. Ces bonnes gens, en décrivant la

canadiens attendent avec impatience l'arrivée du clergé catholique afin de transmettre la foi à leur progéniture. De plus, Saint-Boniface et son archevêché figurent de façon dominante dans l'histoire de la région que l'on retrouve en trame de fond dans toutes les publications du corpus de l'Ouest. Il faut aussi ajouter, dans le cas de cette région, que la Providence choisit des acteurs parfois surprenants pour prêter main-forte au clergé :

La Vérendrye et Selkirk sont deux figures très intéressantes de notre histoire. Si le premier a découvert l'Ouest-Canadien [*sic*], le second a servi d'instrument à la divine providence pour y conduire des missionnaires et y fonder des missions catholiques. À ce titre, les catholiques, surtout ceux de Manitoba [*sic*], lui doivent un large tribut de reconnaissance¹¹⁵.

Cette complicité entre Selkirk et les Canadiens sera davantage explorée dans la section suivante portant sur l'altérité.

Bien que Selkirk soit présenté comme un personnage important, personne ne rivalise, dans les ouvrages répertoriés, avec Mgr Provencher. Pour Dugas, Mgr Provencher est central à l'histoire de la rivière Rouge. L'auteur adresse cette critique aux historiens anglophones qui s'intéressent à la colonie :

Jusqu'à ce jour, les historiens anglais qui ont écrit sur les premiers temps de la colonie de Lord Selkirk n'ont jamais dit un mot de Mgr Provencher et ont exalté les efforts des Anglais et des Écossais pour répandre la civilisation dans le pays. Nous ne voulons pas diminuer le moins du monde le mérite de ceux qui ont contribué en quelque manière au bien du pays et de ses habitants, mais, dans l'histoire, il faut être juste et donner à chacun ce qui lui appartient. Or, garder le silence sur les œuvres d'un homme, comme Mgr Provencher, quand on se mêle, d'écrire l'histoire d'un pays qu'il a évangélisé ; c'est manquer de justice et se montrer fanatique. Ce reproche nous pouvons l'adresser sans crainte à MM. Gunn et Ross, les deux historiens de la Rivière Rouge¹¹⁶.

Aux États-Unis et en Ontario c'est aussi à certains évêques que l'on voue une admiration sans bornes, notamment à Mgr Goesbriand pour les États-Unis et Mgr Guigues¹¹⁷ en Ontario. Dans l'ouvrage de Barbezieux, c'est à Mgr Guigues que reviennent tous les honneurs. Barbezieux décrit

beauté de leur pays, la fertilité de leurs terres, se plaignaient de manquer de prêtres, pour leur rappeler leurs devoirs de religion, pour instruire et baptiser leurs femmes et leurs enfants. » Provencher, *op. cit.*, 205. À noter qu'on inscrit ici qu'il s'agit de familles canadiennes, alors qu'il s'agit vraisemblablement de familles métisses puisqu'on souhaite faire baptiser les femmes aussi.

¹¹⁵ Dugas, *L'Ouest Canadien, op.cit.*, 8.

¹¹⁶ *Ibid.*, 388.

¹¹⁷ Rappelons que Mgr Guigues fait aussi l'objet d'une biographie signée par Louis de Gonzague Gladu, un oblat du Québec qui habita la région d'Ottawa de 1870 à 1875. Publié en 1874 à la suite du décès de l'évêque de Bytown, elle porte à la fois sur Guigues et la région de Bytown. Pichette et Gervais, *Dictionnaire des écrits, op cit.*, 556.

la création d'un siège épiscopal et la nomination de Mgr Guigues, et poursuit en décrivant ainsi la préparation de l'homme, alors qu'il s'apprête à devenir l'un des évêques colonisateurs les plus connus de l'histoire canadienne.

Mgr Guigues se retira, pendant près d'une année, dans la petite paroisse de Saint-Colomban pour s'y perfectionner dans l'anglais, langue qui allait lui devenir indispensable. Il l'apprit parfaitement ; toutefois il eut, toujours, à cause de son âge, de la difficulté à le parler, et il ne put jamais acquérir un bon accent. Pendant cette longue retraite, Mgr Guigues pria beaucoup, et mûrit ses pensées. Ce fut là sans doute qu'il prépara le plan de son admirable épiscopat. Il écrivit aussi au clergé du Bas-Canada, une lettre d'adieux, expression de sentiments tout apostoliques. Il voulut être sacré à Bytown, dans cette cathédrale à moitié finie qu'il aimait déjà de tout son cœur. L'auguste cérémonie eut lieu le 30 juillet 1848. Le prélat consécrateur fut Mgr Gaulin de Kingston. Il était assisté de messeigneurs Bourget et Phelan. Le Rev. Bernard O'Reilly, aujourd'hui encore vivant et vicaire général de New-York, et Mignault, curé de Chambly, firent les sermons de circonstances. La ville et la vallée étaient sous le coup d'une impression profonde ; tout le monde comprenait la portée de ce grand acte ; et à partir de ce jour, Bytown eut foi, plus que jamais, en ses glorieuses destinées¹¹⁸.

Cette référence de Guigues permet de situer Bytown dans la grande histoire catholique du Canada et de préciser l'attachement que l'archevêque ressentait pour cette région.

6. Altérité

Le rôle de l'Autre (ou de l'altérité) dans la représentation du territoire nous permet d'explorer une autre facette de l'enracinement. Si ce thème est abordé de façon sommaire dans ce chapitre et qu'il s'agit d'une composante secondaire de l'analyse, nous souhaitons néanmoins l'aborder afin de compléter notre analyse du corpus à l'étude. Qui plus est, le thème de l'altérité occupe une place plus importante dans d'autres chapitres de la thèse. L'altérité peut s'étudier en observant la relation des Canadiens français avec trois autres groupes occupant les territoires à l'étude : les anglophones, les Métis et les Autochtones. Qu'ils soient Canadiens ou États-Uniens, les anglophones sont présents en filigrane dans les ouvrages en tant que population à laquelle s'adresse – indirectement – la revendication de l'antériorité sur le territoire et avec qui on ouvre un semblant de dialogue quant à l'interprétation de certains faits historiques. Ainsi, bien qu'on ne nie pas la présence des anglophones, il s'agit d'une présence abstraite. Dans le cas de l'Ouest, on les présente comme un groupe avec lequel on entretient de bonnes relations¹¹⁹. Parfois, c'est l'anglophone (du moins

¹¹⁸ Barbezieux, *op.cit.*, 246.

¹¹⁹ Dugas, *L'Ouest Canadien, op.cit.*, 8.

l'Écossais et la colonie de Lord Selkirk) qui a le plus d'ancienneté sur le territoire alors que, dans d'autres cas, c'est le Canadien français, se faisant fort du passage de La Vérendrye et son monde, sous le Régime français. Chez les Franco-Américains, on présente parfois les anglophones comme groupe qu'on cherche à intégrer, en dépit des différences, notamment lorsqu'ils représentent le pays d'accueil. Nous allons aborder la question des anglophones en étudiant les trois rôles que nos auteurs leur attribuent : 1) celui de collectivité à laquelle le Canadien français risque de s'assimiler en raison du déséquilibre démographique, 2) celui de personnes qui s'en prennent aux Canadiens français ou qui cherchent délibérément à nuire à leur « survivance » et 3) celui d'individus ou de collectivités avec lesquels on coexiste paisiblement, voire que l'on admire et que l'on cherche à émuler.

C'est dans l'Ouest canadien que l'on peut examiner la représentation de l'Autochtone et du Métis. Dans le cas de l'Autochtone, il faut se situer à une époque où la lutte pour le territoire exclut celui à qui, de droit, revient le titre de « premier venu ». Étant donné la complexité de cette question, nous l'aborderons rapidement, sans prétendre qu'il s'agit là d'une analyse complète. Il en va de même pour le Métis. Ce dernier occupe une place qui est des plus complexes, étant parfois représenté comme faisant partie du « nous » canadien-français et parfois comme un *autre* avec lequel on a des affinités, certes, mais qui n'est pas, à proprement parler, un Canadien ou un Canadien français. À cet égard, la représentation de la femme chez les auteurs de l'Ouest canadien nous permet d'entamer une réflexion, que nous espérons pouvoir pousser plus loin dans des travaux à venir, sur ce qui crée cette distanciation entre le Métis et le Canadien aux yeux de nos auteurs – tous des clercs – qui traitent de cette région.

6.1. L'anglophone

Le corpus à l'étude attribue donc trois rôles à l'anglophone. Le premier rôle, et le plus prépondérant, est celui d'une collectivité qui, par sa force numérique, menace les Canadiens français d'assimilation. Cette représentation se retrouve chez les auteurs des trois régions à l'étude à des degrés variés. Chez Hamon, on présente tout simplement les Canadiens français qui migrent lors des troubles de 1837 comme ceci :

Isolés au milieu de populations protestantes, encore fortement imprégnées du vieux fanatisme puritain, les Canadiens eussent bien vite perdu et leur foi et leur nationalité, si le zèle de Mgr de Goebriand, évêque de Burlington, ne fût venu à leur secours en leur donnant des prêtres français et canadiens qui, peu à peu, les ramenèrent à la

pratique oubliée de leurs devoirs religieux¹²⁰. Hamon note, par ailleurs, que l'émigration rapide surprend tant au Canada qu'aux États-Unis¹²¹.

Notons, par ailleurs, que l'auteur insiste uniquement sur le caractère religieux des Canadiens.

Chez Dugas, ce rapport numérique est encore plus poignant et empreint d'un discours identitaire. Dans la préface de son ouvrage, *L'Ouest canadien*, on retrouve simultanément les anglophones dans leurs deux rôles : le groupe qui assimile et le groupe que l'on doit devancer.

Dugas écrit :

Si, aujourd'hui, les Anglais sont en majorité dans les Provinces de l'Ouest, ce n'est pas pourtant à eux que revient la gloire d'avoir découvert ce pays, ni d'y avoir porté les premiers germes de la civilisation.

Il est bon de rappeler ce fait au peuple qui domine actuellement le Manitoba et au Nord-Ouest, afin qu'il sache bien, que les Canadiens-français ne sont pas là des étrangers venus à la dernière heure. Il y a cent cinquante-cinq ans que le sieur de la Vérendrye et ses fils ont traversé les immenses prairies de l'Ouest jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses et en ont pris possession au nom du Roi de France ; il y a un siècle et demi que nos voyageurs canadiens les parcourent en tous sens, comme les pionniers de la civilisation ; il y a soixante-dix-sept ans que les missionnaires catholiques ont commencé à prêcher la parole de l'Évangile aux pauvres infidèles de ces pays sauvages. Non, les Canadiens-français ne sont pas des étrangers au Nord-Ouest¹²² !

Ainsi, non seulement l'extrait sert-il de rappel aux Canadiens français de leur statut minoritaire, c'est d'abord et avant tout un éloge qui leur est destiné et qui s'inscrit très clairement dans un discours d'enracinement et d'appartenance qui passe ici par la revendication. L'*autre* que l'on évoque ici n'est pas seulement l'Anglais, mais comprend aussi tous les autres groupes, notamment les groupes immigrants provenant d'Europe, auxquels les Canadiens français sont parfois associés en raison de leur statut de minoritaire.

Dans le cas de l'Ouest, et ce, notamment chez Dugas, on peut voir le troisième rôle de l'anglophone, soit celui de groupe avec lequel les Canadiens français coexistent paisiblement. Dugas précise ici qu'il n'y a pas de conflits entre francophones et anglophones dans la colonie de la rivière Rouge :

Les Acadiens étaient des Français catholiques et leurs persécuteurs des Anglais protestants ; il y avait donc antipathie de race et de religion entre ces deux peuples, et cela suffit pour expliquer la conduite de l'un contre l'autre. A la Rivière Rouge, il n'y a rien de cela : ce sont des Écossais qui persécutent des Écossais appartenant tous ou presque tous à la même religion. Le seul crime reproché aux victimes est d'avoir voulu

¹²⁰ Hamon, *op.cit.*, 4.

¹²¹ *Ibid.*, 10.

¹²² Dugas, *L'ouest canadien, op.cit.*, 5-6.

introduire la civilisation à la Rivière Rouge. La Compagnie du Nord-Ouest, n'eût-elle eu que ce crime à son dossier, serait couverte de honte aux yeux de toute la postérité ; mais elle en a bien d'autres¹²³.

Ou encore :

Cette bonne entente, entre les premiers habitants de la Rivière Rouge est un fait qui mérite d'être signalé, quand on sait, qu'en Amérique, presque toutes les colonies, formées du mélange de différentes races, ont commencé par la manifestation du plus déplorable fanatisme ; témoins des premiers établissements dans l'est des Etats-Unis où, pendant longtemps, les catholiques furent persécutés à outrance. A la Rivière Rouge, au contraire, après 1818, Anglais, Ecosseis, Irlandais, Canadiens, Métis, tous vécurent en parfaite harmonie et semblaient heureux de se rendre de mutuels services¹²⁴.

Élément intéressant, c'est aussi chez Dugas que l'on remarque des critiques assez acerbes à l'endroit des Anglais qu'il semble distinguer des Écosseis. On retrouve des comparaisons entre Canadiens français et Anglais qui dénigrent, voire ridiculisent, les Anglais en expliquant qu'ils ne peuvent imiter les Français dans leurs explorations puisqu'ils ne sont pas aussi hardis¹²⁵ ou encore en indiquant qu'ils sont détestés des Autochtones :

[P]artout où les Anglais ont pénétré dans le Nord-Ouest, ils ont été immédiatement l'objet d'une profonde antipathie de la part des Indiens. Je ne dis pas ceci pour insulter une nationalité, mais pour constater un fait dont j'ai acquis la certitude par un quart de siècle d'observations au Nord-Ouest. Souvent j'ai questionné les vieux voyageurs à ce sujet ; j'ai lu en outre un grand nombre d'histoires sur les rapports des Anglais avec les sauvages et toujours les récits et les histoires ont servi à me convaincre que l'Indien n'aime pas les Anglais. Ce même sentiment existe encore aujourd'hui chez les sauvages du Manitoba¹²⁶.

6.2. Les Premières Nations et les Métis

Étant donné nos objectifs de recherche, nous n'avons pas analysé de façon particulière le rapport aux peuples autochtones dans les publications à l'étude. Il en va de même pour la question métisse¹²⁷. Ils figurent donc dans nos réflexions uniquement lorsqu'ils apparaissent dans des réflexions liées au territoire historique. Les références aux Autochtones sont assez fréquentes en raison de leur relation avec les Français pour qui ils sont des âmes à convertir, des ennemis ou des

¹²³ Dugas, *L'Ouest Canadien*, *op.cit.*, 348-349.

¹²⁴ *Ibid.*, 390.

¹²⁵ *Ibid.*, 229.

¹²⁶ *Ibid.*, 80-81.

¹²⁷ Pour une analyse détaillée de la place des Métis dans l'historiographie canadienne-française, voire Rivard, *loc.cit.*, 55-74.

alliés lorsqu'on parle du Régime français. Les femmes autochtones sont aussi présentes grâce à leur rôle de mères dans les familles métisses. Les Premières Nations sont généralement présentées comme des populations qui partagent le territoire. Présents sur le territoire depuis des millénaires, bien avant l'arrivée des Européens, ils ne figurent pas dans la course à l'ancienneté, au cœur du discours d'enracinement. Il ne peut en être autrement, puisqu'après tout, les Canadiens français se disent les « premiers »... Il s'agit ici d'un autre exemple de la dichotomie sauvagerie/civilisation dont il a aussi été question dans le chapitre précédent. Trigger souligne par ailleurs que cette représentation de l'Autochtone, qui passe par l'altérité et que l'on observe aussi chez Garneau, ne fait que s'accroître avec les prêtres historiens de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces derniers misent sur le rôle du missionnaire dans la grande épopée canadienne-française, alors que les populations autochtones sont présentées comme vouées à la disparition¹²⁸. Les Premières Nations sont donc omniprésentes dans le discours d'enracinement comme témoins d'une « évolution » dans laquelle les Canadiens français sont gagnants.

Dans l'Ouest canadien, la représentation des Métis nécessiterait une étude particulière en raison de la complexité de la question. Comme l'explique Rivard :

Les dernières décennies du XIX^e siècle marquent le moment où le regard historique se penche le plus constamment sur le rôle des Métis dans l'ensemble canadien-français, une tendance qui s'étiolera graduellement au cours de la première moitié du siècle suivant. Ce qui n'est pas vraiment une surprise compte tenu du contexte. En effet, la Confédération canadienne en est à ses tout débuts, lesquels sont marqués par le difficile aménagement des différences « raciales » (que l'on qualifierait aujourd'hui d'« ethniques », de « religieuses » et de « linguistiques »). Les événements qui se précipitent dans l'Ouest entre 1869 et 1885 – la cession officielle de la Terre de Rupert au Canada, le soulèvement métis à la Rivière-Rouge, la création du Manitoba, l'accélération de la marche colonisatrice, le soulèvement du Nord-Ouest et la pendaison de Louis Riel – ne feront qu'alimenter les dissensions (et tensions) raciales au sein même de la Confédération. Ainsi les actions métisses paraissent-elles, selon les dires du chanoine Groulx, d'autant plus louables aux yeux du Canada français du fait qu'elles sont d'ordinaire condamnées dans le Canada anglais. En conséquence, les Métis sont le plus souvent dépeints, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, comme faisant partie de la grande famille canadienne-française et comme étant les pionniers et les protecteurs du fait français à l'ouest de l'Ontario¹²⁹.

Cette place des Métis dans le discours historiographique *at large* trouve écho dans les analyses que nous proposons, qui tentent de dresser un bref portrait de la représentation de cette population, aux

¹²⁸ Trigger, *loc.cit.*, 319-320. Plus largement sur ce discours: Patrick Brantlinger, *Dark Vanishings: Discourse on the Extinction of Primitive Races, 1800-1930* (Ithaca, NY : Cornell University Press, 2003).

¹²⁹ Rivard, *loc.cit.*, 58.

fins du discours d'enracinement. Notre regard repose donc uniquement sur les Métis lorsqu'il s'agit du territoire historique dans les publications *pionnières* sélectionnées. Nous divisons donc nos réflexions en deux parties : la représentation générale des Métis, et le symbole de la femme comme indice d'enracinement. Il importe d'ailleurs de souligner la représentation générale des Métis comme groupe témoignant de la présence française sur le territoire de même que le sentiment d'attachement exprimé par les auteurs à leur égard. Provencher et Taché s'y réfèrent d'ailleurs comme « nos Métis ». Ajoutons que nos trois auteurs distinguent les Métis anglais des Métis canadiens¹³⁰.

Dans *Esquisses*, Taché décrit longuement, et non sans préjugés, les Métis du Manitoba. Il débute en précisant qu'il existe « dans le pays des représentants de quatorze nations civilisées et de vingt-deux tribus de sauvages¹³¹ ». Il y a donc de nombreuses alliances dont les descendants sont tous qualifiés de Métis. L'auteur n'établit pas de distinction entre les différents degrés de métissage ni entre les différentes tribus d'origine des femmes, mères des Métis. Il retient plutôt comme seule différence à laquelle il faut s'arrêter celle de la filiation paternelle afin de distinguer les Métis selon les « nations civilisées » auxquelles ils appartiennent¹³². Selon Taché, certains Métis ont meilleure réputation que d'autres. Il décrit ceux de la Rivière Rouge comme une « race de beaux hommes, grands, forts, bien faits ; quoique en général, ils aient le teint basané, cependant, un très grand nombre sont bien blancs et ne portent aucune trace de provenance sauvage¹³³. » Il semble fasciné, par ailleurs, par leur capacité de voyager et de reconnaître le terrain, et il précise qu'ils ont de

¹³⁰ Dugas, *L'Ouest canadien, op.cit.*, 344.

¹³¹ Taché, *Esquisses, op.cit.*, 65.

¹³² Afin de bien comprendre les propos de Taché, nous avons décidé d'inclure l'extrait complet ici :

« Il y a eu des alliances contractées entre des hommes de ces différentes nations et les femmes de ces diverses tribus. Les enfants, nés de ces alliances, ou leurs descendants, quelle que soit leur origine, sont désignés sous le nom de Métis que les Anglais appellent Half-Breeds. Ce mot anglais est traduit par quelques auteurs par le mot : demi-sang, inusité ici. Ce dernier nom, n'aurait au reste, d'application littérale qu'à un certain nombre de Métis : qu'à ceux qui ont une égale proportion de sang blanc et de sang sauvage.

On comprend facilement que cette proportion n'est pas toujours la même. En certains endroits, on donne le nom de « quarterons » à ceux qui n'ont qu'un quart de sang sauvage, dont, par exemple, une des aïeules était sauvagesse. Nous nous servons du mot métis pour désigner tous ceux qui, sans être sauvages, ont quelque relation de consanguinité avec quelqu'une de ces tribus, à quelque degré que ce soit. Nous ne dirons rien de la différence d'origine du côté des femmes à quelque tribu que ces dernières appartiennent. La seule distinction à laquelle nous nous arrêtons, est celle qui résulte de la différence d'origine paternelle. A ce point de vue les métis du « département du Nord » comme les étrangers qui y sont venus se partagent en deux groupes distincts, y sont connus les uns sous le nom de « métis-Français » ou « Canadiens » et les autres sous le nom de « métis- Anglais. » *Ibid.*, 65-66.

¹³³ *Ibid.*, 66.

l'esprit et sont intelligents¹³⁴. Qui plus est, Taché semble vouloir venir à la défense des Métis comme groupe en s'exprimant ouvertement sur les préjugés qui pèsent parfois contre eux.

Loin du pays que nous habitons, ce mot de métis ou descendants de sauvages, emporte avec lui, je le sais, une certaine idée que bien des gens ne regardent pas comme flatteuse. Ici c'est bien autre chose ; nos métis ne sont pas une race inférieure. Loin de rougir de leur origine, ils en sont fiers, et ont tout simplement, à l'égard des nations, même les plus civilisées, le sentiment de supériorité que ces dernières revendiquent, les unes sur les autres. Un Français est toujours heureux de son origine, parce qu'il appartient à la « Grande Nation ». Un Anglais se gonfle de bonheur à la pensée que son berceau a été éclairé par les rayons du soleil de la « Puissante Albion ». Et qui dira tout ce qu'éprouve de noble satisfaction l'Espagnol qui raconte à ses enfants les gloires de la « Vieille Castille ? »¹³⁵.

Sur cette même envolée, il précise qu'on retrouve aussi cet amour de la patrie chez les Métis.

Ce que l'on aime le plus, et que l'on a aimé tout d'abord, n'est-il pas dans la famille, dans la patrie? L'amour légitime de soi-même, l'amour de tout ce que Dieu a rendu cher à nos cœurs, voilà ce qui fait que tout homme peut chanter, sans faire injure à personne : « A tout je préfère le toit de ma mère, » ou encore: « Rien n'est si beau que son pays. » Ce sentiment de satisfaction de son origine, je le cède volontiers à tous les autres, comme je le revendique pour moi-même ; aussi, je suis loin, et bien loin, de faire un reproche à nos métis de ce qu'ils en sont animés. Chaque peuple a son lot de bonnes qualités, comme aussi, tous les pauvres enfants d'Adam ont leur part de misères ; soit qu'on les étudie collectivement ou qu'on les isole de la multitude¹³⁶.

Il importe de noter que cette référence à la patrie semble renvoyer davantage à l'origine et aux traits communs d'une race qu'à l'idée d'un territoire habité. À défaut de leur attribuer un « pays », on insiste ici sur les liens biologiques qui unissent la collectivité.

Cette longue et élogieuse présentation du Métis canadien est suivie d'une contrepartie, moins élogieuse celle-là, dans laquelle il énumère leurs défauts, comme l'ivresse, le jeu, la paresse, défauts qu'il attribue à leur mauvaise éducation domestique et à la « faiblesse des mères¹³⁷ », ce qui nous amène à notre deuxième propos, le rôle des femmes dans l'enracinement.

Il nous est apparu intéressant, comme second élément de notre analyse de la place des Métis dans l'enracinement, de noter la place de la femme chez les trois auteurs du corpus de l'Ouest : le texte de Provencher, ceux de Taché et ceux de Dugas. Puisque les Métis canadiens sont issus de

¹³⁴ *Ibid.*, 67.

¹³⁵ *Ibid.*, 66.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*, 69.

mariages dits « à la manière du pays » entre les voyageurs canadiens et des femmes autochtones, le rôle de la femme nous est apparu une avenue prometteuse pour mieux comprendre la représentation des Métis. Comme nous l'avons mentionné précédemment, dans sa description des Métis, Taché attribue leurs forces à leur ascendance française et à leur amour de la patrie, et leurs défauts à la faiblesse des mères, à savoir les mères autochtones.

Les paroles de Taché à cet effet sont évocatrices lors d'une longue comparaison entre les Métis anglais et les Métis français.

Plusieurs d'entre eux étant fils de parents riches ont naturellement reçu plus d'éducation et quelques capitaux qui, naturellement aussi, leur [*sic*] ont aidé à ne pas chercher leur vie uniquement au bout de leur fusil de chasse. Je répéterai que la population anglaise, ayant reçu plus tôt une large part de l'influence de la femme civilisée, les métis anglais ont naturellement participé à cette influence et pris plus vite aussi les habitudes de la vie agricole. Répétons-le ; pour ceux qui veulent réfléchir, la population canadienne elle-même et à plus forte raison, la population métisse canadienne a été privée, presque complètement de la large part de l'influence de la femme civilisée, jusqu'à l'arrivée des sœurs de la charité dans le pays, puisque, comme nous l'avons déjà dit, avant cette époque il n'y avait eu que quatre canadiennes [*sic*] dans le pays, tandis que les anglaises [*sic*] et surtout les écossaises [*sic*], y étaient en assez grand nombre. Ce seul fait suffit pour expliquer bien des choses, sans avoir besoin de recourir aux grossières et mensongères accusations prodiguées par un étroit esprit de nationalité ou par un déplorable fanatisme religieux¹³⁸.

Taché attribue donc les « défauts » des Métis à l'ascendance autochtone (qui, en l'occurrence, est une ascendance maternelle), tout en s'offusquant que d'autres, des anglophones, attribuent ces mêmes torts à l'héritage français et catholique. Il s'agit d'une autre façon de mettre la question métisse au service de la quête d'une reconnaissance de la place et du rôle des Canadiens français dans l'Ouest en les distinguant des anglophones.

Ajoutons que Taché n'est pas le seul à accorder une place importante à la femme dans l'histoire de l'Ouest. Dugas va jusqu'à consacrer toute une biographie à la première femme *canadienne* à habiter le territoire, signe de l'importance de l'enjeu. Dans cette biographie, il présente l'héroïne – Marie-Anne Gaboury – sous les traits d'une femme digne et courageuse, une véritable femme et mère de famille. Il indique, à maintes occasions, les éléments qui distinguent Marie-Anne Gaboury des femmes autochtones de son entourage en précisant, par exemple, qu'elle ne portera jamais les vêtements autochtones¹³⁹. Il compare aussi son apparence, ses « traits

¹³⁸ *Ibid.*, 71.

¹³⁹ Dugas, *La première canadienne, op.cit.*, 33.

réguliers » et sa peau « d'une grande blancheur » qui émerveillent les Autochtones qui n'ont connu « d'autres beautés que leurs noires compagnes¹⁴⁰ ». Au-delà de cela, c'est le rôle des femmes dans l'enracinement qui nous semble des plus intrigants chez Dugas. Un peu comme son prédécesseur Taché, ce dernier souhaite créer un lien entre civilisation et présence féminine non autochtone et entre l'arrivée de Marie-Anne Gaboury¹⁴¹ et le début d'une colonisation durable.

Quoique la place des Premières nations soit présentée de façon assez particulière dans cette œuvre de Dugas, il importe de noter qu'il se veut ailleurs conciliant avec les Métis, qu'il présente comme les remparts du fait français dans l'Ouest¹⁴².

7. Conclusion

Du milieu du XIX^e siècle au tournant du XX^e siècle, on assiste à l'émergence d'une historiographie régionale, laquelle, tout en s'inspirant de l'historiographie laurentienne, possède certaines particularités. Ainsi, dès les premiers moments de l'émergence d'une historiographie dans les régions périphériques du Canada français, on peut observer certains points de convergence et de divergence entre les perspectives métropolitaines développées au Québec (ou, parfois, à Ottawa) et en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest canadien. Si les grands thèmes abordés par les auteurs de ces régions (soit la représentation de l'espace, les images rétrospectives de la Nouvelle-France, la place du colon et de la colonisation, le rôle du clergé, de même que l'altérité) sont bien souvent déjà développés par Ferland ou Garneau, la mise en récit témoigne néanmoins de nombreuses particularités. On assiste à un mouvement de migration en provenance du Québec qui, selon au moins certains intellectuels de l'époque, est l'œuvre de la Providence¹⁴³, et qui s'inscrit dans un projet national canadien-français. Toutefois, l'analyse du discours historiographique qui en découle, en ce qui a trait au territoire historique et au discours d'enracinement, témoigne d'une absence de consensus. Il n'y a pas une histoire nationale, bien au contraire. Cette diversité des perspectives quant à la représentation du territoire historique est perceptible entre les régions. Aussi voit-on émerger, à travers le discours historique formulé à

¹⁴⁰ *Ibid.*, 35.

¹⁴¹ Le personnage a fait l'objet d'une biographie récente. Maggie Siggins, *Marie-Anne : La vie extraordinaire de la grand-mère de Louis Riel* (Québec : Septentrion, 2011), 285 p.

¹⁴² Rivard, *op.cit.*, 58.

¹⁴³ Notons que la Providence contribue à l'émigration vers les États-Unis de même qu'au mouvement de rapatriement vers le Canada – notamment l'Ontario dans le cas de la monographie sur Bonfield. Il y a donc une forte influence du lieu d'appartenance de l'auteur.

l'égard de ces territoires, des consciences plus largement identitaires. Peut-on parler d'émergence d'une historiographie franco-canadienne de l'Ouest, canadienne-française de l'Ontario ou franco-américaine ? Il est peut-être prématuré de le faire. Il n'en demeure pas moins qu'on peut repérer dans chacune de ces historiographies certains points de convergence qui témoignent de l'émergence de façons distinctes de se dire et de s'écrire. Ceci n'empêche pas ces historiographies de partager certains traits plus largement extra-québécois ni les différents auteurs d'exprimer leur individualité puisque l'on peut aussi observer au sein de la production historique d'une région, et parfois même chez un même historien, certaines contradictions ou certains points de divergence.

Rappelons pour terminer que les thèmes que nous avons présentés à tour de rôle se chevauchent et s'entrelacent bien souvent dans les ouvrages que nous avons étudiés. Ainsi, dans la note au lecteur de son ouvrage *L'Ouest-Canadien*, Dugas résume très bien son attachement à la « canadianité », tout en reprenant les thèmes essentiels présentés dans ce chapitre. Il écrit qu'il a choisi le titre pour distinguer de l'Ouest américain ainsi que pour ne pas confondre l'Ouest canadien avec le Nord-Ouest. Il poursuit :

[E]nfin parce que ces immenses contrées ont été découvertes par des Canadiens, explorées par des Canadiens et évangélisées par des missionnaires Canadiens [*sic*]. Pour ces diverses raisons et surtout pour la dernière, nous appelons ce pays : l'Ouest-Canadien. Si, aujourd'hui, les Anglais sont en majorité dans les Provinces de l'Ouest, ce n'est pas pourtant à eux que revient la gloire d'avoir découvert ce pays, ni d'y avoir porté les premiers germes de la civilisation. Il est bon de rappeler ce fait au peuple qui domine actuellement dans Manitoba et au Nord-Ouest, afin qu'il sache bien, que les Canadiens-français ne sont pas là des étrangers venus à la dernière heure¹⁴⁴.

On retrouve, dans cette seule citation, des références aux droits d'ancienneté, au clergé, à la colonisation, de même qu'au sentiment d'altérité, tant vis-à-vis de la population anglophone que vis-à-vis de ces « étrangers » de la dernière heure, les Premières Nations manquant à l'appel. Le discours d'enracinement qui est présenté ici est on ne peut plus prégnant. Chez Dugas, il s'agit de « l'Ouest Canadien », un territoire historique qui est présenté sans contredit comme canadien-français.

La représentation de l'espace dans son ensemble nous permet déjà de faire ressortir quelques pistes de conclusion intéressantes. Si la période à l'étude dans ce chapitre correspond à l'émergence d'une réflexion historique dans les régions périphériques du Canada français (émergence qui s'exprime presque simultanément), il y a lieu de se demander s'il existe un certain consensus dans

¹⁴⁴ Dugas, *L'Ouest canadien*, *op.cit.*, 5.

la façon de concevoir l'Histoire en région. Les ouvrages analysés prennent cependant diverses formes, étant parfois fortement empreints du vécu de leurs auteurs. De plus, il nous semble évident que la distance entre la région et le Centre, soit la vallée du Saint-Laurent, qu'elle soit réelle (géographique) ou perçue (en fonction de la frontière canado-américaine) influence largement la façon de représenter l'espace. Des contrastes notables existent, que ce soit entre *ici* et *ailleurs*, entre exil et appartenance, entre urbanité et espace sauvage, dans cette historiographie qui naît par le mouvement de migration et les transformations sociopolitiques au Canada.

Il faut également noter qu'il y a aussi, parmi les contrastes évoqués, un concept unifiant : l'avenir. La présentation de l'avenir dans les ouvrages est intimement liée au territoire, que ce soit l'avenir des Canadiens français au sein d'une ville ou dans les « contrées sauvages ». Cet avenir, qui se veut prospère pour les uns et incertain pour les autres, indique dans toutes les instances un désir de rester. Si l'on s'inquiète pour l'avenir des Canadiens français, c'est par souci du maintien de la religion et de la langue. La présence sur le territoire n'est, pour ainsi dire, pas remise en cause. Les représentations de cette urbanité et de cet espace sauvage servent à mieux cerner le discours d'enracinement : chez ceux qui y voient un avenir prospère, l'enracinement est plus prononcé, alors que chez les auteurs (notamment les auteurs franco-américains), chez qui l'avenir est incertain, l'enracinement y est aussi moins présent. On peut aussi noter le désir de s'enraciner dans le territoire américain qui passe parfois par un désir d'émuler l'Américain que nous aborderons de façon plus importante dans les chapitres 5 et 6.

Que ce soit le rôle de l'anglophone, ou la notion d'exil, l'étude du territoire historique, tel qu'il est présenté dans ce premier bourgeonnement historiographique hors Québec, nous permet de mieux saisir le rôle de l'histoire dans les régions, de même que la place du territoire régional dans la construction d'un discours d'enracinement. On peut se situer à la fois en marge du Québec, bien ancré dans notre terre d'accueil, ou exilé. On peut énoncer clairement les motivations à l'aide d'une préface ou d'une note au lecteur, ou aborder la question de façon plus abstraite. Chose certaine, le territoire historique que l'on représente est riche de ces symboliques pour l'enracinement des gens qui s'installent ou qui « échouent », pour ainsi dire, dans ces nouvelles contrées du vaste Canada français, voire de l'Amérique canadienne-française qui atteindra son apogée dans la première moitié du XX^e siècle, période que nous abordons dans les chapitres suivants.

DEUXIÈME PARTIE

Le Canada français de la première moitié du XX^e siècle

1. Introduction

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, le Canada français est aux prises avec des transformations majeures quant au projet national. Dans la foulée des tensions linguistiques qui se multiplient et des conflits scolaires qui se poursuivent, le mouvement migratoire atteint son point culminant dans les années 1930. Du côté de la production historique, la professionnalisation progressive du métier d'historien transforme le paysage historiographique. Les ouvrages d'histoire se multiplient, les moyens de production se raffinent et le mouvement régionaliste insuffle un souffle nouveau à la production historique en région. L'analyse de l'émergence d'une conscience historique au Canada français dans les dernières décennies du XIX^e siècle, présentée dans la Partie 1, nous permet d'observer les premiers balbutiements d'historiographies de langue française ou, à tout le moins, de réflexions historiques relativement autonomes dans trois régions du Canada français : la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario et le Manitoba. Dans cette deuxième partie de la thèse, nous suivons l'évolution de cette production historique dans la période transitoire de la professionnalisation du métier d'historien. Pour ce faire, nous analysons le discours d'enracinement et la représentation du territoire historique dans les travaux de deux historiens influents du Québec, Thomas Chapais et Lionel Groulx (Chapitre 4). Nous poursuivrons ensuite notre réflexion sur la production historique en région avec une analyse de la publication de synthèses régionales (Chapitre 5) et de la création de sociétés historiques (Chapitre 6).

Ce texte d'introduction offre un survol historique et historiographique qui fait état de la réalité canadienne-française de la première moitié du XX^e siècle. À l'image de la partie de la thèse qu'elle chapeaute, cette introduction est plus volumineuse. Elle a pour objectif de situer le corpus d'œuvres à l'étude dans son contexte de production en présentant les grandes lignes du mouvement nationaliste, les enjeux historiques au Québec et dans les régions, de même que les préoccupations historiographiques de la période. Après avoir brossé un portrait sommaire du contexte historique canadien-français, nous passerons en revue certaines particularités qui relèvent de l'histoire des régions à l'étude qui sont susceptibles d'avoir influencé la production historique. Cette introduction offre aussi un bref aperçu de la production historique de cette période en s'appuyant sur les jalons

de la disciplinarisation du métier d'historien au Québec¹ proposés par Patrice Régimbald. S'y ajoute une présentation du mouvement régionaliste au Canada français², mouvement littéraire et historique qui atteint son apogée dans les années 1920 et 1930. Bien que principalement étudié dans le contexte québécois, ce mouvement s'est aussi manifesté dans les publications d'autres régions du Canada français.

2. Enjeux historiques et nationalisme canadien-français

C'est au tournant du XX^e siècle que le projet national canadien-français, qui émerge au milieu du XIX^e siècle, se définit et se concrétise. Le nationalisme ultramontain, en déclin depuis les années 1870-1880, se voit remplacé par un nationalisme davantage lié à la doctrine sociale de l'Église. L'encyclique *Rerum Novarum* de 1891 marque, à certains égards, une rupture avec le nationalisme ultramontain³. Dans la première moitié du XX^e siècle, le nationalisme canadien-français est en pleine mutation, plus particulièrement dans la période de l'entre-deux-guerres. Héritier du nationalisme de la « Survivance » de la seconde moitié du XIX^e siècle, le nationalisme canadien-français de la période se transforme progressivement en mouvement plus politique. Il n'en demeure pas moins traditionnaliste et, surtout, catholique.

Avec Henri Bourassa, le nationalisme canadien (et canadien-français) gravite autour de la notion de peuples fondateurs qui fait de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique un pacte entre deux « peuples ». Ce nationalisme s'inscrivait aussi dans un mouvement contre l'impérialisme, présent au Canada anglais⁴, par lequel on revendiquait une autonomie canadienne au sein de l'empire⁵. L'un des plus imposants et importants disciples de Bourassa est Lionel Groulx « maître à penser du nationalisme canadien-français⁶ » de la première moitié du XX^e siècle. Selon Bock :

Les influences intellectuelles les plus importantes de Groulx étaient sans contredit canadiennes-françaises. Une certaine historiographie a toutefois eu tendance à voir chez lui un admirateur de la droite maurassienne, sans situer sa pensée dans le contexte intellectuel qui l'avait vu naître et, surtout, sans tenir compte de la valeur

¹ Régimbald, *loc.cit.*, 163-200.

² F. Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, 55 (2001) : 53-102 ; René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *RHAF* 47, 1 (1993) : 27-52.

³ Bock, *Quand la nation, op.cit.*, 33-41; D.-C. Bélanger, « Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française* 1, 1 (2000) : 7-36.

⁴ *Id.*, *Prejudice and Pride: Canadian Intellectuals Confront the United States, 1891-1945* (Toronto : University of Toronto Press, 2011).

⁵ Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1, 129 (2016) : 27-42.

⁶ *Ibid.*

transcendante qu'il attribuait au catholicisme dans le développement historique de la nation canadienne-française⁷.

Le nationalisme groulxiste épouse les idées centrales établies par Bourassa en accordant une place importante à l'Histoire comme élément clé de l'identité nationale en s'appuyant sur la notion de Survivance et de la Providence⁸.

Groulx, qui prend la direction de la revue de *L'Action française* en 1919 (rebaptisée *L'Action nationale* en 1933 après une suspension de la publication pendant cinq ans), est un auteur prolifique et polémique très actif auprès de la jeunesse canadienne-française. Ce personnage marquant de l'histoire du Canada français a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses études⁹. Il est souvent qualifié de nationaliste « québécois » ou « séparatiste¹⁰ » en raison d'une lecture de l'idéologie groulxiste qui tend à réduire la place des minorités françaises dans sa pensée¹¹. Chez Bock, ce sont les relations entre le Québec et les minorités dans la pensée de Groulx qui sont analysées. Conscient de la présence de Canadiens français partout au Canada, Groulx s'intéresse à leurs luttes, plus spécifiquement celle du Règlement XVII en Ontario, teintant ainsi son discours national. Ce qu'il importe toutefois de soulever, c'est que, en son sein, le nationalisme groulxiste demeure largement influencé par les doctrines catholiques et par le Vatican. Michel Bock explique que Groulx « préférerait s'associer à des intellectuels [français] dont le rapport au catholicisme lui paraissait irréprochable¹² ». Pour Groulx, « [l]e « salut » du Canada français, au sens national comme au sens spirituel [passerait] par le renforcement de sa foi et le triomphe de son Église, non par les réformes institutionnelles et encore moins par la subversion ou la révolution nationale¹³. »

⁷ *Ibid.*, 32. Pour la critique de la thèse « maurasso-groulxiste », Bock renvoi aux textes suivants : Olivier Dard, « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts ? », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française* 8, 1 (2007) : 7-66; P. Trépanier, « Le maurassisme au Canada français », *Les Cahiers des Dix*, 53 (1999) : 167-233; Nicole Gagnon, « Sur le présumé maurassisme de Lionel Groulx », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, 8 (1997) : 90.

⁸ La thèse providentialiste de Groulx se distingue toutefois de la thèse providentialiste de la fin du XIX^e siècle, présente chez Ferland et Chapais, dans laquelle la Conquête elle-même est présentée comme providentielle. Dans la version groulxiste de la thèse providentielle, on représente les Canadiens français comme peuple fondateur du Canada dont l'héritage héroïque et l'histoire évangélistique remontent à la Nouvelle-France. C'est davantage leur survivance qui est providentielle.

⁹ Il existe de nombreuses études sur Groulx dont celles de Michel Bock, Gérard Bouchard, et Esther Delisle Pierre Trépanier, Susan Mann Trofimenkoff, Jean-Pierre Gaboury, etc.

¹⁰ Bock, « Le rapport des groulxistes », *op. cit.*, 28-32.

¹¹ *Id.*, *Quand la nation*, *op.cit.*, 11.

¹² *Id.*, « Le rapport des groulxistes », *op. cit.*, 33.

¹³ *Ibid.*

Cette transformation du mouvement nationaliste, à laquelle s'ajoutent les enjeux relatifs aux tensions entre Canadiens français et Canadiens anglais, définit ce demi-siècle d'histoire : crises scolaires, crise sentinelliste, crises de la conscription *bis*. La crise scolaire de l'Ontario suscitera des réactions d'historiens du Québec, dont Chapais et Groulx (Chapitre 4). Qui plus est, elle aura une incidence sur la représentation du territoire historique puisqu'elle remet en cause certains fondements de la conception du fédéralisme canadien qui s'appuie – pour les nationalistes canadiens français – sur le principe de « peuple fondateur ». La crise sentinelliste, dont il sera question dans la présentation du bref historique des Franco-Américains, aura aussi une incidence sur l'écriture de l'Histoire et sur le mouvement nationaliste canadien-français.

Plus globalement, il importe aussi de noter que la période de l'entre-deux-guerres est riche en ce qui a trait à l'épanouissement culturel du Canada français et de ses institutions. Certains, notamment Fernand Dumont, iront jusqu'à caractériser cette décennie de première Révolution tranquille¹⁴. L'une de ses institutions phares mérite une présentation particulière en raison de la place de la représentation du territoire historique qu'elle évoque : le Conseil de la vie française en Amérique¹⁵.

Le Conseil de la vie française en Amérique¹⁶ (CVFA), fondée en 1937, cherche à réunir les Canadiens français et les Acadiens de tout le pays ainsi que ceux qui habitent aux États-Unis. Son précurseur, la Société du Parler français au Canada, est fondé à Québec 1902. En 1912, cette Société organise le premier congrès de la langue française au cours duquel on recommande la création d'un comité permanent. On assiste ainsi à la création, en juin 1929, du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada qui dessert les associations canadiennes-françaises ou acadiennes du Canada ou des États-Unis. Le CVFA, pour sa part, est créé dans la foulée du deuxième Congrès de la langue française qui se tient à Québec en 1937. L'organisme se nomme d'abord le Conseil permanent des Congrès de la Langue française (1937 à 1939) et, lors de l'obtention de sa charte fédérale en 1940, et ce, depuis 1939, il porte le nom de Comité de la Survivance française. Depuis 1955, en raison d'une suggestion proposée au troisième Congrès de

¹⁴ Dumont, « Les années 30 : La première Révolution tranquille », dans *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin, dir. (Québec : Les Presses de l'Université Laval, Coll. : Histoire et sociologie de la culture, no 11, 1978), 1-20.

¹⁵ Il faut aussi noter l'existence d'autres associations qui précèdent le CVFA dont l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) et l'Ordre de Jacques Cartier qui auront aussi des mandats qui dépassent largement les frontières de la province du Québec.

¹⁶ Paul-Émile Gosselin, *Le conseil de la vie française : 1937-1967* (Québec : Les éditions Ferland, 1967).

la Langue française tenu en 1952, l'organisme portera le nom de Conseil de la vie française en Amérique, et ce, jusqu'à la dissolution du CVFA en septembre 2007. L'existence d'une telle association, ayant pour objectif de regrouper les Canadiens français et Franco-Américains de l'ensemble des territoires à l'étude, est un bel indicateur de la portée du projet nationaliste et de l'étendue de son territoire national.

3. Survol historique : les Canadiens français sur le territoire

Les mouvements migratoires étudiés dans le cadre de la première partie de la thèse se poursuivent tout au long de cette période. Au Canada, les premières décennies de ce siècle correspondent à l'établissement de nombreuses paroisses à l'ouest de l'Outaouais. Si les Canadiens français sont présents dans la région de l'Outaouais depuis le début du XIX^e siècle, c'est au tournant du XX^e siècle que l'on privilégiera de nouvelles zones de colonisation tels le Moyen-Nord, le Nord-Est de l'Ontario de même que le Nord-Ouest. Des colons continuent aussi à s'installer dans les zones limitrophes. Dans les provinces de l'Ouest, le mouvement de migration entamé dès le milieu du XIX^e siècle s'accroît. Du côté des États-Unis, les populations canadiennes-françaises continuent à traverser la frontière canado-américaine de façon importante jusqu'en 1929 au moment de la crise économique.

Ainsi, au cours des trois premières décennies du XX^e siècle, de nouvelles zones de colonisation s'ouvrent, tant au Québec que dans les provinces voisines, contribuant aux conflits linguistiques qui se multiplient. Dans ces nouveaux espaces à conquérir, ils arrivent en même temps que les autres groupes linguistiques et culturels, un élément qui sera par ailleurs repris lorsqu'il sera question du territoire historique dans les publications subséquentes. Le cas de l'Est ontarien donne un bon indice de la multiplication des conflits qui découlent de la colonisation française dans cette région et de la mobilisation anti-française qui s'organise¹⁷ notamment autour de la question de l'éducation. Les crises scolaires, de même que la crise de la conscription, en sont les manifestations les plus flagrantes.

Témoins de leur époque, certains historiens participent à l'élaboration de discours explicatifs eut égard à ces mouvements migratoires. Ils utilisent, entre autres, des références au territoire

¹⁷ Chad Gaffield, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1993).

historique – celui de la Nouvelle-France¹⁸ surtout – de même que la question de la Providence. Dans la vision de Groulx (Chapitre 4), le mouvement migratoire, jadis considéré comme un fléau terrible qui agissait au détriment de la nation, devient un élément clé du concept national par le biais de la Providence : celui de la « reconquête » du territoire. Si pour Chapais la Providence intervient à l'heure de la Conquête¹⁹, chez Groulx elle se manifeste dans les décennies qui suivront. Pour Groulx, en dépit de la Conquête, les Canadiens français réussissent à remplir leur mission providentielle : celle de coloniser l'Amérique et de faire rayonner, partout sur son territoire, le fait français. Pour l'abbé Groulx, ce fait français s'exprime par la langue, certes, mais d'abord et avant tout par la catholicité.

Comme l'explique Michel Bock :

La conception traditionaliste de l'identité nationale canadienne-française servait à justifier, intellectuellement, l'expansion de l'institution ecclésiastique qui, en échange, en permettait la diffusion, au Québec et ailleurs. L'Église était un trait d'union, voire une ligature visant à créer un espace institutionnel commun pour l'ensemble des communautés canadiennes-françaises de la « dispersion », un espace qui n'était pas « public » au sens propre, mais qui n'était pas non plus tout à fait privé, encore une fois. À plusieurs égards, son rôle était éminemment politique. La « cléricisation » de la société canadienne-française se fit à la faveur de l'expansion du clergé, tant régulier que séculier, non seulement au Québec, mais aussi en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest canadien. L'institution cléricale en vint à englober un réseau paroissial et diocésain en forte progression, de même que les écoles, les collèges, les pensionnats, les hôpitaux et toute une pléthore d'organismes et d'institutions à caractère socioculturel²⁰.

Ce rôle de l'Église, que Bock qualifie de « politique », permet aux Canadiens français de s'organiser, de se donner un point d'ancrage. Ainsi, dès les premières décennies du XX^e siècle, les Canadiens français sont présents, et qui plus est, *visibles* sur le vaste territoire canadien, ainsi qu'au sud de la frontière.... La représentation du « fait français » au Canada, en est affectée.

¹⁸ « Ces gens-là n'ont donc jamais pris dans leur mains [*sic*] une carte de la vieille Amérique! Ils ne savent donc pas que lorsque les hommes venus de France avaient enjambé le continent depuis l'Atlantique jusqu'au fond du lac Supérieur, et depuis le Golfe du Mexique jusqu'à la Baie d'Hudson, les autres, toujours adossés aux Alléghanys, continuaient à faire sécher leur linge au bord de la mer? Ils ne savent donc pas qu'à l'heure où nos gens sillonnaient en tous sens les grandes « mers douces » de l'intérieur, les gens d'à côté ne connaissaient ces mers que par ouï-dire et n'apprendraient l'existence des chutes Niagara que par la traduction du voyage du Père Hennepin publiée à Londres? [...] » Lionel Groulx, « Leçons d'histoire aux bords du St-Maurice », *Action française* (1927), 103-104 dans Bock, « Le Québec à charge d'âmes », *op.cit.*, 356-357.

¹⁹ D.-C. Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste », *op.cit.*, 447.

²⁰ Bock, « Des braises », *op.cit.*

4. Brefs survols des régions à l'étude : histoire et production historique

4.1. États-Unis

Jusqu'au krach boursier de 1929, l'histoire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre se situe dans la continuité du flux migratoire bien entamé dès le milieu du XIX^e siècle. Yves Roby explique que le groupe Canadien français s'organise autour de trois pôles qui contribuent à leur essor : le réseau d'institutions, les sociétés, et l'élite, composée de membres du clergé, de membres des professions libérales et d'hommes d'affaires²¹. Si ces derniers se présentent comme membres de la nation canadienne-française jusqu'au tournant du siècle, le rapport à la nation va bientôt se complexifier. De fait, des événements marquants, dont la Première Guerre mondiale et la peur rouge, contribuent à la naturalisation des Canadiens français des États-Unis.

Cela se traduit aussi par un enracinement sur le territoire états-unien plus manifeste, de même qu'à l'adoption du vocable « Franco-Américain » : « On se réclame encore du Canada français, mais on essaie de se donner une identité propre, notamment en adoptant le nom fort révélateur de "Franco-Américain"²²». La Société historique franco-américaine, fondée en 1899, en est un bel exemple :

Au tournant du siècle, à l'époque euphorique où l'élite canadienne-française envisageait un avenir grandiose qui préconisait la conquête de la Nouvelle-Angleterre par l'ancienne Nouvelle-France, les apologistes nationalistes se mirent à désigner les leurs en terre promise sous le vocable de *Franco-Américains*. Ce baptême se fit des plus subitement. En 1892, Monseigneur Racine, évêque de Sherbrooke, rédige un mémoire sur la situation des « Canadiens français aux États-Unis » en 1913, en parlant des mêmes ouailles, le Père Denis-Michel-Aristide Magnan évoque les « Franco-Américains » en Nouvelle-Angleterre et la « race française aux États-Unis ». En 1888, Benjamin Lanthier fonde le journal *Le Canado-Américain* d'Holyoke (Massachusetts); en 1908, Jean-Léon-Kemmer Laflamme lance *La Revue Franco-Américaine*, la première publication sérieuse, publiée par un immigré canadien, à porter ce nom composé. En moins de dix ans, on assista à la métamorphose des *Canadiens aux États-Unis*, vocable presque universel pour désigner les expatriés québécois et acadiens, en *Franco-Américains*²³

Cette redéfinition identitaire passe donc aussi par la production historique, soit l'aspect de la question que nous allons explorer. Comme l'expliquent Beaudreau et Frenette, au cours des années

²¹ Roby, « Les Canadiens français des États-Unis », *op.cit.*; Bock, « Suicide de race » ou « vocation apostolique »? La représentation des Franco-Américains dans l'Action française de Montréal (1917-1928) dans *Construction identitaires et pratiques sociales : Actes du colloque en hommage à Pierre Savard tenu à l'Université d'Ottawa les 4,5,6 octobre 2000*, Jean-Pierre Wallot, dir. (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2002), 182.

²² Frenette et Beaudreau, *op.cit.*, 240.

²³ *Ibid.*, 209.

1899 à 1933, les historiens célèbrent les communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre « dans de nombreuses monographies paroissiales et dans des historiques d'associations, [il est possible de retrouver] les réalisations du groupe [afin de] conserver les traits de leurs ancêtres : langue française, religion catholique et valeurs traditionnelles²⁴. » Alors que cette production historique n'est pas sans rappeler les monographies répertoriées dans la seconde moitié du XIX^e siècle et présentées au Chapitre 3, l'appartenance ne sera plus la même. Toujours selon Beaudreau et Frenette, « pour plusieurs membres de l'élite, cette nouvelle identité passait par la France » surtout du côté de l'intelligentsia qui « avait besoin du prestige et du caractère "antique" de la grand-mère patrie pour rehausser le sien dans une nation américaine qui devenait de plus en plus cosmopolite²⁵. » Il n'est donc pas surprenant de remarquer, dans l'ouvrage de Magnan que nous analysons, l'utilisation de la notion de « race française » et l'intégration des huguenots dans ses réflexions vis-à-vis la portée de leur rôle aux États-Unis, de même que la place de Lafayette, dont il sera aussi question au sein de la *Société historique franco-américaine*.

L'éveil de sentiments patriotiques aux États-Unis provoqué par la Première Guerre mondiale ne laisse pas les Franco-Américains indifférents. Avec la peur rouge, un sentiment anticommuniste se développe :

[I]es catholiques, en particulier, étaient bien souvent perçus comme une menace à la sécurité interne du pays, certains jugeant impossible une double allégeance aux États-Unis et à Rome. [...] Plusieurs législatures de la Nouvelle-Angleterre, en effet, adopteront, ou à tout le moins considéreront des projets de loi visant à faire de l'anglais la seule langue d'enseignement légalement tolérée, tandis que planera la menace que Washington crée un ministère national de l'éducation²⁶.

L'importance de témoigner de son « américanisation » se fait donc sentir. S'ensuivent des conflits au sein du clergé entre Irlandais et Franco-Américains qui vont atteindre leur apogée entre 1925 et 1929. William Hickey, l'évêque de Providence dans le Rhode Island, propose de construire un collège avec les fonds du diocèse, collège que certains Franco-Américains voient comme une arme potentielle pour ceux qui souhaitent angliciser tous les catholiques des États-Unis²⁷. La résistance s'organise sous l'égide de l'Association canado-américaine et du journal *La Sentinelle*, fondé en

²⁴ *Ibid.*, 239-240.

²⁵ *Ibid.*, 240.

²⁶ Bock, « Suicide de la race », *op.cit.*, 186.

²⁷ *Ibid.*, 188.

1924. Principal organe de la résistance, c'est le journal qui inspire le nom de l'épisode surnommé la « crise sentinelliste ».

La crise sentinelliste divise le clergé et l'élite franco-américaine. Le clergé Canadien français du Canada appuie les actions des Franco-Américains, jusqu'au moment de la radicalisation des « Sentinellistes ». Ces derniers iront jusqu'à contester l'utilisation de fonds paroissiaux devant les tribunaux ce qui mène à l'excommunication des opposants et à la condamnation de *La Sentinelle*, mettant fin à la crise²⁸. Chez les partisans du Québec qui s'étaient ralliés à leur cause en 1922, notons que seule l'Action française ne se prononcera pas éventuellement contre les Sentinellistes. Groulx exprime dans ses mémoires qu'il était en accord avec la cause, mais en désaccord avec les méthodes employées²⁹.

Cet événement marque les Franco-Américains et s'inscrit dans un contexte de fragilisation des liens avec le Canada français. Bock précise que, pour Groulx, c'est l'indifférence du Québec qui en est la cause³⁰. Toutefois, la question est davantage complexe puisque c'est le rapport même à la nation canadienne-française, voire à l'identité canadienne-française, qui se redessine. Quoique le fossé se creuse depuis le début du siècle, la crise sentinelliste contribue à solder le phénomène de redéfinition des Franco-Américains qui s'était amorcé dès le tournant du XX^e siècle. Qui plus est, les années 1930 correspondent à la fin de l'émigration de masse de Canadiens français vers les États-Unis, de sorte que le fossé se creuse.

4.2. L'Ontario

En Ontario, le mouvement migratoire qui a vu naître les zones de colonisations de l'Est (milieu du XIX^e siècle) et du Moyen-Nord (fin du XIX^e siècle) se poursuit. La population d'origine française, qui ne comptait que quelques milliers d'âmes en 1821, dépasse le cap des 200 000 en 1910³¹. Au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, de nouvelles paroisses sont fondées dans le Nord-Est, notamment dans la région du Témiscamingue ontarien et de la grande zone argileuse. Dans le Moyen-Nord, de nombreuses institutions fondées dans cette période existent toujours aujourd'hui, dont le Collège du Sacré-Cœur fondé en 1913, ancêtre de l'Université de Sudbury

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, 189.

³⁰ *Ibid.*, 192.

³¹ Gervais, « L'Ontario français (1821-1910) dans Cornelius Jaenen, *Les Franco-Ontariens* (Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993), 49.

(1957) qui sera membre fondateur de l'Université Laurentienne en 1960. Dans le Nouvel-Ontario, le Collège du Sacré-Cœur jouera un rôle d'animateur culturel et intellectuel semblable à celui du Collège de Saint-Boniface pour le Manitoba. Il hébergera, entre autres, la Société historique du Nouvel-Ontario, fondée en 1942 (Chapitre 6). Les Canadiens français du Nouvel-Ontario se dotent aussi d'un journal, *L'Ami du peuple*, fondé en 1942. On retrouve aussi un phénomène semblable dans la grande région du Nord-Est avec l'Université de Hearst dont les premières assises remontent au Séminaire de Hearst fondé en 1953. Bien que la colonisation et les institutions qui en découlent soient primordiales au développement historique des Canadiens français de l'Ontario, l'événement marquant de la période est sans contredit le Règlement XVII. Nous y consacrons la majeure partie de ce bref survol historique en raison de son impact sur les Franco-Ontariens et l'écriture de l'histoire.

Le Règlement XVII est une loi scolaire visant à limiter, voire à éliminer, l'usage du français dans les écoles de la province. Quoiqu'il soit en vigueur de 1912 à 1944, le gouvernement de la province commence dès 1927 à y apporter des modifications significatives, de sorte que la crise scolaire s'étend de 1912 à 1927. Le Règlement XVII figure non seulement comme élément historique marquant de l'Ontario français, il témoigne aussi de la place de l'Ontario français au sein de la grande nation canadienne-française par l'intérêt voué à la cause par les Canadiens français du Québec. Qui plus est, le Règlement XVII occupe une place importante dans la création d'une identité « franco-ontarienne » que l'on qualifie parfois de « mythe fondateur³² » de l'Ontario français.

La crise scolaire de l'Ontario se manifestent après celle du Manitoba, qui s'étend de 1890 à 1896 (avec une reprise des hostilités en 1916) et celles de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905. Bien que le Règlement soit adopté en 1912, les conflits scolaires dans cette province débutent dès le siècle précédent. Deux lois adoptées en 1885 et 1890 limitent l'enseignement du français et rendent obligatoire l'enseignement de l'anglais. L'accès à l'éducation de langue française préoccupe les Canadiens français de la province qui tiennent un premier Congrès des Canadiens français de l'Ontario en 1910. Plus de 1 200³³ délégués y participent, adoptant deux résolutions

³² Martel, « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *MENS* 6, 1 (2005) : 70.

³³ Gervais, « Le Règlement XVII (1912-1927) », *Revue du Nouvel-Ontario*, 18 (1996), 133.; Centre de recherche en civilisation canadienne-française, « L'avenir est à ceux qui luttent : La fondation du Droit », *Le Règlement XVII : luttes et mobilisations* (Ottawa : Université d'Ottawa, 2012), page consultée août 2019, <https://crccf.uottawa.ca/reglement17/page/lavenir-est-ceux-qui-luttent-la-fondation-du-droit>

marquantes pour l'histoire des Franco-Ontariens : la fondation d'un journal pour défendre les droits des Canadiens français de l'Ontario³⁴ et la création de l'ACFÉO (Association canadienne-française d'éducation d'Ontario).

En dépit des demandes formulées par l'ACFÉO (dont la reconnaissance officielle des écoles bilingues, le prolongement de l'enseignement en français au palier secondaire, la formation pédagogique en français pour les instituteurs et l'embauche d'inspecteurs bilingues), les tensions montent et les protestants de la province qui s'opposent à l'enseignement en français se voient maintenant appuyés par les Irlandais catholiques, divisant ainsi les catholiques de la province. Le Règlement XVII sera institué en 1912 par le gouvernement Whitney, réélu en 1911, et confirmé en loi en 1915. Il limite l'enseignement du français aux deux premières années du primaire. Ceci sera modifié en 1913 pour permettre 1 h par jour d'étude du français. Avec la crise de la conscription de 1917, le Règlement XVII s'inscrit dans une réflexion sur la place des Canadiens français au Canada. Selon Mason Wade, « [a]u moment où le Québec entrait dans l'année 1915, son attention et sa sympathie étaient beaucoup plus concentrées sur l'Ontario que sur l'Europe³⁵. » On note par ailleurs un vocabulaire influencé par la guerre dans les médias. Les Canadiens français de l'Ontario sont présentés comme des blessés et l'ennemi comme les « Prussiens de l'Ontario³⁶ ». Les Canadiens français du Québec s'impliquent par des campagnes de financement comme le *sou de l'écolier*³⁷, de multiples articles de journaux et autres publications, dont *L'appel de la race* de Lionel Groulx.

Entre 1912 et 1927, l'élite canadienne-française de l'Ontario se mobilise. L'ACFÉO lance une campagne de désobéissance civile, à laquelle le gouvernement réagit en retirant le financement des écoles et en refusant de reconnaître les brevets d'enseignement des enseignants et enseignantes qui s'opposent au règlement. Les médias canadiens-français, dont le journal *Le Droit*, fondé par les Oblats d'Ottawa avec l'appui de l'ACFÉO en 1913, jouent un rôle primordial dans cette affaire. Les recours à la justice seront nombreux, et le sénateur libéral Napoléon-Antoine Belcourt ainsi que le sénateur conservateur québécois Philippe Landry seront les principaux défenseurs de la cause franco-ontarienne. Le rôle de l'Église est complexe en raison de la division entre le clergé

³⁴ Alors que l'ACFÉO est fondée rapidement, le journal *Le Droit* ne sera pas fondé avant 1913, avec l'appui de l'ACFÉO. *Ibid.*

³⁵ Mason Wade dans Pierre Savard, « Relations avec le Québec », dans *Les Franco-Ontariens*, Cornelius Jaenen, dir. (Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993), 236.

³⁶ Gervais, « Le Règlement XVII », *loc.cit.*, 163.

³⁷ *Ibid.*, 162.

canadien-français et irlandais-catholique de l'Ontario : alors que l'évêque d'Ottawa est nommé par l'archevêché de Montréal, les autres évêques de l'Ontario relèvent de l'archevêché de Toronto. Se tournant vers Rome, les défenseurs de la cause franco-ontarienne accusent un sérieux revers avec la première lettre encyclique de Benoît XV, datant du 27 octobre 1916, qui appelle au calme et à l'unité, divisant ainsi le clergé canadien-français. La lutte se poursuit toutefois avec le sénateur Belcourt et la *Unity League* qui cherche à rallier les Anglo-Ontariens à la cause des francophones. Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario en 1925, crée une commission d'enquête qui déposera son rapport en 1927. Après le dépôt du rapport de la commission Scott-Merchant-Côté, le gouvernement accepte de créer des écoles primaires bilingues qui auront le français comme langue d'enseignement. Alors que la crise est résorbée, le Règlement XVII sera officiellement en vigueur jusqu'en 1944 et disparaîtra faute d'être reconduit.

4.3. L'Ouest canadien

Marqué par les rébellions du XIX^e siècle et la pendaison de Louis Riel en 1885, le Manitoba français est aux prises avec de nombreux défis linguistiques dans la première moitié du XX^e siècle. La province, dont la population avait été divisée presque également entre francophones catholiques et anglophones protestants, a été le foyer de vagues successives de migrations et du départ de nombreux Métis francophones et catholiques qui brime cet équilibre. Les deux guerres mondiales affectent aussi le cours de l'histoire franco-manitobaine par l'arrivée d'immigrants européens de partout après les hostilités. On compte aussi de nombreux immigrants de langue française – Français, Belges et Suisses – qui s'ajoutent aux Métis et aux Canadiens français déjà établis sur ces terres. La population de langue française se regroupe principalement dans des paroisses quasi homogènes en milieu rural ou à Saint-Boniface, qui joue encore le rôle de capitale culturelle et éducative.

Les débats politiques entourant l'enseignement du français suivent un parcours semblable à ce que nous avons présenté pour l'Ontario. En 1890, la législature du Manitoba vote pour abolir la langue française comme langue officielle de la province et cesse le soutien financier aux écoles catholiques, plongeant le Manitoba dans une controverse nationale. Le compromis Laurier-Greenway de 1896 permet de trouver un terrain d'entente. Toutefois, on adopte une nouvelle loi scolaire en 1916 qui, tout comme le Règlement XVII en Ontario, supprime les écoles bilingues et, par le fait même, l'enseignement du français. Les Canadiens français du

Manitoba fondent alors l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) qui aura un rôle semblable à celui de l'ACFÉO et qui servira de « genre de ministère de l'éducation parallèle pour améliorer l'éducation en français des francophones du Manitoba³⁸. » Ce n'est qu'en 1955 que l'enseignement du français sera rétabli pour les écoliers de la 4^e à la 6^e année. L'enseignement du français sera permis à tous les niveaux à compter de 1959, soit après la tenue d'une commission royale d'enquête.

Tout comme leurs confrères du Québec et de l'Ontario, les Canadiens français de l'Ouest mettent sur pied aussi de nombreuses institutions au cours de ce demi-siècle d'histoire dont la Société historique de Saint-Boniface (Chapitre 6) fondée en 1902 et le journal hebdomadaire catholique *La Liberté* fondé en 1913 par l'archevêque Adélard Langevin. En 1941, le journal se fusionne avec le journal fransaskois *Le Patriote de l'Ouest*. On retrouve aussi le journal *La Survivance* fondé en 1928 en Alberta. C'est aussi au cours de cette période que l'on fonde le Cercle Molière (1925), la première Caisse populaire de la province (1937), la station de radio de langue française CKSB (1946) et la troupe de danse folklorique Les Gais Manitobains³⁹ (1947).

L'absence de textes historiques provenant de l'Alberta ou de la Saskatchewan dans le corpus s'explique par le retard dans l'émergence d'une production historique dans ses deux provinces. Alors qu'on y retrouve des bastions canadiens-français importants, la population est répartie dans de petits villages sur de vastes territoires et elle ne s'est pas dotée d'une institution centrale comme ce fut le cas à Saint-Boniface, siège épiscopal autour duquel gravite l'élite intellectuelle. Notons que le Collège de Saint-Boniface est fondé en 1855 et qu'on retrace les premières tentatives d'enseignement formel à l'abbé Norbert Provencher en 1818. Ce n'est pas le cas de l'Alberta et de la Saskatchewan. De fait, ce n'est qu'en 1913 que l'on voit naître un collège, le collège jésuite Saint-François-Xavier, à Edmonton, en Alberta, qui œuvrera jusqu'en 1943. Le Collège-Saint-Jean d'Edmonton, qui était un juniorat oblat, s'affilie à l'Université d'Ottawa et offre le cours classique de 1942 à 1960. Le collège Mathieu de Gravelbourg, fondé en 1918, offrira le cours classique jusqu'en 1967. Dans le nord de la Saskatchewan, on fonde le Collège Notre-Dame à Prince Albert en 1953 et ce dernier s'affilie à l'Université de Sudbury en

³⁸ Société historique de Saint-Boniface, « Histoire chronologique du Manitoba français », dans *Centre du patrimoine*, (Manitoba : Société historique de Saint-Boniface, 2010), page consultée août 2019, <http://shsb.mb.ca/en/node/354>

³⁹ Les Gais Manitobains prendront le nom des Danseurs de la Rivière-Rouge en 1978 et de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge en 1993.

1958. La Société historique de la Saskatchewan, association fransaskoise très dynamique, n'est fondée qu'en 1978.

Ce qui distingue la situation manitobaine (et, plus largement, l'Ouest canadien) est sans contredit la question métisse. La première moitié du XX^e siècle voit la nation métisse se développer au niveau de ses institutions, d'une part, de même que par la réinterprétation des événements du XIX^e siècle auprès des historiens du Canada. L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba est fondée en 1887, c'est-à-dire deux ans après la Rébellion de 1885. On retrouve parmi les fondateurs Joseph Riel, frère de Louis Riel, de même que de nombreux anciens associés de Riel⁴⁰. Dès 1909, l'Union nationale métisse entreprend un important travail pour récupérer des documents, livres et textes permettant d'écrire une histoire de l'Ouest en tenant compte de la perspective métisse. Un historien français habitant l'Ouest canadien, August-Henri de Trémaudan, participera avec d'autres historiens de l'Ouest à faire connaître l'histoire métisse. La Société historique de Saint-Boniface organise aussi une série de conférences sur les Métis au cours des années 1920. Un important travail de réinterprétation historique s'exprime entre le début du siècle et les années 1940. En 1932, l'Union nationale pose les assises d'une Société historique métisse dont le but est « Enseigner, populariser l'histoire de l'Ouest canadien, ériger des monuments, donner à la nation métisse la place qui lui revient dans l'histoire de son pays⁴¹. » On retrouve aussi, du côté du Canada français, une publication de Lionel Groulx (1944), de même que l'important texte de Trémaudan, mandaté par l'Union nationale métisse à compléter les recherches qu'il avait entreprises et à publier une histoire des Métis de l'Ouest. L'ouvrage paraîtra en 1936.

Étienne Rivard explique qu'à la fin du XIX^e siècle, les Métis font partie de la famille canadienne-française. Cette place diminuera cependant au début du XX^e siècle⁴². Rivard explique :

Même au sein des historiens qui, auparavant, avaient mis en avant les liens de parenté culturelle qui unissent Métis et Canadiens français, jamais ces liens ne sont-ils présentés comme de premier degré. Les Métis ne sont pas tant des frères que des

⁴⁰ Adam Gaudry, « Métis », dans *l'Encyclopédie canadienne*, (Toronto: Historica Canada, 2009), page consultée août 2019, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/metis>

⁴¹ Archives de la Société historique de Saint-Boniface. Fonds Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Document 0285/1334/035. Statuts et règlement de la Société historique métisse Inc. Document signé le 23 août 1932. Document numérisé, page consultée août 2019, https://shsb.mb.ca/La_Societe_historique_metisse_0285_1334_035

⁴² Rivard, *op. cit.*, 57.

cousins, pour ne pas dire des cousins éloignés, et cela non seulement au sens géographique du terme⁴³.

5. La production historique

5.1. Historien... une discipline?

Au fil de ces premières décennies du XX^e siècle, la discipline historique commence à se tailler une place dans la sphère intellectuelle du Canada français. Selon Patrice Régimbald⁴⁴, la disciplinarisation⁴⁵ du métier d'historien précède sa professionnalisation officielle qui ne remonte qu'à 1946-1947 dans ce que l'auteur qualifie de « big bang historiographique ». En quelques mois, quatre institutions importantes sont fondées : l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval et l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) qui fonde, à son tour, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

Régimbald explique :

La génération d'historiens universitaires qui, les premiers, ont animé et assuré la réussite de ces institutions, ont propagé l'idée qu'une coupure profonde, définitive, se serait alors établie entre deux états successifs de la pratique historique, le premier, antérieur à ces fondations, étant marqué du sceau de l'amateurisme, le second, inaugurant l'ère nouvelle de l'histoire professionnelle. En somme, 1947 serait l'année zéro de la professionnalisation de l'histoire au Canada français⁴⁶.

Toutefois, Régimbald postule que la disciplinarisation s'observe déjà, bien avant cette « année zéro », par l'entremise des nombreuses publications, de la place d'associations professionnelles, de cours publics et d'une chaire⁴⁷. Bien que l'on puisse déceler des traces de sa complicité avec le monde de la littérature, l'historiographie du début du XX^e siècle commence à se distinguer de celle de la deuxième moitié du XIX^e siècle d'une part par l'évolution de son schéma narratif, d'autre part par l'arrivée de nouveaux espaces de production historique, notamment les sociétés savantes.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Régimbald, *loc. cit.*

⁴⁵ La distinction entre professionnalisation et disciplinarisation du métier d'historien ne fait pas l'unanimité. Yves Gingras, dans son compte rendu critique de l'ouvrage de Donald Wright, y voit une distinction d'ordre juridique. « Parler de « disciplinarisation » au lieu de « professionnalisation » aurait eu l'avantage de rappeler les différences juridiques cruciales sur le contrôle des titres qui séparent les formations professionnelles, comme le droit, le génie et la médecine, des formations purement académiques non contrôlées sur le marché du travail comme l'histoire, la science politique, la sociologie ou même la physique. » Yves Gingras, « *The Professionalization of History in English Canada. Par Donald Wright.* », *Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine* 30, 2 (2007) : 125-129.

⁴⁶ Régimbald, *loc. cit.*, 164.

⁴⁷ Chaire de Lionel Groulx en 1915.

Au XIX^e siècle, déjà, quelques sociétés savantes voient le jour. Toujours selon Régimbald, on peut même parler « d'un mouvement de création de sociétés savantes consacrées, en tout ou en partie, à l'étude du passé⁴⁸ » à compter des années de la fin du XIX^e siècle. Citons, à titre d'exemple, la *Société Royale du Canada*, fondée en 1882, au sein de laquelle on dénombre plusieurs historiens⁴⁹. Plusieurs sociétés historiques naissent dans la première moitié du XX^e siècle, donnant lieu à ce que l'on pourrait nommer une deuxième vague de fondation de ce type de société dont il sera question au Chapitre 6. C'est donc surtout à compter des années 1920 que l'on voit arriver sur la scène un nombre impressionnant de sociétés historiques, et ce, même pour le Canada anglais⁵⁰ avec la *Canadian Historical Association* et la *Canadian Historical Review*, fondés en 1920 et 1922 respectivement, ou dans le monde académique plus large, comme en témoigne la création de l'ACFAS en 1924 qui a pour but de promouvoir la science « pour la Race, par l'Université⁵¹. » On retrouve aussi la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, fondée en 1919 à l'initiative du gouvernement fédéral. Son ancêtre, l'Association des monuments historiques du Canada, a été mise sur pied en 1907 par la Société royale du Canada⁵².

Pour Ronald Rudin, la professionnalisation débute avec Groulx au cours des années 1930. Il fait par ailleurs de Groulx un historien normal « plutôt que le personnage anachronique qu'en a composé l'essentiel de l'historiographie québécoise » pour montrer qu'il a « reflété précisément à la fois la profession d'historien à laquelle il appartenait et la société dans laquelle il vivait⁵³. » Ainsi, il précise qu'il ne cherche pas à se positionner de manière chronologique qui « postule l'existence d'une époque préprofessionnelle dominée par Groulx et qui s'achève, après la Seconde Guerre mondiale, par l'entrée en scène d'une nouvelle génération de professionnels laïques⁵⁴. »

⁴⁸ Régimbald, *loc.cit.*, 176.

⁴⁹ *Ibid.*, 177.

⁵⁰ Pour un survol de l'évolution de la production historique au Canada anglais, voir : Donald Wright, *The Professionalization of History in English Canada* (Toronto : University of Toronto Press, 2005).

⁵¹ Rudin, *Faire de l'histoire, op.cit.*, 63.

⁵² Juliette Dutour, « La construction du patrimoine du Canada entre reconnaissance publique et valorisation touristique : le rôle de la commission des lieux et monuments historique et des organismes de tourisme canadiens (1919-1956) » (Thèse de Ph.D, Université de Laval/EHESS, 2008), 137. Dans sa thèse, Dutour explique que les membres de la commission justifient le choix des sites en fonction du tourisme. La valeur du site est donc déterminée en fonction de sa valeur historique et commerciale. Voir aussi: Yves Yvon J. Pelletier, « The Politics of Selection: The Historic Sites and Monuments Board of Canada and the Imperial Commemoration of Canadian History, 1919-1950 », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada* 17, 1 (2006) : 125-150.

⁵³ Rudin, *op.cit.*, 22.

⁵⁴ *Ibid.*, 21.

Ainsi, tout comme Régimbald, Rudin nous permet de voir à quel point la production historique prend de l'essor au Québec. Si les transformations sont souvent observées à partir du Québec, cette périodisation nous permet aussi d'observer la disciplinarisation dans les diverses régions à l'étude, de même que le rythme auquel elle s'opère. De plus, avec le développement d'une historiographie régionale, nous assistons à une prise de conscience dans les régions du Québec qui se traduit aussi par un intérêt pour l'histoire régionale dans les autres régions du Canada français.

Alors que les premières sociétés historiques de langue française, grandes productrices d'histoire et animatrices culturelles, émergent au Québec et dans sa périphérie à compter du tournant du XX^e siècle, une deuxième vague de fondation s'opère dans les années 1920 et 1930 avec le mouvement régionaliste⁵⁵. L'historiographie régionaliste regroupe des monographies régionales, des monographies de paroisses ou de ville et village, de même que la production historique des sociétés d'histoire.

Si les études sur le régionalisme portent principalement sur les régions québécoises, qu'en est-il de la production qui s'opère dans les zones limitrophes? Tel que nous allons l'observer dans les chapitres à venir, le mouvement régionaliste – qui participe au discours nationaliste – s'opère aussi dans les autres régions du Canada français. Que le discours nationaliste s'intéresse aux espaces limitrophes, tant au Québec qu'à l'extérieur de ses frontières, n'a rien de surprenant. Comme l'explique Michel Bock :

Les liens qui se sont tissés entre les milieux nationalistes du Québec et de l'Ontario français découlaient d'une conception organique de la nation canadienne-française qui valorisait par-dessus tout la « Tradition » comme facteur d'inclusion ou d'exclusion, par-dessus même toute considération géographique ou politique. Les idéologues nationalistes de la première moitié du XX^e siècle concevaient la nation canadienne-française comme une communauté de langue, de culture, d'histoire et de foi. La nation était donc antérieure à l'État et existait à l'extérieur de tout cadre territorial précis. Les nationalistes la rendaient analogue à un « organisme » dont l'existence se déployait dans l'espace, mais aussi dans le temps : née à l'époque de la Nouvelle-France, qui recouvre pour un temps la majeure partie du continent nord-américain, elle s'acheminait, d'après eux, vers l'accomplissement de son destin temporel⁵⁶.

⁵⁵ Harvey, *loc.cit.*

⁵⁶ Bock, « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne », *Francophonies d'Amérique*, 18 (2004) : 121.

De plus, il existe, dans la nation canadienne-française, une institution qui transcende les régions, soit l'Église ou l'Église-Nation qui joue un rôle éminemment politique et identitaire⁵⁷. Selon Robert Choquette :

Dans les prairies canadiennes, en Ontario et en Acadie, les années 1880 à 1930 furent une période de prise de conscience d'identités régionales francophones, en raison des dures luttes que ces groupes francophones eurent à mener contre des majorités anglophones et des gouvernements provinciaux qui cherchaient à faire disparaître les communautés canadiennes-françaises et acadiennes. C'est l'Église catholique canadienne-française qui, à partir de ses bases québécoises, donna le leadership, l'encadrement, les ressources financières et institutionnelles ainsi que le personnel qui permirent de contrer cet assaut, tout en jetant les fondations de communautés canadiennes françaises dynamiques et permanentes dans le Nord-Ouest, en Ontario et en Acadie. [L'Église et son clergé] bâtissait non seulement églises, écoles, collèges, universités et hôpitaux, mais elle possédait parfois des journaux, des postes de radio [...] ⁵⁸.

Cette période de « prise de conscience identitaire » qu'évoque Choquette passe donc aussi par les régions et par de nombreuses associations nationales, fondées et animées gratuitement par les membres du clergé jusque dans les années 1960.

5.2. *Survol de la production historique : 1900 à 1950*

La production historique sur laquelle nous nous appuyons dans cette seconde partie de la thèse regroupe des ouvrages d'historiens de renom, dont Groulx et Chapais ou Marion et Mignan, de même que des publications de sociétés historiques régionales. L'historiographie régionale – dans laquelle on trouve les monographies régionales, les synthèses régionales, les monographies de paroisses ou de villes et villages, de même que la production historique des sociétés d'histoire – regorge d'ouvrages porteurs d'un discours d'enracinement très riche et fortement axé sur le territoire historique. C'est d'ailleurs pourquoi elle fera l'objet d'une attention particulière : les synthèses régionales seront présentées dans le Chapitre 5 suivant alors que nous allons explorer les contextes de fondation de sociétés historiques dans le Chapitre 6.

Puisque la période que nous abordons dans cette deuxième partie de la thèse s'échelonne sur plus d'un demi-siècle, l'évolution de l'historiographie mérite une attention, particulièrement la première chaire et la création de programmes et d'institutions. Aussi faut-il préciser que cette

⁵⁷ *Id.*, « Des braises sous les cendres », *op.cit.*

⁵⁸ Robert Choquette, « L'Église québécoise et les Églises de langue française du Canada », *Francophonies d'Amérique*, 9 (1999) : 179.

période correspond à une effervescence historique qui se manifeste par des publications plus nombreuses à compter des années 1920 et 1930, par exemple. On est encore loin de l'éclatement historiographique des années 1960⁵⁹ attribuable, entre autres, à la montée de l'histoire sociale. On peut néanmoins y voir un premier balbutiement. Lionel Groulx est généralement reconnu comme l'historien le plus important de cette période. Ce statut attribué au chanoine ne fait cependant pas l'unanimité chez les contemporains de Groulx. Pour Camille Roy, dont l'ouvrage portant sur l'histoire de la littérature canadienne-française paraît pour la première fois en 1918, c'est à Chapais, et non à Groulx, que revient cet honneur. Notons par ailleurs qu'une controverse entoure Roy, que l'on reconnaît comme bon-ententiste⁶⁰, et Lionel Groulx lors de la parution de son roman *L'appel de la race*⁶¹. Le débat gravite autour de la thèse même du roman. Roy s'oppose à plusieurs éléments de fond du roman, dont la rupture d'un mariage (la religion étant plus importante que la nation), de même que la place du politique dans la définition du Canada français.

L'ouvrage de Roy, que nous intégrons dans notre réflexion à la fois comme outil de recherche et comme source, est particulièrement intéressant en raison de sa représentation de la production historique. Il offre un survol détaillé de ce qui s'est produit de 1900 à 1939, et qui est publié par un contemporain dont le regard est aussi teinté par son époque. Qui plus est, Roy jouera un rôle marquant, selon Annette Hayward, dans la formulation des débats entourant la « querelle régionaliste » en raison de son discours de 1904 portant sur la nationalisation de la littérature canadienne-française. Il en sera question au Chapitre 5. Le chapitre 11 de cet ouvrage semble avoir été rédigé en 1962 dans le cadre de la réédition revue et corrigée par l'auteur du livre paru en 1939 et réédité en 1962, « L'Histoire et biographie de 1900 à 1939⁶² ». Il fait montre des tendances historiographiques, dont l'histoire régionale, et de la place qu'occupe l'étude de l'histoire dans la littérature. Il témoigne aussi de la transformation de l'histoire et de son passage d'une histoire amateur à une histoire plus professionnelle. Roy écrit, par ailleurs :

⁵⁹ Bock attribue cet éclatement et fractionnement à la montée de l'histoire sociale, de sorte que l'historiographie, à compter des années 1960, s'éloigne de l'histoire nationale sans pour autant se départir de la question nationale et de ses représentations institutionnelles, intellectuelles, ou idéologiques. Bock, *Quand la nation*, *op.cit.*, 30. D'autres chercheurs font la même observation. Voir les travaux de Rudin, et *Les idées mènent le Québec : Essais sur une sensibilité historique*, Stéphane Kelly, dir. (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2003).

⁶⁰ Régimbald, *op.cit.*, 181. On définit ici le bon-ententisme comme le désir d'entretenir une relation de bonne entente avec le Canada anglais, notion qui est parfois perçue comme étant néfaste au projet national portée par certains intellectuels dont Groulx.

⁶¹ Lucie Robert, « Camille Roy et Lionel Groulx: la querelle de l'*Appel de la race* », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 32, 3 (1978) : 399-405.

⁶² Mgr Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française* (Montréal : Beauchemin, 1962 [1939]), 126-140.

L'histoire est un genre où les ouvrages maintenant abondent. Les ouvrages sont multiples, d'inégale valeur; un grand nombre sont de précieuses contributions à l'étude du passé. Nous ne pouvons songer ni à les analyser ni à les apprécier tous. Ces œuvres sont souvent des monographies dont les objets sont très différents : il est difficile de les grouper, pour en faire des synthèses méthodiques⁶³.

Dans ce chapitre de l'ouvrage de Roy, on retrouve les ouvrages d'historiens influents en première partie, suivis des ouvrages de nature régionale et des biographies. Principalement axée sur la production québécoise, la synthèse qui suit s'inspire principalement des textes de Roy et de la publication des Sœurs de Sainte-Anne, publiée en 1954⁶⁴, de même que des études plus récentes de Serge Gagnon⁶⁵ et Ronald Rudin⁶⁶. Ce survol permet entre autres de constater quelques grandes tendances de la production de l'époque, notamment en ce qui a trait à la production en région.

5.3. La production historique : quel territoire?

Les publications de Roy et des Sœurs de Sainte-Anne s'entendent, pour l'essentiel, sur la liste d'historiens les plus notables⁶⁷. Le courant qui attire cependant notre attention pour cette partie de la thèse est le courant régionaliste ou, plus largement, l'histoire portant sur les régions. L'histoire régionaliste, dont l'un des plus grands adeptes est Albert Tessier, est généralement rattachée à la production historique québécoise. Pourtant, les textes à l'étude au Chapitre 3, de même que dans le Chapitre 5, témoignent d'un courant semblable dans les autres régions du Canada français. Tessier, mieux connu pour sa contribution au cinéma, publiera quelques ouvrages historiques qui s'intéressent à Trois-Rivières, entre autres⁶⁸. On lui attribue aussi la publication de causeries historiques⁶⁹. Comme l'explique Brigitte Nadeau, on retrouve dans l'œuvre de Tessier une propagande régionaliste identitaire⁷⁰ qu'elle attribue à l'influence du régionalisme provençal de Frédéric Mistral (ou régionalisme mistralien), qu'elle étudie dans une optique de transferts culturels. En ce qui a trait aux mouvements nationalistes de l'époque de Tessier, Nadeau explique :

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Sœurs de Sainte-Anne, *op.cit.*, 386-392, 409-414, 463-484.

⁶⁵ Gagnon, *Le Québec et ses historiens, op.cit.*

⁶⁶ Rudin, *Faire de l'histoire, op.cit.*

⁶⁷ S'y retrouvent donc nos deux auteurs, Thomas Chapais et Lionel Groulx, de même qu'Alfred De Celles, l'abbé Auguste Gosselin, l'abbé H.-A. Scott, l'abbé Ivanhoë Caron, Mgr. Maurault, R.P Adrien-Gabrien Morice (dont il sera question au chapitre suivant), l'Abbé Georges Robitaille et Gustave Lanctôt.

⁶⁸ Albert Tessier, *Trois-Rivières : Quatre siècles d'histoire, 1535-1935*, (Les Trois-Rivières : Le Nouvelliste, 1934).

⁶⁹ *Id.*, *Ceux qui firent notre histoire* (1935), *Pèlerinages dans le passé* (1942).

⁷⁰ Brigitte Nadeau, « Albert Tessier, agent de transmission d'une idée du Québec en France entre 1930 et 1950 », *MENS* 12, 2 (2012) : 61.

Tessier occupe, parmi les penseurs québécois des décennies 1930 et 1940, une position ambiguë, pris entre un clergé traditionaliste qui le considère trop progressiste et des intellectuels tournés vers la modernité qui le jugent conservateur. Condamné par les uns et les autres, il est laissé pour compte après la Révolution tranquille : il ne peut ni célébrer la modernité, puisqu'il semble avoir perdu son pari d'intégrer les valeurs ancestrales dans la nouvelle société, ni pleurer sur les traditions perdues, puisqu'il a tenté d'inclure le progrès comme une valeur positive de l'ère nouvelle⁷¹.

Le concept des régionalismes ne se limite pas à l'historiographie ou au contexte québécois. Il s'inspire de la littérature⁷², plus spécifiquement de l'ouvrage phare d'Annette Hayward, qui s'intéresse au Canada français comme une « région » fidèle aux traditions françaises. C'est donc le rapport entre Canada français et France qui attire l'attention de cette autrice. Dans le cas du Canada, c'est en 1904, par le biais de la revue *Le Parler français*, que se concrétise le régionalisme canadien. Les rédacteurs de cette revue s'intéressent beaucoup au régionalisme français, un rapprochement qui, selon Hayward, s'explique du fait que « ces régions sont restées beaucoup plus fidèles que Paris aux croyances de l'ancien régime. En outre, le mouvement régionaliste, issu des provinces, défend des causes chères aux rédacteurs du *Parler français*, tels le retour à la terre, la fidélité aux ancêtres et la nécessité d'une littérature catholique du terroir. Par conséquent, on ne tardera guère à le citer en exemple aux auteurs canadiens⁷³. »

Toujours selon Hayward, l'usage du mot « terroir » dans un contexte canadien apparaît pour la première fois dans cette revue, dans un article consacré à l'abbé H.-R. Casgrain dans lequel les rédacteurs suggèrent que son ouvrage *Légendes canadiennes*, qui s'inspire du terroir, « [appartient] à un genre susceptible de jeter les bases d'une littérature canadienne autonome⁷⁴. » Il existe, selon Hayward, un lien entre cette littérature autonome du Canada et le régionalisme français⁷⁵ qui s'inscrit dans la querelle entre les « régionalistes » et les « exotiques ». Cette littérature autonome passe aussi par une « nationalisation » de la littérature, idée prisée par certains intellectuels, dont l'abbé Casgrain et Camille Roy.

Si Hayward présente l'ensemble du Canada français comme une « région » demeurée fidèle aux traditions françaises, cette dynamique entre région et nation participera à l'émergence d'une historiographie régionale au sein même du Canada français. On y valorise la « région » comme

⁷¹ *Ibid.*, 71.

⁷² Annette Hayward, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : Vers l'autonomisation de la littérature québécoise* (Ottawa : Le Nordir, 2006).

⁷³ *Ibid.*, 39.

⁷⁴ Le comité du Bulletin, « L'abbé H.-R. Casgrain », *Parler français* 2, 7 (mars 1904), 193-194 dans Hayward, 39.

⁷⁵ Hayward, *op.cit.*, 40.

concept et comme reflet authentique de la « nation ». Il n'est donc pas surprenant que Roy consacre une section de son chapitre « L'Histoire et biographie de 1900 à 1939⁷⁶ » à l'histoire régionale dans son ouvrage publié en 1939.

Du côté de l'historiographie, la production est aussi influencée par ce mouvement régionaliste. Gilles Sénécal, qui s'intéresse aux monographies de régions de colonisation, situe l'éclosion du genre de 1850 à 1915. Il présente « le plan typique, les sources utilisées, le traitement des données et des informations, les méthodes et les principaux concepts véhiculés⁷⁷ » par ce genre. Alors que ces ouvrages sont de nature historique et qu'ils « poursuivent l'approche chronologique », les monographies des régions de colonisation « utilisent toutes les données du milieu disponibles à l'échelle régionale, tels le climat ou la qualité des sols, afin de les mettre en rapport avec le projet de développement social et politique envisagé⁷⁸. » Si Sénécal associe principalement le mouvement à la naissance d'une géographie institutionnelle et académique au Québec⁷⁹, ses réflexions nourrissent néanmoins notre démarche en raison de l'objet commun – la monographie (Chapitre 3) de même que les synthèses régionales (Chapitre 5). Qui plus est, selon Sénécal, les ouvrages sélectionnés, qui s'inspirent largement de la production états-unienne⁸⁰, ne semblent pas aborder la vie du colon et son contexte social. Il poursuit : « Cette carence à décrire les milieux sociaux en pays de colonisation sera en partie comblée par le roman de la terre, qui, soit dit en passant, représente le prolongement de la monographie régionale, puisqu'il en est l'illustration populaire⁸¹. »

Selon Fernand Harvey, l'historiographie régionaliste, comme le roman de la terre, serait donc le proche parent de cette éclosion d'un genre souligné par Sénécal. Nous observons toutefois, dans les publications à l'étude, que ce rapport à la région et à l'histoire s'inspire largement du nationalisme⁸². Il s'agit d'une réflexion qui s'approche de celle de Mgr Albert Tessier⁸³, exprimée en 1929, selon laquelle il importe d'encourager la production historique dans les régions pour

⁷⁶ C. Roy, *op.cit.*

⁷⁷ Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographique. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec* 36, 97 (1992) : 33.

⁷⁸ *Ibid.*, 35.

⁷⁹ *Ibid.*, 38.

⁸⁰ *Ibid.*, 47.

⁸¹ *Ibid.*, 52.

⁸² F. Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, 55 (2001) : 53-102.

⁸³ Albert Tessier, « Réveil régionaliste », *Almanach de la langue française* (Montréal : Librairie d'Action canadienne-française, 1929), 102-103 dans Normand Perron, « Le Chantier des histoires régionales et la Public History », *RHAF* 57, 1 (2003), 25.

développer un sentiment national fort. L'appel lancé par Tessier semble avoir porté fruit puisque de nombreuses sociétés d'histoire sont fondées au cours des années 1930 de même que de nombreux ouvrages répertoriés dans la publication de Roy de 1939⁸⁴. Cette historiographie régionale est cependant foncièrement une historiographie nationale dont l'objectif est de forger un sentiment patriotique fort. Ainsi, la nation passe par la région et, bien que cette historiographie régionale évolue de façon autonome, il n'en demeure pas moins qu'elle est née, et qu'elle demeure, à l'intérieur des cadres d'une historiographie nationale. Le mouvement nationaliste Canadien français est intimement lié à la production historique sur son territoire.

Tout comme Sénécal, Harvey identifie certaines phases de la production historique régionale⁸⁵. Nous proposons le découpage suivant, qui tient compte des observations des deux chercheurs. Dans la première phase, on retrouve des monographies de colonisation, publiées entre 1850 à 1940 environ. Selon Sénécal, cette période se termine en 1914, mais nous observons qu'elle perdure, notamment en Ontario⁸⁶. Notons, par ailleurs, que certaines caractéristiques de cette première phase, que Sénécal présente comme l'émergence d'un « genre », sont reprises dans les monographies présentées au Chapitre 3, portant sur des paroisses aux États-Unis ou dans l'Ouest, de même que dans les publications de type « monographies de paroisses » qui paraissent à la Société historique du Nouvel-Ontario jusque dans les années 1940. La deuxième phase regroupe les synthèses régionales publiées principalement dans les années 1930, répertoriées par Fernand Harvey, et dont les grandes lignes ressemblent aux deux synthèses régionales à l'étude dans le Chapitre 5. La troisième phase, qui s'échelonne de 1940 à 1960, regroupe des monographies régionales à caractère économique ou géographique qui ont un regard historique portant sur le développement économique de la région.⁸⁷ Finalement, depuis 1960, Harvey précise que cette historiographie sera influencée par l'intervention de l'État québécois dans l'aménagement du territoire⁸⁸ de même que par l'institutionnalisation du genre par le biais des Chantiers d'histoire régionale dans les années 1980.

⁸⁴ C. Roy, *op.cit.*, 137-140.

⁸⁵ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *op.cit.*, 90. C'est à noter que Harvey présente trois phases du régionalisme. Tout en nous inspirant de l'approche de Harvey, nous avons opté de présenter le mouvement en quatre phases puisque ça correspond mieux avec notre étude de la production historique qui s'inspire du genre avec une étape particulière pour représenter les années 1940 à 1960.

⁸⁶ Voir les monographies de paroisses publiées par la SHNO dans les années 1940 à 1960, présentés au Chapitre 6.

⁸⁷ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *op.cit.*, 90.

⁸⁸ *Ibid.*

L'historiographie régionaliste des premières décennies du XX^e siècle se situe à la croisée du nationalisme littéraire et du genre historiographique. Lorsqu'on cherche à en dessiner les contours, il y a toutefois lieu de distinguer entre la production historique locale et régionale (l'histoire produite en région) et l'historiographie régionaliste. Sénécal analyse ces ouvrages dans une perspective géographique et y voit même la naissance d'une école québécoise de géographie. Ces premières monographies, dont il a été question rapidement dans le Chapitre 3, proposent une vision dotée d'une certaine cohérence, de sorte qu'on puisse parler, selon Sénécal, d'un « genre »⁸⁹. Alors qu'elles véhiculent certaines valeurs, dont le retour à la terre, et qu'elles cherchent à adresser l'avenir par le développement économique, les premières monographies se penchent aussi sur l'histoire, aussi récente soit-elle. Par ce fait, elles sont empreintes d'un discours d'enracinement que nous avons abordé dans le Chapitre 3. Alors que Sénécal observe une certaine homogénéité dans l'éclosion du genre, notre analyse du Chapitre 3 témoigne toutefois de grandes différences liées aux particularités régionales. Certains thèmes, dont l'exil et l'urbanité, occupent plus de place que le « retour à la terre » qui est par ailleurs absent des monographies franco-américaines.

Ces premières monographies inspirent, par ailleurs, les premières synthèses puisque, comme le souligne Harvey, « les deux entreprises s'inscrivent dans la même idéologie d'appropriation territoriale⁹⁰. » Toutefois, elles s'en distinguent, entre autres, par les références au passé avec, en filigrane, l'histoire nationale⁹¹, mais surtout par les sources, c'est-à-dire là où les synthèses régionales de la première heure se distinguent largement des synthèses régionales subséquentes. Comme le rappelle Harvey, les archives en région n'existent essentiellement pas et on s'appuie donc largement sur la mémoire vivante « ce qui confère à leur analyse – ou à leur récit – un caractère de proximité qui a été perdu dans les générations ultérieures⁹². » Comme le souligne Harvey, les synthèses ont un but commun, soit celui de « développer une mémoire collective et une conscience régionale forte⁹³. » Il ajoute : « Ce régionalisme affirmé s'inscrit dans la lignée du nationalisme de Lionel Groulx⁹⁴. »

Alors que la production de monographies de colonisation de la première phase s'explique par l'occupation de nouveaux territoires, le foisonnement des années 1920 et 1930 s'expliquerait, selon

⁸⁹ Sénécal, *op.cit.*, 33-60.

⁹⁰ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *loc.cit.*, 56.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*, 57.

⁹³ *Ibid.*, 94.

⁹⁴ *Ibid.*

Harvey, par la conjoncture de l'effet des anniversaires et de l'émergence de régionymes⁹⁵ dans les années 1930 et 1940. Ces derniers contribuent à la définition d'identités régionales, puisque « [l]a crise économique de cette décennie était sans doute propice à des remises en question et à des bilans. Mais il faut y voir aussi l'indice d'une certaine maturité des espaces territoriaux du Québec qui avaient pour la plupart – à l'exception de l'Abitibi— atteint les limites de leur potentiel de colonisation agricole⁹⁶. »

Cette seconde partie de la thèse regroupe trois chapitres qui analysent la production historique pendant la première moitié du XX^e siècle. Le Chapitre 4, qui aborde les travaux des historiens Lionel Groulx et Thomas Chapais, nous permet d'examiner la production historique dans la province du Québec. La question régionale est abordée dans les chapitres 5 et 6. Dans le Chapitre 5 nous poursuivons la réflexion entamée au Chapitre 3 quant à la production en région en examinant quelques textes de type synthèse. Le Chapitre 6 nous permet de nous interroger sur la production historique entourant les sociétés d'histoire. Dans la première partie du chapitre, nous analysons les moments de fondation des sociétés savantes (l'acte fondateur) en tenant compte de la situation au Québec. Dans la deuxième partie du chapitre, nous étudions la production qui en découle en examinant les travaux des sociétés historiques en milieu minoritaire.

⁹⁵ Harvey explique que Albert Tessier lui-même aurait été à l'origine des régionymes « Mauricie ».

⁹⁶ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *loc.cit.*, 94.

CHAPITRE 4

Le loyaliste et le nationaliste : Thomas Chapais, Lionel Groulx et l'historiographie canadienne-française à l'ère de la disciplinarisation (1900 à 1950)

De 1900 à 1950, le rythme de la production historique s'accélère au Canada français, et ce, sous le signe de la spécialisation accrue. Aux grands ouvrages de synthèse s'ajoutent des études plus pointues consacrées à un personnage, un événement, une région, voire un village. Ce qui caractérise notamment ce demi-siècle d'historiographie, toutes catégories confondues, c'est l'émergence de perspectives régionalistes, au Québec comme ailleurs en Amérique française. Alors que certains auteurs continuent de faire écho à Garneau en célébrant la conquête du continent par les intrépides Canadiens, dès le début du siècle, et de façon plus marquée au cours des années 1920, le discours d'enracinement s'exprime aussi (voire davantage) dans une perspective régionale de sorte que la nation passe (aussi) par la région. Partout sur le territoire à l'étude, le discours d'enracinement évolue au rythme des transformations successives de l'idéologie nationaliste. Mais, comme nous le verrons, il se transforme aussi en fonction du lieu d'énonciation des historiens et du public visé par eux.

Ce chapitre est le premier d'entre trois qui traitent de la première moitié du XX^e siècle. Alors que les deux chapitres suivants nous feront visiter d'autres régions francophones de l'Amérique, celui-ci porte sur le Québec. Il aborde la présentation du territoire historique et le discours d'enracinement de deux historiens clés de la période, Thomas Chapais et Lionel Groulx, en privilégiant leurs récits respectifs du Régime français, période fondatrice par excellence à leurs yeux. Le choix de ces deux auteurs s'explique par leur importance – grâce à l'ampleur de leur production (y compris des synthèses marquantes) et leur visibilité dans la sphère publique, leurs noms viennent spontanément à l'esprit lorsqu'on évoque les historiens québécois de la période. Ce choix s'explique également par leur positionnement idéologique et épistémologique contrasté : le premier est un « loyaliste » et le second un « nationaliste » – même si nous aurons l'occasion de relativiser quelque peu le contraste entre les deux pensées. L'analyse des travaux de Groulx et de Chapais nous permet ainsi de poursuivre la réflexion entamée au Chapitre 2 à partir des publications de Garneau et de Ferland.

Avant d'étudier en parallèle certains écrits de Chapais et de Groulx, il faut rappeler les grandes lignes de ces deux parcours professionnels et comparer les deux pratiques historiennes. La majeure partie du chapitre est néanmoins consacrée aux représentations du territoire historique et

de l'enracinement formulées par ces auteurs. Ces thèmes seront eux aussi analysés sous la loupe de la perspective territoriale qui est la nôtre : la place réservée – ou non réservée – aux Premières Nations, le statut de la France comme territoire historique des Canadiens, le berceau de la nation (en l'occurrence la vallée laurentienne), le mouvement expansionniste créant la grande Nouvelle-France et, enfin, le territoire historique dans le discours de *revendication* de ces historiens. Au terme de l'analyse, nous retenons la relation d'interdépendance qui s'observe chez l'un et l'autre de ces auteurs entre deux représentations : celle de l'expansion territoriale et celle du sens même, dans la longue durée, de l'histoire canadienne-française.

1. Biographies et choix d'ouvrages

1.1. Thomas Chapais

Fils d'un marchand et homme politique de Saint-Denis-de-Kamouraska, Thomas Chapais (1858-1946) sera à la fois journaliste, homme politique et historien. Son milieu familial est profondément ancré dans la sphère politique et dans la tradition « bleue ». Son père, Jean-Charles Chapais, de même que son beau-père, Hector Langevin, sont tous deux des « Pères de la Confédération ». Journaliste bien en vue, il sera même rédacteur en chef du *Courrier du Canada*, journal conservateur et ultramontain, de 1884 à 1901. Mais Chapais sera bientôt interpellé à son tour par la vie politique active : nommé conseiller législatif du Québec en 1892, fonction qu'il exercera pendant plus d'un demi-siècle, il sera ministre provincial à quelques reprises entre 1893 et 1946¹. Il accèdera au Sénat du Canada en 1919. Chapais devient sir Thomas en 1935. En 1916, il est nommé titulaire d'une chaire à l'Université Laval, nomination qui fait de lui l'héritier de Ferland, décédé un demi-siècle plus tôt. Il dispensera des cours magistraux à un public bourgeois instruit jusqu'en 1934². En 1923 et en 1924, il sera aussi président général de la Société royale du Canada, institution dont il est membre depuis 1902.

Chapais est un historien de premier plan. Alors qu'il signe des chroniques historiques dans le journal *La Presse* dès 1897, ce sont les biographies qu'il consacre à l'intendant Talon (1904) et au militaire Montcalm (1911) qui font sa réputation. Cette réputation dépassera bientôt les

¹ Sur Chapais, voir D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2018). Voir aussi Raphaël Ouimet, « L'honorable Thomas Chapais », dans *Biographies canadiennes-françaises*, 6^{ième} année (Montréal : L'Éclaireur, 1926), 25-26. Réédité par Claude Bélanger dans *l'Encyclopédie de l'histoire du Québec*, Marianopolis, page consultée août 2019, <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/ThomasChapaisbiographie.html>

² D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 146-147.

frontières du Canada : les deux ouvrages se verront couronnés de prix de l'Académie française³. Passé le cap de ses 60 ans, Chapais publie son œuvre-testament, un *Cours d'histoire du Canada*, dont les huit volumes paraissent de 1919 à 1934. Pour qui souhaite étudier le thème du territoire historique, les travaux de Chapais sont d'une grande richesse. C'est notamment le cas de sa biographie de Talon, dont les deux intendances au début du gouvernement royal de la Nouvelle-France (1665-1668, 1669-1672) sont présentées comme une période de refondation décisive de la colonisation française au pays. Chapais tient d'ailleurs en très haute estime cet homme qu'il présente comme l'un des « fondateurs du Canada⁴ ». Il met largement au crédit du grand intendant les différentes initiatives de colonisation et de développement de ces années, notamment l'arrivée des Filles du roi et les nombreux voyages d'exploration qui nourrissent des rêves d'un empire continental français. La biographie de Montcalm offre quant à elle la perspective chapaisienne sur les causes de la Conquête, à travers les faits et gestes d'un de ses personnages les plus marquants. Cette étude nous permet aussi de mieux saisir la place qu'occupe la Nouvelle-France dans la pensée de l'historien sur le territoire historique et l'enracinement des colons.

Entièrement consacré à l'évolution politique du court siècle séparant la Conquête de la Confédération canadienne, le *Cours d'histoire du Canada* est d'une moindre pertinence à notre analyse qui privilégie les traitements du Régime français en tant que période fondatrice. Notre lecture de cette synthèse insistera surtout sur le texte de présentation du premier volume qui, en jetant un regard rétrospectif sur l'avant-1760, est assez riche en remarques sur le territoire historique.

Enfin, puisque nous souhaitons multiplier les points de comparaison avec l'œuvre de Groulx portant sur la période de colonisation française, quatre autres travaux de Chapais ont été ajoutés au corpus. Trois d'entre eux ont paru en anglais : ils se signalent par leur brièveté (seul celui d'une soixantaine de pages que Chapais a écrit en collaboration avec Adam Shortt dépasse la taille d'un article), mais aussi par leur caractère synthétique. Parus en 1914 ou en 1930, ils présentent un concentré de la pensée de l'historien sur le Régime français⁵. Le quatrième de ces textes montre

³ *Ibid.*, 6, 182.

⁴ Talon devrait occuper « l'une des trois ou quatre premières places parmi le groupe des hommes que l'on peut appeler les fondateurs du Canada ». Thomas Chapais, *Jean Talon intendant de la Nouvelle-France (1665-1672)*, (Québec : Imprimerie de S.-A. Demers, 1904), viii.

⁵ Chapais, « New France : A General Survey », dans *Canada and Its Provinces : A History of the Canadian People and Their Institutions by One Hundred Associates*, Adam Shortt et Arthur G. Doughty, dir., (Toronto : Glasgow, Brook et Cie., 1914), 3-13; Chapais et Adam Shortt, « The Colony in Its Political Relations », dans *Canada and Its Provinces* :

Chapais en mode « revendication » : il s'agit d'un discours prononcé devant l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.) de l'Université Laval en 1915 au sujet de l'enseignement en français en Ontario⁶. Ensemble, ces textes permettent de voir comment Chapais élabore une histoire des premiers Canadiens français dans l'optique qui est la sienne, une sorte d'acceptation critique, mais reconnaissante de l'héritage du Régime français. Héritage qui, comme nous le verrons, est aussi territorial.

1.2. Lionel Groulx

Bien que dans l'introduction de notre seconde partie nous ayons déjà brièvement évoqué Groulx, principal architecte du projet national canadien-français de son temps, il importe néanmoins de présenter plus largement l'homme qui, à titre d'historien, partage avec Chapais la vedette dans ce chapitre. Rappelons que Lionel Groulx naît en 1878 à Vaudreuil, dans une modeste famille d'habitants. Il entame ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville en 1890 et entre au grand séminaire de Montréal en 1899. Sa vie professionnelle débute en 1900, alors qu'il commence à enseigner au collège de Valleyfield tout en poursuivant des études de théologie. Ordonné à la prêtrise en 1903, il devient professeur de belles-lettres et de rhétorique au collège de Valleyfield, où il fonde un cercle de l'A.C.J.C. Il sera, tout au cours de sa vie, intéressé par la jeunesse. Il poursuit ses études en Europe et obtient un doctorat en philosophie en 1907 et en théologie en 1908. De retour au Collège de Valleyfield de 1909 à 1915, il débute sa carrière publique en 1912 avec un discours prononcé au Congrès de la langue française de Québec, puis un deuxième, très remarqué et portant sur « le devoir social au Canada français », au congrès de cette année de l'A.C.J.C.

Sa carrière d'historien débute officiellement en 1915 alors qu'il devient professeur à l'Université Laval de Montréal (qui devient l'Université de Montréal en 1920), où il occupera jusqu'en 1949 la première chaire d'enseignement d'histoire du Canada⁷. Plusieurs de ses publications seront d'ailleurs des versions révisées de cours présentés à l'Université de Montréal,

A History of the Canadian People and Their Institutions by One Hundred Associates, Adam Shortt et Arthur G. Doughty, dir., (Toronto : Glasgow, Brook et Cie., 1914), 315-375; Chapais, « The Old Regime (1663-1760) », *Cambridge History of the British Empire* VI. Holland Rose, Arthur Percival Newton et E. A. Benians, dir., (Cambridge, Cambridge University Press, 1930), 47-77.

⁶ Chapais, « La question de l'enseignement du français, dans l'Ontario » (1915), dans *Discours et conférences* (Québec : Librairie Garneau, 1935), 59-80.

⁷ L. Groulx, « Henri Bourassa et la chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal », *RHAF* 6, 3 (1952) : 430-439.

dans d'autres lieux de savoir ou à la radio⁸. Son nom sera aussi à jamais rattaché à l'Institut d'histoire de l'Amérique française qu'il fonde en 1946 et dont il sera le président jusqu'à sa mort en 1967. Pendant ce temps, il sera aussi directeur de la *Revue* du même nom qu'il a fondée en 1947. Il ne faut pas non plus oublier le rôle important qu'il joue dans la création, également en 1947, du Département d'histoire à l'Université de Montréal⁹. Groulx est donc un acteur clé de l'institutionnalisation de la discipline historique au Canada français. Mis à part son rôle d'historien, il sera aussi un militant et organisateur engagé, notamment à titre de directeur de l'*Action française* (1920-1928), et comme membre du comité éditorial de l'*Action nationale* dès sa fondation en 1933, et du Comité des fondateurs de l'Église du Canada (1947-1965)¹⁰.

Groulx est un auteur prolifique – Pierre Trépanier le qualifie même de « polygraphe »¹¹ – dont l'œuvre « indivisible¹² », toujours à saveur patriotique, englobe synthèses et monographies historiques, essais, textes polémiques et romans. Sa production s'étend sur plusieurs décennies, soit de 1916 à 1970, ses *Mémoires* de même que son dernier ouvrage historique, consacré au gouverneur par intérim de la Nouvelle-France La Galissonnière, étant publié de façon posthume¹³. On peut même faire remonter jusque vers le début des années 1910 ses premiers écrits historiques, alors qu'il rédige à l'intention de ses élèves collégiens un manuel de plusieurs centaines de pages, fortement redevable à Ferland, Garneau et... Chapais¹⁴.

⁸ Il donne aussi des cours au Collège Basile-Moreau de 1927 à 1950, et à l'École normale d'enseignement secondaire à Montréal et à la radio CKAC de Montréal de 1949 à 1950. Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx, le penseur le plus influent de l'histoire du Québec* (Montréal : Les éditions de l'Homme, 2017), 370. En 1933 et 1934, il sera aussi professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa. Groulx laissa entendre dans ses *Mémoires* qu'il aurait été relevé de ses fonctions à Ottawa en raison de « l'intimité de ses contacts avec les chefs de la résistance franco-ontarienne et son refus de se rallier à la cause des « bon-ententistes ». » Bock, *Quand la nation, op.cit.*, 287.

⁹ Courtois, *op.cit.*, 424.

¹⁰ Fondation Lionel Groulx, « Qui était Lionel Groulx? », Site Web de la Fondation Lionel Groulx, page consultée le 18 août 2019, <http://www.fondationlionelgroulx.org/Qui-etait-Lionel-Groulx,42.html>

¹¹ P. Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, 47 (1992) : 248.

¹² *Ibid.*, 250.

¹³ Ses *Mémoires* sont publiées en quatre volumes entre 1971 et 1974.

¹⁴ Rudin, *Making History in Twentieth Century Quebec* (Toronto : University of Toronto Press, 1997), 33-4; Courtois, *op.cit.*, 134. Répondant en 1913 à une critique d'Henri Bourassa, Groulx évoque ce manuel en guise de preuve qu'au collège classique, l'histoire du Canada était de moins en moins négligée. Cet échange mettrait en branle des discussions menant à la création de la chaire de Groulx à l'Université de Montréal. L. Groulx, *op.cit.* « Concernant ces deux ancêtres [Garneau et Ferland], qu'il a beaucoup pratiqués en préparant ses cours d'histoire au collège de Valleyfield et en rédigeant son manuel, rappelons tout de même que Groulx unissait en lui la ferveur nationaliste du premier et la volonté d'écrire l'histoire en catholique, en prêtre, affichée par le second. De ce croisement, naîtra le dosage proprement groulxien de providentialisme mitigé et de cléricisme, d'une part, et d'autre part, de positivisme et de révisionnisme, celui-ci dirigé contre les poncifs et mythes cléricaux et loyalistes. » Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *op.cit.*, 255. Cf. Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle », *RHAF* 26, 1 (1972) : 16.

Tout comme Chapais, on peut qualifier de période de prédilection de Groulx les décennies séparant la Conquête de la Confédération. Il consacre aussi quelques travaux à l'histoire du Canada français après 1867. Et, bien sûr, il insiste longuement sur le Régime français, période des origines, dans ses synthèses¹⁵. Si ses ouvrages historiques lui confèrent le statut d'historien canadien-français le plus important de son époque, sa perception de l'histoire imprègne aussi ses autres œuvres, dont son roman *L'Appel de la Race* (signé Alonié de Lestres)¹⁶. Nous avons donc l'embaras du choix lorsqu'il s'agit de puiser dans l'œuvre à la recherche d'un discours sur le territoire historique.

Notre choix s'est arrêté sur quatre publications : *La naissance d'une race* (1919), *Histoire du Canada français*, volumes 1 et 2 (1950-1951), *Notre grande aventure. L'Empire français en Amérique du Nord (1535-1760)* (1958)¹⁷, ainsi que *L'enseignement français au Canada*, volume 2, *les écoles de la minorité* (1933). Les deux premiers ouvrages participent à l'élaboration de ses principales synthèses de l'histoire du Régime français, l'une (*La naissance...*) située vers le début de sa carrière, l'autre (*Histoire...*) la couronnant¹⁸. *Notre grande aventure* permet à l'historien vieillissant de revisiter un sujet qu'il affectionnait, soit la création de l'empire (canadien) français en Amérique, à partir de textes tirés de ses cartons. Consacré surtout à l'histoire récente des écoles françaises au Canada, *L'enseignement français* remonte néanmoins aux origines de la colonisation, nous permettant de suivre l'historien lorsqu'il rend visite aux minorités francophones établies à l'extérieur du Québec.

Tous ces ouvrages sont révélateurs des perspectives sur le territoire que Groulx cherchait à transmettre à ses lecteurs – ou, dans un premier temps, à ses *auditeurs*, puisqu'il s'agissait le plus souvent de versions remaniées de cours ou de conférences. Le plus ancien texte à l'étude, *La*

¹⁵ Les principaux travaux de Lionel Groulx : *Nos luttes constitutionnelles* (1916), *La Confédération canadienne: ses origines* (1918), *La naissance d'une Race* (1919), *Lendemain de Conquête* (1920), *Vers l'Émancipation* (1921), *L'Enseignement français au Canada*, deux volumes (1931, 1933), *La Découverte du Canada, Jacques Cartier* (1934), *Notre Maître le Passé* (1934), *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Tomes 1 à 4 (1950-1952).

¹⁶ Il est par ailleurs intéressant de souligner que les intrigues des deux romans de Groulx se déroulent dans des régions hors Québec, *L'Appel de la race* se déroule à Ottawa pendant la crise du Règlement 17, alors que l'intrigue de son roman *Au Cap Blomidon* se déroule en Acadie.

¹⁷ L. Groulx, *Notre grande aventure. L'Empire français en Amérique du Nord (1535-1760)* (Montréal, Fides, 1976). Il s'agit d'une réédition de l'ouvrage publié par le même éditeur en 1958.

¹⁸ Rudin est très critique de la lecture que fait Serge Gagnon de la première édition de *La naissance d'une race*. Selon Rudin, Gagnon y voit « l'état primitif de l'historiographie québécoise au terme de la Première Guerre mondiale » ce que Rudin qualifie d'« exagération, qui lui est coutumière, en procédant à une lecture très sélective de l'ouvrage, ce qui lui permet d'affirmer que Groulx y a dépeint une Nouvelle-France libre de tout conflit. » Rudin, *Faire de l'histoire*, *op.cit.*, 73.

*naissance d'une race*¹⁹ est une série de cours publics offerts à l'Université Laval de Montréal entre 1918 et 1919. La structure du texte publié semble à peine modifiée et on retrouve, au début de chaque section, le titre de la conférence et les salutations d'usage « Mesdames, messieurs ». Quant à *L'enseignement français*, le texte original s'inscrit dans la préparation d'un cours offert par le chanoine en France, destiné à la Sorbonne et à quelques universités catholiques françaises. Le texte lui servira aussi de thèse de doctorat en histoire, que lui confère l'Université de Montréal. Enfin, *l'Histoire du Canada* est la version remaniée et publiée des conférences radiophoniques prononcées entre 1949 et 1951 et diffusées un peu partout au Canada français²⁰. Plusieurs textes réunis dans *Notre grande aventure* avaient aussi connu une première diffusion orale.

Les deux synthèses insistent, on s'en doute, sur la colonisation française, dans le but de fortifier le sentiment national canadien-français. Dans les premières pages de *La naissance d'une race*, Groulx formule un objectif qui vaut sans doute pour l'ensemble de son œuvre d'historien :

Seule la réalité de notre personnalité nationale, la conscience profonde de notre entité distincte, pourront soutenir nos instincts de race, fortifier notre volonté de vivre, fonder notre droit au libre développement de nos aspirations. Rien ne vaut, à ces fins, les réalités supérieures, les leçons d'énergie et de foi de notre premier passé²¹.

Son traitement de ce « premier passé », matrice de la nation, offre un observatoire de choix de sa caractérisation du territoire historique. Dans *L'enseignement*, qui présente les écoles acadiennes, franco-ontariennes, du Manitoba (et du Kéwatin qui le prolonge au nord), ainsi que du Nord-Ouest, c'est comme si Groulx changeait de lieu d'énonciation. S'adressant davantage aux groupes francophones minoritaires, il formule un discours d'enracinement qui est, jusqu'à un certain point, extra-laurentien. Ce n'est pas le cas de Chapais.

Avant d'étudier plus avant le traitement du territoire historique chez ces deux auteurs, il convient de comparer plus largement leurs façons de travailler.

2. Chapais et Groulx, deux pratiques historiennes

L'évolution de la notoriété de ces deux historiens présente un contraste saisissant. Pourtant bien connu à son époque grâce à ses travaux historiques, mais aussi à ses interventions parfois

¹⁹ L. Groulx, *La naissance d'une race: Conférences prononcées à l'Université Laval* (Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1919).

²⁰ Bock, *Quand la nation*, op.cit., 386.

²¹ L. Groulx, *La naissance*, op.cit., 8.

polémiques de journaliste et d'homme politique²², Thomas Chapais est passablement oublié aujourd'hui. Groulx, déjà très en vue pendant sa carrière, n'a cessé de susciter de l'intérêt tout au long du demi-siècle qui nous sépare désormais de son décès. Ces trajectoires posthumes contrastées reflètent sans doute la durable centralité du nationalisme (groulxien ou non) dans le champ discursif au Québec et au Canada français. Ce n'est pas le cas du loyalisme, associé aux élites conservatrices : proclamant la fidélité des Canadiens français à la Couronne et la supériorité des institutions britanniques, cette doctrine a perdu l'essentiel de sa crédibilité entre 1890 et 1918, période marquée par des conflits au sujet des écoles et la première crise de la conscription. Par la suite, comme le constate Damien-Claude Bélanger²³, la doctrine s'est étiolée. Il aura tout de même quelques héritiers, dont Georges Simard²⁴ à l'Université d'Ottawa et Arthur Maheux à l'Université Laval. De son vivant et à plus forte raison après son décès au lendemain de la Deuxième Guerre (et d'une nouvelle crise de conscription), Chapais se trouve englouti dans cette perte de pertinence. En tant qu'historien, c'est sans doute davantage en raison de la place qu'on lui accorde habituellement, peut-être à tort, dans l'arbre généalogique de l'« école » historiographique de l'après-guerre dite « de Québec »²⁵ qu'en raison de ses prises de positions ou de ses publications qu'il sombre dans l'oubli. Groulx, pourtant « ancêtre » lui aussi, mais de l'« école de Montréal » néo-nationaliste, ressort toujours comme figure de proue de l'histoire nationale. Et c'est à ce titre qu'il semble toujours capable de susciter des controverses. Même depuis la tombe²⁶.

²² Chapais, *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires* (Québec : Imprimerie de la Compagnie de l'Événement, 1905).

²³ D-C. Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste », *loc.cit.*, 440.

²⁴ Bock, « La théologie au service du bon-ententisme à l'Université d'Ottawa : le père oblat Georges Simard (1878-1956), ou comment un groulxiste devient loyaliste », *Cahiers Charlevoix*, 11 (2016) : 245-246.

²⁵ Rappelons que l'« école de Québec » regroupait M. Trudel, J. Hamelin et F. Ouellet et celle de Montréal, G. Frégault, M. Brunet et M. Séguin. Rudin résume l'impression commune : « [Les historiens des deux écoles] étaient tous de formation professionnelle et croyaient tous devoir expliquer pourquoi les Québécois de leur époque étaient politiquement et économiquement moins avantagés que les Anglo-Canadiens. Mais si le groupe montréalais estimait, avec Groulx, que les francophones ne s'étaient jamais remis de la Conquête, le groupe de Laval, héritier de Chapais et de Maheux, avait plutôt tendance à attribuer aux Québécois la responsabilité de leurs propres problèmes ». Rudin, *Faire de l'histoire*, *op. cit.*, 115. Jean Lamarre consacre aussi un livre à Maurice Séguin. Lamare, *Maurice Séguin : Historien de Québec d'hier à aujourd'hui* (Montréal : Septentrion, 2018). François-Olivier Dorais, « La querelle Maheux/Groulx. Retour sur une controverse bien de chez nous », *Revue Argument* – Exclusivités web 2017, page consultée le 8 juillet 2017. Damien-Claude Bélanger souligne que Chapais a peu inspiré les historiens qui le suivraient à l'Université Laval, qu'il s'agisse de Maheux ou des membres de l'« école de Québec ». D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 167, 187-188. François-Olivier Dorais fait le même constat pour ce qui est des membres de l'« école de Québec ». Dorais, « Un combat d'école? », *op.cit.*, 12, 145, 233, 441.

²⁶ Voir Gérard Bouchard, *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx* (Montréal : Boréal, 2003). Au début des années 1980, Lucia Ferretti met en relief les différentes interprétations de sa pensée qu'ont émises les chercheurs : « Lionel Groulx, conservateur ou novateur, élitiste ou démocratique, raciste ou

Ces trajectoires – et ces descendance – distinctes des deux historiens refléteraient donc jusqu'à un certain point leur différend fondamental : l'un soutenait inconditionnellement le régime constitutionnel en place, alors que l'autre, soumettant la Confédération à un implacable devoir de rendement, se prenait par moments à rêver d'une alternative, l'« État français » jouissant d'une large autonomie sinon de l'indépendance²⁷. Ronald Rudin rappelle opportunément que « compte tenu de leurs divergences politiques considérables, il est devenu lieu commun de faire de ces deux hommes [Chapais et Groulx] des ennemis²⁸ ». D'autant plus, pourrait-on ajouter, que cette tension se doublait d'une rivalité qui avait d'ailleurs tout d'un conflit des générations : il était presque inévitable que Groulx en particulier, qui déployait assez habilement des « stratégies [...] pour augmenter ou maintenir son influence et sa notoriété (son capital symbolique) dans le champ intellectuel²⁹ », exprime sa critique à l'endroit de cet autre historien de la période de l'après-Conquête que fut Chapais, de surcroît son aîné de vingt ans³⁰.

De là à constater deux *pratiques* historiennes différentes, le pas était facile à franchir pour certains contemporains. Le cas le mieux connu : Camille Roy, monseigneur, littéraire et recteur de l'Université Laval, qui se prononce sur le travail des deux hommes dans *Historiens de chez nous* (1935), s'appuyant en partie sur ses textes plus anciens³¹. Allié de Chapais ayant déjà croisé le fer avec Groulx³², Roy souligne la divergence politique entre les deux historiens, mais pour aussitôt en faire une question de méthode. Il constate d'emblée que « M. l'abbé Groulx construit une œuvre qui est traversée par un souffle fervent de patriotisme », avant de souligner le « tempérament oratoire » que cet historien met au service de son « vif sentiment national ». Cela lui vaut certes

ouvert à la différence ? Engagé profondément dans les débats de son temps, les provoquant plus d'une fois, il a suscité de son vivant autant d'oppositions que de ralliements ; aujourd'hui encore des controverses se nouent autour de sa conception du monde et autour de la place et du rôle qu'il y a assigné au Canada français. » Lucia Ferretti, *Lionel Groulx, la voix d'une époque*. [Livret d'accompagnement de l'exposition réalisée par l'Agence du Livre (1983), 7. Dans http://agora.qc.ca/Dossiers/lionel_groulx. Voir aussi l'analyse plus récente de Bock, *Quand la nation, op.cit.*, 49-65.

²⁷ Bock, « De la pertinence historiographique d'une trajectoire individuelle : Lionel Groulx, la Confédération et le Canada français », *Canadian Historical Review* 98, 2 (2017) : 297-320.

²⁸ Rudin, *Faire de l'histoire, op.cit.*, 55.

²⁹ Bock, « De la pertinence », *op. cit.*, 301.

³⁰ Jean-Charles Bonenfant, « Retour à Thomas Chapais », *Recherches sociographiques* 15, 1 (1974) : 47-52; Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *op.cit.*, 261-262; D.-C. Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste » *op.cit.*, 467; Bélanger, *Thomas Chapais, op.cit.*, 156-164.

³¹ C. Roy, *Historiens de chez nous, Études extraites des Essais et Nouveaux essais sur la littérature canadienne* (Montréal : Beauchemin, 1935). ; C. Roy, *Nouveaux essais sur la littérature canadienne* (Québec : Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1914). Henri d'Arles le fait aussi à sa façon en 1921 : *Nos historiens : cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'Action française* (Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921), 193-243. Voir aussi E. K. Brown, « The Abbé Groulx Particularist », *Canadian Forum* X, 10 (1929) : 19-20.

³² Courtois, *op.cit.*, 229-232.

des lecteurs enthousiastes dans son camp, mais « [d]'autres lecteurs préféreraient une histoire moins pénétrée d'éloquence et davantage objective », une histoire qui donne moins l'impression d'être abonnée à « une thèse systématique où se satisfait le patriotisme, mais où la méthode scientifique de l'histoire ne trouve pas toujours son compte³³. » Selon Roy, la pratique de Thomas Chapais est tout autre :

[I]l [Chapais] juge les hommes et les événements d'après les documents eux-mêmes, qu'il place sous les yeux du lecteur, et aussi avec la compréhension et l'intelligence des conditions historiques du passé. Sa méthode est objective. Elle ne l'empêche pas de blâmer ce qui est blâmable; mais elle le tient éloigné de toute interprétation tendancieuse. L'éloquence de l'historien s'ajoute volontiers aux faits plutôt qu'elle ne s'y mêle. C'est une éloquence qui admire, loue ou blâme, mais qui ne sollicite ni le lecteur ni les textes. Elle laisse le lecteur dans la lumière directe des faits³⁴.

Dans un autre contexte, Lucie Robert a déjà signalé cette tendance chez Roy, critique de Groulx, d'enrober dans une question de méthode son propre parti pris sur la question nationale³⁵. Réglant (en 1972) ses comptes avec l'« histoire traditionnelle » de la première moitié du XX^e siècle, Jean Blain n'avait pas à l'esprit la comparaison entre Groulx et Chapais, mais en faisant du premier l'incarnation même de l'« ère de la diffusion » d'un récit historique national à peu près imperméable à la recherche, il ne faisait rien pour atténuer le contraste entre les deux historiens³⁶.

Mais il ne faut pas s'arrêter là. La recherche plus récente nuance de différentes façons ce portrait contrasté. D'une part, on a fini par relativiser quelque peu la différence au plan méthodologique. La relecture par Ronald Rudin de la carrière de Groulx met l'accent sur une préoccupation constante de l'auteur avec la recherche et l'apprentissage. Ce Groulx cadre mieux avec le bâtisseur d'institutions professionnelles qu'il fut aussi. Sans doute faudrait-il émettre ici quelques distinctions, comme le fait Pierre Trépanier lorsqu'il souligne que la volonté groulxienne d'approfondir la recherche visait certaines périodes principalement. Par exemple, le chanoine s'abreuvait surtout aux sources secondaires pour se documenter sur le Régime français³⁷. D'autre part, Claude Bélanger insiste sur les valeurs communes des deux historiens... ce qui n'est d'ailleurs

³³ C. Roy, *Manuel d'histoire*, *op.cit.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Elle conclut au sujet de la controverse entre Roy et Groulx au sujet du roman de ce dernier *L'appel de la race* : « de fait, l'opposition essentielle se situe au niveau des conceptions sur la question nationale ». Robert, « Camille Roy et Lionel Groulx », *loc.cit.*, 401.

³⁶ Blain, « Économie et société en Nouvelle-France », *loc.cit.*, 12-23.

³⁷ P. Trépanier, « *Histoire du Canada français depuis la découverte*, de Lionel Groulx », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec - 1940 à 1959*, 2^e édition revue, corrigée et mise à jour, Maurice Lemire, dir., (Montréal : Fides, 1995), vol. III. Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *op.cit.*, 258-259.

pas sans incidence sur le traitement de la question territoriale qui nous intéresse tout particulièrement. D'après lui, Chapais et Groulx partageaient « un conservatisme social, une dévotion à l'Église catholique et une vision ultramontaine du monde »³⁸. Damien-Claude Bélanger explique que leurs pensées se rejoignaient en outre « sur une foule de questions, dont la place du catholicisme dans la société canadienne-française, l'identité socio-sexuelle, ou les méfaits de la France républicaine³⁹ ».

En dépit de la divergence politique, cette convergence des schémas de pensée et des valeurs se traduit par des conceptions de la manière de faire de l'histoire qui se recoupent aussi sans pour autant devenir interchangeables, loin de là. Deux exemples le démontrent suffisamment : le rôle historique que l'un et l'autre donnent à la providence et leur adoption du cadre national.

Groulx et Chapais partagent – mais en lui attribuant une portée différente – une confiance certaine envers les desseins secrets de la providence. Comme l'a fait valoir récemment Michel Bock, c'est même le providentialisme de Groulx qui l'empêche de poser des gestes concrets afin de transformer en réalité son rêve, chéri avec plus ou moins de ferveur selon la conjoncture politique, d'un « État français » autonome⁴⁰. Dans l'esprit de Groulx, les nations elles-mêmes ont des origines providentielles : Dieu confère à chacune sa mission, soit celle des Canadiens français se résumant en un long apostolat nord-américain⁴¹. Chapais aussi voyait les marques de la main divine dans l'histoire, à un tel point que la chose devint objet de railleries⁴². Entre les deux, une nuance importante quant aux *vues* de la Providence : si dans l'esprit du chanoine le régime confédéral, conséquence de la Conquête, bénéficiait, pour l'instant du moins, d'une sorte de permis divin, le sénateur poussait quant à lui le providentialisme – et le loyalisme – jusqu'à voir en la Conquête un singulier « décret providentiel »⁴³ en faveur des Canadiens français⁴⁴.

Quel que soit son sens politique, chez nos deux auteurs cette intervention du Créateur vise le même groupe, les Canadiens français – ce qui nous amène aux acteurs non divins de cette histoire ou à ceux au nom desquels se déroule l'intrigue. Que le peuple canadien soit au cœur de l'histoire

³⁸ Ouimet, « L'honorable Thomas Chapais », *op.cit.*

³⁹ D.-C. Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste », *op.cit.*, 442.

⁴⁰ Bock, « De la pertinence », *op. cit.*

⁴¹ Bock, *Quand la nation*, *op. cit.*, 95.

⁴² Bonenfant, *op.cit.*, 47-48.

⁴³ D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, 447. Comme il le souligne, c'était accorder à la Providence un rôle que même Ferland, historien clérical par excellence, ne lui attribuait pas.

⁴⁴ Bonenfant, *op.cit.*, 44-47; sur la critique de Chapais par Groulx à ce sujet, Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *op.cit.*, 261-62.

groulxienne est un pléonasme : l'ensemble de son œuvre documente l'existence historique de la « race » canadienne-française. Dès *La naissance d'une race* (1919), Groulx s'emploie à distinguer les Canadiens des principaux Autres de cette histoire, Autochtones et Britanniques, mais aussi et d'abord les Français métropolitains. Il y écrit :

Nous [les Canadiens français] constituons une variété dans la famille française. Distincts, nous le sommes non seulement par le pays, par l'allégeance politique, par une histoire et des traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie, dès la fin du dix-septième siècle. C'est le particularisme national que cette histoire démontre, d'elle-même, sans dessin préconçu⁴⁵.

Peuple dont il louange, dans un passage bien connu, la « parfaite homogénéité [...] [h]omogénéité ethnique, sociale, religieuse, morale, homogénéité et valeur intrinsèque », de sorte que « rien ne lui manque pour constituer un noyau d'élite »⁴⁶. Groulx aura l'occasion par la suite de nuancer certains passages proclamant la supériorité de la « race » canadienne-française⁴⁷, notion qui a fait couler beaucoup d'encre⁴⁸. Ce peuple d'exception devient donc protagoniste suprême de l'œuvre – et situe Groulx en héritier de Garneau, dont il se distingue notamment par son fort volontarisme, soit l'idée selon laquelle la volonté humaine peut contribuer au changement dans la société⁴⁹.

S'il le fait de façon moins routinière que Groulx, Thomas Chapais emploie lui aussi le mot « race » pour désigner le peuple canadien-français⁵⁰. Comme le démontre Bélanger, le loyalisme chapaisien cohabite sans inconfort particulier avec un « nationalisme modéré » canadien-français⁵¹ ce qui se traduit par une histoire dont la principale préoccupation est le destin de ce peuple, mené par ses élites. Dans les travaux historiques de Chapais, c'est la prégnance du « nous » qui frappe, désignant un sujet collectif transhistorique qui est des plus canadien-français. L'agentivité historique de ce peuple est assez circonscrit chez cet historien élitiste qui est moins enclin que Groulx à célébrer le geste des habitants et des coureurs de bois, mais il n'en écrit pas moins *au nom*

⁴⁵ Groulx, *La naissance*, 7.

⁴⁶ *Ibid.*, 19.

⁴⁷ Voir l'analyse de Rudin, *op.cit.*, 55-58.

⁴⁸ Voir par exemple P. Groulx, *Pièges*, *op.cit.*, 218-219; Bouchard, *Les deux chanoines*, 133-148.

⁴⁹ Voir les travaux de Bock; Trépanier, *op.cit.*, 252; Blain, *op.cit.*

⁵⁰ Voir par exemple Chapais, « La nationalité canadienne-française » (1880), dans Chapais, *Discours et conférences* t. 1 (Québec : L.-J. Demers et frère, 1897), 7-44, où il est question du « génie de notre race » (36). Ou encore Chapais, « Le rôle social de la race canadienne-française », dans Chapais, *Discours et conférences* t. 3 (Québec : Librairie Garneau, 1935), 245-266.

⁵¹ D-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 443.

de la nation canadienne-française⁵². Regardons par exemple cette référence à la Conquête, laquelle aurait ménagé aux Canadiens français « trois quarts de siècle d'isolement tutélaire [...] pendant lesquels nous pourrions compléter à loisir notre bloc ethnique, étendre notre domaine, et consolider indestructiblement notre emprise sur le bassin du Saint-Laurent⁵³. » Chapais se distingue en outre par sa conscience d'autres allégeances qui peuvent exister au sein du Canada : dans une conférence tardive, il fait observer qu'il y a, au Canada, comme dans d'autres pays multinationaux, « la petite patrie, plus prochaine, plus intime et plus tendrement aimée⁵⁴ ». Le terme « petite patrie » semble être employé ici pour désigner la nation culturelle que l'on distingue de la nation politique⁵⁵. Examinons la brève contribution de Chapais au premier volume de *Canada and Its Provinces*⁵⁶ où il est question d'une « tradition of honesty, morality and loyalty to faith and country, which was to become the unbreakable strength of the nation in her future struggles and trials ». Chapais y présente la « French-Canadian nationality⁵⁷ » sans évoquer la coexistence de Canadiens français et de Canadiens anglais. Ou, autre exemple, ce commentaire sur le premier recensement sous Talon⁵⁸, faisant le décompte des colons qui « jetaient dans le sol canadien les fortes bases d'une nation catholique et française! ». Ou encore cette envolée louangeuse, au sujet du gouverneur Vaudreuil (fils), lui-même Canadien de naissance, qui d'après Chapais « aimait ce peuple loyal [les Canadiens], simple dans ses mœurs, patient et courageux dans les épreuves, qui avait déjà subi de durs assauts et à qui tant de sombres jours étaient encore réservés⁵⁹ ». Ici, Chapais intègre pleinement le champ discursif nationaliste plus souvent associé à l'abbé Groulx.

À première vue, cette tendance cohabite difficilement avec le positivisme de Chapais qui l'incite à publier de nombreuses sources primaires en annexe de ses œuvres et à faire de l'objectivité le Graal de l'historien. Prenons comme exemple ce commentaire dans l'introduction de son premier travail important, sa biographie de Jean Talon (1904). Autodidacte, mais possédant

⁵² D.-C. Bélanger écrit au sujet de l'élitisme chapaisien : « Chapais aime sa nation, mais il n'aime pas forcément son peuple ». D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, op.cit., 2, 134.

⁵³ Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada, Tome I, 1760-1791*, (Québec : J.-P. Garneau, Libraire-éditeur, 1919), 207-208.

⁵⁴ Chapais, *Discours et conférences* t. 3, op.cit., 442-443, cité dans Bonenfant, op.cit., 52.

⁵⁵ Sur l'emploi de « petite patrie » par Groulx, voir Bouchard, *Les deux chanoines*, op.cit., 113.

⁵⁶ Chapais, « New France », op. cit., 11.

⁵⁷ *Ibid.*, 11-12.

⁵⁸ Chapais, *Jean Talon*, op. cit., 102.

⁵⁹ Thomas Chapais, *Le Marquis de Montcalm (1712-1759)*, (Québec : J.-P. Garneau, Libraire-éditeur, 1911), 169.

une vaste culture historiographique⁶⁰, l'historien-politicien est d'ailleurs un des premiers Canadiens français à écrire au sujet de la méthodologie et l'épistémologie de l'histoire⁶¹. Voici comment il énonce ses prétentions scientifiques en 1904 :

La découverte de documents précieux, de pièces absolument inédites, jointe à des investigations ardues à travers des collections et des recueils historiques rares et difficiles d'accès, nous ont permis de reconstituer dans son ensemble, sinon dans tous ses détails, la vie de Jean Talon, premier intendant en exercice de la Nouvelle-France⁶².

Visant rien de moins que la « reconstitution » du passé, ce credo objectiviste repose sur une conception héroïque de la recherche et un culte du document que Chapais développera par la suite dans sa critique de Ferland⁶³. C'est d'ailleurs à ce genre de discours que s'attachent les propos louangeurs à son égard de Camille Roy. Mais plus loin dans l'introduction de son *Jean Talon*, Chapais ajoute une nuance importante :

L'histoire doit être impartiale, mais elle ne doit pas être impassible. Elle a un autre devoir que celui d'enregistrer des dates et de narrer des événements. Elle ne saurait rester neutre entre le vrai et le faux, entre le juste et l'injuste⁶⁴.

Le « faux », précise-t-il, englobe notamment le gallicanisme, dont il fait le procès avec application⁶⁵. Chapais élabore sur la prétendue « impassibilité » de l'historien dans ses remarques sur F.-X. Garneau présentées en 1925 lors de la Semaine d'histoire de Montréal⁶⁶. Les détracteurs de ce pionnier, fait-il observer, l'accusent d'avoir écrit « avant tout une histoire patriotique » et donc une histoire moins « scientifique ». Chapais poursuit :

Entendons-nous là-dessus. L'histoire est une science, sans aucun doute. Elle doit se conformer aux données scientifiques, c'est-à-dire à la vérité établie et prouvée par les documents incontestables, par les autorités, par les sources. Mais ce devoir accompli, rien ne la condamne à être impassible. L'historien a un cœur, et aucune loi ne l'oblige à empêcher ce cœur de battre. Il a une patrie, et cette patrie à quel titre viendrait-on lui interdire de l'aimer de toutes les énergies de son âme? Sans doute le patriotisme ne doit pas suborner le jugement, ni fausser l'équité, ni supprimer l'impartialité, chez l'écrivain

⁶⁰ Bonenfant, *op.cit.*, 53-54 : Chapais a fréquenté les œuvres de plusieurs historiens français du XIX^e et du début du XX^e siècle. Il s'inspire tout particulièrement des travaux de Fustel de Coulanges et du duc de Broglie, ce dernier historien lui fournissant un modèle de l'analyse minutieuse des documents politiques et diplomatiques. Groulx aussi, note Pierre Trépanier, reconnaît en Fustel un de ses maîtres... Trépanier, *Histoire du Canada français depuis la découverte, op.cit.*

⁶¹ D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien, op. cit.*, 30.

⁶² Chapais, *Jean Talon, op. cit.*, vi.

⁶³ Sur la filiation entre Ferland et Chapais, voir Rudin, *op.cit.*, 38-39; la critique de ce chapitre de Ferland, présenté devant la SHC en 1926 : Chapais, « La critique en histoire », dans *Discours et conférences* t. 3, 389-390.

⁶⁴ Chapais, *Jean Talon, op. cit.*, ix.

⁶⁵ *Ibid.*, ix-x.

⁶⁶ Chapais, « Conférence sur François-Xavier Garneau » dans *Discours et conférences* t. 3, *op.cit.*, 345-380.

d'histoire. La justice et la vérité doivent être son inflexible règle. Mais sont-elles incompatibles avec l'amour de sa race et de son pays? Nous ne saurions l'admettre⁶⁷.

Groulx aurait-il plaidé autrement⁶⁸?

Compte tenu de ces recoupements, il n'est pas étonnant de voir les deux hommes se rencontrer dans la promotion des droits des minorités francophones au Canada – même si ses allégeances partisans imposaient des contraintes particulières au politicien « bleu » que fut Chapais. Lors du conflit scolaire ontarien, les *deux* intellectuels se portent à la défense des droits linguistiques des Ontariens d'expression française⁶⁹. Chapais est l'un des principaux intervenants lors du Congrès de la langue française au Canada tenu en juin 1912 et il entreprend des démarches en faveur de la cause franco-ontarienne auprès du premier ministre de l'Ontario James Whitney en 1913⁷⁰. Son rôle dans le mouvement d'opposition est d'ailleurs signalé par l'historiographie⁷¹. Groulx et Chapais ne sont cependant pas toujours du même avis quant aux moyens de pression ou aux stratégies à adopter. Alors que Groulx a les coudées franches pour condamner les mesures gouvernementales, Chapais se trouve à jouer de diplomatie discrète pour éviter une crise constitutionnelle. D.-C. Bélanger décrit d'ailleurs un « personnage discret [qui préfère] le lobbying à la tribune⁷² ». Il ajoute : « Les archives de la famille Chapais [...] révèlent en effet que l'historien et l'homme politique a joué un rôle important, mais souvent feutré durant la crise du Règlement 17⁷³. » Tout en souhaitant ne pas laisser à ses adversaires libéraux le monopole de la défense des droits minoritaires, il doit modérer ses ardeurs afin de ménager le gouvernement Borden⁷⁴. Nous entendons vérifier jusqu'à quel point ce soutien commun des minorités se traduit par une

⁶⁷ *Ibid.* 376-377. Chapais revendique la même liberté en matière d'héroïsation des personnages, comme l'indique le soulagement qu'il exprime dans la préface de son *Montcalm* : « En terminant cette œuvre, nous éprouvons une joie profonde à constater que la renommée de Montcalm peut être soumise à la plus rigoureuse critique historique sans être amoindrie ». Chapais, *Montcalm*, xiii. Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, *op.cit.*, 196-197 attribue au conservatisme de Chapais une certaine nostalgie qui le conduit à se fier à son cœur dans le désir d'opérer une résurrection du passé.

⁶⁸ Bélanger fait remarquer que Chapais partage avec plusieurs contemporains catholiques cette volonté de ménager une certaine place à des jugements moraux dans une histoire qui critique minutieusement ses sources. D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 35

⁶⁹ Ces interventions se font alors nombreuses au Québec : Bock, *Quand la nation*, 220.

⁷⁰ D.-C. Bélanger, « Thomas Chapais et le Règlement 17 » dans *Le siècle du Règlement 17 : Regards sur une crise scolaire et nationale*, Bock et François Charbonneau, dir., (Sudbury : Prise de parole, 2015), 279-300; Bock, « Thomas Chapais », *Règlement XVII : lutttes et mobilisations* (exposition virtuelle), Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Ottawa : Université d'Ottawa, 2012), page consultée août 2019, <http://crccf.uottawa.ca/reglement17/page/thomas-chapais>.

⁷¹ Son rôle est mentionné par Gaétan Gervais et Robert Choquette dans Bélanger, « Thomas Chapais et le Règlement 17 », *op.cit.*, 280.

⁷² *Ibid.*, 280.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Bock, « Thomas Chapais », *Règlement XVII lutttes et mobilisations (exposition virtuelle)*, *op.cit.*

conception partagée du territoire historique.

Résumons : si d'après P. Trépanier⁷⁵, Groulx fut « davantage un professeur [...] et un éveilleur de conscience qu'un historien », sans doute convient-il de déplacer l'accent vers « historien et professeur » dans le cas d'un Chapais davantage chercheur. Ce qu'il importe de retenir, c'est une assez ample zone de recoupement entre ces deux praticiens formés à la longue pratique, privilégiant tous deux le politique⁷⁶ et, quoiqu'à des degrés différents, les ouvrages de synthèse. Tous les deux ont investi l'université, mais en l'envisageant d'abord comme lieu de diffusion, d'où la présence du cours, fût-il radiodiffusé, au cœur des deux œuvres. En ce sens, le terme « maître-diffuseur » employé en 1972 à l'égard de Groulx par Jean Blain⁷⁷ s'applique aux deux historiens – mais à condition d'y greffer la composante « recherche ». Vues ainsi, les deux pratiques forment une sorte de jalon de la « disciplinarisation » de l'histoire au Québec. Ces deux intellectuels conservateurs qui se surveillent et se critiquent partagent néanmoins un certain territoire d'historien. Reste à savoir si leurs visions respectives du territoire *historique* se recoupaient également.

3. La Nouvelle-France, territoire historique des Canadiens français chez Chapais et Groulx

Tel que nous l'avons souligné dans le survol historiographique, la Nouvelle-France occupe une place de choix dans la production historique du début du XX^e siècle et une place non négligeable dans l'œuvre des deux auteurs retenus pour ce chapitre. Mais de quel territoire s'agit-il? Étant donné l'expansionnisme de la colonisation sous le Régime français, une histoire longue d'un siècle et demi, le territoire évoqué devient de plus en plus étendu entre (pour prendre les bornes chronologiques habituelles) la fondation de Québec en 1608 et la Conquête de 1759-1763. Fort conscients de ce changement, nos deux historiens lui accordent une portée symbolique considérable – mais pas tout à fait la même. Il convient de commencer par leur traitement des premiers propriétaires du territoire, les Premières Nations. Chapais comme Groulx les relèguent aux marges d'une histoire à la fois coloniale et nationale.

⁷⁵ Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *op.cit.*, 247.

⁷⁶ Blain, *op. cit.*, 15.

⁷⁷ *Ibid.*

3.1 Un pays si peu autochtone

S'intéressant pour l'essentiel aux faits et gestes des Canadiens et des Français, nos auteurs accordent une attention limitée à ces peuples autochtones qui sont pourtant maîtres du territoire à l'arrivée des premiers colons et souvent longtemps après⁷⁸. Cette dernière évidence est à la fois celle de beaucoup d'acteurs historiques sur le terrain et celle du consensus historiographique actuel. On retrouve aussi, chez Chapais et Groulx, une autre évidence : celle du discours colonisateur qui fait des Amériques une terre promise aux colons. Formulé à l'époque de la Nouvelle-France, ce discours sera repris, mais à des degrés divers comme nous l'avons vu au Chapitre 2, par l'historiographie dès le XIX^e siècle. L'extrême relativisation du droit de propriété indigène que suppose cette notion de terre promise s'insère dans une marginalisation plus large des peuples autochtones. À leur façon, Groulx et Chapais prolongent cette tradition, et ce, même si les différentes nations autochtones ne sont pas absentes de leurs récits. Comme ses prédécesseurs du XIX^e siècle, Groulx en particulier s'intéresse bien à l'activité missionnaire et aux guerres franco-iroquoises, alors que Chapais lui aussi reprend un vieux thème de l'historiographie en présentant les féroces et capricieux alliés autochtones décrits par Montcalm et Bougainville⁷⁹. La mise en scène et en intrigue des Premières Nations par les deux historiens conservateurs mériterait une analyse approfondie⁸⁰. Elle pourrait vérifier jusqu'à quel point le constat d'immobilisme culturel de Groulx (« primitif recroquevillé depuis de millénaires, dans le même état de vie, dans les mêmes routines dégradantes »)⁸¹ se distingue du propos de Chapais qui touche l'évolution (« les sauvages du pays d'En-Haut, encore païens et anthropophages »)⁸². Autre contraste, plus marquant celui-là, entre les deux historiens au sujet de l'influence des Premières Nations sur le peuple canadien-français : seul Groulx paraît préoccupé par le phénomène émergent du métissage, exprimant par

⁷⁸ Une perspective historique récente sur la question territoriale à l'époque coloniale : Allan Greer, *Property and Dispossession : Natives, Empires, and Land in Early Modern North America* (Cambridge : Cambridge University Press, 2018).

⁷⁹ Par exemple, Chapais, *Montcalm*, *op.cit.*, 91, 240-241, 277-287. Serge Gagnon le fait remarquer : *Le Québec et ses historiens*, *op.cit.*, 177, 196. Shortt et Chapais racontent non sans scepticisme plusieurs épisodes de l'histoire de l'alliance franco-amérindienne dans leur contribution à *Canada and Its Provinces*. Shortt et Chapais, *op.cit.*

⁸⁰ Mais voir par exemple Jean-François Mouhot, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie canadienne de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe. Revue internationale d'études québécoises* 5, 1 (2002) : 123-157 ; Patrice Groulx, *Pièges...*, 210-220.

⁸¹ Groulx, *Histoire du Canada*, vol I, *op.cit.*, 62. L'aspect clé pour Groulx : l'absence de religion (selon ses critères) chez les Amérindiens. Bock, *Quand la nation*, *op.cit.*, 133.

⁸² Chapais, *Montcalm*, *op.cit.*, 245. D.-C. Bélanger semble d'avis que Chapais n'adhère pas au racisme biologique, bien que ce dernier tisse un récit qui, « exceptionnellement méprisant » à leur égard, ne leur accorde « aucun mérite, aucune réalisation ». D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais*, *op.cit.*, 72-73.

exemple son inquiétude quant aux effets de ce qu'il appelle allusivement les « philtres de la sauvagerie » consommés par les coureurs de bois⁸³. Si Patrice Groulx constate l'apparition d'une nouvelle « curiosité bienveillante » envers les cultures autochtones dans le Québec de l'entre-deux-guerres, les ouvrages même tardifs de Chapais ou de Groulx n'en témoignent pas⁸⁴.

Qu'ils soient ennemis – surtout – ou alliés des Français, des païens à convertir ou des fournisseurs de fourrures, les Autochtones sont présentes dans ces récits – ou du moins, dans leurs marges. Mais ils en sont à peu près absents en tant qu'habitants du territoire, angle mort prévisible de l'histoire du colonialisme de peuplement racontée par l'un et l'autre de nos historiens⁸⁵. Sans doute la chose va-t-elle de soi, même si Groulx prend la peine de justifier la mise à l'écart des Premières Nations en invoquant l'utilisation de la terre : « le colon civilisé, plus que l'indigène inculte, réagit contre la terre, et, par son travail, son industrie et son art, l'adapte à ses besoins autant que la terre l'adapte à elle-même⁸⁶. » L'agriculture paysanne est donc synonyme de civilisation, justifiant l'appropriation du territoire par l'Européen même si c'est au détriment des Premières Nations. Ces dernières n'utilisent pas adéquatement le territoire et c'est du ressort des industriels colons de l'exploiter légitimement.

Du reste, le droit au territoire est à ce point névralgique dans cette histoire de l'enracinement et de l'« essaimage » d'un peuple qu'une telle justification paraît presque superflue, tant les Autochtones sont prédestinés à céder la place aux colons venus de France. Le *dominatio* biblique fait après tout partie intégrante du messianisme que partagent Groulx et Chapais⁸⁷. En revanche, la terre a beau être promise, elle doit être conquise, ou du moins défendue. Ce qu'il raconte, écrit le chanoine en 1950, « [c]'est l'histoire de groupes humains qui ont dû s'acclimater sur une terre et sous un ciel nouveau, s'y bâtir un habitat, et d'abord le conquérir sur la sauvagerie [...] »⁸⁸. Quelques pages plus loin, il se réjouit pourtant du caractère pacifique de cette conquête, du moins en ce qui concerne le bassin laurentien : « Peuplé de rares tribus nomades, en sa superficie de 35,000 milles carrés, il [le bassin] se prêtera donc à une civilisation blanche; il sera aussi

⁸³ Groulx, *Histoire du Canada, vol. II, op.cit.*, 193. La porte de l'influence des Premières Nations est aussitôt refermée : « Aucun emprunt, si ce n'est quelques rares unités, au fonds indien. » *Id.*, *Histoire I, op.cit.*, 193-194.

⁸⁴ P. Groulx, *Pièges, op.cit.*, 247-248.

⁸⁵ Sur cette notion : Lorenzo Veracini, « 'Settler Colonialism' : Career of a Concept », *Journal of Imperial and Commonwealth History* 41, 2 (2013) : 313-333.

⁸⁶ Groulx, *La naissance, op. cit.*, 74.

⁸⁷ Sur cet aspect du messianisme, voir P. Groulx, *Pièges, op.cit.*, 218-219.

⁸⁸ Groulx, *Histoire I*, 7.

d'occupation facile : pas un coup de mousquet à donner pour en repousser l'Indien ⁸⁹. » Bien sûr, considérés comme voisins hostiles, les Iroquois attendent de pied ferme les colons. La colonisation n'en est pas moins inexorable. Elle est comme programmée dans la notion même de pays, définie comme suit dans *La naissance d'une race* : « pays, l'entité géographique où la race en puissance est venue se fixer. Dans le cas qui nous occupe, le pays ce sera cette région presque infinie du continent nord américain [*sic*], que les hommes venus de France enserrèrent dans une ligne de croix, de forts et de drapeaux fleurdelisés⁹⁰ ». Pour jeter les bases de ce pays, les explorateurs français du XVII^e siècle dont Groulx raconte les exploits ne manquent pas leur rendez-vous avec le destin : « Nous venons d'assister au premier corps à corps du colon de la Nouvelle-France avec sa terre »⁹¹.

Même sentiment d'inévitabilité chez Chapais qui partage la perspective de Groulx sur le territoire que les Autochtones parcourent... encore. Par exemple lorsqu'il loue l'intendant Talon pour avoir favorisé, par sa politique d'explorations et de découvertes, « l'accroissement de notre prestige, l'extension de notre commerce, et la préparation de nos agrandissements futurs »⁹². La même impression de fait accompli se dégage de son bilan d'un épisode de la suppression de la conspiration de Pontiac, à l'aube du Régime britannique, qui « porta un coup mortel à cette prise d'armes suprême de la barbarie contre l'occupation et la pénétration européennes »⁹³. L'observation signale un léger trouble devant l'enjeu territorial fondamental tout en rendant l'issue historiquement nécessaire : les Européens *doivent* triompher sur la barbarie.

Bref, dès leur arrivée, les colons sont chez eux : ils deviennent en quelque sorte les véritables « autochtones » du pays⁹⁴. Avant même d'ouvrir le livre d'histoire, pourrait-on dire, la page autochtone est déjà tournée. Le « corps à corps » du colon avec sa terre relève aussi d'un certain

⁸⁹ *Ibid.*, 36. Dans une conférence prononcée en 1921 lors de la Semaine sociale de Québec, Chapais se réjouit que Champlain, « initiateur de la politique équitable suivie envers les peaux-rouges », puis les Français en général se soient distingués des autres puissances coloniales en traitant avec justice et charité les autochtones d'Amérique. Chapais, « Le rôle social de la race canadienne-française », dans Chapais, *Discours et conférences* t. 3 (Québec, Librairie Garneau, 1935), 252-255, citation p. 253.

⁹⁰ L. Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 73.

⁹¹ *Id.*, *Histoire I*, 55. Nous soulignons.

⁹² Chapais, *Talon*, *op.cit.*, 377.

⁹³ Chapais, *Cours d'histoire I*, *op. cit.*, 87-88.

⁹⁴ Comme le formule M. Warner au sujet de l'Amérique britannique : Michael Warner, « What's Colonial about Colonial America? », dans *Possible Pasts: Becoming Colonial in Early America*, Robert Blair St. George, dir., (Ithaca : Cornell University Press, 2000), 54.

déterminisme géographique qui marque plus particulièrement les écrits de Groulx⁹⁵. Le milieu physique aura, selon l'historien, une forte influence sur la « forme d'humanité » originale qui émergera en Nouvelle-France. Nous sommes devant une action réciproque : humains et géographie se façonnent mutuellement. Nous l'avons vu, leur capacité à modifier l'environnement distingue justement les Français des Autochtones. En revanche, la relation des colons avec la terre est trop intime pour qu'ils n'en subissent pas également l'influence, sans parler de celle du vaste continent qui s'ouvre devant eux :

Le pays canadien [...] façonne [le colon] avec la puissance d'empreinte de son originalité géographique, avec la nouveauté de son climat, avec l'immensité austère de ses horizons ; le façonnent aussi les improvisations de l'initiative tous les jours renouvelées dans les exigences du vivre et du couvert, dans la forêt à transformer, dans les cultures nouvelles à expérimenter, dans toute cette existence si étrange et si neuve où le défricheur se double presque toujours d'un homme d'aventure ou d'un homme de guerre⁹⁶.

Plus largement, la géographie nord-américaine entraînera les Français à se disperser sur un vaste territoire, comme le formule le chanoine en 1950, alors qu'il trace les grandes lignes du développement de la Nouvelle-France :

Dans l'histoire qui s'en vient, quelle ne sera point l'action de cette géographie ? Explication insuffisante du donné historique, la géographie en explique pourtant quelque chose. Indépendant, inaccessible, tant que l'on voudra, en ses parties plus secrètes ou plus hautes, l'homme n'échappe pas entièrement au carré de globe où s'écoule sa vie. L'homme dépasse la terre; mais la terre, à son tour, dépasse l'homme en quelque façon. Elle le modèle, pas autant qu'elle en est modelée; elle le marque quand même à son effigie. En choisissant de s'établir à Québec, Champlain donnait pour axe à la colonie le Saint-Laurent. [Dès l'époque de Champlain], la colonie a déjà pris l'étrange figure qu'elle gardera jusqu'à la fin, celle d'un haltère: deux blocs au bout d'une immense tige. En moins de trente ans, les premières lignes d'un empire colonial viennent d'être tracées. Où la forêt aurait dû comprimer, l'eau a sollicité, puis entraîné à la dispersion⁹⁷.

⁹⁵ Aspect de la pensée de Groulx souligné dans Allan Smith, « Seven Narratives in North American History : Thinking the Nation in Canada, Quebec and the United States », dans *Writing the Nation*, Stefan Berger, dir. (New York : Palgrave, 2007), 63-83.

⁹⁶ Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 241. Voir les observations de Bouchard sur « l'exaltation du pays neuf » par Groulx : Bouchard, *Les deux chanoines*, *op.cit.*, 179.

⁹⁷ Groulx, *Histoire I*, *op.cit.*, 49.

Le danger ici est d'évacuer les Autochtones, qui n'ont pas de place entre forêt et eau, composantes sans maître d'une terre dont les colons sont libres de disposer à leur guise. Danger qui n'est que partiellement écarté, comme l'indique le passage suivant :

Aperçu sous ce seul aspect géographique, le Canada prend déjà figure d'un merveilleux pays aux tentations souveraines. De toutes ces routes qui s'entrecoupent, sollicitent de l'une à l'autre, qui ne pressent, en effet, les prises possibles sur des imaginations d'aventuriers ? Pour qu'ils s'y jettent éperdument, à la rigueur, une seule poussée suffirait: la curiosité naturelle à l'homme de connaître son habitat et ses entours. Mais si, à cette poussée, se viennent joindre l'appât puissant et un véhicule approprié ? Or ni l'un ni l'autre ne manqueront. Que là-bas, dans les forêts épaisses et les plaines alluviales des Grands Lacs, paradis du gibier et du poisson, paraisse pulluler l'Indien, principal pourvoyeur de fourrure, l'Indien à baptiser; qu'au bout des chemins ouverts par les Lacs et par le Bouclier, se mette à danser le mirage des mers qui conduisent à la Chine, au Japon, et avec quel entrain vont s'élancer trafiquants, voyageurs, missionnaires, explorateurs. D'autant que, pour les porter, partout où ils voudront, la petite embarcation est là, le canot d'écorce de bouleau⁹⁸.

L'« Indien » – l'emploi du singulier signalant l'archétype – apparaît ici comme « appât » des missionnaires et commerçants, mais aussi comme celui qui leur fournit le frêle « véhicule » qu'est le canot. Mais dans la hiérarchie des facteurs favorisant l'exploration coloniale, l'« Indien » est néanmoins subordonné à la curiosité des colons. Et le « paraisse pulluler » lui enlève encore du poids, car Groulx évoque ici, selon son habitude, le faible nombre des Premières Nations dans ces régions nordiques⁹⁹. Déterminante à bien des égards, cette géographie nord-américaine que découvrent les colons est finalement si peu habitée...

C'est là une autre facette du discours sur le territoire des deux historiens qui retire entièrement les peuples autochtones de ce décor. Chapais et encore davantage Groulx insistent sur le statut de premiers venus des Français puis des Canadiens français en Amérique. Le chanoine distille cette idée en une formule mémorable, prononcée devant les Canadiens français de Manchester, New Hampshire en 1935 : « Nul n'est plus enraciné que nous en cette Amérique... »¹⁰⁰. À la base du souhait groulxien de reconnaissance des Canadiens, cette ancienneté qui les rend pionniers parmi les porteurs de « civilisation » en Amérique est aussi au service de sa campagne de *reconquête* du territoire, reconquête dont il trouve les assises historiques en Nouvelle-France.

⁹⁸ *Ibid.*, 46.

⁹⁹ Voir par exemple *Ibid.*, 95; P. Groulx, *Pièges*, 219-220.

¹⁰⁰ L. Groulx, « Notre avenir en Amérique », dans *Orientations* (Montréal : Éditions du Zodiaque, 1935), 278, dans Bock, *Quand la nation*, *op.cit.*, 138.

À sa façon, Chapais aussi souligne l'ancienneté de la présence des Canadiens français sur une partie importante du Canada transcontinental qui prendra forme à partir de 1867. Comme Groulx, il est d'avis que le prestige de sa nation repose sur les réalisations ancestrales, avant l'arrivée des Britanniques dans cette partie de l'Amérique. Le voici qui présente fièrement, à l'intention de lecteurs anglophones, les premières réalisations de la colonisation française :

Thus before 1700 French and Canadian explorers had realised great achievements. Hand in hand, priest and trader, missionary and coureur des bois, prompted, the one by his apostolic devotion, the other by his eagerness for wealth, and both by the noble ambition of extending and enhancing their nation's influence and prestige, had accomplished a work of wonderful magnitude. Through them, New France had stamped her name on three-fourths of the known North American continent¹⁰¹.

Le lien fort que Chapais établit entre le Canada de son temps et la Nouvelle-France de Talon ou de Montcalm ne fait que souligner cette antériorité des Français sur le (futur) territoire du Dominion. L'historien indique par exemple que la découverte d'un passage entre la mer du Nord et celle du Sud (l'océan Pacifique) préoccupait Talon. Déjà : « C'était le problème du fameux passage du Nord-Ouest qui le hantait deux siècles avant les explorations de Franklin, de McClure, et de leurs émules¹⁰². » Sans marteler autant que Groulx les « titres d'ancienneté » des Canadiens français¹⁰³, Chapais adhère pleinement à cette analyse qui prive de leur ancienneté – et, implicitement, de leur territoire – les Premières Nations.

Bref, le territoire historique des Canadiens ne peut pas être autochtone – il est trop important pour cela. Dans quelle mesure, alors, peut-il être français?

3.2. *La France, territoire historique des Canadiens?*

Quelle place accorder à l'ancienne France, pays des origines et donc candidate elle aussi au statut de territoire historique des Canadiens français? À première vue, la prégnance de la *Nouvelle-France* à titre de décor originel du roman national, version Chapais ou Groulx, est telle que la question paraît presque saugrenue. Après tout, chacun à sa manière, le chanoine et le sénateur célèbrent l'émergence d'un nouveau peuple. Groulx va jusqu'à préciser qu'il n'avait pas l'intention, en écrivant *La naissance d'une race*, de raconter l'histoire du Régime français ou de la colonisation : il a « voulu, si possible, faire moins et faire mieux » puisque, selon lui, « toute histoire véritable

¹⁰¹ Chapais, « The Old Regime », *op. cit.*, 74.

¹⁰² Chapais, *Jean Talon, op.cit.*, 373.

¹⁰³ La formule est de Bock, *Quand la nation, op. cit.*, 131.

doit aboutir à une psychologie. Les faits et gestes des époques anciennes ne vaudraient point la peine de si âpres recherches s'ils ne révélaient à la fin un état d'âme, une forme d'humanité¹⁰⁴ ». Cette naissance est forcément *nord-américaine* : les deux historiens font de la Nouvelle-France – et nous le verrons plus loin, de la vallée laurentienne à plus forte raison – le berceau de la nation. Nous venons de voir que Groulx attribue une telle influence au cadre physique sur cette « forme d'humanité » émergente et qu'à son tour, la géographie nord-américaine devient un peu actrice de l'histoire, partageant la vedette avec les colons. Bien qu'il s'intéresse moins à l'« état d'âme » du peuple canadien, Thomas Chapais donne lui aussi l'impression de présider à une naissance. Le biographe de l'intendant Talon explique par exemple son choix de période par le souhait « d'éclairer sous un jour plus vif les origines de ce peuple canadien, né de l'Église et de la France, dont les traditions sont si belles, dont le passé est si glorieux, et dont les destinées futures nous inspirent une inébranlable foi¹⁰⁵. » Le « nous » transhistorique qu'emploie si couramment ce même Chapais n'ancre que plus résolument l'action en Amérique en incitant ses lecteurs canadiens-français du XX^e siècle à faire cause commune avec les pionniers du Régime français. C'est ainsi que Talon va « [quitter] définitivement notre pays en 1672¹⁰⁶ » après s'être « appliqué à créer des institutions durables, à fonder une administration, à stimuler nos énergies latentes, à fortifier notre organisme social, en un mot à poser des assises sur lesquelles pourrait s'appuyer sans danger l'édifice de notre avenir¹⁰⁷ ». Et ainsi de suite.

Qu'à cela ne tienne, le peuple né en Amérique n'en assume pas moins fidèlement son héritage français, et ce, selon les deux historiens. Au « né de l'Église et de la France » chapaisien correspondent plusieurs énoncés similaires de Groulx. Citons à titre d'exemple deux passages de *La naissance d'une race* : « Dans le décor du Saint-Laurent et de la forêt, nous saluerons l'apparition d'une jeune race française, du même sang noble et fier que l'ancienne, mais déjà distincte et originale et se réclamant d'une autre patrie¹⁰⁸ »; « N'ont-ils [les premiers colons] pas apporté avec eux, en émigrant, beaucoup de l'atmosphère morale de leur pays d'origine? Pour êtreindre au juste la complexe réalité, nous ne pourrions donc exclure de la composition du milieu, les institutions politiques qui ont régi la première société de nos pères, ni surtout l'Église, la

¹⁰⁴ L. Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 11.

¹⁰⁵ Chapais, *Jean Talon*, *op.cit.*, xi.

¹⁰⁶ *Ibid.*, iv.

¹⁰⁷ *Ibid.*, viii.

¹⁰⁸ L. Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 12.

puissance spirituelle qui ordonna leur vie supérieure »¹⁰⁹. Par endroits, Groulx laisse même entendre que les Canadiens réunissaient plus de qualités françaises que les Français (ceux d'autrefois, voire ceux de son temps) : « Une synthèse des sangs et des formes de l'esprit français s'est accomplie au Canada, plus parfaite qu'en aucune province intérieure du royaume »¹¹⁰.

Cette tendance à rappeler à leur bon souvenir une sorte de lien à l'ancienne France confère à cette dernière le statut d'*autre* territoire historique des Canadiens français, celui d'un pays des origines... plus lointaines. Mais l'influence de ce lien s'inscrit néanmoins dans d'étroites limites, une fois la filiation prestigieuse constatée. On peut le voir, pour commencer, en suivant la géométrie variable des ethnonymes accordés aux colons par nos auteurs. Tous deux entretiennent un certain flou sur le continent de naissance des colonisateurs qu'ils jugent dignes d'admiration. Regardons à nouveau le « nous » de Chapais qui s'avère finalement extensible. Par exemple, il va jusqu'à englober tous les défenseurs (non autochtones) de la colonie pendant la guerre de Sept Ans : « L'énergie et l'entrain de nos troupes triomphèrent de tous les obstacles...¹¹¹ ». Il comprend aussi d'autres serviteurs de la cause coloniale tels que l'explorateur Daumont de Saint-Lusson, pourtant né en France, dont les exploits provoquent cette exclamation chez le sénateur-historien : « Ah! Les Canadiens d'autrefois étaient virilement trempés¹¹²! » Un flou semblable caractérise certaines formulations de Groulx qui, par exemple, présente généralement l'exploration comme le domaine de prédilection des Canadiens, mais qui peut aussi écrire¹¹³ : « Ici, au pays, en nul autre champ ne s'est dépensée davantage l'énergie française », sans que l'on sache précisément de quel côté de l'Atlantique sont nés ces énergiques explorateurs. Conséquemment, Groulx voit l'empire français en Amérique comme étant l'œuvre des « gens du pays¹¹⁴ » de « [c]es Français et Canadiens [qui] ont bâti grand, trop grand, peut-être¹¹⁵. » Aux yeux des deux historiens, ce n'est donc pas le lieu de naissance, mais l'engagement sur place, en Amérique, qui prime dans la constitution – et l'enracinement – du peuple colonial. C'est en effet l'Amérique qui sollicite et qui jette de l'ombre sur le royaume, « première patrie » qui ne semble plus à même à susciter de tels sacrifices¹¹⁶.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 74.

¹¹⁰ Groulx, *Histoire II*, 194. Voir les remarques de Bouchard sur cette « sur-continuité » : *Les deux chanoines*, 175-176, ainsi que celles de Bock, *Quand la nation*, 108-110.

¹¹¹ Chapais, *Montcalm*, *op.cit.*, 239.

¹¹² Chapais, *Jean Talon*, *op.cit.*, 368.

¹¹³ Groulx, *Histoire I*, *op.cit.*, 50.

¹¹⁴ *Id.*, *Aventure*, *op.cit.*, 277.

¹¹⁵ *Ibid.*, 279.

¹¹⁶ *Id.*, *Histoire II*, *op.cit.*, 405.

Autre limite au rapprochement transatlantique des deux territoires originels : la distance temporelle qui les sépare désormais, le chapitre du Régime français étant clos depuis longtemps à l'époque où nos deux historiens prennent la plume. Ici se profile l'inéluctable Conquête, évidence de l'histoire canadienne qui ne peut que provoquer, chez Chapais comme chez Groulx, une critique de l'insuffisance de l'effort de colonisation de la France avant 1760 et donc une prise de distance certaine. Du même souffle qu'il célèbre les « gens du pays », Groulx déplore la passivité des autorités métropolitaines : « [t]rop peu au fait de la géographie de l'Amérique du Nord et de ses exigences, le roi, les ministres ont presque toujours répugné aux prolongements de la colonie¹¹⁷. » Son appréciation de la politique de colonisation française est globalement négative, et ce, du début à la fin de l'aventure. D'entrée de jeu, il écrit que les préoccupations d'abord européennes qu'entraîne sa situation géographique frappent la France d'« impréparation [...] aux entreprises coloniales », difficulté qui chargera sa colonie canadienne d'une « sorte de mal congénital¹¹⁸ ». Pendant ses dernières années, la Nouvelle-France sera donc aux prises avec le « vieillissement de l'institution royale en France » et avec un anticolonialisme qui caractériserait les « métropoles déclinantes¹¹⁹ ». Enfin, la France aurait fait preuve de « lésinerie » en matière d'investissements maritimes et coloniaux tout au long du Régime français¹²⁰. Ou presque, car Groulx entoure de parenthèses une époque bénie, celle de Colbert et des deux intendants de Jean Talon. Comme le souligne Pierre Trépanier, ces années forment « la clé de voûte de la reconstitution 'groulxienne' de l'histoire du Canada français¹²¹ » (reconstitution qui dans ce cas précis, devait s'appuyer passablement sur le *Talon* de Chapais). Trépanier décrit ainsi la déception de Groulx devant le relâchement de l'effort métropolitain qui s'ensuivrait : « [p]uisqu'on n'a pas su saisir les chances de redressement, d'une certaine façon, tout a été vécu une fois pour toutes en 1672 [à la fin du deuxième mandat de Talon]. La vie pleine, magnifique, la vie royale entrevue en 1660 se rétrécit en survie en 1760¹²² ». Non sans amertume, Groulx constate en 1950 que

La France est venue, en Amérique, sous Louis XIV et Louis XV, au comble de la puissance. Elle s'en va, en 1760, ne retenant qu'un îlot dans le Golfe; et, de sa race et de sa culture, à peine laisse-t-elle, le long du Saint-Laurent, une mince bordure, et une

¹¹⁷ *Id.*, *Aventure*, *op.cit.*, 277.

¹¹⁸ *Id.*, *Histoire I*, *op.cit.*, 10.

¹¹⁹ *Id.*, *Histoire II*, *op.cit.*, 217.

¹²⁰ *Ibid.*, 219.

¹²¹ P. Trépanier, « *Histoire du Canada français depuis la découverte*, de Lionel Groulx », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec - 1940 à 1959*, 2^e édition revue, corrigée et mise à jour, Maurice Lemire, dir., (Montréal : Fides, 1995), vol. III.

¹²² *Ibid.*

autre encore plus mince aux bouches du Mississippi¹²³.

Comme quoi, pour reprendre les paroles de Groulx, « le Canada français ne devra jamais sa vie qu'à soi-même¹²⁴ », du point de vue de sa croissance démographique et plus largement. Piètre consolation sans doute, cette Nouvelle-France fut « [née], peut-on dire, de la meilleure France entre 1660 et 1680¹²⁵ ».

Chapais, lui, n'endosse que partiellement ce récit désabusé. Dans ses différents ouvrages historiques, le rapport à la France s'en trouve dédramatisé. Sans taire ses critiques des « grands fléaux de l'ancien régime » au Canada (les compagnies, le gallicanisme...) ¹²⁶, le biographe de Talon insiste naturellement lui aussi sur les premières années du régime royal (1663-1672). Il décrit une décennie pleine de promesses, où la métropole assume pleinement son rôle colonisateur : « Enfin [Louis XIV et Colbert] enlevèrent la colonie aux mains débiles des Cents-Associés. Ils établirent ici un régime nouveau. Et surtout, ils nous envoyèrent Tracy, Courcelle et Talon »¹²⁷. À ses yeux, « [c]e fut une époque décisive de notre histoire »¹²⁸. Grâce aux exploits de Talon en particulier, à la fin de sa deuxième intendance, « la Nouvelle-France était sauvée »¹²⁹. L'essentiel était désormais sauvegardé, sous forme d'un peuple qui au lendemain du départ de Talon avait déjà pris racine et qui était appelé à perdurer :

Sans doute, la représenter [la Nouvelle-France] à ce moment [1672] comme grande et forte serait excessif. Mais elle avait acquis une vitalité indestructible. Et ni les crises intérieures, ni les conflits sanglants, ni les cataclysmes politiques, ne purent désormais déposséder notre peuple de son domaine laurentien, ni lui arracher son entité traditionnelle¹³⁰.

Un tel jugement ne peut que relativiser l'impact des difficiles dernières années du Régime français, se soldant par la Conquête et le départ de la France de cette partie de l'Amérique. Selon Chapais, la politique royale est la grande responsable de ces « années d'agonie de la Nouvelle-France [qui] ont quelque chose d'effroyablement douloureux ¹³¹ ». Mais cette même France « nous » avait

¹²³ L. Groulx, *Histoire 1*, *op.cit.*, 361.

¹²⁴ *Ibid.*, 230.

¹²⁵ *Ibid.*, 12.

¹²⁶ Chapais, *Jean Talon*, *op.cit.*, x.

¹²⁷ *Ibid.*, vii-viii.

¹²⁸ *Ibid.*, vii.

¹²⁹ *Ibid.*, viii.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Id.*, *Montcalm*, *op.cit.*, xi.

envoyé Montcalm, se faisant en cela – comment pourrait-il en être autrement? – l’instrument du Tout-Puissant :

Le cataclysme [la Conquête] qui coupa en deux notre histoire, s'il parut désastreux à nos pères, nous sauva de bien des déchéances. Et, par un dessein de miséricorde, le Dieu qui avait veillé sur notre berceau voulut que, même à l'heure où il nous envoyait la guerre, l'invasion et tout leur sinistre cortège, notre défaite et notre chute fussent illuminées d'un reflet de gloire, qui rayonnât sur notre avenir. Montcalm fut le soldat qu'il suscita pour cette fin, et ses exploits, ses triomphes, aussi bien que sa mort au champ d'honneur, couronnèrent le trépas de la Nouvelle-France d'une auréole, qui continua de briller sur le Canada français orienté vers des destins nouveaux. Notre peuple ne s'y est pas trompé. Et voilà pourquoi le nom de Montcalm lui est resté cher entre tous les grands noms de notre histoire¹³².

Habilement, Chapais allie ici providentialisme et héroïsation, comme s'il tentait de réconcilier les Canadiens avec leur « vieille mère-patrie » parfois décevante. Il en profite aussi pour fausser compagnie aux écrivains d'allégeance nationaliste qui crient à l'ultime trahison métropolitaine de la colonie menacée. Résumant cette thèse en quelques phrases mordantes, il propose une histoire plus nuancée qui, elle, serait solidement étayée par les faits :

On délaissait la colonie menacée de l'invasion ; on se désintéressait des héros qui luttèrent ici pour la patrie ingrate ; on faisait bon marché du dévouement, des sacrifices, du sang de ces soldats et de ces paysans au cœur intrépide, qui se battaient un contre vingt sur les rives de nos grands lacs et de notre majestueux Saint-Laurent. Un roi sans honneur, des ministres sans fierté et sans patriotisme, répudiaient l'héritage d'Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et de Colbert. On n'avait pas trop d'argent pour payer les toilettes et les méprisables splendeurs de la Pompadour. Et l'on se résignait honteusement au triomphe de l'Angleterre, on lui abandonnait lâchement la Nouvelle-France, en se demandant, après tout, " ce qu'importaient au Roi quelques arpents de neige. " Tel est bien le sentiment créé chez nous par les indignations éloquentes de nos écrivains d'histoire, par les harmonieuses invectives de nos poètes. Eh bien, une étude attentive et consciencieuse nous force à déclarer qu'il y a quelque chose à rectifier dans ces impressions et ces appréciations. Une fois de plus, nous touchons ici du doigt la différence entre la légende et l'histoire, entre l'opinion trop hâtivement formée, trop facilement répandue, trop docilement acceptée *comme* incontestable, et la vérité certaine, l'exacte réalité des faits¹³³.

Ce souci d'équité bien affiché conduit au jugement final sur Montcalm : « Sa vie [...] ne fut sans doute exempte ni d'erreurs, ni de fautes; mais ce fut, au demeurant, la vie d'un honnête homme, d'un chrétien sincère et d'un grand Français¹³⁴ ».

¹³² *Ibid.*, XI-XII.

¹³³ *Ibid.*, 525-526.

¹³⁴ *Ibid.*, xii.

N'est-ce pas aussi le bilan de Chapais sur le Régime français, lui aussi digne d'admiration même s'il « ne fut sans doute [exempt] ni d'erreurs, ni de fautes »? Après tout, comme il le formule dans un autre contexte, « le Dieu de nos pères nous a fait déjà traverser de sombres jours [...]; toutes nos crises ont eu leurs lendemains réparateurs¹³⁵ ».

Le biographe de Talon et encore davantage celui de Montcalm propose donc à ses contemporains canadiens-français une relation moins crispée avec la France. Cette perspective est de nature à leur permettre d'assumer plus facilement l'héritage français. Comme le formule à-propos Damien-Claude Bélanger, Chapais « conçoit le rapport impérial sous l'angle de la sollicitude » et sa perspective loyaliste sur le Régime britannique ne fait que « prolonger au-delà du Régime français [cette] conception méliorative du colonialisme »¹³⁶. Ce disant, Chapais autorise aussi les Canadiens à exercer depuis l'Amérique un certain droit de propriété symbolique sur la terre ancestrale du royaume sachant, bien sûr, qu'ils possèdent de toute façon déjà leur berceau historique inaliénable, le « domaine laurentien ». Il s'agit, en quelque sorte, de la rançon exigée pour son accommodement avec le régime politique confédéral. Groulx, lui, chérit tout autant sa patrie laurentienne, mais son régime d'attentes rétrospectives est plus exigeant : il impute à la France son départ précoce de l'Amérique et esquisse une histoire non avenue lui permettant de conserver plus longtemps son empire continental. La France n'en est pas privée pour autant de son statut de territoire historique des Canadiens français, mais il s'agit d'une patrie bien lointaine. Voyons maintenant comment nos deux historiens présentent l'autre – et principal – pays des origines des Canadiens : la vallée laurentienne.

3.3. La vallée laurentienne, berceau de la nation

Chez nos deux auteurs, on retrouve une même superposition : le vaste territoire à portée continentale qu'est dans leur esprit la Nouvelle-France et la vallée laurentienne qui en forme le noyau. Ou bien une même *juxtaposition*, dans la mesure où Chapais et Groulx ont aussi l'habitude de souligner le contraste entre la partie « québécoise » de la vallée et le territoire qui l'entoure ou le prolonge. Les termes employés pour décrire les deux parties peuvent varier, mais la distinction demeure la même : « berceau de la race », « centre de gravité », « pivot », « matrice » « axe souverain » « assise durable » (Groulx)¹³⁷; « bassin du Saint-Laurent », « partie principale de la

¹³⁵ Thomas Chapais, *Cours d'histoire, Tome 2, 1791-1814*, (Québec : Librairie Garneau, 1921), 272.

¹³⁶ D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien, op.cit.*, 88.

¹³⁷ Groulx, *L'enseignement français t. 2, 7; Histoire du Canada français t. I : 121, 139, 197, 205; t. II : 55.*

Nouvelle-France » (Chapais)¹³⁸ *versus* « marches », « immense périphérie », « rallonge », « empire » (Groulx)¹³⁹; « empire [of] lofty proportions » (Chapais)¹⁴⁰.

En revanche, de façon générale, les écrits des deux historiens ne témoignent pas du même investissement symbolique dans l'espace extra-laurentien. Chapais, pourtant historien à l'engagement politique en principe transcontinental, est plus manifestement ancré, somme toute, dans le « domaine laurentien¹⁴¹ » que ne l'est Groulx, voix du nationalisme canadien-français dont le château-fort est le Québec¹⁴². Cette différence est moins paradoxale qu'il n'y paraît, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre. Inversement et de manière plus prévisible, cette expansion historique *pose problème* à un seul de nos historiens. Elle trouble Groulx qui est pris entre des rêves de grandeur et la conviction que cette expansion débridée, comme dictée par des impératifs géographiques, sera un facteur d'affaiblissement dans l'affrontement à venir au milieu du XVIII^e siècle. Le chanoine va jusqu'à employer l'image d'un « duel de la terre et de l'eau¹⁴³ » pour évoquer cette tension entre forces centripètes et centrifuges. Alors que Chapais emploie surtout des termes romantiques pour évoquer l'expansion territoriale, laquelle devient un autre phénomène qui paraît naturel dans une histoire où tout semble aller de soi.

L'histoire commence donc avec la vallée laurentienne. Dans son *Histoire des Canadiens français*, Groulx fait le bilan de la colonisation au lendemain de la signature du traité d'Utrecht. L'historien constate qu'« [e]ntre Québec et Montréal loge toujours la colonie organique et vivante, le centre de gravité qui a tout supporté, la matrice, si l'on veut encore, où tout est né, d'où la projection humaine s'est élancée¹⁴⁴. » Colonie-tremplin certes inséparable du reste de la Nouvelle-France, cet espace est d'abord et avant tout le lieu d'enracinement des colons français devenus Canadiens. L'espace est surtout rural : à « l'immense rallonge des Pays d'en haut », Groulx va jusqu'à opposer non pas la vallée, mais « la paysannerie laurentienne »¹⁴⁵. À ce titre, le bas pays est le terrain de jeu – ou, mieux, de travail – de l'un des deux « types humains » (bien masculins)

¹³⁸ Chapais, *Jean Talon, op.cit.*, viii; *Cours I, op.cit.*, 246.

¹³⁹ Groulx, *Histoire II, op.cit.*, 55; *Histoire I, op.cit.*, 205, 139.

¹⁴⁰ Chapais, « New France », *op.cit.*, 13.

¹⁴¹ *Id.*, *Talon* p. viii.

¹⁴² Rappelons avec Bock, *Quand, op.cit.*, 388, que s'il participe peut-être du « repli laurentien » qui marque les esprits québécois pendant la Première guerre et au-delà (P. Groulx, *Pièges, op.cit.*, 206-207), Groulx ne perd jamais de vue les Canadiens français vivant ailleurs qu'au Québec. Chapais affiche somme toute une attitude plus « québécoiscentrique » : D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien, op.cit.*, 132.

¹⁴³ Groulx, *Histoire du Canada I, op.cit.*, 57.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 205.

¹⁴⁵ *Ibid.*

qui sont les artisans de l'aventure coloniale à la Groulx (l'autre étant bien sûr le coureur de bois). En 1950, Groulx décrit ainsi la tâche qui attend ce paysan archétypique : « L'habitant va façonner patiemment la portion vitale de la Nouvelle-France, l'assise durable où la jeune race finira par se replier¹⁴⁶. » « Façonner patiemment », c'est avant tout défricher et cultiver, même si les rapports entre ces agriculteurs et les commerçants itinérants qui bâtissent l'empire s'avéreront complexes (nous y reviendrons). Notons aussi l'usage des mots « vitale » et « durable » pour décrire le territoire (la vallée laurentienne) sur lequel la race « finira par se replier ». On ne peut guère trop insister sur la place primordiale de l'agriculture dans la hiérarchie des activités humaines chez Groulx¹⁴⁷. Citons deux passages de *La naissance d'une race* qui témoignent de la relation intime qui se tisse entre le cultivateur et la terre. Nous sommes au cœur du discours d'enracinement groulxien :

Ce sont les petits labeurs des petits paysans qui ont conquis le sol pied à pied, qui ont bâti la Nouvelle-France, pièce par pièce. Une croissance qui est d'une progression lente, mais autonome, sans forte poussée de l'extérieur [...].

Ils [les habitants] l'aimaient leur petit coin de terre parce qu'ils l'avaient *fait*; parce que sur cette terre vierge changée, transfigurée, apparaissait plus vivement le sceau de leur travail et de leur âme. Et ne cherchons pas ailleurs l'explication du sentiment qui nous lie nous-mêmes si fortement au sol de notre pays, qui nous le fait aimer plus que tous les autres. Le sol de la patrie c'est un peu la figure des ancêtres¹⁴⁸.

Ce sol n'accueille pas que des colons : l'Église catholique accompagne les défricheurs, si elle ne les précède pas. Ce fait primordial est omniprésent dans l'esprit de l'historien. Dans *La naissance d'une race*, Groulx présente, dans l'ordre, le colon, le milieu et l'établissement. L'action de l'Église est abordée dans la section intitulée « Milieu », au même titre que le cadre géographique, indice de l'importance attribuée par l'auteur à l'institution dans le moulage de la société canadienne. Prenant un malin plaisir à citer Francis Parkman, l'historien américain et protestant reconnu pour son attitude critique envers la colonisation française et catholique en Amérique, Groulx écrit :

Une autre puissance [que celle de la royauté] heureusement se développait dans la colonie française du Canada et allait suppléer à bien des lacunes. Vous connaissez la page fameuse de Parkman qui est de la fin de *The Old Regime*: « Une grande institution se détache en plein relief sur le tableau de l'histoire du Canada, c'est l'Église de Rome.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 139.

¹⁴⁷ Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, *op.cit.* Voir aussi Firmin Létourneau, *Histoire de l'agriculture (Canada français)* (Montréal et Paris : Institut agricole d'Oka, 1950). Cet ouvrage a une préface de Lionel Groulx.

¹⁴⁸ L. Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 87.

Plus encore que la puissance royale, elle a modelé le caractère et préparé les destinées de cette colonie. Elle a été sa nourrice et pour tout dire sa mère. »¹⁴⁹

À peu de choses près, la terre que défriche l'habitant canadien de Groulx est d'ores et déjà sanctifiée puisque, selon l'historien, l'enracinement des colons est indissociable de la présence protectrice de l'Église. Cette présence se manifeste, à l'échelle locale, par l'édification de paroisses. C'est ainsi que l'Église pourra « étayer la famille en l'enveloppant dans une société complémentaire, plus large et plus vigoureuse : la Paroisse¹⁵⁰. ». Et c'est ainsi que le curé s'avère bien plus important que le seigneur : « au Canada, le manoir n'écrase jamais le presbytère¹⁵¹ ». À la longue, « [l]es éclaircies s'ajoutent aux éclaircies, les fermes aux fermes, les clochers aux clochers, et, de ces coups de hache et de ces coups de charrue du petit défricheur, naît la Nouvelle-France¹⁵². » Vie religieuse et vie agricole paraissent donc en symbiose. En 1759, conclut Groulx, l'ennemi viendra à bout des défenses militaires de la colonie, mais « [u]ne ligne défensive restera imprenable : celle des forts spirituels échelonnés sur les deux rives du Saint-Laurent¹⁵³. »

Même son de cloche, ou presque, de la part de Chapais lorsqu'il évoque la vallée laurentienne. À un certain présentisme près, car plus volontiers que le chanoine, le sénateur fait allusion au territoire québécois qu'il habite, point de départ de son voyage vers le passé. Faisant état, dans le dernier tome de son *Cours d'histoire* de la situation des Canadiens français après 1867, Chapais précise que le Québec est une « partie de la confédération qui est spécialement le domaine la nationalité canadienne-française¹⁵⁴ ». Il s'y réfère comme « cette petite patrie, cette province de Québec qui nous est si chère¹⁵⁵ [...], province française formée de tout le territoire qui constituait jadis la partie principale de la Nouvelle-France¹⁵⁶ ». Dans sa biographie de Talon parue une vingtaine d'années plus tôt, Chapais célébrait déjà la vallée laurentienne en faisant le va-et-vient entre le passé colonial et le présent, voire l'avenir québéco-canadien :

¹⁴⁹ *Ibid.*, 113. Francis Parkman, *The Old Regime* (Boston : Little, Brown and Co, 1874), 400. Groulx développe ailleurs sa critique de Parkman. « Mais si grands que l'on veuille faire les inconvénients et les fautes de ce régime, il convient tout de même de lui rendre justice. Pour notre part nous ne pouvons accepter des jugements comme ceux de Parkman ou de Raynal qui n'ont vu, du côté de l'autorité, qu'un absolutisme sans frein, et du côté des sujets, que l'obéissance des esclaves ». Groulx, *La naissance, op.cit.*, 101, 157.

¹⁵⁰ *Id.*, *Histoire II, op.cit.*, 163.

¹⁵¹ *Id.*, *La naissance, op.cit.*, 280.

¹⁵² *Ibid.*, 218.

¹⁵³ *Ibid.*, 166.

¹⁵⁴ Chapais, *Cours d'histoire I, op.cit.*, 8, 214.

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Ibid.*, 215.

Le petit groupe canadien-français des bords du Saint-Laurent est maintenant un peuple dont la vitalité invincible défie toutes les attaques. Le pauvre Québec de 1681 s'est transformé, après deux siècles et un tiers de siècle, en une belle et populeuse cité. L'humble Ville-Marie de Maisonneuve et de Jeanne Mance compte aujourd'hui parmi les trente ou quarante plus grandes villes du monde. Et le Canada français, fier de ses origines, fort de ses traditions, marche d'un pas assuré vers l'accomplissement de ses destinées providentielles¹⁵⁷.

L'historien a donc tendance à rendre explicite l'attachement au terroir laurentien en fonction du territoire provincial qui y prendra forme, quitte à faire remonter vers le passé cette situation qui fait une nette distinction entre la vallée et ses prolongements. Dès 1790, écrit-il dans son *Cours d'histoire*, « le bassin du Saint-Laurent majestueux » alors sur le point de devenir le Bas-Canada « était notre domaine incontesté »¹⁵⁸.

Pour ce qui est de l'enracinement sur ce territoire, Chapais, enclin à ses heures à signaler le développement urbain, se montre néanmoins presque aussi « agriculturiste » que Groulx¹⁵⁹. Les références à la culture du sol et à l'établissement rural sont particulièrement abondantes dans son *Jean Talon*, biographie qui lui fournit l'occasion de célébrer les initiatives officielles favorisant le développement des campagnes canadiennes. Ces initiatives visent plus généralement le (re)peuplement – grâce notamment à l'arrivée des Filles du Roi, le nombre de familles double en moins de deux ans sous Talon¹⁶⁰. Si Chapais aborde brièvement le débat entourant les origines et les mœurs de ces femmes, il souligne l'impact de leur arrivée sur la solidification du fait français en Amérique. Littéralement, la vallée laurentienne devient berceau... Chapais insiste en outre sur les efforts de Talon pour inciter les habitants à occuper le territoire de façon plus serrée, tout en lui donnant un rôle important dans la création de seigneuries. Il fait valoir que dès le XVII^e siècle « la plupart d'entre elles formaient déjà des groupements agricoles appréciables¹⁶¹ ».

Comme Groulx, Chapais décrit le cadre institutionnel, garant de l'enracinement des colons. Il y a toutefois un léger déplacement d'accent, car il souligne d'abord les effets salutaires du régime seigneurial. Il explique que « [l']organisation du système seigneurial fut le dernier grand acte officiel de Talon au Canada », couronnant le travail de mise en place d'« institutions

¹⁵⁷ *Id.*, *Jean Talon*, *op.cit.*, 426-427.

¹⁵⁸ *Id.*, *Cours d'histoire I*, *op.cit.*, 246.

¹⁵⁹ Sur ce thème, Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme » dans *La présence anglaise et les Canadiens* (Montréal : Beauchemin, 1958), 113-166.

¹⁶⁰ Chapais, *Jean Talon*, *op.cit.*, 303, 304, 353, 428. Voir aussi le traitement des recensements de l'époque par Chapais dans sa contribution à la *Cambridge History*, « The Old Regime (1663-1760) », *op. cit.*, 60-61, 67.

¹⁶¹ *Id.*, *Jean Talon*, *op.cit.*, 449.

administratives et judiciaires qui ont traversé tout notre ancien régime ». Chapais poursuit en opérant une sorte de glissement vers l'institution paroissiale :

[A]vec le temps, elles [les seigneuries] se sont transformées en paroisses florissantes. Sur la rive sud de notre royal St-Laurent, la Rivière-Ouelle, Ste-Anne de la Pocatière, le Cap St-Ignace, Berthier, St-Vallier, St-Michel, Beaumont, Lotbinière, Nicolet, Sorel, St-Ours, Contrecoeur, Verchères, Varennes, Chambly, sur la rive nord, les Grondines, Ste-Anne de la Pérade, Champlain, la Rivière du Loup, Maskinongé, Lavaltrie, etc., etc., sont nés des concessions seigneuriales faites par Talon en 1672. Et lorsque l'on remonte jusqu'à leur origine, on voit son nom célèbre inscrit à la première page de leurs annales. Car, ne l'oublions pas, la paroisse canadienne, cette forteresse indestructible de notre vie nationale et religieuse, est née de la seigneurie par un développement naturel et normal¹⁶².

La paroisse rurale est donc subordonnée jusqu'à un certain point à la seigneurie, fruit de l'activité créatrice du grand intendant, dans une perspective sur les institutions du Régime français qui s'avère ici un peu moins cléricale que ne l'est celle de Groulx. S'adressant à un lectorat anglophone, Chapais rentre toutefois dans le rang pour chanter les louanges de la paroisse en tant que bouclier de la nation :

And the parish went on, living its peaceful and uneventful life, extending slowly but surely the limits of its cultivated area, increasing its families, multiplying its population, opening new roads and highways, improving its general conditions, and maintaining a tradition of honesty, morality and loyalty to faith and country, which was to become the unbreakable strength of the nation in her future struggles and trials. The French-Canadian parish has been the backbone of French-Canadian nationality¹⁶³.

Ici paraît le socle commun des valeurs des deux historiens, dont les discours d'enracinement respectifs convergent, à quelques nuances près, sur le thème de la création du bastion laurentien des Canadiens français.

3.4. *Une Nouvelle-France en large et en long*

La place centrale que les deux historiens accordent si volontiers à la vallée du Saint-Laurent n'est toutefois pas le seul point de convergence de leurs visions territoriales. Nous avons vu que, dans leur esprit, le continent n'est qu'accessoirement autochtone. Lorsqu'il s'agit de raconter la dispersion des Français puis des Canadiens sur le vaste territoire nord-américain, les visions de

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Id.*, « New France », *op.cit.*, 11-12.

Chapais et Groulx se recoupent largement, tout en s'opposant par endroits. Les deux auteurs s'accordent tout de même pour y voir une forme particulière d'expansion territoriale mobilisant aussi bien les Français que leurs descendants, mais témoignant surtout du courage et de la persévérance du peuple canadien. L'un et l'autre historien mettent l'accent sur le caractère transcontinental ou même continental de cette expansion, tout en lui donnant une sorte de point de mire, la région des Grands Lacs. Tous deux reconnaissent la fragilité de l'entreprise. C'est sur l'importance et sur le sens de cette expansion qu'ils divergent : Groulx consacre beaucoup plus d'attention à ce chapitre de l'histoire coloniale que ne le fait Chapais et il affiche une ambivalence, voire un malaise à l'égard de cet « empire » qui tranche par rapport à la sérénité de son collègue de Québec. Nous verrons que ces différences ont tout à voir avec la vision politique respective des deux hommes.

De quelle Nouvelle-France s'agit-il, pour commencer? Où situer ses confins? Dans un de ses courts textes synthétiques, Chapais évoque ainsi le legs territorial du Régime français en Amérique : « She [la Nouvelle-France] had planted the cross and the fleur-de-lys from the burning shores of Arkansas to the icy waters of Hudson Bay, and from the waves of the Atlantic to the remotest confines of the great inland seas »¹⁶⁴. Ailleurs, il substitue d'autres toponymes, mais l'impression d'une activité à l'échelle continentale demeure, tout comme celle d'un expansionnisme aux motifs politiques et religieux : une poignée de Français et de Canadiens « had brought the Cross and the fleur-de-lis from the Atlantic to the mighty Rockies, and from the Laurentians to the Mexican Gulf »¹⁶⁵. » Lionel Groulx n'est bien sûr pas en reste : comme l'a montré Michel Bock, l'œuvre historique du prêtre-historien « consistait dans une très large mesure à tenter de faire revivre aux yeux de ses compatriotes l'ancienne grandeur de l'Empire français d'Amérique »¹⁶⁶. Ancienne grandeur dont l'étendue vertigineuse lui inspirait des phrases imagées, ici dans *La naissance d'une race* :

Le rêve de Talon [qui voulait que la Nouvelle-France englobe tout l'intérieur de l'Amérique du Nord] se trouve réalisé dès la fin du dix-septième siècle. Il est même dépassé avec les prises de d'Iberville à la Baie d'Hudson et les glorieuses enjambées des La Vérendrye dans les plaines de l'Ouest. Sur cet immense territoire et ce fond de forêt qu'est alors notre pays, de vigoureux linéaments se détachent en fort relief, aux yeux des pionniers, et ce sont les seules routes naturelles du pays. [...] Ils vont d'un tel pas, ces coureurs de fleuves, que l'empire français s'étend d'un océan à

¹⁶⁴ *Id.*, « The Old Regime (1663-1760) », *op. cit.*, 74.

¹⁶⁵ *Id.*, « New France », *op. cit.*, 12-13.

¹⁶⁶ Bock, *Quand*, *op. cit.*, 125.

l'autre et de la mer du sud à la mer du nord, alors que nos rivaux [anglais] commencent à peine à franchir les Alléghanys¹⁶⁷.

Dans l'immensité de cette Nouvelle-France se distingue, outre le foyer laurentien des Canadiens, une zone qu'ils fréquentent assidûment. Pour Groulx, c'est « la grande rallonge de l'ouest » de la vallée laurentienne, soit la région des Grands Lacs et ses éventuels prolongements en direction des Rocheuses¹⁶⁸. Chapais, enclin à insister lui aussi sur le futur territoire canadien, privilégie également cette partie nordique du continent¹⁶⁹.

L'œuvre colonisatrice est portée par des hommes – au sens strict – de différentes catégories. Il est bien connu que Groulx avait tendance à faire incarner l'effort colonial – et la « race » canadienne naissante – par deux types humains, à ses yeux « presque deux races qui vont se compléter l'une l'autre¹⁷⁰ » : l'habitant et le coureur de bois. Selon la division des tâches entre les deux, le coureur de bois serait fort logiquement « le créateur de l'empire; à coups d'aviron il rassemblera[it] les morceaux épars de la vaste étendue¹⁷¹ ». Bien entendu, lorsque Groulx raconte l'histoire des activités françaises et canadiennes dans l'intérieur du continent, ce schéma dichotomique ne tient plus la route. Aux côtés des commerçants, le chanoine met en scène des explorateurs et, surtout, des missionnaires. Il associe ces derniers à toute une phase de l'expansion, au XVII^e siècle :

Avec leurs méthodes d'apostolat, avec leurs bataillons de missionnaires qu'ils lancent au cœur des pays indigènes, accompagnés d'interprètes et de frères coadjuteurs, ce sont eux les vrais conquérants spirituels du Nouveau-Monde. Et quelle ardeur superbe dans cette marche en avant.¹⁷²

Dans *La naissance d'une race*, il poursuit, J.-B.-A. Ferland à l'appui, en abordant l'ancienneté sur le territoire de ces apôtres qui seront actifs au Sault-Sainte-Marie, au pays des Sioux et dans la vallée du Mississippi, « alors que du côté de la Nouvelle-Angleterre, on ne s'est même pas intéressé au salut de l'âme des " sauvages " qui se trouvaient " à moins de six milles de Boston "¹⁷³ ».

¹⁶⁷ Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 78-80. Voir aussi, dans l'*Histoire des Canadiens français*, l'éloquente « Carte du Canada en 1760 » qui y inclut la moitié du continent : le bassin de la Saskatchewan, le pays des Mandans dans le Haut-Missouri, les forts du pays des Illinois jusqu'au fort Prud'homme au sud de la confluence des fleuves Missouri et Mississippi... *Histoire II*, *op.cit.*, 56-57.

¹⁶⁸ Par exemple, *Ibid.*, 55.

¹⁶⁹ Chapais, « New France », *op.cit.*, 12.

¹⁷⁰ Groulx, *Histoire I*, *op.cit.*, 139.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Id.*, *La naissance*, *op.cit.*, 119.

¹⁷³ *Ibid.* Groulx s'appuie sur un ouvrage de Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame*, 25.

« Conquistadors d'âmes d'abord », les missionnaires sont aussi des explorateurs, étant « si intéressés à la géographie en train de s'édifier »¹⁷⁴. Chapais, biographe de Talon, célèbre quant à lui l'intrépide intendant qui « s'est efforcé de reculer les limites de l'influence française¹⁷⁵ » en favorisant des initiatives de toute sorte. En fin de deuxième mandat, c'est mission accomplie, grâce au travail de trois groupes d'acteurs :

Comme on le voit, sous l'impulsion et la direction énergique de l'intendant Talon, une œuvre immense s'était accomplie. La Nouvelle France, par ses explorateurs, ses missionnaires et ses traiteurs, avait achevé de marquer à son empreinte les trois quarts du territoire alors connu de l'Amérique septentrionale¹⁷⁶.

Pourtant convaincus de la fragilité de l'emprise sur le territoire de ces différents groupes de colonisateurs, ni l'un ni l'autre des deux historiens n'hésite à faire de l'intérieur du continent un théâtre supplémentaire et extra-laurentien de la mise à l'épreuve du caractère de la nation en émergence. Dans ce contexte, la participation importante, aux côtés des Canadiens, d'hommes nés en France ne porte pas à conséquence. La tendance que nous avons notée plus haut à regrouper dans une sorte d'aristocratie des constructeurs d'empire les éléments les plus dynamiques de l'effort colonial, peu importe leur lieu de naissance, se poursuit donc lorsqu'il est question de la Nouvelle-France continentale. « This handful of French and Canadians had explored and conquered half a continent¹⁷⁷ » proclame fièrement Chapais. Groulx, lui, privilégie à nouveau une sorte de confraternité du volontarisme qui prend forme en Amérique :

Les vrais bâtisseurs de l'empire on les trouve au Canada, et d'abord parmi les gouvernants. [...] L'époque a aussi voulu que ces gouvernants aient encore trouvé, pour l'œuvre à accomplir, une équipe d'hommes merveilleusement appropriés: voyageurs, explorateurs, diplomates et canoteurs hors pair, hommes de poigne et de ressources. La longue paix n'a rien enlevé à la jeune race de sa vigueur et de son endurance. La tâche, restée une tâche de dépassement, exalte les énergies, favorise l'éclosion des fortes personnalités. Même parmi les officiers français, la tradition s'est maintenue des mangeurs de routes [...]¹⁷⁸.

Nos deux historiens associent à la vitalité de la « race » en voie de formation ces hommes dynamiques: les Canadiens directement et leurs compagnons français, parce qu'ils témoignent de

¹⁷⁴ Groulx *Aventure*, *op.cit.*, 279.

¹⁷⁵ Chapais, *Jean Talon*, *op.cit.*, 371.

¹⁷⁶ *Ibid.*, 375.

¹⁷⁷ *Id.*, « New France », *op.cit.*, 12.

¹⁷⁸ Groulx, *Histoire I*, *op.cit.*, 208. La «longue paix» (en l'occurrence relative) s'étend du traité d'Utrecht (1713) jusqu'au début de la phase nord-américaine de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748).

l'influence revigorante du milieu nord-américain. Nous avons déjà vu Chapais exprimer son admiration pour Saint-Lusson, l'énergique Français transplanté. Groulx, lui, voit en ses deux archétypes – l'un qui cultive, l'autre qui court les bois – des êtres « d'une égale vitalité¹⁷⁹ ». Et il se demande : « Qu'y avait-il, en ce genre de vie, qui pût tenter le débauché, l'efféminé?¹⁸⁰ » Les conditions sont donc réunies pour la création d'un peuple viril, un peuple des plus dynamiques : « Les peuples déjà faits ou vieillis déroulent d'ordinaire leur existence en de lentes évolutions. Combien plus vif, plus accidenté, le rythme vital des peuples coloniaux¹⁸¹! »

À la limite, cette tendance à attribuer un même dynamisme aux hommes de la Nouvelle-France, que le cadre de leurs activités soit le champ ou la forêt, relativise la distinction entre le bas et le haut pays. Groulx souligne d'ailleurs la force des liens entre les deux ensembles, voyant par exemple l'établissement des missions auprès des autochtones comme un prolongement des fondations de paroisses de la vallée. Il croit même discerner une « endosmose morale¹⁸² » entre agriculteurs et canoteurs, les premiers freinant le nomadisme des seconds tout en subissant leur stimulante influence. Chapais reproduit à peu près ce schéma, mais en mode pittoresque, lorsqu'il écrit :

There is also the young man who, one day, has been tempted by the allurements of the far-away western trade. He has gone, and, sometimes after many years, he comes back, introducing into the peaceful and uneventful parish a breath of romance and a glamour of wonderful deeds¹⁸³.

Ni Groulx ni Chapais ne sont toutefois prêts à minimiser le contraste qui existe dans leur esprit entre les deux milieux de vie. Il en va du sens que les deux hommes confèrent à la notion de foyer laurentien du peuple canadien-français. À cet égard, il est frappant de voir Chapais constater qu'au terme de l'administration de Talon, « [l']influence morale, politique et commerciale [de la Nouvelle-France], franchissait ses frontières, rayonnant à l'ouest, au nord et au sud¹⁸⁴. » Dans ce contexte précis, cette formulation ne pouvait signifier autre chose qu'une nette distinction entre le pré-carré laurentien et ses alentours. Comme pour souligner la différence entre les deux territoires, l'historien de Québec signale aussi sa conscience de la fragilité de l'ensemble, en faisant observer

¹⁷⁹ *Ibid.*, 139.

¹⁸⁰ *Ibid.*, 99.

¹⁸¹ *Ibid.*, 7.

¹⁸² *Id.*, *Histoire II, op.cit.*, 195.

¹⁸³ Chapais, « The Old Regime (1663-1760) », *op.cit.*, 76.

¹⁸⁴ *Id.*, *Jean Talon, op. cit.*, 375.

qu'à l'intérieur du continent, les Français et les Canadiens « had built up an empire whose foundations were doubtless insecure »¹⁸⁵.

Jusqu'ici, nos deux historiens semblent faire route ensemble lorsqu'ils se lancent aux trousses des héroïques explorateurs, missionnaires et commerçants qui ont érigé cette Nouvelle-France aux horizons presque illimités. Toujours est-il que Groulx et Chapais offrent des visions assez radicalement différentes des *possibilités* que recèle cet empire nord-américain d'autrefois. Cette divergence renvoie à celle, fondamentale, du sens même qu'ils attribuent à l'histoire canadienne-française. Aussi leur mise en récit de la grande Nouvelle-France est-elle révélatrice de leurs engagements respectifs et des régimes d'attentes auxquels ils adhèrent.

Le manque de solidité des fondations de cette Nouvelle-France nous sert de point d'entrée commode. Groulx en fait un thème majeur de son œuvre¹⁸⁶ : « Mais quelle étendue de territoire ils prétendent couvrir¹⁸⁷ ! », s'exclame-t-il au sujet des « coureurs de fleuves¹⁸⁸ », évoquant des « conquêtes » un peu illusoire. Cette activité les expose de surcroît à des tentations inavouables : « Quel danger pour l'homme de se diluer dans l'espace¹⁸⁹ ! », écrit-il, évoquant par là non seulement une mobilité à outrance conduisant au banditisme, mais aussi l'influence autochtone, « poison pour la race en formation¹⁹⁰. » Il reste que ces dangers, qu'il qualifie de moraux, menacent finalement un nombre limité de personnes. Les autres coureurs de bois forment une « magnifique race d'hommes » qu'on aurait dû tenter « de fixer quelque part¹⁹¹ ».

Mais voilà le véritable drame : ces hommes trop mobiles sont « irrémédiablement perdus pour la colonie laurentienne¹⁹² » et ils en viennent à symboliser un empire qui prend une extension exagérée, une « fatale extension », même¹⁹³. Résumant la situation de la Nouvelle-France en 1713, Groulx décrit ainsi l'« empire » de l'intérieur :

Entreprise qui reste l'une des merveilles de l'histoire que ce rassemblement des terres américaines par une infime légion de trafiquants et de colonisateurs.
Entreprise téméraire aussi, disproportionnée de plus en plus à la capacité de

¹⁸⁵ *Id.*, « New France », *op. cit.*, 13.

¹⁸⁶ Il y consacrera aussi deux chapitres. Le chapitre cinquième intitulé « L'expansionnisme français en Amérique du Nord », Groulx, *Histoire I, op. cit.*, 205-210 et le chapitre sixième intitulé « Le problèmes de l'expansion française », *Ibid.*, 211-216.

¹⁸⁷ *Ibid.*, 207.

¹⁸⁸ *Ibid.*, 306.

¹⁸⁹ *Ibid.*, 115.

¹⁹⁰ *Id.*, *Histoire II, op. cit.*, 193.

¹⁹¹ *Ibid.*, 66.

¹⁹² *Ibid.*, 67.

¹⁹³ *Id.*, *La naissance, op. cit.*, 190-191.

l'homme, en désaccord absolu avec les contingences politiques du continent; moins une vie qui s'épand qu'une vie qui se défend¹⁹⁴.

L'analyse reprend ici un thème central de *La naissance d'une race* où Groulx, s'inspirant librement de Garneau, a déjà précisé sa pensée quant aux « contingences politiques » :

Pourquoi faut-il que de si riches profitent [*sic*] aient leur rançon? Parce que ces conquérants manquent d'une armée d'occupation pour prendre le sol derrière eux, ils ne peuvent s'étendre qu'en s'affaiblissant. Leur expansion démesurée ressemble à de la dispersion. Au cœur même des premiers établissements, le fleuve devient une faiblesse par ses seules proportions. Ce n'est plus la route qui rapproche, c'est la route qui divise et sépare¹⁹⁵.

À la longue, cet édifice colonial aux dimensions démesurées deviendra « aussi fragile qu'un château de cartes »¹⁹⁶. L'« empire » ne pourra donc pas servir d'appui dans la lutte séculaire, à la fois facteur et produit de cette expansion, contre les puissances rivales. Groulx ne peut qu'y voir une sorte de fatalité, une faille originelle d'un effort colonial hypothéqué non seulement par le manque de moyens métropolitains, mais aussi par la « grande séduction¹⁹⁷ » exercée sur les colons par le réseau hydrographique. Le fleuve et les rivières qui font du Canada un « merveilleux pays aux tentations souveraines¹⁹⁸ » n'en constituent pas moins à ses yeux le « grave inconvénient de la géographie de la Nouvelle-France¹⁹⁹ », car ces « tentations » sont finalement celles de l'expansion débridée.

Tout cela lui donne un mauvais pressentiment. Dans *La naissance d'une race*, une phrase prophétique de Jean Talon lui inspire des pensées sombres – et révélatrices :

« Cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand, » avait écrit Talon avant son départ. Notre premier intendant oubliait deux choses dans sa prophétie : la rareté des grands administrateurs et la difficulté de les remplacer. Que resterait-il de l'œuvre de Talon et de sa vigoureuse poussée? Hélas! assez peu de chose. [...] [L]'histoire du régime français en notre pays accuse un vaste hiatus entre l'homme et l'œuvre, entre la petitesse de la puissance qui agit et l'immensité de l'effort qui est exigé. La disproportion est telle qu'on sent venir une catastrophe. L'écart va s'accroître démesurément depuis Talon jusqu'à la fin du régime. Le territoire s'agrandit sans cesse; bientôt il atteint les proportions d'un empire : plus des deux-tiers du continent nord. Cette extension alignera contre nous de puissants

¹⁹⁴ *Id.*, *Histoire I*, *op.cit.*, 197.

¹⁹⁵ *Id.*, *La naissance*, *op.cit.*, 45-46.

¹⁹⁶ *Id.*, *Notre grande aventure*, *op.cit.*, 278.

¹⁹⁷ *Id.*, *La naissance*, *op.cit.*, 190.

¹⁹⁸ *Id.*, *Histoire I*, *op.cit.*, 46.

¹⁹⁹ *Id.*, *La naissance*, *op.cit.*, 82.

adversaires, sans accroître dans la même mesure les forces de défense. Pour s'égaliser à la tâche nos pères s'élèveront quelquefois à une grandeur épique. Mais combien de temps pourront-ils tenir à cet effort surhumain?²⁰⁰.

La « catastrophe » dont il est question ici est bien sûr la Conquête de 1760, césure cruciale de l'œuvre de Groulx. On constate la profondeur de l'ambivalence de l'historien envers cet empire qui est à la fois si plein de promesses et au cœur du drame national des Canadiens français²⁰¹. Présentée comme un exploit, l'expansion territoriale est aussi un élément majeur de la défaite de la Nouvelle-France. La déception de Groulx est à la mesure de la haute idée qu'il se fait des possibilités historiques de l'entreprise coloniale. À ce sujet, une citation que le vieux chanoine – il a 80 ans – insère dans le bref « Avertissement » de *Notre grande aventure* (1958) est éloquente. Elle provient des écrits de l'économiste saint-simonien Michel Chevalier qui en 1837 se lamenta que « [n]ous [les Français] avons oublié nous-mêmes qu'il fut un temps où nous pouvions prétendre à devenir les rois du nouveau monde²⁰². » On en déduit que, selon Groulx, l'empire des rois aurait pu enfanter d'un pays américain indépendant, sorte d'États-Unis francophones. Les Canadiens français seraient à leur tour les « rois du nouveau monde », prenant la succession des Français. Ce puissant rêve contrefactuel, provoquant un sentiment de « renoncement douloureux²⁰³ », rend à la fois édifiante et profondément décevante l'histoire des Canadiens français telle que réellement vécue – ou du moins racontée par Lionel Groulx. D'où ce lancinant contraste entre ce qui fut et ce qui aurait pu être. Et cette phrase sous forme d'épithète, formulée en 1919 déjà : « [T]oute l'histoire du Canada est-elle autre chose que l'histoire d'un rêve écroulé, une épopée qui finit en tragédie²⁰⁴? »

Chez Thomas Chapais, l'histoire suit un cours moins dramatique. Il s'agit du reflet d'un régime d'attentes qui investit le passé de moins d'espérances. C'est le cas notamment lorsqu'il est question de la grande Nouvelle-France. Un élément qui dédramatise : une attitude passablement moins ambivalente que celle de Groulx envers cette entité territoriale. Pourtant, Chapais semble suivre – ou précéder, en l'occurrence – son collègue montréalais en faisant de sa dynamique

²⁰⁰ *Ibid.*, 185-186. La citation liminaire provient d'une lettre de Jean Talon à Louis XIV du 2 novembre 1671.

²⁰¹ Sur la signification de la Conquête britannique dans les œuvres de Groulx et Chapais, se référer à Bock, « Overcoming a National "Catastrophe" : The British Conquest in the Historical and Polemical Thought of Abbé Lionel Groulx » dans *Remembering 1759. The Conquest of Canada in Historical Memory*, Philip Buckner et John G. Reid, dir. (Toronto : University of Toronto Press, 2012), 161-185.

²⁰² Groulx, *Notre grande aventure*, *op.cit.*, 7.

²⁰³ Bouchard, *op.cit.*, 117.

²⁰⁴ Groulx, *La naissance*, *op.cit.*, 227.

expansionniste un facteur d'affaiblissement de la Nouvelle-France. Dans le chapitre sur les relations extérieures de la colonie qu'ils ont contribué à *Canada and Its Provinces* publié en 1914, Adam Shortt et Thomas Chapais affirment que :

The spreading of the small French population over so large an area was an important factor in the ultimate undoing of French power in America. [Non pas la politique royale, mais le commerce, les missions et l'exploration attirent les Français vers l'intérieur]. In the end France found herself in possession of an enormous territory, the maintenance of which dissipated the strength of the colony, but the relinquishing of which the pride and glory of France prohibited²⁰⁵.

Bref, le fait d'avoir embrassé un territoire trop vaste que l'on ne pouvait réellement retenir serait responsable de la chute de la Nouvelle-France. On peut penser que le co-auteur Chapais a au moins endossé cette analyse, s'il ne l'a pas nécessairement formulée, à la lumière de sa prise de position dans un autre chapitre de *Canada and Its Provinces* qu'il a écrit seul. La conclusion quant au rôle de l'expansionnisme dans la chute de la Nouvelle-France est cependant moins tranchée :

[À la fin du Régime français, une poignée de Français et de Canadiens] had built up an empire whose foundations were doubtless insecure, but whose lofty proportions were, none the less, stupendous and amazing.

The fate of the French colony was to be sealed on the battlefields of Europe and on the surgy [*sic*] waves of ocean. New France was doomed to fall as a political fabric. But as a social and national factor she had set her roots deep and far into the North American soil, and within this wide Dominion she has remained a great moral power in the work of civilization and Christian progress²⁰⁶.

L'empire aux « vastes proportions » a beau posséder des fondations chancelantes, dit en substance Chapais, son sort se joue sur les champs de bataille européens et dans l'Atlantique. Il n'en demeure pas moins que la Nouvelle-France était « vouée à l'échec » (*doomed*) en tant qu'entité politique. La fin du Régime français paraît d'ailleurs tout aussi inéluctable chez Shortt et Chapais, qui concluent ainsi leur passage sur le sujet : « 'All or nothing' seems to have been the motto of those who were responsible for the extension of French power. In the fullness of time they managed to secure both »²⁰⁷.

Une telle analyse est non sans résonances groulxiennes (le chanoine formulerait sa version cinq ans plus tard, dans *La naissance d'une race*), dans la mesure où la Nouvelle-France semble prise dans une sorte d'engrenage expansionniste qui la conduit à sa perte. Mais ce terrain d'entente

²⁰⁵ Shortt et Chapais, « The Colony ... », *op.cit.*, 351-352.

²⁰⁶ Chapais, « New France », *op.cit.*, 13.

²⁰⁷ Shortt et Chapais, « The Colony ... », *op.cit.*, 352.

entre les deux historiens, où l'on voit poindre l'héritage de Garneau, est assez circonscrit : même sans Shortt, Chapais insère son diagnostic sur l'expansionnisme dans une trame narrative qui est tout autre que celle tissée par Groulx. Damien-Claude Bélanger fait observer qu'à l'encontre du chanoine qui s'en émerveille et s'en désespère, Chapais « n'est pas particulièrement ému par l'expansion territoriale de la Nouvelle-France »²⁰⁸. Sans aucun doute, on peut y voir le reflet de sa tendance à s'intéresser au territoire laurentien devenu québécois, aux dépens des autres parties de la Nouvelle-France. Et à la moindre identification de cet historien élitiste avec ce *peuple* canadien-français, objet d'une affection groulxienne toute romantique²⁰⁹. Mais ce moindre investissement affectif renvoie autant sinon davantage à sa vision des avenir possibles de cette Nouvelle-France. Alors que Groulx, comme nous l'avons vu plus haut, nage dans le contrefactuel en imaginant un empire français qui aurait perduré avant de céder la place à un empire *canadien*-français, Chapais rêve les deux pieds sur terre en faisant aboutir son histoire au Canada confédéral de son temps. Ce faisant, il rend historiquement nécessaire ce pays transcontinental.

Dans un tel schéma téléologique, la grande Nouvelle-France devient tout naturellement la fondation de « cet ample Dominion ». Sur ce terrain, Français, Canadiens et leurs successeurs britanniques se donnent la main en construisant le Canada transcontinental. Si à certains égards la Conquête est à ses yeux une rupture, l'occupation du territoire s'inscrit dans la continuité : l'ouverture à la « civilisation » d'une terre « sauvage » est un processus cumulatif, en marche depuis Champlain. Regardons-le enracciner dans la longue durée l'expansionnisme de l'Église :

Les victoires de notre grand Plessis, devenu archevêque ouvriront la voie à la création de nouvelles juridictions épiscopales. Le siège antique de Québec donnera naissance d'abord à des évêchés, puis à des diocèses nouveaux, qui d'étape en étape feront sentir l'influence bienfaisante, ordonnatrice et régulatrice, de notre hiérarchie, depuis les provinces maritimes, depuis la riche et populeuse région montréalaise, jusqu'aux districts progressifs du Canada supérieur et aux lointaines régions du nord-ouest²¹⁰.

Il s'agit là d'une nouvelle « période des expansions », après la lutte pour la reconnaissance des droits de l'Église qui occupe les premières décennies du Régime britannique et, bien sûr, la première expansion qui a marqué le Régime français :

²⁰⁸ D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien, op.cit.*, 132.

²⁰⁹ *Ibid.*, 42, 133-134.

²¹⁰ Chapais, *Histoire du Canada I, op.cit.*, 59.

[N]otre race restera fidèle à sa vocation apostolique, et nos missionnaires, avant-garde de la civilisation, pousseront leurs conquêtes pacifiques à travers le continent jusqu'au-delà des Montagnes Rocheuses et jusqu'aux flots de l'océan oriental²¹¹.

Le Canada français prend ainsi sa place dans le grand Canada en voie d'édification. Ici, grâce au patient travail de son institution emblématique qui continue sur sa lancée, il y joue le rôle d'« avant-garde de la civilisation ».

Ailleurs dans son *Cours d'histoire*, c'est en citant des textes issus de la période de négociation de cette entente confédérale qu'il « sacralise »²¹² que Chapais souligne jusqu'à quel point l'histoire de la grande Nouvelle-France sert de socle au Canada de son temps. Un premier exemple provient de la partie du volume 8 du *Cours* consacrée à la Conférence de Québec de 1864, où l'on jette les bases de l'union du Canada Est, du Canada Ouest, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Chapais cite un article paru alors dans *Le Courrier du Canada*, journal ultramontain endossant la Confédération (et dont il deviendra rédacteur en chef en 1884).

Il écrit :

Voici en quels termes heureux un journal saluait ce grand événement : "Aujourd'hui se sont réunis dans les murs de cette ancienne capitale, fondée par le grand Champlain, des délégués de toutes les provinces anglaises qui furent autrefois la Nouvelle-France. Salut à ces visiteurs distingués ! Qu'ils soient les bienvenus au milieu de nous ! Notre bonne vieille ville de Québec, qui a vu se dérouler autour d'elle les événements les plus importants de l'histoire de notre pays, mérite bien sans doute de jouir du privilège d'être le théâtre de ces conférences [...]. Depuis le temps où les représentants du grand monarque tenaient ici conseil, entourés de nos glorieux ancêtres, avec les sachems du Canada sauvage, notre petit peuple a passé par bien des changements, des luttes et des dangers, que, grâce à la divine Providence, il a traversés en sauvant tout avec l'honneur. Comptons encore pour ce jour, en l'implorant, sur l'intervention providentielle, et ne manquons pas de confiance en ceux qui sont chargés de veiller à notre avenir." ²¹³

Plus loin dans ce même volume, Chapais va jusqu'à citer un extrait d'un discours de George-Étienne Cartier prononcé le 25 mai 1867, à la veille de la Confédération :

Tandis que les provinces du golfe Saint-Laurent marqueront, du côté de la mer, l'extrémité de la Confédération, les territoires de la Baie d'Hudson, de la Rivière-Rouge et de la Colombie britannique se rapprocheront de nous. Oui, je l'espère, avant peu, nous saluerons leur entrée dans la confédération. Alors, notre Canada s'étendra, comme aux jours où il fut découvert de tous les côtés par nos pères, par la race française, de l'Atlantique au Pacifique. Nous lui rendrons ses limites naturelles, que

²¹¹ *Id.*, *Cours I*, *op.cit.*, 59.

²¹² D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 123.

²¹³ Chapais, *Cours d'histoire du Canada 8*, *op.cit.*, 146.

des événements racontés par l'histoire avaient graduellement rétrécies. D'un océan à l'autre, une vie nouvelle ranimera toute cette partie de l'Amérique²¹⁴.

Exprimée dans le dernier ouvrage de Chapais, une telle perspective sur l'expansion territoriale fournit une clé de lecture de ses travaux antérieurs, portant sur le Régime français, notamment de sa biographie de Talon où l'historien, visant la longue durée pré-confédérale à partir de son autre extrémité, se fait volontiers prophète. Il voit en Talon l'un des prescients architectes du Canada à venir, « l'un des pères de la patrie canadienne²¹⁵ », comme le veut la dernière phrase du livre. C'est en ce sens qu'il faut lire une phrase louangeuse que nous avons déjà citée dans ce chapitre : « Sa politique d'explorations et de découvertes visait, non pas la fondation immédiate de nouvelles colonies, mais l'accroissement de notre prestige, l'extension de notre commerce, et la préparation de nos agrandissements futurs²¹⁶. » L'intendant a donc partie liée avec l'avenir du pays canadien. Et, comme pour le souligner, Chapais cite lui aussi, mais à sa manière, la phrase prophétique de Talon voulant que « cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand »²¹⁷. Il lie cet énoncé de l'énergique intendant à l'« œuvre immense » de l'expansion accomplie sous sa gouverne. Sous la plume de Groulx, la phrase de l'intendant évoque une grandeur qui s'est avérée irréalisable; sous celle de Chapais, elle devient tout simplement prophétique d'un avenir plein de promesses... tenues.

Cette lecture à rebours de l'histoire faisant des colonisateurs d'autrefois des fondateurs du Canada du XX^e siècle précise le sens d'autres de ses observations sur ce « work of wonderful magnitude²¹⁸ », l'expansion coloniale sous le Régime français. Au terme de la période, le bilan est plus qu'honorable justement parce qu'il s'agit d'acquis durables :

[Les Français et les Canadiens] had subdued or won over the innumerable Indian tribes, once sole masters of the land; had repulsed every attack, and had inflicted terrible blows on their more numerous and more wealthy neighbours and rivals[.]²¹⁹

Voilà donc un premier acte dans la longue histoire, sous les lys puis sous la rose, de la « civilisation » du continent. L'étape française de cette histoire ne déboucherait certes pas sur une Amérique francophone d'un rivage à l'autre, mais elle remplirait les annales du Canada de bien

²¹⁴ *Ibid.*, 212.

²¹⁵ *Id.*, *Jean Talon*, 488.

²¹⁶ *Ibid.*, 377.

²¹⁷ *Ibid.*, 375.

²¹⁸ *Id.*, « The Old Regime (1663-1760) », *op.cit.*, 74.

²¹⁹ *Id.*, « New France », *op. cit.*, 13.

des exploits pionniers. Pour Chapais, c'est déjà beaucoup. Selon ce schéma, l'hypothèse voulant que la Nouvelle-France se soit affaiblie en prenant de l'expansion paraît d'intérêt secondaire, car la contribution du Régime français à la « civilisation » du territoire du futur Dominion demeure entière. Nous ignorons à quelles renonciations était associé, dans l'esprit de Chapais, ce « tissu politique » à jamais déchiré, mais c'est, semble-il, avec d'autant plus d'insistance que l'historien loyaliste célèbre l'héritage territorial – et moral – légué au Canada de son temps par le Régime français.

Que conclure sinon que nos deux auteurs dépeignent des Nouvelles-Frances très étendues qui se ressemblent à bien des égards. Cette ressemblance ne devrait pas étonner compte tenu des valeurs, devenues plus faciles à reconnaître avec le recul des décennies, que *partageaient* Chapais et Groulx. Voici deux variantes d'un récit de colonialisme de peuplement qui normalise l'occupation du continent autochtone par les Européens et célèbre les prouesses des Français et de leurs descendants canadiens. Sur le *sens* à donner à cet édifice nommé Nouvelle-France, c'est là où les deux historiens divergent néanmoins, en fonction de l'idée que chacun se fait du sort qui était envisageable, autrefois, pour la nation qu'ils chérissent tous les deux : former une minorité au sein du Canada confédéral ou vivre « quelque chose de [plus] grand »²²⁰. Chapais célèbre le pays transcontinental gagné; Groulx pleure l'empire perdu.

3.5. *Expansion et revendications*

Ce contraste s'estompe partiellement lorsque Chapais et Groulx prennent la parole au nom des minorités francophones vivant à l'extérieur du Québec, sujet de cette dernière partie du chapitre. L'un et l'autre se portent à la défense des Canadiens français habitant les autres provinces canadiennes, voire les États-Unis dans le cas de Groulx, notamment lorsqu'il est question du droit de faire instruire ses enfants en français. Précisons tout de suite que les deux hommes n'interviennent pas dans ces controverses politiques avec la même fréquence ou la même intensité, loin de là. Michel Bock a montré jusqu'à quel point l'abbé puis le chanoine Groulx mettait l'héritage de la Nouvelle-France au service de son combat incessant pour le respect des droits des

²²⁰ Denis Vaugeois souligne aussi l'importance du rapport à l'avenir des deux historiens pour expliquer leur perspective historique respective : « La grande différence entre Chapais et Groulx fut peut-être que ce dernier, plus inquiet et confronté avec une réalité quotidienne plus brutale, n'a jamais cessé tout à fait de s'interroger et d'interroger le passé en fonction non pas d'un statu quo à maintenir, mais d'une évolution à forcer ». Denis Vaugeois, « Introduction », dans Chapais, *Cours d'histoire I* (Trois-Rivières : Éditions du Boréal Express, 1972), xxi.

Canadiens français, où qu'ils habitassent²²¹. Cet engagement aux côtés des minorités n'était que logique de la part d'un homme qui prônait une conception transfrontalière de la nation : « Expansion moins géographique que nationale, le Canada français embrasse l'ensemble des hommes d'origine française en pays canadien » résume bien ce leitmotiv de la pensée groulxienne²²². Si Bock conclut qu'« [i]l s'avérait parfois fort difficile de départager l'historien et le polémiste en cette matière²²³ », il est tout de même possible de situer les écrits du chanoine sur un continuum de l'intensité du ton revendicateur; *L'enseignement français au Canada* (t. 2, 1933), étude d'histoire contemporaine fort engagée sur les écoles françaises au Canada hors Québec, sera l'œuvre que nous privilégierons ici²²⁴. Chapais, lui, se prononça peu sur le sort des Canadiens français vivant ailleurs qu'au Québec, même s'il intervint, publiquement ou en coulisse, dans les controverses scolaires manitobaine et ontarienne. D.-C. Bélanger fait observer qu'il y a aussi chez Chapais un certain chevauchement des discours de l'historien et du polémiste²²⁵. Sans doute ses allégeances partisans conservatrices lui imposaient-elles néanmoins une certaine réserve en la matière, comme le faisait remarquer en 1921 déjà un Henri d'Arles narquois²²⁶. Bien que « douloureusement conscient²²⁷ » des manquements du Canada anglais dans ce domaine, Chapais était néanmoins convaincu que le sort des francophones vivant hors du Québec aurait été pire sans régime fédéral. Mais cette réserve reflétait aussi et peut-être tout autant l'accent que Chapais mettait sur l'« irrésistible prépondérance numérique » des Canadiens français dans la vallée laurentienne, prépondérance qui faisait de la diaspora canadienne-française en Amérique un

²²¹ Bock, *Quand*, *op.cit.*, 125.

²²² L. Groulx, *L'enseignement français au Canada II, Les écoles des minorités*, (Montréal : Librairie Granger Frères Limitée, 1933), 7.

²²³ Bock, *Quand*, *op.cit.*, 125.

²²⁴ D'entrée de jeu, Groulx rappelle le caractère névralgique de la question scolaire : Disons-nous l'intérêt de cette lutte [scolaire] dans l'ensemble de l'histoire de notre pays? Ce serait connaître bien imparfaitement l'âme canadienne que d'ignorer quelques-unes de ses plus grandes crises morales. Nulle querelle scolaire au Canada n'a été ni n'a pu rester une querelle purement régionale ou provinciale. Elles remuaient les plus vives passions, alertaient plus d'un tiers de la population du pays. Toutes et très tôt sont devenues des querelles nationales. On exagère à peine lorsqu'on affirme qu'à certaines heures elles ont mis en danger la Confédération. Quiconque, en tout cas, voudra s'expliquer le lent développement d'un sentiment national canadien et en particulier le tiède attachement de beaucoup de Canadiens français aux institutions de 1867, devra s'en rapporter à ce chapitre d'histoire. L. Groulx, *L'enseignement français II*, *op.cit.*, 7.

²²⁵ D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 52, 58, 123-124, 123.

²²⁶ d'Arles, *Nos historiens*, *op.cit.*, 202-203.

²²⁷ D.-C. Bélanger, *op. cit.*

phénomène de second ordre²²⁸. Nous analyserons surtout une intervention dans la controverse au sujet du Règlement 17 ontarien que Chapais a faite en 1915²²⁹.

Ces précisions formulées, retenons que la grande Nouvelle-France est très présente dans les discours de revendication de Chapais et de Groulx, qui présentent tous les deux le « Règlement 17 comme un enjeu canadien-français national²³⁰. » Il ne pourrait guère en être autrement : l'ancienneté de la présence francophone presque partout au Canada (et au-delà) légitimise le statut de peuple fondateur et les revendications de droits linguistiques que l'on y associe. Nous renouons donc avec le thème de l'ancienneté des (Canadiens) français sur le territoire, déjà étudié dans le contexte du traitement des Autochtones. Michel Bock a exploré avec finesse la solidarité chez Groulx entre le thème du « droit d'aïnesse » des Canadiens français sur le territoire canadien, voire nord-américain²³¹, les droits que cette ancienneté devrait leur conférer d'emblée, ainsi que leur mission rédemptrice en Amérique. S'il arrive à Chapais aussi d'emprunter de tels accents messianiques, précisant par exemple, dans une intervention datant de 1880 au sujet de l'enrichissement collectif des Canadiens, que « notre vraie mission n'est pas là, [...] nous avons des intérêts d'un ordre plus élevé à faire prévaloir en Amérique », le registre discursif qu'il exploite en mode revendication est somme toute plus sobre, accordant autant sinon plus de place aux explorations qu'aux missions françaises d'avant 1760²³². Les deux activités, dit-il en substance, fournissent aux Canadiens français du XX^e siècle beaucoup d'histoire à jeter dans la balance. Dans le feu de l'action, il réduit à une formule forte l'incontournable statut de premiers venus des Canadiens français : les adversaires politiques des Franco-Ontariens, clame-t-il en 1915, « se battent en réalité contre trois siècles d'histoire²³³. » Bref, aux yeux des deux historiens, cette présence remontant aux temps des pionniers est synonyme de prestige et d'une ténacité que l'on veut garante de l'avenir.

Ainsi harnachée au service de la survivance, l'ancienneté devient nécessairement un fort trait de continuité reliant le Régime français au présent. Comme le formule Bock au sujet de la vision

²²⁸ Chapais (ici au sujet du Bas-Canada), dans *Cours d'histoire II*, *op.cit.*, 19; voir D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 52, 133.

²²⁹ Sur la question du rôle de Thomas Chapais lors du Règlement 17, voir D.-C. Bélanger, « Thomas Chapais et le Règlement 17 », *op. cit.*

²³⁰ *Ibid.*, 282.

²³¹ Bock, *Quand la nation*, *op.cit.*, 137.

²³² Chapais, « La nationalité canadienne-française », *op.cit.*, 35. Sur la mission apostolique des Canadiens français chez Chapais, voir D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.*, 10, 133.

²³³ Chapais, « La question », *op.cit.*, 75.

groulxienne, les communautés canadiennes-françaises du XX^e siècle deviennent alors autant de « vestiges » de la Nouvelle-France²³⁴. Cela va de soi pour Chapais aussi, lui qui voyage allègrement entre les deux époques. Au Canada, constate-t-il, le droit à une reconnaissance spéciale du français « est basé sur trois siècles de labeurs, de lutte pour le christianisme et la civilisation, d'œuvres et d'exploits historiques », voire sur les « souffrances et le sang de nos héros et de nos martyrs²³⁵ ». Ceci correspond à la chronosophie chapaisienne axée sur une continuité canadienne-française certes secouée, mais non déraillée par la Conquête : en somme, un long cheminement vers une autre conquête, celle des droits et libertés assurés selon lui par le régime confédéral²³⁶.

Groulx est bien sûr tout aussi sinon plus enclin à célébrer l'héritage civilisateur de la Nouvelle-France, et notamment de ses missionnaires, messianisme oblige. Mais cette reconnaissance de ce qu'il voit comme trait permanent de la « forme d'humanité » canadienne entre en tension avec les doutes qu'il entretient sur l'expansion de la Nouvelle-France. Nous avons vu la forte ambivalence dont témoigne l'historien, à l'avis bien partagé sur ce passé de « mangeurs de routes²³⁷ » des Canadiens. Cette attitude est associée à la tension entre deux avenir, soit celui, imaginé, de l'Empire (canadien)-français et celui, advenu, de la Conquête. Et nous avons vu que dans le schéma idéal-typique des ouvrages de synthèse de Groulx, les activités et les territoires sont étroitement associés : pour l'essentiel, les paysans défrichent et cultivent la vallée laurentienne, alors que les coureurs de bois courent les bois extra-laurentiens²³⁸.

Or, à la fois l'ambivalence et le dualisme, si présents dans l'œuvre historique de Groulx, sont relativisés lorsque le chanoine entre plus résolument en mode revendication. Il est vrai que Groulx se permet parfois de regretter l'expansionnisme canadien-français du long XIX^e siècle, par exemple dans l'introduction de la section de son *Enseignement français* portant sur le Manitoba :

Le fait dominant de la vie française d'Amérique, au cours du siècle dernier, c'est, sans doute, sa dispersion. Le Canada français ne saurait plus se définir comme une expression géographique limitée aux frontières québécoises. La race prolifique a essaimé, mais par essaims irréguliers et capricieux. Loin d'opérer dans le voisinage de la ruche-mère, l'essaimage ne s'est arrêté, hélas! ni à la frontière américaine, ni à la frontière voisine de l'Ontario. Il n'a voulu connaître d'autre loi que l'esprit d'aventure ou la poussée de la faim²³⁹.

²³⁴ Bock, *Quand*, *op.cit.*, 13, 93.

²³⁵ Chapais, « La question », *op.cit.*, 65-66. Chapais conçoit le statut des Canadiens français hors Québec en termes de droits et non de privilèges : D.-C. Bélanger, *Chapais*, *op.cit.*, 57.

²³⁶ D.-C. Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, *op.cit.* 124.

²³⁷ L. Groulx, *Histoire I*, *op.cit.*, 206.

²³⁸ Parmi les rares nuances de ce schéma : *Ibid.*, 213-214.

²³⁹ *Id.*, *L'enseignement français t. II*, *op.cit.*, 72.

Le « hélas! » et la référence à l'esprit d'aventure rappellent certains de ses passages dubitatifs sur l'expansion sous le Régime français – d'autant plus que, selon Groulx, les traits nationaux ne se perdent pas dans la durée²⁴⁰. Mais en précisant du même souffle que le Canada français « ne saurait plus se définir comme une expression géographique limitée aux frontières québécoises » et en employant la métaphore de l'essaimage, l'historien relativise passablement la vieille dichotomie entre la vallée laurentienne, lieu d'enracinement, et sa « rallonge », lieu de passage ou région de colonisation surtout missionnaire. Non seulement la dispersion est devenue pour l'auteur de *L'enseignement français* « le fait dominant de la vie française d'Amérique », elle paraît désormais étroitement associée à l'enracinement. Prenons à témoin ce passage qui transporte dans l'Ouest canadien une image qui, dans la vision groulxienne du Régime français, était emblématique de la vallée laurentienne :

Dans les trois provinces de l'Ouest, l'on compte aujourd'hui près de 150,000 Canadiens de langue française, quelquefois éparpillés, le plus souvent groupés. Et, dans cette bigarrure d'immigrés de tous pays et de toutes races, pressés de se fondre dans le monochrome anglo-saxon, l'un des phénomènes de la vie sociale et politique au Canada, c'est bien le spectacle de ces fils du Québec, entêtés dans leur individualité française, autour de leurs clochers latins.

Mais ces Français, depuis quel temps sont-ils là? Et par quel miracle, en cette mosaïque de peuples, ont-ils gardé leur personnalité originelle²⁴¹?

Le clocher, symbole fort de l'enracinement dans la sémiologie groulxienne, signale désormais la solidité de la présence canadienne-française à des milliers de kilomètres de sa place forte québécoise. Et face à ces minorités héritières du Régime français, la perte de l'empire d'autrefois cède sa prééminence dans le discours groulxien au « miracle » de la survivance loin des clochers laurentiens.

Groulx tire ainsi les conséquences logiques de sa conception transfrontalière d'une nation qu'il souhaite aussi bien enracinée à l'est, au sud et à l'ouest du Québec qu'elle l'est à l'intérieur de cette forteresse francophone. Il s'agit d'une condition après tout indispensable à l'accomplissement de la mission salvatrice dont Dieu, ou du moins Groulx, ont investi les Canadiens français. Mais dans son étude sur l'enseignement, il franchit un pas de plus : il va à la

²⁴⁰ Bouchard, *op.cit.*, 140-141.

²⁴¹ L. Groulx, *L'enseignement français t. II, op.cit.*, 73.

rencontre des différentes minorités françaises. Cette démarche découle de son constat initial voulant que :

[t]ous [les groupes canadiens-français extra-québécois] ont dû lutter pour garder leur individualité ethnique. Chez tous, le point vital visé par l'agresseur a été l'école catholique et française, la seule que savent fonder les fils du Canada français partout où ils jouissent de quelque liberté²⁴².

Afin de suivre le déroulement des événements, Groulx adopte une approche régionale, divisant ce Canada français extra-québécois en quatre grandes régions avec chacune son « particularisme²⁴³ ». Dans chaque cas, de brèves introductions de chapitre font remonter l'histoire régionale jusqu'à la Nouvelle-France ou, à défaut, à l'arrivée des premiers Français ou Canadiens à visiter la région. Des sous-titres résument à la fois cette démarche et cette géographie régionale : « Origines historiques de l'Acadie française », « La dispersion de la race française en Amérique [Manitoba] »; « Les origines françaises et catholiques du Nord-Ouest »; « Les origines françaises de l'Ontario »²⁴⁴. Ainsi régionalisés, les thèmes sont pourtant familiers. Citons trois exemples. En Acadie, région à « l'histoire tourmentée », « [il] reste néanmoins qu'avant le milieu du dix-septième siècle, les Acadiens avaient pris un pied solide sur chacun des territoires qui forment aujourd'hui les trois provinces maritimes »²⁴⁵. Arrivé au Manitoba, porte de l'Ouest, le voyageur français contemple avec mélancolie un « pays fabuleux » où :

des aventuriers de sa race, Pierre-Esprit Radisson, natif de Paris, Médard Chouart, dit Desgroseilliers, originaire de Touraine, les premiers parmi les Blancs, atteignaient, vers le milieu du dix-septième siècle ces lointaines régions. À l'esprit d'entreprise de ces coureurs de continent la célèbre Compagnie de la Baie d'Hudson devra même, pour une part, sa fondation. N'est-ce pas encore un des plus nobles fils de la race française, né aux Trois-Rivières d'un père français et d'une mère canadienne, Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye, qui, le premier [...] entreprendra, pour le compte de la France, l'exploration méthodique et l'organisation commerciale de ces pays d'ouest?²⁴⁶

Enfin, le chapitre consacré à l'histoire des écoles du Nord-Ouest débute ainsi : « Les premiers, au temps des La Vérendrye, les Français ont pris possession de l'Ouest Canadien. Après la conquête anglaise, ils seront aussi parmi les premiers qui donneront à cette partie du continent l'empreinte

²⁴² *Ibid.*, 7.

²⁴³ Bock, *Quand, op.cit.*, 130, 134-135.

²⁴⁴ L. Groulx, *L'enseignement français t. II, op.cit.*, 9, 71, 146, 194.

²⁴⁵ *Ibid.*, 9.

²⁴⁶ *Ibid.*, 72.

de la civilisation²⁴⁷ ». Le contraste avec la vision globale du territoire (l'« empire ») exprimée dans les ouvrages historiques généraux de Groulx (*La naissance d'une race* ou *Histoire du Canada français*), se remarque tout de suite. Devenue plus ciblée dans *L'enseignement français*, à la fois en ce qui a trait aux régions et aux revendications de leurs habitants francophones, l'approche groulxienne du territoire historique en vient à ressembler alors à celles des historiens qui commencent à raconter le passé des différentes régions extra-québécoises du Canada français. Nous le verrons au chapitre suivant en survolant les travaux de Morice et de Magnan.

Jusqu'à un certain point, alors, le temps d'un rappel rapide de ces histoires régionales fermement ancrées dans le passé « néo-français », Groulx change d'échelle – et de lieu d'énonciation. Il plante ses pieds en région pour mieux y enraciner les Canadiens français. Ce faisant, il vise des publics bien définis : si dans ce contexte de lutte politique il adresse au moins en partie à la majorité anglophone du Canada sa proclamation d'antériorité canadienne-française²⁴⁸, son public francophone est, lui, désormais pluriel. Aux lecteurs de la belle province « restés fidèles au berceau de la race²⁴⁹ » et dont il s'agit de fortifier la vigilance et l'esprit de solidarité, s'ajoutent les différents groupes minoritaires eux-mêmes. Publics qu'il connaît bien, après tout, à force de visiter ces régions de la diaspora, où il est un conférencier recherché, et de correspondre avec ses élites²⁵⁰. Il leur sert à chacun une histoire qui est certes canadienne-française, mais pour ainsi dire taillée sur mesure.

D'emblée enclin à miser sur la continuité historique, moins hanté que ne l'est Groulx par la Conquête et moins présent sur le terrain des luttes, Chapais s'investit moins dans l'histoire des minorités francophones. Aussi le voit-on exprimer, dans ses commentaires rapides, un propos très général, un propos passe-partout qui ne s'incline pas devant les particularités régionales du grand Canada français. C'est du moins ce qui se dégage de son intervention polémique dans la controverse ontarienne formulée en deux temps, en 1912 et en 1915²⁵¹. Chapais tient à mettre en évidence la longue présence française dont les traces sont à ses yeux autant de « titres historiques

²⁴⁷ *Ibid.*, 146.

²⁴⁸ Chapais, lui, va jusqu'à nommer un lecteur anglophone en insérant dans un texte de conférence, une longue missive qu'il a fait parvenir au premier ministre – conservateur comme lui – de l'Ontario James Whitney en 1912, dans le cadre du conflit scolaire dans cette province. Chapais, « La question », *op.cit.*, 62-65.

²⁴⁹ L. Groulx, *L'enseignement t. II, op.cit.*, 7.

²⁵⁰ Bock, *Quand, op.cit.*, 219-296.

²⁵¹ Chapais, « La question » *op.cit.*, 75. On se rappellera (voir la note précédente) que Chapais cite dans une partie de ce texte la lettre qu'il a adressée à J. Whitney en 1912.

de nos concitoyens français de l'Ontario »²⁵². Les fondateurs (notamment les explorateurs) sont bien sûr à l'honneur, mais les grands hommes qu'il cite en exemple n'ont pas forcément d'assises ontariennes. Dans un premier temps, il cite les noms de héros associés à la Nouvelle-France laurentienne : Champlain, Maisonneuve, Laval, Talon, Frontenac, Montcalm²⁵³. Dans un deuxième temps, il ajoute les noms de femmes illustres qui marquent elles aussi l'histoire de la vallée laurentienne²⁵⁴ : Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys. Les exploits de tous ces personnages expliqueraient pourquoi on parle français au Canada. Et en Ontario? Chapais ne juge pas nécessaire de « régionaliser » à ce point son propos. Une ultime liste de héros (à nouveau des hommes) insiste davantage sur la grande Nouvelle-France, mais pour la rendre aussitôt pancanadienne :

On parle, on écrit, et l'on enseigne le français au Canada, parce que, durant un siècle et demi, nos explorateurs et nos apôtres, Joliette, Marquette, LaSalle, Dolier, Galinée, Lamothe-Cadillac, Saint-Lusson, La Vérandrye, Le Caron, Viel, Brébeuf, Lalemant, Jogues et tant d'autres, ont promené le verbe français à travers le Canada tout entier, des rives laurentiennes jusqu'au-delà de la région des grands lacs, et que nos martyrs ont rougi ces flots et arrosé ce sol de leur sang versé pour la civilisation chrétienne. On parle, on écrit, et l'on enseigne le français au Canada, parce que, enfin, pendant cent cinquante ans, le Canada s'est appelé de ce nom radieux et rayonnant de gloire : La Nouvelle-France!²⁵⁵

Si Chapais participe au débat entourant le Règlement XVII souhaitant, selon toute vraisemblance, prêter main-forte à ses concitoyens de l'Ontario, il ne change pas d'échelle ou de lieu d'énonciation comme le fait Groulx dans *L'enseignement français au Canada*. En effet, il recycle le canevas de ses ouvrages historiques : la Nouvelle-France tout entière (ou presque), patrimoine du pays aux dimensions transcontinentales qu'est le Canada de son temps.

Dans leurs discours revendicateur, peut-on conclure, Chapais et Groulx ont le même réflexe de faire de la Nouvelle-France le socle du Canada français de leur temps. À ce titre, comme pour Garneau et Ferland avant eux, elle est période autant que territoire, époque des véritables débuts. Mais dans le contexte des luttes scolaires canadiennes, elle est mise au service de la cause politique des minorités hors Québec dans ce qui constitue une sorte de revendication territoriale. Il reste que les deux historiens ne déploient pas ce passé de la même façon. Groulx raconte les crises scolaires

²⁵² *Ibid.*, 75.

²⁵³ *Ibid.*, 62.

²⁵⁴ *Ibid.*, 69-70.

²⁵⁵ *Ibid.*, 70-71.

de manière à fortifier la résolution des Canadiens français, au Québec bien sûr, mais aussi dans chacune des régions. Le fait d'aller à la rencontre de ces minorités, dans sa vie d'intellectuel engagé comme dans son discours, l'oblige à ménager une place, en porte-à-faux par rapport à sa nostalgie un peu dépitée pour l'empire perdu, à ces Canadiens français étonnamment bien enracinés en terre extraquébécoise. Chapais, lui, s'avance moins sur ce terrain discursif, signe d'un moindre engagement, mais aussi et à nouveau d'un moindre investissement contrefactuel : il ne regrette guère l'empire francophone évanoui dont les Canadiens français de Saint-Boniface ou de Sudbury seraient les héritiers lointains. Notre excursion en terrain des revendications suggère que le théâtre de l'action et le public visé ont une incidence sur la façon de représenter le territoire historique (et l'histoire, sans doute). Et elle rappelle la part de rêve de ces histoires territoriales.

4. Conclusion

En guise de conclusion, ce chapitre se veut la démonstration que la question du territoire historique offre une piste prometteuse pour qui souhaite comparer les récits tissés par Chapais et Groulx, historiens qui ont d'ailleurs souvent été comparés. L'exercice fait ressortir le fonds commun de ces historiens conservateurs et catholiques dont les vies se sont chevauchées pendant près de sept décennies – de 1878 jusqu'en 1946, en l'occurrence – mais aussi leurs divergences. Groulx et Chapais s'accordent pour marginaliser les Autochtones, présence éphémère, voire indigne à leurs yeux sur le territoire nord-américain, car cette terre, elle est promise aux colons venus de France et à leurs héritiers Canadiens français dont la persistance dans l'éloignement est investie par les deux historiens d'une signification apostolique. Cette persistance s'appuie d'ailleurs sur le travail acharné des religieux : les deux historiens voient dans l'activité des missionnaires, des curés et des religieuses un fort trait de continuité dans la longue durée de l'histoire canadienne-française. Pour Groulx qui développe davantage ce thème, l'Église assure la permanence sur le territoire exploré. Elle participe non seulement à la conquête du territoire à l'époque de la Nouvelle-France, elle joue aussi un rôle salvateur lors de la *reconquête* de ce même territoire par les Canadiens français lors des vagues successives de migrations à l'ouest de l'Outaouais, de même qu'au sud de la frontière canadienne.

Comme leurs prédécesseurs au XIX^e siècle, Chapais et Groulx célèbrent tous deux le berceau laurentien du peuple canadien-français. Voilà le lieu d'enracinement par excellence, solidement assis sur sa vie essentiellement rurale, ses seigneuries et ses paroisses. À l'ombre de ce territoire-

fétiche, la France joue aussi son rôle de terre des origines, fussent-elles lointaines, thématique traitée avec plus (Groulx) ou moins (Chapais) d’ambivalence selon l’historien. La Nouvelle-France plus vaste, aux dimensions finalement continentales, est entourée, elle aussi, d’ambiguïté. Elle est rarement personnifiée dans l’imaginaire masculin de ces historiens par des colons paysans, mais fréquemment par les coureurs de bois, les explorateurs et les incontournables missionnaires. L’ambiguïté intervient en raison de la fragilité de l’emprise française sur ce territoire qui n’est colonisé – « peuplé », dans l’esprit de ces auteurs qui ne reconnaissent pas la propriété autochtone – que de loin en loin. Enracinement manquant ou faible qui se soldera, à la longue, par l’emprise majoritaire sur le territoire d’une colonisation à dominante anglo-protestante.

C’est ici, lorsqu’ils contemplant l’avenir du territoire historique, que Chapais et Groulx affichent leur divergence la plus profonde. Leurs perspectives sur cette question reflètent sans doute leur idéologie politique respective, mais plus immédiatement, elles découlent de ce qu’ils croient historiquement possible. Chapais, dont la téléologie pose comme point d’arrivée le Canada confédéral, insère, apparemment sans états d’âme particuliers, l’expansion sous le Régime français dans une longue progression de la « civilisation » du territoire transcontinental menant au Canada de son temps. Il délimite, par le fait même, la grande Nouvelle-France au Canada, les Franco-Américains ne figurant pas dans les textes analysés. Groulx, hanté par l’idée d’un empire francophone qui s’inscrirait dans la durée, ne s’en tire pas à si bon compte. Il s’inquiète devant une expansion à outrance sur un territoire qui s’avérera impossible à défendre, menant donc tout droit à la Conquête. Cet héritage compliqué, il réussira néanmoins à le transformer en *référence* qui servira notamment à l’heure des controverses scolaires. Chapais mobilisera aussi pour la lutte politique l’image de la Nouvelle-France, dans une navigation délicate qui permet de concilier tant bien que mal son loyalisme et son nationalisme canadien-français. Mais, littéralement plus en retrait, il déploie une Nouvelle-France *a mari usque ad mare*, alors que son confrère en soutane avance vers les minorités canadiennes-françaises en offrant des prises régionales sur l’histoire du Régime français. En cela, il rejoint ceux qui élaborent alors chez eux cette perspective régionale, que nous étudierons dans les prochaines pages de cette thèse.

Ce chapitre est le premier de trois qui portent sur la production historique de 1900 à 1950. S’il ne s’intéresse qu’à un échantillon réduit de la production historique québécoise, il permet de mieux situer le discours d’enracinement au Québec chez deux historiens influents qui représentent les courants loyaliste et nationaliste. Comme nous l’avons observé, même chez Groulx – un

historien québécois – le discours d’enracinement s’exprime différemment lorsqu’il s’agit d’un texte s’adressant à l’ensemble de la nation ou d’un texte visant notamment les minorités. Les revendications exprimées par Groulx s’arriment à celles que l’on observe chez les historiens en milieu minoritaire dès les dernières décennies du XIX^e siècle. Si Groulx écrit au Québec et qu’il s’adresse largement à une population de langue française, qu’en est-il des ouvrages produits hors Québec? Le thème de la revendication sera exploré au Chapitre 5 à partir d’ouvrages de synthèse régionaux et d’autres textes produits aux États-Unis, dans l’Ouest canadien et en Ontario. Notre étude de l’évolution du discours d’enracinement dans la première moitié du XX^e siècle se poursuivra au Chapitre 6 en privilégiant une partie de la production de sociétés historiques canadiennes-françaises. Nous analyserons leurs actes de fondation, ainsi que d’autres parmi leurs publications, notamment celles de nature plus revendicatrice rédigées en français... et en anglais.

CHAPITRE 5

La région comme élément clé de la nation : L'historiographie régionale

Dans le chapitre précédent, nous suivions la représentation du territoire historique chez Chapais et Groulx ainsi que son incidence sur le discours d'enracinement. Ces deux auteurs – qui représentent le mouvement loyaliste et nationaliste de cette période – proposent des histoires quelque peu divergentes du Canada français. Chacun à leur façon, Chapais et Groulx s'intéressent aux origines de la nation dans le berceau laurentien sous le Régime français et à l'expansion territoriale sous ses diverses formes avant et après la Conquête. On y trouve des références à la Nouvelle-France comme espace ou lieu d'appartenance identitaire, à titre de territoire historique et d'outil de revendication. Ces représentations de la Nouvelle-France, qui ne sont pas sans rappeler celles de Ferland et Garneau au Chapitre 2, permettent de voir à nouveau comment les thèmes du territoire et de l'occupation du territoire sont mis au service de la création et de l'entretien d'un sentiment d'appartenance à la nation.

Chez ces historiens, qui écrivent au moment où s'entame la disciplinarisation du métier d'historien, il existe un lien évident entre histoire et nation. Pour Groulx et Chapais, qui écrivent tous les deux au Québec, ce lien à l'histoire s'exprime principalement à travers le récit du Régime français dont le principal théâtre est la vallée laurentienne. Mais qu'en est-il de l'histoire qui s'écrit à l'extérieur du Québec, dans les zones limitrophes du Canada français? La production historique dans les régions du Québec a retenu l'intérêt des chercheurs, et ce, depuis quelques décennies. Terreau fertile de la production historique, les monographies régionales, les monographies de ville, de villages, ou de paroisses, sont souvent rédigées par des historiens amateurs, individus friands d'histoire qui sont parfois rattachés à des sociétés historiques, des centres culturels ou des organismes paroissiaux. Ces parutions sporadiques renvoient parfois à un événement ou un anniversaire marquant¹. Comment se manifeste cette historiographie dans les régions qui se situent à l'extérieur du Québec? Le rapport à la région est-il le même?

¹ Fernand Harvey précise d'ailleurs : « Tout semble indiquer que la publication de ces synthèses historiques s'inscrivait dans le mouvement régionaliste qui s'est manifesté dans diverses régions du Québec au cours des années 1930. Outre les anniversaires évoqués plus haut, diverses raisons peuvent expliquer une telle effervescence. » Harvey, « L'historiographie régionaliste », *op.cit.*, 90.

Ce chapitre s'inscrit dans la Partie 2 de la thèse qui porte sur la première moitié du XX^e siècle. Dans le cadre du Chapitre 3, nous avons exploré les débuts d'une prise de conscience historique dans les bastions canadiens-français hors Québec. Les publications étudiées étaient hétéroclites, renvoyant tantôt à l'histoire récente d'une ville, à l'histoire des premiers missionnaires, voire à la biographie de la première femme d'origine européenne dans l'Ouest canadien. Dans ce chapitre nous proposons de suivre l'évolution de ces historiographies naissantes par le biais d'ouvrages de type synthèse (nouveau qui caractérise ce premier XX^e siècle extra-québécois) produits en région dans lesquels on accorde une place importante à la Nouvelle-France. Notre analyse s'interrogera tour à tour sur les notions de production historiographique « régionale », c'est-à-dire portant sur la région, et celle de production historiographique « en région », soit produite dans la région sans pour autant en faire l'objet d'étude. Les travaux ciblés ont été produits dans les trois régions cernées par notre analyse : le Nord-Est des États-Unis, l'Ouest canadien et l'Ontario. Si nous nous intéressons aux ouvrages de synthèse, c'est par souci de prolonger l'analyse des représentations historiennes de la colonisation sous le Régime français entamée au Chapitre 4 principalement consacré, on s'en souviendra, aux synthèses historiques produites au Québec et privilégiant le (futur) espace québécois. Comme certaines des publications de Groulx et de Chapais, les trois ouvrages qui seront sous la loupe dans le présent chapitre accordent une place de choix à l'époque de la Nouvelle-France, de sorte que l'on peut multiplier les analyses quant aux points de convergence et de divergence dans l'évolution du discours d'enracinement dans la vallée laurentienne et ailleurs. Au préalable, nous explorerons plus largement la production historique dans ces régions du Canada français qui se situent à l'extérieur du Québec. Le concept de « régions » s'applique ici à une vision continentale du Canada français qui s'appuie sur l'idée selon laquelle les frontières de la « nation » outrepassent celles de l'état canadien.

Ce chapitre explore le contexte de production et les tendances historiographiques de la période en profitant de l'existence de synthèses régionales dans les régions à l'étude. Alors que certaines pistes de réflexion suivies par les auteurs de ces ouvrages s'inspirent du mouvement régionaliste, il importe de noter que les publications choisies ne correspondent pas forcément aux normes établies par d'autres historiens, dont Fernand Harvey, pour définir l'historiographie régionaliste. Les analyses portant sur le mouvement régionaliste s'intéressent généralement aux monographies de paroisses et autres productions dont l'objet est plus restreint géographiquement.

Nous croyons toutefois que l'analyse des synthèses régionales telles que celles que nous étudions ici nécessite une mise en contexte qui tient compte du concept de régionalisme. Ce cadre théorique sera d'ailleurs repris dans le chapitre suivant portant sur la production historique de diverses sociétés savantes au cours des années 1930 puisque c'est au cours de cette décennie que l'on observe chez certains membres de l'élite intellectuelle le désir d'encourager la production d'histoires régionales. Ces derniers s'appuient sur le principe qu'un sentiment national fort passe par un fort attachement à la région. Si les années 1930 sont marquantes dans l'émergence de l'histoire régionale, notamment en raison de la fondation de plusieurs sociétés historiques, nous soutenons que la création d'une identité régionale s'appuyant sur un discours d'enracinement s'élabore dès la fin du XIX^e siècle dans les régions limitrophes du Canada français, soit l'Ouest, les États-Unis et l'Ontario.

Pour les États-Unis, nous avons retenu le livre de D.M.A. Magnan, *Histoire de la race française aux États-Unis*² (1912). Pour l'Ouest canadien, c'est l'ouvrage de Gabriel-Adrien Morice, *Aux sources de l'histoire manitobaine*³ (1907), qui sera analysé, alors que pour l'Ontario, nous étudierons la thèse de Séraphin Marion parue en 1923 sous le titre de *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle*. À défaut de synthèse historique « franco-ontarienne », ce dernier livre, œuvre littéraire, aborde l'histoire régionale à travers le prisme des récits de voyage. Nous nous appuyons aussi, de façon plus parcellaire, sur certains extraits d'une esquisse historique qui accompagne le Rapport des séances du Congrès de l'ACFÉO de 1910⁴. Par contraste au Chapitre 3 qui propose des analyses d'ouvrages à portée locale, de monographies de paroisse, etc., ce chapitre cible des ouvrages qui abordent l'histoire de territoires plus vastes. Dans le cas de Magnan, le terme « région » s'applique d'ailleurs difficilement puisque cet auteur propose une histoire à l'accent français, pour ainsi dire, de l'ensemble des États-Unis... Qui plus est, nos trois ouvrages ont comme point commun un désir d'explorer les origines en remontant, bien souvent, jusqu'au Régime français. Les trois auteurs – surtout Magnan et Morice, les plus ambitieux – se dotent d'outils de production historique généralement plus sophistiqués que ceux employés

² Denis Michel Aristide Magnan, *Histoire de la race française aux États-Unis* (Paris : Charles Amat, 1912).

³ Adrien Gabriel Morice, *Aux sources de l'histoire manitobaine, extrait de la Nouvelle-France* (Quebec : Imprimerie de la compagnie de « L'Événement », 1907).

⁴ Le Chapitre 1 du Rapport des séances de 1910 propose aussi une esquisse historique détaillée. « L'Ontario français : Esquisse historique » dans *ACFÉO, Congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario : Rapport officiel des séances tenues à Ottawa du 18 au 20 janvier 1910 (Questions d'éducation et d'intérêt général)*, (Ottawa : ACFÉO, 1910), 12-39.

par leurs prédécesseurs travaillant à échelle réduite. Cette ouverture du genre reflète le foisonnement de la production historique dans la première moitié du XX^e siècle dans ces régions, effervescence qui possède aussi un volet institutionnel, comme nous le verrons dans le chapitre suivant consacré aux sociétés historiques. Bref, les moyens de production historique se développent et le discours d'enracinement se raffine en Amérique française au cours de ce demi-siècle. Nos trois ouvrages étant le produit de leur contexte, il importe de commencer ce chapitre par un survol de la production historique de chaque région.

1. Survol de la production historique en région

Si nous avons survolé les principales tendances historiographiques dans l'introduction de la Partie 2, il importe d'insérer les ouvrages à l'étude dans leurs contextes régionaux respectifs. Du côté des États-Unis, la Société historique franco-américaine – qui sera présentée au chapitre 6 – est une pépinière d'historiens amateurs. Bon nombre d'auteurs marquants de cette période y sont liés de près ou de loin. Généralement issus des professions libérales, les fondateurs de la Société ont pour objectif « d'encourager l'étude précise et systématique de l'histoire des États-Unis, et en particulier de mettre en lumière le rôle exact joué par la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain⁵ ». Il en va de même pour les autres lettrés de cette période qui s'intéressent à l'histoire parmi lesquels se trouvent aussi des membres du clergé, dont D.M.A. Magnan.

Tout comme pour le Chapitre 3, nous nous appuyons sur l'état des lieux de la production historique franco-américaine en Nouvelle-Angleterre de 1900 à 1960⁶ publié par Yves Frenette et Sylvie Beaudreau en 1995. Se référant aux publications franco-américaines (ou portant sur les Franco-Américains), les deux auteurs se penchent sur le sentiment d'appartenance de l'élite franco-américaine et de l'allégeance française, canadienne-française ou états-unienne. Les textes étudiés par Beaudreau et Frenette sont variables, passant de la brochure à la synthèse. Si Frenette et Beaudreau s'intéressent principalement à la question identitaire, leur étude présente néanmoins certains grands thèmes de l'historiographie de cette période qui permettent de situer l'ouvrage de Magnan dans le contexte de son époque. Parmi ces thèmes, notons l'importance de la France et le providentialisme de certains auteurs. Dans leur enquête sur le sentiment d'appartenance et du rapport au Québec des auteurs de textes historiques franco-américains, Frenette et Beaudreau se

⁵ Weil, *op.cit.* 189, dans Beaudreau et Frenette, *op. cit.*, 240.

⁶ Beaudreau et Frenette, *op.cit.*, 233-254.

penchent notamment sur *La race française en Amérique* (1911) d'Adélarde Desrosiers et Pierre Auguste Fournet⁷. Si cet ouvrage est exclu de notre corpus en raison de nos critères de sélection, il importe de noter la place qu'il occupe dans l'interprétation de Frenette et Beaudreau. Les auteurs expliquent que pour Desrosiers et Fournet, « [l]es Franco-Américains montrent beaucoup de vitalité et, grâce à leurs qualités de labeur, de frugalité et d'honnêteté, ont mérité l'estime des Américains⁸ » même s'il s'agit d'une perte pour le Québec. De plus, Desrosiers et Fournet n'auraient pas été des tenants de la mission providentielle, comme des prédécesseurs tels que Hamon, allant jusqu'à exprimer des doutes quant à la possibilité d'une « reconquête franco-catholique⁹. » Les thèmes que l'on observe parmi les auteurs franco-américains divergent de ceux que l'on retrouve ailleurs, notamment en ce qui a trait à la place de la France.

Comme le soulignent Frenette et Beaudreau, « [l]e thème de l'œuvre de la France en Amérique est repris dans plusieurs travaux¹⁰ » et il s'agirait, toujours selon les deux auteurs, d'une approche très largement inspirée de l'article de Favreau *et al.* dans *The Catholic Encyclopedia*¹¹, article rédigé par plusieurs membres de la SHFA sur lequel nous allons revenir dans notre étude de cas du Chapitre 6. Dans leur survol de la production historiographique de 1900 à 1960, les auteurs expliquent :

À partir de 1930, les élites franco-américaines se coupent définitivement du peuple qui lui s'acculture à un rythme accéléré. Les exhortations à la survivance deviennent de plus en plus désespérées. La maxime « Qui perd sa langue, perd sa foi » est répétée à satiété par les idéologues-historiens qui, plus que jamais, s'éloignent du Québec faisant ressortir encore davantage le rôle de la France dans les découvertes et l'exploration de l'Amérique et rappelant à leurs lecteurs qu'ils sont les descendants des fondateurs héroïques de la Nouvelle-France et des États-Unis. Ils insistent sur l'intervention déterminante de la France dans la Guerre d'Indépendance et concluent que les Franco-Américains sont le seul groupe ethnique à pouvoir se vanter des exploits et accomplissements de Champlain, Marquette, Joliette, La Salle, d'Iberville, Cadillac, Lafayette, Rochambeau, Richard, Frémont, Franchère, ces premiers Franco-Américains¹².

⁷ Adélarde Desrosiers et Pierre Auguste Fournet, *La race française en Amérique* (Montréal : Beauchemin, 1911).

⁸ *Ibid.*, 242.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Joseph-Arthur Favreau, J. L. K. Laflamme, David E. Lavigne, « French Catholics in the United States », *Catholic Encyclopedia* VI (1909) : 271-277.

¹² Beaudreau et Frenette, *op.cit.*, 243.

Frenette et Beaudreau notent que « [l']intellectuel qui représente le mieux ce courant est Josaphat Benoit dans ses deux œuvres majeures, *L'âme franco-américaine*, publiée en 1935, une thèse de doctorat soutenue en France, et le *Catéchisme d'histoire franco-américaine*, publié par la SHFA en 1938 et dont il sera aussi question au Chapitre 6. *L'âme franco-américaine*, cet « essai de psychologie collective du groupe ethnique¹³ », est divisée entre survols historiques sur quatre siècles, dans la première partie, et la *survivance* qui passe par des observations plus récentes, en deuxième partie. Benoît y écrit :

La France a préparé le berceau de la nationalité franco-américaine, le Canada français lui a donné ses chefs et ses institutions, les États-Unis lui ont communiqué la force et l'esprit d'initiative d'où surgit l'âme franco-américaine, encore si catholique qu'elle fournit des prélats à l'Église, encore si française qu'elle communie pleinement à l'âme de la France éternelle par la langue, la culture et l'esprit des ancêtres qui ont exploré, conquis et civilisé les deux tiers de l'Amérique septentrionale¹⁴.

Ainsi, « [l']âme franco-américaine est donc le produit des cultures française, canadienne-française et américaine, mais il ne fait aucun doute que, chez Benoit, l'origine française domine la trilogie des influences¹⁵. »

De nature moins identitaire et revendicatrice, la production historique de l'Ontario français s'inscrit dans un contexte de migration, de développement de zones de colonisation et de conflits scolaires dont nous avons fait état dans l'introduction de la Partie 2. La première moitié du XX^e siècle est une période de développement du fait français dans cette province. On ne retrouve cependant pas la même effervescence dans la production historique, notamment en ce qui a trait aux œuvres de synthèse. L'intérêt pour l'Ontario et son histoire ne se limite cependant pas aux intellectuels de cette province : après tout, le premier vrai historien de la crise du Règlement XVII n'est nul autre que Groulx. Plusieurs travaux sont cependant l'œuvre de résidents de la province. En nous appuyant sur le *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français*, nous avons répertorié trois thèmes historiques dominants dans la période. On fait l'histoire d'Ottawa et de son diocèse¹⁶, celle des Sœurs grises de la Charité dont la maison mère est située dans cette ville¹⁷, ainsi que celle de

¹³ *Ibid.*, 244.

¹⁴ Josaphat Benoît, *L'âme franco-américaine*, coll. Documents sociaux, (Montréal : Édition Albert Lévesque, 1935), 174 dans *Ibid.*, 244.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Lucien Brault, *Capitale du Canada de son origine à nos jours* (1942). Notons aussi les ouvrages des deux québécois : J.-H. Lefebvre, *Souvenir du centenaire d'Ottawa, 1826-1926* (1926); Hector Legros, *Diocèse d'Ottawa, 1847-1948* (1949) ; Edgard Thivierge, *À la naissance du diocèse d'Ottawa* (Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1937).

¹⁷ Sœur Paul-Émile [Louise Guay], *Mère Élisabeth Bruyère et son œuvre : les Sœurs Grises de la Croix, tome I*, préface de Son Éminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve (Ottawa : Maison-Mère, 1945).

la crise scolaire et de la situation de la langue française en Ontario¹⁸. La production ne se limite toutefois pas à la vallée de l'Outaouais et on retrouve aussi des monographies de paroisses ou de villages¹⁹, des histoires institutionnelles²⁰, de familles²¹ ou de textes portant sur la réalité dans certaines zones de colonisation²². Ces publications sont généralement l'œuvre de résidents d'origine canadienne-française, mais d'autres contribuent aussi à cette production, comme A. Mandeville sur Saint-Jean-Baptiste de l'Orignal ou le Français Romanet de Caillaud installé à Sudbury²³. Plus tard dans la période, les sociétés historiques à Ottawa et à Sudbury (Chapitre 6) offrent un cadre propice aux travaux sur l'histoire locale et régionale, tout comme le fait, à l'occasion, la Société royale du Canada. Il semble donc y avoir deux façons de penser l'Ontario dans la production historiographique de la période. Tout comme nous l'avons observé au Chapitre 3, les intellectuels de la région d'Ottawa publient des ouvrages historiques qui épousent les mêmes aspirations, formats et approches que ceux du Québec, en grande partie parce qu'ils participent aux mêmes réseaux en raison du fait qu'Ottawa est l'une des trois capitales culturelles et intellectuelles du Canada français. Dans le reste de la province, l'absence d'institutions susceptibles de réunir une masse critique d'intellectuels ne permet pas d'imposer une vision régionale propice à la production d'une synthèse.

La proximité du territoire québécois et la présence de la capitale canadienne marquent nécessairement l'Est de l'Ontario français. Ottawa attire bon nombre de littéraires et d'intellectuels qui y habitent, souvent temporairement, lors de leur service à la fonction publique. Leurs

¹⁸ Belcourt, Napoléon-Antoine, *Le Français dans l'Ontario* (1912). Belcourt, natif de l'Ontario, est un acteur important dans la lutte contre le Règlement XVII. ; Charron, Alphonse-Téléphore, *La langue française et les petits Canadiens-Français de l'Ontario* (1914); Albert Constantineau « La langue française en Ontario » (1911) « La langue française en Amérique (1911); Landry, Philippe, *Question scolaire de l'Ontario* (1916), *Mémoire sur la question scolaire en Ontario* (1915); Marion, Marie-Albert, « Le problème scolaire étudié dans ses principes » (1920).

¹⁹ Lionel Séguin, *Historique de la paroisse de Chelmsford Ontario* (Sudbury : à compte d'auteur, 1948). ; *Id.*, *Historique de la paroisse Saint-Charles* (Saint-Charles, 1945, Réimpr. 1992), 494 p. ; Jean-Urgel Forget « Histoire de Saint-Jacques d'Embrun » (1910); Gustave Lacasse, « Soixante-et-quinze ans de vie catholique et française en Ontario », conférence prononcée le 8 et 9 octobre à London à la SHEC. À noter que la conférence porte sur London.

²⁰ Jean-Louis Bergevin, *L'Université d'Ottawa, 1929. (1884-1951, Oblat, de Québec, en Ontario de 1910 à 1931)* *Id.*, *Histoire de l'Université d'Ottawa* ; August-Marie Morisset, (1900-1989, Ontario de 1919-1928, 1929-1989), « La Bibliothèque de l'Université d'Ottawa (1945)

²¹ Guillaume Belcourt, *Famille Belcourt. Tricentenaire 1646-1946* (1947)

²² Joseph Payette, *Découvrons le Nord-Ontario. Ses possibilités agricoles, commerciales, industrielles* (Montréal : Bureau des Missionnaires-Colonisateurs, 1939).

²³ Textes réédités par la Société historique du Nouvel-Ontario. « Alors que les auteurs de la SHNO dans la préface (signé Lorenzo Cadieux et Guy Courteau) parlent d'une réhabilitation du territoire, une analyse du texte de Romanet de Caillaud nous permet de voir que l'auteur ne cherche pas à présenter cet espace comme lieu important pour les Canadiens français. Les Canadiens français, le Canada français, la langue française, sont absents de la brochure qui est écrite pour un public en France. On y parle uniquement du potentiel pour le capital français. « SHNO no 38, 1960 » dans Gervais et Pichette, *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français, op.cit.*, 542.

contributions à l'historiographie se situent quelque peu en marge du discours d'enracinement que l'on observe dans l'Ouest et aux États-Unis. Dans le nord de la province, notamment à Sudbury, la production historique prendra son envol avec la création de la Société historique du Nouvel-Ontario en 1942 (Chapitre 6). En effet, les auteurs d'Ottawa ne semblent pas posséder un regard historique qui serait à proprement parler « ontarien », voire « franco-ontarien », mais davantage un regard « laurentien » qui prolonge en quelque sorte celui des historiens québécois. La contiguïté au Québec et la circulation des acteurs entre les trois capitales culturelles (Montréal, Québec et Ottawa) expliqueraient donc en partie la perspective « ottavienne » plus nationale, si l'on veut, que régionale : le regard que l'on y pose sur la nation canadienne-française est souvent général ou englobant. Le caractère particulier d'Ottawa ne se limite toutefois pas à la proximité du Québec. Son rôle de capitale fédérale influence aussi de façon marquée le discours historique qu'on y produit. On retrouve des regroupements pancanadiens qui ont leur siège social à Ottawa, comme la Société royale du Canada, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. L'intelligentsia canadienne-française qui habite la région s'insère ainsi dans un réseau institutionnel largement empreint par la référence « canadienne » qui s'ajoute à la référence « laurentienne » présentée ci-dessus.

La particularité d'Ottawa pourrait aussi s'expliquer par l'omniprésence du Règlement XVII dans le discours de l'élite ottavienne au cours de la période qui nous intéresse ici. Élément clé de la spécificité « ontarienne » et de la distanciation avec les Canadiens français d'ailleurs, la crise du Règlement XVII aurait mené à l'élaboration d'une référence régionale qui s'exprimait autrement que par le discours historique que nous étudions, sans pour autant évacuer complètement les références au passé. L'*Esquisse historique* publiée dans le rapport de l'ACFÉO de 1910 en est un bel exemple. Ce texte, signé L.L., offre une mise en contexte de la situation en Ontario français par le biais d'un bref historique. S'il est exclu de notre analyse formelle en raison de nos critères de sélection, il mérite néanmoins qu'on s'y attarde, si ce n'est que pour nuancer nos propos vis-à-vis le discours historique exprimé par les auteurs ottaviens. En effet, il permet d'entrevoir la place de l'histoire dans ce débat. On y situe l'Ontario dans la continuité de la Nouvelle-France. La première phrase du texte est révélatrice à cet égard : « La province actuelle de l'Ontario a son histoire. [...] À l'origine, cette immense région appartenait au Canada dont parle Jacques Cartier dans ses récits

de 1535 ; puis à la Nouvelle-France que nomma Champlain²⁴. » On poursuit avec l'Acte d'Union de 1840 et la Confédération. Ici, le territoire de référence est résolument ontarien.

Plus largement, la production historique qui s'interroge spécifiquement sur le territoire ontarien se caractérise par sa nature sporadique et son échelle le plus souvent locale, c'est-à-dire paroissiale. Les paroisses privilégiées: celles plus anciennes qui se situent le long de la frontière du Québec ainsi que de la rivière des Outaouais et ses confluent, ou autour de Sudbury en raison de son collège classique²⁵. Si l'absence de synthèse pour l'Ontario français limite certaines de nos analyses dans le cadre de ce chapitre, l'Ontario figure de façon plus importante dans le Chapitre 6 où nous serons en mesure de l'analyser avec plus de profondeur à partir du cas de la Société historique du Nouvel-Ontario. La production historiographique franco-sudburoise se rapproche de celle des publications hors Québec dans laquelle se manifeste un discours d'enracinement foncièrement « ontarien ». C'est d'ailleurs vers les années 1940 que l'on dénote un rapport au territoire ontarien qui tend à se définir tout en se distinguant de la région de l'Outaouais.

Le rôle des sociétés historiques figure parmi les points de convergence entre les trois régions à l'étude. Pour l'Ouest canadien, c'est aussi autour de la Société historique de Saint-Boniface que s'organise la réflexion historique. Fondée en 1902, la SHSB, dont il sera question au Chapitre 6, regroupe principalement des membres du clergé. Elle se distingue en cela de la Société historique franco-américaine, fondée quelques années plus tôt, où l'on retrouve davantage de laïcs. Afin de faire le survol de la production historique franco-manitobaine, nous avons consulté l'ouvrage de Lionel Dorje, *Introduction à l'étude des Franco-Manitobains : essai historique et bibliographique*²⁶, notamment la section : Le passé franco-manitobain. Alors que la majeure partie des publications paraît dans le giron de la Société historique de Saint-Boniface, nous pouvons constater que le journal *La Liberté*, le journal diocésain *Les cloches de Saint-Boniface* et même les *Mémoires de la Société royale du Canada*, ouvrent leurs pages à des passionnés de cette histoire

²⁴ « L'Ontario Français : Esquisse historique », *op. cit.*, p. 11.

²⁵ Notons, par exemple, les publications d'Albert Plante, *Vingt-cinq ans de vie française : Le Collège de Sudbury* (1938) et *Écoles séparées d'Ontario* (1952). Quoi qu'il ne s'agit pas là de synthèses régionales, on soulève néanmoins la question d'appartenance à la région. Bien que la préface soit signée Stéphane Côté, prêtre franco-ontarien, Plante ne sera jamais résident de l'Ontario.

²⁶ Dorje, *op.cit.*

régionale. Les principaux auteurs se nomment Marius Benoist²⁷, Antoine d'Eschambault²⁸, Donatien Frémont²⁹ et Louis-Arthur Prud'homme³⁰. Le juge Prud'homme sera, par ailleurs, l'un des membres les plus actifs de la Société historique de Saint-Boniface. Auteur prolifique, il s'intéresse aux Premières Nations, aux explorateurs et plus particulièrement à La Vérendrye ainsi qu'à l'histoire de l'Ouest canadien de façon plus générale. Il importe aussi de noter l'important texte produit par le Français Trémaudan, dont il a été question brièvement dans l'introduction, qui ne correspond pas à nos critères de sélection, mais qui demeure néanmoins d'une importance capitale en ce qui a trait à la question métisse³¹.

1.1. Présentation du corpus

Dans ce chapitre, nous nous intéressons donc principalement à deux synthèses historiques majeures : *Aux sources de l'histoire manitobaine* d'Adrien-Gabriel Morice et *Histoire de la race française aux États-Unis* de D.M. Aristide Magnan. Dans une moindre mesure, l'analyse portera sur l'ouvrage de Séraphin Marion, *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, et quelques autres textes ontariens.

Tout comme ceux des publications présentées au Chapitre 3, les ouvrages que nous étudions ici sont rédigés par des hommes qui habitent les territoires à l'étude. À l'exception de Séraphin Marion, né en Ontario, les auteurs de cette section ne sont pourtant pas natifs de la région qu'ils étudient. Morice est un oblat d'origine française et Magnan a vu le jour au Québec. Il n'en demeure pas moins qu'ils écrivent de la perspective d'un résident de la région et d'un intellectuel engagé, doté d'un sentiment de devoir de mémoire³². Le choix des ouvrages de Magnan et de Morice s'imposait tout naturellement : écrits dans leurs régions respectives, ils cherchent à présenter une

²⁷ Il publiera surtout après 1950, notamment un ouvrage portant sur la SHSB. Avant 1950 il prononcera un discours portant sur l'abbé d'Eschambeault à l'Assemblée de la Société historique de Saint-Boniface. Marius Benoist, « Discours prononcé à l'occasion du Jubilé d'argent de M. l'abbé A. d'Eschambault » (Saint-Boniface : SHSB, 1947).

²⁸ Antoine d'Eschambault, « L'Histoire de l'Ouest canadien », dans *Les cloches de Saint-Boniface (LCSB)*, XXXIII, (1932) : 308-312; *Id.*, « Cent ans de gouvernement à la Rivière Rouge », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 27, 1 (1948) 39-45; *Id.*, « Histoire du groupe français au Manitoba », *LCSB*, (février 1938), p. 45-52.

²⁹ Donatien Frémont, « Soixante ans de vie parlementaire au Manitoba », *La Liberté* (14 janvier 1931); *Id.*, « M. Albert Préfontaine », *La Liberté* (27 janvier 1938); *Id.*, « Le Sénateur Bénard », *La Liberté* (12 janvier 1938); *Id.*, « Alfred-Norbert Provencher, 1843-1887 », *MSRC*, LI (1957) : 29-41.

³⁰ À noter que certains ouvrages de Prud'homme se retrouvent aussi dans la section portant sur les Sociétés historiques.

³¹ August-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Documents historiques, (Montréal : Éditions Albert Lévesque, 1936).

³² Cette notion, qui est reprise dans d'autres chapitres, s'appuie principalement sur les affirmations des auteurs dans les préfaces et introductions que nous allons étudiées plus longuement dans les pages à venir.

synthèse de l'histoire de cette région en accordant une attention particulière aux origines. Les textes à l'étude sont aussi publiés de façon autonome et non par des sociétés historiques.

Le livre du Franco-Américain D.M.A. Magnan, *Histoire de la race française aux États-Unis*, brosse la synthèse de l'histoire des Français sur le territoire états-unien dans son ensemble. Ici, c'est le moins qu'on puisse dire, le terme « région » est repris dans son acception la plus large, tout en renvoyant à l'idée d'une « région » en l'occurrence états-unienne du Canada français. Selon la notice biographique du *Dictionnaire des auteurs franco-américains de langue française* de l'Institut français du Collège Assomption³³ que signe Armand Chartier, Magnan est aussi l'auteur de quelques autres textes historiques, dont *Notre-Dame-de-Lourdes, Fall River, Massachusetts. Notice historique* paru en 1925³⁴. Il est aussi poète à ses heures. L'abbé Magnan est né au Québec, à Sainte-Ursule dans le comté de Maskinongé, en 1863. Ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, il poursuit des études doctorales en théologie à Rome. De retour au Québec, il y enseignera avant de se diriger vers les États-Unis. Il y passera douze ans comme prêtre dans les paroisses franco-américaines du Mid-Ouest et du Massachusetts, notamment à Fall River (1898-1903) et à New Bedford (1906-1910).

Comme le conclut Chartier, c'est donc « en connaissance de cause qu'il décrira dans son œuvre la situation des francophones sur le continent américain³⁵. » Ce même commentateur constate que Magnan « emploie l'histoire comme arme de combat dans la lutte pour la survivance³⁶ » et qu'il « se fait volontiers le défenseur ardent des droits linguistiques des siens en exaltant la beauté de la langue française³⁷. » Souvent moralisatrice et porteuse du message « perdre sa langue, perdre sa foi », l'*Histoire* de Magnan propose à ses lecteurs des modèles à suivre. De Champlain à Lafayette, en passant par les Jésuites et même que la population huguenote, il dépeint des personnages héroïques qui en incarnant la France (et dans la mesure du possible, la France catholique) sur le futur territoire états-unien, fournissent un passé on ne peut plus inspirant aux Franco-Américains.

³³ Armand Chartier, « Denis Michel Aristide Magnan » dans *Dictionnaire des auteurs franco-américains de langue française*, Claire Quintal et Armand Chartier, éd. avec la collaboration de Leslie Choquette (Massachusetts : Collège Assomption, s.d.), page consultée juillet 2017, <https://www.assumption.edu/sites/default/files/french-institute/MAGNAN%20Denis.pdf>.

³⁴ Magnan, *Notice historique: Notre-Dame-de-Lourdes, Fall River, Massachusetts* (Québec : Imprimerie Le Soleil, 1925) 248p.

³⁵ Chartier, *loc. cit.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

Très bien documentée, la fresque de Magnan est un ouvrage incontournable pour poursuivre notre réflexion sur l'élaboration d'un discours d'enracinement dans les publications franco-américaines. En raison de son parcours, Magnan ressemble aux auteurs présentés au Chapitre 3, soit des Québécois qui migrent aux États-Unis où ils deviennent des intellectuels engagés. Tel que nous l'avons observé au Chapitre 3, cet engagement des intellectuels dans les communautés et les régions se voit aussi ailleurs au Canada français. Frenette et Beaudreau écrivent que Magnan :

décrit la présence française en Amérique, des Huguenots en Floride au XVI^e siècle jusqu'à la dispute de la Corporation Sole dans le diocèse de Portland dans la première décennie du XX^e. La formation du peuple franco-américain constitue, selon Magnan, un chapitre important de l'expansion de la race française en Amérique, avec ceux des Huguenots, des Acadiens et des Canadiens français³⁸.

Pour l'Ouest canadien, nous avons retenu *Aux sources de l'histoire manitobaine* de G.-A. Morice. Comme aucun autre ouvrage de cet auteur prolifique, ce livre insiste sur les *origines* de l'histoire manitobaine, nous permettant d'y étudier le discours d'enracinement. Toutefois, puisque la majorité du texte porte sur Louis Riel et les événements entourant les Rébellions, nous avons aussi consulté les introductions d'autres publications³⁹ de l'oblat afin d'approfondir nos analyses.

Le père Adrien Gabriel Morice est un personnage controversé. Missionnaire oblat d'origine française, Morice est né dans le département de la Mayenne en 1859. Il entre chez les Oblats en 1879 et se dirige vers le Canada l'année suivante. Il y sera ordonné prêtre en 1882. D'abord installé à Victoria, en Colombie-Britannique, Morice sera missionnaire à la mission du lac Stuart, à Fort St-James dans le nord de cette province de 1885 à 1905. C'est ici qu'il étudiera la langue Carrier (Déné). Il s'établit ensuite à Saint-Boniface où il vivra le reste de ses jours. Il s'éteint en 1938.

La vocation religieuse de Morice semble avoir été largement influencée par son désir d'aventure, de reconnaissance et de pouvoir. Émule de l'oblat Émile Petitot⁴⁰, il s'intéresse aux langues autochtones et il publiera un dictionnaire. Réfractaire à certains enseignements religieux, Morice attire rapidement les regards de ses supérieurs par ses actions contestataires. Comme l'explique son biographe David Mulhall :

³⁸ Beaudreau et Frenette, *op.cit.*

³⁹ Morice, *Dictionnaire historique des Canadiens et des métis français de l'Ouest*, (Québec : J.-P. Garneau Libraire, 1908) ; *Id.*, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)* I, (Montréal : Granger Frères, 1921).

⁴⁰ Petitot est reconnu pour sa connaissance des langues autochtones. Il publiera un *Dictionnaire de la langue dènè-dindjié* en 1874. John S. Moir, « PETITOT, ÉMILE », dans *Dictionnaire biographique du Canada* 14 (Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 2003–), page consultée le 26 août 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/petitot_emile_14F.html.

[Chez Morice, l] a perspective d'actions héroïques, même si elle constituait assurément un attrait, venait au second rang après la promesse de puissance. Dans son autobiographie incroyablement présomptueuse, publiée sous un nom d'emprunt en 1930, Morice raconterait comment il s'était senti appelé « à se battre parmi les humbles d'Amérique et à les conquérir »⁴¹.

Sa carrière ecclésiastique est jalonnée de scandales et de conflits que l'on tolère en raison de ses qualités intellectuelles auxquelles s'ajoute son don pour l'apprentissage des langues autochtones. Le décrivant comme un personnage manipulateur qui souffre de troubles mentaux, son biographe va jusqu'à évoquer un « trouble de personnalité narcissique⁴² ». Ce narcissisme se manifeste par le traitement qu'il réserve à ses fidèles d'origine autochtone, à qui il refuse d'enseigner le français ou l'anglais, par les ententes qu'il cherche à dresser avec les compagnies de traite qui ont comme objectif d'augmenter sa puissance, de même que les multiples conflits entre lui et ses confrères oblats. On réprimande aussi ses actions d'autopromotion flagrante. Mulhall explique :

Au début de 1888, d'Herbomez [son supérieur] avait [...] admonesté Morice pour avoir nommé un nouveau village Moricetown. Loin de tenir compte des reproches de l'évêque, Morice continua de baptiser des lacs, des montagnes et des rivières de son propre nom [...]⁴³.

Plusieurs lieux en Colombie-Britannique portent toujours son nom.

Nonobstant les conflits liés à sa personnalité extravagante, Morice demeure un auteur et historien prolifique, notamment en raison de la maison d'édition qu'il fonde à Saint-Boniface. Il y publiera une quantité impressionnante d'ouvrages de nature historique, linguistique et ethno historique. Reconnu comme un prêtre-historien, Morice publiera un premier ouvrage de nature historique en 1904, *The history of the northern interior of British Columbia, formerly New Caledonia, 1660 to 1880* qui reçoit, selon Mulhall, un « accueil élogieux⁴⁴ ». Mulhall explique: « Pionnier dans l'usage des témoignages oraux, Morice peut à juste titre être reconnu comme le premier ethnohistorien du Canada⁴⁵. »

L'ouvrage pour lequel il est le plus connu, *The Carrier language (Déné family) : a grammar and dictionary combined*, est publié en deux volumes en 1932 par l'auteur à Winnipeg et à

⁴¹ David Mulhall, « Morice, Adrien-Gabriel (Marie-Gabriel-Adrien-Arsène) », dans *Dictionnaire biographique du Canada* 16 (Université Laval/University of Toronto, 2003–), page consultée le 10 août 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/morice_adrien_gabriel_16F.html.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

l'Anthropos Institute à St-Gabriel-Mödling, en Autriche. L'ouvrage fera l'objet d'une critique élogieuse dans la revue *American Anthropologist par le linguiste Edward Sapir*⁴⁶. Si *Aux sources de l'histoire manitobaine*, le livre que nous étudions ici, n'est pas l'ouvrage le plus volumineux ou le plus influent de Morice, il se prête bien à nos analyses sur l'enracinement puisqu'il s'interroge sur les origines des Canadiens français au Manitoba.

L'absence de synthèse régionale en Ontario a mené au choix d'analyser un ouvrage de Séraphin Marion intitulé *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France*. Séraphin Marion est né à Ottawa, ville qu'il habitera presque toute sa vie et où il poursuivra ses études. Son père, d'origine québécoise, travaille dans la fonction publique. Davantage connu comme historien de littérature, Marion se donne comme objectif de faire connaître la littérature canadienne-française. Il est surtout reconnu pour sa publication en neuf volumes intitulée *Les lettres canadiennes d'autrefois*. S'il est aussi connu comme ayant été un fier défenseur des droits des Franco-Ontariens et des autres Canadiens français vivant en milieu minoritaire, Marion a axé son œuvre intellectuelle sur le Canada français comme ensemble homogène, en ce sens qu'il ne mise pas sur les particularités de l'Ontario. Selon Yolande Grisé⁴⁷, il a d'ailleurs précisé que bien qu'il soit Franco-Ontarien, il sent que sa « petite patrie » – terme qui n'est pas sans rappeler le mouvement régionaliste⁴⁸ – correspond au village natal de ses parents situé au Québec et non pas à l'Ontario, alors que sa grande patrie est le Canada⁴⁹.

2. La représentation de l'espace

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'Ontario se démarque en ce qui a trait à la représentation du territoire historique. En effet, cette province ne semble pas occuper de place de choix à titre de territoire historique dans la réflexion historique de l'Ontario français de la première moitié du siècle. Les ouvrages qui paraissent en Ontario au cours de cette période renvoient à l'histoire religieuse de certaines congrégations qui ont leur maison mère dans l'Outaouais, à

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Yolande Grisé, « Séraphin Marion (1896-1983) : Une vie bien remplie », *Lettres québécoises*, 34 (1984) : 103-105.

⁴⁸ René Verrette, qui analyse le cas de la Mauricie, présente la valorisation de la « petite patrie » dans le discours national comme participants au mouvement régionaliste. Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *RHAF* 47, 1 (1993) : 32.

⁴⁹ « Normalement, ma petite patrie devrait être mon lieu de naissance, l'Ontario, et ma grande patrie, le Canada. Mais quand votre petite patrie vous persécute, alors je dis non. Moi, ma petite patrie, c'est St-Paul-L'Ermitte, puis ma grande patrie, c'est le Canada. Pour moi, donc, ce n'est pas une grande gloriole d'être né en Ontario. » Séraphin Marion dans Grisé, « En causant avec Séraphin Marion, gentilhomme et homme de lettres » *Lettres québécoises*, 30 (1983) : 38.

certaines localités, ou encore à des réflexions historiques plus larges qui n'ont rien (ou à peu près rien) à voir avec l'Ontario ou les particularités ontariennes à titre de territoire historique à étudier. Nous pourrions même postuler que, pour l'instant, avec pignon sur rivière des Outaouais, la production historique franco-ontarienne s'insère largement dans celle du Québec.

En l'absence de synthèses régionales pour l'Ontario, notre regard s'est posé sur un autre ouvrage à visée synthétique, soit l'ouvrage de Marion. De par son approche, *Relations des voyageurs français* se veut accessible à un public instruit et non aux seuls spécialistes. La perspective générale que Marion y adopte sur l'histoire de la Nouvelle-France fait d'ailleurs toute la richesse de ce livre pour qui s'intéresse à la présentation du territoire historique. Le choix de cet ouvrage impose cependant certaines limites. D'une part, le public instruit visé est d'abord et avant tout français : Marion publie (aux Presses universitaires de France) la version révisée de sa thèse soutenue en Sorbonne. Dans son avant-propos, Marion déclare qu'il « s'est tracé le dessein de faire connaître, estimer et aimer à l'ancienne France la beauté de la Nouvelle-France, sa première colonie d'outre-mer⁵⁰. » D'autre part, le discours d'enracinement formulé par Marion, axé principalement sur la Nouvelle-France, ne semble pas viser l'Ontario français en tant que tel.

Marion n'est toutefois pas le seul à évoquer ainsi la France comme territoire historique. Pour Morice et Mignan aussi, le territoire historique se situe quelque part entre le lieu étudié et la France, à laquelle ils se réfèrent tous directement ou indirectement par des références aux origines françaises en passant, bien souvent, par la Nouvelle-France. On retrouve, chez Marion, quelques références importantes à la Nouvelle-France comme point d'ancrage. Il écrit :

Toutes les cités illustres de l'antiquité se glorifient d'avoir pour fondateur un héros. La colonie française du nouveau monde ne serait rien leur envier, puisqu'une pléiade d'âmes héroïques a présidé à sa naissance et orienté ses destinées. Découvreurs et conquérants, colonisateurs et missionnaires, coureurs de bois et religieux sédentaires, tous méritent de siéger désormais dans la galerie de personnages illustres que la patrie reconnaissante réserve à ses enfants de prédilection⁵¹.

Bien qu'il s'agisse là d'une référence élogieuse à la Nouvelle-France, elle ne se traduit pas en discours d'enracinement ontarien. Notons que Groulx et surtout Chapais auraient pu écrire ces lignes faisant de la Nouvelle-France l'élément clé de l'appartenance. Du point de vue de sa description du territoire historique, l'auteur ontarien qu'est Marion ressemble donc passablement

⁵⁰ Séraphin Marion, *Relation des voyageurs français en Nouvelle-France au XVIIe siècle* (Paris : Presses universitaires de France, 1923).

⁵¹ *Ibid.*, 270.

à ses confères québécois. Nous sommes ici dans le prolongement d'un discours d'enracinement canadien-français général (voire générique) auquel Marion ne propose pas de version modifiée ou bonifiée qui répondrait à un besoin de sens propre à un lectorat franco-ontarien. Rappelons que son intérêt pour la littérature canadienne (ou canadienne-française) et la reconnaissance de cette littérature constituent les éléments centraux de son œuvre. Dans le texte de Marion, le territoire historique est indissociable du Bas-Canada. Ainsi, le territoire évoqué par Marion est le vaste territoire de la Nouvelle-France et, puisqu'il insiste sur les relations des voyageurs, il ne se limite pas à la vallée du Saint-Laurent. Son ouvrage est organisé par auteur historique, et on s'y promène au gré de leurs actions sur tout le continent nord-américain ayant jadis constitué la Nouvelle-France, y compris le futur territoire états-unien.

La situation est bien différente dans la production historique du Manitoba et des États-Unis, notamment dans nos deux ouvrages clés. Ici, le territoire historique occupe une place importante dont témoignent les objectifs précis élaborés par les auteurs dans leurs introductions ou préfaces. Dans le cas de Morice et Magnan, les auteurs délimitent clairement le territoire à l'étude en passant par l'histoire et par des références aux gens de souche française l'ayant habité. Ils définissent ainsi l'espace étudié comme un *territoire historique* dès les premières lignes de leurs textes. L'objectif de faire connaître et valoir l'histoire « française » sur le territoire s'exprime tout au long de leurs ouvrages respectifs, voire de leur œuvre si l'on cite en exemple Morice. Nous y reviendrons plus longuement.

Chez Magnan, la synthèse embrasse les États-Unis dans leur ensemble en mettant bien sûr l'accent sur la présence française. Dans *Histoire de la race française aux États-Unis*, dont le titre résume l'essentiel, Magnan raconte l'histoire du point de vue des Français ayant habité ce territoire et à l'intention de leurs « héritiers » francophones. Le point de départ de sa réflexion est l'historiographie américaine et la place qui est accordée aux « *settlers*⁵² » à titre d'acteurs indispensables du développement économique du territoire, placés au centre des préoccupations des historiens états-uniens. Magnan critique cette vision des choses de deux façons. Une première objection, sans doute la plus fondamentale, vise le postulat de l'agentivité qu'il observe dans l'historiographie américaine. Magnan riposte en accordant un rôle non négligeable à la Providence.

⁵² Précisons que le terme « *settler* » est utilisé dans le sens de « colons » et qu'il n'a pas la même connotation que l'usage plus récent de « *settler* » dans les théories de colonialisme de peuplement (*settler colonialism*).

Loin d'être seul « artiste de sa propre grandeur »⁵³, le peuple américain peut compter sur l'aide divine :

Il y a dans l'histoire de cette nation [les États-Unis], un tel concours de circonstances heureuses, un tel déploiement d'influences favorables, bien qu'elles lui fussent étrangères, que nous hésitons à attribuer à ses seules forces, à sa seule initiative, les étonnants succès qui ont marqué sa course dans la voie qui l'a conduite à la puissance et à la grandeur. Qu'on nous permette de voir plutôt, au-dessus des hommes qui l'ont honorée et servie, un Être souverain devant lequel les héros, les peuples et les rois ne sont que de misérables instruments. Dieu, dont nous ne connaissons pas toujours les desseins, a voulu constituer dans le Nouveau-Monde un grand État [...]⁵⁴

La deuxième objection de Magnan vise la contribution des différentes « races » de colons à la réussite du pays. Magnan réagit en utilisant le terme « *settler* » pour désigner les gens d'origine française. De ce point de vue, l'emploi du terme « *settler* » par un auteur qui utilise rarement l'anglais dans son texte est paradoxal et d'autant plus significatif : il y a recours afin de critiquer la tendance à peupler cette histoire d'anglophones, aux dépens des acteurs francophones (et catholiques). C'est donc ainsi qu'il cherche à insérer les gens d'origine française dans la trame narrative « normale » de l'histoire des États-Unis. Selon lui : « Ces interprètes [états-uniens anglophones] de l'histoire américaine nous semblent un peu trop mesurer les événements à leur aune et n'entrevoir qu'à travers des lunettes fortement teintées du protestantisme les origines de la prospérité yankee⁵⁵. »

De façon tout à fait prévisible, l'entreprise de réinsertion des francophones dans l'histoire états-unienne passe par l'ancienneté de la présence française sur le territoire. Nous l'explorerons en profondeur dans les pages à venir. Dans sa préface, Magnan précise que deux grandes nations ont contribué à « l'érection de cet édifice social⁵⁶ » et que, contrairement aux apparences, la chronologie des événements confirme que c'est la France qui y jouera un rôle avant l'Angleterre.

Magnan est, rappelons-le, membre du clergé. Il n'est pas surprenant, donc, de retrouver dans ses écrits de nombreuses références au territoire historique, ici états-unien, qui soient rattachées à l'apostolat. Son désir de camper son récit sur le territoire américain, tout en restant fidèle à la mission apostolique de la race française qu'il étudie, s'exprime à de nombreux endroits dans le texte. Voilà tout un défi, d'ailleurs : l'historien avoue qu'il est « assez difficile de retracer les

⁵³ Magnan, *Histoire*, *op. cit.*, viii.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*, vii.

⁵⁶ *Ibid.*, viii.

courses apostoliques et les travaux des missionnaires français aux États-Unis⁵⁷ » puisque le « siège d'opération » est au Canada et, temporairement, en Acadie. Il se voit alors contraint de généraliser en écrivant que les missionnaires « vinrent dans certaines parties de la République américaine, alors soumise à la France [...] par ricochet, à des époques irrégulières ou par accident »⁵⁸. Il peut néanmoins conclure qu'avec le temps « cependant, les missions françaises prenant de l'ampleur, on les vit pénétrer dans la zone destinée à devenir américaine, y précéder même la domination de la mère patrie, et s'y établir en fondant des chrétientés florissantes⁵⁹. »

Son rapport au territoire s'exprime, tout comme chez beaucoup de ses contemporains, à travers son récit des actions des missionnaires et des colons, mais aussi de la géographie. Magnan fait de la géographie un acteur dans l'expansion. Dans l'introduction de son ouvrage, alors qu'il tente de se situer par rapport à l'historiographie existante, il écrit :

D'autres [...] un peu plus terre-à-terre n'ont voulu voir, dans la rapide expansion des États fédérés, que la résultante d'une situation géographique exceptionnelle. Il est facile de s'enrichir et de prospérer quand on a sous la main tous les éléments de la production. Or, telle est la disposition du territoire américain que nul pays au monde, croyons-nous, ne peut rivaliser avec ses richesses naturelles⁶⁰.

Il conclut en disant que cette approche a « du moins l'avantage de montrer que, aux États-Unis, pas plus qu'ailleurs, rien ne se fait de rien⁶¹. » Si Magnan semble adhérer seulement en partie à cette idée de la « géographie exceptionnelle », indiquant clairement que l'idée est attribuable à d'autres auteurs, il nous faut néanmoins noter les ressemblances avec Groulx qui voit en la géographie du Canada la grande responsable de l'expansion coloniale à l'époque de la Nouvelle-France⁶².

Mis à part le rôle qu'il attribue à la géographie, Magnan souligne les dimensions continentales de l'espace à coloniser dans une approche qui rappelle d'ailleurs celles de Garneau ou de Groulx. Comme Garneau, il s'intéresse de près aux explorations, dont celles de Verazzano et de Champlain. Par opposition à son prédécesseur, toutefois, il s'assure de bien distinguer les explorations normandes dans le golfe du Saint-Laurent de celles effectuées sur le territoire qui

⁵⁷ *Ibid.*, 28.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*, XII.

⁶¹ *Ibid.*, XIII.

⁶² Si la théorie des staples remonte à 1920, cette représentation du territoire semble aussi indiquer que ces idées sont dans l'air du temps.

deviendra les États-Unis, en précisant les noms actuels des états, des villes ou des rivières sur leurs tracés⁶³. De plus, il présente généralement l'espace en relation avec l'histoire anglo-saxonne, de sorte que l'on ne peut dissocier la représentation du territoire historique de l'altérité. Par exemple :

La France [...] commença en ennemie et finit en alliée. Elle créa un immense empire colonial qui semblait devoir étouffer au berceau les colonies britanniques. Vaincue par sa puissante rivale anglo-saxonne, dépouillée du fruit d'un siècle et demi de sacrifices et d'efforts, elle n'eut plus qu'un désir, châtier cette dernière et lui faire expier, par la perte de ses propres possessions, ses brigandages maritimes et les triomphes de son insatiable cupidité. C'est pourquoi elle prêta main-forte aux provinces américaines révoltées⁶⁴.

Cet acte, qui semble être une forme de revanche, est d'une importance cruciale à la représentation du territoire chez Magnan. De un, il dissocie le territoire états-unien de l'histoire de la Nouvelle-France, mais aussi de la Grande-Bretagne. De deux, il voit dans ce rôle de la France métropolitaine, le « point de départ de la prospérité américaine » qui permettra, à la longue, « [g]râce aux dépouilles du lion britannique de reculer leurs anciennes limites en direction ouest, des Alléghanys aux rives du Mississippi et aux Grands Lacs⁶⁵ ». Magnan poursuit son parallèle entre les destins français et états-unien en évoquant la cession de la Louisiane de même qu'en présentant les guerres napoléoniennes comme bénéfiques à la jeune république puisque la Grande-Bretagne n'aura « guère le loisir de s'occuper de ses colonies perdues⁶⁶. » Qui plus est, il présente les actions missionnaires en son sol comme la continuité d'une œuvre entreprise par la « fille aînée de l'Église⁶⁷ », c'est-à-dire la France. Évoquant la participation de la « race française » au développement du territoire états-unien, il précise qu'il y a :

comme on sait, de l'autre côté des mers [c'est-à-dire, en Amérique], dans une autre France qui est restée, en dépit de la violence, la digne héritière de ses plus pures traditions. Eh bien, le peuple minuscule qui la compose, dispersé à tous les vents du ciel par la politique coloniale de son ancienne métropole, devient lui aussi un des facteurs de la grandeur des États-Unis⁶⁸.

Même s'il nomme ses concitoyens de « race française » des « Canadiens des États-Unis », Magnan est manifestement convaincu que les Franco-Américains sont d'abord des Français :

⁶³ « Là se termine le troisième et dernier voyage de Champlain sur les rives du Maine et du Massachusetts ». *Ibid.*, 13.

⁶⁴ *Ibid.*, x.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, xi.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, xii.

Canadiens des États-Unis, vous tous qui parlez, dans un pays qui doit tant à la France, une langue qui, sans jamais colporter l'hérésie, répandit la foi de l'Atlantique au Pacifique, de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, qui commanda l'attaque contre les flottes et les troupes anglaises de la baie de Chesapeake et consacra dans un traité la cession de la Louisiane, Canadiens, dis-je, ralliez-vous, serrez vos rangs et, tout en demeurant ce que vous êtes, des chrétiens et des citoyens irréprochables, restez Français au sein du grand pays que vous habitez. [...] [C]omme Français, nous ne voulons ni ne pouvons nous joindre aux transfuges ; car nous sommes en faction. Nous montons la garde auprès d'un double trésor, éminemment précieux pour tout Américain digne de ce nom : le souvenir de la France, la libératrice des États-Unis, et celui de l'Église qui a fourni à l'Amérique du Nord ses premiers missionnaires⁶⁹.

Il exprime ainsi la nouvelle manifestation identitaire de l'élite franco-américaine du tournant du siècle. Selon cette vision de l'histoire, ces Canadiens des États-Unis sont de moins en moins canadiens et de plus en plus français, ce qui suppose que le territoire historique franco-américain est de moins en moins canadien lui aussi. On pourrait aussi voir dans cette affirmation de Magnan un signe de la dénationalisation et de l'ethnicisation des Franco-Américains.

De l'autre côté de la frontière canado-états-unienne, la vision territoriale est forcément autre. Tout comme Magnan, A. G. Morice présente le territoire historique qu'il revendique dès l'introduction de son ouvrage. C'est l'immensité de cet espace qu'il explore, comme Dugas l'a fait avant lui (voir Chapitre 3). Portant son regard sur l'Ouest canadien d'avant 1885, il ne se réfère pas à l'histoire de la Nouvelle-France laurentienne ni à l'histoire subséquente des Canadiens et de Canadiens français du Canada. Alors qu'il a le regard tourné vers l'Ouest, principalement sur le Manitoba, il n'en voit pas moins cette vaste région comme partie du grand territoire national canadien-français. Cet élément de la pensée de Morice est rehaussé par sa visible opposition aux migrations en direction des États-Unis qui sont un « désastre pour la race, une déperdition de force qui auraient été un point si précieux au point de vue national, si elles s'étaient déployées dans un milieu favorable à leur développement au lieu d'aller se perdre dans le grand tout américain⁷⁰ ».

L'introduction de l'ouvrage *Aux sources de l'histoire manitobaine* permet en outre de voir l'importance attribuée à la nation canadienne, « fille aînée de la France » qui « a toujours fait honneur à sa mère en raison de ses qualités morales qui lui ont assuré une « vitalité vraiment prodigieuse⁷¹ ». Morice situe cette nation au sein des « peuples américains ». Déplorant

⁶⁹ *Ibid.*, xv-xvi.

⁷⁰ Morice, *Aux sources*, *op.cit.*, 3-4.

⁷¹ *Ibid.*, 3.

l'émigration vers les États-Unis, il explique que la nation « sentit le besoin d'essaimer, elle a fondé des colonies jusqu'aux États-Unis et dans les immenses plaines du Canada central ». Le contraste avec la vision états-unienne de Magnan devient de plus en plus évident au fur et à mesure que Morice précise ses idées. Traçant des parallèles entre ces deux zones de peuplement, il décrit les « colonies » des États-Unis comme n'ayant « point d'histoire, et portant aucun souvenir à évoquer. » Il ajoute qu'« au simple point de vue social [la position des colonies aux États-Unis] ne peut se comparer à celle des colons restés fidèles au sol natal⁷². » On note donc que, pour Morice, le territoire historique est canadien-français, bien que la France y joue un rôle important comme *mère*. Son rapport à la nation canadienne-française dépasse largement les frontières canadiennes pour embrasser les « colonies » des États-Unis, tout en précisant que le véritable territoire historique, le « sol natal », est canadien. L'usage du terme « fidèle » est très évocateur : sans privilégier, au contraire, la Nouvelle-France et son berceau laurentien, le rapport au territoire moricien oppose plutôt le Canada et les États-Unis, ou les prairies canadiennes et d'autres régions.

Dans *Aux sources de l'histoire manitobaine*, ouvrage au titre révélateur, Morice distingue le territoire historique de sa province des autres zones de l'Ouest, notamment la Colombie-Britannique où il a également séjourné⁷³. Son rapport à l'espace rappelle à certains égards celui de Groulx, notamment en ce qui a trait aux inquiétudes devant un trop grand éparpillement des Canadiens français. Toutefois, les frontières que les deux historiens évoquent sont différentes. Alors que Groulx distingue nettement la vallée du Saint-Laurent du reste de la Nouvelle-France et du Canada, Morice s'inquiète plus particulièrement du sort de ceux qui s'aventurent à l'ouest des Rocheuses. Et il appuie sa désapprobation sur un précédent historique :

[Un] trop grand éparpillement des forces est excessivement préjudiciable à la cause française dans l'Ouest. Nos pères eurent surtout pour champ d'action les magnifiques plaines qui s'appellent aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Pourquoi ne pas s'en contenter? Des millions de Canadiens pourraient s'y mouvoir à l'aise. Quiconque franchit les montagnes Rocheuses est perdu pour notre nationalité. La Colombie-Britannique est un pays exclusivement anglais; le Canadien n'a aucune chance d'y faire souche et d'y perpétuer son individualité raciale⁷⁴.

Il cherche par ailleurs à rediriger vers l'Ouest canadien les migrants envisageant de s'installer aux États-Unis, expliquant qu'à son avis :

[...] il faut rester chez nous, et [...] si les circonstances rendent nécessaire un

⁷² *Ibid.*

⁷³ Mulhall, *op.cit.*

⁷⁴ Morice, *Aux sources, op.cit.*, 116.

déplacement de la famille ou de l'individu, c'est vers l'Ouest canadien, vers ces superbes prairies qui n'attendent que l'attaque de la charrue pour produire, qu'il faut se diriger et porter ceux dont l'Émigration est déjà résolue en principe. Là pourra revivre la patrie canadienne, avec les us et coutumes basés sur la langue et la foi qu'y introduisent les pionniers de l'Ouest⁷⁵.

Notons ici l'usage du terme « chez nous » pour se référer au Canada et plus particulièrement à l'Ouest canadien. Morice l'historien y élit domicile, un peu comme Magnan qui raconte son histoire depuis les États-Unis. Le contraste entre les deux est saisissant, même si les deux prêtres se rejoignent en voyant dans la fidélité à la religion catholique un marqueur identitaire central, fédérant la nation canadienne-française pour Morice et la race française pour Magnan.

2.1 Ancienneté, altérité, continuité

Le territoire historique qui se dessine dans les publications de Magnan et de Morice est fortement influencé par la notion d'ancienneté. L'idée selon laquelle il importe de montrer que les Français sont les premiers (Européens) venus sur le territoire revêt une importance cruciale dans les publications franco-manitobaines et franco-américaines de cette période. Afin d'appuyer sa revendication insistante d'un rôle majeur des Français dans la colonisation des futurs États-Unis, Magnan martèle cette ancienneté avec un peu plus d'enthousiasme que Morice, engagé dans une entreprise de persuasion semblable au nord du 49^e parallèle. Nécessairement, cette ancienneté s'arrime avec le rapport à l'autre. Les deux auteurs cherchent après tout à démontrer la préséance sur le territoire en se comparant à l'*Autre* d'origine anglo-protestante : l'ancienneté est en effet une *antériorité*. Comme nous l'avons déjà constaté dans les chapitres précédents, il s'agit d'une quête d'ancienneté, voire de « primauté » sur le territoire qui bien sûr n'en est pas une : elle ignore largement la présence autochtone sur le territoire, visant uniquement d'autres groupes européens et principalement – comment pourrait-il en être autrement? – les anglophones. Morice réserve toutefois une place aux Métis d'origine française, non pas en fonction de leur rôle dans le discours sur l'ancienneté, mais davantage par l'entremise d'une présentation des Rébellions et de Louis Riel.

L'ancienneté sur le territoire passe aussi par une représentation de l'histoire qui décrit les Canadiens français qui habitent les territoires au moment de la publication des ouvrages comme les descendants directs des acteurs de la première heure. Les auteurs situent ainsi l'histoire récente

⁷⁵ *Ibid.*, 120.

et les mouvements migratoires du tournant du XX^e siècle dans une continuité logique de l'héritage français du XVII^e siècle. Morice, par exemple, attribue le rôle politique que sont amenés à jouer les Canadiens français à la législature manitobaine aux hauts faits de leurs « devanciers⁷⁶ ». Magnan présente quant à lui les Franco-Américains comme des « descendants » des premiers Français d'Amérique. Comme nous l'avons vu tout au long de notre étude, l'ancienneté sur le territoire sert de point d'ancrage au discours d'enracinement dans l'historiographie. Pour le Manitobain Morice, cette ancienneté passe par les explorateurs, dont l'incontournable La Vérendrye qui découvre la Rivière-Rouge, confluent qui pendant longtemps donnera son nom au pays tout entier⁷⁷. Il présente La Vérendrye comme :

[u]n Canadien-Français, une noble figure s'il en est dans l'histoire, un homme qu'on peut justement appeler le découvreur de tout le Canada central. [...] Bien plus, on pourrait même l'appeler le premier habitant, sinon le fondateur, de Winnipeg, puisque c'est à lui qu'on doit l'établissement des premières résidences permanentes, Fort-Rouge, à l'emplacement de la fière capitale des grandes prairies canadiennes⁷⁸.

Cette brève présentation de La Vérendrye comme Canadien français comporte de nombreuses références à l'ancienneté : découvreur, premier habitant, fondateur, établissement... Qui plus est, l'auteur évoque les « premières résidences permanentes » ce qui permet de situer cette ancienneté dans la pérennité. Il précise aussi que le premier « ministre du culte » était un prêtre français connu de La Vérendrye, le P. Coquart, « qui y arriva en 1741, c'est-à-dire soixante-dix-neuf ans avant M. John West, le premier ministre protestant de la Rivière-Rouge⁷⁹ », renvoyant ici aussi à la notion de présence sur le territoire qui précède celle des Anglo-Canadiens. Même s'il précise que « faire l'histoire même abrégée du rôle que l'élément français joua au Canada central⁸⁰ » n'entre pas dans son plan, il constate qu'après La Vérendrye, « le monde civilisé y fut représenté uniquement par des particuliers sans mission officielle, mais tous de race française, qui marchèrent sur les pas du découvreur⁸¹. »

La conclusion de son ouvrage revient une dernière fois sur l'ancienneté de la présence française :

Nous avons constaté au cours de notre petite étude que l'Ouest canadien avait été découvert par des explorateurs de race française, qui y avaient bâti les premières

⁷⁶ *Ibid.*, 4.

⁷⁷ *Ibid.*, 5.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, 6.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.* Je souligne.

habitations fixes, fondé les premiers forts de traite, et semé les premières notions de christianisme parmi les aborigènes qu'ils avaient les premiers réconciliés avec notre civilisation. Puis après que les fleurs de lis eurent quitté la vallée du Saint-Laurent pour retourner dans ces prés fleuris qu'arrose la Seine et que les roses de l'Angleterre eurent essayé de s'acclimater sur les bords de la rivière Rouge, nous avons vu l'élément canadien-français jouant partout le rôle de pionnier⁸².

L'ancienneté, de même que l'inscription du fait français dans la continuité, sont présentes ici comme dans l'introduction de son œuvre. Les acteurs de « race » française découvrent, explorent, fondent et sèment, soit des termes forts qui évoquent l'enracinement. On y présente trois groupes : les Français, les Anglais et les Canadiens français qui, selon l'auteur, jouent le rôle de véritables pionniers.

Ce rapport à l'ancienneté comme élément clé de revendication revient dans d'autres ouvrages de Morice que nous avons consultés. Comme nous l'avons déjà expliqué, le discours d'enracinement, de même que les objectifs de revendication des auteurs, est souvent explicité dans la préface ou l'introduction des ouvrages. Dans l'introduction de son *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest* paru en 1908, Morice prend position sur la place qu'il revendique pour les Canadiens de l'Ouest. Une précision s'impose ici quant au rôle des Métis dans cette histoire, car si l'ouvrage porte en effet sur les deux groupes mentionnés dans le titre, les Métis tardent à faire leur apparition dans l'introduction. Dans les pages liminaires, le titre est indiqué une première fois comme étant « Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest ». Ce n'est que lors de la seconde mention du titre que l'on ajoute les mots « historique » et « Métis français » dans un caractère de taille moindre. Il n'est donc pas surprenant de noter qu'on ne parle que des Canadiens dans les premières pages. Et qu'on finit par les y présenter comme les descendants des Canadiens.

L'introduction de Morice est un véritable plaidoyer pour faire connaître et reconnaître la place des Canadiens français dans l'histoire de l'Ouest. On peut y lire :

Des Canadiens de l'Ouest, y en a-t-il jamais eu ? Le Français d'Amérique ne s'est-il pas cantonné dans l'Est, et l'immense région qui s'étend du lac Supérieur à l'océan Pacifique n'est-elle pas l'apanage exclusif de la race anglaise ? Ces superbes plaines où chaque été Cérès étale maintenant ses dons de choix auraient-elles donc connu l'audace des petits-fils de la Gaule ?

Le présent ouvrage est la réponse à ces questions. Il démontrera sans ambages que, bien que la race anglo-saxonne affecte aujourd'hui les airs d'une maîtresse au Nord-Ouest et que les innombrables étrangers qu'on y a transplantés ignorent jusqu'aux

⁸² *Ibid.*, 115.

premiers éléments du rôle joué par les enfants de la belle France dans ces immenses contrées, ses découvreurs et ses pionniers étaient des Canadiens-français ; ses hordes sauvages furent réconciliées avec notre civilisation par des Canadiens-français, et des apôtres de la Croix venus du Saint-Laurent y précédèrent les ministres de n'importe quel autre culte⁸³.

S'ajoute à l'absence frappante des Métis dans les paragraphes d'introduction, la mise en valeur par l'auteur de la notion de « Blanc » dans la suite de son argument :

Durant de longues années, qui disait blanc disait Canadien-français au Nord-Ouest. L'Anglais et l'Écossais s'y trouvaient parfois; mais ils y étaient plutôt étrangers, et la langue de Shakespeare devait, même sur leurs lèvres, faire place à celle de Corneille et de Bossuet.

Ce sont ces faits incontestables que j'ai voulu consacrer implicitement par les pages qui suivent. Si la disposition de sa matière me force à donner à mon volume le nom de dictionnaire, son sujet n'en est pas moins celui d'une histoire. Dictionnaire par la forme, il est au fond l'histoire des Canadiens de l'Ouest. Mon but a été d'y faire ressortir l'action de l'élément français dans ces vastes régions et, par corrélation, y affirmer les droits qui lui sont acquis, en groupant les faits et gestes, ou même simplement les noms de ceux qui furent pour quelque chose dans l'établissement des intérêts canadiens au Nord-Ouest⁸⁴.

Il importe toutefois de noter que le corps de l'ouvrage est un dictionnaire biographique qui regroupe des notices de personnes influentes issues des deux groupes. Morice a d'ailleurs le soin d'indiquer leurs origines. À titre d'exemple, la première entrée porte sur Jean-Baptiste Adam, présenté comme « Métis franco-déné⁸⁵ ».

Morice aborde son *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)*, paru en 1921, en des termes semblables qui évoquent l'héroïsme tout en revendiquant non seulement un espace de vie, mais un droit à l'action politique :

L'histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien est une succession d'actes d'héroïsme, de fidélité au devoir dans les plus pénibles circonstances, de souffrances patiemment endurées et d'émouvantes aventures qui ont été à peu près sans parallèle dans les temps modernes. Dans le but d'améliorer la condition morale et matérielle des humbles de ce monde et de les faire entrer au bercail, les missionnaires ont dit un éternel adieu à leurs foyers, et se sont ensevelis dans les neiges du Nord, les sombres forêts de l'Extrême-Ouest et les vallées qui découpent les grandes prairies du Centre, y menant une vie de sacrifice inconnue des hommes, mais précieuse aux yeux de

⁸³ Morice, *Dictionnaire*, op. cit., ix.

⁸⁴ Morice, *Dictionnaire*, op.cit., x.

⁸⁵ *Ibid.*, 1.

Dieu.

L'histoire de l'Église dans ces régions sans bornes est en pratique celle du pays lui-même. Les premiers sur le champ des explorations et des découvertes, les catholiques y restèrent longtemps les seuls représentants de la civilisation, et lorsque des gens d'autres croyances affluèrent à cette terre promise, les descendants des pionniers que furent nos explorateurs et nos coureurs de bois surent affirmer leur droit non seulement à la vie dans leur pays natal, mais encore à une juste part d'influence dans la direction des affaires publiques⁸⁶.

Pour Morice, l'histoire de l'Église c'est l'histoire du pays⁸⁷ en raison du rôle primordial de cette institution dans l'établissement et l'enracinement. Il cherche, par ailleurs, à doter l'histoire du Manitoba d'acteurs catholiques convaincus, dont le « premier gouverneur de la colonie qui en fut l'embryon »⁸⁸. Dans *Aux sources*, Morice parle longuement des insurrections de la rivière Rouge. Il n'est pas surprenant, donc, qu'il en fasse état dans sa préface. En termes de revendications et d'enracinement, le message qu'il y véhicule est intéressant dans la mesure où il proclame que la section de l'ouvrage qui aborde cette délicate question constitue « une relation impartiale » qui serait « absolument [inataquable] ». Toujours selon Morice :

Cette relation a été écrite avec d'autant plus de soin qu'elle était originairement destinée à un public anglais. Nous nous permettons d'attirer l'attention sur cette partie de notre ouvrage, dans l'espoir que la lumière toute nouvelle que nous avons essayé de projeter sur cette période troublée ne contribuera pas peu à dissiper les ténèbres des contes et des insinuations sans fondement que presque tous les auteurs anglais ont donnés comme autant de points d'histoire incontestés⁸⁹.

On aura constaté la convergence des perspectives de Morice et de Magnan qui tous deux insistent sur l'ancienneté de la présence française en s'adressant implicitement – ou parfois explicitement – à un public de lecteurs anglophones, des Canadiens dans un cas et des États-Uniens dans l'autre. Dans les deux cas, l'accent mis sur l'ancienneté est étroitement rattaché à l'altérité ou

⁸⁶ *Id.*, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest*, *op.cit.*, xi-xii. Nous soulignons.

⁸⁷ Il présente aussi sommairement la situation en Colombie-Britannique : « Même dans la lointaine Colombie Britannique, nous voyons des catholiques agir partout en pionniers. L'exploration du nord de cette contrée et l'effroyable descente et exploration de sa grande artère fluviale, le torrentiel Fraser, furent l'œuvre d'un catholique secondé par un catholique accompagné de rameurs catholiques. Les premiers blancs qui résidèrent sur l'île Vancouver et la partie du continent qui lui fait face, ainsi que les missionnaires qui portèrent pour la première fois la lumière de l'Évangile à l'une et à l'autre de ces contrées étaient des catholiques. » Il ajoute que le premier enfant né à Vancouver est catholique. *Ibid.*, xii-xiii.

⁸⁸ *Ibid.*, xii. Morice ne nomme pas le gouverneur, mais il semble se référer au premier gouverneur de la colonie de la rivière Rouge, Miles Macdonnell.

⁸⁹ Morice, *Aux sources*, *op.cit.*, xv-xvi. Nous soulignons.

au rapport à l'*Autre*. Chez Magnan, l'ouvrage entier est par ailleurs teinté de ce rapport, qui s'exprime dès son survol historiographique en introduction, puis dans quelques envolées lyriques de revendication qui parsèment le texte. Dans cet ouvrage franco-américain, l'ancienneté est incarnée par certains explorateurs, dont Verrazzano, qui « découvre » le territoire américain au nom de la France, et Champlain qui visitera les côtes de la Nouvelle-Angleterre⁹⁰. Magnan écrira : « Dieu laissait place libre à la future république américaine, mais, en attendant que celle-ci vînt au monde, l'illustre fondateur du Canada lui avait tracé ou préparé son berceau⁹¹. »

L'ancienneté, Magnan la présente aussi par rapport à certains moments clés de l'histoire américaine, dont l'arrivée du *Mayflower* à Plymouth. De l'événement mythique, il écrit : « Ce lieu que Champlain désigne sous le nom de port Saint-Louis [...] où les émigrants du *Mayflower* abordèrent 15 ans plus tard sous le nom de Pèlerins⁹². » Cette référence au *Mayflower* nous apparaît comme l'une des allusions les plus éloquentes à l'enracinement par l'ancienneté dans le livre de Magnan. Cet événement, présenté par le récit traditionnel comme la naissance de la nation américaine, est réduit ici au statut d'une *suite* de la visite de Champlain. La structure de la phrase est aussi intéressante à noter. Sous la plume de Magnan, c'est le voyage de Champlain et son parcours qui prime. Le cas de Plymouth n'est pas seul : alors qu'il décrit les autres lieux que Champlain visite aux futurs États-Unis, l'auteur note au passage leur nom actuel et d'autres événements plus récents qui y ont eu lieu.

Bien que Magnan tourne son regard principalement vers le passé et vers les rivalités, voire les complicités françaises et anglaises sur le territoire, il y a d'autres références à l'altérité dans son récit. Plus récentes, elles évoquent les jugements que des immigrants européens expriment, selon l'historien, à l'égard des Franco-Américains. Ainsi, Magnan dit éprouver :

une douloureuse surprise, quand nous entendons sortir de la bouche de certains Américains, fraîchement émigrés d'Europe, le mot *foreigners* à l'adresse des Franco-Américains. L'outrecuidance de ces nouveaux venus, qui prétendent incarner, en moins d'une génération, le sentiment national dans ce pays, dénote une grande ignorance de l'histoire et une soif d'arrivisme qui fait peu d'honneur à leur pays d'origine⁹³.

La réfutation de Magnan ne se fait pas attendre. Il énumère les établissements des

⁹⁰ Magnan trace le parcours de Champlain dans Magnan, *Histoire, op.cit.*, 13-14.

⁹¹ *Ibid.*, 14.

⁹² *Ibid.*, 12.

⁹³ *Ibid.*, 137. Nous avons ajouté l'italique.

francophones et propose une carte des États-Unis dans une « espèce d'inventaire [...] du patrimoine des Français [qui] montre [...] que ce vaste pays, connu maintenant sous le nom d'États-Unis, fut en définitive, à ses débuts, une colonie française⁹⁴. » Il poursuit :

C'est pourquoi les descendants des Français de l'Amérique, fixés dans la République américaine, se considèrent avec raison comme chez eux, tout en conservant leurs traditions nationales, dans ce pays qui fut, dans sa plus grande partie, celui de leurs pères. Pourraient-ils y être étrangers quand les ossements de leurs ancêtres reposent quelque part dans un coin de l'Illinois, de l'Ohio, du Wisconsin, du Maine, ou dans quelques-uns des nombreux États qui tirent parti de la Nouvelle-France ou de la Louisiane? Étrangers aux États-Unis? Le pourraient-ils être, quand ils retrouvent partout, dans les quatre cinquièmes du territoire américain, les traces glorieuses de leur race⁹⁵?

Magnan cherche donc à ancrer l'histoire de la « race française » sur ce territoire en passant par l'histoire états-unienne afin d'insérer la composante française à une trame narrative existante. Les pèlerins du Mayflower sont un exemple de lieu de mémoire crucial à la représentation historique états-unienne à laquelle il greffe triomphalement un élément français. Mais, c'est surtout autour de l'usage des termes « *settlers* » et des « descendants des pionniers de la foi » que nous allons approfondir cet aspect du discours d'enracinement chez Magnan. Magnan rappelle, en introduction, que l'historiographie états-unienne existante voit chez le « *settler* », ces Anglais anonymes, le germe du développement et de la grandeur du pays⁹⁶. Bref, Magnan fait valoir que plusieurs auteurs présentent les « *settlers* » comme ayant joué un rôle central dans l'histoire états-unienne. Il note l'édification de leur mémoire dans l'historiographie, surtout chez les auteurs qui « ont ou croient avoir dans les veines quelques gouttes du sang des colons de Jamestown, de Plymouth ou de la Pennsylvanie » en ajoutant qu'il « n'y a pas à les blâmer. Glorifier les aïeux n'a jamais, que nous sachions, fait de mal à personne⁹⁷. »

Alors qu'il présente le rôle des « *settlers* » dans l'historiographie comme un point central qui s'apparente à d'autres éléments (que nous avons par ailleurs évoqués ci-dessus) dont la géographie, le protestantisme (qu'il rattache aux Pèlerins) et la Providence, le terme « *settlers* » revient sporadiquement dans son texte, dans ce qui semble être un désir de bien indiquer le rôle pivot et la participation active de la France dans cette histoire américaine. En d'autres termes, il utilise le

⁹⁴ *Ibid.*, 138.

⁹⁵ *Ibid.*, 138-139.

⁹⁶ *Ibid.*, vi.

⁹⁷ *Ibid.*

terme courant de l'époque, en langue anglaise, afin que son propos soit clair : les colons d'origine française sont, eux aussi, des « *settlers* » et l'histoire des États-Unis, telle qu'elle s'écrit, se doit d'en tenir compte.

Les premiers « *settlers* » français de Magnan sont les Huguenots établis en Floride, ce qui peut surprendre étant donné son statut de prêtre catholique. Ici, l'ancienneté de la nation prime sur le rôle de la religion dans son engagement envers les Franco-Américains. Magnan écrit :

Non seulement le territoire américain fut découvert par la France, mais il doit encore à ce pays la première entreprise de colonisation européenne qui y fut tentée. La partie des États-Unis qui vit débarquer les premiers *settlers* de la race blanche est cette presque île désignée par les Espagnols, à cause de sa luxuriante végétation, sous le nom de Floride. Découverte en 1512 par Ponce de Léon, visitée plus tard par Solon, Navaez et le Père dominicain Cancello, qui y mourut assassiné, la Floride resta inoccupée jusqu'à l'arrivée des Français⁹⁸.

Cet usage du terme « *settlers* » se veut une façon d'insérer les Français dans l'imaginaire collectif et dans le métarécit national américain. L'usage du même terme, en anglais, permet de démontrer qu'il s'agit là du même type de gens et non d'étrangers ou de personnes sans conséquence. Qui plus est, Magnan tente, par l'usage du terme « *settler* » de même que par l'intégration d'éléments français à la trame narrative de l'histoire états-unienne, de situer l'apport français dans la continuité. L'intégration de faits historiques canadiens-français et français au récit national américain pourrait être analysée dans le prisme d'une dépolitisation ou d'une ethnicisation. Toutefois, nos observations abondent dans le sens inverse : Magnan cherche à démontrer l'importance de la nation canadienne-française et à légitimer par l'histoire sa présence en Amérique - et, surtout, aux États-Unis. Magnan associe, à plusieurs endroits, le « peuple » à certains hauts faits de cette histoire, notamment les origines de la « race européenne primitive [au sens « originel »] » parmi les coureurs de bois et les pionniers français, le rôle d'intermédiaire joué par ces premiers Français d'Amérique entre les autorités et les autochtones, leur rôle de « fondateur de la plupart des villes de l'Ouest » et, enfin, les services qu'ils ont rendus à la « civilisation » à titre de « guide attiré de toutes les races européennes à travers les solitudes de la barbarie⁹⁹. » Mis à part l'usage sporadique du terme « *settler* », qu'il utilise aussi pour parler des colons d'origine britannique¹⁰⁰, Magnan se sert de la notion de « pionniers de la foi ». Ici, l'historien souligne non

⁹⁸ *Ibid.*, 15.

⁹⁹ *Ibid.*, xiii.

¹⁰⁰ Magnan utilise le terme « *settler* » deux fois pour présenter les colons anglais.

seulement l'ancienneté de la présence des missionnaires français, mais aussi la place du clergé dans sa représentation du territoire historique et le discours d'enracinement qui en émane. Ce thème, il le partage avec cet autre prêtre-historien qu'est A.-G. Morice.

2.2. *Missionnaires et pionniers de la foi : le rôle du clergé chez Morice et Magnan*

Les « pionniers de la foi » représentent, pour Magnan, un élément crucial de l'enracinement sur le territoire. Il utilise le terme une première fois dans la conclusion du Chapitre 2 qui porte sur l'établissement des « settlers » huguenots. Magnan écrit :

Il devra s'écouler plusieurs années avant que de nouveaux Français viennent s'établir sur le territoire où sont maintenant les États-Unis d'Amérique, et, quand la France songera sérieusement à y envoyer ses enfants, les bords de l'Atlantique seront déjà occupés par les Anglais. En attendant que des colonies de la vieille ou de la nouvelle France du Canada envahissent la vallée du Mississippi, de l'Ohio et des Grands Lacs, nous allons suivre les pionniers de la foi et de la civilisation sur le territoire américain¹⁰¹.

L'auteur établit ainsi la continuité de l'épopée française aux États-Unis : non seulement la France devance-t-elle l'Angleterre en Amérique, mais cette présence française est – à peu près – continue grâce à l'inlassable activité de ces pionniers de la foi *et de la civilisation* (plus loin dans le livre, la notion de civilisation n'est toutefois plus associée exclusivement à celle de pionniers de la foi, mais plutôt à la présence européenne¹⁰²). Le terme « pionniers de la foi » renvoie donc non seulement à un groupe, mais à tout un pan de l'histoire de la « race » française, présentée au chapitre III de son ouvrage. Selon Magnan, « La mission de la France en Amérique fut avant tout celle de l'apostolat chrétien » puisqu'aux États-Unis, comme au Canada, les « peuplades sauvages [...] qui ont eu le bonheur d'embrasser la foi doivent exclusivement cette faveur aux missionnaires de langue française¹⁰³. »

Le rôle de ces pionniers de la foi dépasse largement la simple conversion puisqu'ils sont aussi responsables de nombreuses « découvertes ».

Il n'est pas un fleuve, un lac, une forêt de ce continent, des Alleghanys aux Montagnes Rocheuses, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, qui n'ait été remonté, traversé ou parcouru par quelques-uns des héroïques enfants de la France, qui, armés d'un

¹⁰¹ *Ibid.*, 26.

¹⁰² *Ibid.*, 27.

¹⁰³ *Ibid.*

crucifix, n'ayant pour bagage qu'un bréviaire et un autel portatif, s'en allaient, au prix de mille dangers, conquérir des âmes à Dieu¹⁰⁴.

[Ainsi, la France] dissémine ses conquêtes, établit un peu partout ses colonies, suit pas à pas les pionniers de la foi et semble plutôt se préoccuper d'assurer le règne du Christ dans ces vastes régions de la barbarie que d'y maintenir son drapeau¹⁰⁵.

Comme le démontrent ces deux citations, Magnan embrasse un vaste territoire historique – qui ici déborde les États-Unis – dans lequel le rôle des Français missionnaires est incontournable. Le message est clair : des Alleghany aux Rocheuses, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, les « enfants de la France » ont leur place dans l'histoire.

Alors que le terme « pionniers de la foi » renvoie de façon générale à la présence sur le sol américain de missionnaires, l'usage du terme « pionnier » place l'ancienneté au cœur de leur geste éminemment religieux. Le terme évoque simultanément l'action missionnaire et l'enracinement colonisateur. En effet, Magnan présentera aussi les Franco-Américains (ou les Canadiens français des États-Unis, puisqu'il utilise les deux termes), comme les « descendants des pionniers de la foi¹⁰⁶ » sur qui règne la Providence¹⁰⁷. Cette histoire de l'œuvre missionnaire, Magnan la présente avec « un pieux respect et un orgueil légitime¹⁰⁸. » Il écrit :

Cette œuvre sublime, qui surpasse les travaux des fameux conquérants, comme le ciel l'emporte sur la terre, évoque tout simplement le souvenir ou donne la vision du collègue apostolique marchant, au sortir du Cénacle, à la conquête du monde. Hélas ces ouvriers de la première heure sont plus ou moins oubliés maintenant, et la race qui leur a donné le jour est menacée dans son existence au pays même qui fut le théâtre de leur glorieux apostolat. C'est pourquoi nous voulons remuer les cendres de ces martyrs et de ces apôtres, exhumer en quelque sorte leur mémoire, et, tout en rappelant l'héroïsme des premiers missionnaires de ce pays, proclamer bien haut qu'il serait téméraire de porter une main sacrilège sur l'arbre qui a produit les Jogues, les Brébeuf, les Lalemant, les Allouez, les Marquette, etc. et surtout de chercher à le déraciner d'un sol qui lui doit, dans une si large mesure, la bonne semence de l'Évangile et le bienfait de la civilisation¹⁰⁹.

Magnan expose ici un thème récurrent de son œuvre : l'opposition entre enracinement et déracinement. L'enracinement, il cherche à le rendre tangible par sa démarche historique, par sa trame narrative qui présente les hauts faits de l'action française sur le territoire américain dans la

¹⁰⁴ *Ibid.*, 27.

¹⁰⁵ *Ibid.*, 99.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 273, 354.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 273.

¹⁰⁸ *Ibid.*, 27.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 27-28. Nous soulignons.

longue durée. Le déracinement, l'auteur l'évoque comme une menace provenant d'ailleurs, de l'*Autre* qui est, en l'occurrence, l'Américain dans le passage qui nous intéresse ici. Le déracinement, c'est la menace que fait planer l'*Autre* sur les Français d'Amérique, et ce, par un déni de l'histoire bien plus qu'un oubli ou une ignorance de la contribution française.

Rappelant l'érection d'institutions religieuses et éducatives, Magnan écrit qu'à l'époque de la Nouvelle-France « l'étendard du Christ et celui de la France, alors si intimement unis l'un à l'autre, firent [...] irruption plus d'une fois sur le territoire américain. Québec venait à peine de naître sur son fier promontoire, et déjà nous voyons rayonner son action civilisatrice et religieuse qui, avec le temps, s'étendra à l'Amérique du Nord presque tout entière¹¹⁰ » de sorte que « la période héroïque¹¹¹ de l'apostolat chrétien » s'exerce « tant au Canada qu'au sud de la ligne¹¹² ». Il en va de même dans l'Ouest avec Morice, notamment dans son ouvrage *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest*.

C'est aussi la foi qui distingue le territoire à l'étude chez Séraphin Marion. Rappelons que pour cet auteur, le territoire historique est le Canada français dans son ensemble, un territoire dont l'histoire mérite selon lui d'être mieux connue et admirée de ses propres enfants¹¹³. Cette histoire, dont « l'idéalisme pur implique une foi robuste » serait unique :

Nul autre sol n'a vu, en si peu de temps, sortir de son sein, comme sous l'effet d'une baguette magique, pareille floraison de croix! Croix de Jacques Cartier sur la baie des Chaleurs et à Donnacona, de Champlain à l'île-des-Allumettes, de M. de Poutrincourt à l'île Sainte-Croix, de Galinée sur les bords du lac Erié, du Père Marquette dans la bourgade des Mascoutin, de M. de La Salle sur les bords de l'embouchure du fleuve Colbert, d'un missionnaire inconnu dans le village des Pouchagas, de M. d'Iberville sur le cours du Mississippi, du chevalier Pierre de Troyes à Carillon, toutes ces mystiques sentinelles échelonnées sur l'immensité du nouveau monde prêchent en un langage muet, aux Sauvages et aux aventuriers étrangers, la doctrine de l'Espérance et de l'Évangile. Les premières, elles sont un symbole de ce peuple qui bientôt sera, lui aussi, selon la parole de Louis Hémon « un témoignage ». Partout elles proclament la mission spirituelle d'une race dont les ancêtres prisaient plus le baptême d'une âme indienne que la conquête d'une bourgade ou la possession de richesses matérielles¹¹⁴.

Tout comme dans les espaces privilégiés par Magnan et Morice, l'Église et la religion catholique occupent une place importante en Ontario français. Tel que nous l'avons mentionné dans le survol

¹¹⁰ *Ibid.*, 33.

¹¹¹ Le terme « héroïque » sera repris par Magnan pour décrire toute la période qui correspond aux premières missions. *Ibid.*, 69.

¹¹² *Ibid.*, 39.

¹¹³ Marion, *op.cit.*, 271.

¹¹⁴ *Ibid.*, 272-273.

de la production historique de cette région, nous retrouvons quelques ouvrages portant sur les Sœurs grises de la Charité, dont la maison mère est à Ottawa, de même que sur le diocèse d'Ottawa. Qui plus est, l'immensité du territoire historique évoqué par Marion passe aussi par l'évangile. On retrouve aussi, chez cet auteur de l'Ontario, le même discours héroïque des fondateurs et du clergé présent chez Chapais, Groulx, Magnan et Morice.

Ainsi, le clergé et le catholicisme occupent une place de choix dans la représentation historique de la première moitié du XX^e siècle, période que l'on associe souvent au traditionalisme en raison de cette proximité entre nation, histoire et religion. Si la représentation du clergé sert de point de convergence entre les trois régions en ce qui a trait au discours d'enracinement, il en va de même pour la représentation des colons et de la colonisation. Ces derniers figurent abondamment dans la représentation du territoire historique. Les premiers colons partagent par ailleurs certains traits et certaines qualités qui rappellent cette prépondérance du clergé. Il existe toutefois quelques particularités chez Morice et Magnan quant à la représentation du colon ou des premiers habitants qui témoignent des différences fondamentales des lieux étudiés, de la réalité culturelle et historique, de même que du message que l'on cherche à véhiculer. Alors que Morice constate le métissage chez les habitants, il s'agit d'un élément absent du discours de Magnan. Morice aborde aussi la question de l'isolement tout comme ses prédécesseurs étudiés au Chapitre 3 de cette thèse. Cet isolement, il l'évoque surtout en lien avec la vie (qu'il qualifie de pénible) des missionnaires de la colonie de la rivière Rouge :

Indépendamment du manque de confort matériel qu'entraînaient inévitablement la distance où l'on se trouvait de tout centre de population et la difficulté de communiquer avec le monde civilisé, l'isolement forcé, la séparation presque permanente de tout confrère devenait pour la plupart un fardeau impossible à porter longtemps¹¹⁵.

Chez Magnan qui, rappelons-le, utilise le terme « *settlers* » pour décrire les huguenots et mise beaucoup sur les premiers établissements français, il est aussi question du sentiment d'exil en deux occasions, soit pour parler des Acadiens¹¹⁶ ou des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre¹¹⁷.

¹¹⁵ Morice, *Aux sources, op.cit.*, 35.

¹¹⁶ Magnan, *Histoire, op.cit.*, 141.

¹¹⁷ *Ibid.*, 272.

2.3. Une terre « sauvage » ? La place des Premières Nations et des Métis chez Morice et Magnan

Le traitement des Autochtones chez Morice et Magnan demeure, pour l'essentiel, conforme à ce que l'on retrouve au Chapitre 4. Les Autochtones figurent dans le récit principalement en tant qu'objet du travail des missionnaires. Habitant le territoire avant l'arrivée des Européens (notamment des Français), on signale leur présence au passage, sans pour autant l'inscrire dans la réflexion portant sur le territoire historique et sur le débat sur l'ancienneté. Du côté de Morice, la question autochtone est indissociable de celle des Métis. Il importe toutefois de noter que les Métis figurent dans les textes de Morice comme partie prenante de la « race française », de sorte que leur présence renvoie à l'enracinement des Canadiens (et Canadiens français) plutôt qu'à celui des Autochtones. Nous y reviendrons.

Chez Magnan, c'est surtout par l'entremise de leur relation avec les explorateurs et les missionnaires que l'on retrouve des références aux Autochtones. Ces derniers sont principalement présentés comme des âmes à convertir et l'auteur précise que « les peuplades sauvages, tant des États-Unis que du Canada, qui ont eu le bonheur d'embrasser la foi, doivent exclusivement cette insigne faveur aux missionnaires de langue française¹¹⁸ ». Après la période des explorations, la présence des Premières Nations est à peu près évacuée de l'ouvrage de Magnan. Dans la terre sauvage que découvrent Verrazano et Champlain, les Autochtones sont mentionnés au passage¹¹⁹, tel un élément du paysage¹²⁰. Magnan va même jusqu'à utiliser leur présence pour mettre en évidence l'ancienneté de la présence française : « Ainsi, le pavillon européen qui, avant tous les autres, a flotté au gré de la brise dans les havres, dans les ports et sur les rives des États-Unis ; le premier qui frappa d'Étonnement les sauvages, ses antiques habitants, est le vieux et vénéré drapeau fleurdelisé¹²¹ ! »

Le rôle politique de ces « enfants de la forêt¹²² » dans la prise de possession du territoire par la France témoigne du rôle secondaire qu'on leur accorde. Dans une section de son ouvrage qui porte sur une cérémonie de prise de possession du territoire par la France qui a eu lieu au Sault-Sainte-Marie en mai 1668 par le Sieur de Saint-Lusson, Magnan écrit que ce dernier était « chargé d'une commission spéciale pour prendre possession de leurs pays respectifs et les mettre sous la

¹¹⁸ *Ibid.*, 27.

¹¹⁹ *Ibid.*, 7, 10-11.

¹²⁰ On présente, par exemple, l'occupation du territoire par de nombreuses tribus sauvages dans la région de Boston en précisant qu'ils qui cultivent le maïs, les courges et le tabac. *Ibid.*, 12.

¹²¹ *Ibid.*, 10.

¹²² *Ibid.*, 70.

protection du roi¹²³. » L'auteur poursuit : « Cette prise de possession, inouïe dans l'histoire de l'Amérique, qui mettait sous la domination de la France, alors la fille aînée de l'Église, un territoire d'une immense étendue, était l'œuvre de quelques Jésuites¹²⁴. »

Pour conclure, Magnan critique la France :

Les disciples de Voltaire avaient mauvaise grâce, un siècle plus tard, de les dénoncer comme les ennemis du royaume. Certes, si le pays de saint Louis avait compté un plus grand nombre d'ennemis de ce genre, l'Amérique du Nord serait maintenant française et la race gauloise occuperait dans le monde la place de l'Angleterre¹²⁵.

Il utilise donc cet événement pour faire valoir le travail des Jésuites et la présence française en Amérique, sans se pencher sur l'impact d'une telle cérémonie sur l'occupation du territoire dans la longue durée. Magnan précise, dans les paragraphes qui suivent que, à la même époque le pays des Abénakis, situé dans le Maine actuel, est aussi considéré comme possession française par les marchands anglais qui le fréquentent, comme quoi le rapport politique au territoire se décide entre Européens.

Chez Morice, l'importance politique des Autochtones dans la course à l'ancienneté est négligeable. Comme chez Magnan, leur présence sert souvent à faire valoir la place du Français comme étant antérieure à celle de l'Anglais. À titre d'exemple, il explique qu'au moment de « découvrir » la rivière Rouge, La Vérendrye « s'exposait à la fureur de hordes sauvages » en ajoutant : « Non seulement il découvrit le pays, mais il y fonda quatre ou cinq postes de traite d'où sortirent pour les indigènes les premières leçons de civilisation chrétienne¹²⁶. » L'importance de la réputation de la France et des Canadiens refait surface plus loin dans le texte lorsque l'auteur écrit : « Marchands de fourrures et coureurs des bois apprirent aux indigènes à respecter et à aimer la France, à tel point que, plus d'un siècle après, la qualité de Français ou de Canadien était encore le meilleur des passeports au travers des grandes prairies américaines¹²⁷. »

On voit aussi le même rapport à l'ancienneté dans l'introduction de son *Dictionnaire* lorsqu'il explique que « ses découvreurs et ses pionniers étaient des Canadiens français ; ses hordes de sauvages furent réconciliés à notre civilisation par des Canadiens-français, et des apôtres de la Croix venus du Saint-Laurent y précédèrent les ministres de n'importe quel autre culte¹²⁸. » Pour

¹²³ *Ibid.*, 66.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Morice, *Aux sources, op.cit.*, 5.

¹²⁷ *Ibid.*, 6-7.

¹²⁸ Morice, *Dictionnaire, op.cit.*, ix.

conclure : « Durant de longues années, qui disait blanc disait Canadien-français au Nord-Ouest¹²⁹ ».

L'inexistence du rôle politique des Premières Nations dans le discours portant sur l'ancienneté est particulièrement criante dans l'introduction de son ouvrage *Église catholique dans l'Ouest* :

Il y a trois cents ans, la vaste région qui s'étend entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses pouvait passer pour un pays solitaire et silencieux. Ni les sombres forêts à l'est de la rivière Rouge, ni les prairies sans fin qui se déroulent à l'ouest de ce cours d'eau ne connaissaient en aucune manière ce qui nous plait d'appeler la civilisation. C'est à peine si ça et là quelques hordes d'Indiens aux mœurs primitives, nombreux en comparaison de ce que sont aujourd'hui leurs descendants, bien que d'importance numérique insignifiante relativement à l'étendue des terres au travers desquelles ils erraient, disputaient au bison la libre possession du sol¹³⁰.

Si les Autochtones figurent peu dans le texte de Morice, l'auteur les présente aussi dans l'optique de les comparer aux Métis. À titre d'exemple, les Métis sont issus de certaines tribus autochtones dont Morice vante certaines vertus¹³¹. Ou encore, les Métis appuient les missionnaires catholiques pour éviter que les Autochtones soient séduits par des ministres protestants¹³².

Sa conception de l'existence d'une population métisse est exprimée dans *Aux sources* comme faisant partie des « conséquences inévitables de la présence de tant de célibataires au sein d'une société où toute contrainte morale était à peu près inconnue¹³³ ». On observe donc une « quantité d'unions avec les femmes du pays, où naquit ce qu'on appela dans la suite la nation métisse¹³⁴. »

Morice explique :

Bien peu nombreux furent les Canadiens qui ne contractèrent point de semblables alliances dans les rangs des Indiens qui fréquentaient leurs forts respectifs. En cela, ils ne firent que suivre l'exemple de leurs maîtres, avec cette différence importante qu'ils s'attachèrent définitivement à leurs familles et ne nièrent point les mères de leurs enfants, tandis que les soi-disant bourgeois ou commis ne les abandonnèrent que trop souvent pour retourner à leur pays natal¹³⁵.

¹²⁹ *Ibid.*, x.

¹³⁰ *Id.*, *Église catholique de l'Ouest*, *op.cit.*, 1-2.

¹³¹ « C'est ainsi que nombre de métis appartiennent par leurs ancêtres maternelles aux races du nord, qui sont plus dociles aux inspirations religieuses, plus honnêtes et moins immorales que les Indiens de descendance algonquine ou siousse, les vrais aborigènes du Manitoba et des grandes prairies de l'Ouest. Par exemple, la famille Riel peut se prévaloir de sang montagnais. » *Id.*, *Aux sources*, *op.cit.*, 11.

¹³² *Ibid.*, 9.

¹³³ *Ibid.*, 10.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*

Il s'empresse aussi d'ajouter l'allégeance des Métis à la nation canadienne-française par le biais de la religion et de la langue :

Privés de tout secours religieux, ils ne conservaient pas moins les prières apprises sur les genoux de leurs mères et le souvenir des instructions entendues sur les bords du Saint-Laurent. Au grand air des bois ou dans l'immensité des prairies, leurs manières s'émancipaient quelque peu et leurs propos n'étaient pas toujours des plus édifiants ; mais la foi restait vive, et leur sens religieux s'émoussait rarement. Ceux d'entre eux qui savaient lire enterraient les morts et baptisaient les enfants. Ceux-ci étaient fiers de leur origine. Ils les considéraient comme français, et c'est à eux surtout qu'allait être départie la tâche de représenter pendant de longues années l'influence française dans les plaines du Nord-Ouest. On sait qu'ils ne négligèrent en rien pour affirmer et défendre leurs droits de progéniture chaque fois que les gouvernements du jour prirent des mesures qui semblaient les violer¹³⁶.

La question de la langue revient aussi en ce qui a trait aux autres Métis d'origines diverses qui choisissent le français. En effet, l'influence de « l'élément français » est telle que même dans certains endroits reculés, on voit « s'assimiler les représentants des races les plus diverses, au point que des fils de Norvégiens [...] d'Écossais [...] d'Anglais [...], etc. [qui] devinrent, et sont restés, métis français, ignorant même la langue de leur père ou aïeul paternel. » Il poursuit :

La raison de cette ascendance est facile à comprendre. Elle n'est rien de moins que l'influence du milieu, à laquelle ne peut guère échapper une minorité infime. Même des fils de commerçants nés d'Indiennes [...] à cause des restrictions tacitement imposées à leur caste, se trouvaient plus à l'aise avec les enfants des Canadiens qui occupaient un rang inférieur dans la société du temps, que dans la compagnie de leurs propres parents¹³⁷.

Morice est aussi critique de la représentation que font certains auteurs anglophones des Métis et des Autochtones, notamment de l'incompréhension de Alexander Ross de la distinction qui existe entre Autochtones et Métis¹³⁸. Il critique aussi l'absence quasi totale d'une reconnaissance des Premières Nations dans l'établissement de colons anglais sur le territoire¹³⁹ et de l'absence totale des droits de la population blanche et métisse dans la sphère politique, puisqu'il fait remonter

¹³⁶ *Ibid.*, 10-11.

¹³⁷ *Ibid.*, 11-12.

¹³⁸ *Ibid.*, 28. Il se réfère à l'ouvrage suivant d'Alexander Ross, *The Red River Settlement* (Londres : Smith, Elder & co., 1856). Ross n'est pas le seul dans la mire de Morice, qui critique aussi la représentation de Riel par W.-F Butler dans « Great Lone Land » qui abaisse Riel en raison du fait qu'il porte des mocassins.

¹³⁹ *Ibid.*, 1-52.

l'ancienneté des Canadiens (« race française ») à l'arrivée des premiers missionnaires. Morice tient à le corriger :

Cet historien ne dit pas un mot des Canadiens avant de mentionner l'arrivée de « deux prêtres catholiques (qu'il a grand peur de nommer) venant du Canada avec plusieurs familles françaises » (Ross) en sorte que le lecteur qui n'a pas d'autre source d'information doit naturellement supposer que c'étaient là les premiers représentants de notre race à la rivière rouge, d'autant plus qu'à la page 20 du même volume il a bien soin de nous apprendre que les émigrés de lord Selkirk étaient « les premiers résidents (settlers) de la seule colonie qu'ont eu jamais tenté d'établir dans des parages inhospitaliers ». (Ross) C'était sans nul doute le premier effort systématique en vue de fonder un établissement pour la culture des terres; mais les Écossais ne furent pas les premiers représentants de la race blanche à s'y fixer. Autrement, qu'étaient ces « hommes libres » dont Ross parle lui-même, et comment se fait-il qu'en 1815 « les Français étaient établis de l'autre côté (est) de la rivière [...] »¹⁴⁰?

Si notre objectif de recherche n'est pas d'analyser la représentation des Métis, il importe néanmoins de noter que Morice leur accorde une place importante dans ses textes. Qui plus est, l'approche de Morice s'arrime davantage à celle des historiens de la fin du XIX^e siècle qui, selon Rivard, présentent les Métis comme membres de la grande famille canadienne-française. Il valorise leur rôle dans la traite des fourrures et, de façon plus générale, auprès de la Compagnie du Nord-Ouest¹⁴¹. Dans *Aux sources*, Morice se porte à la défense des Métis dans l'affaire de la Grenouillère. Comme le souligne Étienne Rivard, Morice figure parmi les auteurs qui remettent en question l'étiquette de « rebelle » que l'on attribue aux Métis quant aux soulèvements¹⁴². Rivard observe aussi que, contrairement à ses contemporains, Morice présente l'histoire plus contemporaine des Métis, bien que ce soit par l'entremise d'une présentation de l'œuvre missionnaire¹⁴³. Les références aux Métis qui figurent dans notre analyse ne sont toutefois pas représentatives de l'importance du groupe dans les publications de Morice, mais bien du poids des Métis dans le discours sur le territoire historique de l'auteur.

¹⁴⁰ *Ibid.*, 52.

¹⁴¹ Il indique la présence Métis près des postes à peine deux ans après la fondation de la CNO. *Ibid.*, 11. Il parle aussi plus longuement de leur rôle à la CNO. *Ibid.*, 14.

¹⁴² Rivard, *loc.cit.*, 55–74.

¹⁴³ *Ibid.*, 61.

3. Conclusion

Ce chapitre aborde les travaux de trois auteurs qui s'interrogent sur des espaces différents. Il s'appuie cependant davantage sur les publications de Morice et Magnan, deux membres du clergé, qui témoignent de la contribution continue de prêtres-historiens à l'historiographie *at large*, de même qu'à l'élaboration du discours d'enracinement dans les régions à l'étude¹⁴⁴. Comme le souligne Fernand Harvey :

Il faut sans doute y voir l'importance des élites cléricales dans l'élaboration des représentations régionales à une époque où les structures religieuses, et plus particulièrement les diocèses, jouaient un rôle clé dans l'élaboration des institutions culturelles régionales, et cela, jusqu'aux années 1960¹⁴⁵.

Visant le Québec, la remarque vaut aussi – ou à plus forte raison – pour les régions qui nous intéressent ici. En raison de la distance qui les sépare du Québec, Morice et Magnan semblent formuler une référence régionale qui est différente de celle qui s'exprime à Ottawa, autour de Marion. Qui plus est, comme le souligne Harvey, il n'existe que très peu de grandes synthèses régionales sur le territoire québécois avant 1930 alors que ces dernières sont déjà présentes aux États-Unis et au Manitoba. Dans le cas de l'Ontario, alors que l'on retrouve des monographies de paroisse et des histoires locales, nous n'avons pas répertorié de synthèse autonome portant sur la province ou ses régions. Tel que nous l'avons présenté, le rapport au territoire historique pourrait être une piste explicative importante de cette absence historiographique, entre autres en raison du lien que l'on tisse avec la grande nation canadienne-française, de même que les notions de distance et de différence.

Le rapport de l'historien au territoire qu'il étudie nous semble plus explicite dans les régions plus éloignées, notamment dans les publications de Morice et de Magnan. Répondant à cette demande de sens, ces historiens ouvrent le dialogue avec le groupe d'appartenance (les Canadiens français) de même qu'avec les Anglais avec qui ils partagent le territoire et à qui ils s'adressent directement (en corrigeant certains auteurs anglophones) ou indirectement (par le discours sur l'ancienneté). Le rapport au territoire historique et le discours d'enracinement qui en découle sont un indice de leur quête de reconnaissance pour les francophones dont ils se font les porte-paroles. Dans le cas de Marion, le rapport au territoire est différent, certes, mais l'approche plus littéraire

¹⁴⁴ La présence des prêtres-historiens sera exploré dans le Chapitre 6. Voir aussi Stéphanie St-Pierre, « Clercs et historiens : Le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario (1942 à 1950) », *Études d'histoire religieuse* 81, 1-2 (2015) : 59-79.

¹⁴⁵ Harvey, « Historiographie régionale », *loc.cit.*, 93.

et le public ciblé le sont aussi de sorte que les analyses croisées sont plus ténues. Ce dernier s'adresse à un public français et canadien-français en situation majoritaire et l'ouvrage ne semble pas s'inscrire dans une demande de sens ou une forme quelconque de revendication venant de l'ouest de la rivière des Outaouais. L'éloignement (ou, dans le cas échéant, la proximité) du territoire québécois joue sans doute un rôle dans sa représentation du territoire historique, mais l'approche et le public sont aussi des facteurs qu'il importe de souligner.

Dans les textes des historiens, la distance s'exprime par l'idée d'exil ou d'isolement du territoire historique québécois ou de la vallée laurentienne : par le sentiment d'être ailleurs. La différence, quant à elle, est véhiculée par la justification même de ces histoires régionales, soit la conviction que l'histoire de la région habitée est suffisamment différente qu'elle nécessite une révision de la version produite au Québec. Voilà, à notre avis, les raisons qui expliquent l'absence d'au moins une grande synthèse historique en Ontario francophone où, pour l'instant, l'hégémonie intellectuelle d'Ottawa se traduit par l'absence d'un discours d'enracinement fort et distinct, abstraction faite du discours autour de l'éducation en Ontario¹⁴⁶.

Alors que les points de divergence abondent, il existe un point de convergence entre les discours historiques élaborés dans les trois régions : la Nouvelle-France. La Nouvelle-France, qui sert de pont entre le Québec et les trois régions limitrophes, est une manifestation intéressante des forces centrifuges qui interviennent dans l'élaboration du discours d'enracinement et de la représentation historique de la nation canadienne-française. Au cours des premières décennies du XX^e siècle, les historiens du Canada français, au sens large du terme, sont plus que jamais portés à célébrer le Régime français. Le choix du territoire étudié n'est pas innocent et le rapport à ce territoire dans une perspective historique nous offre une fenêtre pour mieux comprendre le discours d'enracinement. Si le discours passe par l'histoire, il s'inscrit foncièrement dans le présent. Il est ainsi profondément revendicateur. Alors que le métier d'historien se professionnalise, l'usage du passé à des fins de revendication est toujours présent, alimentant par le fait même le discours d'enracinement par ses usages du passé. Le ton revendicateur est toutefois plus prononcé chez certains auteurs tels que Groulx (Chapitre 4) Morice et Magnan.

Ce chapitre nous permet aussi d'explorer certains points de divergence. L'étude d'ouvrages produits dans les trois régions ciblées nous permet de mieux saisir la coexistence de discours

¹⁴⁶ Le Chapitre 1 du Rapport des séances de 1910 propose une esquisse historique détaillée. Voir « L'Ontario français : Esquisse historique », *op.cit.*

d'enracinement parfois contradictoires chez les historiens de langue française qui œuvrent en milieu minoritaire. Cette diversité illustre certaines tensions entre les forces d'attraction respectives du centre (ou de la grande nation canadienne-française) et les régions périphériques. Les préoccupations régionales des trois auteurs reflètent notamment des rapports différents au territoire. Dans le cas de Morice, écrivant depuis l'Ouest canadien, on observe un fort enracinement régional au Manitoba. Ce sentiment s'examine non seulement dans les publications (fort nombreuses!) de Morice, mais il s'observe aussi chez les prédécesseurs de cet auteur présentés au Chapitre 3, de même que chez les membres de la Société historique de Saint-Boniface, présentés au Chapitre 6. La fondation d'une société historique particulièrement dynamique en 1902 contribue d'ailleurs à l'élaboration d'un discours fort qui délimite clairement le territoire historique. Écrit aux États-Unis, l'ouvrage de Magnan propose de revisiter l'histoire de ce pays. L'enracinement passe ainsi par une intégration de l'expérience collective des Franco-Américains et de leurs ancêtres à la trame historique états-unienne. On cherche à mettre en valeur les contributions des gens d'origine française, peu importe leurs allégeances religieuses, tout en misant sur l'ancienneté de leur présence sur le territoire. Cette mise en valeur passe aussi par une *normalisation* de cette présence. L'usage du terme « *settler* », par exemple, témoigne de ce désir de présenter les descendants français comme des acteurs à part entière de l'épopée états-unienne sans pour autant négliger l'importance de leurs origines françaises. Chez Marion, enfin, le rapport au territoire historique ressemble à celui qui s'exprime chez les historiens du Québec. Il s'agit là d'une sorte de prolongement ontarien du territoire historique de la vallée du Saint-Laurent. Le territoire historique est celui de la grande Nouvelle-France, sans pour autant accorder de rôle particulier au territoire ontarien.

CHAPITRE 6

Le rôle des sociétés historiques sur l'évolution historiographique : Contexte de fondation et premières publications

Parmi les moyens de diffusion ayant marqué le paysage historiographique en Amérique du Nord, les sociétés historiques occupent une place de choix. Fondées au Québec et ailleurs en Amérique canadienne-française, ces institutions sont sensibles aux enjeux régionaux et à l'histoire locale réunissant des intellectuels, amateurs, bénévoles – laïcs et clercs – friands d'histoire. Les lieux de fondation de ces sociétés savantes correspondent généralement à des espaces où l'on retrouve un certain nombre de lettrés, que ce soient des fonctionnaires, des gens exerçant une profession libérale, des journalistes ou des membres du clergé. Ainsi, il existe souvent des liens importants entre sociétés historiques et collèges classiques. Les facteurs qui contribuent à leur fondation sont multiples : elles sont parfois constituées par souci de recueillir et d'archiver des documents, de diffuser un savoir historique, ou encore pour souligner un événement marquant ou un anniversaire. Certaines sociétés historiques sont par ailleurs jumelées à des sociétés de généalogie, voire des musées, et on retrouve parfois, au sein de leurs productions écrites, des ouvrages appartenant à des sphères connexes de l'histoire tels le folklore et l'ethnologie¹.

Les sociétés historiques servent de lieu de diffusion d'un discours à la fois régionaliste et nationaliste. Au cœur du mouvement de fondation, tout particulièrement dans les bastions extra-québécoises du Canada français, il y a le clergé catholique qui, actif sur plusieurs fronts, met là aussi la main à la pâte. Robert Choquette rappelle l'importance de l'activité multiforme de l'« Église-Nation » dans l'émergence d'identités régionales:

Dans les prairies canadiennes, en Ontario et en Acadie, les années 1880 à 1930 furent une période de prise de conscience d'identités régionales francophones, en raison des dures luttes que ces groupes francophones eurent à mener contre des majorités anglophones et des gouvernements provinciaux qui cherchaient à faire disparaître les communautés canadiennes-françaises et acadiennes. C'est l'Église catholique canadienne-française qui, à partir de ses bases québécoises, donna le leadership, l'encadrement, les ressources financières et institutionnelles ainsi que le personnel qui permirent de contrer cet assaut, tout en jetant les fondations de communautés canadiennes françaises dynamiques et permanentes dans le Nord-Ouest, en Ontario et en Acadie. [L'Église et son clergé] bâtissai[en]t. L'ancienneté, de même que l'inscription du fait français dans la continuité, sont présentes ici comme dans

¹ La Société historique du Nouvel-Ontario aura de nombreuses publications en folklore. La Société littéraire de Québec, pour sa part, aura un musée et la Société historique de Montréal a créé trois comités : le Comité d'Art héraldique, le Comité de Généalogie et le Comité de Folklore entre l'année de sa fondation en 1954. Sœurs de Sainte-Anne, *op.cit.*

l'introduction de son œuvre. non seulement églises, écoles, collèges, universités et hôpitaux, mais elle possédait parfois des journaux, des postes de radio [...]².

Parmi les nombreuses associations fondées et animées par les membres du clergé jusque dans les années 1960 figurent donc bon nombre de sociétés historiques qui, bien souvent, évoluent à l'ombre, voire au sein d'institutions d'enseignement. Les hommes de Dieu (puisqu'il s'agit ici d'hommes) sont tout désignés pour jouer ce rôle: ils figurent parmi les premiers lettrés, voire les premiers intellectuels, à habiter ces « contrées lointaines ». Qui plus est, ils sont aussi, par le fait même, les premiers à avoir « pensé » ces espaces en se penchant, notamment, sur son histoire. (Chapitre 3). L'Église-Nation est ainsi l'instigatrice d'une réflexion historique *institutionnelle* propre à la région au Manitoba, en Nouvelle-Angleterre au début du siècle et, quelques décennies plus tard, au Nouvel-Ontario par le biais de ses sociétés. Si chaque région développe une réflexion historique particulière, cette dernière est plus largement teintée d'une référence « nationale ». Comme l'explique Michel Bock :

Les liens qui se sont tissés entre les milieux nationalistes du Québec et de l'Ontario français découlaient d'une conception organique de la nation canadienne-française qui valorisait par-dessus tout la « Tradition » comme facteur d'inclusion ou d'exclusion, par-dessus même toute considération géographique ou politique. Les idéologues nationalistes de la première moitié du XXe siècle concevaient la nation canadienne française comme une communauté de langue, de culture, d'histoire et de foi. La nation était donc antérieure à l'État et existait à l'extérieur de tout cadre territorial précis. Les nationalistes la rendaient analogue à un « organisme » dont l'existence se déployait dans l'espace, mais aussi dans le temps : née à l'époque de la Nouvelle-France, qui recouvre pour un temps la majeure partie du continent nord-américain, elle s'acheminait, d'après eux, vers l'accomplissement de son destin temporel³.

Ce rapport à la nation « dont l'existence se déployait dans l'espace [et] dans le temps » est d'autant plus important dans les terres de la diaspora où le discours d'enracinement s'appuie surtout sur des références à la Nouvelle-France. Si le rapport à la Nouvelle-France a déjà été exploré dans les chapitres précédents, il importe de prime abord de noter que les publications des sociétés historiques ne font pas ici exception.

² Robert Choquette, « L'Église québécoise et les Églises de langue française du Canada », *Francophonies d'Amérique*, 9 (1999) : 179. Sur le rôle politique et identitaire de l'Église: Jean Gould, « La genèse catholique d'une modernisation bureaucratique », dans *Les idées mènent le Québec. Essai sur une sensibilité historique*, Stéphane Kelly, dir. (Sainte-Foy : P.U.L., 2003), 146-174 ; Bock, « Des braises », *op.cit.*

³ Bock, « Le sort de la mémoire », *loc.cit.*

1. Les sociétés historiques : Fondations, rôles et évolutions

Les sociétés savantes, dont les sociétés historiques, émergent un peu partout en Amérique à compter du début du XIX^e siècle. Dans le cas des Sociétés savantes de langue française, la première, soit la Société littéraire de Québec, est fondée en 1809⁴. Son existence sera de courte durée. La Société littéraire et historique de Québec⁵, pour sa part, sera fondée en 1824 sous le patronage de Lord Dalhousie⁶ conjointement par des Canadiens et des Britanniques de la ville. Il s'agit de la première société historique du continent et elle connaîtra un meilleur sort que la société littéraire de Québec puisqu'elle existe toujours. En 1829, cette Société se fusionne à la *Société pour l'encouragement des sciences et des arts*, fondée deux ans plus tôt⁷.

Pour les fins de cette analyse, nous avons choisi d'étudier uniquement les sociétés historiques dont la seule langue de fonctionnement est le français. La Société historique de Montréal, fondée en 1858, sera la première société historique exclusivement de langue française en Amérique du Nord. C'est ce pourquoi nous l'avons retenue dans le cadre de nos analyses. D'autres fondations suivront, dont celle de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, ainsi que de trois sociétés historiques hors Québec : l'Athénée Louisianais (1876), la Société historique franco-américaine (1899) et la Société historique de Saint-Boniface (1902). Les deux dernières feront aussi l'objet d'une analyse plus approfondie dans le cadre de ce chapitre.

Lorsque l'on se penche sur les dates de fondation des sociétés historiques de langue française en Amérique du Nord, on détecte ce qui semble être deux vagues de fondations. La première, qui a lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle, participe aussi à la vague commémorative qui déferle sur l'Occident⁸. En ce qui a trait aux fondations de sociétés hors Québec, notamment celles de Boston et de Saint-Boniface, cette première vague semble aussi être plus intimement liée aux mouvements de migration canadiens-français. Suit une pause: il ne semble pas y avoir eu de fondations de sociétés historiques dans la diaspora canadienne-française entre celle de Saint-Boniface en 1902 et celle de la Société historique trifluvienne en 1926⁹. Une seconde vague de

⁴ Ginette Bernatchez, « La Société Littéraire et Historique de Québec (The Literary and Historical Society of Quebec) 1824-1890 », *RHAF* 35, 2 (1981) : 179.

⁵ *Ibid.*, 179-192.

⁶ Sœurs de Sainte-Anne, *op.cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Pour une présentation plus approfondie de ce contexte, voir H.V. Nelles, *L'Histoire spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec* (Montréal : Boréal, 2003).

⁹ Lorenzo Cadieux, « Mémoire en vue d'un meilleur rendement de nos sociétés d'histoire régionale », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 2, 1 (1948) : 148.

fondations aura donc lieu de 1920 à 1940. Cette seconde vague s'inscrit dans l'expression régionaliste qui atteint, en quelque sorte, son apogée au cours des années 1930. Notons que cet intérêt pour la région demeure intimement lié au mouvement nationaliste canadien-français. Les sociétés historiques fondées au cours de cette période, auxquelles se greffe la Société historique du Nouvel-Ontario (1942), s'abreuvent à une même source, tel qu'en témoignent les textes fondateurs que nous analyserons dans les pages à venir.

Le choix d'étudier les sociétés historiques s'explique par leur rôle dans l'élaboration d'une conscience historique chez les Canadiens français de la diaspora. Elles sont le vecteur par excellence du discours d'enracinement par leur situation au cœur du *territoire historique* et par la sensibilité de leurs membres envers les particularités des régions. Qui plus est, ce riche discours se veut accessible au plus grand nombre. Il est véhiculé par le biais de conférences ou de publications signées par des intellectuels ou membres de l'élite amateurs d'histoire, de même que par des historiens qui œuvrent parfois au sein de ces sociétés ou qui y sont invités. De plus, l'acte même de leur fondation est un facteur décisif du rapport au territoire historique et leur longévité un indice de leur pertinence au sein des communautés où elles ont œuvré. Bien que « l'âge d'or » des sociétés historiques soit révolu et que bon nombre d'entre elles ne soient plus aussi actives, elles ont jadis joué un rôle essentiel pour préserver de même que faire connaître l'histoire d'une région.

Dans le cadre de ce chapitre, nous proposons d'explorer ces sociétés historiques, toutes à portée régionale, à titre d'institutions phares dont la fondation même symbolise une prise de conscience historique et qui sont des lieux importants de formulation et de diffusion du discours d'enracinement. L'acte fondateur bénéficiera d'ailleurs d'une attention toute particulière ici, puisqu'il s'agit d'un moment privilégié de mise en discours de représentations du *territoire historique*. Au même titre que la fondation de revues savantes étudiée par Andrée Fortin, l'acte de fonder une société d'histoire est une forme de prise de parole par le groupe. Il s'agit d'un « travail de groupe, d'équipe ; s'y exprime la conscience d'un Nous qui prend la parole dans un milieu donné¹⁰. » Ce groupe se voit par le fait même comme un groupe autonome dont le sujet d'étude, les objectifs de recherche ou l'approche se distinguent de la production intellectuelle existante. Les fondateurs et les intellectuels « par leurs écrits, leur parole et leurs prescriptions, sont des acteurs qui contribuent puissamment à donner forme à l'espace référentiel d'une collectivité¹¹. » Cette

¹⁰ Andrée Fortin, *op.cit.*, 8-9. Alors que Fortin s'intéresse à la fondation de revues savantes, nous adoptons son modèle pour étudier l'acte de fonder les sociétés historiques.

¹¹ Dorais, « Gaétan Gervais », *loc.cit.*, 61.

notion d'espace référentiel employée par François-Olivier Dorais pour le cas franco-ontarien des années 1970 s'applique aussi, selon nous, à la fondation de ces sociétés savantes. Tel que nous l'avons montré dans les chapitres précédents, c'est bien avant les années 1960 que des discours d'enracinement distincts, particuliers aux différentes parties de l'Amérique canadienne-française, ajoutent une coloration régionale au discours national, permettant la mise en forme d'espaces référentiels caractéristiques.

Si nous n'avons pas ici la prétention d'offrir une analyse complète du rôle complexe de l'intellectuel au Canada français, nous proposons néanmoins que les intellectuels qui figurent dans notre corpus soient porteurs d'un capital symbolique¹², se percevant comme étant à l'écoute et au service de la communauté d'appartenance. On observe ainsi dans le discours d'enracinement qui en découle le témoignage de ce délicat équilibre de la revendication par l'histoire « par » et/ou « pour » le groupe. L'idée d'une demande de sens, évoqué dans les travaux de Marie Lebel¹³ sur les intellectuels franco-ontariens, prend ici tout son sens.

1.1 L'acte de fonder et le discours d'enracinement

Tout comme la publication d'un ouvrage phare, la fondation d'une société historique en milieu minoritaire est révélatrice de plusieurs éléments du *discours d'enracinement* et de la représentation du *territoire historique*. Dans un premier temps, la fondation de sociétés historiques de langue française dans un milieu minoritaire témoigne d'une reconnaissance d'un groupe d'appartenance auquel la société historique se rattache, en l'occurrence des Canadiens français. Cette reconnaissance permet aussi d'établir une distinction entre le groupe d'appartenance et la majorité anglophone, une distinction dont on peut confirmer l'importance grâce à certains documents relatifs à la fondation qui en font état. Dans un deuxième temps, l'acte fondateur des sociétés historiques est en soi une manifestation du discours d'enracinement puisque ces sociétés sont vouées à la mise en valeur de l'histoire d'une région particulière – d'un *territoire historique* – avec ses espaces, ses frontières, ses moments clés et ses acteurs.

Afin d'analyser l'acte fondateur des sociétés, notre regard se penche sur les documents officiels relatifs à la fondation tels la mission et le mandat de l'organisme. L'étude de l'acte fondateur sera par la suite bonifiée par l'intégration de certaines publications de ces Sociétés afin

¹² Concept élaboré par Pierre Bourdieu.

¹³ Marie Lebel, *Prises de parole et modes de l'engagement intellectuel dans le Nouvel-Ontario (1970-1995)* (Québec : Université Laval, 2010), 2, 12, 36.

de situer le rôle de ces dernières dans l'évolution du discours d'enracinement. Dans certains cas, les textes rédigés afin de souligner l'anniversaire des sociétés – qui rappellent nécessairement la fondation – sont aussi retenus. Sont aussi mises à contribution certaines publications qui suivent immédiatement la fondation, des textes qui permettent d'illustrer comment les sociétés historiques font évoluer le discours d'enracinement.

Le chapitre est divisé en deux parties qui se penchent sur deux périodes dans l'histoire des sociétés historiques en Amérique canadienne-française. Cette division prend acte des deux vagues successives de fondation que nous observons et auxquelles se sont greffées nos analyses. Dans la première moitié du chapitre, nous explorerons sommairement l'histoire de fondation de trois sociétés historiques issues de cette première grande tendance : la Société historique de Montréal, pionnière, fondée en 1858, la Société historique franco-américaine, fondée en 1898, la Société historique de Saint-Boniface, fondée en 1902. Nous procéderons ensuite à une analyse plus approfondie des deux sociétés historiques en milieu minoritaire, la SHSB et la SHFA. Le cas de la SHM est néanmoins retenu en raison de son rôle de pionnière et afin de nous permettre de mieux saisir le contexte d'institutionnalisation au Québec à la même période. Les deux études de cas portant sur la SHSB et la SHFA nous permettront d'explorer de façon plus approfondie le discours d'enracinement proposé par ses deux sociétés historiques, de même que les points de ressemblance et de divergence dans leur rapport à l'Autre, tel qu'en témoignent quelques publications de langue anglaise. Nous nous pencherons aussi, à la fin de cette section, sur la relance des activités à la Société historique de Saint-Boniface en 1933 et à la Société historique franco-américaine en 1934, notamment par la reprise de la parution de son *Bulletin*.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous explorerons la fondation des sociétés historiques de la deuxième vague, tout en tenant compte des tendances nationalistes et régionalistes de l'époque. Tout comme dans la première partie du chapitre, nous brosserons le portrait des fondations de quelques sociétés historiques de cette période, soit la Société historique trifluvienne, la Société historique de Québec et la Société historique du Nouvel-Ontario. Bien que l'analyse porte principalement sur la SHNO, il nous est apparu important d'inscrire la fondation de cette société dans un contexte plus large en examinant les mécanismes ayant mené à la fondation de sociétés d'histoire au Québec pendant la même période, tout comme nous le ferons dans la première partie du chapitre en nous intéressant à la Société historique de Montréal. Si la Société historique du Nouvel-Ontario est fondée en 1942, elle a été conçue en 1936. Ainsi, elle participe pleinement

à cette deuxième vague de fondations et elle trouve son homologue avec la Société historique du Saguenay, fondée en 1934, la Société historique de Québec, fondée en 1937, et celle de Trois-Rivières, fondée en 1926. Ces quatre sociétés témoignent des tendances historiographiques qui encouragent la production régionale. L'existence de la Société historique du Nouvel-Ontario au sein de cette mouvance permet de constater que cette tendance outrepassé les frontières québécoises. Dans la seconde moitié de cette partie du chapitre, nous proposons une analyse de cas de la Société historique du Nouvel-Ontario, fondée en 1942, qui gravite principalement autour de son fondateur, Lorenzo Cadieux, et des membres du clergé qui publient dans la première décennie d'existence de la société.

Il importe aussi de souligner l'existence de sociétés historiques à Ottawa. La première, la *Historical Society of Ottawa*, est fondée en 1898 par un groupe de femmes. Au moment de sa fondation, cette société féminine portait le nom de *Women's Canadian Historical Society of Ottawa*. Ce n'est qu'en 1955, au moment d'accepter les hommes comme membres de la société, qu'elle sera rebaptisée. Depuis les années 1980, cette société publie des pamphlets en utilisant l'appellation bilingue *Historical Society of Ottawa/Société historique d'Ottawa*. Elle n'est toutefois pas retenue en raison de la langue de fonctionnement. Il a existé une autre *Société historique d'Ottawa* dans la capitale nationale. Fondée en 1932¹⁴, son existence sera de courte durée et elle retient moins l'attention des chercheurs que sa consœur nord-ontarienne¹⁵. On retrouve finalement *Société d'histoire et de généalogie d'Ottawa* (SHGO), dont les lettres patentes remontent à 1981. Cette société a comme ancêtre une société de généalogie¹⁶ fondée en 1945.

Rappelons que les deux parties du chapitre seront divisées en sections portant tour à tour sur le contexte de création des sociétés historiques avant de procéder à des analyses de cas plus détaillées qui permettront d'explorer certains thèmes abordés dans les chapitres précédents, dont l'ancienneté sur le territoire, le rôle du « héros » dans l'histoire, la place de l'Autre dans le discours d'enracinement et, finalement, les influences cléricales.

¹⁴ Gervais précise que la SHd'O est fondée en 1932 alors que Régimbald indique plutôt qu'elle est fondée en 1933. Régimbald, « La disciplinarisation », *loc.cit.*, 187.

¹⁵ Gaétan Gervais mentionne l'existence de la Société historique au passage dans son texte. Voir *Ibid.* Michel Bock la mentionne aussi dans un texte portant sur l'oblat Georges Simard, un des fondateurs de la société. Bock, « La théologie », *loc.cit.*, 221.

¹⁶ En 1945, elle portait le nom de Société généalogique canadienne-française (section outaouaise) et jouait le rôle de filiale de la Société généalogique canadienne-française dont le siège social était à Montréal. Fonds C-60, Société historique et généalogique d'Ottawa, CRCCF.

2. PARTIE 1 : Les premières sociétés historiques

Les premières sociétés historiques à l'étude, soit la Société historique de Montréal (1858), la Société historique franco-américaine (1899) et la Société historique de Saint-Boniface (1902) sont fondées dans des contextes qui semblent davantage liés à des réalités du milieu et, dans le cas de la SHFA et de la SHSB, au mouvement migratoire. Si le mouvement commémoratif et le *nation building* du XIX^e siècle influencent ces Sociétés historiques de la première vague situées en milieu minoritaire, il faut aussi reconnaître l'influence que joue l'arrivée de lettrés ou de membres du clergé dans les deux régions. La fondation de la SHSB et de la SHFA est le fruit des efforts de quelques individus (dans le cas de la SHSB) ou d'un groupe d'hommes influents (dans le cas de la SHFA) qui participent à l'élaboration du mandat et des objectifs de la Société et qui, règle générale, sont actifs pendant les premières années d'existence de la société. Les actions de ces individus sont d'une importance primordiale étant donné que ces sociétés sont fondées avant la professionnalisation du métier d'historien au Canada français¹⁷ et qu'elles agissent comme des catalyseurs du discours d'enracinement dans les régions à l'étude. Notre analyse des sociétés historiques de la première vague s'appuie notamment sur le contexte de création qui passe par les fondateurs, les statuts et règlements, les énoncés de mission, les devises, et les textes fondateurs.

2.1. Société historique de Montréal

C'est le 11 avril 1858 qu'est fondée la doyenne des sociétés historiques exclusivement de langue française en Amérique du Nord, soit la Société historique de Montréal (SHM). Les quatre fondateurs sont laïques : Louis-François-Georges Baby est avocat, Joseph-Ubalde Beaudry est greffier de la Cour d'appel, Jacques Viger est le premier maire de Montréal et Raphael Bellemare est le rédacteur de *La Minerve*, journal politique qui sera tour à tour l'organe du parti patriote, du parti réformiste de Louis-Hippolyte Lafontaine et du parti conservateur de George-Étienne Cartier et de John A. Macdonald. Cinq jours plus tard, quatre autres membres se joignent, dont un jésuite, Félix Martin s.j., fondateur du Collège Sainte-Marie, l'abbé Hospice-Anthelme Verreau (de l'école

¹⁷ Bien que cette périodisation soit contestable, nous adoptons les critères établis par Patrice Régimbald, soit l'« adoption des règles de la critique historique, revendication d'objectivité, abandon des formes narratives traditionnelles, développement d'un enseignement spécialisé et d'une aire autonome de recherche en milieu universitaire » de même que le contact direct avec les sources et la rémunération du travail historique. Dans le cas du Canada français, Lionel Groulx est le premier à détenir la chaire d'histoire du Canada. L'Université de Montréal obtient son indépendance de l'Université Laval cinq ans plus tard, mais ce n'est qu'en 1947 que l'Université de Montréal, de même que l'Université Laval, créent des programmes en histoire. Régimbald, *op.cit.*, 163-165.

normale Jacques-Cartier) et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (surintendant du bureau d'Éducation) alors que le quatrième, George-René Saveuse de Beaujeu, est conseiller législatif¹⁸. La présence d'hommes politiques, de journalistes et d'éducateurs laïques et cléricaux, de même que de membres du clergé catholique, n'a rien de surprenant et on retrouve une composition semblable dans tous les groupes de fondateurs de sociétés historiques à l'étude. La SHM recrute néanmoins parmi la couche supérieure de l'élite et on retrouve, parmi les fondateurs, des gens de renoms. Si le clergé occupe une place importante parmi les fondateurs de la Société historique de Montréal, son rôle est moins omniprésent qu'il ne le sera à la Société historique de Saint-Boniface, de même qu'au sein des sociétés historiques de la deuxième vague.

La particularité de la Société historique de Montréal, par opposition aux autres Sociétés historiques répertoriées, est qu'elle se donne comme mandat d'explorer l'histoire du pays, sans pour autant exclure l'histoire de la ville et de la région. Si la désignation de société historique « régionale » est quelque peu problématique, nous avons retenu cette société historique pour trois raisons. Premièrement, il s'agit de la doyenne des sociétés historiques de langue française du continent. Deuxièmement, ses propos permettent de voir la place que Montréal cherche à occuper à titre de capitale culturelle et intellectuelle du Canada français qui cherche à se positionner par rapport à Québec. Finalement, en dépit du mandat officiel de la Société, les publications répertoriées portent largement sur des sujets montréalais.

Comme le souligne Jean-Rémi Brault, deux caractéristiques marquent les origines de la Société historique de Montréal. En premier lieu, les fondateurs « ne se définissent pas, à proprement parler, comme des historiens que le vocabulaire actuel qualifierait de "professionnels". Ils n'ont pas reçu de formation scientifique en méthodologie historique. Ils n'ont même aucune prétention à quelconque titre d'historien¹⁹. » Toujours selon Brault, « [i]ls sont essentiellement des "amateurs" éclairés, cultivés, voire érudits, et, bien sûr, des "amoureux" de l'histoire de leur ville et de leur pays²⁰. » En second lieu, les origines seraient caractérisées par l'« amour de l'histoire et leur travail soutenu²¹ » qui, toujours selon Brault, s'exprime par leur fréquentation assidue des

¹⁸ Société historique de Montréal, « La Société historique de Montréal » (Montréal : Société historique de Montréal, s.d.), page consultée le 25 septembre 2019, www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/historique.

¹⁹ Jean-Rémi Brault, « La Société historique de Montréal 1858-1993 », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 34 (1993) : 55.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

archives et leur devise « Rien n'est beau que le vrai²² ». La mission de la Société, telle qu'elle est définie dans les *Statuts et règlements* adoptés le 28 avril 1858, va comme suit :

S'il est important pour un pays d'avoir son histoire, il ne l'est pas moins que cette histoire soit exacte, fidèle et complète. Persuadés de cette vérité, et témoin à chaque instant des omissions et des erreurs qui se glissent dans la relation des faits historiques du Canada et considérant la nécessité de ne point laisser prendre racine à des erreurs qui, souvent répétées finissent par supplanter la vérité, les soussignés se sont réunis en association sous le nom de Société historique de Montréal pour travailler à dissiper ces erreurs au moyen de documents authentiques²³.

Cet extrait du texte fondateur témoigne de l'importance de l'exactitude historique, de même que de la critique formulée par ses auteurs quant aux erreurs et omissions qui se sont glissées dans le récit historique formulé jusqu'à présent. La fondation de la SHM répond ainsi à une demande de sens. On réagit aux récits qui existent tout en indiquant, sans équivoque, le désir de combler une lacune, réelle ou ressentie, dans la représentation de l'histoire en s'appuyant sur « l'idéal des historiens, soucieux de rigueur et de véracité²⁴. »

Munis de cette devise qui sera au cœur de leurs préoccupations – « Rien n'est beau que le vrai » – les fondateurs réitèrent cet idéal à atteindre dans la première publication parue en 1859. Cette première publication consolide le discours d'enracinement qui imprègne la fondation puisqu'on y expose, pour un plus grand public, les intentions et visées des fondateurs. Dans un court texte qui sert d'introduction, les auteurs précisent certains objectifs de publication de la société, dont celui de « recueillir et de publier tout ce qui pourra jeter un nouveau jour sur notre Histoire et rendre plus facile et plus sûre la tâche de ceux qui l'écrivent²⁵. » On poursuit :

Il n'y a personne, en effet, qui ignore combien d'erreurs sont imprimées tous les jours, et combien de difficultés on rencontre, pour ainsi dire, à chaque page, quand on étudie sérieusement l'Histoire du Canada. Et cela ne doit pas nous surprendre ; car pendant longtemps on s'est mis peu en peine de conserver les documents et les pièces originales. Nos pères, contents d'avoir fait leur devoir, ne songeaient guères à transmettre leurs

²² Selon le site Web de la Société historique de Montréal : « Cette devise de la Société, choisie par le Conseil d'administration le 23 juillet 1858, est tirée des *Épîtres* du poète classique français Nicolas Boileau (1636-1711). Elle souligne l'idéal des historiens soucieux de rigueur et de véracité. » Société historique de Montréal, « Armoiries » (Montréal : Société historique de Montréal, s.d.), page consultée le 11 mars 2015, <http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/armoires/>

²³ *Id.*, « Mission », (Montréal : Société historique de Montréal, s.d.), page consultée le 11 mars 2015, <http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/mission/>

²⁴ *Id.*, « Armoiries », *op.cit.*

²⁵ *Id.*, « De l'esclavage au Canada », *Mémoires et documents relatifs à l'histoire du Canada publiés par la Société Historique de Montréal, Première livraison* (Montréal : Duvernay frères, 1859), i.

belles actions à la postérité ; voilà ce qui explique la perte de documents vraiment précieux²⁶.

Cette citation est révélatrice des préoccupations centrales à l'écriture de l'histoire dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Rappelons que la SHM est fondée en 1858, à peine quelques années après la publication de Garneau. Toutefois, cet acte fondateur semble toujours teinté du Rapport Durham qui soulignait l'absence d'une histoire canadienne-française. Si les fondateurs cherchent à justifier l'absence d'écrits ou de fonds d'archives, ces derniers adoptent aussi un ton de revendication. Les erreurs de l'histoire sont attribuables à l'absence de Canadiens français dans son élaboration – une absence qui sera à son tour expliquée et justifiée. Le message est clair : il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt ou de volonté. Au contraire, les « pères » étaient plus préoccupés par l'incontournable travail acharné, que les auteurs qualifient ici de « devoir », et à leur modestie puisqu'ils ne « songent guères à transmettre leurs belles actions à la postérité. » L'usage du vocable « père » est aussi important à noter de ce fait qu'on se rattache à cette histoire par les liens familiaux, s'enracinant ainsi dans le territoire en évoquant les générations antérieures.

Après avoir évoqué les incendies et la négligence, de même que les difficultés relatives à la consultation de documents conservés dans divers lieux (archives, documents de familles, voire à l'étranger), les auteurs expliquent :

C'est ce qui a engagé la Société Historique de Montréal à commencer la mission qu'elle s'est imposée. Elle sent bien que cette tâche est aussi difficile qu'ingrate, car les documents qu'elle publiera ne sont que des matériaux pour l'histoire, et par conséquent, ne peuvent avoir rien d'émouvant ni de bien attrayant pour la plupart des lecteurs. Cependant si ses recherches peuvent être utiles, si elles peuvent rectifier quelques inexactitudes touchant des faits saillants de notre histoire, la Société Historique croira avoir atteint son but²⁷.

Si le contexte canadien influence largement la fondation de la SHM, les fondateurs insistent aussi sur l'influence des Sociétés historiques de France, d'Allemagne et d'Italie, « où plus que jamais on s'efforce d'arriver à la vérité, jusque dans les moindres détails de l'histoire²⁸ ». Loin de vouloir se distancier de la consœur de Québec, on ajoute que la Société : « n'aura pas besoin d'aller à l'étranger pour trouver un modèle à suivre, il lui suffira de marcher dans les traces de la Société Historique fondée à Québec il y a nombre d'années. » Les auteurs ajoutent que la Société historique

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, i-ii.

²⁸ *Ibid.*

de Montréal « n'a d'autre ambition que de devenir son auxiliaire à Montréal » et qu'elle « accueillera toujours avec plaisir et empressement toute rectification qu'on pourra lui suggérer²⁹. »

L'acte fondateur de la Société historique de Montréal est largement attribuable aux premiers membres qui sont responsables d'élaborer son mandat et ses objectifs. Dans le cas de la SHM, comme dans le cas des autres sociétés historiques à l'étude, les membres fondateurs ont une influence durable. Jusqu'en 1906, le rôle de président sera tenu par un des membres fondateurs : Jacques Viger sera président en 1858, Hospice-Anthelme Verreau sera président de 1859 à 1901 et Louis-François-Georges Baby de 1901 à 1906. Il s'agit, par ailleurs, d'une réalité qui s'observe dans d'autres sociétés historiques. Viger, le premier président de la société, n'est par ailleurs pas reconnu pour ses publications :

Il n'a presque rien écrit pour le public, mais il a recueilli, avec un zèle infatigable, des matériaux pour l'histoire de son pays. Pendant cinquante ans, il a collectionné des notes, des manuscrits, des récits inédits, des mémoires, des lettres, des cartes, tout ce que sa prévoyante activité a pu découvrir d'utile à l'histoire. Il a annoté et ordonné tous ces documents, en a formé de volumineux cahiers [...]³⁰.

Viger aurait cependant donné accès à cette riche collection aux écrivains canadiens, tout en refusant de vendre ses archives qu'il voulait léguer au Canada. Sa collection a été léguée aux archives du Séminaire de Québec par Verreau, son héritier littéraire³¹.

2.1.1. *Publications de la Société historique de Montréal*

Le mandat de la Société est évident avec la parution ~~publication~~ de sa série intitulée « Mémoires et documents relatifs à l'histoire du Canada publiés par la Société historique de Montréal ». La série est composée de douze « Livraisons » qui sont publiées entre 1859 et 1921 avec deux temps d'arrêt de 1880 à 1900 et encore une fois de 1900 à 1917. Comme le souligne Lahaise, « [i]l s'agissait là principalement de la publication de sources utiles — Kalm, Dollier de Casson, Mère Morin, etc. — de cette ère nostalgiquement à redorer que fut notre Régime français³². » Les douze premières livraisons figurent dans les analyses proposées dans les pages qui suivent. Notons toutefois

²⁹ *Ibid.*, ii.

³⁰ Sœurs de Sainte-Anne, *op. cit.*

³¹ *Ibid.*

³² Tiré du compte rendu critique de 1980 portant sur le retour des Mémoires en 1979 et signé par Robert Lahaise. Robert Lahaise, « Société historique de Montréal, *Montréal, artisans, histoire, patrimoine* (Montréal : Éditions Fides, 1979) », *RHAF* 34, 3 (1980).

qu'après la 3^e livraison, on élimine la mention de « documents » pour adopter le titre « Mémoires relatifs à l'histoire du Canada publiés par la Société historique de Montréal. »

S'il est vrai que les « Livraisons » offrent un regard historique qui déborde largement la région de Montréal, il n'en demeure pas moins que plusieurs textes portent sur la ville. Dans la première livraison, qui s'intitule « De l'esclavage au Canada », par exemple, on s'interroge sur un phénomène à l'échelle pancanadienne en présentant une série de documents qualifiés par l'auteur de « publics et authentiques » qui sont annotés, de même que « quelques faits qui prouvent que l'esclavage a vraiment et virtuellement existé en Canada [*sic*], longtemps même après la conquête³³. » La seconde livraison, éditée par Louis-Hippolyte Lafontaine et publiée en 1859, porte sur la famille de Lauson³⁴. On y regroupe des notes et des références relatives à trois générations de Seigneurs de Lauson. Si à première vue, le thème n'est pas « montréalais », il importe de noter que Jean de Lauson (père), sera intendant de la Compagnie des Cents-Associés après le départ de Richelieu ainsi que gouverneur de la Nouvelle-France de 1651 à 1656. Le lien avec Montréal est d'autant plus évident qu'il sera lui-même propriétaire de l'île de Montréal avant la fondation de Ville-Marie³⁵. La section portant sur la famille de Lauson est suivie d'une section intitulée « Vice-Rois et Lieutenants généraux des Rois de France en Amérique », soit une « liste chronologique des grands personnages qui ont eu la haute main sur les colonies Françaises [*sic*] en Amérique, et en particulier sur le Canada ». La troisième livraison³⁶, résolument axée sur Montréal, porte sur son gouverneur Maisonneuve, alors que la quatrième s'intitule « Histoire de Montréal »³⁷.

La proportion de textes portant sur Montréal est donc élevée. Parmi les quatre premières livraisons, on retrouve trois publications qui portent directement sur Montréal. Dans les autres « Livraisons », on retrouve trois autres volumes consacrés à l'histoire de Montréal. La neuvième livraison³⁸, intitulée « Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de

³³ Société historique de Montréal, *Mémoires et documents, Première livraison, op.cit.*, 1.

³⁴ Société historique de Montréal, « De la famille Luason », *Mémoires et documents de la Société historique de Montréal, Seconde livraison* (Montréal : Duvernay frères, 1859).

³⁵ Voir la biographie de Jean de Lauson (père): J. Monet, « Lauson, Jean de (mort en 1666) », dans *Dictionnaire biographique du Canada* 1 (Université Laval/University of Toronto, 2003).

³⁶ Société historique de Montréal, « Ordonnances de Mr. de Maisonneuve, 1^{er} gouverneur de Montréal », *Mémoires et documents de la Société historique de Montréal, Troisième livraison* (Montréal : Duvernay frères, 1860).

³⁷ *Id.*, « Histoire du Montréal par M. Dollier de Casson » *Mémoires de la Société historique de Montréal, Quatrième livraison* (Montréal : Des presses à vapeur de la minerve, 1869).

³⁸ *Id.*, « Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal » *Mémoires de la SHM, Neuvième livraison* (Montréal : Berthiaume et Sabourin, 1880).

Montréal » est publié en 1880. La onzième livraison³⁹, « Les origines de Montréal », est publiée en 1917. Cette parution signale la reprise des publications de la Société historique de Montréal après 17 ans de silence et on y souligne le 375^e anniversaire⁴⁰ de Montréal. La douzième livraison⁴¹, « Les annales de l'hôtel Dieu de Montréal », qui paraîtra en 1921, porte aussi sur l'histoire de Montréal.

Les autres livraisons abordent des thèmes historiques plus généraux qui demeurent néanmoins fidèles aux objectifs de la Société historique, soit de faire connaître l'histoire par la publication de textes et de documents inédits. La cinquième livraison⁴² porte sur le règne militaire anglais de 1760 à 1764, la sixième sur le voyage de Dollier et Galinée⁴³ et la dixième sur la Campagne de 1755⁴⁴. Les septième⁴⁵ et huitième⁴⁶ livraisons proposent une traduction française, commentée et analysée, du voyage de Pehr Kalm. Selon le texte de préface du document signé par Marchand, il s'agit de la première traduction française complète du texte.

Si on regarde l'ensemble des douze livraisons, on constate que le discours d'enracinement qui émane des premières publications de la SHM est partagé entre la région montréalaise et la nation dans son ensemble. La doyenne des sociétés historiques de langue française du continent semble ainsi rayonner sur un territoire qui dépasse largement la ville de Montréal. La désignation « régionale » est donc quelque peu problématique, du moins en ce qui a trait aux premières années. Toutefois, si l'on s'en tient aux observations présentées ci-dessus, de même qu'aux propos des Sœurs de Sainte-Anne, on voit que Montréal y brille. Dans leur publication, elles écrivent que les douze premières publications de la Société démontrent que « [s]ans ostraciser les faits généraux de

³⁹ *Id.*, « Les origines de Montréal », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Onzième livraison* (Montréal : Adj. Ménard, éditeur et imprimeur, 1917).

⁴⁰ *Ibid.*, 5.

⁴¹ *Id.*, « Les annales de l'Hôtel Dieu de Montréal », *Mémoires de la SHM, Douzième livraison, Montréal* (Montréal : Imprimerie des éditeurs ltée., 1921). Rédigé par Sœur Morin, collectionné par MM Fauteux, Massicotte et Bertrand, le texte comporte une introduction de M. Victor Morin.

⁴² Société historique de Montréal, « Règne militaire en Canada ou Administration militaire de ce pays par les anglais, du 8 septembre 1760 au 10 août 1764 », *Mémoires de la SHM, Cinquième livraison* (Montréal : Les Presses à vapeur La Minerve, 1870).

⁴³ *Id.*, « Voyage de MM. Dollier et Galinée », *Mémoires de la SHM, Sixième livraison*, « (Montréal : Presses à vapeur La Minerve, 1875).

⁴⁴ *Id.*, « La campagne de 1755 », *Mémoires de la SHM, Dixième livraison*, (Montréal : Typ C.A. Marchand, 1900).

⁴⁵ *Id.*, « Voyage de Kalm en Amérique », L.W. Marchand, trad., *Mémoires de la SHM, Septième livraison* (Montréal : Imprimé par T Berthiaume, 1880). Autre titre : Voyage dans l'Amérique du Nord par Pierre Kalm naturaliste suédois : Analyse. Marchand en fait la traduction et l'analyse; il est avocat, greffier de la cour d'appel, membre de la SHM, membre correspondant de la Société des antiquaires du nord, etc., etc.

⁴⁶ Société historique de Montréal, « Voyage de Kalm en Amérique », L.W. Marchand, trad., *Mémoires de la SHM, Huitième livraison II* (Montréal : Imprimé par T Berthiaume, 1880).

notre histoire, [la Société] est plus nettement orientée vers les choses qui intéressent la région de Montréal⁴⁷. » Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la Société « accueille toute personne désirant participer à l'étude et à la diffusion de l'histoire de Montréal et, de façon secondaire, de l'histoire du Québec dans une perspective montréalaise⁴⁸. »

2.2. La Société historique franco-américaine

La Société historique franco-américaine (SHFA) est fondée à Boston en 1899 par Joseph Henri Guillet, Omer La Rue, Alphonse Gaulin, Paul Alexandre Primeau, Hugo A. Dubuque, Auguste H. Jean, Charles Joseph A. Leclair, Joseph Arthur Favreau, Emile H. Tardivel et Jean B.D. Jacques. Si les fondateurs sont, pour l'essentiel, d'ascendance canadienne, il existe aussi un lien important avec la France. On sent, dès les premiers balbutiements de la Société, cette « double allégeance » France-Canada qui caractérisera ses 40 premières années d'existence. Le texte d'incorporation, rédigé en anglais, précise par ailleurs que les membres s'associent « for the purpose of encouraging the careful and systematical study of the history of the United States, and especially to bring forth in its true light the exact part taken by the French race in the evolution and formation of the American people⁴⁹. » Ainsi, il s'agit d'une entreprise qui dépasse la *race* canadienne-française pour examiner en profondeur l'influence de la France (the French race) sur la société américaine. Les fondateurs s'adressent ainsi en anglais au public américain et franco-américain (et bilingue) et non pas à un public canadien-français.

Lorsqu'elle est fondée en 1899, la migration de Canadiens français vers les États-Unis, qui débute vers 1840, a atteint son apogée. Les Canadiens français s'intègrent rapidement à la société américaine et le terme franco-américain fait son apparition vers la fin du XIX^e siècle⁵⁰ : le nom donné à la Société est donc à l'air du temps. À l'époque où l'on fonde la SHFA, on note trois facteurs contribuant à l'essor des Canadiens français des États-Unis : le réseau d'institutions, les sociétés nationales et l'élite, composée de membres du clergé, de professionnels et d'hommes d'affaires⁵¹. Regroupés autour de ces institutions, les Canadiens français des États-Unis se

⁴⁷ Sœurs de Sainte-Anne, *op.cit.*

⁴⁸ Société historique de Montréal, « Présentation » (Montréal : Société historique de Montréal.), page consultée le 11 janvier 2013, <http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/presentation/>

⁴⁹ Société historique franco-américaine, « Charte de la Société historique Franco-Américaine Commonwealth of Massachusetts, no. 8473 », dans Société historique franco-américaine, *Quarante ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1939* (Boston : Société historique franco-américaine, 1939), page liminaire.

⁵⁰ Anctil et Frenette, *loc.cit.*

⁵¹ Bock, « Suicide de la race », *op. cit.*, 182.

représentent généralement comme des membres de la nation canadienne-française, du moins dans la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est au tournant du XX^e siècle que le rapport à la nation se complexifie. Lorsque le mouvement de migration vers les États-Unis s'estompe, le fossé entre les Canadiens français du Québec et les Franco-Américains se creuse. De plus, aux États-Unis, on perçoit souvent les catholiques comme une menace de sorte que l'idée d'une double allégeance pose problème⁵². Il importe donc de témoigner de son « américanité ».

Au cours de son histoire, la SHFA se distingue des autres sociétés historiques de langue française du continent sur deux points : la présence de conférenciers illustres et l'allégeance ou l'ambiguïté de la « terre ancestrale ». En ce qui a trait à la présence de conférenciers de renom, cette réalité s'explique par le lien étroit qu'entretient la SHFA au Consulat de France et aux grandes universités américaines, notamment l'Université Harvard qui est située près de Boston, ville-hôte de la majorité des conférences de la SHFA⁵³. Les analyses ci-dessous soulignent que la présence de chercheurs venus de France semble avoir influencé les thèmes exploités par la SHFA, contribuant possiblement à la francisation du référent franco-américain au XX^e siècle. C'est toutefois l'allégeance et les tensions identitaires qui dominent nos analyses. Dans les publications et les documents de la SHFA, ce que nous qualifions d'ambiguïté de la terre ancestrale se manifeste par une double, voire une triple allégeance identitaire – à la France, au Canada et aux États-Unis.

Notons que la tension identitaire qui s'exprime au sein de la SHFA s'inscrit dans un contexte de fragilisation des liens avec le Canada français. Michel Bock précise que pour Groulx, c'est l'indifférence du Québec qui en est la cause⁵⁴. Toutefois, la question est davantage complexe puisque c'est le rapport même à la nation canadienne-française, voire à l'identité canadienne-française, qui se redessine. Comme l'expliquent Yves Frenette et Sylvie Beaudreau : « On se réclame encore du Canada français, mais on essaie de se donner une identité propre, notamment en adoptant le nom fort révélateur de "Franco-Américain" ⁵⁵ ». La SHFA, fondée en 1899, en est un bel exemple. La transition du vocable Canadien français à Franco-Américain s'exerce assez subitement. « En moins de dix ans, on assista à la métamorphose des *Canadiens aux États-Unis*,

⁵² *Ibid.*, 186.

⁵³ Société historique franco-américaine, *Quarante ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1939* (Boston : Société Historique Franco-Américaine, 1939).

⁵⁴ Bock, « ‘Suicide de la race’ », *op. cit.*, 192.

⁵⁵ Beaudreau et Frenette, *op.cit.*, 240.

vocable presque universel pour désigner les expatriés québécois et acadiens, en *Franco-Américains*⁵⁶. »

Cette redéfinition identitaire influence fortement la production historique, tant dans les monographies étudiées au Chapitre 3 que dans les travaux des sociétés historiques. En effet, le tournant du XX^e siècle correspond à l'émergence d'une conscience historique importante chez les Franco-Américains. Comme l'expliquent Beaudreau et Frenette, au cours des années 1899 à 1933, les historiens célèbrent les communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre « dans de nombreuses monographies paroissiales et dans des historiques d'associations⁵⁷. » Ces publications, dont un certain nombre figure au Chapitre 3, soulignent « les réalisations du groupe [afin de] conserver les traits de leurs ancêtres : langue française, religion catholique et valeurs traditionnelles. » Toujours selon Beaudreau et Frenette, « pour plusieurs membres de l'élite, cette nouvelle identité passait par la France » surtout du côté de l'intelligentsia qui « avait besoin du prestige et du caractère "antique" de la grand-mère patrie pour rehausser le sien dans une nation américaine qui devenait de plus en plus cosmopolite⁵⁸ ».

La SHFA sert de point d'ancrage pour bon nombre d'auteurs marquants de cette période qui s'y regroupent. Généralement issus des professions libérales, les fondateurs de la Société ont pour objectif « d'encourager l'étude précise et systématique de l'histoire des États-Unis, et en particulier de mettre en lumière le rôle exact joué par la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain⁵⁹. » Comme le soulignent Frenette et Beaudreau, « [l]e thème de l'œuvre de la France en Amérique est repris dans plusieurs travaux⁶⁰ » et il s'agirait, toujours selon les deux

⁵⁶ Sénécal, « De " Canadiens français aux États-Unis " à " Franco-Américains " : What's in a name? », *Francophonies d'Amérique*, (1992), 209. Sénécal explique : « Au tournant du siècle, à l'époque euphorique où l'élite canadienne-française envisageait un avenir grandiose qui préconisait la conquête de la Nouvelle-Angleterre par l'ancienne Nouvelle-France, les apologistes nationalistes se mirent à désigner les leurs en terre promise sous le vocable de *Franco-Américains*. Ce baptême se fit des plus soudains. En 1892, Monseigneur Racine, évêque de Sherbrooke, rédige un mémoire sur la situation des « Canadiens français aux États-Unis » en 1913, en parlant des mêmes ouailles, le Père Denis-Michel-Aristide Magnan évoque les « Franco-Américains » en Nouvelle-Angleterre et la « race française aux États-Unis ». En 1888, Benjamin Lanthier fonde le journal *Le Canado-Américain* d'Holyoke (Massachusetts); en 1908, Jean-Léon-Kemmer Laflamme lance *La Revue franco-américaine*, la première publication sérieuse, publiée par un immigré canadien, à porter ce nom composé. En moins de dix ans, on assista à la métamorphose des *Canadiens aux États-Unis*, vocable presque universel pour désigner les expatriés québécois et acadiens, en *Franco-Américains*. »

⁵⁷ Frenette et Beaudreau, *op.cit.*, 240.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Weil dans Frenette et Beaudreau, *op.cit.*, 240.

⁶⁰ Frenette et Beaudreau, *op.cit.*, 212.

auteurs, d'une approche très largement inspirée de l'article de Favreau *et al.* dans *The Catholic Encyclopedia*, un texte analysé dans les pages à venir.

Dans la *Charte de la Société historique franco-américaine*, les auteurs indiquent que le regard de la SHFA embrasse principalement les États-Unis, tout en positionnant la société comme porte-parole auprès des anglophones. L'un de ses fondateurs, J. Arthur Favreau, publiera d'ailleurs quelques textes en anglais qui ont comme public cible les Américains dont le plus important est sans doute sa brochure intitulée *The Chinese of the eastern states : with the compliments of the Société historique franco-américaine*⁶¹. Les textes en anglais ont souvent comme objectif de faire valoir la présence des Franco-Américains sur le territoire au moyen de justifications historiques qui misent sur le fait qu'ils sont un groupe distinct des autres puisque légitimement enraciné sur le territoire nord-américain. L'article publié en 1909 dans *The Catholic Encyclopedia*, que cosignent J.L.K Lapalme, David Lavigne et J. Arthur Favreau, trois membres fondateurs de la Société historique franco-américaine, en est un exemple parfait. Ce texte témoigne à la fois du rôle que jouent les fondateurs de la société, de même que de la place qu'occupe la Société parmi les lettrés de la Nouvelle-Angleterre. On retrouve d'ailleurs dans le texte anglais à l'étude une description de la Société historique qui précise la place qu'elle accorde aux Franco-Américains dans l'ensemble des États-Unis. Les auteurs décrivent ainsi la SHFA:

The Société Historique Franco-Américaine, incorporated under the laws of the State of Massachusetts, was organized at Boston in 1899, "for the purpose of encouraging the careful and systematic study of the history of the United States, and especially to bring forth in its true light the exact part taken by the French race in the evolution and formation of the American people". With this end in view this society has met regularly twice a year since its organization. Noted American historians and writers, as well as several from France and Canada, have delivered before it addresses which have contributed in no slight measure to enrich the store of French American historical literature⁶².

Les objectifs de la Société historique sont ainsi clairement explicités : écrire l'histoire des Franco-Américains afin de l'intégrer dans la grande trame narrative de l'histoire des États-Unis. Les auteurs s'engagent à dresser une étude systématique de l'histoire des États-Unis qui permettra « bring forth in its true light » le rôle joué par la « race » française dans l'évolution et la formation du peuple états-unien tout en s'appuyant sur le principe de la rigueur scientifique.

⁶¹ Favreau *et al.*, *op cit.*

⁶² *Ibid.*, 273.

2.2.1. Publications de la Société historique franco-américaine

Outre les textes directement liés à la fondation, nous avons très peu de documents qui remontent à la première décennie d'existence de la SHFA, fondée en 1899. Dans le recueil d'anniversaire publié en 1940 qui regroupe une variété de publications et de textes de conférences, les premières années d'activité de la Société sont mal documentées. On y retrouve la Charte et les résumés de textes de conférences des premières années. Le recueil répertorie 91 conférences. De ces 91 conférences, on retrouve 44 textes complets, dont 20 textes de conférences prononcées entre 1935 et 1940. Les conférences semblent avoir été majoritairement en français avec seulement 4 textes en anglais et un texte bilingue. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le texte bilingue, de même que le texte en anglais, sont antérieurs à 1911.

La liste des conférences nous permet de constater qu'au cours de sa première décennie d'existence, la Société organise deux conférences par année, une à l'automne (généralement en septembre) et l'autre au printemps (généralement en mars). Elle profite également, au cours des premières années, de la visite d'intellectuels dans cette ville universitaire. La toute première conférence répertoriée dans le numéro anniversaire *Quarante ans de la Société historique franco-américaine* est prononcée le 15 mars 1900 au Parker House de Boston par un poète français du nom de Henri de Régner. La conférence porte sur Michelet en accordant une attention particulière à ses qualités d'historien. De Régner était aux États-Unis « pour donner une conférence à Harvard et dans les autres grandes universités du pays⁶³. » La seconde conférence, prononcée en septembre 1900 par le Canadien français Edmond de Nevers, porte sur la France contemporaine⁶⁴. Les conférences prononcées au sein de cette société ne semblent donc pas porter exclusivement sur la situation des Franco-Américains. Au cours de la première décennie d'existence de la SHFA, on dénombre 20 conférences à un rythme de deux conférences par année. Quatorze d'entre elles portent sur les États-Unis, dont cinq sur le Massachusetts. Les autres portent sur la France (au nombre de trois), et les trois autres sur le Canada, la relation France-Éthiopie, et les colonies françaises⁶⁵.

La SHFA, tout comme la SHSB, vivra une période de renouveau au cours des années 1930. C'est en 1937 que la SHFA publie son premier Bulletin de la Société historique franco-américaine

⁶³ Henri de Régner, « Michelet » dans SHFA, *Quarante ans, op.cit.*, 31.

⁶⁴ de Nevers, « Les deux Frances », dans SHFA, *Quarante ans, op.cit.*, 33.

⁶⁵ Cette ouverture sur le monde ne se limite pas à sa première décennie d'existence. Fortement influencée par l'actualité, la majorité des conférences prononcées lors de la Seconde Guerre portent sur l'Europe.

qui paraîtra à intervalle régulier jusqu'en 1973. En 1938, au moment de la relance de ses activités, la SHFA publiera un numéro spécial des Bulletins – le texte phare : *Catéchisme de l'histoire franco-américaine*. Ce texte, tiré à plus de 10 000 exemplaires, se veut un texte grand public rédigé précisément pour desservir les écoles franco-américaines. Le texte d'ouverture laisse entendre le rôle qu'il se doit de jouer auprès de la jeunesse afin de forger une identité franco-américaine forte et fière de ses origines. Les références au territoire historique sont particulièrement marquantes et les analyses du texte figurent dans la dernière section de ce chapitre.

2.3. La Société historique de Saint-Boniface

La Société historique de Saint-Boniface est fondée en 1902 lors d'une expédition qui cherche à établir l'emplacement d'un événement marquant de l'histoire française dans la région. En effet, la fondation même de la société est imprégnée d'un très fort discours d'enracinement, voire d'un acte d'enracinement et de revendication intimement lié au territoire habité. L'événement se produit le 4 septembre 1902, à la suite d'une expédition au lac des Bois menée par l'archevêque, Mgr Langevin, ayant pour but de trouver l'un des forts construits par les La Vérendrye, le fort Saint-Charles, ainsi que les ossements du père Jean-Pierre Aulneau s.j. et de Jean Baptiste La Vérendrye, fils du célèbre explorateur. C'est d'ailleurs La Vérendrye (père) qui aurait lui-même inhumé les deux corps, de même que les corps de leurs 19 compagnons, tués en 1736 lors d'une attaque des Sioux. L'expédition sera jugée fructueuse dans la mesure où le groupe découvre ce qu'on croit être le fort perdu⁶⁶. Le soir venu, à bord du bateau qui les transportait, le S. Catherine, les explorateurs décident de se constituer en société historique. À la SHSB, l'enracinement passe donc par l'ancienneté de la présence française sur le territoire et on retrouve des liens importants avec l'histoire de l'exploration par les Français. Sans grande surprise, le statut de « héros officiel » de la SHSB revient au personnage de La Vérendrye qui occupera une place prépondérante dans les activités de la Société jusqu'en 1938, notamment, au moment de l'érection du monument tant attendu en son honneur.

Si la fondation de la SHSB est importante en ce qui a trait au discours d'enracinement dans la région, il importe de rappeler que l'intérêt pour l'histoire dans la région de Saint-Boniface est antérieur à 1902. En effet, certains textes publiés au moment de l'émergence d'une conscience historique dans la région figurent dans le Chapitre 3 et au Chapitre 5, et témoignent d'un intérêt

⁶⁶ Ce n'est pas le cas.

marqué pour l'histoire dans la région de Saint-Boniface. Lionel Dorge se questionne d'ailleurs à savoir s'il n'y avait pas déjà une « Société historique » bien avant la fondation de 1902 puisque de nombreuses initiatives de nature historique ont eu lieu, notamment par l'entremise de Mgr Taché. Dorge souligne, entre autres, que Mgr Taché est élu membre de la Historical and Scientific Society of Manitoba en mars 1883, soit moins d'un an après sa fondation en 1882⁶⁷. Il n'est donc pas surprenant que la recherche pour trouver le fort Saint-Charles s'amorce en 1890 avec la découverte des lettres du père Aulneau en Vendée, France. Les Jésuites qui enseignent au Collège de Saint-Boniface avaient dès lors organisé une excursion pour visiter le lieu de sépulture prétendu du prêtre⁶⁸. Dans un texte portant sur la fondation de la SHSB, Lionel Dorge s'interroge d'ailleurs sur les antécédents inconnus de la Société et de l'information plutôt parcellaire proposée par le secrétaire, Prud'homme⁶⁹.

Comme nous l'avons constaté dans les chapitres 3 et 5, l'intérêt marqué pour l'histoire dans la région de Saint-Boniface gravite autour de l'archevêché. Les liens qui se tissent entre l'archevêché et la société historique de façon tout à fait naturelle laissent présager un rôle marqué du clergé dans l'organisation dont plusieurs figurent parmi les sept membres fondateurs. Mgr Langevin, qui a mené l'expédition au lac des Bois, sera nommé président. Son secrétaire, l'abbé Arthur Béliveau (qui deviendra archevêque de Saint-Boniface en 1915) sera nommé trésorier. Le juge Prud'homme – seul membre fondateur laïque – occupe la fonction de secrétaire. On retrouve aussi trois Oblats – Jean-Baptiste Baudin, Joseph Thibaudeau et Charles-Arthur Cahill –, de même que Joseph Blain. L'influence du clergé sur la production historique franco-manitobaine se maintient donc avec la création de la SHSB. L'archevêque occupe souvent le rôle de président ou de président honorifique et la Société historique semble tenir ses rencontres à l'archevêché au cours des premières années. Nous y voyons deux indices du rôle de l'élite cléricale dans cette région de colonisation et de son influence dans la sphère intellectuelle.

Au cours de ses premières décennies d'existence, la SHSB demeure donc très proche de l'Église catholique et, plus particulièrement, de l'archevêché de Saint-Boniface. Cette proximité se traduit par certaines références directes aux liens qui existent entre la pratique religieuse et la

⁶⁷ Dorge, « Documents constitutifs historiques de la SHSB », Discours prononcé le 21 octobre 1977, Archives de la Société historique de Saint-Boniface, S1/611/3., 1.

⁶⁸ SHSB, « La fondation de la Société historique de Saint-Boniface » (Saint-Boniface : Société historique de Saint-Boniface), page consultée le 11 janvier 2015, <http://shsb.mb.ca/node/384>

⁶⁹ Dorge, « Documents constitutifs » *op.cit.*, 4.

production historique. Notons, à titre d'exemple, les motivations évoquées dans le premier Bulletin de la SHSB pour justifier l'expédition fondatrice. La première : « Obtenir la conversion des Sauteurs, tribu sauvage du lac des Bois, en implorant Dieu de se laisser toucher par les mérites du sang versé par le P. Aulneau, S.J. », suivi de la découverte du fort Saint-Charles où reposent « les ossements de ce missionnaire et de ses compagnons ⁷⁰ ». À cela s'ajoute l'explication, dans un texte paru dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, selon laquelle les membres qui participent à l'expédition sont des pèlerins qui visitent des lieux afin de commémorer des événements⁷¹.

Tout comme dans le cas de la Société historique de Montréal, les membres fondateurs jouent un rôle important et de longue haleine au sein de la SHSB. Le juge Prud'homme devient rapidement le plus prolifique auteur de la Société, collaborant aussi avec la Société royale du Canada, entre autres. Selon Dorge, « Louis-Arthur Prud'homme, le premier secrétaire de la Société et le deuxième président, mérite au moins le titre de deuxième fondateur, et peut-être même celui de premier⁷² ». Il ajoute : « Il faut admettre d'une part la tradition qui veut que Langevin le soit, mais il serait injuste de ne pas mentionner que Prud'homme aurait pu d'abord en avoir eu l'idée. » Lionel Dorge précise d'ailleurs que Langevin serait « selon la tradition, le fondateur de la Société historique de Saint-Boniface », quoique les « documents ne disent rien d'aussi précis. » Il ajoute : « Une chose cependant est certaine, de 1902 à sa mort, il en fut l'âme. La documentation le démontre⁷³. » Dorge tente même d'expliquer les motivations de Langevin :

Et, s'il l'a fondée, pourquoi ? Cela pourrait revenir tout simplement à son amour intense du pays, au respect des choses d'antan, au culte des ancêtres. D'autre part, homme d'action, il ne pouvait négliger la force morale de l'argument historique, du premier venu, du premier vu, de l'exploration, de la découverte qu'il savait être l'apanage des Canadiens dans cette partie du pays. Quant à l'année 1902, celle de la fondation, c'est peut-être la période dans la carrière de Langevin qui illustre le plus clairement cette nécessité qu'il avait de se tourner vers le passé pour s'en inspirer dans le présent, attitude qui rend presque inévitable à l'automne de 1902 la fondation de la Société historique⁷⁴.

Dorge introduit d'ailleurs la notion de co-fondateur pour décrire les rôles de Langevin et de Prud'homme. Il explore notamment la relation des deux hommes qui avaient été « condisciples au

⁷⁰ « Les origines de la Société historique de Saint-Boniface », *Bulletin de la société historique de Saint-Boniface* I, (Saint-Boniface : SHSB, 1911).

⁷¹ « Grand Évènement Historique. Découverte du Fort Saint-Charles Septembre 1732-1902 », *LCSB* 1, 12 (1902) : 320.

⁷² Dorge, « Documents constitutifs », *op.cit.*, 8.

⁷³ *Ibid.*, 4.

⁷⁴ *Ibid.*

collège de Montréal ». Lorsqu'ils se retrouvent au Manitoba à l'arrivée de Langevin en 1893, Prud'homme a déjà publié de nombreux articles historiques. Dorge prétend que l'un ou l'autre connaissait sans doute l'existence de la SHM, menant ainsi à l'idée de fonder une société semblable à Saint-Boniface. Se penchant sur la dynamique entre les deux hommes, Dorge explique que « [p]our Langevin, la Société historique devait avoir, au départ du moins, une vocation plus limitée, plus centrée sur la recherche historique ; tandis que pour Prud'homme, elle devait être aussi une manifestation sociale⁷⁵. » La Société aura comme devise « per ardua ad alta⁷⁶ » qui se traduit « par durs labeurs jusqu'aux sommets ». Selon Dorge, il s'agit d'une devise qui pourrait s'appliquer autant à Langevin, qui au prix d'un travail énergique réussit à maintenir le fait français dans son diocèse, qu'à Prud'homme, « ce travailleur patient et honnête, parvenu au prix d'efforts laborieux à édifier une œuvre [historique] à la gloire des siens⁷⁷. »

Langevin et Prud'homme sont, de loin, les membres fondateurs les plus influents de la SHSB et ils auront un rôle déterminant dans la mise en œuvre et le développement de la Société. Cette dernière se dote d'une mission régionale. Dans sa constitution, qui sera adoptée en 1903, on précise que la SHSB doit « [s]e livrer à l'étude de l'histoire du Canada et en particulier de ce qui concerne Manitoba et les territoires du Nord-Ouest et de poursuivre des recherches sur les anciens lieux historiques qui se rapportent aux premiers voyages d'exploration des découvreurs du pays⁷⁸. » Le territoire historique est donc clairement défini dès le moment de la fondation de cette société. Cette référence aux « lieux historiques qui se rapportent aux premiers voyages d'exploration des découvreurs du pays » contribue ainsi au discours d'enracinement. Il s'agit d'un geste fondamental qui cherche à inscrire la présence française sur le territoire historique tant par les études que la SHSB propose d'effectuer que par le périple au lac des Bois dont l'objectif est de retracer les origines françaises dans la province du Manitoba. L'action des fondateurs s'inscrit notamment dans une recherche qui mise sur l'ancienneté sur le territoire, en situant le lieu du massacre sur le territoire actuel du Manitoba, de même que sur la valorisation de l'action missionnaire, par le biais de l'importance accordée au père Aulneau. De plus, cet acte fondateur laisse aussi présager la place qu'occupera, au sein de la Société, la figure de La Vérendrye.

⁷⁵ Dorge, « Documents constitutifs », *op.cit.*, 8.

⁷⁶ La devise figure dans la constitution, adoptée en 1903.

⁷⁷ *Ibid.*, 8. À noter que les citations à l'intérieur du texte n'ont pas de référence bibliographique.

⁷⁸ SHSB, « Chronologie de la Société historique de Saint-Boniface » (Saint-Boniface : Société historique de Saint-Boniface), page consultée le 11 janvier 2015, <http://shsb.mb.ca/node/394>

Les activités d'exploration restent centrales au cours des premières années d'existence de la SHSB, surpassant même en importance les autres activités intellectuelles, telles les conférences et les publications. Étant donné que l'excursion de 1902 ne s'avère pas fructueuse, les membres organisent d'autres excursions pour trouver les deux dépouilles. La véritable découverte aura finalement lieu en 1908, au sud de la frontière avec les États-Unis, sous la direction de l'un des membres fondateurs, le jésuite Joseph Blain, professeur de sciences naturelles au Collège de Saint-Boniface. Les membres qui participent à l'expédition trouvent de nombreux objets et « ils mettent à nu les crânes et les squelettes des 21 hommes tués sur l'île au Massacre. Ces restes sont transportés à Saint-Boniface, où ils sont étudiés et entreposés au Collège⁷⁹. »

L'importance de ce site historique et des événements qui s'y rattachent dans l'élaboration d'un territoire historique est évidente : l'archidiocèse achète le site en 1914 au nom de la Société historique de Saint-Boniface⁸⁰. Il s'agit aussi d'un pôle omniprésent pour la SHSB qui, après la redécouverte et le décès de Langevin, semble se chercher une nouvelle vocation. Fournier et Girard expliquent :

Pendant une douzaine d'années, ces recherches centrées sur les expéditions et le réseau de forts des La Vérendrye monopolisent les activités des membres de la Société. Ils rassemblent aussi les premières collections d'objets, font transcrire des archives de France authentifiées conformes aux originaux, incluant des cartes géographiques, et publient des résultats de recherche, notamment par le biais du *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, de 1911 à 1915⁸¹.

Les auteurs ajoutent qu'après la mort de Langevin en 1915, c'est le juge Prud'homme qui lui succède à la présidence. « Puis la Société connaît un lent déclin de ses activités, notamment parce qu'elle ne renouvelle guère ses objectifs, ni ses membres vieillissants⁸². » Les deux auteurs

⁷⁹ « Presque tous les restes et reliques du fort St-Charles disparaissent dans l'incendie du Collège de 1922. Les quelques ossements récupérés du sinistre sont enfin inhumés de façon définitive dans un coffret scellé, fixé dans le monument Aulneau-La Vérendrye, dont l'inauguration a lieu le 6 juin 1976 dans le cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface. » SHSB, « La fondation », *op.cit.*

⁸⁰ « Reconnaissant l'importance du site dans l'histoire de la découverte de l'Ouest, l'archidiocèse de Saint-Boniface commence à faire des démarches pour en devenir propriétaire en 1909. Selon une formule suggérée par le juge Prud'homme, l'archevêque parvient à acquérir le site du fort pour la Société historique en 1914. Le titre, au nom de la Corporation des Oblats du Manitoba, est transféré en 1928 à la Corporation des Oblats de Duluth, au Minnesota. Aujourd'hui, le site appartient aux Chevaliers de Colomb du 4e degré de Warroad, au Minnesota, qui ont entrepris la reconstruction du fort au cours des années 1950. » *Ibid.*

⁸¹ Martin Fournier et David Girard, « La Société historique de Saint-Boniface et patrimoine franco-manitobain », *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, page consultée août 2019, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-596/>

⁸² *Ibid.*

qualifient même de « relance » le regain d'intérêt pour la Société et le renouveau d'activité à compter de 1933.

2.3.1 Publications de la Société historique de Saint-Boniface

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, la production historique dans la région de Saint-Boniface précède la fondation de la société en 1902 de sorte qu'il est parfois difficile d'identifier les publications qui lui sont formellement attribuables. Qui plus est, le tout premier « Bulletin de la SHSB » est publié en 1911, soit près d'une décennie après la fondation de la société. Il importe donc de regarder ailleurs afin de mesurer l'impact de la fondation de la SHSB sur la production et la diffusion de textes historiques dans la région. La revue diocésaine *Les cloches de Saint-Boniface*, fondée la même année que la SHSB, fait paraître de nombreux textes à saveur historique – parfois signés par un membre de la SHSB – dont un texte important qui porte sur la fondation de la société. Ce texte, intitulé « Grand Événement Historique. Découverte du Fort Saint-Charles Septembre 1732-1902 » et signé « Un membre de la SHSB⁸³ », qui porte sur l'expédition fondatrice de la Société, mise surtout sur la « découverte » des ruines. Rappelons qu'au moment de publier, les explorateurs sont convaincus d'avoir trouvé le fort Saint-Charles.

Les publications de la SHSB au cours de sa première décennie d'existence sont analysées dans les pages qui suivent. Les Cloches de Saint-Boniface (LCSB) publient cinq articles⁸⁴ qui semblent être publiés par ou en collaboration avec les membres de la Société. À cette liste s'ajoutent les Bulletins de la SHSB de même que certaines publications particulières de la Société ou de ses membres, dont les publications de Prud'homme sur La Vérendrye qui seront analysées de façon plus détaillée dans l'étude de cas proposé. Il semble, par ailleurs, y avoir un lien important entre LCSB (et l'archidiocèse) et la SHSB. Dans l'article publié⁸⁵ pour annoncer l'incorporation de la SHSB⁸⁶ en 1907, on fait appel aux « compatriotes Canadiens-Français pour leurs demander de

⁸³ « Grand Evenement Historique. », *loc. cit.*, 313-320.

⁸⁴ Quatre des cinq articles publiés dans LCSB par la SHSB sont présentés dans les paragraphes qui suivent. Le cinquième article, qui résume un texte publié par Prud'homme sur La Vérendrye, sera analysé dans la section « Étude de cas » qui suit. *LCSB* 7, 6 (1908) : 68.

⁸⁵ « La société historique de Saint-Boniface », *LCSB* 6, 24 (1907).

⁸⁶ L'incorporation est signée le 4 octobre 1907 par l'Hon. R. Rogers, secrétaire provincial et l'Hon. C.H. Campbell, procureur général, après acceptation du Lieutenant-Gouverneur, l'Hon. D. H. M. Mc Millan.

La demande a été présentée par : Mgr L.P.A Langevin, R.P. Jos. Blain s.j., professeur de sciences naturelles au CSB, Rév. Théo. Paré, assistant-procureur à l'archevêché de SB; MM Théophile Bertrand, avocat, Roger Goulet, inspecteur des écoles publiques, Joseph Lecompte, notaire, J.H.O Lambert, médecin, Gustave A. Dubuc, médecin, Louis N. Betournay, clerc de la cour du comté, Hormidas Béliveau, marchand, Jos. Bernier, avocat, Ernest Cyr, notaire Jos. Az. Sénécal, entrepreneur, J.A. Cusson, gérant Noël Bernier, avocat, tous de la ville de Saint-Boniface.

vouloir bien nous aider à maintenir et à augmenter, dans ce pays, l'influence catholique et française, en donnant, chaque année une piastre pour l'abonnement aux Cloches de St-Boniface. Ce sera la part faite à une œuvre éminemment patriotique et religieuse⁸⁷. » De plus, le contenu complet du premier « Bulletin de la SHSB⁸⁸ » qui paraît en 1911 est une réimpression d'un texte publié par Prud'homme dans LCSB dans les mois qui précèdent la parution du bulletin.

2.4 Étude de cas: Regard croisé sur le discours d'enracinement à la SHSB et la SHFA⁸⁹

Ce bref survol des publications des trois sociétés historiques nous permet de noter leur importance dans l'élaboration d'un discours portant sur le territoire historique. Si la Société historique de Montréal se dote d'un mandat plus général, il n'en demeure pas moins qu'elle produit aussi des textes qui portent plus précisément sur l'histoire de Montréal. En raison de notre intérêt pour la production historique en milieu minoritaire, l'analyse qui suit se penchera plus particulièrement sur les publications de la SHSB et la SHFA. Il importe toutefois de noter certains thèmes récurrents dans les publications des trois sociétés présentées ci-dessus. Premièrement, on retrouve l'importance de l'ancienneté, ou du fait d'avoir été les premiers européens à explorer ou habiter le territoire. Deuxièmement, on note une forte présence de références à l'Autre qui se traduit, dans le cas des deux sociétés historiques en milieu minoritaire, par l'émergence assez hâtive dans leur parcours d'un discours parallèle destiné aux anglophones. L'altérité figure ainsi largement dans le discours d'enracinement de la première heure des deux sociétés historiques et elle se manifeste de diverses façons, soit par un dialogue direct avec l'Autre par le biais de publications de langue anglaise que nous analysons, soit par une importance accrue accordée aux différences et aux distinctions entre les anglophones et les francophones dans les publications de langue française que nous analysons en parallèle aux publications de langue anglaise. Finalement, on ne peut passer sous silence l'influence du clergé qui varie de façon marquée d'une société historique à une autre et qui se manifeste par la présence de religieux à titre de membres, de conférenciers ou d'auteurs. Elle peut aussi se manifester dans les thèmes abordés et dans l'importance accordée au clergé dans l'enracinement et le discours d'enracinement de la population ciblée par les publications.

⁸⁷ « La société historique de Saint-Boniface », *op.cit.*, 293-294.

⁸⁸ Fait à noter, c'est Mgr Langevin qui finance la publication. Il sera remboursé par la SHSB lors d'une réunion en 1912. Dorge, « Documents constitutifs », *op.cit.*, 17.

⁸⁹ Une version antérieure de cette section a déjà fait l'objet d'une publication. Voir : Stéphanie St-Pierre, « Écrire pour l'Autre : les publications de langue anglaise de deux sociétés historiques en milieu minoritaire », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 29, 1 (2017) : 83-114.

Avant de passer à l'analyse croisée des publications de langue anglaise, il importe de se pencher plus longuement sur la notion d'ancienneté dans les publications des sociétés historiques. En effet, l'ancienneté, ou l'importance accordée au fait d'avoir été « les premiers », est un thème privilégié qui passe généralement par des références à la Nouvelle-France. Dans le cas de la Société historique de Montréal, cette tendance s'exprime par le choix d'éditions de textes. Dans le cas de la Société historique de Saint-Boniface, on accorde une importance marquée aux explorateurs et aux missionnaires, et dans une moins grande mesure aux colons et aux défricheurs qui sont, eux aussi, les premiers Européens à mettre les pieds dans la région. Dans le cas de la SHFA, en raison de la double (voire de la triple) allégeance, l'ancienneté passe par plus d'un point d'origine. En effet, non seulement mise-t-on sur les explorations de la Nouvelle-France, on s'intéresse aussi aux autres migrations françaises de sorte que même les huguenots y trouvent leur parti.

Au-delà du rôle que joue la Nouvelle-France dans la représentation territoriale au sein des publications des sociétés historiques, les sociétés à l'étude orientent aussi leur préoccupation historique autour d'un personnage particulier. Ce héros, généralement issu du régime français, occupe une part plus grande de publications par opposition à d'autres individus et sert directement au discours d'enracinement. Dans le cas de la Société historique franco-américaine, il s'agit de Lafayette. S'il est vrai que ce Français qui n'est pas issu de l'histoire de la Nouvelle-France, Marie Joseph Paul Yves Roche Gilbert du Motier, Marquis de Lafayette, occupe néanmoins un rôle particulier au sein de la SHFA où on dénombre quatre publications à son égard, dont deux dans les années 1920. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un personnage issu de l'histoire de la Nouvelle-France, on s'attarde principalement sur ses qualités de Français et sur ce que représente son incursion dans la trame narrative des États-Unis, soit le lien étroit entre ce pays et la France⁹⁰.

Du côté de la SHSB, le corpus de textes complets dont nous disposons est beaucoup plus imposant, nous permettant de faire une analyse plus étoffée. On observe que l'enracinement passe par l'ancienneté sur le territoire et on retrouve des liens importants avec l'histoire de la Nouvelle-France, notamment en raison de l'importance accordée aux expéditions pour retrouver le site du fort Saint-Charles qui s'échelonnent entre 1902 et 1908. Il n'est donc pas surprenant de noter que c'est à La Vérendrye que revient le statut de héros « officiel » de la société. Non seulement a-t-on

⁹⁰ La notion d'héros et d'héroïsme s'inscrit aussi de façon importante dans les préoccupations de la SHFA lors de la Première Guerre mondiale. On évoque la situation de la France et de la Belgique, notamment le courage et l'héroïsme des Français lors de ce conflit. En effet, toutes les conférences d'avril 1915 à mai 1921 portent sur certains aspects de la guerre.

justifié l'expédition des fondateurs de la société à l'île au Massacre en évoquant sa mémoire, La Vérendrye fera aussi l'objet d'une publication en 1911. Il s'agit d'une édition de texte dont le juge Prud'homme signe la préface. Quelques années plus tard, cette publication⁹¹ sera traduite en anglais afin de permettre de faire connaître la véritable importance des Français sur le territoire à tous ceux qui en doutent. La présence de La Vérendrye sur le territoire qui correspond au Manitoba constitue un élément central de la Société et sa place dans le discours d'enracinement est évidente.

En nous penchant sur les textes formateurs publiés au cours de la première décennie d'existence de la SHSH, force est de constater que tout gravite autour du fort Saint-Charles. Le premier texte produit par la SHSB est publié dans LCSB pour souligner sa fondation. Si nous nous intéressons au texte en raison de son lien avec la SHSB, il importe de noter que le texte porte presque exclusivement sur l'expédition du fort Saint-Charles, ce « grand événement historique qui ne peut manquer d'avoir un retentissement dans tout le pays⁹² ». En effet, la première mention de la fondation de la SHSB se trouve à la dernière page du texte qui s'échelonne sur sept pages. On y apprend néanmoins de nombreux détails sur la Société. Le texte précise que l'expédition « avait été préparée longtemps d'avance par l'étude comparative des mémoires et lettres de La Vérandrye [*sic*] et du P. Aulneau, par un grand nombre d'autres documents et de cartes dans lesquels il était question de ce fort et par des notes copieuses sur la tradition orale⁹³. » On y apprend, entre autres, que l'expédition a été organisée par Mgr Langevin à ses propres frais⁹⁴. « C'est donc à Sa Grandeur que reviennent l'honneur et le mérite de cette consolante découverte, et nous sommes heureux, au nom de toute la population catholique du pays et de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, de lui offrir nos sentiments de profonde gratitude⁹⁵. » On y retrouve aussi la première référence à la naissance de la société historique, née à bord d'un bateau lors de l'expédition⁹⁶.

Au-delà des références directes à la SHSB, le texte regorge de références au territoire historique dont de nombreuses notes sur les « découvertes de La Vérendrye » qui était « chargé d'ouvrir la route de l'Ouest. » Selon les directives du gouverneur, il devait fonder trois forts qui serviraient de « points d'appui avant de pousser plus loin dans l'Ouest et aussi pour s'emparer de

⁹¹ Louis-Arthur Prud'homme, « Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye : capitaine des troupes de la marine, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, découvreur du nord-ouest, 1685-1749 » (Ottawa : Société royale du Canada, 1905).

⁹² « Grand événement historique », *op.cit.*, 314.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*, 316.

⁹⁵ *Ibid.*, 317.

⁹⁶ *Ibid.*, 320.

la traite des fourrures qui prenait le chemin de la Baie d'Hudson⁹⁷. » La découverte des ruines du fort Saint-Charles est présentée comme fondamentale à la compréhension du passé : « L'Île du Massacre où leur sang fut répandu a été de nouveau identifiée et visitée, et ce chaînon de l'anneau qui relie le présent à ce passé si glorieux pour les illustres Découvreurs Français, vient d'être renoué pour ne plus se perdre⁹⁸. »

Le rapport à l'Autre et à la construction d'une identité canadienne-française est particulièrement riche dans le texte. Il se résume particulièrement bien dans la citation qui suit :

C'est avec un orgueil bien légitime que nous allons pouvoir entourer de notre vénération ces endroits fécondés par leur sang, témoins du courage héroïque [*sic*] de ces chevaliers sans peur et sans reproche, pleins de foi et de courage, qui ont été les premiers à braver les frimas du Nord-Ouest, et à fouler le sol vierge de nos prairies. Les sauvages qui habitaient ces contrées, étonnés de l'intrépidité et de la grandeur d'âme de ces hardis pionniers, ont conservé, avec une fidélité surprenante, le souvenir de leur passage et de leur séjour au milieu d'eux, et la tradition s'y est demeuré vivace jusqu'à ce jour⁹⁹.

Ces « chevaliers sans peur et sans reproche », qui évoquent sans doute le chevalier Bayard, permettent de tracer un parallèle qui se veut récurrent dans l'historiographie de l'Ouest canadien entre les Français – courageux et plein de foi – et les *Autres* (Européens). S'il est vrai que ce contraste est souvent évoqué chez les auteurs de l'Ouest présentés dans les chapitres précédents, la référence aux Premières Nations surprend – notamment puisqu'on peut y voir une référence au peuple métis de l'Ouest.

La prochaine mention formelle de la SHSB dans les pages de LCSB remonte au mois de septembre 1905 au moment de la seconde expédition à l'île au Massacre sur le lac des Bois¹⁰⁰. Le choix de publier dans la revue épiscopale indique qu'il s'agit, tout comme la publication de 1902, d'un texte ayant comme objectif de rendre compte des activités marquantes de la Société à un lectorat qui dépasse celui des membres¹⁰¹. Le compte rendu détaillé des événements nous apprend que l'expédition marque aussi le cinquantième anniversaire de naissance de Langevin célébré le 22 août. Lors de l'expédition, Mgr Langevin chante une messe après laquelle on prononce quelques

⁹⁷ *Ibid.*, 314.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ « Seconde expédition à l'île au Massacre sur le Lac des Bois, Ontario, Archidiocèse de St-Boniface, 21 au 24 août 1905 », *LCSB* IV, 15 (1905).

¹⁰¹ On rappelle dans l'introduction du texte que « [l]a SHSB fut fondée au lendemain de cet événement, afin de poursuivre cette étude si intéressante de la prise de possession de notre Continent occidental par les nobles et courageux fils de la France. » *Ibid.*, 230.

discours. Monseigneur Langevin adresse la parole aux gens présents « sur la signification de ce pèlerinage, l'importance de rattacher le passé au présent, disant combien était chère cette route des canots, sur le parcours de laquelle il a déjà élevé sept chapelles, comme autant d'appels à la prière et au dévouement¹⁰². » S'en suit une allocution en honneur de Mgr Langevin, prononcée par le juge Prud'homme, au nom de la SHSB. Cet hommage, reproduit en entier par LCSB, s'échelonne sur deux numéros¹⁰³.

Dans ce discours d'hommage, Prud'homme présente Langevin comme « l'héritier du trône épiscopal des Provencher et des Taché, chargé de continuer l'œuvre d'évangélisation qui avait été confié au Père Aulneau¹⁰⁴ ». Plus loin, l'auteur précise qu'il y a une « union intime et inséparable qui a fait le salut, la force et la gloire de la race française au Canada, entre le clergé et le peuple » qui « constitue l'arche d'alliance, le port de salut et l'élément de vitalité de notre nationalité. » Ce serait d'ailleurs un sacrilège de vouloir briser ce lien, « briser ce que Dieu et le sang de nos martyrs ont cimenté d'une manière si étroite¹⁰⁵. » Il s'adresse à Mgr Langevin, au nom de la SHSB « dont vous êtes le Président et l'âme dirigeante¹⁰⁶ », afin de présenter « l'expression de notre profonde gratitude pour les sacrifices que vous vous êtes imposés, pour perpétuer le souvenir de ceux qui moururent jadis pour l'œuvre si admirable de la propagation de la vraie foi et du développement de l'influence française au Nord-Ouest. [...] Comme le P. Aulneau, vous seriez prêt à verser avec joie votre sang, pour le développement et la conservation du catholicisme dans votre archidiocèse¹⁰⁷. »

L'allocution de Prud'homme propose de nombreuses représentations du territoire historique. Dans son introduction, Prud'homme explique :

Le sol que nous foulons à nos pieds sur cette île perdue au milieu de cet immense lac, évoque en ce moment, en notre âme des souvenirs bien touchants, en nous rappelant l'héroïque valeur et noble courage de nos pieux ancêtres [*sic*], et le dévouement intrépide des premiers missionnaires de l'ouest canadien. Cette terre, il y a 169 ans, a été rougie de leur sang, et la constante tradition des tribus aborigènes qui habitaient autrefois cette contrée, recueillie dans nos annales nationales, s'est perpétrée jusqu'à

¹⁰² *Ibid.*, 233.

¹⁰³ *LCSB* 4, 15 (1905) et *LCSB* 4, 16 (1905). À noter : Dans le numéro subséquent, on recommence l'allocution sans mettre en contexte et donner une idée de la teneur de la première moitié, même s'il s'agit de la suite du texte. On reprend uniquement le titre « seconde expédition à l'île (Suite...) ».

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ « Seconde expédition à l'île (suite) », *LCSB* 4, 16 (1905) : 242.

¹⁰⁶ Dans la conclusion du texte publié, l'auteur précise aussi que la seconde expédition, comme la première avec « comme inspirateur et chef, Monseigneur l'Archevêque ; c'est donc à Sa Grandeur que revient en premier lieu le mérite de ce qui a été fait jusqu'à présent. » *Ibid.*, 246.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 242.

nos jours pour redire la trempe de caractère et l'indomptable courage de La Vérandrye que ce drame navrant n'a pu abattre ni arrêter dans la voie de la conquête du Nord-Ouest, à la civilisation et au christianisme¹⁰⁸.

Ou encore :

En vous agenouillant sur ce sol qui jadis but le sang du premier martyr de l'Ouest et du noble fils de l'immortel découvreur de nos prairies, nous souhaitons que votre âme s'inspirant de leur courage, y recouvre de nouvelles forces et une confiance plus intense dans l'aurore du jour de victoire, de paix et de bonheur¹⁰⁹.

Ces références au territoire historique permettent aussi à l'auteur d'inscrire les événements à la trame narrative de l'histoire des Canadiens français dans son ensemble. Il précise que ce sont les Français qui ont été les premiers « découvreurs » et habitants du pays¹¹⁰ et il tisse des liens entre l'histoire de l'Ouest canadien et celle de l'ensemble du pays par l'entremise du lien qui existe entre le Père Aulneau et Marguerite d'Youville, fondatrice des Sœurs grises de la Charité¹¹¹.

Dans les remerciements prononcés par Langevin après l'allocution de Prud'homme, tout semble indiquer qu'il s'agit d'une surprise. Le texte rapporte les propos de Langevin qui profite de l'occasion pour remercier les gens présents, rattachant chaque individu ou congrégation présente à un événement historique ou des faits marquants de la présence française dans l'Ouest : St-Ignace, les Oblats, les Sœurs grises. Il souligne la présence d'un fils de Saint-Ignace (le père Blain) qui était un frère de la même congrégation religieuse que Aulneau, auquel on se réfère ici comme du « Martyr de l'île¹¹² ». Il fait aussi un lien avec Prud'homme, qu'il qualifie d'historien national de l'Ouest canadien, et M. R. Goulet, inspecteur d'école « qui par sa famille se rattache aux premiers enfants du sol, auxquels les Missionnaires doivent tant de gratitude pour les œuvres signalées rendues à l'Église et à la civilisation¹¹³ ». Lorsque le lien avec l'histoire de l'Ouest est plus ténu, Langevin ratisse plus large. De M. Lalonde, Langevin précise qu'il « nous rappelait cette chère province de Québec, qui fût le berceau du groupe français du Manitoba. M. St.Pierre qui

¹⁰⁸ LCSB 4,15, *op.cit.*, 233.

¹⁰⁹ LCSB 4, 16, *op.cit.*, 242.

¹¹⁰ « Notre cher Canada, dont nous avons été les découvreurs et les premiers habitants, trouvera ainsi dans le respect des droits et de la justice, le règne de l'ordre, de la confiance et de la concorde intime, vraie et complète entre les diverses races qui le composent. » *Ibid.*, 243.

¹¹¹ « Le chevalier J. Bte de Varennes, Sieur de la Vérendrye, qui a été si lâchement assassiné ici, avec le Père Aulneau, était un proche parent de l'illustre Mme d'Youville fondatrice des Sœurs Grises. Dans ce siècle trop tôt oublié, les saints et les héros naissent au même foyer. Leur présence en cette île, entourée des fils des premiers aborigènes, qui ont vu passer naguère ces grands apôtres et ces illustres découvreurs, offre un rapprochement touchant et une consolation de plus à votre Grandeur, en ce jour de fête. » *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*, 244.

¹¹³ *Ibid.*

représentait la presse, cette puissance qui, sagement dirigée, aide tant à répandre les idées saines et à civiliser les peuples. » Des peuples autochtones présents, l'auteur précise : « Sa Grandeur eut aussi un mot pour les petits Sauvages et les petites Sauvagesses, descendants des premiers habitants du lac¹¹⁴. » On voit, dans cet ouvrage comme dans ceux que nous analysons aux chapitres précédents, la place marginale qui est réservée aux Premières Nations.

Le contexte de production de ce texte, soit la construction d'une chapelle sur l'île, de même que la célébration de l'anniversaire de naissance de Mgr Langevin, explique en partie sa teneur plus religieuse. S'en dégage néanmoins un effort marqué de rattachement et d'enracinement à un territoire spécifique par l'évocation continuelle d'antécédents historiques jusqu'à la conclusion¹¹⁵. Lorsque le fort Saint-Charles sera réellement redécouvert lors d'une expédition menée par le père Blain, les mêmes références au territoire historique sont reprises. L'article qui résume l'expédition, publié dans LCSB en mars 1908¹¹⁶, précise l'emplacement du site. On détermine la découverte du site au lac des Bois « sur la rive sud de la baie de l'angle du Nord-Ouest, à environ deux milles à l'ouest de American Point¹¹⁷. » Tout comme la publication de 1905, le texte cherche aussi à inscrire l'événement à l'histoire Canadienne française dans son ensemble par l'entremise du tricentenaire de Québec :

C'est pour ainsi dire au lendemain des fêtes inoubliables du 3^{ème} centenaire de la fondation de Québec que l'Ouest faisait écho au concert de joies patriotiques, et de manifestations grandioses de la cité de Champlain, mettait au grand jour les corps d'un saint et vaillant missionnaire, et du fils de celui qui, le premier, a pris possession de nos immenses prairies et s'est avancé jusqu'aux premières falaises des Montagnes Rocheuses. Pendant qu'au berceau de la race Française au Canada, l'illustre Mgr Laval, et qu'on redisait les gloires impérissables de Champlain, le fondateur de Québec et de la Colonie, le sol du fort (p. 206) St-Charles s'entrouvrait sous le pic d'un parti d'explorateurs organisé par les PP. Jésuites du Collège St-Boniface, et après 172 ans d'abandon au sein de la sauvagerie, ces illustres morts sortaient de la couche funèbre afin de prêter l'oreille aux accents de ces fêtes religieuses et patriotiques que la brise de l'est, embaumée de touchants souvenirs, portée sur la vague de la chaîne de nos grands lacs, amenait jusque sur nos rives. *Et exultabunt ossa humiliata*. [...] O ! intrépide et bien aimé apôtre du Christ, et vaillants

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ « Quoiqu'il en soit, il est un fait bien consolant et sur lequel il ne saurait s'élever aucun doute sérieux, c'est que c'est sur cette île que ce drame lugubre a eu lieu; ce fait est acquis à l'histoire. Espérons qu'il nous sera donné plus tard de pouvoir trouver l'endroit précis [*sic*] ou [*sic*] reposent les restes des 19 corps décapités des vaillants compagnons de LaVérendrye et du P Aulneau. » *Ibid.*, 246.

¹¹⁶ « Découverte historique : Le fort St-Charles retrouvé; Les restes du Père Aulneau, du fils aîné de Lavérendrye, et les crânes de leurs 19 compagnons exhumés et transportés à St-Boniface; Les efforts de Mgr Langevin, secondé par les RR. PP. Jésuites, couronnés de succès », *LCSB* 7, 18 (1908) : 205.

¹¹⁷ *Ibid.*

Découvreurs que la foi et l'amour de la patrie emportaient vers nos plages peuplées de cruels et sanguinaires tribus sauvages, l'heure fixée par Dieu pour votre exaltation a sonné. Sortez de vos tombeaux, et recueillis par des mains fraternelles et pieuses, venez reposer à l'ombre de la croix qui se dresse sur les bords de la Rivière Rouge, au sommet de la nouvelle cathédrale de la cité de St-Boniface, foyer du catholicisme et capitale de la race Française de l'Ouest¹¹⁸.

Ces quelques publications portant sur le fort Saint-Charles, le Père Aulneau et La Vérendrye inaugurent une décennie de textes portant presque exclusivement sur cette thématique. Mise à part le document portant sur l'incorporation de la SHSB et quelques articles qui résument ses réunions¹¹⁹, les textes qui paraissent dans LCSB entre 1908 et 1911 portent directement ou indirectement sur le fort Saint-Charles. En 1909, LCSB publie un article¹²⁰ signé « Testis de la SHSB » (testis étant le mot latin pour « témoin ») qui résume l'état des recherches depuis la découverte du fort Saint-Charles l'année précédente et les pourparlers pour en faire un site historique. On y précise : « Le seul monument, digne des héros du fort Saint-Charles, est une chapelle où l'on pourra de nouveau, après une interruption de 175 ans cette année, célébrer le Saint-Sacrifice de la messe¹²¹. » En octobre 1911, on annonce la publication d'un fascicule – soit le premier Bulletin de la SHSB – qui porte sur la découverte du fort Saint-Charles¹²². Par la suite, la SHSB publiera aussi une édition de texte portant sur La Vérendrye de même qu'un ouvrage en anglais sur cet illustre personnage, signé par le juge Prud'homme, qui figure dans les analyses ci-dessous.

En effet, un élément particulièrement intéressant des publications de la SHSB et de la SHFA est l'existence de textes de langue anglaise¹²³. Deux parutions sont analysées : l'article d'encyclopédie intitulé « French Catholics in the United States » rédigé par les membres fondateurs de la SHFA¹²⁴, et une traduction de la biographie de La Vérendrye du juge Prud'homme. La version de langue française est publiée par la *Société royale du Canada* par Prud'homme en 1905. Il s'agit de la seule publication d'envergure de langue anglaise publiée par la SHSB. Un autre texte de

¹¹⁸ *Ibid.*, 205-206.

¹¹⁹ « Ding! Dang! Dong! » *LCSB* 8, 12 (1909) : 160 ; *LCSB* 10, 4 (1911).

¹²⁰ Testis de la Société historique de Saint-Boniface, *LCSB* 8, 21 (1909) : 273.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *LCSB* 10, 20 (1911) : 249.

¹²³ Voir aussi : Stéphanie St-Pierre, « Écrire pour l'*Autre*, op. cit.

¹²⁴ À noter que ce texte n'est pas répertorié dans l'ouvrage souvenir.

langue anglaise sera publié par la société en 1913 afin de solliciter des dons pour l'érection d'un monument¹²⁵ en l'honneur de La Vérendrye¹²⁶.

Si la langue anglaise ne figure pas de façon dominante comme langue d'usage dans la production historique de la SHFA, il n'en demeure pas moins que l'on s'intéresse aux questions linguistiques. La langue figure par ailleurs de façon importante lorsque l'on mise sur l'américanité ou la citoyenneté américaine des Franco-Américains. Dans le texte à l'étude, intitulé *French Catholics in the United States*, les auteurs précisent :

The question of language stood in the way from the very beginning. The French Canadians, though willing to become staunch Americans, did not know the English language, and even when they had learned it, they still preserved a strong attachment for their mother tongue. [...] Even to-day this problem is not adequately solved. It was feared at the beginning, as it is feared now in some quarters, that to grant to the French Canadian immigrants priests of their own tongue and nationality would encourage them to form a sort of state within the state, thereby causing great harm to the nation as a whole. Time has shown the fallacy of that argument. The patriotism of the French American element is undisputed. They possess the sterling civic qualities desirable and necessary to promote the best interests of the republic. As a matter of fact, the French Canadian immigration has created no new state in the state; and the French Americans have willingly learned the English language while remaining as closely attached as ever to their mother tongue, in which they see the best safeguard of their faith¹²⁷.

Les références au patriotisme et aux intérêts voués des Franco-Américains pour la République sont des thèmes récurrents dans le texte. Si l'objectif principal des auteurs est de présenter les catholiques de langue française aux États-Unis – il s'agit d'un article dans *The Catholic Encyclopedia*, après tout – on constate, dès les premières lignes, que l'objectif sous-jacent est plus complexe. Les auteurs cherchent premièrement à démontrer la présence des Franco-Américains, leur importance et leur ancienneté sur le territoire. Parsemé de statistiques de nature démographique, le texte note non seulement la place que les Franco-Américains occupent par leur nombre et l'importance de leur culture, de leur religion et de leur langue, mais aussi leur intégration. Ainsi, on insiste sur le fait que ce sont les immigrants canadiens-français permanents qui sont les plus nombreux en comparaison aux immigrants Canadiens français de passage. « It is these

¹²⁵ Le projet d'ériger un monument en l'honneur de La Vérendrye occupe une place importante à la SHSB depuis 1912. Ce n'est qu'en 1938 que le monument verra le jour.

¹²⁶ Louis-Arthur Prud'homme et Denys Lamy, *A monument to LaVérendrye The Discoverer of the West* (Saint-Boniface: La Société historique de Saint-Boniface, 1913), 19 p.

¹²⁷ Favreau, *et al.*, *op.cit.*, 272. Nous soulignons.

permanent Franco-American immigrants who have organized parishes and parochial schools, erected churches and convents, and now constitute the laboring power *par excellence* in all the industries of New England¹²⁸. »

Incontournables, donc, par leur nombre et leur présence continue, les Franco-Américains sont surtout décrits pour leur rôle et leurs nombreuses contributions à la société américaine. Les auteurs reviennent d'ailleurs à plus d'une reprise sur leur rôle économique. Après avoir énuméré leurs multiples contributions dans le monde religieux, les auteurs ajoutent :

Besides their religious work, vast and praiseworthy as it is, the French Canadian immigrants have also displayed industry and activity in other walks of life, and in their closer relations with their fellow-citizens they have shown qualities and traits found only in the best of citizens¹²⁹.

Ou encore, les auteurs précisent que selon des spécialistes de l'économie, les Franco-Américains constituent « as labourers and artisans, the most solid pillar of industry in New England¹³⁰ ».

Les actions et les contributions des Franco-Américains passent souvent par leur histoire qui, selon les auteurs, est très peu connue de la population américaine. Les auteurs retracent donc les actions dans le temps en utilisant, comme points de référence, les moments clés de l'histoire américaine. On tient donc compte du public cible états-unien, de sorte que les actions du groupe franco-américain sont davantage enracinées dans la trame narrative de l'histoire américaine que de celle du Canada, témoignant ainsi de leur américanité. L'un des passages les plus marquants à cet effet porte sur le rôle des descendants français dans l'armée de Washington dans lequel on peut lire : « The immigration of French Canadians to the United States began before the War of American Independence (1775-1783). French Canadians had then already immigrated to New England, and we find them in large numbers in the armies of Washington¹³¹. » On ajoute que ces derniers, pour leur rôle dans la guerre d'Indépendance, sont passibles d'une charge de trahison au Canada et que le Congrès américain, en guise de reconnaissance, leur donne des terres sur les rives du lac Champlain où l'on retrouve encore certains de leurs descendants. En dépit de cela, et « [n]ot withstanding the fact that they had at that time but few organized parishes, the French Canadians

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Ibid.* Il est important de noter que cette information est fautive.

were here in sufficient numbers during the war to furnish 40,000 soldiers to the Union¹³². » Leurs contributions à la vie civile et militaire américaine sont donc importantes.

Si la trame narrative à laquelle on adhère dans le texte est l'histoire états-unienne, c'est en raison du public cible anglo-américain. On retrouve néanmoins certaines références à l'histoire canadienne-française qui surviennent plus tard dans le texte. Les seuls événements historiques canadiens qui sont abordés directement par les auteurs semblent avoir comme objectif d'illustrer l'appartenance à part entière des Franco-Américains à l'histoire des États-Unis. À titre d'exemple, lorsqu'on parle du mouvement de migration des Canadiens français vers les États-Unis.

This migration was called at the time "the desertion of the Fatherland". But those who spoke thus were forgetful of the historical fact, that the French of America have from the very beginning felt perfectly at home in the whole northern part of the continent, on the soil of which their missionaries, their coureurs des bois, explorers, and warriors have left their footprints broadcast. In spite of all opposing efforts, hundreds of thousands of French Canadians, most of them farmers, between 1870 and 1890, left their rural occupation to adopt the more arduous life of the New England factories and the various industries of the Western States¹³³.

Dans cette citation, qui évoque de façon très directe l'histoire des descendants français en Amérique du Nord, la référence au territoire historique est on ne peut plus claire. Qui plus est, le territoire d'origine des Canadiens français ne se limite pas au territoire actuel du Canada. Le vocable « French of America » semble aussi judicieusement choisi, tout comme les références aux missionnaires (dans une encyclopédie catholique), aux coureurs de bois (archétype de la Nouvelle-France), aux explorateurs et aux guerriers, faisant ainsi écho aux quelques références quant au rôle des Canadiens français dans les efforts de guerre de leur terre d'accueil.

Dans la conclusion¹³⁴, les auteurs nous permettent de mieux saisir le discours d'enracinement en se penchant sur la notion même d'immigration. On y évoque d'ailleurs l'idée d'Américains de

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.* Nous soulignons.

¹³⁴ Voici la conclusion complète:

To sum up, the record of the French Americans in their new country has been such that prominent men of native origin, writers and politicians of note, have sung their praise on more than one occasion. In this respect, one will readily remember the homage paid them upon different occasions by the late Senator Hoar, of Massachusetts, as well as the marks of high esteem shown them by governors and members of Congress. As recently as 20 March, 1908, Senator Henry Cabot Lodge, of Massachusetts, speaking on "Immigration" before the Boston City Club, made the following statement: "Later than any of these (movements of immigration) was the immigration of French Canadians, but which has assumed large proportions, and has become a strong and most valuable element of our population. But the French of Canada scarcely come within the subject we are considering, because they are hardly to be classed as immigrants in the accepted sense. They represent one of the oldest settlements on this continent. They have been, in the broad sense,

« native origin », un statut réservé aux Anglo-Américains que l'on revendique pour soi tout au long du texte par l'entremise du discours d'enracinement et de la démonstration historique qui en découle. Le concept même de migration est remis en cause. S'appuyant sur le discours du sénateur Henry Cabot Lodge du Massachusetts, prononcé en 1908, les auteurs proposent que :

[French Canadians] are hardly to be classed as immigrants in the accepted sense. They represent one of the oldest settlements on this continent. They have been, in the broad sense, Americans for generations, and their coming to the United States, is merely a movement of Americans across an imaginary line, from one part of America to another¹³⁵.

L'image est forte : les Canadiens français sont des Américains avant même de traverser la frontière « imaginaire » des États-Unis.

Le discours d'enracinement qui est véhiculé dans ce texte de la SHFA est résolument tourné vers les États-Unis tout en témoignant de l'attachement à la nationalité canadienne-française qui est cependant décrite en des termes plus « ethniques » que civiques. Les Franco-Américains ne sont néanmoins pas présentés comme des immigrants. En effet, ils figurent comme peuple cofondateur des États-Unis, un élément qui distingue le discours d'enracinement des Franco-Américains de celui des Canadiens français habitant le Canada. Ce statut de peuple fondateur se rattache à un certain prestige du groupe vis-à-vis des autres groupes immigrants. Les avantages qui s'y rattachent ne sont cependant pas explicités au-delà des enjeux liés au respect des institutions (écoles, associations, journaux, paroisses...). Au-delà de cette distinction, on mise surtout sur certains traits distinctifs des Canadiens français, notamment la catholicité, et ce, conformément aux publications d'autres sociétés historiques à l'étude.

Du côté de la SHSB, la publication de langue anglaise est une traduction d'un texte ayant été publié par Prud'homme quelques années auparavant dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*. Une comparaison de l'introduction, de la préface, ainsi que la première section du texte qui sert d'introduction générale permettent de déceler des différences importantes qui sont attribuables à la langue de production et au public cible. Dès le début de l'introduction, on peut lire :

Americans for generations, and their coming to the United States, is merely a movement of Americans across an imaginary line, from one part of America to another." In truth, the sentiment of hostility and suspicion, which rebuked the French Americans at their arrival in the republic, has subsided before their splendid conduct and magnificent spirit, and is replaced to-day by that tribute of respect which mankind acknowledges as due, and never fails to grant, to men of talent, industry, generosity, and patriotism." *Ibid.*, 278.

¹³⁵ *Ibid.*

Western Canada owes a deep debt of gratitude to two great men, whose achievements will endear them forever to future generations. La Vérendrye, the discoverer and Selkirk, the father of the first colony of the West, by their unflinching perseverance and noble qualities of heart and mind, have opened up the Wild West to Christian civilization¹³⁶.

Si Prud'homme évoque l'importance de reconnaître le rôle de La Vérendrye dans d'autres publications, cette référence à Selkirk est entièrement absente de la version française du texte¹³⁷.

Prud'homme poursuit en précisant ses objectifs :

I have tried in this work, to outline the chief characteristics of the Discoverer and pay to his memory the tribute of admiration which it so justly deserves. Due justice has already been done by historians to the noble Lord who followed the Discoverer and revealed to the world the immense resources of our fertile land¹³⁸.

S'ensuit un bref hommage à Selkirk qui permet de situer les deux personnages dans la chronologie et la trame narrative de l'Ouest, de sorte que Selkirk succède à La Vérendrye en termes de présence sur le territoire historique. Il s'agit d'une référence directe à la place du « premier venu », qui est centrale au discours d'enracinement dans les prairies canadiennes. Dans les lignes qui suivent le bref hommage à Selkirk, Prud'homme écrit :

He richly deserves to be considered as a great benefactor of our country and his name should forever be associated with that of La Vérendrye in our gratitude. True it is, that the French Canadians have a special claim on La Vérendrye and the English Canadians on Selkirk, but these two great men, cannot be held within the compass of only one nationality. They are the glory of the West, and the fathers of that part of Canada¹³⁹.

Cette référence aux deux hommes n'est pas sans rappeler la thèse des deux peuples fondateurs de Henri Bourassa. Il poursuit cette lancée, qui place les deux hommes sur un pied d'égalité, en exhortant tous les Canadiens à se familiariser avec les deux personnages :

All Canadians should learn their name, study their life and try to imitate their spirit of sacrifice for the love of their country. We should therefore all join in crowning their glorious brows with wreath of Laurels so dearly gained by their patriotism. Their careers are worthy of envy and emulation. They were nation builders by their indomitable spirit and dogged pertinacity¹⁴⁰.

¹³⁶ Prud'homme, *Pierre Gaultier de Varennes sieur de la Vérendrye, captain of marines, chevalier of the military order of St.Louis, discoverer of the North-West, 1685-1749* (Saint-Boniface : Historical Society of Saint-Boniface, 1916), i

¹³⁷ *Id.*, « Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye : capitaine », *op.cit.*

¹³⁸ *Id.*, *Pierre Gaultier de Varennes sieur de la Vérendrye, captain of marines, op.cit.*, i. Je souligne.

¹³⁹ *Ibid.*, iii.

¹⁴⁰ *Ibid.*, ii.

Prud'homme enchaîne:

We will find in it, precious lessons for the races who have followed the footsteps of La Vérendrye and inspiring examples for all inhabitants of the West. It is only by mutual respect for the laws of justice and true kindness for each other, that we may expect to lay the lasting foundations of a nation great, strong, prosperous and content and to cement its component parts in brotherly love and harmony by indissoluble ties, under the British flag¹⁴¹.

Lorsqu'on se penche sur l'introduction dans le corps du texte, on constate rapidement les éléments clés sur lesquels Prud'homme souhaite attirer l'attention de ses lecteurs. Dès les premières lignes, il évoque un autre personnage connu – Jacques Cartier – avant d'énumérer les nombreuses contributions et qualités de La Vérendrye :

This great discoverer was the Jacques Cartier of the North-West. He was the first white man to dip paddle in the waters of the Red or Assiniboine rivers, and the first whose voice singing the merry Canadian ditties was echoed through the solitudes of these unexplored lands. He brought to the tribes whom he visited, the sweet language of France, the light of the Faith ever advancing on his far reaching expeditions in company with Jesuit missionaries who sewed in this virgin soil the first seeds of the Gospel¹⁴².

Le statut de « premier venu » de La Vérendrye sur le territoire est omniprésent dans la citation ci-dessus. De plus, lorsqu'il énumère les qualités du personnage, il insiste sur le fait qu'il s'agit de caractéristiques qui lui permettent de se distinguer des autres explorateurs, des caractéristiques qui « raises him above the other discoverers of his time¹⁴³ » tels son courage à toute épreuve, sa foi et son caractère pieux, sa capacité de raisonnement, sa sagesse et ses capacités stratégiques. Il est intéressant de noter que, pour Prud'homme, le rôle de La Vérendrye dépasse largement celui de commerçant, ses véritables ambitions n'étant pas que pécuniaires :

La Vérendrye proposed to plant in the virgin soil of our prairies the seed of lasting institutions; accordingly he took care to establish them on a strong foundation and brought with him missionaries who at the dawn of the discovery of the west would establish the faith. We must not forget this grand purpose of La Vérendrye, a purpose so full of a weighty lesson. Human passions may later adulterate this first seed and prevent for a time its full development, but the divine principle which is its source and the reason of its fecundity will henceforth ensure its duration and abundant fruition.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*, 5.

¹⁴³ *Ibid.*, 6.

Great minds appreciate the importance of laying the foundation of a colony in this way. Western Canada at the time of its discovery had in its heart the teachings of the true Gospel. Catholicism imprinted on its forehead the seal of that moral grandeur which makes its present strength and its future hope¹⁴⁴.

Ainsi, Prud'homme établit un lien direct entre La Vérendrye comme personnage clé du passé Canadien français dans l'Ouest, et comme symbole de rigueur, de force et d'espoir pour le présent et l'avenir. Ce passage permet de situer encore plus clairement le sens que l'on cherche à donner à cette histoire et à l'enracinement de la population Canadienne française sur le territoire historique qu'on évoque. Les personnages marquants du passé servent à ancrer la population actuelle dans le territoire par une référence au lien qui les unit. On mise ainsi sur le passé pour mieux expliciter les valeurs actuelles qui s'y rattachent (en l'occurrence, les valeurs religieuses), le projet qui en émane et le gage d'avenir. Il évoque aussi l'absence des Autochtones dans ce pays « vierge ».

Il est intéressant de noter que sans aller jusqu'à publier des textes en anglais, la SHM tient des propos semblables à ceux qui s'observent dans les publications à l'étude pour la SHSB et la SHFA en matière d'altérité. Le texte de la traduction *Le voyage de Kalm en Amérique* mérite une attention particulière pour les fins de notre étude. Dans la préface, l'auteur commente la version anglaise de Forster et les commentaires qu'il fait par rapport aux observations de Kalm, surtout en ce qui a trait aux comparaisons entre la Nouvelle-France et les colonies anglaises. Dans un passage de la préface, on souligne certaines omissions du texte anglais et certains préjugés religieux de Kalm :

Kalm montrait-il beaucoup de préférence pour les Français lorsqu'il terminait sa relation en disant que la religion chez les Canadiens était toute de pratiques extérieures et que la Ste. Vierge [*sic*] y recevait plus d'hommage que Dieu même ? Il est singulier que le passage où il s'exprime ainsi soit précisément celui dont nous avons signalé l'omission dans la version anglaise. Nous croyons, au contraire, que Kalm, bien qu'il se laisse influencer quelquefois par ses préjugés religieux, surtout quand il parle du clergé catholique, des moines et des religieuses, - est ordinairement un témoin impartial et un narrateur fidèle.¹⁴⁵

¹⁴⁴ *Ibid.*, 10-11.

¹⁴⁵ Société historique de Montréal, « Voyage dans l'Amérique du Nord par Pierre Kalm, naturaliste suédois : analyse », *Mémoires de la SHM, septième livraison, op. cit.*, v.

L'auteur poursuit : « Ainsi, quand il dit que les gens de distinction en Canada avaient plus de goût en général pour l'Histoire Naturelle et les sciences que ceux des colonies anglaises, il a dit ce qu'il croyait honnêtement et sincèrement, et de plus il a dit vrai. En effet, il ne parle que des gens de distinction, des hauts fonctionnaires probablement, qui étaient pour la plupart des gentilhommes nés en France, et qui en avaient apporté l'amour des lettres, si vif alors chez la noblesse de ce pays. D'ailleurs, qui ne comprend de suite que Kalm faisait allusion surtout au comte de la Galissonnière, dont la science l'avait tellement émerveillé, « qu'il crut voir en lui un autre Linné ».

Ainsi, l'édition de texte demeure aussi empreinte de références identitaires, en l'occurrence à des références relatives au clergé et autres « gens de distinction ». Plus loin dans la préface, on évoque la description des « Françaises du Canada » qui sont, selon Kalm « jolies, bien élevées, vertueuses, un peu moqueuses peut-être, et portées au badinage, mais en toute innocence de cœur et de plus, qu'elles sont meilleures ménagères que leurs voisines des plantations anglaises ». L'auteur ajoute :

[N]ous n'avons pas de peine à croire qu'il a tracé un portrait fidèle de la Canadienne d'alors, puisque nous en retrouvons tous les traits dans son arrière petite fille d'aujourd'hui. Mais pourquoi Forster [le traducteur], qui n'est pas anglais, se sent-il le besoin de protester contre l'assertion que la française est meilleure ménagère que l'Anglaise ? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est d'une susceptibilité à rendre des points au plus chatouilleux des Anglo-Saxons¹⁴⁶.

Le rapport à l'Autre exprimé dans les publications de la SHSB et de la SHFA trouve donc écho dans cette publication de la SHM.

2.5 Bref retour sur les activités de la SHFA

Avant de commencer l'analyse des sociétés historiques fondées dans les années 1930, un retour s'impose. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, la SHSB et la SHFA poursuivent leurs activités au cours de cette période et on observe, du côté de la SHFA, une augmentation fulgurante des activités de recherche et de la production. Cette société publie un important recueil de textes qui permet de faire connaître ou redécouvrir les textes des conférences prononcées depuis 1899. De plus, les textes de présentation du volume évoquent le rôle et la place que la société souhaite occuper dans le paysage historiographique. Les hommages du président de l'époque, J.-Ubalde Paquin, M.D., s'adressent à la Société, ses fondateurs « et à ses conférenciers qui par leurs travaux érudits ont fait ressortir "le fait français en Amérique" à ses officiers, ses membres et au public de culture française qui l'ont soutenue dans la poursuite du but qu'elle s'est tracé¹⁴⁷. » Cette notion de « culture française », utilisée comme quasi-synonyme de culture canadienne-française, rappelle l'ambiguïté qui caractérise la relation de la SHFA au Canada et à la France. La préface de

¹⁴⁶ *Ibid.*, vi.

¹⁴⁷ SHFA, *Quarante ans*, *op.cit.*

l'ouvrage *Les Quarantes ans de la Société historique franco-américaine* indique d'ailleurs bien le ton et la place que l'on accorde au territoire historique au sein de la SHFA :

Fondée il y a maintenant plus de quarante ans par des hommes d'action qui étaient en même temps des hommes de réflexion, elle a eu avant tout pour objet de raviver le souvenir de la terre ancestrale, de rappeler à ces citoyens de la libre Amérique qui aiment à s'appeler des Franco-Américains qu'ils n'ont pas à rougir de leurs origines, qu'ils ne sont pas des nouveaux venus dans un pays que leurs ancêtres ont contribué à explorer, à défricher, à fonder et dans lequel ils sont définitivement fixés¹⁴⁸.

Notons, entre autres, l'évocation d'un sentiment de honte, de même que la place accordée au statut de « premiers » et d'explorateurs. Autre fait à noter, on ne précise pas ce qu'est la terre ancestrale : est-ce qu'il s'agit du Canada, et plus précisément du Québec, ou s'agit-il de la France ? L'utilisation du terme « ancêtres » est révélatrice puisqu'elle sert à décrire les explorateurs et les défricheurs. Tout comme nous l'avons observé chez Magnan, il s'agit d'une indication du rapport que les Franco-Américains entretiennent avec leurs origines françaises. Ces derniers distinguent moins que les Canadiens français établis au Canada l'origine française de l'origine canadienne. Pour le Franco-Américain, l'origine canadienne n'est, en quelque sorte, qu'un passage dans leur grand parcours de la France vers les États-Unis¹⁴⁹. De plus, on ne peut ignorer qu'en dépit de la fierté des origines, on insiste sur la permanence, sur le fait de s'être « définitivement fixé »¹⁵⁰.

Toujours du côté de la SHFA, c'est aussi en 1939 que l'on publie un bulletin spécial intitulé « Catéchisme d'histoire franco-américaine » que signe Josaphat Benoît. Tiré à plus de 10 000 exemplaires, cet ouvrage concis d'une cinquantaine de pages se veut un manuel scolaire ou un « livre de chevet » pour les Franco-Américains. On cherche à attirer les familles et les institutions en offrant un prix par unité de même que pour 100 ou 1000 exemplaires¹⁵¹. La stratégie semble

¹⁴⁸ *Ibid.*, 11.

¹⁴⁹ Lionel Groulx explorera par ailleurs ce thème, notamment dans une conférence intitulée *L'amitié française d'Amérique* (Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1922), 31. Voir D.-C. Bélanger, « L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine », *Francophonies d'Amérique*, 13, (2002) : 91–105.

¹⁵⁰ L'allégeance des Franco-Américains occupe, par ailleurs, une place importante dans la préface signée Gilbert Chinard, indice d'une préoccupation d'époque provoquée par la seconde guerre mondiale. Chinard, qui est un intellectuel franco-américain et professeur de français à Princeton University, utilise par ailleurs le « vous » et non le « nous » lorsqu'il s'adresse aux Franco-Américains.

¹⁵¹ « La dernière page du livre sert de publicité dans laquelle on peut lire « Un livre de chevet. Que chaque famille, que chacun ait son « Catéchisme d'Histoire Franco-Américaine ». Répandez ce petit manuel de notre histoire dans les foyers, les écoles, les sociétés, les salles de lecture et les bibliothèques. Donnez votre commande au bureau du journal de langue française de votre localité, ou adressez-vous directement au trésorier de la Société Historique Franco-Américaine, Monsieur le juge Arthur. -L. Eno, 45, rue Merrimack, Lowell, Massachussets. Prix : - 15 sous l'unité, 100 pour \$12, 1000 pour \$100. », Josaphat Benoît, *Catéchisme de l'Histoire Franco-Américaine* (Manchester : Atelier Typographique l'Avenir National, 1939), 58.

porter fruit puisqu'en dépit de son impressionnant tirage, l'ouvrage sera épuisé en quelques mois¹⁵². Énumérant tous les « premiers » qui relèvent de la France (et non de l'Angleterre – il va de soi), cette publication cherche à enraciner les Franco-Américains dans toutes les sphères de la vie aux États-Unis : sociale, politique et culturelle.

Composée de 300 questions et réponses sur le fait français en Amérique, cette publication adopte un vocabulaire simple pour présenter les hauts faits de l'histoire des Franco-Américains. Les questions et leurs réponses courtes – quelques phrases à peine – sont réparties en douze « Leçons » regroupant chacune vingt-cinq questions. Le choix de « Leçons » et l'ordre de présentation sont révélateurs du désir d'inscrire l'histoire des Franco-Américains dans la trame narrative de l'histoire des États-Unis. La première leçon, « Aux origines », lance le bal avec comme première question : « Quelle fut la marraine de l'Amérique » et sa réponse « La France [...] C'est dans une cosmographie publiée en l'an 1507, à Saint-Dié, en Lorraine, que le Nouveau Monde fut appelé pour la première fois l'Amérique, en honneur de l'explorateur italien Americus Vesputius¹⁵³. » Cette leçon est suivie immédiatement par « Le baptême de l'Amérique par la France est-il reconnu par les États-Unis » avec comme réponse : « Oui. En l'an 1921, la Légion Américaine érigeait une tablette commémorative à l'endroit de Saint-Dié où fut publié la cosmographie de 1507. On y lit l'inscription suivante : "Cette maison symbolise les fonts baptismaux de l'Amérique"¹⁵⁴. » On poursuit ensuite avec une question qui porte sur le premier pavillon à flotter sur les rivages des futurs États-Unis (celui de la France), de la visite de Verrazano, de la première tentative de colonisation (celle des Huguenots¹⁵⁵, groupe qui fait l'objet de six questions dans la leçon), du rôle de Champlain comme premier Européen à visiter les côtes de la Nouvelle-Angleterre (personnage pour lequel on retrouve sept questions), suivi de deux questions portant sur les origines de New York et de quatre questions portant sur le rôle des missionnaires. On termine avec deux questions portant sur l'importance des toponymes français aux États-Unis.

Cette première « Leçon » indique clairement le rôle que l'on attribue à l'ancienneté (notamment par la place importante que l'on accorde aux Huguenots) et à l'importance d'insérer l'histoire des Franco-Américains à la trame narrative de l'histoire états-unienne, que ce soit par l'entremise de références à l'histoire de la France ou du Canada. Les leçons suivantes portent sur

¹⁵² SHFA, *Quarante ans, op.cit.*, 29.

¹⁵³ Benoît, *Catéchisme, op.cit.*, 5.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, 6. Les questions 5 à 9 portent sur les Huguenots.

une variété de thèmes : La colonisation¹⁵⁶, L'Indépendance¹⁵⁷, Les Français et l'organisation des États-Unis¹⁵⁸, Les coureurs de bois (1608-1701), Au cœur des États-Unis (1702 à nos jours)¹⁵⁹, Les Franco-Américains de l'Ouest, Évêques franco-américains (1800 à nos jours), Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, Notre foi, Notre langue, Notre histoire.

3. Conclusion

Les publications de la première heure des trois sociétés historiques à l'étude permettent de situer le discours d'enracinement et la représentation régionale du territoire historique. Les textes publiés, de même que le discours entourant la fondation des sociétés de langue française, soulignent aussi la rivalité française-anglaise qui alimente le débat autour du statut de « premiers venus », les Premières Nations étant complètement absentes du discours. Notre analyse de la représentation du territoire historique pour l'*Autre* (anglophone) dans les publications des sociétés historiques en milieu minoritaire nous rappelle aussi que *l'acte fondateur* joue un rôle clé dans l'élaboration d'un territoire historique au moment de l'émergence d'une conscience historique dans une région. Dans le cas de la SHFA et de la SHSB, ce sont des membres fondateurs qui signent les deux textes anglais. Si certains grands traits du discours d'enracinement présent dans les publications de langue française demeurent, force est de constater que le discours d'enracinement est quelque peu modifié dans les deux publications de langue anglaise. Dans les deux cas, le sujet qui est abordé n'est pas étranger à la société historique et on en retrouve des traces ailleurs, notamment dans le mandat de la société ou dans les publications de langue française. Du côté de la SHSB, il s'agit d'examiner la place prépondérante de La Vérendrye et de son rôle comme « premier venu » sur le territoire. Du côté de la SHFA, il s'agit d'examiner l'allégeance des Franco-Américains à leur terre d'accueil,

¹⁵⁶ La première question : Quelle proportion de l'Amérique du Nord fut découverte, explorée, colonisée, évangélisée d'abord par des Français ou des descendants de Français ? » avec comme réponse – « les deux tiers. » *Ibid.*, 10.

¹⁵⁷ La première question : « À qui la république des États-Unis doit-elle surtout la vie ? » Et la réponse : « À la France. Sans l'appui moral, l'argent et les troupes de France, les treize colonies n'auraient pu conquérir leur indépendance, de 1776 à 1782. » *Ibid.*, 15.

¹⁵⁸ La première question : « Est-il vrai que la Constitution des États-Unis ait été inspirée en partie par un livre français ? » Et la réponse : « Oui. Thomas Jefferson, ors d'un voyage à Paris, rapporta de France « L'Esprit des lois » de Montesquieu. Il en soumit les principes fondamentaux aux délégués du Congrès général de 1789 en disant : « Let us model our constitution upon these principles – Modelons donc sur ces principes notre constitution. » *Ibid.* p. 20. La deuxième question : « D'où vient en partie la liberté religieuse dont jouissent les catholiques des États-Unis ? » Et la réponse : « La France, par son alliance avec l'Union américaine dès ses origines, détruisit la plupart des préventions religieuses du protestantisme américain contre le catholicisme. » *Ibid.*, 20.

¹⁵⁹ On y énumère des fondateurs et explorateurs Français et leurs exploits un peu partout sur le vaste territoire des États-Unis. François-Marie Vincennes, le sieur de Bienville, la Vérendrye, les fondateurs de Saint-Louis, etc. *Ibid.*, 29.

les États-Unis. D'un côté comme de l'autre, l'élément central du discours véhiculé par la société demeure. Les nuances sont néanmoins présentes et témoignent d'une certaine fluidité dans le discours d'enracinement. Tel un continuum, la référence se situe quelque part entre le pôle régional (l'Ouest/les États-Unis) et le pôle national et canadien-français. Un point marquant et percutant de cette analyse est attribuable à la composante comparative. Le discours d'enracinement intègre donc d'autres événements et d'autres éléments clés qui comparent le groupe d'appartenance et l'Autre. Les références à Selkirk dans le texte de Prud'homme, de même que les multiples références à l'histoire américaine dans le texte de la SHFA en sont des exemples marquants. Du côté de la SHFA, on mise beaucoup sur les actions des Canadiens français en terre d'accueil après leur immigration. On accorde, par ailleurs, une place importante à leurs actions militaires et au rôle qu'ils jouent dans des événements qui marquent non pas la trame narrative historique du Canada français, mais bien celle des États-Unis. Les sociétés historiques servent de témoin intéressant de la représentation de l'histoire par une certaine tranche de l'élite. En analysant la production historique produite pour l'Autre, on constate certains points de divergence par rapport au discours mis au point dans les textes qui s'adressent au groupe d'appartenance. Cette analyse permet de mieux appréhender le rôle de l'histoire et de la représentation historique dans l'élaboration de discours sur le passé et sur l'identité, celle que l'on conçoit pour soi et celle que l'on souhaite projeter.

3. PARTIE 2 : Les Sociétés historiques de la deuxième vague

Au cours des années 1920 et 1930, l'histoire régionale figure de façon importante dans la production historique du Canada français¹⁶⁰. C'est à ce mouvement régionaliste, présenté dans l'introduction de cette partie de la thèse, que l'on peut inscrire une deuxième vague de fondation de sociétés historiques. Ce mouvement d'historiographie régionaliste, tel qu'exploré par Fernand Harvey et René Verrette, accorde une place particulière à la nation au sein de la représentation de la région¹⁶¹. Si les sociétés historiques de la première vague évoluent de façon plus autonome les unes des autres, les sociétés historiques de la deuxième vague semblent plus intimement liées à ce mouvement de production historiographique, soit un mouvement nationaliste canadien-français fortement lié à la production historique au Québec (surtout) est ailleurs au Canada français. S'il est

¹⁶⁰ C. Roy, *Manuel d'histoire, op.cit.*, 137-140.

¹⁶¹ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *op.cit.*, 53-102.

vrai que les sociétés historiques de la première vague s'intéressent elles aussi à la région et qu'elles œuvrent au sein d'un cadre national, le travail de ces dernières se fait davantage en vase clos. Les Sociétés historiques de la deuxième vague, quant à elles, entretiennent davantage de liens au moment de leur fondation, notamment par l'entremise de certains membres du clergé. Dans cette optique, les Sociétés historiques régionales agissent comme des institutions complémentaires au projet national, et ce, même hors Québec. Cette historiographie régionale est donc foncièrement une historiographie nationale dont l'objectif est de forger un sentiment patriotique fort.

Rappelons que l'appel pour encourager la production historique dans les régions sera lancé par Mgr Albert Tessier¹⁶² dans un texte paru en 1929 intitulé « Réveil régionaliste ». Ses efforts portent fruit et de nombreuses sociétés d'histoire sont fondées au cours des années 1930. Ces dernières seront marquantes dans l'évolution historiographique, notamment en ce qui a trait à la production historique canadienne-française en région, et ce, tant au Québec que dans les régions périphériques. Dans un article intitulé « Au patriotisme par le régionalisme¹⁶³ » paru dans *L'Action catholique* 1934, Eugène l'Heureux cite les propos de l'abbé Albert Tessier sur l'importance de développer un patriotisme régional. Rappelons que Tessier, qui œuvre au séminaire de Trois-Rivières, est le principal animateur de la Société historique de cette ville. Pour l'Heureux, il existe deux éléments clés de l'histoire régionale : 1) le patriotisme et son lien étroit au territoire habité et à la région, et 2) la place du collège classique qui fournit à la fois un espace d'échange et de rencontre, ainsi qu'un bastion d'animateurs et de participants.

Les sociétés historiques fondées dans les années 1930 s'inscrivent donc dans une tendance plus générale vers une production axée sur la région. En raison de notre intérêt pour la production historiographique en milieu minoritaire, c'est surtout autour de la fondation et de la production de textes de la Société historique du Nouvel-Ontario que nous allons étudier la deuxième vague de sociétés historiques. Nous explorerons aussi l'acte fondateur et les moyens de production de la Société historique du Saguenay à des fins de comparaison. L'acte de fonder étant retenu comme une contribution au discours d'enracinement, cette analyse permettra de mieux saisir le contexte de création des sociétés historiques de la deuxième vague au Québec.

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, l'acte de fonder une institution qui a comme seul but de faire connaître l'histoire régionale, ou l'acte d'écrire une histoire d'une région donnée,

¹⁶² Tessier, « Réveil régionaliste », dans Perron, *op.cit.*

¹⁶³ Eugène l'Heureux, « Au patriotisme par le régionalisme », *L'Action catholique* (1934).

figure dans le discours d'enracinement tout comme le texte qui en découle. Ainsi, lorsqu'on cherche à mieux comprendre l'émergence d'un discours historique à saveur régional dans la région du Saguenay ou dans le Nouvel-Ontario, c'est vers les Sociétés historiques qu'il nous faut tourner. Tout comme dans la première partie du chapitre, nous examinerons les histoires de fondation et leur contribution au discours d'enracinement. Notre regard portera principalement sur les fondateurs, les textes relatifs à la fondation (constitution, mission et mandat), de même que sur les premières publications.

3.1. *Société historique du Saguenay (1934)*

La Société historique du Saguenay est fondée en 1934 par Mgr Victor Tremblay. Une première tentative de fondation avait eu lieu en 1924 par Mgr Joseph-Edmond Duchesne, mais la Société avait eu une durée de vie de moins de quatre mois. Victor Tremblay, alors abbé et professeur d'histoire au Petit séminaire de Chicoutimi, y jouait le rôle d'archiviste. Dans un numéro thématique qui porte sur les 50 ans de la SHS, publié en 1984 dans *Saguenayensia*, on revisite la fondation de cette première Société en mettant une attention particulière au rôle de Tremblay :

Cette première réalisation dura donc peu de temps, mais l'idée d'une société d'histoire régionale ne disparut pas [...]. Elle demeura dans l'esprit et le cœur de son inspirateur qui, par la suite, la mûrit lentement tout en continuant son rêve d'en faire une nouvelle réalité. Ce n'est cependant que neuf ans plus tard qu'elle renaîtra pour cette fois là ne plus disparaître¹⁶⁴.

Comme c'est le cas au sein des autres sociétés historiques fondées à cette période, Mgr Tremblay, à titre de fondateur et d'instigateur, détient un rôle clé non seulement d'un point de vue administratif, mais davantage comme diffuseur d'histoire. Il signe deux publications d'envergure dans les premières années d'activité de la Société, « Le temps de Jacques Cartier : causeries historiques » en 1934 et « L'histoire du Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1870 » en 1938. La première publication indique que le territoire historique n'est pas limité à celui du Saguenay, bien qu'on accorde une place importante au Saguenay dans la publication, alors que la deuxième s'inscrit plus intimement à l'historiographie régionaliste.

En 1946, la Société lance son Bulletin et le premier numéro est une reproduction d'une causerie donnée par Tremblay sur les ondes de la radio CBJ le 28 avril 1946. Dans le cadre de cette

¹⁶⁴ J.O. Lapointe et Victor Tremblay, « Deuxième fondation : 1934 (Procès-verbal de la première réunion de la Société historique du Saguenay tenue le 23 février 1934) », *Saguenayensia* 25, 4 (1983), 126.

causerie, Tremblay parle de la Société historique en précisant qu'il ne s'agit pas d'un sujet qu'il aborde souvent en public par timidité, puisqu'il s'agit de son œuvre. Il se dit par ailleurs plus préoccupé par les tâches administratives liées à la Société qu'aux tâches liées à la publicité et la promotion. S'exprimant sur l'importance de la Société historique et sur les difficultés liées à sa fondation, il se réfère au territoire historique :

C'est un peu comme dans le premier siècle de l'établissement au Canada et dans les premières années de celui du Saguenay ; quand on fait un pays neuf, on n'a pas le temps de raconter ces aventures. C'est malheureux tout de même, car notre Société Historique, qui a fait dans l'ombre et l'oubli un travail immense au bénéfice de notre région, aurait l'avantage d'être mieux appréciée, son rôle serait mieux compris, si elle avait su vous tenir au courant de son activité¹⁶⁵.

Son texte nous permet de mieux saisir la place qu'occupe la Société aux yeux de son fondateur. Selon Tremblay, la Société remonte à 1920, alors qu'il consulte des aînés de la région afin d'écrire une histoire du Saguenay. Une première société naît en 1924 et ce sont les mêmes animateurs qui fondent la nouvelle société en 1934, dont le siège social est au séminaire de Chicoutimi. Selon Tremblay, la Société historique du Saguenay est « un groupement de gens de bonne volonté contribuant, par quelques deniers et par un travail laissé à leur convenance, à réaliser une œuvre d'utilité régionale et nationale¹⁶⁶. »

La Société a pour devise : « Pour l'avenir je parle du passé¹⁶⁷ » et a comme objectifs de conserver ce qui peut être utile à l'histoire du Saguenay, « d'étudier et faire connaître et aimer notre histoire régionale », et finalement « de dégager de cette histoire tout ce qui peut attacher aux saines traditions, nourrir la fierté et le patriotisme, éclairer et préparer l'avenir¹⁶⁸. » Cette notion du patriotisme renvoie à l'idée d'une société en région qui participe à la formation d'un sentiment national fort. Tremblay s'attarde aussi sur le rôle de la société dans la préparation des célébrations du centenaire du Saguenay en 1938.

Ces célébrations, éclatantes ou toutes simples, sont une œuvre éminemment sociale et patriotique. Elles amènent les populations à prendre conscience de ce qu'elles doivent aux générations qui les ont précédées; elles font comprendre le sens de la continuité et de la coopération dans le développement d'un peuple et dans l'édification de la patrie, petite et grande; et quand elles prennent les proportions, la beauté et le caractère profond de ce que nous avons fait en 1938, elles produisent des

¹⁶⁵ *Ibid.*, 2.

¹⁶⁶ Victor Tremblay, « La Société historique du Saguenay », *Bulletin no 1* (Chicoutimi : Société historique du Saguenay, 1946), 2.

¹⁶⁷ *Ibid.*, 3.

¹⁶⁸ *Ibid.*

effets immenses, à la fois pour le bien des nôtres et pour la réputation de notre région à l'extérieur. Notre Société Historique ne ferait pas autre chose que d'inspirer ces célébrations et ce serait déjà une grande œuvre qu'elle accomplirait¹⁶⁹.

3.1.1. Publications de la Société historique du Saguenay

Au cours de sa première décennie d'existence, on dénombre près d'une dizaine de publications de la Société historique du Saguenay¹⁷⁰ et, selon son fondateur, plus de 475 articles de journaux, 140 conférences sur des sujets d'histoires régionales et cent représentations de films saguenéens¹⁷¹. En 1934, le fondateur de la SHS fait paraître un ouvrage intitulé : *Le temps de Jacques Cartier* dans laquelle on présente le rôle du Saguenay à l'époque de la découverte du Canada. Vient ensuite une brochure intitulée *Ici ont passé...* qui regroupe de brèves biographies de 39 individus dont le nom est inscrit sur le monument du Coteau du Portage. En 1939, la SHS fait paraître un livre intitulé *L'histoire du Saguenay* de même qu'une brochure « Saint-Alexis de Grande Bay ». Ces premières publications indiquent clairement le territoire historique que la SHS souhaite mettre en valeur.

On retrouve aussi des publications liées à la généalogie dont *Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et Saguenay*, un impressionnant volume de 600 pages qui recense 22 000 familles, publié en 1941, de même qu'*Inventaire des contrats de mariage au greffe de la Malbaie*, publié en 1943. Comme avec la SHNO, on accorde aussi une place au folklore et à l'ethnologie¹⁷². Il nous faut aussi mentionner l'existence d'un musée (dès la fondation en 1934) de même que l'important rôle de la SHS dans la préparation de la célébration de centenaires dont celle du Saguenay évoquée précédemment, de la Descente-des-Femmes en 1939, de l'« Évangélisation indienne » qui se déroule en quatre endroits dans la région en 1941, de Chicoutimi en 1942, des Oblats en 1944, etc.

Au fil des ans, la SHS se dotera de moyens de production dont les *Bulletins de la Société historique du Saguenay*, publiés à compter de 1946. Le texte de fondation du Bulletin signale

¹⁶⁹ *Ibid.*, 6.

¹⁷⁰ Pour la liste complète des neuf publications voir : Victor Tremblay, « Causerie donnée au poste CBJ par l'abbé Victor Tremblay, 28 avril 1946. », *Bulletin no. 1* (Chicoutimi : Société historique du Saguenay, 1946), 6.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² Alors que le deuxième bulletin porte encore une fois sur la SHS – plus précisément les Règlements de la Société – le troisième est une réelle publication composée d'une étude « Les Indiens du Saguenay » et d'un regroupement de trois textes qui invitent les gens à faire de l'enquête orale : « Comment consulter les vieillards », « Suggestions pour interroger » et « Un appel ». *Bulletin no. 3*, (Chicoutimi : Société historique du Saguenay, 1946).

l'importance d'un tel organe de promotion pour la SHS. Tremblay évoque le territoire historique du Saguenay et le rôle que joue la SHS pour en faire connaître l'histoire, précisant que la société « a fait dans l'ombre et l'oubli un travail immense au bénéfice de notre région ». Comme il l'explique : « C'est un peu comme dans le premier siècle de l'établissement au Canada et dans les premières années de celui du Saguenay ; quand on fait un pays neuf, on n'a pas le temps de raconter ces aventures¹⁷³. » Le Bulletin sera remplacé en 1959 par la revue Sagueneyensia. Si le format change, il importe de noter que c'est toujours le fondateur de la SHS qui assure la direction.

À titre comparatif, la Société historique de Québec, fondée le 15 février 1937, compte parmi ses premiers membres un membre du clergé, l'Abbé Pierre Gravel (vicaire de Saint-Roch) et deux laïcs, M. Sylvio Dumas, comptable, M. Clovis Plamondon, commis. Elle a comme but de promouvoir ainsi que de diffuser l'histoire et le patrimoine de Québec et de sa région afin d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine local, régional et national. À l'image d'autres sociétés de son époque, elle se donne aussi comme but d'intervenir dans les débats publics portant sur le patrimoine et de maintenir un centre de documentation qui porte sur la région de Québec. Jusqu'en 1987, la Société sera abritée par le séminaire de Québec. Tout comme les autres sociétés historiques de son époque, la Société historique de Québec a des liens importants avec le clergé par ses fondateurs et son siège social. Les Sociétés historiques du Saguenay et du Nouvel-Ontario seront aussi abritées par des institutions religieuses d'enseignement supérieur.

3.2. *La Société historique du Nouvel-Ontario*

La fondation de la Société historique du Nouvel-Ontario ressemble, en plusieurs points, à celle de la Société historique du Saguenay. Avec la création de la SHNO naît un premier regard historique dans le nord de l'Ontario. L'idée de fonder à Sudbury une Société d'histoire germe six ans avant sa fondation, soit en 1936, lors du deuxième congrès annuel de l'Union régionale de l'A.C.J.C. Le Recteur du Collège du Sacré-Cœur, Rosaire Legault s.j., y avait plaidé la cause de la « petite histoire¹⁷⁴ ». Au moment de sa fondation en 1942, on compte dix membres : cinq laïques et cinq membres du clergé, dont quatre Jésuites.

Les fondateurs de la SHNO, comme ceux des autres sociétés historiques à l'étude dans ce chapitre, occupent un rôle important au comité de direction. L'influence qu'ils y exercent n'est

¹⁷³ Tremblay, *Bulletin no. 1, op.cit.*, 2.

¹⁷⁴ R.P. Guy Courteau S.J., « Les Origines de la SHNO », *Document historique no 1* (Sudbury : SHNO, 1942), 17.

toutefois pas uniforme¹⁷⁵, notamment en ce qui a trait à la production historique. Certains d'entre eux ne publieront jamais, alors que d'autres, notamment le jésuite Lorenzo Cadieux, en seront le pivot central. Dès la première heure, les membres de la SHNO, qui adoptent le Collège du Sacré-Cœur comme lieu « ordinaire » de leurs rencontres, cherchent à faire connaître cette « petite histoire » à un très vaste public, qui ne se limite pas aux intellectuels ou membres du clergé. Le style prisé dans les travaux en témoigne. On observe un style « qui se rapproche beaucoup plus du récit d'aventures¹⁷⁶ » du moins, jusqu'au milieu des années 1960.

Comme le souligne Gaétan Gervais : « Les sociétés historiques ne sont pas nombreuses en Ontario français, mais elles ont joué un important rôle d'animation¹⁷⁷. » La Société historique d'Ottawa, fondée en 1932, participe aussi à cette deuxième vague de fondations de sociétés d'histoire. Elle ne laisse toutefois pas beaucoup de traces de ses douze années d'activités. Si la SHNO n'est pas la première société historique de l'Ontario, elle demeure la plus productive. Gaétan Gervais souligne que la SHNO sera une « grande animatrice d'histoire dans le nord de la province pendant des décennies, surtout par la publication de ses "Documents historiques", série de brochures publiée encore aujourd'hui¹⁷⁸. » La SHNO participe pleinement à cette seconde vague de fondation de sociétés d'histoire et les fondateurs entretiennent des liens avec les historiens québécois, notamment en raison de la relation qui existe entre Cadieux et Groulx¹⁷⁹. Groulx signera de nombreux comptes rendus critiques des *Documents historiques* de la SHNO dans les pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et la Société sera la première à s'affilier à l'Institut du même nom. Groulx publiera aussi un important texte intitulé *Confiance et espoir* publié dans une série parallèle aux « Documents historiques » nommée « Collection franco-ontarienne »¹⁸⁰. Daniel Bouchard, dans un ouvrage portant sur la SHNO, précise d'ailleurs que la plupart des publications de la société « proposent des valeurs similaires à celles véhiculées par un des "leaders" nationalistes canadiens-français de l'époque, le chanoine Lionel Groulx », notamment par des travaux

¹⁷⁵ Voir, à cet effet, le texte de Bouchard.

¹⁷⁶ Daniel Bouchard, « La Société Historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976 », *Documents historiques* 91, (Sudbury : Société historique du Nouvel-Ontario, 1996), 141.

¹⁷⁷ Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », *op.cit.*, 131-132.

¹⁷⁸ *Ibid.*, 132.

¹⁷⁹ Jean-Pierre Pichette écrit : « Lorenzo Cadieux était en bonne relation avec l'abbé Lionel Groulx. Il l'avait invité à prononcer une conférence en 1944. » Il ajoute que Groulx avait aussi saluer les travaux du père Lemieux, publiés par la SHNO, dans les pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Pichette, « Germain Lemieux par lui-même », *Cahiers Charlevoix*, 9, (2012), 175.

¹⁸⁰ L. Groulx, « Confiance et espoir, conférence prononcée par le chanoine Lionel Groulx le 13 novembre 1944 à Sudbury », collection franco-ontarienne, no 1 (Sudbury : Société historique du Nouvel-Ontario, 1945).

qui « développent la mythique du héros » et qui « placent la religion au centre des facteurs d'homogénéité des Canadiens français ¹⁸¹ ».

Lorenzo Cadieux joue un rôle pivot au sein de la SHNO. L'influence du Jésuite est incontestable, rappelant le rôle des premiers historiens de l'Ouest dont les efforts s'expriment d'abord via la pratique religieuse qu'ils promeuvent par le biais d'activités culturelles et savantes liées au culte et des institutions qu'ils fondent¹⁸². C'est par ailleurs « [l]e jésuite Lorenzo Cadieux, fondateur à Sudbury de la Société historique du Nouvel-Ontario [qui] donna l'impulsion à ces recherches par la création de la collection des « Documents historiques » en 1942[...]»¹⁸³.

Dans le Nouvel-Ontario, ce sont les Jésuites qui jouent le rôle d'organiseurs et d'animateurs. Bon nombre d'institutions qu'ils fondent, parmi lesquelles on compte des institutions à vocation culturelle, exercent une influence difficile à mesurer. De plus, l'analyse de la production historiographique en Ontario français nous permet de constater que bon nombre d'auteurs d'avant 1960 sont des membres du clergé. Dans le cas de l'Ontario, la proportion nous apparaît même plus importante dans la périphérie (la région de Sudbury, notamment) que dans la région d'Ottawa, où se trouvent aussi de nombreux auteurs qui sont fonctionnaires ou issus des professions libérales.

Le contexte de fondation nous permet aussi de comprendre le discours d'enracinement dans lequel la SHNO s'inscrit. Comme le souligne Bouchard :

Dans la province de l'Ontario, la minorité franco-ontarienne vit intensément cette période de profonde division. Le débat sur la conscription vient s'ajouter aux nombreuses batailles que doivent livrer les Franco-Ontariens pour assurer leur survie dans un contexte qui favorise leur assimilation à la majorité anglaise. En fait, au début des années quarante, la collectivité franco-ontarienne est surtout préoccupée par la consolidation de ses écoles dites bilingues dans un cadre législatif hostile, mais appliqué de façon permissive. C'est dans cette ambiance de lutte que s'inscrit la création de la SHNO¹⁸⁴.

¹⁸¹ Bouchard, *op.cit.*, 54.

¹⁸² Dans un texte intitulé « De Sagard à Lemieux : La contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français », Gaétan Gervais explore le rôle des religieux dans la production historique à partir de la Nouvelle-France. Il importe toutefois de souligner qu'il s'agit de textes de voyages qui ne portent pas nécessairement sur le seul territoire Ontario. Qui plus est, il s'agit de textes produits par des missionnaires qui reflètent le regard de l'étranger, du moins avant les années 1930. Gervais, « De Sagard à Lemieux : La contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français », dans *L'œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français : Actes du colloque tenu à l'Université de Sudbury les 31 octobre, 134 et 2 novembre 1991*, Pichette, dir., (Sudbury : Prise de parole, collection ancrages, 1993), 57-106.

¹⁸³ Gervais et Pichette, « Introduction », *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français, op.cit.* XI.

¹⁸⁴ Bouchard, *op.cit.*, 7-8.

Armée de sa devise, la SHNO se dote aussi d'un objectif : « Faire revivre notre histoire ». Cette formule, qui invite à l'action, affirme qu'il existe dans la région une histoire canadienne-française distincte par l'usage du déterminant possessif « notre ». Qui plus est, alors qu'il s'agit d'une première tentative de production historique, on ne parle pas ici de faire « vivre » l'histoire, mais bien de la faire « revivre », comme quoi on cherche à rendre tangible et vivante l'histoire des francophones de la région qu'il faudrait ressusciter¹⁸⁵. Les fondateurs ne tardent pas à se référer à cette histoire. La fondation même de la Société est par ailleurs reportée afin qu'elle puisse correspondre à un anniversaire jugé important par les fondateurs.

Dans les faits, on assiste à la première d'une série de rencontres des membres fondateurs, dès le 27 février 1942, et on annonce la fondation de la nouvelle Société historique dans *Le Devoir*, édition du 4 mars, et celle du 6 mars du journal *Le Droit*¹⁸⁶. On choisit toutefois de reporter la date officielle de fondation au 30 mars 1942 afin qu'elle puisse coïncider à un événement historique digne d'être souligné :

Le 30 mars 1883, une cinquantaine d'ouvriers catholiques, la plupart des Canadiens français, posèrent, dès les origines de Sudbury, un geste éminemment religieux. Réunis dans le premier chantier bâti par des cheminots de la Compagnie du Pacifique Canadien, ils assistaient à la sainte messe, *la première* célébrée dans cette région alors couverte d'une armée de pins blancs. Avec une ferveur inaccoutumée, ces rudes travailleurs, adoucis par l'émotion, reçurent la communion pascale de la main d'un jeune missionnaire jésuite alsacien, le P. Joseph Specht. Cette touchante cérémonie se déroula au cœur de la future cité du Nickel. Sur les humbles débuts de Sudbury, brilla la lumière de la foi avant l'éclat du métal. Ici encore, la Providence proclamait la primauté du spirituel¹⁸⁷.

Cette première réflexion historique renvoie à l'idée d'une primauté de la religion sur la langue au sein de l'élite cléricale de même qu'à la notion de *Providence* très présente dans le discours historique de l'élite nationaliste de l'époque. La place de la Providence dans la thèse doctorale de Cadieux, soutenue en 1958, a d'ailleurs fait réagir. Dans une lettre s'adressant au recteur de l'Université Laval, Cadieux écrit : « Un de mes juges m'accuse de faire souvent intervenir la Providence et le (plan divin). Faut-il devenir positiviste (athée) pour être un bon historien ? »¹⁸⁸. Dans cette première publication, on précise que la SHNO est une société d'histoire

¹⁸⁵ Bouchard souligne, par ailleurs, les similitudes entre la devise de la SHNO, elle de Québec « Fier passé l'oblige » et la motto grosse de Saguenay « Pour l'avenir je parle du passé ». « Leurs devisent expriment essentiellement la même pensée, c'est-à-dire étudier l'histoire pour déterminer l'avenir. » *Ibid.*, 37.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Lorenzo Cadieux, « Introduction », *Document historique no 1*, (Sudbury : SHNO, 1942), 7.

¹⁸⁸ Bouchard, *op.cit.*, 98.

régionale catholique, sans préciser le rôle du français¹⁸⁹. Rappelons le contexte du début des années 1940 et la polémique entourant le nationalisme canadien-français et *catholique* dans laquelle se situe la fondation de la SHNO¹⁹⁰. Notons aussi que cette fondation est intimement liée à la seconde vague de création de sociétés historiques. Ayant calqué leur fondation sur celles de leurs consœurs québécoises, on ne tient donc pas compte de la situation minoritaire, en dépit du contexte de tensions entre Canadiens français et Canadiens anglais¹⁹¹. On ne tardera pas à rectifier le tir...

3.2.1. *Publications de la Société historique du Nouvel-Ontario*

Dans le cas de la Société historique du Nouvel-Ontario, deux vecteurs seront établis pour la diffusion historique : la conférence grand public et la publication de ses « Documents historiques », recueils dont la longueur, tout comme la valeur historique, varie de façon considérable au cours de la première décennie¹⁹². La société historique est, pour le moins, prolifique et on dénombre vingt-quatre « Documents historiques » de 1942 à 1952 dont un certain nombre, à saveur locale, rappellent la monographie régionale. Dans les dix premières années, on en dénombre huit qui portent sur des villes ou des villages spécifiques¹⁹³ principalement situés dans la région du Nouvel-Ontario, dont Sudbury, Coniston, Chelmsford, Verner, Sturgeon Falls et North Bay. On retrouve aussi des textes qui portent sur d'autres villages importants de l'Ontario français, dont Lafontaine, Saint-Ignace et Welland (au Sud) et Chapleau (au Nord), ainsi que trois qui portent sur des particularités régionales : Faune et mines régionales (DH3), Flore régionale et industrie forestière (DH7). À cela s'ajoutent les autres textes de type « monographie de région » dont un intitulé « Familles pionnières » (DH5), alors que le DH9 s'intitule « Sœurs grises de la Croix, Fédération des femmes canadiennes-françaises et Orphelinat d'Youville ». Publiés en 1945, les textes portent sur la région de Sudbury puisque c'est là que se situent le couvent des Sœurs grises et l'orphelinat d'Youville.

¹⁸⁹ La constitution sera modifiée afin d'inclure le statut du français le 11 novembre 1943. *Ibid.*, 38.

¹⁹⁰ Au sujet des tensions au sein du clergé vis-à-vis le nationalisme canadien-français voir Bock, « Le rapport des groulxistes », *op.cit.*, 27-42 et Bock, « La théologie », *op.cit.*, 213-260.

¹⁹¹ Bouchard, *op.cit.*, 50.

¹⁹² De 1942-1957, la SHNO présente 117 conférences lors de 79 séances publiques. Plus de 40 conférences publiées dans les DH dans *Ibid.*, 52.

¹⁹³ « Aperçu sur les origines de Sudbury », *DH no 2*, (Sudbury : SHNO, 1943), « Chelmsford, Coniston, Chapleau », *DH no 4*, (Sudbury : SHNO, 1944) ; « Verner et Lafontaine », *DH no 8*, (Sudbury : SHNO, 1945) ; « St-Ignace II et Welland », *DH no 10*, (Sudbury : SHNO, 1946) ; « Histoire de Sturgeon-Falls », *DH no 12*, (Sudbury : SHNO, 1946) ; « Région agricole Sudbury-Nipissing », *DH no 18*, (Sudbury : SHNO, 1949) ; « North-Bay et les Jumelles Dionne », *DH no 19*, (Sudbury : SHNO, 1950).

Les monographies régionales publiées par la SHNO nous permettent de tracer quelques parallèles avec l'étude de Gilles Sénécal, qui situe l'écllosion d'un genre de 1850 à 1915 et qui présente « le plan typique, les sources utilisées, le traitement des données et des informations, les méthodes et les principaux concepts véhiculés¹⁹⁴ » par ce genre. Alors que ces ouvrages sont de nature historique et qu'ils « poursuivent l'approche chronologique », les monographies des régions de colonisation « utilisent toutes les données du milieu disponibles à l'échelle régionale, tels le climat ou la qualité des sols, afin de les mettre en rapport avec le projet de développement social et politique envisagé¹⁹⁵. De façon plus générale, les publications de la SHNO ont des objectifs clairs et conformes à la devise, celle de faire revivre l'histoire. On cherche plus particulièrement à mettre en valeur la « petite » histoire, pour reprendre l'expression utilisée à l'époque, et par cela même, de promouvoir le patrimoine.

Lorsque cet objectif s'éloigne de l'histoire, et qu'il rencontre une certaine opposition de la part des autres membres du comité directeur de la SHNO, Cadieux propose même de créer une nouvelle collection (la Collection franco-ontarienne) afin de pouvoir publier des brochures moins historiques. Cette collection ne comptera que deux publications : *Moi, Franco-Ontarien, mes droits, mes devoirs* de Victor Barrette et une conférence prononcée par Lionel Groulx à Sudbury, *Confiance et Espoir*.

4.3. Étude de cas : Le discours d'enracinement à la SHNO¹⁹⁶

En suivant la trace de Lorenzo Cadieux, fondateur de la Société historique du Nouvel-Ontario et responsable de l'émergence historiographique dans le Nord ontarien, et – dans une moins grande mesure – de Mgr Stéphane Côté, nous nous pencherons sur certaines publications de la première décennie d'existence de la société. Nos observations s'organiseront autour de deux axes : le territoire historique et l'altérité, tout en situant le discours d'enracinement qui en émane dans le cadre d'un projet national canadien-français et de la place qu'y occupe la région comme élément clé du sentiment patriotique.

¹⁹⁴ G. Sénécal, « Les monographies », *loc.cit.*

¹⁹⁵ *Ibid.*, 35.

¹⁹⁶ Une version antérieure de cette section a déjà fait l'objet d'une publication. Voir Stéphanie St-Pierre, « Clercs et historiens : le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario », *Études d'histoire religieuse*, 81, 1-2 (2015) : 59-79.

Jésuite engagé, Lorenzo Cadieux est né à Granby, Québec, en 1903. Il œuvre en Ontario de 1940 jusqu'à sa mort en 1976. Demeuré proche des milieux nationalistes dans la province voisine, il entretient par ailleurs une correspondance importante avec le maître à penser du nationalisme canadien-français de l'époque, Lionel Groulx. L'influence de Cadieux sur la SHNO est d'ailleurs difficile à mesurer, mais nous pouvons conclure, par le biais de l'ouvrage de Bouchard, qu'elle outrepassé les textes qu'il signe, car il influence non seulement le parcours administratif de la SHNO, mais aussi le contenu de ces publications puisque c'est à Cadieux que revient la sélection des conférenciers. Selon Bouchard, le jésuite n'y va pas de main morte puisque « les réponses qu'il a reçues démontrent clairement avec quelle insistance et audace le père Cadieux incitait l'élite canadienne-française à produire des travaux sur l'histoire régionale¹⁹⁷. » Il joue, par ailleurs, le rôle de directeur pendant la majeure partie de la période qui nous intéresse. Au cours de la première décennie de la SHNO, il signera de nombreuses préfaces et textes de présentation, de même que deux textes : *Fondateurs du diocèse de Sault-Ste-Marie*, paru en 1944, et *Jean Nicolet*, paru en 1947. Six autres textes s'ajouteront entre 1954 et 1982.

L'autre auteur que nous avons ciblé est Mgr Stéphane Côté, prélat domestique et personnage marquant du Nouvel-Ontario. Il fera lui-même l'objet d'un document historique publié par la SHNO en 1955, soit trois ans seulement après son décès. Comme Cadieux, ce dernier est un acteur engagé : « Reconnu pour son action nationale, Mgr Côté favorise la fondation dans sa paroisse [paroisse de Chelmsford] de groupements sociaux aptes à promouvoir le français¹⁹⁸. » Dès 1910, il fera partie du premier conseil exécutif de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario.

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'influence de Cadieux, notamment en ce qui a trait au discours d'enracinement par le territoire, il n'en demeure pas moins que l'homme signe quelques textes dont celui d'introduction du premier numéro. Ce texte regorge de références à l'histoire, dans une optique identitaire et d'enracinement. Il nous permet de comprendre non seulement le rapport au territoire historique chez Cadieux, mais aussi de mieux situer ces propos dans le contexte plus large de son rôle de directeur de la SHNO, nous laissant ainsi entrevoir le « sens » qu'il souhaite donner et le message qu'il souhaite diffuser par le biais des publications de cette société. Dans son introduction, Cadieux écrit que les membres de la SHNO :

¹⁹⁷ G. Sénécal, *op.cit.*, 52-53.

¹⁹⁸ Archambault, « Mgr. Stéphane Côté (1876-1952) », *DH no 30* (Sudbury : SHNO, 1955), 30.

[...] organisent leurs loisirs pour feuilleter le livre d'or de leurs origines, exploiter la mine du régionalisme nord-ontarien, étudier leur milieu, détruire les erreurs ou bobards historiques, et ne pas sous-estimer la richesse de leur région traversée par la Rivière des Français comme par un courant ininterrompu de glorieuse histoires, depuis la visite de Champlain en 1615, jusqu'à la découverte d'un des plus riches bassins nickélifères du monde. Courant historique ou pagayèrent des découvreurs, des explorateurs tels Duluth, Marquette, Joliet, La Vérendrye, des missionnaires, nos Saints Martyrs, des fondateurs de villes, des coureurs de bois et toutes ces vaillantes caravanes qui ont pointé leurs canots vers l'Ouest avant qu'une compagnie ferroviaire relie par un ruban d'acier l'Atlantique au Pacifique¹⁹⁹.

Dans ce bref extrait, les références au territoire historique abondent, en commençant par la référence à l'industrie minière dans l'expression « exploiter la mine du régionalisme Nord ontarien ». De plus, la référence de l'arrivée d'une compagnie ferroviaire (le Canadien Pacifique) représente l'arrivée des Anglais. À noter que leur arrivée survient plusieurs décennies après celle des Français, dont les nombreux exploits viennent d'être énumérés. Cette région, Cadieux la décrit non pas comme un « nouvel » espace (en dépit du nom que l'on donne à la Société qui vient de naître), mais bel et bien tel un espace qui s'inscrit dans la continuité, dans un vaste « courant historique » dans lequel on retrouve des gens de renoms, explorateurs et missionnaires. Ce « courant historique », évoqué par Cadieux qui s'appuie sur la métaphore du cours d'eau, s'inscrit dans une longue trame narrative qui dépasse largement le temps présent :

Si l'on considère tout le passé comme un élan vital vers l'avenir, puisqu'il n'y a pas de solution de continuité entre hier, aujourd'hui et demain, et qu'un « peuple ne se sépare pas de son passé, pas plus qu'un fleuve ne se sépare de sa source », alors on saisira la valeur exceptionnelle de notre région. Nos pères ont composé l'histoire avec leurs exploits, leurs souffrances et leur sang. A nous de la continuer en l'écrivant sur des parchemins, afin que rien de noble ne soit perdu²⁰⁰.

Cette citation exprime avec justesse le lien intime entre l'histoire vécue et l'histoire écrite.

De façon plus générale, on repère de nombreux thèmes relatifs à l'enracinement dans ce premier numéro. Ces thèmes, qui reviennent dans les parutions subséquentes, ont inspiré nos deux axes d'analyse, soit le territoire historique et l'*Autre*. On observe ces thèmes par le biais de l'importance de l'ancienneté et des antécédents historiques sur le territoire, la valorisation du

¹⁹⁹ Cadieux, « Introduction » *DH*, I, *op. cit.*, 8.

²⁰⁰ *Ibid.*

patrimoine pour l'avenir du peuple, de même que du rôle accordé à l'histoire qui « joue le rôle de conscience du genre humain²⁰¹ ». Cette valorisation serait, par ailleurs, un devoir providentiel :

[A]imer l'histoire, la nôtre, pour y apprécier nos origines, pour y comprendre l'âme de notre peuple catholique afin de redresser, avec le bras de Dieu, la ligne de notre destin. Et l'avenir ? A l'heure où le monde vacille sur ses bases, où les empires s'effritent sous une grêle de coups, notre peuple profondément religieux ne craint pas : il se confie en Dieu seul²⁰².

L'histoire est présentée comme une « éducatrice merveilleuse » qui « distribue la culture du passé », « fait estimer le patrimoine », « ressuscite toute la trame des gloires avec les revers », tout en rappelant que « la patrie se compose de plus de morts que de vivants²⁰³. »

Ainsi, on sent très bien, dès les premières lignes du premier numéro des « Documents historiques », les objectifs de construction identitaire et le désir d'ancrer cette identité *dans* et *par* l'histoire. Le ton établit dans ce premier numéro des « Documents historiques » vis-à-vis le discours identitaire et, plus particulièrement, le discours d'enracinement, est maintenu dans les textes étudiés. Dans le cas du territoire historique, on retrouve des références à la colonisation et la prise en charge, si l'on veut, de cet *espace*, par l'agriculture, mais aussi par la foi et par le biais de références aux missions et aux missionnaires. Ce territoire se situe aussi dans un temps continu qui fait non seulement référence à l'histoire, mais aussi à l'avenir, de sorte que ce rapport au temps reste fidèle au ton évoqué dans le premier numéro. De l'*altérité* et du rapport à l'*Autre*, c'est surtout vers l'anglais (ou l'étranger) que l'on tourne son regard. Finalement, l'enracinement pivote aussi autour de l'axe de la *nation* et d'un besoin ou d'un désir d'enracinement qui s'exprime *par* et *pour* la nation.

4.3.1. Le territoire historique

Chez les membres du clergé qui publient dans la SHNO, notamment Lorenzo Cadieux, l'espace se limite dans un premier temps au Nouvel-Ontario, soit la région entourant Sudbury et le Nipissing. Dans un second temps, et de façon plus sporadique, l'espace de l'enracinement s'inscrit aussi au sein des frontières de l'Ontario, notamment lorsqu'on célèbre les Saint-Martyrs. Dans une version modernisée des *Relations des Jésuites*, les Saints-Martyrs sont dépeints comme *ontariens* dans les

²⁰¹ *Ibid.*, 8.

²⁰² *Ibid.*, 8-9.

²⁰³ *Ibid.*, 8.

textes de présentation²⁰⁴, indiquant ainsi un désir d'en faire des héros d'ici. L'appropriation de ce territoire et le rôle de cette appropriation gravitent, quant à eux, autour de l'agriculture, d'une part, et des missions, d'autre part. Référons-nous, à titre d'exemple, au texte de Mgr Stéphane Côté dont la conclusion a pour titre « Attachons-nous au sol ²⁰⁵ » dont la référence à la terre n'est pas sans rappeler l'agriculturalisme de la fin du XIX^e siècle. Bien que ce mouvement soit un peu dépassé au moment de publier le texte, il importe de rappeler l'importance du mouvement de colonisation dans le nord de l'Ontario des années 1930 et le retour de cette idéologie pour contrer la Grande Dépression. Pour ce qui est de l'analyse du territoire historique, la conclusion de Côté est riche de références. On peut y lire un plaidoyer plus général en faveur de l'agriculture sans pour autant y avoir une composante régionale à proprement parler :

Il est pénible de constater, de nos jours, que nombre de Canadiens français abandonnent leurs terres pour les laisser aux étrangers. La facilité de trouver de l'emploi, les gros salaires, les heures courtes de travail, l'amour des plaisirs et d'autres facteurs contribuent à détourner nos jeunes gens de l'industrie agricole. Pourtant, l'avenir n'est pas assuré par le travail des mines. Ayons un idéal plus élevé que celui d'être les serviteurs des autres. Ne soyons pas toujours des porteurs d'eau et des scieurs de bois pour les opulents financiers. Le Bon Dieu nous a donné la force, la santé, le courage, la débrouillardise, servons-nous de tous les dons pour agrandir notre patrimoine national ! Groupons-nous autour de nos clochers ; c'est là encore que nous pourrons le mieux affermir notre foi, conserver nos saines traditions et coopérer à l'extension du règne du Christ ! Nous accomplirons comme nos devanciers et nos ancêtres les 'Gesta Dei per Francos'²⁰⁶.

Pour l'analyse, il faut noter que la citation ci-dessus, sur laquelle nous reviendrons pour les sections subséquentes du chapitre, regroupe de nombreuses références au territoire historique, notamment l'importance de l'agriculture et les valeurs que cela évoque, dont la force, le courage, la santé et la débrouillardise. De plus, alors que le travail dans les mines est présenté comme néfaste chez Côté, il n'en demeure pas moins que cet élément sert pourtant à distinguer la région nickélifère des autres régions et qu'il a fait l'objet d'une forme d'évocation d'enracinement dans le texte de présentation du premier numéro. On voit ainsi poindre une distinction entre paroisses au sein même de la région. Dans le cas de Chelmsford, c'est la mine qui est un obstacle à la pérennité sur le territoire.

²⁰⁴ « Gloires ontariennes I. Saint Jean de Brébeuf. Saint Gabriel Lalement », *DH*, 14 (1947). Avec une préface de Cadieux et Georges-Émile Giguère.

« Gloires ontariennes II. Saint Antoine Daniel. Saint Charles Garnier. Saint Noël Chabanel », *DH*, 15 (1948). Avec une préface de Cadieux et Adrien Pouliot.

²⁰⁵ Côté, « Histoire de Chelmsford », *DH*, 4 (1944), 29.

²⁰⁶ *Ibid.*

L'appropriation du territoire par le biais de la figure du missionnaire mérite aussi notre attention. Peut-on se surprendre qu'au sein d'une Société historique fondée par des Jésuites, qui a comme lieu de rencontre un collège jésuite, on puisse s'intéresser aux missionnaires de cet ordre et aux membres du clergé dans leur ensemble? Au cours des cinq premières années d'existence de la Société historique, on compte dix-sept publications des *Documents historiques*, dont six portent sur les exploits du clergé de façon directe, en plus des monographies de paroisses, au nombre de six, qui ont des sections réservées au premier curé et à l'importance de la paroisse pour les Canadiens français de l'endroit.

Dans « Fondateurs du diocèse de Sault-Sainte-Marie » de Lorenzo Cadieux, paru en 1944, c'est Mgr Stéphane Côté qui signe la préface. Ce texte est la publication d'une causerie donnée dans le cadre du Dixième Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, tenu à Hamilton en octobre 1943. Dans ce texte, le rôle accordé à la catholicité est évident et attendu. Les missionnaires jésuites y sont présentés comme « véritables pionniers de la civilisation dans nos régions, les maçons de Dieu qui, pierre à pierre, ont édifié son Église chez nous²⁰⁷. » Du vaste territoire à conquérir, Côté écrit :

Si on fait le compte de toutes ces missions qu'ils ont ouvertes et développées, on couvre tout le territoire qui s'étend entre Fort-William et North-Bay, le diocèse actuel du Sault-Ste-Marie. Que de paroisses, aujourd'hui prospères et heureuses, leur doivent, qui une église, qui une école. Et quand l'œuvre était définitivement établie, sans regret et sans reproches, ils la remettaient au clergé séculier, comme un bon ouvrier livre le travail commandé²⁰⁸.

La préface de Côté nécessite une attention particulière en raison des tensions qui existent dans le diocèse de Sault-Sault-Marie au moment de la publication. Sans utiliser les mots « français » ou « canadiens-français » pour décrire les missionnaires, Côté louange le texte de Cadieux qui présente la « conquête obscure et laborieuse d'un vaste territoire à la foi par une poignée de missionnaires » dont Specht, Chazelle, Point, Baxter et Ranquet qu'il nomme et qui sont tous Français. Qui plus est, cette histoire se termine en 1904, année qui correspond à la création du diocèse et à l'arrivée du premier évêque, Mgr David Joseph Scollard, un anglophone peu sympathique à la cause canadienne-française²⁰⁹.

²⁰⁷ *Id.*, « Préface », dans Cadieux « Les fondateurs du diocèse de Sault-Sainte-Marie », *DH*, 6 (1944), 3.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ *Ibid.*

Dans le cas de Cadieux, c'est par le biais des missionnaires que naît le diocèse. Il explique leur rôle dans une section intitulée « Naissance des paroisses » qui trace la genèse de toutes les paroisses, en passant par le passage des bûcherons, constructeurs et autres artisans. Il s'agit là d'une « population flottante en marche vers l'ouest » suivi de « colons plus stables, cheminots ou employés des scieries » de sorte que les « villages s'organisent²¹⁰ ». Il poursuit :

Le prêtre accourt, une chapelle s'érige bientôt autour de laquelle, comme autour d'une mère, se groupent les cabanes d'ouvriers, de défricheurs, de ces héros de la civilisation envahissante. On invite les amis d'en-bas ; voilà que, de l'extérieur et plus encore par la simple vertu de l'admirable fécondité canadienne, ces villages se transforment en belles paroisses qui s'accrochent à la ligne du Pacifique Canadien comme autant de lingots d'or à une chaîne de fer. [...] Par la fondation de tous ces postes spirituels, les laborieux missionnaires ne posaient-ils pas les bases du futur diocèse de Sault-Ste-Marie²¹¹?

Bien qu'on évoque parfois l'espace plus vaste occupé par les Canadiens français en Ontario, notamment dans le cas du texte « Les fondateurs du diocèse de Sault-Sainte-Marie », ou encore qu'on évoque l'Ontario comme lieu de référence et d'enracinement, comme dans les deux numéros *Gloires ontariennes*, c'est surtout autour de la représentation de la paroisse, lieu où se croisent pionniers, agriculteurs et membres du clergé, que le discours d'enracinement est le plus présent.

Les publications de la SHNO, et plus particulièrement celles rédigées par les membres du clergé, nous permettent aussi de voir l'enracinement des Canadiens français dans le temps. On y retrouve des traces du temps historique, dont les ouvrages sur Jean Nicolet et les Saints-Martyrs ontariens, qui renvoient à la Nouvelle-France, ou encore les ouvrages cités ci-dessus portant sur les villages et les pionniers²¹². On y retrouve aussi un enracinement par le temps qui s'exprime en vertu de l'avenir émanant de la conviction profonde que les Canadiens français qui s'installent dans le Nouvel-Ontario et ailleurs dans la province y sont pour rester. Cet aspect est notamment frappant dans la monographie portant sur la ville de Welland dans le sud de l'Ontario où l'on souligne l'arrivée récente des Canadiens français, mais où on assure, en conclusion, leur désir d'y rester²¹³. On retrouve cette même réflexion dans la monographie qui porte sur Sturgeon Falls, dans laquelle on précise que ce sont les Canadiens anglais qui peinent à s'enraciner sur le territoire. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'auteur présente les Canadiens anglais comme des esclaves de leurs

²¹⁰ Cadieux, « Les fondateurs », *op.cit.*, 23.

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Voir « Familles pionnières : leur odyssée, leur enracinement », *DH*, 5 (1944).

²¹³ « St-Ignace II et Welland », *DH*, 10 (1946).

salaires²¹⁴ qui ne réussissent pas à surpasser les difficultés économiques puisqu'ils n'ont pas les qualités d'agriculteur de leurs voisins Canadiens français.

4.3.2. *L'altérité et le rapport à l'Autre*

Le discours d'enracinement présenté par les premiers historiens semble s'écrire en vase clos, autour du lieu homogène qu'est le Collège du Sacré-Cœur. Les tensions qui existent au sein du clergé catholique dans les années 1930 et 1940 influencent sans doute les références à l'*Autre* qui est à peine évoqué dans les premiers numéros des *Documents historiques*. Il faudra par ailleurs un an avant que les fondateurs de la Société historique du Nouvel-Ontario n'expriment clairement leur statut de minoritaires²¹⁵. On repère néanmoins des références à l'*Autre* dans les publications des Jésuites, notamment dans les textes de présentation de Cadieux qui reviennent souvent sur les particularités de la nation canadienne-française. Le Québec, bien qu'il soit présent dans les textes, n'occupe pas une place importante dans le rapport à l'*Autre*. Il est davantage présenté comme un autre espace, un espace qui n'est certes pas *ici* sans pour autant être dans un *ailleurs* dont il faut définir les cadres.

Dans les publications analysées, le rapport à l'autre s'exprime plus largement dans le rapport aux Canadiens anglais desquels on cherche à se distinguer, soit par l'omission de leurs contributions, soit par la présentation d'espaces qualifiés d'homogènes. Côté écrira d'ailleurs :

Qui a donné le nom de Chelmsford à ma paroisse ? Ce n'est sûrement pas moi. Depuis longtemps, je cherche à lui donner un nom français. Je promets de coucher sur mon testament celui qui m'aidera à corriger cette anomalie : un nom anglais à une paroisse canadienne-française²¹⁶.

Il existe, par ailleurs, un contraste intrigant au sein même des *DH* entre les textes signés par des membres du clergé et ceux signés par des laïques. En effet, le facteur « identitaire » dans le rapport à l'*Autre*, lorsqu'il s'inscrit dans un rapport aux Canadiens anglais, semble revêtir une importance plus « nationaliste » dans les publications des membres du clergé que dans celles des autres auteurs. Dans le texte de Mgr Stéphane Côté portant sur Chelmsford, l'auteur s'y réfère parfois comme des « étrangers ». Qui plus est, il semble porter son regard uniquement sur les contributions canadiennes-françaises, passant sous silence les retombées et le rôle liés aux actions

²¹⁴ Côté, « Histoire de Chelmsford », *DH*, 4, *op.cit.*, 29.

²¹⁵ Au sujet des tensions au sein du clergé vis-à-vis le nationalisme canadien-français voir Bock, « Le rapport des groulxistes », *op.cit.*, 27-42 et Bock, « La théologie », *op.cit.*, 213-260.

²¹⁶ Côté, « Histoire de Chelmsford », *DH*, 4, *op. cit.*, 13.

des Canadiens anglais dans ces régions. Dans le cas de Chelmsford, l'omission peut s'expliquer en raison de leur petit nombre. De plus, la tendance est à la monographie de « paroisse », lorsque rédigée par le clergé, et à la monographie de « village » lorsque rédigée par un laïc. Dans le « Documents historique » regroupant des textes sur Coniston, Chapleau et Chelmsford, le contraste est marquant. Dans le texte rédigé par Côté, on y parle d'une paroisse sans se référer au village, alors que dans le texte portant sur Coniston, l'autrice, Cécile Giroux, présente l'endroit comme une « Petite ville » qui « peut s'appeler un faubourg de Sudbury ». Dans « Chapleau », rédigé par Gemma Gagnon, le village est présenté comme une « localité du Nouvel-Ontario » qui, comme la plupart des localités de la région « doit son existence à la Compagnie du Pacifique Canadien ». On s'y réfère comme à un village peuplé de « plusieurs Canadiens français venus du Bic » avec une mention de Louis Hémon²¹⁷ dans le premier paragraphe. Même si le titre de l'ouvrage se réfère toujours à la ville ou au village plutôt qu'à la paroisse, la forme du texte et les points de repère historiques en témoignent. De plus, on mise davantage, ici encore, sur les contributions canadiennes-françaises, notamment lorsque vient le temps de nommer un « Document historique » qui regroupe plusieurs textes. À titre d'exemple, on retrouve un texte rédigé par le docteur Raoul Hurtubise portant sur le premier médecin de Sudbury, en l'occurrence un Canadien anglais, dans le « Document historique » intitulé *Familles pionnières* qui regroupe principalement des textes des pionniers canadiens-français.

Comme le souligne Bouchard, la SHNO « n'est pas issue d'un milieu clos, mais elle s'inscrit dans le prolongement d'un courant propice à la création de sociétés d'histoire au Canada français. » Elle serait l'œuvre « de la petite bourgeoisie canadienne-française » tout en étant le « reflet presque parfait des sociétés d'histoire au Québec, en ce qui a trait à son orientation²¹⁸ ». Bouchard soutient d'ailleurs que la SHNO est un véhicule du nationalisme, de par son cadre institutionnel et les activités parallèles de ses membres, entre autres la fondation du journal *L'ami du peuple* et leur participation dans l'Ordre de Jacques-Cartier²¹⁹. Comme le souligne Michel Bock, la situation est cependant plus complexe, notamment en milieu minoritaire²²⁰. Alors que Bouchard explore davantage l'évolution de la Société historique comme groupe en s'intéressant à l'ensemble de ses

²¹⁷ Cet auteur français y est enterré.

²¹⁸ Bouchard, *op.cit.*, 27.

²¹⁹ *Ibid.*, 65-73.

²²⁰ Au sujet des tensions au sein du clergé vis-à-vis le nationalisme canadien-français voir Bock, « Le rapport groulxiste », *op.cit.* et Bock, « La théologie », *op.cit.*, 213-260.

activités, nous avons choisi de regarder davantage le discours qui émane de ses publications en ce qui a trait à l'enracinement. Ce discours d'enracinement témoigne, lui aussi, d'un fort attachement à la nation canadienne-française. Bouchard souligne que dès sa fondation en 1942, la SHNO se rattache au Canada français, à un point tel qu'elle omet de préciser sa réalité de minoritaire. Ceci dit, le rôle des Jésuites y est peut-être pour quelque chose : vivant en communauté, dans un univers très canadien-français, ces derniers entretiennent possiblement un rapport avec *l'Autre* différent de celui des laïques qui côtoient quotidiennement les anglophones. Bouchard note aussi les liens qui se tissent entre les membres de la SHNO et les autres sociétés historiques à saveur patriotiques et nationales. Cet enracinement s'inscrit donc *par* la nation, puisque la Société historique du Nouvel-Ontario se voit comme un élément lié à un plus grand projet.

Ce qu'il importe de noter, c'est que le discours d'enracinement est aussi véhiculé *pour* la nation, de sorte que l'on cherche à présenter un sentiment régional fort, qui s'inspire de la nation tout en misant sur ses particularités. On distingue ainsi les Canadiens français des autres groupes et on écrit une histoire qui leur est propre, mais qui rappelle néanmoins qu'ils sont aussi membres d'une grande nation. Ainsi, le sentiment patriotique régional nourrit le nationalisme, tout comme le nationalisme nourrit à son tour le sentiment d'appartenance à la région. Comme le souligne Yves Frenette, dans les régions de colonisation hors Québec, « la paroisse constituait pour [les Canadiens français] le premier lieu d'appartenance, la première référence, spatiale. [...] Cet encadrement donnait aux Canadiens français une identité et un sentiment de sécurité²²¹. » Il ne faut donc pas se surprendre de la place qu'occupe la paroisse dans la représentation du territoire et des liens que l'on tisse entre celle-ci et la nation.

Dans le recueil de monographies portant sur Sturgeon Falls, les auteurs racontent les exploits des ancêtres colons, soulignant la fondation de nombreuses paroisses, d'écoles, de collèges, de couvents et d'orphelinats qui sont « notre mission et notre vocation comme nation²²². » Côté entretient un propos semblable dans son ouvrage sur Chelmsford. Il précise qu'il a accepté de parler de sa paroisse (il y est alors curé) puisqu'en dépit du fait que ces événements puissent « paraître petits dans le cadre de la grande histoire [...] ils ont leur importance dans la fondation et le développement d'une paroisse, cette petite cellule qui, en s'ajoutant aux autres, forme un diocèse, une province, une nation²²³. » Pour Côté, la paroisse :

²²¹ Frenette, « Les clochers du Nouvel-Ontario », *Histoire Québec* 17, 1 (2011) : 35.

²²² Côté, « Sturgeon Falls », *DH*, 12 (1946).

²²³ *Id.*, « Chelmsford », *op.cit.*, 12.

[...] n'est pas un îlot de stagnation, mais un bastion de défense. On l'a répété sous différentes formes, la paroisse canadienne est le plus ferme appui de notre race, la gardienne la plus sûre de nos traditions, le dépôt le plus indéfectible de notre foi.²²⁴

5. Conclusion

Les sociétés historiques témoignent de l'importance de la réflexion historique portant sur les régions. L'historiographie régionaliste du Québec semble avoir eu des échos dans les espaces extra-québécois, comme en atteste l'émergence de trois sociétés historiques importantes hors Québec²²⁵ lors de la première vague de fondations, dont la Société historique de Saint-Boniface et la Société historique franco-américaine que nous avons analysées ici. Qui plus est, lors de la deuxième vague de fondation de sociétés historiques, ces deux sociétés vivent ce que l'on pourrait qualifier de « reprise » ou de « relance » de leurs activités alors que l'on fonde aussi, dans la région, la Société historique du Nouvel-Ontario. Cette société et ses publications signalent l'émergence d'une réflexion historique dans le nord de l'Ontario et elle participe à l'émergence d'une réflexion historique à proprement parler « ontarienne » dans une province qui connaît pourtant un milieu florissant de lettrés, concentrés à Ottawa. C'est pourtant dans le Nouvel-Ontario, cet espace récemment colonisé, que l'on voit naître une réflexion historique autonome portant sur le territoire qui s'inscrit néanmoins au courant historiographique nationaliste présent au Québec. Il y a lieu de s'interroger sur le rôle des Jésuites dans cette région de l'Ontario par opposition aux Oblats qui se trouvent à Ottawa...

On voit donc poindre une tradition historiographique axée sur la région, et ce, des deux côtés de la frontière Québec-Ontario. Dans les premières publications de la Société, le discours d'enracinement qui en émane n'est pas sans rappeler les éléments clés du discours d'enracinement véhiculé par d'autres sociétés historiques situées au Québec ou dans certaines synthèses régionales publiées dans l'Ouest canadien à la même époque. L'espace évoqué, qui gravite autour de Sudbury, est souvent étudié sous l'optique de la paroisse qui est représentée comme l'un des éléments qui constituent la région, la province, voire la nation. Le rapport à l'autre s'exprime vis-à-vis l'anglais, sans pour autant que l'on accorde une place marquante au statut de minoritaire : c'est plutôt une homogénéité du groupe que l'on cherche à présenter. Ce rapport au territoire historique s'inscrit aussi dans le temps par l'évocation d'une histoire ancienne remontant à la Nouvelle-France ainsi

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ La troisième est en Louisiane.

que d'une pérennité sur le territoire habité, et témoigne d'une appartenance à une nation canadienne-française dont les frontières ne sont pas fixées à la rivière des Outaouais. Le Moyen-Nord est ainsi présenté comme un espace qui n'est pas *hors* de la nation, mais bel et bien une partie prenante de cette nation.

ÉPILOGUE

De Canada français à francophonie(s) canadienne(s) : 1960 à 1990

Notre étude se termine au moment où s’amorce une période charnière dans l’histoire du Canada français. Entre 1960 et les années 1990, on le sait, le monde occidental vit de grandes transformations tant sur le plan politique que social et culturel. L’ancien Canada français aussi. Au plan politique, on peut à loisir égrener quelques manchettes : l’élection de l’« équipe du tonnerre » libérale (1960), coup d’envoi de la Révolution tranquille au Québec; la commission Laurendeau-Dunton (1963-1969); les États-Généraux du Canada français (1966-1969); le premier référendum sur l’indépendance du Québec (1980); le rapatriement de la constitution canadienne (1982) et l’échec de l’accord du lac Meech (1987). Voilà des événements qui marquent les consciences. En arrière-plan, des processus : une modernisation multiforme et, dans la diaspora francophone, une urbanisation¹ et un certain enrichissement². Sans parler d’une effervescence culturelle, phénomène des « années 1968 » et au-delà et dont on voit quelques manifestations même chez les Franco-Américains du Nord-Est états-unien. En guise de regard rétrospectif sur la coexistence de références régionales lors du long « règne » de la référence canadienne-française que nous avons étudié ici, il convient de jeter un coup d’œil à l’évolution du discours d’enracinement au cours de ces décennies de changement rapide.

Cette période est globalement qualifiée de « post-canadienne-française ». Bien que certains chercheurs soulignent que la disparition au cours de ces années de la référence canadienne-française soit quelque peu exagérée³, on met généralement l’accent sur l’idée d’un « éclatement » et de l’émergence de particularismes régionaux. Yves Frenette, Michel Bock et Andrée Chenard résument bien ce point de vue, évoquant un véritable redécoupage du paysage identitaire, une sorte de provincialisation du Canada français : « Ce que les historiens ont appelé l’éclatement du Canada

¹ Yves Frenette, « Trois historiens de la « transition ». Mutations identitaires et historiographie en Acadie, en Ontario français et au Manitoba français, 1970-2000 », *Cahiers Charlevoix*, 12 (2018), p. 77-78.

² Marcel Martel, « Être pauvre en période d’abondance : développement économique et communautés francophones depuis 1945 », *Francophonies d’Amérique*, 26 (2008) : 95-117.

³ Dans leurs travaux, Michel Bock, Serge Miville, François-Olivier Dorais et Jean-François Laniel soutiennent que la référence canadienne-française perdure bien au-delà de la césure des années 1968, notamment en Ontario. Voir à titre d’exemple Serge Miville, « De la difficulté de penser l’Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario* 43, (2018) : 57-97 ; Dorais, « Gaétan Gervais : témoin ... », *op. cit.* ; Michel Bock, « Des braises... », *op. cit.*

Les travaux de Gratien Allaire présentent aussi la Francophonie canadienne comme la suite du Canada français. Voir Gratien Allaire, « La Francophonie canadienne, un ensemble légitime en changement », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 5 (2015).

français favorise l'émergence d'identités plus circonscrites – les identités québécoise, franco-ontarienne, franco-manitobaine et autres⁴. » Puisque dans cette thèse, qui s'éloigne de la posture du « point tournant », nous avons insisté sur la *longue* émergence, depuis le milieu du XIX^e siècle, d'un tel pôle identitaire (pluri)régional il s'avère utile ici de se demander ce qui a changé, au juste, au cours de cette trentaine d'années. Le temps de livrer quelques impressions, nous allons nous intéresser comme d'habitude au cadre institutionnel de l'histoire, au discours d'enracinement et au continuum des allégeances régionales ou suprarégionales.

Un premier constat est d'ordre contextuel : cette période voit se consolider le lieu d'énonciation régional – ou, plus précisément, *les* lieux d'énonciation. Cette histoire surtout institutionnelle étant bien connue, il suffira d'en rappeler quelques éléments ici. Un mot clé commode, pour commencer : laïcisation. On sait que la laïcisation des institutions d'éducation s'accompagne bien souvent par d'autres modifications de trajectoire. Si l'Université d'Ottawa, laïcisée en 1965, possédait depuis 1889 sa charte d'université – en l'occurrence pontificale –, d'autres institutions francophones de la diaspora connaissent des fusions ou des changements de statut. Créée en 1960, l'Université Laurentienne est une fédération d'institutions qui regroupe entre autres l'Université de Sudbury issue du Collège du Sacré-Cœur, fondé en 1913. Au Manitoba, on assiste à la laïcisation du Collège de Saint-Boniface en 1969 (depuis longtemps affiliée à l'Université du Manitoba, l'institution deviendra elle-même université en 2011)⁵. En Saskatchewan, le Collège Mathieu (fondé en 1918) est généralement considéré comme l'ancêtre du Centre d'études bilingues qui voit le jour en 1968 sur le campus de l'Université de Régina. À Edmonton, la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, créée en 1974, est la descendante en droite ligne du Juniorat Saint-Jean fondé en 1908⁶. De l'autre côté de la frontière états-unienne, à Worcester, Massachusetts, le Collège de l'Assomption, institution d'abord francophone dont la fondation (par les Augustins) remonte à 1904, offrira l'essentiel de ses cours en anglais dès 1960

⁴ Yves Frenette, Michel Bock et Andrée Chenard, « Le premier demi-siècle » dans *Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1958-2008 : Archives, recherche, diffusion* (Ottawa : CRCCF/Le Nordir, 2008), 29.

⁵ Carole Pelchat, « Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba », Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française (Québec : Université Laval, s.d.), Page consultée le 10 août 2019, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-185/>

⁶ François McMahon, François et France Levasseur-Ouimet, « Collège Saint-Jean en Alberta », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (Québec : Université Laval, s.d.) Page consultée le 10 août 2019, www.ameriquefrancaise.org/fr/article-26/w .

et fera de plus en plus appel à un personnel laïc tout en demeurant institution catholique jusqu'à nos jours.

Ces changements marquent ou consacrent le retrait de l'Église de l'enseignement supérieur et l'écroulement d'un pan entier de l'« Église-Nation ». Les enseignants-chercheurs laïcs, dont des historiens – l'emploi du masculin est encore largement de mise – évoluent désormais dans des établissements qui dépendent du financement gouvernemental et en premier lieu, d'un ministère *provincial* de l'éducation⁷. Toutes ces transformations favorisent un autre changement institutionnel qui s'avèrera important pour l'écriture de l'histoire : la création de centres dédiés à l'étude des collectivités francophones régionales. Le plus important est issu d'un centre d'études et d'archives littéraires fondé dans les années 1950⁸. Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, créé en 1969, aura une vocation double, s'intéressant, de façon bien ottavienne dira-t-on, à la fois au Canada français (avec un intérêt marqué pour le Québec) et à l'Ontario français. Lui fera contrepoids l'Institut franco-ontarien (IFO), mis sur pied par des chercheurs de la Laurentienne en 1976⁹. À Saint-Boniface, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) voit le jour en 1978, ayant pour mission la valorisation du patrimoine culturel des francophones de la région. Enfin, à Worcester, l'Institut français est fondé en 1979, pour « préserver l'héritage français du collège de l'Assomption et de la Nouvelle-Angleterre »¹⁰. Selon les moyens et les inclinations, ces institutions déploient une activité à diverses échelles, dont les traces sont des archives conservées et publiées, des inventaires, dictionnaires, monographies, bulletins et revues, des colloques et autres événements, des chaires...

Dans ce foisonnement, propice à la formulation, à la diffusion, voire à la célébration de points de vue régionaux, on remarque que l'histoire est, disons, bien entourée. Gaétan Gervais (Sudbury) ou Robert Painchaud (Winnipeg, disparu en 1978, à la veille de l'ouverture du centre qu'il avait cofondé), et les autres historiens fondateurs côtoient des adeptes de plusieurs autres disciplines : sociologues, littéraires, linguistes, politologues, pédagogues, juristes... Collectivement, ces

⁷ Gratien Allaire, « Le rapport à l'autre: l'évolution de la francophonie de l'Ouest », dans *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Joseph-Yvon Thériault, dir. (Moncton : Édition d'Acadie, 1999), 183.

⁸ Yves Frenette (dir.) *Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1958-2008 : Archives, recherche, diffusion*. Ottawa : CRCCF/Le Nordir, Coll. Roger-Bernard, 2008.

⁹ Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : Faire sa place » dans Linda Ambrose, Matt Bray, Sara Burke, Donald Dennie, Guy Gaudreau, *L'Université Laurentienne, une histoire* (Montréal: Publié pour L'Université Laurentienne par McGill-Queen's University Press, 2010), 240. Voir aussi Donald Dennie « Composer avec de dures réalités : la mise en place des programmes d'enseignement de base 1960-1985 », dans *Ibid.*, 133.

¹⁰ Leslie Choquette, « L'Institut français (Assumption College, Worcester) », *Rabaska*, 2, (2004) : 327–329.

chercheurs et chercheuses offrent une prise pluridisciplinaire sur l'expérience régionale. Prenons à témoin quelques-uns parmi les numéros thématiques de la *Revue du Nouvel-Ontario (RNO)*, fondée par des membres de l'IFO sudburois en 1978 :

- Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance (1978);
- Politique et syndicalisme : réalités négligées en Ontario français (1979);
- Les idéologies de l'Ontario français : un choix de textes 1912-1980 (1981);
- Littérature sudburoise : *Prise de Parole* 1972-1982 (1982);
- Un centenaire : Sudbury 1883-1983 (1983);
- L'immersion et les Franco-Ontariens (1987);
- Le monde juridique et la société franco-ontarienne (1988).

On le voit, le passé n'y est pas évacué, au contraire. Mais c'est comme si les perspectives historiques, au service des arguments contemporains proposés, convergeaient sur le présent, se rangeant ainsi parmi les autres prises de vue sur la situation des années 1970 et 1980. L'histoire – et le territoire historique – est un outil de légitimation. Il s'agit bien sûr d'une revue qui s'intéresse d'emblée au *Nouvel-Ontario* et à un passé plus immédiat : l'image qui orne la couverture de la *RNO* et met en évidence la Route 17 flanquée de poteaux électriques et de mines, est éloquente à cet égard. Se pencher sur une histoire plus récente, c'est bien sûr une tendance plus générale de ces années; elle est particulièrement visible au Québec, dont les historiens et même quelques historiennes, dans un élan post-groulxien, partent à la conquête de l'histoire contemporaine. Chemin faisant, ils perdent largement de vue – mais pour un temps seulement – l'Amérique française non québécoise¹¹. Néanmoins : tout cela laisse l'impression qu'à Sudbury ou ailleurs, c'est le passé plus ancien qu'on visite moins souvent, passé plus densément peuplé de fondateurs et de fondatrices. Et plus porteur, à première vue du moins, du discours d'enracinement.

Qu'en est-il, justement? Pour changer un instant de région, curieuse formulation tout de même que celle de la littéraire Annette Saint-Pierre, lorsqu'elle évoque, dans un texte publié pour

¹¹ En 1976, Harvey et Linteau examinent les articles publiés dans la *RHAF* pour constater, avec surprise, que le pourcentage d'articles portant sur les autres régions canadiennes sont très peu nombreuses. Ils mettent toutefois en garde d'y voir un « phénomène politique » et ils attribuent la baisse à l'intérêt mitigé pour la Nouvelle-France. (Fernand Harvey et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, 1947-1972 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 26, 2 (1972) : 163-183.) En 1981 Jean-Paul Coupal refait l'exercice avec un constat plus clair : « la RHAF, au cours de la dernière décennie, s'est consacrée encore plus à l'étude du Québec que par les années antérieures. » (Jean-Paul Coupal, « Les dix dernières années de la Revue d'histoire de l'Amérique française 1972-1981 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 36, 4 (1983) : 557). En 2002, Harvey publie un survol de la recherche au Canada français dans lequel il fait remonter le champ d'études sur les francophonies minoritaires aux années 1980. Il y présente la fondation de la CÉFAN comme une forme de redécouverte ou un renouvellement d'intérêt pour les minorités par les chercheurs (québécois). Fernand Harvey, « Le champ de recherche sur les communautés francophones minoritaires au Canada : sa structuration, ses orientations », *Francophonies d'Amérique* 14, (2002) : 15.

la première fois en 1983, le contexte de fondation du CEFCO à Saint-Boniface quelques années plus tôt :

Ne pourrions-nous pas sauver notre patrimoine de l'oubli, étudier les hommes et les œuvres de chez nous, dire à ceux de l'extérieur ce que nous sommes en leur dévoilant les richesses de notre vie française? De très nombreuses avenues s'ouvrent aux chercheurs d'ici dans plusieurs domaines. Travailler à l'épanouissement d'une culture, n'est-ce pas multiplier le nombre d'individus qui s'identifieront à cette culture et, par le fait même, n'est-ce pas fournir un riche sol aux racines du Canadien français¹²?

Ici, les racines sont peut-être anciennes, mais c'est encore le présent qui les attire vers lui en leur offrant un sol nourricier. Peut-on encore parler de discours de l'enracinement, à l'ancienne? Peut-être pas chez les intellectuels non-historiens. Mais il se rencontre encore dans l'historiographie, voire le discours plus largement commémoratif¹³. Pensons aux travaux de Gaétan Gervais¹⁴ ou au collectif de Cornelius J. Jaenen¹⁵ sur l'Ontario français qui accordent une place importante au Régime français. Pensons aussi à la thèse de Robert Painchaud¹⁶ qui, sans faire un retour à la Nouvelle-France, offre néanmoins un regard sur les *origines* du peuplement français dans l'Ouest canadien.

On le voit, le territoire historique n'est pas oublié. Mais le plaidoyer pour l'ancienneté de l'occupation a perdu de son pathos. Le territoire, on le tient plutôt pour acquis, l'emprise légitime sur le sol régional caractérisant désormais la collectivité francophone dont il est question. Groupe

¹² Annette Saint-Pierre, « Le Centre d'études franco-canadiens de l'Ouest » dans « Contribution à un historique du CEFCO : textes des trois communications présentées lors de la table ronde », *Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) : 40 ans au cœur de la francophonie de l'Ouest canadien* (2019) : 11-12. Page consultée août 2019, <https://ustboniface.ca/cefco/file/Contribution--un-historique-du-CEFCO.pdf> Reproduction intégrale d'un texte publié en 1983 dans *Quatre siècles d'identité canadienne* (Dionne, dir. Le texte sera aussi publié dans le numéro spécial des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest marquant les 40 ans du CEFCO. *CFCO* 30, 2 (2018) : 227-237. Nous soulignons.

¹³ Gaétan Gervais est l'un des co-créateurs du drapeau franco-ontarien. Dans le discours qu'il rédige en honneur du dévoilement du drapeau, prononcé le 25 septembre 1975, il fait référence au Régime français pour décrire les origines de l'histoire franco-ontarienne. Stéphanie St-Pierre, « Le drapeau franco-ontarien : 'puissent ses couleurs nous rallier dans une nouvelle amitié et fraternité' 1975-1977 », dans Guy Gaudreau, dir., *Le drapeau franco-ontarien*, Sudbury : Prise de parole, 2005, 17.

¹⁴ Voir Gaétan Gervais, « Les paroisses de l'Ontario français 1767-2000 » Cahiers Charlevoix VI, 2004, p. 99-194 ; *Id.* « Champlain et l'Ontario (1603-1635) » dans R. Litalien et D. Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec, Paris, Septentrion, 2004, p. 180-190 ; *Id.* « L'école du fort Frontenac (1676) : faits et mythes », Cahiers Charlevoix VII, 2006, p. 13-84 ; *Id.* « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) » dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Éditions de l'Acadie, 1999, p. 145-161. *Id.* et Michel Bock, *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), 2004.

¹⁵ Cornelius J. Jaenen, dir., *Les Franco-Ontariens*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

¹⁶ Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface : Édition des Plaines, 1987.

qui plus que jamais paraît enraciné dans sa particularité, relative au Québec, mais aussi relative aux autres populations minoritaires d'expression française.

Voyons pour terminer ce qu'il en est. Qu'on nous permette de jeter un coup d'œil à un dernier acte de fondation : la création en 1991 de la revue *Francophonies d'Amérique*, publication hébergée par le CRCCF à l'Université d'Ottawa. C'est Jules Tessier, littéraire de cette institution et directeur de la revue, qui lance l'entreprise, dans un bref, mais éloquent texte de présentation¹⁷. L'objectif principal du périodique est de sortir de leur isolement les chercheurs qui s'intéressent aux différentes communautés francophones en Amérique du Nord. Les groupes visés : les Canadiens français (terme qui ici inclut aussi les Acadiens), les Franco-Américains, les Cadiens de la Louisiane, mais aussi des francophones des « isolats » éparpillés ailleurs en Amérique du Nord. À l'intérieur de cet ensemble, une place particulière semble réservée aux francophones du Canada. Du moins les relations entre Québécois et la diaspora francophone canadienne occupent-elles beaucoup de place. L'atmosphère paraît tendue : il est tôt question de la remarque alors récente (1990) de l'écrivain québécois Yves Beauchemin assimilant les collectivités francophones hors Québec à des « cadavres encore chauds »¹⁸. Plus largement, Tessier dénonce une attitude colonialiste (même si le mot ne tombe pas) qui fait des cultures francophones minoritaires « d'insolites excroissances » de la culture québécoise¹⁹. Vivement des rapports plus sains : il plaide pour « un véritable dialogue avec le Québec, fondé sur un authentique partenariat plutôt que sur une filiation oblique ». Il faut d'après lui repenser ces relations « sur la base d'une... association »²⁰.

Or, ces relations sont à la limite *multilatérales*, tant l'accent est mis sur la pluralité extraquébécoise. La formulation la plus frappante en ce sens : « ... rien ne sert de se lamenter sur l'abandon de l'étiquette 'canadienne-française' par les Québécois puisqu'il faut des vocables différents pour désigner des *sociétés distinctes* ²¹. » Ce dernier terme, évoquant bien sûr le souvenir tout récent des négociations du lac Meech, désigne ainsi non seulement le Québec, mais aussi et surtout les différentes communautés à l'extérieur : les désormais plurielles *francophonies*

¹⁷ Jules Tessier, « Présentation : Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent », *Francophonies d'Amérique*, 1 (1991) : 1-6. Sur cette revue, voir Martin Normand, « Francophonies d'Amérique, acteur important et témoin privilégié de l'évolution de l'étude des francophonies nord-américaines », *Francophonies d'Amérique*, 40-41 (2015) : 233-257.

¹⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*, p. 3.

d'Amérique, justement. Liées par la langue, ces collectivités le sont tout autant par le statut minoritaire qu'elles partagent. Les deux traits sont d'ailleurs étroitement associés. En passant, Tessier fait allusion à la « déterritorialisation » de la langue, à saisir ici dans le sens de transporter la langue en contexte minoritaire, transposition aux conséquences nombreuses²². Tessier préconise d'ailleurs une enquête comparative axée elle aussi sur la pluralité des francophonies, visant les « points de convergence dans le discours minoritaire [issu de ces « francophonies »] et sa spécificité par rapport au langage québécois »²³.

Et le discours de l'enracinement? Tessier le littéraire ne fait pas référence au passé plus ancien, mais encore une fois, tout se passe comme si cette histoire était tenue pour acquise, comme s'il était permis désormais de miser sur le capital historique accumulé par des historiens plus anciens dont nous avons rencontré plusieurs dans cette thèse. La notion de déterritorialisation, véhiculant l'image de langues en exil, à l'extérieur du « territoire » en l'occurrence québécois, renvoie implicitement à l'émigration historique. Mais finalement, cette émigration aura enfanté des « sociétés distinctes »; elle s'avère constitutive du statut minoritaire qui définit la diaspora et la sépare définitivement du centre. Cette séparation paraît consommée : la référence englobante canadienne-française, Tessier le souligne à double trait, n'est plus d'actualité.

Pourtant, dans les faits, le littéraire décrit – encore – une Amérique canadienne-française ou du moins issue de la colonisation française ancienne. Mais il s'agit là d'une matrice implicite. Ce sont surtout ses composantes régionales qui sont mises en évidence, des entités plutôt autonomes et pouvant s'associer librement, en « maillage », en réseau, de façon modulaire. La langue étant maintenant le principal critère d'adhésion, la porte est grande ouverte à tous les espaces francophones²⁴. Curieusement, cette ouverture et le renforcement du pôle régional du continuum identitaire qu'elle suppose, aux dépens de l'ancien pôle canadien-français, n'excluent pas l'intégration d'un nouveau pôle suprarégional, voire supranational. Si Tessier n'en parle pas, c'est bien l'Amérique qui vient remplacer le Canada français.

²² Sur la déterritorialisation, voir Lise Gauvin, « Écrire en français en Amérique : de quelques enjeux », *Francophonies d'Amérique*, 26 (2008) : 121-134.

²³ Tessier, *op. cit.*, p. 3.

²⁴ C'est le prochain pas, enrichissement certain, que la revue franchira dans les années suivantes. Voici la notice descriptive actuelle du site *Érudit* : « [La revue *Francophonies d'Amérique*] crée un réseau d'information et d'échanges entre [les] chercheurs [dont les travaux portent sur l'une ou l'autre des aires socioculturelles francophones en Amérique] et les diverses communautés francophones dont l'isolement est à la mesure du continent nord-américain lui-même. L'Ontario, l'Acadie, l'Ouest canadien, les États-Unis et les Antilles y sont représentés. Le Québec peut aussi y être conçu comme un objet d'étude dans son histoire et sa présence continentales. » <https://www.erudit.org/fr/revues/fa/>. Page consultée le 7 décembre 2019.

Rappelons enfin que l'année même où Jules Tessier publie son texte de présentation, la Fédération des francophones hors Québec, prend le nom de *Fédération des communautés francophones et acadienne*. À la limite, en reconnaissant explicitement la composante acadienne, l'organisme souligne davantage l'aspect « francophonies canadiennes » tout en esquissant discrètement, par défaut, les contours d'un Canada français non acadien. Mais ce qui frappe surtout, c'est la suppression du « hors Québec ». Suppression logique s'il en est. On se situe hors de quoi? Hors de rien, finalement, puisque pleinement investi dans le territoire que l'on habite. C'est plutôt le Québec qui se retrouve « hors » de la francophonie canadienne ainsi redéfinie. Voilà d'après nous la plus récente expression d'un processus en cours depuis le XIX^e siècle. Ce n'est pas qu'au Québec que l'on s'enracine.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De l'*Histoire du Canada* de Garneau au premier numéro de la revue *Francophonies d'Amérique*, la métamorphose de la production historique de langue française au Canada est indéniable. Le discours historique que nous étudions façonne et nourrit le nationalisme canadien-français du milieu du XIX^e siècle, et participe activement à l'émergence d'identités franco-canadiennes plurielles dans les régions à l'étude, et ce, dès la fin de ce siècle. Cette thèse est née du désir de mieux comprendre l'évolution de la production historique en milieu minoritaire sans pour autant isoler la pratique historique des régions de celle du Québec.

Procéder ainsi, c'est rompre avec la pratique historiographique habituelle, qui privilégie soit le Canada français dans son ensemble – ce qui revient à peu de choses près à étudier les travaux d'historiens habitant le Québec –, soit telle ou telle région extraquébécoise. En accordant une attention particulière aux historiographies régionales émergentes, surtout à l'extérieur du Québec, nous avons voulu montrer comment l'historiographie canadienne-française (au sens large, parfois même états-unien, du terme) acquiert des accents régionaux variés. Ce sont donc différentes composantes de l'Amérique canadienne-française, mais également l'ensemble qui sont à l'honneur ici, toujours dans l'optique historiographique qui est la nôtre. Comme ces Canadiens français eux-mêmes, sans doute, nous naviguons entre nation et région. Aussi cette thèse pratique-t-elle une histoire qui est à la fois croisée et comparative.

Cette histoire, nous avons voulu la faire porter sur une assez longue durée, sur la période qui s'étend des années 1840 au milieu du XX^e siècle et qui voit la référence canadienne-française consolider puis maintenir tant bien que mal son emprise sur les consciences. La maintenir sans nécessairement entrer en conflit avec des allégeances régionales, preuve supplémentaire de la nature plurielle et situationnelle de l'identité chez les humains. Nous avons voulu insister sur la composante territoriale de ces identités et sur le rôle de l'histoire en façonnant ou en consolidant les références territoriales d'une population donnée. D'où l'accent qui est mis ici sur les représentations du territoire historique et sur ce que nous appelons le discours d'enracinement, au fond un discours d'appropriation territoriale définissant l'espace qui est censé appartenir au groupe. Bien qu'il connaisse une certaine évolution au cours du long siècle qui nous intéresse, dont des déclinaisons régionales qui s'affirment, ce discours a comme leitmotiv durable l'ancienneté de l'occupation du territoire. Comme c'est souvent le cas en contexte de colonialisme de peuplement,

il ne vise pas de façon explicite les peuples autochtones, pourtant les véritables « premières nations ». Dans ce cas précis, il semble s'adresser non seulement aux Canadiens français qu'il s'agit de bien ancrer dans leur canadianité et dans leur coin de pays, mais aussi à la majorité anglophone qui les entoure. Ancienneté oblige, cette histoire accorde une place particulière aux actes fondateurs : elle fait beaucoup de cas des gestes lourds de conséquences des explorateurs, missionnaires, « premières femmes » et autres pionniers et pionnières qui accomplissent leur destin en prenant possession de ce territoire. Par extension, nous avons insisté, aussi, sur d'autres « actes fondateurs » accomplis cette fois aux XIX^e et XX^e siècles. C'était là un important critère de sélection des textes que nous avons analysés, choisis justement en raison de leur visée pionnière; c'était aussi une façon d'aborder le cadre d'émergence des histoires des minorités francophones en racontant le travail fondateur de ceux – souvent des prêtres, rarement des femmes – qui initient une tradition historiographique ou mettent en place les supports institutionnels de l'histoire en région.

Différents rythmes et quelques ruptures scandent les évolutions que nous suivons. Si la référence canadienne-française dote de sa cohérence le long siècle que nous avons étudié, la transformation de la pratique historique permet de le couper en deux. La partie de la thèse consacrée au XIX^e siècle observe le travail d'un groupe de notables souvent en soutane, alors que les chapitres portant sur les deux premiers tiers du siècle suivant font état de la disciplinarisation et de la professionnalisation progressive du métier d'historien. L'épilogue qui, lui, se rend jusque vers 1990, présente de nouvelles transformations survenues dans la foulée du démantèlement institutionnel du Canada français et la création d'institutions, de centres de recherche et de revues savantes en milieu minoritaire.

Un autre temps qui nous intéresse, c'est celui d'une longue émergence. En suivant les modulations dans l'espace et dans le temps de discours d'enracinement décrivant une colonisation bien réelle, nous étudions finalement un autre enracinement régional progressif, de nature historiographique, celui-là. Aussi la thèse cherche-t-elle aussi à mieux comprendre, à la lumière du cas canadien-français, les mécanismes qui permettent à des historiographies autonomes de prendre forme. Se pose aussitôt la question de ce que l'on entend par ce terme et si la production issue de nos régions au cours de la période qui nous intéresse finit par posséder, à la longue, la cohérence requise pour atteindre l'« autonomie » relative à la matrice historiographique canadienne-française englobante. Pour certains auteurs, dont Gaétan Gervais, ces questions ne se posent pas vraiment : l'existence d'une historiographie est indissociable de l'existence d'une

histoire. Pour Gervais, il existe une historiographie franco-ontarienne puisqu'il existe une « histoire » franco-ontarienne. En toute logique, cette historiographie remonte aux premiers chroniqueurs à avoir fait connaître le territoire par leurs écrits. Dans ce cas précis, elle est donc inaugurée par Champlain et Sagard. Il s'agit donc simplement d'une production historique qui se rattache à un territoire donné. À l'évidence, une telle perspective – qui transpose dans le domaine historiographique la recherche de l'ancienneté sur le territoire du groupe protagoniste – ne donne pas beaucoup de prise sur l'émergence de références au territoire régional dans des ouvrages par ailleurs investis dans la construction de la communauté nationale canadienne-française – en attendant qu'un autre pôle national, québécois, ne vienne changer les termes de la discussion. C'est pour cette raison que notre analyse de la production historique situe les œuvres sur un continuum liant les deux pôles de référence « nation » et « région ». Cette façon de faire permet de tenir compte de la variété de positions occupées par des auteurs pourtant contemporains liés à la même région. Mais elle permet aussi de voir le déplacement du centre de gravitation vers le pôle « région » qui traduit le renforcement de perspectives régionales, l'expression de quelque chose ressemblant à une conscience historique régionale.

Une telle façon de faire met *en relation* les références, qui peuvent partager l'espace mental, voire se renforcer, mais aussi se contredire. Nous avons souligné aux chapitres 5 et 6 que l'historiographie régionale est souvent au service de l'historiographie nationale. Mais plusieurs facettes de cette transformation montrent les tensions qui existent entre la référence « régionale » et la référence « nationale ». Sur ce plan, les différences entre traditions historiques régionales deviennent plus évidentes, des différences qui dépendent jusqu'à un certain point de la distance qui sépare les régions des « anciennes paroisses » de la vallée laurentienne. Sans doute cette distance n'est-elle pas que physique. Pensons par exemple au cas des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, au nom desquels on cherchera à inscrire les hauts faits des descendants de la France à l'histoire du pays d'adoption. Cela suppose une prise de distance progressive par rapport à la référence *canadienne-française*, logée de l'autre côté d'une frontière internationale certes perméable. Nous avons vu que plus largement, la distance se manifeste dans certains ouvrages de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Ouest canadien sous forme d'un fort sentiment d'exil. Dans le premier cas, le contraste entre le cadre urbain des « Petits Canadas » états-uniens et celui plus villageois de la vallée laurentienne joue son rôle; dans le second, c'est l'immensité même des Plaines qui semble contribuer au sentiment d'éloignement des auteurs. Ces deux régions se distinguent aussi par

l'importance que certains producteurs d'histoire y accordent au public anglophone, allant jusqu'à publier des textes en anglais. Le choix de langue (et de « lecteur imaginaire » auquel on s'adresse en écrivant) influence forcément la situation d'un texte dans le continuum région/nation. Nous l'avons souligné, les publications de la Société historique de Saint-Boniface sur La Vérendrye offrent un bel exemple : la version anglaise accorde une place de choix à lord Selkirk, lequel est absent de la version française qui, elle, comporte davantage de références à la nation.

À ces variations sur le thème de l'éloignement relatif au foyer québécois de l'Amérique canadienne-française, nous avons opposé le cas de l'Ontario, où joue bien souvent et pendant longtemps un effet de proximité. Nous écrivons « bien souvent », car il convient de distinguer ici entre Ottawa et les autres lieux de production ontariens, soit Windsor (avec le livre de Téléphore Saint-Pierre) et Sudbury (avec la SHNO). Alors que les publications non ottaviennes se situent plus près du pôle « région » de notre continuum, celles d'historiens de la capitale canadienne se logent longtemps à l'extrémité opposée. En guise d'explication de ce contraste et de ce qui, à l'échelle des régions extraquébécoises que nous avons étudiées, fait figure d'« exception ottavienne », nous avons insisté sur la proximité d'Ottawa à la province du Québec, proximité autant culturelle, finalement, que géographique. Ville frontalière, Ottawa s'inscrit après tout dans le triangle intellectuel du Canada français avec Montréal et Québec, en raison de la présence (souvent temporaire) de plusieurs intellectuels et fonctionnaires originaires du Québec. Rappelons que Serge Gagnon considérait même Ottawa comme une sorte de refuge pour ceux qui cherchaient à échapper à la critique clérico-nationaliste régnante au Québec... Le regard tourné vers le Québec, les auteurs de la capitale qui ont nourri notre corpus font quasiment abstraction de la rivière des Outaouais; l'essentiel de leur production offre une perspective résolument centrée sur la province du Québec et, par là, sur le Canada français dans son ensemble. À cela s'ajoute le rôle d'Ottawa comme capitale nationale et la référence à la nation *canadienne* qui figure de façon importante, notamment en ce qui a trait au développement institutionnel d'Ottawa (Société royale du Canada, Commission des lieux historiques et monuments historiques, etc.).

Cette exception offre une perspective de plus sur les points de convergence et de divergence qui se remarquent au sein même de l'historiographie de l'Amérique canadienne-française en passe de se doter de couleurs régionales. On sait que le discours historique a des incidences identitaires; à plus forte raison, peut-être, c'est le cas du discours d'enracinement qui nous a tant intéressé ici. Il est certes délicat d'extrapoler à partir d'un corpus de textes sans pouvoir saisir qui les lit et

comment, sans pouvoir comprendre un tant soit peu, le jeu de l'offre textuelle et de la demande de sens plus ou moins populaire. Néanmoins : la tentation est forte de penser que cette historiographie de l'enracinement reflète (et jusqu'à un certain point nourrit) la composante territoriale de l'identité. Cette évidence mérite d'être rappelée dans le contexte du débat sur le changement identitaire au Québec et au Canada français au XX^e siècle.

En effet, notre analyse du territoire historique offre une autre perspective sur l'éclatement (institutionnel) du Canada français, une perspective s'ancrant dans le temps long des représentations territoriales. Souvent, lorsqu'il est question de la référence canadienne-française telle qu'elle a pu habiter les esprits pendant près d'un siècle, elle semble dépourvue ou presque de composante territoriale: il se serait agi en somme d'une nation « sans frontières » sous l'égide d'une Église catholique qui l'était tout autant. Celui par qui le territoire arrive, pour ainsi dire, c'est le Québec, dont les citoyens francophones se seraient de plus en plus identifiés à l'espace d'action de leur État provincial. Avant d'éclater au grand jour dans les années 1960, cet ajustement aurait mis plusieurs décennies à se produire, depuis la fin du XIX^e siècle, à la faveur de débats visant par exemple l'exode vers les États-Unis ou, dès les années 1930, un programme de développement axé sur l'État québécois. Nous proposons que les francophones de la diaspora auraient vécu un processus analogue, processus dont la production historique avec son discours de l'enracinement est un ressort important. Même en l'absence d'États où ils sont majoritaires, les collectivités extraquébécoises auraient acquis elles aussi des assises territoriales particulières, mises en récit par les historiens régionaux, longtemps sous le parapluie de l'identification à la "race" canadienne-française. Selon des modalités diverses, les Franco-Américains formant un cas à part, les Canadiens français de la diaspora se seraient dotés de... frontières¹.

Peut-être les travaux sur ces questions ont-ils trop mis l'accent sur l'État provincial dont la présence au Québec permet l'éclosion d'un nationalisme à composante territoriale certes variable. Nous avons en tout cas voulu rendre plus visible l'émergence à la longue d'une référence régionale, chez les différentes populations canadiennes-françaises vivant à l'extérieur du Québec. Ce changement aurait pour ainsi dire préparé le terrain pour les identités régionales et provinciales qui s'expriment de façon plus importante dans les décennies qui suivent la Révolution tranquille, et ce

¹ Il s'agit de frontières imaginaires qui ne correspondent pas forcément aux frontières provinciales (notamment dans le cas de l'Ouest canadien), mais qui délimitent néanmoins les divers territoires historiques. Ces derniers se distinguent ainsi de la vallée laurentienne et de la province du Québec, de même que des territoires historiques de leurs contemporains qui habitent d'autres régions de la diaspora.

jusqu'aux années 1990. En région peut-être tout particulièrement, mais aussi au Québec, le processus trouve son expression et sans doute une partie de son impulsion dans des récits historiques. En effet, la « québéçisation » de la référence au Canada français chez les historiens du Québec trouve son pendant dans la « régionalisation » de cette même référence chez les historiens de l'Ouest, de l'Ontario et des États-Unis que nous étudions. Le dialogue entre les pôles région et nation, qui s'exprime dès la fin du XIXe siècle, permet ainsi de mieux saisir les mutations de la référence identitaire tant au Québec que dans les autres régions de l'Amérique canadienne-française. Nous pouvons maintenant mieux comprendre non seulement les mécanismes par lesquels la référence à la nation canadienne-française se maintient après l'éclatement du Canada français, mais aussi en amont, comment la référence à la région s'exprime et se taille une place dans le discours des historiens à compter du point d'émergence d'une conscience historique en région.

Nous osons croire que cette thèse permet d'apporter un nouvel éclairage sur l'histoire des francophonies canadiennes et, surtout, sur l'émergence d'une conscience historique dans les régions. Le rapport au territoire historique que nous analysons témoigne de l'importance des références historiques dans le discours d'enracinement. La course à l'ancienneté, qui demeure sa manifestation la plus tangible, est amenée à se transformer de par l'évolution même de la francophonie canadienne et, de façon plus notable, de sa relation avec l'Autre, notamment les Premières Nations. C'est en relevant plus particulièrement les références au territoire historique que nous avons été en mesure d'étudier, sur la longue durée, une fonction importante de l'histoire, celle de définir l'emprise territoriale de son sujet collectif. Alors que la référence identitaire se transforme, le territoire comme lieu *géographique* subsiste sur le plan empirique. L'historiographie, quant à elle, « crée » le territoire *historique*, l'investissant d'un sens et d'une portée – le discours d'enracinement – qui découle de la réflexion et de la conceptualisation des historiens. S'il est vrai que le « théâtre ² » des actions héroïques d'un La Vérendrye ou d'un Nicolle correspond à un lieu géographique précis, c'est le sens que l'on accorde à l'action (et au lieu) qui en fait un territoire historique. Les représentations fluides et complexes de ce dernier,

² Pour reprendre l'expression de Garneau, *Histoire, op.cit.* 1, 4-5.

alimentées par les réflexions des historiens, participent au discours d'enracinement. La mise en scène du territoire historique est aussi une façon de se réclamer cet espace par rapport à l'Autre.

Nos analyses permettent aussi d'ouvrir certaines pistes de réflexion. Nous espérons que ce texte participe à la discussion entourant les représentations historiques et la place du colonialisme de peuplement dans l'historiographie en tenant compte du rôle, somme toute assez particulier, du Canada français. D'autres pistes restent à explorer davantage, dont celle esquissée sommairement dans l'épilogue de la représentation du territoire historique chez les historiens des années 1970 à 1991. La place de l'Acadie en Amérique française et l'évolution particulière de son historiographie pourraient aussi faire l'objet de recherches à venir.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS PRIMAIRE : MONOGRAPHIES

[s.a.] *Bonfield illustré*, Mattawa: Imprimerie « La Sentinelle », 1897.

Barbezieux, Alexis de. *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*. Ottawa: La compagnie d'imprimerie d'Ottawa, 1897.

Benoît, Josaphat. *Catéchisme de l'Histoire Franco-Américaine*. Manchester : Atelier Typographique l'Avenir National, 1939.

Benoît, Josaphat. *L'âme franco-américaine*. Montréal : Édition Albert Lévesque, 1935.

Brault, Eugène. *Les Canadiens du Rhode Island*. s.l. : s.é., 1895.

Chandonnet, Abbé Thomas-Aimé. *Notre-Dame-des-Canadiens et les Canadiens aux États-Unis*. Montréal : E. Desbarats, 1872.

Chapais, Thomas. *Cours d'histoire du Canada, Tome I, 1760-1791*. Québec : J.-P. Garneau, Libraire-éditeur, 1919.

Chapais, Thomas. *Cours d'histoire du Canada, Tome II, 1791-1814*, Québec : Librairie Garneau, 1921.

Chapais, Thomas. *Jean Talon intendant de la Nouvelle-France (1665-1672)*. Québec : Imprimerie de S.-A. Demers, 1904.

Chapais, Thomas. *Le Marquis de Montcalm (1712-1759)*. Québec : J.-P.Garneau, 1911.

Chapais, Thomas. *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires*. Québec : Imprimerie de la Compagnie de l'Évènement, 1905.

Dubuque, Hugo. *Le guide des Canadiens-français ou almanach des adresses de Fall River, et notes historiques sur les Canadiens de Fall River*. Fall River : E-F. Lamoureux, 1888.

Dugas, Georges. *Histoire véridique des faits qui ont préparé le Mouvement des Métis à la Rivière-Rouge, en 1869*. Montréal : Beauchemin, 1905.

Dugas, Georges. *La première canadienne du Nord-Ouest*. Montréal : Cadieux & Dérome, 1883.

Dugas, Georges. *Légendes du Nord-Ouest*. Montréal : C.O. Beauchemin & Fils, 1890.

Dugas, Georges. *L'Ouest Canadien, sa découverte par le Sieur de la Vérendrye, son exploitation par les Compagnies de traiteurs jusqu'à 1822*. Montréal : Cadieux & Derome, 1896.

- Dugas, Georges. *Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge*. Montréal : C.O. Beauchemin & Fils, 1889.
- Dugas, Georges. *Un voyageur des Pays d'en Haut*. Montréal : Beauchemin, 1904.
- Ferland, Jean-Baptiste-Antoine. *Cours d'histoire du Canada : Première partie : 1534-1663*. Québec : Augustin Côté, éditeur-imprimeur, 1861.
- Ferland, Jean-Baptiste-Antoine. *Cours d'histoire du Canada : Seconde partie : 1663-1759*. Québec : Augustin Côté, éditeur-imprimeur, 1865.
- Garneau, François-Xavier. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, Tome premier*. Québec : Imprimerie de N. Aubin, 1845.
- Groulx, Lionel. *Histoire du Canada français depuis la découverte*. Tomes 1 à 4, Montréal : L'Action nationale, 1950 à 1952.
- Groulx, Lionel. *L'amitié française d'Amérique*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1922.
- Groulx, Lionel. *Lendemain de conquête*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1920.
- Groulx, Lionel. *La naissance d'une race: Conférences prononcées à l'Université Laval*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1919.
- Groulx, Lionel. *Notre grande aventure. L'Empire français en Amérique du Nord (1535-1760)*. Montréal : Fides, 1976.
- Groulx, Lionel. *L'enseignement français au Canada II, Les écoles des minorités*. Montréal : Librairie Granger Frères Limitée, 1933.
- Hamon, Edouard. *Exil et patrie, un drame en cinq actes*. Montréal : Beauchemin, 1881.
- Hamon, Edouard. *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*. Québec : N.S. Hardy, 1891.
- Magnan, Denis Michel Aristide. *Histoire de la race française aux États-Unis*. Paris : Charles Amat, 1912.
- Marion, Séraphin. *Relation des voyageurs français en Nouvelle-France au XVIIe siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 1923.
- Morice, Adrien Gabriel. *Aux sources de l'histoire manitobaine, extrait de la Nouvelle-France*. Québec : Imprimerie de la compagnie de « L'Événement », 1907.
- Morice, Adrien Gabriel. *Dictionnaire historique des Canadiens et des métis français de l'Ouest*. Québec : J.-P. Garneau Libraire, 1908.

Morice, Adrien Gabriel. *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)*. Montréal : Granger Frères, 1921.

Prud'homme, Louis-Arthur et Denys Lamy. *A monument to La Vérendrye The Discoverer of the West*. Saint-Boniface: La Société historique de Saint-Boniface, 1913.

Prud'homme, Louis-Arthur. *Pierre Gaultier de Varennes sieur de la Vérendrye, captain of marines, chevalier of the military order of St.Louis, discoverer of the North-West, 1685-1749*. Saint-Boniface : Historical Society of Saint-Boniface, 1916.

Proulx, Jean-Baptiste. *À la baie d'Hudson ou Récit de la première visite pastorale de Mgr N.Z. Lorrain Évêque de Cythère et Vicaire apostolique de Pontiac, dans ses missions sauvages de Témiscamingue, d'Abbittibi, de New-Post, de Moose et d'Albany*. Montréal : Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886.

Provencher, Joseph Norbert. *Mémoire ou notice sur l'établissement de la mission de la Rivière Rouge et ses progrès depuis 1818: présenté à la Propagande, le 12 mars 1836*. [Rome : s.é, 1836].

Rameau de Saint-Père, François Edme. *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les français en Amérique, Acadiens et Canadiens*. Paris : A. Jouby libraire-éditeur, 1859.

Rameau de Saint-Père, François Edme. *Notes historiques sur la colonie canadienne de Détroit, Lecture prononcée par Mr. Rameau à Windsor sur le Détroit, comté d'Essex, C.W. le lundi 1^{er} avril 1861*. Montréal : J.B. Rolland et fils, 1861.

Rameau de Saint-Père, François Edme. *Une colonie féodale en Amérique – l'Acadie (1603 – 1881)*. Paris : Plon, 1881.

Saint-Pierre, Téléphore. *Histoire des Canadiens français du Michigan et du comté d'Essex, Ontario*. Sillery : Septentrion, 2000 [1897].

Taché, Alexandre-Antonin. *Esquisses sur le Nord-Ouest*. Montréal : Charles Payette, 1869.

Taché, Alexandre-Antonin. *Vingt années de mission dans le Nord-Ouest de l'Amérique*. Montréal : Eusèbe Sénécal, Imprimeur-éditeur, 1866.

CORPUS PRIMAIRE : RECUEILS DE TEXTES, BULLETINS ET REVUES

Revue du Nouvel-Ontario, « Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance » 1, 1 (1978).

Société historique franco-américaine. *Quarante ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1939*. Boston : Société Historique Franco-Américaine, 1939.

Société historique franco-américaine. « Charte de la Société historique Franco-Américaine Commonwealth of Massachusetts, no. 8473 », dans Société historique franco-américaine, *Quarante ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1939* (Boston : Société historique franco-américaine, 1939), page liminaire.

Société historique de Montréal. « De l'esclavage au Canada », *Mémoires et documents relatifs à l'histoire du Canada publiés par la Société Historique de Montréal, Première livraison*. Montréal : Duvernay frères, 1859.

Société historique de Montréal. « De la famille Luason », *Mémoires et documents de la Société historique de Montréal, Seconde livraison*. Montréal : Duvernay frères, 1859.

Société historique de Montréal. « Ordonnances de Mr. de Maisonneuve, 1^{er} gouverneur de Montréal », *Mémoires et documents de la Société historique de Montréal, Troisième livraison*. Montréal : Duvernay frères, 1860.

Société historique de Montréal. « Histoire du Montréal par M. Dollier de Casson », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Quatrième livraison*. Montréal : Des presses à vapeur de la minerve, 1869.

Société historique de Montréal. « Règne militaire en Canada ou Administration militaire de ce pays par les anglais, du 8 septembre 1760 au 10 août 1764 », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Cinquième livraison*. Montréal : Les Presses à vapeur La Minerve, 1870.

Société historique de Montréal. « Voyage de MM. Dollier et Galinée », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Sixième livraison*. Montréal : Presses à vapeur La Minerve, 1875.

Société historique de Montréal. « Voyage de Kalm en Amérique », L.W. Marchand, trad., *Mémoires de la Société historique de Montréal, Septième livraison*. Montréal : Imprimé par T Berthiaume, 1880.

Société historique de Montréal. « Voyage de Kalm en Amérique », L.W. Marchand, trad., *Mémoires de la Société historique de Montréal, Huitième livraison II*. Montréal : Imprimé par T. Berthiaume, 1880.

Société historique de Montréal. « Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal » *Mémoires de la SHM, Neuvième livraison*. Montréal : Berthiaume et Sabourin, 1880.

Société historique de Montréal. « La campagne de 1755 », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Dixième livraison*. Montréal : Typ. C.A. Marchand, 1900.

Société historique de Montréal. « Les origines de Montréal », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Onzième livraison*. Montréal : Adj. Ménard, éditeur et imprimeur, 1917.

Société historique de Montréal. « Les annales de l'Hôtel Dieu de Montréal », *Mémoires de la Société historique de Montréal, Douzième livraison*. Montréal : Imprimerie des éditeurs ltée., 1921.

Société historique du Nouvel-Ontario. « La Société historique du Nouvel-Ontario », *Document historique no 1*. Sudbury : SHNO, 1942.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Aperçu sur les origines de Sudbury », *Document historique no 2*. Sudbury : SHNO, 1943.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Faune et mines régionales », *Document historique no 3*. Sudbury : SHNO, 1943.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Chelmsford, Coniston, Chapleau », *Document historique no 4*. Sudbury : SHNO, 1944.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Familles pionnières : leur odysée, leur enracinement », *Document historique no 5*. Sudbury : SHNO, 1944.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Fondateurs du diocèse du Sault-Sainte-Marie par Lorenzo Cadieux, s.j. », *Document historique no 6*. Sudbury : SHNO, 1944.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Flore régionale et industrie forestière », *Document historique no 7*. Sudbury : SHNO, 1945.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Verner et Lafontaine », *Document historique no 8*. Sudbury : SHNO, 1945.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Sœurs Grises de la Croix, Fédération des femmes canadiennes-françaises, Orphelinat d'Youville », *Document historique no 9*. Sudbury : SHNO, 1945.

Société historique du Nouvel-Ontario. « St-Ignace II et Welland » *Document historique no 10*. Sudbury : SHNO, 1946.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Les vieux remèdes au tribunal de l'histoire par le Dr Rodolphe Tanguay » *Document historique no 11*. Sudbury : SHNO, 1946.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Histoire de Sturgeon-Falls », *Document historique no 12*. Sudbury : SHNO, 1946.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Jean Nicolet, Nicolas Point Toronto », *Document historique no 13*, Sudbury : SHNO, 1947.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Nos gloires ontariennes I. Saint Jean de Brébeuf. Saint Gabriel Lalement », *Document historique 14*. Sudbury : SHNO, 1947.

Société historique du Nouvel-Ontario. « Nos gloires ontariennes II. Saint Antoine Daniel, Saint Charles Garnier, Saint Noel Chabanel », *Document historique* 15. Sudbury : SHNO, 1948.

Société historique du Saguenay, *Bulletin no. 1*, Chicoutimi : Société historique du Saguenay, 1946.

Société historique du Saguenay, *Bulletin no. 2*, Chicoutimi : Société historique du Saguenay, 1946.

Société historique du Saguenay, *Bulletin no. 3*, Chicoutimi : Société historique du Saguenay, 1946.

CORPUS PRIMAIRE : ARTICLES OU CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

[s.a.] « L'Ontario français : Esquisse historique » dans *ACFÉO, Congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario : Rapport officiel des séances tenues à Ottawa du 18 au 20 janvier 1910 (Questions d'éducation et d'intérêt général)*, 12-39. Ottawa : ACFÉO, 1910.

[s.a.] « Grand Évènement Historique. Découverte du Fort Saint-Charles Septembre 1732-1902 », *LCSB* 1, 12 (15 septembre 1902).

[s.a.] « La société historique de Saint-Boniface », *LCSB* 6, 24 (15 décembre 1907).

[s.a.] « Les origines de la Société historique de Saint-Boniface », *Bulletin de la société historique de Saint-Boniface* I, (1911).

[s.a.] « Découverte historique : Le fort St-Charles retrouvé; Les restes du Père Aulneau, du fils aîné de Lavérendrye, et les crânes de leurs 19 compagnons exhumés et transportés à St-Boniface; Les efforts de Mgr Langevin, secondé par les RR. PP. Jésuites, couronnés de succès », *LCSB* 7, 18 (15 septembre 1908) : 205.

[s.a.] « Découverte historique : Le fort St-Charles retrouvé; Les restes du Père Aulneau, du fils aîné de Lavérendrye, et les crânes de leurs 19 compagnons exhumés et transportés à St-Boniface; Les efforts de Mgr Langevin, secondé par les RR. PP. Jésuites, couronnés de succès », *LCSB* 7, 18 (1908) : 205.

[s.a.] « Seconde expédition à l'île au Massacre sur le Lac des Bois, Ontario, Archidiocèse de St-Boniface, 21 au 24 août 1905 », *LCSB* IV, 15 (15 septembre 1905).

[s.a.] « Seconde expédition à l'île (suite) », *LCSB* 4, 16 (1^{er} octobre 1905).

[s.a.] *Testis de la Société historique de Saint-Boniface*, *LCSB* 8, 21 (1909) : 273.

Archambault, Jean Archambault. « Mgr. Stéphane Côté (1876-1952) », *Document historique no 30*, Sudbury : SHNO, 1955.

Benoît, Richard R., « Mot du président du CEFECO », *CFCO* 1, 1 (1989) : 7

Cadieux, Lorenzo. « Introduction », *Document historique no 1*, Sudbury : SHNO, 1942, 7.

- Chapais, Thomas. « New France: A General Survey », dans *Canada and Its Provinces : A History of the Canadian People and Their Institutions by One Hundred Associates*, Adam Shortt et Arthur G. Doughty, dir., 3-13. Toronto : Glasgow, Brook et Cie., 1914.
- Chapais, Thomas. « The Old Regime (1663-1760) », *Cambridge History of the British Empire VI*. Holland Rose, Arthur Percival Newton et E. A. Benians, dir. Cambridge, Cambridge University Press, 1930.
- Chapais, Thomas et Adam Shortt. « The Colony in Its Political Relations », dans *Canada and Its Provinces: A History of the Canadian People and Their Institutions by One Hundred Associates*, Adam Shortt et Arthur G. Doughty, dir., 315-375. Toronto : Glasgow, Brook et Cie., 1914.
- Chapais, Thomas. « La nationalité canadienne-française » (1880), dans Chapais, *Discours et conférences* t. 1, Québec : L.-J. Demers et frère, 1897.
- Chapais, Thomas. « La critique en histoire », dans *Discours et conférences*, Québec : Librairie Garneau, 1935.
- Chapais, Thomas. « La question de l'enseignement du français, dans l'Ontario » (1915), dans *Discours et conférences*. Québec : Librairie Garneau, 1935.
- Chapais, Thomas. « Le rôle social de la race canadienne-française », dans Chapais, *Discours et conférences* t. 3. Québec : Librairie Garneau, 1935.
- Favreau, Joseph-Arthur, Laflamme, J. L. K., Lavigne, David E., « French Catholics in the United States », *Catholic Encyclopedia VI* (1909), 271-277.
- Gaboury-Diallo, Lise, « Présentation de la rédactrice », *CFCO* 1, 1 (1989) : 9.
- Groulx, Lionel. « Henri Bourassa et la chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal », *RHAF* 6, 3 (1952) : 430-439.
- Groulx, Lionel. « Confiance et espoir, conférence prononcée par le chanoine Lionel Groulx le 13 novembre 1944 à Sudbury », collection franco-ontarienne, no 1, Sudbury : Société historique du Nouvel-Ontario, 1945.
- Groulx, Lionel. « Notre avenir en Amérique », dans *Orientations*, Montréal : Éditions du Zodiaque, 1935.
- Lapointe, J.O. et Victor Tremblay, « Deuxième fondation : 1934 (Procès-verbal de la première réunion de la Société historique du Saguenay tenue le 23 février 1934) », *Saguenayensia* 25, 4 (1983).

Provencher, Joseph-Norbert. « Notice sur la Rivière-Rouge (1843) », *LCSB*, vol. 26 no 4, avril 1927, pp. 88-93 ; no 5, mai 1927, pp. 113-117, no 8, août 1927, pp. 177-182, no 9, septembre 1927, pp. 202-207, no 10, octobre 1927, p. 229-233, no 11, novembre 1927, p. 251-244, no 12, décembre 1927, pp 278-284. (Version Web : SHSB, « Notice sur la Rivière Rouge », Site du Centre du patrimoine, URL https://shsb.mb.ca/Notice_sur_la_Riviere-Rouge_1843).

Prud'homme, Louis-Arthur. « Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye : capitaine des troupes de la marine, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, découvreur du nord-ouest, 1685-1749 » (Ottawa : Société royale du Canada, 1905), 9-57.

Tessier, Jules, « Présentation », *Francophonies d'Amérique*, 1 (1991) : 1.

CORPUS SECONDAIRE : MONOGRAPHIES, THÈSES ET OUVRAGES SPÉCIALISÉS

Ambrose, Linda, Matt Bray, Sara Burke, Donald Dennie, Guy Gaudreau, dir. *L'Université Laurentienne, une histoire*. Montréal: Publié pour L'Université Laurentienne par McGill-Queen's University Press, 2010.

Anderson, Benedict. *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Traduit par Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris : Éditions de la découverte, 2007.

Arsenault, Mathieu. « L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XXe siècle : débats et rôles structurants dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec » Mémoire de M.A., l'Université du Québec à Montréal/Université du Québec à Rimouski, 2013.

Beauchemin, Jacques. *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*. Montréal : VLB, 2002.

Beaudreau, Sylvie. « Quebec and the problem of French Canadian emigration to the United States, 1840-1896 » Thèse de Ph.D, Université York, 1992.

Behiels, Michael. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*. Kingston : McGill-Queen's University Press, 1985.

Bédard, Éric et Julien Goyette, dir. *Paroles d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*. Québec : Les Presses de l'Université de Montréal, 2006.

Bélanger, Damien-Claude. *Thomas Chapais, historien*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2018.

Bélanger, Damien-Claude. *Prejudice and Pride: Canadian Intellectuals Confront the United States, 1891-1945*. Toronto: University of Toronto Press, 2011.

- Belisle, Marie. « *Warren, Rhode Island. L'évolution d'Une petite communauté canadienne-française établie en Nouvelle-Angleterre, 1895-1910* ». Mémoire de M.A., Université de Montréal, 2011.
- Bock, Michel. *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal : Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec - histoire », 2004.
- Bouchard, Gérard. *La pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*. Montréal : Boréal, 2004.
- Bouchard, Gérard. *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal : Boréal, 2003.
- Boily, Frédéric. *Le conservatisme au Québec: retour sur une tradition oubliée*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2010.
- Bouchard, Daniel. « La Société Historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976 », *Documents historiques 91*, (Sudbury : Société historique du Nouvel-Ontario, 1996), 141 p.
- Brantlinger, Patrick. *Dark Vanishings: Discourse on the Extinction of Primitive Races, 1800–1930*. Ithaca : Cornell University Press, 2003.
- Brubaker, Rogers. *Nationalism reframed: nationhood and the national question in the New Europe*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996.
- Carvalho, Susana et François Gemenne, dir. *Nations and their Histories: Constructions and Representations*. New York : Palgrave Macmillan, 2009.
- Chartier, Roger. *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*. Paris : Albin Michel, 1998.
- Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier. *François-Xavier Garneau : Sa vie et ses œuvres*. Montréal : Beauchemin & Valois libraires-imprimeurs, 1883.
- Courtois, Charles-Philippe. *Lionel Groulx, le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*. Montréal : Les éditions de l'Homme, 2017.
- Couture, Stéphane. « L'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur des bois, 1744-2005 » Mémoire de M.A., Université Laval, 2007.
- Desrosiers, Adélarde et Pierre Auguste Fournet. *La race française en Amérique*. Montréal : Beauchemin, 1911.
- Dorais, François-Olivier. « “L'Ontario français c'est le nom d'un combat” : Gaétan Gervais, acteur et témoin d'une mutation référentielle (1944-2008) » Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2013.

- Dorais, François-Olivier. « *Un combat d'école? : Le champ historiographique vu de Québec (1947-1965)* » Thèse de Ph.D, Université de Montréal, 2018.
- Dorais, François-Olivier. *Un historien dans la Cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2016.
- Dorge, Lionel. *Introduction à l'étude des Franco-Manitobains : Essai historique et bibliographique*. Saint-Boniface : La Société historique de Saint-Boniface, 1973.
- Dumont, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal : Éditions du Boréal 1996 [1993]).
- Dumont, Fernand. *L'avenir de la mémoire* (Québec : Nuit blanche, 1995), 96 p.
- Dutour, Juliette. « La construction du patrimoine du Canada entre reconnaissance publique et valorisation touristique : le rôle de la commission des lieux et monuments historique et des organismes de tourisme canadiens (1919-1956) » Thèse de Ph.D, Université de Laval, 2008.
- Ferretti, Lucia. *Brève histoire de l'église catholique au Québec*. Montréal : Éditions du Boréal, 1999.
- Frenette, Yves. *Brève histoire des Canadiens français*. Montréal : Éditions Boréal, 1998.
- Frenette, Yves. *Les francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1524-2000*. Montréal : INRS-Urbanisation, culture et société, 2001.
- Frenette, Yves, dir. *Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1958-2008 : Archives, recherche, diffusion*. Ottawa : CRCCF/Le Nordir, Coll. Roger-Bernard, 2008.
- Gaffield, Chad. *Aux origines de l'identité franco-ontarienne*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.
- Gagnon, Serge. *Le Québec et ses historiens de 1840-1920: la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1978.
- Galarneau, Claude. *Les Collèges classiques au Canada français*. Montréal : Fides, 1978.
- Gervais, Gaétan et Jean-Pierre Pichette, dir. *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2010..
- Gosselin, Paul-Émile. *Le conseil de la vie française : 1937-1967*. Québec : Les éditions Ferland, 1967.
- Greer, Allan. *Property and Dispossession: Natives, Empires, and Land in Early Modern North America*. Cambridge : Cambridge University Press, 2018.
- Groulx, Patrice. *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*. Gatineau : Vents d'Ouest, 2008.

- Groulx, Patrice. *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*. Hull : Vents d'Ouest Hull, 1998.
- Harvey, Louis-Georges. *Le Printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*. Montréal : Éditions Boréal, 2005.
- Hébert, Raymond-M. *La révolution tranquille au Manitoba français : Essai*. Saint-Boniface : Les éditions du Blé, 2012.
- Hayward, Annette. *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : Vers l'autonomisation de la littérature québécoise*. Ottawa : Le Nordir, « collection Roger-Bernard », 2006.
- Kelly, Stéphane. *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*. Québec : Presses de l'Université Laval, Collection prisme, 2003.
- Koselleck, Reinhart. *Futures Past: On the Semantics of Historical Time*. New York : Columbia University Press, 2004.
- Lamarre, Jean. *Les Canadiens français du Michigan : leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914 (Sillery : Septentrion, 2000), 220 p.*
- Lamarre, Jean. *Maurice Séguin : Historien de Québec d'hier à aujourd'hui*, Montréal : Septentrion, 2018.
- Lebel, Marie. « Prises de parole et modes de l'engagement intellectuel dans le Nouvel-Ontario (1970-1995) » Thèse de Ph.D., Université Laval, 2010.
- Lemire, Jonathan. *Jacques Labrie. Écrits et correspondances*. Québec : Septentrion, 2009.
- Martel, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, Collection Amérique française, 1997.
- McNamara, Josephite Isabel. « Fact or Fiction : l'Histoire du Canada and its influence on French Canadian novels » Mémoire de M.A., Université Concordia, 1998.
- Miville, Serge. « 'À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien si il perd son âme de francophone?' Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la 'rupture' du Canada français (1969-1986) » Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2012.
- Létourneau, Firmin. *Histoire de l'agriculture (Canada français)*. Montréal et Paris : Institut agricole d'Oka, 1950), 324 p.

- Morcos, Gamilla. *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1998.
- Morisonneau, Christian. *La terre promise : le mythe du Nord québécois*. Montréal : Hurtubise HMH, 1978.
- Nelles, H.V. *L'Histoire spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec*. Montréal : Boréal, 2003.
- Nora, Pierre. *Les Lieux de mémoire*, 3 volumes, Paris : Gallimard, 1984-1992.
- Owram, Doug. *The Promise of Eden: The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900*. Toronto: University of Toronto Press, 1980 [1992].
- Ramirez, Bruno avec la collaboration d'Yves Otis. *La ruée vers le sud : migrations du Canada vers les États-Unis, 1840-1930*. Montréal : Boréal, 2003.
- Ramirez, Bruno. *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique 1860-1914*. Montréal : Éditions du Boréal, 1991.
- Raymond-Dufour, Maxime. « Le Canada français face à sa destinée : La survivance confrontée au discours nationaliste des manuels scolaires, 1870-1880 » Mémoire de M.A., Université de Montréal, 2009.
- Roby, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : Rêves et réalités*. Montréal : Septentrion, 2000.
- Rorty, Richard. *The Linguistic Turn, Recent Essays in Philosophical Method*. Chicago : University of Chicago Press, 1967.
- Roy, Camille. *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*. Montréal : Beauchemin, 1962 [1939].
- Roy, Camille. *Historiens de chez nous, Études extraites des Essais et Nouveaux essais sur la littérature canadienne*. Montréal : Beauchemin, 1935.
- Roy, Camille. *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*. Québec : Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1914.
- Rudin, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Sillery : Septentrion, 1998.
- Rudin, Ronald. *Making History in Twentieth Century Quebec*. Toronto : University of Toronto Press, 1997.
- Siggins, Maggie. *Marie-Anne : La vie extraordinaire de la grand-mère de Louis Riel*. Québec : Septentrion, 2011.

- Société historique de Montréal. *Montréal, artisans, histoire, patrimoine*. Montréal : Éditions Fides, 1979.
- Sœurs de Sainte-Anne. « Histoire » dans *Histoire des littératures française et canadienne*. Lachine : procure des Missions Mont Sainte-Anne, 1954.
- Sulte, Benjamin. *Histoire de la ville de Trois Rivières et de ses environs*. Montréal : Eusèbe Sénécal Imprimeur-Éditeur, 1870.
- Sulte, Benjamin. *Histoire des Canadiens français, 1608-1880*. Montréal : Wilson & Cie., 1882.
- Sulte, Benjamin. *L'expédition militaire de Manitoba, 1870*. Montréal : Eusèbe Sénécal, 1871.
- Sylvain, Philippe et Nive Voisine. *Histoire du catholicisme québécois*. Montréal : Boréal Express, 1984.
- Tassé, Joseph, *Témiskaming. Lettres de voyage par Joseph Tassé*. Montréal : Imprimerie générale, 1887.
- Thériault, Joseph-Yvon. *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie*. Montréal : Québec/Amérique, 2002.
- Thibeault, Jimmy. *Des idées mouvantes : Se définir dans le contexte de la mondialisation*. Montréal : Nota Bene, 2015.
- Trémaudan, August-Henri de. *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*. Documents historiques. Montréal : Éditions Albert Lévesque, 1936.
- Weil, François. *Chantiers d'histoire américaine*. Paris : Belin, 2000.
- Weil, François. *Les Franco-Américains, 1860-1980*. Paris : Belin, 1989.
- White, Hayden. *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*. Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1973.
- Wilson, Kathleen. *The Island Race: Englishness Empire and Gender in the Eighteenth Century*. New York, Routledge, 2003.
- Wright, Donald. *The Professionalization of History in English Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 2005.

CORPUS SECONDAIRE : CHAPITRES ET ARTICLES

- Allaire, Gratien. « La Francophonie canadienne, un ensemble légitime en changement ». *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 5 (2015) : 172-196.

- Allaire, Gratien. « Le rapport à l'autre: l'évolution de la francophonie de l'Ouest » dans *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Joseph-Yvon Thériault, dir., 163-189. Moncton : Édition d'Acadie, 1999.
- Allaire, Gratien. « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960 : le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d'Amérique*, 17 (2004) : 107-116.
- Beaudreau, Sylvie et Yves Frenette. « Historiographie et identité collective en Amérique française : le cas des élites francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1872-1991 » dans *Identités et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Simon Langlois, dir., 233-254. Québec : Presses de l'Université Laval/CEFAN, 1995.
- Bédard, Eric. « Récits de fondation et téléologie. Réflexions autour de l'historiographie du réformisme canadien-français » dans *La rénovation de l'héritage démocratique : Entre fondation et refondation*, Anne Trépanier, dir., 20-48. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2009.
- Bédard, Éric. « Narration et historiographie. Le cas du XIX^e siècle canadien-français », *Mens*, 3, 1, (2002) : 9-26.
- Bélanger, Damien-Claude. « L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine », *Francophonies d'Amérique*, 13, (2002) : 91-105.
- Bélanger, Damien-Claude. « Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française* 1, 1 (2000) : 7-36
- Bélanger, Damien-Claude. « Note de lecture : Les historiens révisionnistes et le rejet de la 'canadianité' du Québec : Réflexions en marge de la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* de Gérard Bouchard », *Revue Mens* 2, 1 (2001), 105-112.
- Bélanger, Damien-Claude. « Thomas Chapais, loyaliste », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 65, 4 (2012), 439-472.
- Bélanger, Damien-Claude. « Thomas Chapais et le Règlement 17 » dans *Le siècle du Règlement 17 : Regards sur une crise scolaire et nationale*, Michel Bock et François Charbonneau, dir. 279-300. Sudbury : Prise de parole, 2015.
- Bergeron, Gérard. « François-Xavier Garneau et la construction d'une mémoire : le 150^e anniversaire de l'"Histoire du Canada" », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 41 (1995) : 28-31.
- Bernatchez, Ginette. « La Société Littéraire et Historique de Québec (The Literary and Historical Society of Quebec) 1824-1890 », *RHAF*, 35, 2 (septembre 1981) : 179-192.
- Blain, Jean. « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX^e siècle », *RHAF* 26, 1 (1972) : 3-31.

- Bock, Michel. « Des braises sous les cendres. L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans *Retour sur les États généraux du Canada français: Continuités et ruptures d'un projet national*, Laniel, Jean-François et Joseph-Yvon Thériault, dir., 167-232. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2016.
- Bock, Michel. « Le Québec a charge d'âmes : *L'Action française* de Montréal et les minorités françaises (1917-1928) », *RHAF* 54, 3 (2001) : 345-384.
- Bock, Michel. « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1, 129 (2016) : 27-42.
- Bock, Michel. « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne », *Francophonies d'Amérique*, 18 (2004) : 119-126.
- Bock, Michel. « Suicide de race » ou « vocation apostolique »? La représentation des Franco-Américains dans l'Action française de Montréal (1917-1928) dans *Construction identitaires et pratiques sociales : Actes du colloque en hommage à Pierre Savard tenu à l'Université d'Ottawa les 4,5,6 octobre 2000*, Jean-Pierre Wallot, dir., 175-200 . Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2002.
- Bock, Michel. « Tradition et territoire dans le projet national canadien-français », dans *Balises et références : Acadies, francophonies*, Martin Pâquet et Stéphane Savard, dir., 57-77 . Québec : CEFAN/Presses de l'Université Laval, 2007.
- Bock, Michel. « De la pertinence historiographique d'une trajectoire individuelle : Lionel Groulx, la Confédération et le Canada français », *Canadian Historical Review* 98, 2 (été 2017), 297-320.
- Bock, Michel. « La théologie au service du bon-ententisme à l'Université d'Ottawa : le père oblat Georges Simard (1878-1956), ou comment un groulxiste devient loyaliste », *Cahiers Charlevoix*, 11 (2016) : 213-260.
- Bock, Michel. « Overcoming a National "Catastrophe": The British Conquest in the Historical and Polemical Thought of Abbé Lionel Groulx » dans *Remembering 1759. The Conquest of Canada in Historical Memory*, Philip Buckner et John G. Reid, dir., 161-185. Toronto : University of Toronto Press, 2012.
- Bonenfant, Jean-Charles. « Retour à Thomas Chapais », *Recherches sociographiques* 15, 1 (1974) : 47-52.
- Bouchard, Gérard. « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille : étude d'un refus », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 44, 2 (1990) : 204-205.

- Bouchard, Gérard. « Une crise de la conscience historique. Anciens et nouveaux mythes fondateurs dans l'imaginaire québécois », dans *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Stéphane Kelly, dir., 29-51. Sainte-Foy : PUL, coll. « Prisme », 2002.
- Bouchard, Gérard. « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James : un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle », *Canadian Historical Review* LXXX, 4 (1989) : 473-495.
- Boileau, Gilles. « Jacques Labrie : médecin, député, historien et patriote », *Histoire Québec* 7, 3 (2002) : 33-36.
- Brault, Jean-Marie. « La Société historique de Montréal 1858-1993 », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 34 (1993) : 55.
- Breuilly, John. « Nationalism and the Making of National Pasts » dans *Nations and their Histories: Constructions and Representations*, Susana Carvalho et François Gemenne, dir., 7-28. New York : Palgrave Macmillan, 2009.
- Brubaker, Rogers et Frederick Cooper, « Identity » dans *Colonialism in Question: Theory, Knowledge, History*, Rogers Brubaker et Frederick Cooper dir., 59-90. Berkeley : University of California Press, 2005.
- Brunet, Michel, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme » dans *La présence anglaise et les Canadiens*, 113-166. Montréal : Beauchemin, 1958.
- Cadieux, Lorenzo, « Mémoire en vue d'un meilleur rendement de nos sociétés d'histoire régionale », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 2, 1 (1948) : 3-157.
- Cardinal, Linda. « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture », dans *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Robert Choquette et Marcel Martel, dir., 213-232. Ottawa : CRCCF (1998).
- Cardinal, Linda. « Sortir de la nostalgie, en finir avec le ressentiment : les francophones hors Québec et la coopération interprovinciale », dans *Briser les solitudes. Les francophonies canadiennes et québécoise*, Simon Langlois et Jean-Louis Roy, dir., 15-27. Montréal : Nota bene, 2003.
- Choquette, Robert. « L'Église québécoise et les Églises de langue française du Canada », *Francophonies d'Amérique*, 9 (1999) : 169-181.
- Choquette, Leslie. « L'institut français (Assumption College, Worcester) », *Rabaska*, 2, (2004) : 327-329.
- Côté, Isabelle. « Théorie postcoloniale, décolonisation et colonialisme de peuplement : quelques repères pour la recherche en français au Canada », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 31, 1 (2019) : 25-42.

- Coupal, Jean-Paul. « Les dix dernières années de la Revue d'histoire de l'Amérique française 1972-1981 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 36, 4 (1983) : 553-567.
- Dard, Olivier. « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts ? », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française* 8, 1 (2007) : 7-66.
- Delâge, Denys. « “La peur de passer pour des Sauvages” », *Les Cahiers des dix*, 65 (2001) : 1-45.
- Denis, Claude. « La patrie et son nom : essai sur ce que veut dire le "Canada français" », *Francophonies d'Amérique*, 6 (1996), 185-198.
- Dennie, Donald, « Composer avec de dures réalités : la mise en place des programmes d'enseignement de base 1960-1985 » dans *L'Université Laurentienne, une histoire*, Linda Ambrose, Matt Bray, Sara Burke, Donald Dennie, Guy Gaudreau dir., 102-134. Montréal: Publié pour L'Université Laurentienne par McGill-Queen's University Press, 2010.
- Destrempe, Hélène, « Mise en discours et médiatisation des figures de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain au Canada français dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Tangence*, 90 (été 2009) : 89-106.
- Dionne, René. « 1910. Une première prise de parole collective en Ontario français », *Cahiers Charlevoix*, 1 (1995) : 15-124
- Dionne, René. « La littérature franco-ontarienne : Esquisse historique (1610-1987) », dans *Les Franco-Ontariens*, Cornelius Jaenen dir., 341-417. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.
- Dorais, François-Olivier, « Gaétan Gervais : témoin et agent d'une mutation référentielle en Ontario français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle* 13, 2 (2013) : 59-99
- Ducharme, Michel, « Se souvenir de demain : réflexions sur l'édification des mémoires collectives au Canada-Uni », *Mens : revue d'histoire intellectuelle* 7, 1 (2006) : 9-46.
- Dumont, Fernand. « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques* 38, 3 (1997) : 419-467.
- Dumont, Fernand. « Les années 30 : La première Révolution tranquille », dans *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin, dir., 1-20. Québec : Les Presses de l'Université Laval, coll. Histoire et sociologie de la culture, 1978).
- Dupuis, Serge et Stéphane Savard. « Arpenté, défriché, mais pas encore entièrement labouré : le champ de l'historiographie franco-ontarienne en bref. » *Bulletin d'histoire politique*, 24, 2 (2016) : 10-32.

- Fecteau, Jean-Marie. « La quête d'une histoire normale : réflexion sur les limites épistémologiques du "révisionnisme" au Québec », *Bulletin d'histoire politique* 4, 2 (1995) : 31-38.
- Fiset, Louis-Joseph-Cyprien. « Jude et Grazia ou les malheurs de l'émigration canadienne », *Les soirées canadiennes I*, (1861), 175-204.
- Foisy-Geoffroy, Dominique, « L'esprit d'une nouvelle sensibilité », *Études d'histoire religieuse*, 70 (2004): 107-112.
- Frenette, Yves. « La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre : Lewiston, Maine, 1800-1880 », dans *Communications historiques* (1989), 75-99.
- Frenette, Yves. « L'historiographie des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1872-2015 », *Bulletin d'histoire politique* 24, 2 (2016) : 75-103
- Frenette, Yves. « Trois historiens de la "transition". Mutations identitaires et historiographie en Acadie, en Ontario français et au Manitoba français, 1970-2000 », *Cahiers Charlevoix*, 12 (2018), 55-88
- Frenette, Yves. « Les clochers du Nouvel-Ontario », *Histoire Québec* 17, 1 (2011) : 35.
- Frenette, Yves. Michel Bock et Andrée Chenard, « Le premier demi-siècle » dans *Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1958-2008 : Archives, recherche, diffusion*, 23-47. Ottawa : CRCCF/Le Nordir, 2008.
- Gagnon, Nicole. « Sur le présumé maurrassisme de Lionel Groulx », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, 8 (1997) : 88-93.
- Gallichan, Gilles, « Georges-Barthélémi Faribault et le Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique » dans *L'histoire de la culture et de l'imprimé : Hommages à Claude Galarneau*, 207-224. Québec, Presses de l'Université Laval, 1996.
- Gervais, Gaétan, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix*, I (1995) : 125-169.
- Gervais, Gaétan. « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français », dans *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Jacques Cotnam, Yves Frenette, Agnès Whitfield, dir., 123-134. Ottawa : Le Nordir, 1995.
- Gervais, Gaétan. « L'Ontario français (1821-1910) dans Cornelius Jaenen, *Les Franco-Ontariens*, 49-125. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.
- Gervais, Gaétan. « Le Règlement XVII (1912-1927) », *Revue du Nouvel-Ontario*, 18 (1996) : 123-192.

- Gervais, Gaétan. « De Sagard à Lemieux : La contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français », dans *L'œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français : Actes du colloque tenu à l'Université de Sudbury les 31 octobre, 134 et 2 novembre 1991*, Pichette, dir., 57-106. Sudbury : Prise de parole, collection ancrages, 1993.
- Gould, Jean, « La genèse catholique d'une modernisation bureaucratique », dans *Les idées mènent le Québec. Essai sur une sensibilité historique*, Stéphane Kelly, dir., 146-174. Sainte-Foy : P.U.L., 2003.
- Groulx, Patrice, « Genèse de l'Histoire du Canada (1845-1852) », *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018) : 14-37.
- Greer, Allan. « Settler Colonialism and Empire in Early America », *William and Mary Quarterly*, 76, 3 (2019) : 383-390.
- Grisé, Yolande. « Séraphin Marion (1896-1983) : Une vie bien remplie », *Lettres québécoises*, 34 (1984) : 103-105.
- Grisé, Yolande. « En causant avec Séraphin Marion, gentilhomme et homme de lettres » *Lettres québécoises*, 30 (1983) : 36-45.
- Hardy, René, « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIXe siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières) ». *RHAF* 48, 2 (automne 1994) : 187-212.
- Harvey, Fernand. « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure » dans *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Simon Langlois, dir., 49-64. Québec : Presses de l'Université Laval, 1995.
- Harvey, Fernand. « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure » dans *Les Discours de l'altérité, Actes du douzième colloque du CEFACO*, 3-18. Régina : Institut de formation linguistique, 1994.
- Harvey, Fernand. « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, 55 (2001) : 53-102
- Harvey, Fernand. « Le champ de recherche sur les communautés francophones minoritaires au Canada : sa structuration, ses orientations », *Francophonies d'Amérique* 14, (2002) : 11-27.
- Harvey, Fernand et Paul-André Linteau. « L'évolution de l'historiographie dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, 1947-1972 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 26, 2 (1972) : 163-183.
- Lalonde, André. « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien, 1870-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 2, 33 (1979) : 163-185.

- Lahaise, Robert. « Société historique de Montréal, *Montréal, artisans, histoire, patrimoine* (Montréal : Éditions Fides, 1979) », *RHAF* 34, 3 (1980).
- Laniel, Jean-François. « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme. » *Études d'histoire religieuse* 8, 1-2 (2015) : 15-37.
- Larochelle, Catherine. « Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 67, 3-4 (2014) : 275-294.
- Laville, Christian. « Minorités, compréhension mutuelle et usage de l'histoire », *Cahiers de Clio*, 84 (1985) : 17-34.
- Létourneau, Jocelyn. « Pour un autre récit de l'aventure québécoise », dans *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme, dir., 53-75. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2004.
- Linteau, Paul-André. « Les migrants américains et franco-américains au Québec, 1792-1940 : un état de la question », *RHAF* 53, 4 (printemps 2000) : 561-602.
- Martel, Marcel. « De la certitude au doute : l'identité canadienne-française de l'Ontario de 1937 à 1967 », dans *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Linda Cardinal, dir., 65-76. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.
- Martel, Marcel. « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux », dans *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, dir., 129-145. Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- Martel, Marcel. « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *MENS* 6, 1 (2005) : 69-94.
- Miville, Serge. « De la difficulté de penser l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 43, (2018) : 57-97.
- Mouhot, Jean-François. « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie canadienne de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe. Revue internationale d'études québécoises* 5, 1 (2002) : 123-157.
- Nadeau, Brigitte. « Albert Tessier, agent de transmission d'une idée du Québec en France entre 1930 et 1950 », *MENS* 12, 2 (2012) : 61-101.
- Nootens, Thierry et Jean-Marie Fecteau. « "Les idées mènent le Québec" ? Sur une nouvelle sensibilité et ses apories », *Bulletin d'histoire politique*, 12, 1 (2003), 161-169.

- Nora, Pierre. « Between Memory and History : Les Lieux de Mémoire », *Representations* 26, NO (printemps 1989) : 7-25.
- Martin Normand. « Francophonies d'Amérique, acteur important et témoin privilégié de l'évolution de l'étude des francophonies nord-américaines », *Francophonies d'Amérique*, 40-41 (2015) : 233-257.
- Pelletier, Yves Yvon J. « The Politics of Selection: The Historic Sites and Monuments Board of Canada and the Imperial Commemoration of Canadian History, 1919-1950 », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada* 17, 1 (2006) : 125-150.
- Perron, Normand. « Le Chantier des histoires régionales et la Public History », *RHAF*, 57, 1 (2003) : 2-32.
- Petitclerc, Martin. « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *RHAF* 63, 1 (2009) : 83-113.
- Pichette, Jean-Pierre. « Germain Lemieux par lui-même », *Cahiers Charlevoix*, 9 (2012) : 107-193.
- Raymond-Dufour, Maxime. « Entre Progrès et émulation : l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau (1845-1852) » *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018) : 66-92.
- Raymond-Dufour, Maxime. « Héroïsme et libéralisme : les héros de François-Xavier Garneau », *Cahiers d'histoire* 26, 3 (2007) : 23-41.
- Readman, Paul. « The Place of the Past in English Culture, c. 1890-1914 », *Past and Present*, 186 (2005) : 147-199.
- Régimbald, Patrice. « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français 1920-1950 », *RHAF* 51, 2 (automne 1997) : 163-200.
- Rivard, Étienne. « Les Bois-Brûlés et le Canada français : une histoire de famille éclatée », *Bulletin d'histoire politique*, 24, 2 (2016) : 55-74.
- Robert, Lucie. « Camille Roy et Lionel Groulx: la querelle de l'Appel de la race », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 32, 3 (1978) : 399-405.
- Roby, Yves. « Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires », *RHAF*, 41, 1 (1987) : 3-22.
- Rousseau, Louis. « À propos du « réveil religieux » dans le Québec du XIXe siècle : où se loge le vrai débat? », *RHAF* 49, 2 (1995) : 223-245.
- St-Pierre, Stéphanie. « Clercs et historiens : Le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario (1942 à 1950) », *Études d'histoire religieuse* 81, 1-2 (2015) : 59-79.

- St-Pierre, Stéphanie. « Écrire pour l'Autre : les publications de langue anglaise de deux sociétés historiques en milieu minoritaire », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 29, 1 (2017) : 83-114.
- Savard, Pierre. « Les rééditions de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau devant la critique, 1913-1946 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 28, 4 (1975) : 539-553.
- Savard, Pierre. « Relations avec le Québec » dans *Les Franco-Ontariens*, Cornelius J. Jaenen, dir. (Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993), 231-263.
- Sénécal, Gilles. « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographique. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec* 36, 97 (1992) : 33-60.
- Sénécal, Joseph-André. « De " Canadiens français aux États-Unis " à " Franco-Américains " : What's in a name? », *Francophonies d'Amérique*, (1992) : 209-217.
- Smith, Allan, « Seven Narratives in North American History: Thinking the Nation in Canada, Quebec and the United States », dans *Writing the Nation*, Stefan Berger, dir., 63-83. New York : Palgrave, 2007.
- Trépanier, Pierre, « L'historien et la tradition » dans Michel Ducharme, Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal, *Les idées en mouvement: perspectives en histoire intellectuelle et culturelle au Canada* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2004), 284 p.
- Trépanier, Pierre. « Le maurrassisme au Canada français », *Les Cahiers des Dix*, 53 (1999) : 167-233
- Trépanier, Pierre. « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, 47 (1992) : 247-277.
- Trépanier, Pierre. Lise Trépanier, « Rameau de Saint-Père et le métier d'historien », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33, 3 (1979) : 331-355.
- Trigger, Bruce G., « *The Historian's Indian: Native Americans in Canadian Historical Writing from Charlevoix to the Present* », *Canadian Historical Review* 67, 3 (1986) : 315-342.
- Trudel, Marcel. « Jean Nicolet dans le lac Supérieur et non dans le lac Michigan », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 34, 2 (1980) : 183-196.
- Vaugois, Denis. « Introduction », dans Thomas Chapais, *Cours d'histoire* [s.p.], Trois-Rivières : Éditions du Boréal Express, 1972.
- Veracini, Lorenzo. « 'Settler Colonialism' : Career of a Concept », *Journal of Imperial and Commonwealth History* 41, 2 (2013) : 313-333.
- Verrette, René, « Le régionalisme mauricien des années trente », *RHAF*, 47, 1 (1993) : 27-52.

Warner, Michael, « What's Colonial about Colonial America? », dans *Possible Pasts: Becoming Colonial in Early America*, Robert Blair St. George, dir., 49-70. Ithaca : Cornell University Press, 2000.

Wien, Thomas, « En attendant Frégault. À propos de quelques pages blanches de l'histoire du Canada », dans *De Québec à l'Amérique française : Histoire et mémoire*, Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette, dir., 65-94. Québec : Presses de l'Université Laval, 2006.

CORPUS SECONDAIRE : OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Anctil, Pierre et Yves Frenette. « Franco-Américains ». Dans *L'Encyclopédie canadienne*, Toronto : Historica Canada, 2016. Page consultée le 20 août 2018.
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/franco-americains>

Buckner, Philip A. « Lord Durham ». Dans *L'Encyclopédie canadienne*, Toronto : Historica Canada, 2008. Page consultée le 10 août 2018.
www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/john-george-lambton-1st-earl-of-durham

Chartier, Armand. « Denis Michel Aristide Magnan ». Dans *Dictionnaire des auteurs franco-américains de langue française*, Claire Quintal et Armand Chartier, éd., Worcester : Collège Assomption, s.d. Page consultée 10 juillet 2017.
<https://www.assumption.edu/sites/default/files/french-institute/MAGNAN%20Denis.pdf>.

Cyr, Céline. « Michel Bibaud ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 1985. Page consultée le 25 juin 2013,
http://www.biographi.ca/fr/bio/bibaud_michel_8F.html

Davies, K. G. , « Kelsey, Henry ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 2003. Page consultée le 11 août 2019.
http://www.biographi.ca/fr/bio/kelsey_henry_2F.html.

Fournier, Martin et David Girard. « La Société historique de Saint-Boniface et patrimoine franco-manitobain ». Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Québec : Université Laval, s.d. Page consultée août 2019,
<http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-596/>

Gagnon, Serge, « Ferland, Jean-Baptiste-Antoine ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, (Université Laval/University of Toronto, 2003), page consultée le 7 octobre 2015,
http://www.biographi.ca/fr/bio/ferland_jean_baptiste_antoine_9F.html

Gaudry, Adam. « Métis ». Dans *L'Encyclopédie canadienne*, Toronto: Historica Canada, 2009. Page consultée le 10 août 2019. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/metis>

Joutard, Philippe. « Les Huguenots en Amérique, un patrimoine paradoxal ». Dans *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. Québec : Université Laval, 2007. Page consultée le 20 septembre 2015. <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-733/>

- Lucien Lemieux. « Provencher, Joseph-Norbert ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003. Page consultée le 20 septembre 2018. http://www.biographi.ca/fr/bio/provencher_joseph_norbert_8F.html.
- McMahon, François et France Levasseur-Ouimet. « Collège Saint-Jean en Alberta ». Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. Québec : Université Laval, 2007. Page consultée le 10 août 2019. <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-26/>
- Moir, John S. , « Petitot, Émile ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec/Toronto : Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 2003. Page consultée le 26 août 2017, http://www.biographi.ca/fr/bio/petitot_emile_14F.html.
- Monet, J. , « Lauson, Jean de (mort en 1666) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 2003. Page consultée le 10 juillet 2019. http://www.biographi.ca/fr/bio/lauson_jean_de_1666_1F.html
- Mulhall, David. « Morice, Adrien-Gabriel (Marie-Gabriel-Adrien-Arsène) ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 2003. Page consultée le 10 août 2017. http://www.biographi.ca/fr/bio/morice_adrien_gabriel_16F.html.
- Ouimet, Raphaël. « L'honorable Thomas Chapais ». Dans *Biographies canadiennes-françaises*, (Montréal : L'Éclaireur, 1926), 25-26. Réédité par Claude Bélanger dans *l'Encyclopédie de l'histoire du Québec*, Montréal : Marianopolis. Page consultée le 10 août 2019. <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/ThomasChapaisbiographie.html>
- Pelchat, Carole. « Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba ». *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Québec : Université Laval, 2007. Page consultée août 2019, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-185/>
- Riopel, Pierre. « Le Collège du Sacré-Cœur ». Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. Québec : Université Laval, 2007. Page consultée août 2019, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-249/Coll%C3%A8ge_Sacr%C3%A9-Coeur_de_Sudbury.html#.VfLLvYmrZOW.
- Roby, Yves. « Edouard Hamon ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 1994. Page consultée 10 août 2019. http://www.biographi.ca/fr/bio/hamon_edouard_13F.html
- Roby, Yves. « Saint-Pierre, Téléphore ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 1998. Page consultée le 17 juillet 2015. http://www.biographi.ca/fr/bio/saint_pierre_telephore_14F.html

- Roby, Yves. « T.-A. Chandonnet ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 1994. Page consultée le 17 juillet 2015. http://www.biographi.ca/FR/009004-119.01-f.php?&id_nbr=6762
- Roy, Fernande et Pierre Savard. « Historiographie de langue française ». Dans *Encyclopédie canadienne*, Toronto : Historica Canada, 2006. Page consultée août 2019. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/historiographie-de-langue-francaise>
- Savard, Pierre. « Franco-Ontariens ». Dans *Encyclopédie canadienne*, Toronto : Historica Canada, 2006. Page consultée le 3 avril 2007. <http://www.canadianencyclopedia.ca/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1SEC850500>.
- Savard, Pierre. « Garneau, François-Xavier ». Dans *Encyclopédie canadienne*, Toronto : Historica Canada, 2008, page consultée août 2019. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/garneau-francois-xavier>
- Savard, Pierre et Paul Wyczynski. « Garneau, François-Xavier », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto : Université Laval/University of Toronto, 2003. Page consultée le 18 septembre 2015, http://www.biographi.ca/en/bio/garneau_francois_xavier_9F.html
- Trépanier, Pierre, « *Histoire du Canada français depuis la découverte*, de Lionel Groulx », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec - 1940 à 1959*, Maurice Lemire, dir., (Montréal : Fides, 1995), vol. II.

CORPUS SECONDAIRE : AUTRES RESSOURCES

- Archives de la Société historique de Saint-Boniface. Fonds Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Document 0285/1334/035. Statuts et règlement de la Société historique métisse Inc. Document signé le 23 août 1932. Document numérisé, page consultée août 2019, https://shsb.mb.ca/La_Societe_historique_metisse_0285_1334_035
- Benoist, Marius, « Discours prononcé à l'occasion du Jubilé d'argent de M. l'abbé A. d'Eschambault » (Saint-Boniface : ASHSB, le 10 juillet 1947), 6 p.
- Dorge, Lionel, « Documents constitutifs historiques de la SHSB », Discours prononcé le 21 octobre 1977, Archives de la Société historique de Saint-Boniface, S1/611/3..
- Ferretti, Lucia, *Lionel Groulx, la voix d'une époque*. [Livret d'accompagnement de l'exposition réalisée par l'Agence du Livre (1983). Dans http://agora.qc.ca/Dossiers/lionel_groulx
- Saint-Pierre, Annette. « Le Centre d'études franco-canadiens de l'Ouest » dans Contribution à un historique du CEFCO : textes des trois communications présentées lors de la table ronde « Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) : 40 ans au cœur de la francophonie de l'Ouest canadien » lors du colloque 2018 du CEFCO marquant ses 40 ans (2019) : 26 p.

CORPUS SECONDAIRE : SITES WEB

Bock, Michel, « Thomas Chapais », *Règlement XVII : lutttes et mobilisations* (exposition virtuelle), Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa : Université d'Ottawa, 2012. <http://crccf.uottawa.ca/reglement17/page/thomas-chapais>.

Centre de recherche en civilisation canadienne-française, « L'avenir est à ceux qui luttent : La fondation du Droit », *Le Règlement XVII : lutttes et mobilisations*, Ottawa : Université d'Ottawa, 2012. <https://crccf.uottawa.ca/reglement17/page/lavenir-est-ceux-qui-luttent-la-fondation-du-droit>

Société historique de Montréal, « Armoiries », s.d.,
<http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/armoires/>

Société historique de Montréal, « La Société historique de Montréal », s.d.
<http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/historique/>

Société historique de Montréal. « Mission », s.d. <http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/mission/>

Société historique de Montréal, « Présentation », s.d.
<http://www.societehistoriquedemontreal.org/la-societe/presentation/>

Société historique de Saint-Boniface, « Chronologie de la Société historique de Saint-Boniface », s.d. <http://shsb.mb.ca/node/394>

Société historique de Saint-Boniface, « Histoire chronologique du Manitoba français », dans *Centre du patrimoine*, 2010. <http://shsb.mb.ca/en/node/354>